Ollivier, Émile (1825-1913). L'Empire libéral : études, récits, souvenirs. Tome quatorzième, La guerre. 1995.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

TOME QUATORZIÈME

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DU MÊME AUTEUR

Commentaire de la loi sur les Ordres (1859)
Commentaire de la loi des Coalitions (1864).
Démocratie et Liberté (1867).
Le 19 Janvier (1869).
Lamartine (1874).
Le Ministère du 2 Janvier, mes Discours (1875).
Concile du Vatican (1877).
Thiers a l'Académie (1879).
Liberté des Sociétés (1880).
Le Pape est-il libre a Rome? (1882).
Le Concordat est-il respecté? (1883).
Manuel du Droit ecclésiastique (1885).
1789 et 1889 (1889).
Michel-Ange (1892).
Discours pour les Prix de Vertu (1892).
Solutions politiques et sociales (1894).
Marie-Magdeleine, récit de jeunesse (1896).
Le Féminisme. — Conférence (1902).
La Femme dans les luttes religieuses (1903). Conférence.
Manuel de Droit ecclésiastique, tome II (1907).
L'Empire libéral, tome Ier.— Du Principe des Nationalités (1895)
L'Empire libéral, tome II. — Louis-Napoléon et le coup d'État (1897).
L'Empire libéral, tome III. — Napoléon III (1898).
L'Empire libéral, tome IV. — Napoléon III et Cavour (1899).
L'Empire libéral, tome V.— L'Inauguration de l'Empire libéral. — Le Roi Guillaume (1900).
L'Empire libéral, tome VI.— La Pologne.— Les Élections de 1863. — La Loi des coalitions (1901).
L'Empire libéral, tome VII. — Le démembrement du Danemark (1903).
L'Empire libéral, tome VIII. — L'Année fatale. — Sadowa (1904).
L'Empire libéral, tome IX. — Le Désarroi (1905).
L'Empire libéral, tome X. — L'Agonie de l'Empire autoritaire. (1906).
L'Empire libéral, tome XI. — La Veillée des Armes (1907).
L'Empire libéral, tome XII. — Le ministère du 2 janvier (1908).
L'Empire libéral, tome XIII. — Le Guet-Apens. — Hohenzollern. — Le Concile œcuménique. — Le Plébiscite.

ÉMILE OLLIVIER

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

« Oui, de ce jour commence pour les Ministres, mes collègues, et pour moi une grande responsabilité. Nous l'acceptons d'un cœur léger (*Interruptions*). Oui, d'*un cœur léger*, et n'équivoquez pas sur cette parole et ne croyez pas que je veuille dire une joie : je vous ai dit moi-même mon chagrin d'être condamné à la guerre ; je veux dire d'un cœur *que le remords n'alourdit pas*, d'un cœur confiant, parce que la guerre que nous ferons, nous la subissons, parce que nous avons fait tout ce qu'il était humainement et honorablement possible de tenter pour l'éviter ; et enfin, parce que notre cause est juste et qu'elle est confiée à l'armée française. »

*Discours d'*Emile Ollivier, — 15 Juillet 1870.

LA GUERRE

EXPLOSION DU COMPLOT HOHENZOLLERN. — DÉCLARATION DU 6 JUILLET
RETRAIT DE LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN
DEMANDE DE GARANTIE. — SOUFFLET DE BISMARCK
NOTRE RÉPONSE AU SOUFFLET DE BISMARCK

LA DÉCLARATION DE GUERRE

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6
1909

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

LIVRE XXII

AVANT-PROPOS

En juillet 1870 un informateur en crédit du *Figaro*, d'Aulnay, m'envoyait de Charleville le télégramme suivant que j'ai là, ouvert devant mes yeux sur son papier jauni : « Propos entendu dans un café : *Ollivier, c'est Cavour et Bismarck réunis.* » Si, un an après, le même d'Aulnay s'était retrouvé dans le même café, il aurait entendu probablement, dit par la même personne : « Ollivier n'est qu'un parleur médiocre, au cœur léger, dont l'ineptie présomptueuse nous a fait perdre deux provinces. » Le troupeau humain juge, en effet, non d'après « la sagesse des conseils, mais par le bonheur ou le malheur des événements [1] » ; il ne regarde qu'au résultat, et quiconque ne réussit pas est à ses yeux un misérable ou tout au moins un incapable. « Ne vous trouvez pas où

1. MACHIAVEL, *Storia Fiorentina*, t. VII.

l'on perd[1]; bien que ce ne soit pas de votre faute, on vous en charge toujours et vous ne pouvez aller sur toutes les places publiques et dans tous les comptoirs présenter votre justification. » Assurément cette manière de juger n'est pas rationnelle : le succès d'une entreprise dépend de tant de circonstances imprévues que, quelle que soit la prévoyance qui l'a conduite, nul, fût-il César ou Napoléon, ne peut être assuré qu'il n'échouera pas. « *Mihi quanto plura recentium seu veterum resolvo, tanto magis ludibria rerum mortalium cunctis in negotiis observantur*[2]. » Cette disposition d'esprit est singulièrement dommageable à la bonne expédition des affaires difficiles, car bien des hommes expérimentés évitent, par prudence, de s'y engager parce qu'ils redoutent les risques à courir. Mais comment la multitude jugerait-elle d'autre façon? Une guerre est déclarée ; elle est malheureuse ; des milliers d'individus, parmi lesquels tant d'illettrés, ont-ils le moyen de se former une opinion raisonnée sur les négociations, sur la conduite des opérations militaires, et distinguer ce qui appartient à l'incapacité de ce qui ressort de la fatalité? Il leur est, au contraire, facile de constater le fait palpable d'une défaite ou d'une victoire.

Cependant il existe, en quelque sorte, des

1. Guicciardini Ricordi.

2. « Plus je retourne les faits anciens ou récents, plus j'y découvre les caprices des choses humaines. » (Tacite, *Annales*, III-XVIIIe.)

tribuns de justice, qui, par l'étude et la réflexion, redressent les jugements superficiels de l'empirisme contemporain: ce sont les historiens. Souvent ils cherchent un vaincu sous les décombres de la défaite et le relèvent; souvent aussi, d'un revers de plume, ils abattent un victorieux de son piédestal et le rejettent dans la poussière. Chez les peuples déchirés par les discordes intestines, et pour qui les faits historiques deviennent des arguments d'actualité au service des passions aux prises, il faut à l'historien fidèle à sa mission une vigueur d'âme rare. Sa tâche se complique encore lorsque les sentiments qui ont déterminé les acteurs du drame sont répudiés par les générations auxquelles s'adresse le récit. Ainsi, depuis 1870, une véritable transformation s'est opérée dans la manière de voir et de sentir du peuple français. Jusque-là il avait cru qu'il devait être le premier dans l'honneur; il considérait une défaite comme une défaillance à réparer sans retard. Aujourd'hui l'honneur lui paraît un vieux préjugé aristocratique n'ayant droit à aucune place dans une démocratie, et il a été si souvent humilié qu'il en a pris l'habitude et ne s'explique plus que d'autres n'aient pas accepté avec la même belle humeur notre première avanie. Il s'est persuadé qu'une chute sur le champ de bataille pouvait être réparée ailleurs que sur un autre champ de bataille, et qu'il trouverait un relèvement suffisant dans les Expositions Universelles où prendraient de plus en plus place les danses du ventre et les fontaines

lumineuses. Non seulement il n'a pas songé à reprendre par l'épée ses provinces perdues et à rétablir sa supériorité militaire, mais il s'est, en quelque sorte, complu à sceller sa spoliation. L'Autriche et l'Italie avaient donné à la Prusse leur garantie de la possession de la Lorraine et de l'Alsace; la République a prié la Russie d'y ajouter la sienne en inscrivant, au premier article de son traité d'alliance avec nous, le maintien du *statu quo* territorial. Craignant même que le Tsar ne s'y méprît, le cri qu'on lui a fait le plus souvent entendre à Paris a été celui de Paix (*pax*) ce qui signifiait: Nous ne demandons pas à votre alliance de nous aider à reconquérir ce qu'on nous a pris, mais uniquement de nous assurer les tranquillités satisfaites de l'abaissement.

Dès lors une nouvelle carrière a commencé pour la France et elle s'y est montrée la première comme dans toutes les directions où elle a porté son activité. Paris est devenue la capitale œcuménique du monde où l'on s'amuse. Autrefois Voltaire envoyait au Carnaval de Venise les souverains détrônés se consoler de leur chute; aujourd'hui les Souverains régnants viennent à Paris égayer leur règne. Me voilà donc obligé de raconter les émotions, les pensées, les actes de la génération de 1870 à une génération qui ne les comprendra plus, et qui sourira des enthousiasmes, des susceptibilités, des héroïsmes qui étaient alors les éléments constitutifs du caractère national. Aussi, j'aborde

ce récit sans aucune illusion. Quelque convaincantes que soient mes démonstrations, quelle que soit la force des documents irréfragables qui les appuieront, elles ne détruiront pas, si ce n'est auprès d'une petite élite, la légende de mensonge savamment machinée dont les partis ont infecté la créance publique.

En vain Bismarck a-t-il crié du fond de sa tombe : « *Adsum qui feci ;* la guerre allait m'échapper, je l'ai ressaisie par un stratagème frauduleux. — Non, lui a-t-on répondu, tu te vantes ; ton stratagème n'a été qu'une peccadille, les vrais coupables de la guerre ce sont nos ministres ; ces ministres, disent les gens de la Droite impérialiste, qui ont perdu l'Empire par le « fatal parlementarisme » ; ces ministres, disent les orléanistes, qui ont eu l'aveuglement de croire qu'un gouvernement libre pouvait se constituer en dehors de la dynastie d'Orléans ; ces ministres, disent les républicains, qui ont voulu persuader au peuple qu'une démocratie pouvait vivre en dehors de la République ; n'importe comment, il faut qu'ils restent coupables. » On en a fait d'abord des coquins, puis on a consenti à les juger des imbéciles ; puis on leur a concédé de n'être plus que des emballés, privés de sang-froid. S'ils démontrent qu'ils n'ont pas manqué de sang-froid, dans cette occasion, non plus que lors de l'affaire Victor Noir, du plébiscite et de tous les incidents de leur existence orageuse, on inventera une autre qualification car il faut qu'ils restent coupables.

J'ai donc été tenté plus d'une fois de m'arrêter. Je me suis souvent demandé si je ne ferais pas mieux de briser ma plume et de me livrer dans ma solitude aux graves méditations qui conviennent à mon âge. Cependant une force invincible me contraint à continuer. Pourquoi donc? Est-ce pour assurer à mon nom quelque gloire après moi? Je me suis toute ma vie beaucoup préoccupé du devoir et fort peu de ce qu'on appelle la gloire; je m'en soucierai encore moins dans quelques jours, lorsque je reposerai entre quatre planches couvertes de terre et encore beaucoup moins si, comme je l'espère, ce qu'il y a de meilleur en moi revit ailleurs. J'écris par dilettantisme, parce qu'il y a un plaisir délicieux à rendre témoignage à la vérité d'une manière désintéressée et parce que la beauté qui est en elle récompense de l'effort qu'on fait pour la montrer. Et puis, l'avouerai-je? au fond de ma désespérance reste vivant un indestructible espoir; je n'oublie pas ces vers superbes de Ronsard:

Le Gaulois semble au saule verdissant:
Plus on le coupe et plus il est naissant
Et rejetonne en branches davantage,
Prenant vigueur de son propre dommage.

Je me rappelle le portrait génial de Tocqueville de cette France « faisant toujours plus mal ou mieux qu'on ne s'y attendait; tantôt au-dessous du niveau commun de l'humanité, tantôt fort au-dessus. » Je me redis la parole de Michelet:

« La personnalité française est bien forte ; plus elle est pliée, plus vivement elle remonte, c'est comme un ressort d'acier. » Et je pense qu'il est impossible que la France se résigne à rester à jamais une puissance de second ordre, gardée à vue sur tous les rivages où elle descend, bafouée par un victorieux d'occasion ; impossible qu'elle ne se souvienne pas qu'elle a été la France de saint Louis, de Jeanne d'Arc, d'Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV, du Comité de Salut public et de Napoléon ; qu'elle ne rejetonne pas comme le saule verdissant en branches vigoureuses ; qu'après avoir été au-dessous du niveau de l'humanité elle ne se relève pas au-dessus et que plus elle a été pliée, plus vivement elle ne remonte. *Non mortua est sed dormit*. Elle attend et lorsque, réveillée par le grand homme dont elle rêve, elle se lèvera de sa couche de petitesse, elle étonnera encore le monde et lui rendra la joie dont il est privé depuis qu'elle ne le conduit plus. Alors quelque historien curieux retrouvera peut-être au fond d'une bibliothèque le dernier exemplaire de cet ouvrage qui ne sera pas mangé par les vers ou dont les feuillets ne tomberont pas en poussière. Il dira : Vraiment ! c'est donc ainsi que les choses se sont passées ? Et il les racontera à des lecteurs qui l'écouteront. C'est à toi, justicier inconnu de l'avenir, que je dédie ce récit.

Pendant toute la durée de cette histoire, je n'ai pas eu la facilité d'une narration tout unie et bien

coulante. Comme ce Néhémias réédifiant le temple avec une épée d'une main et de l'autre une truelle, j'ai dû, à tout instant, batailler contre l'erreur en exposant la vérité. Plus que jamais je vais être condamné à ce double labeur, car je ne vais plus trouver un fait qui n'ait été faussé, que je ne sois obligé de dégager des travestissements qui le défigurent ou des impostures qui l'obscurcissent.

CHAPITRE PREMIER

LE GUET-APENS HOHENZOLLERN ÉCLATE — SON EFFET EN FRANCE ET EN EUROPE

I

Salazar arrive à Madrid tout bouillonnant de joie au jour télégraphié par lui (26 juin). Il va chez Prim, ne le trouve pas et court au ministère de l'Intérieur. Rivero lui dit: « Le Président est à la chasse, je le remplace. — S'il en est ainsi, sachez que j'apporte l'acceptation de Léopold de Hohenzollern à la couronne. » Et il montre à Rivero ébahi une lettre du prince Léopold lui-même disant « qu'il était très flatté des ouvertures qui lui avaient été faites et serait très heureux d'accepter la couronne d'Espagne, si elle lui était offerte par la majorité des Cortès; dès lors, il ne serait plus qu'Espagnol ». — « Il faut, ajouta Salazar, faire voter immédiatement les Cortès. —Mais les Cortès ne sont plus là! » Salazar déconcerté s'écrie: « Il faut les rappeler immédiatement! » Rivero mande Zorrilla, le président des Cortès, et lui donne la nouvelle. Il n'en est pas moins étonné que son collègue. Mais on ne peut convoquer les Cortès sans

l'assentiment de Prim; l'urgent est donc de le rappeler. On en charge Herreros de Tejada, le seul qui fût dans la confidence[1]. Il eût été sage de ne pas ébruiter la nouvelle avant l'arrivée du maréchal, mais Zorrilla ne se crut pas tenu à un secret qu'on ne lui avait pas demandé; il en instruisit son ami Ignacio Escobar, directeur de *la Epoca*. Une confidence faite à un journaliste se répand aussitôt dans la rue. En un instant elle éclatait au centre des commérages, la *Puerta del Sol*, et tous répétaient: « *Ya tenemos Rey* [2]. »

Prim, informé, se hâte d'accourir dans la nuit du 30 juin au 1er juillet. Victor Balaguer, le député, et deux amis l'attendaient à la gare. Ils manifestent leur joie. Prim fronce le sourcil, tord un gant qu'il tenait à la main et s'écrie d'un ton lugubre: « Peines perdues! candidature manquée! Et Dieu veuille que ce soit tout [3]! » En effet, dès son premier pas, le guet-apens éprouvait un à-coup qui pouvait tout compromettre. Il avait été convenu avec le Roi et Bismarck que le secret serait gardé jusqu'à la communication aux Cortès et leur vote immédiat, de façon que l'Empereur abasourdi ne pût déjouer la trame: sûrement Salazar, si discret jusque-là, ne se fût pas montré indiscret s'il avait su les Cortès absentes.

Un contretemps survient-il dans l'exécution

1. Ce récit m'a été fait par Zorrilla.
2. « Nous avons un roi. »
3. *Muniz*, t. II, p. 117.

d'un plan fortement mûri, les hommes de petite résolution s'effarent, s'arrêtent et improvisent un plan nouveau insuffisamment préparé, qui augmente le désarroi; les hommes d'audace ne se déconcertent pas, persistent et matent, par la vigueur de leur action, le méchant caprice de la fortune. Ainsi fit Prim, digne ce jour-là de Bismarck. Il se ressaisit, ramasse les morceaux déchirés de son gant, et précipite ses démarches. Il n'y a plus moyen de différer la communication à l'ambassadeur de France : il ne l'évite plus. Cette première démarche était la moins commode. Le confiant Mercier n'avait pas entendu la rumeur de la ville. Il vint le samedi 2 juillet dans la soirée saluer Prim. Il le trouva dans son salon, l'attitude gênée contre son ordinaire. Au bout de quelques instants de conversation embarrassée, le maréchal dit : « Venez, j'ai besoin de causer avec vous. » Et il l'emmena dans son cabinet. « J'ai, lui dit-il, à vous parler d'une chose qui ne sera *pas agréable à l'Empereur*, je le crains, *et il faut que vous m'aidiez à éviter qu'il ne la prenne en trop mauvaise part.* Vous connaissez notre situation, nous ne pouvons pas prolonger indéfiniment l'intérimité, ni même nous présenter devant les Cortès sans avoir une solution à leur proposer. Vous savez tout ce que j'ai fait pour écarter celles qui n'auraient pas convenu à l'Empereur. Je n'aurais eu qu'à lâcher un peu la main pour que Montpensier fût élu; je n'ai cédé à aucune des avances qui m'ont été faites pour m'attirer du côté de

la République. Ce que j'aurais surtout désiré, c'était une combinaison portugaise ou italienne. Dernièrement encore je suis revenu à la charge à Lisbonne et à Florence, mais tout a été inutile. Cependant, il nous faut un roi, et voilà qu'au moment de notre plus grand embarras, on nous en propose un qui a toutes les conditions Léopold de Hohenzollern : catholique, de race royale, trente-cinq ans, pour épouse une princesse portugaise, et deux fils, ce qui préviendra nécessairement beaucoup les esprits en sa faveur ; d'ailleurs très bien de sa personne et militaire. Vous comprenez que je ne peux pas laisser échapper cette seule chance de sauver la révolution, surtout dans de pareilles conditions. Comment croyez-vous que l'Empereur prendra la chose ? — Il n'y a pas, répondit Mercier, deux manières de la prendre. Mais d'abord laissez-moi bien vous rappeler que je ne saurais accepter la conversation sur ce chapitre comme ambassadeur, car n'ayant d'autre instruction que l'abstention, je n'ai aucun droit pour engager la pensée de l'Empereur ; mais si vous me permettez de vous donner mon sentiment personnel, je n'hésiterai pas à vous dire que vous ne pourriez prendre *un parti plus grave et pouvant entraîner de plus fâcheuses conséquences*. En France, l'élection d'un prince de Prusse au trône d'Espagne, dans les dispositions où sont aujourd'hui les esprits à l'égard de la Prusse, ne peut manquer de produire *un effet extraordinaire. Le sentiment national y verra une véri-*

table provocation, soyez-en persuadé, et comprenez qu'un Napoléon ne peut laisser le sentiment national en souffrance. — Il est possible, répondit Prim, que ce soit là la première impression, mais on en reviendra vite par la réflexion. Qu'avez-vous à craindre ? Que signifie aujourd'hui une alliance dynastique ? Qu'est-ce que pourra faire chez nous un prince étranger qui devra commencer par jurer la constitution la plus libérale de l'Europe, et avec un peuple aussi fier et aussi indépendant que le nôtre ? Même dans le temps de la monarchie pure, vous avez vu que Louis XIV et son petit-fils avaient été sur le point de se faire la guerre. — Tout cela est bel et bon, reprit Mercier, mais il n'en est pas moins vrai que, dans le cas d'une guerre européenne, nous n'aurions aucune sécurité pour notre frontière des Pyrénées si un prince prussien occupait le trône d'Espagne, et qu'il nous faudrait une armée pour la garder. Les alliances dynastiques peuvent, j'en conviens, avoir perdu quelque chose de leur signification ; cependant vous avez vu que jamais elles n'ont été considérées par les gouvernements avec indifférence. Lors des mariages espagnols, l'Angleterre, aussi bien que nous, a prononcé ses exclusions ; en Belgique de même ; en Grèce on a interdit au choix des Grecs un prince appartenant aux familles des puissances protectrices. Ces exclusions n'ont rien de blessant parce qu'elles s'adressent à des rivaux dont la prépondérance pourrait devenir menaçante.

D'ailleurs, cette première impression, dont vous semblez faire bon marché, est de celles qu'un gouvernement national voudra partager toujours, car c'est du cœur du pays qu'elle s'échappera ! — Mon Dieu ! s'écria Prim, les conséquences à l'égard de la France, je les accepterais encore, mais c'est l'Empereur qu'il me serait extrêmement pénible de contrarier. — Vous imaginez-vous donc, reprit Mercier, que, dans une pareille question, il soit possible de séparer l'Empereur et la France ? — Mais alors que faire ? dit Prim. Prenez l'*Almanach de Gotha* et tâchez d'y trouver un prince dont nous puissions nous accommoder. Pour moi je n'en vois pas d'autre. Il faut cependant que vous ayez pitié de cette pauvre Espagne, que vous lui permettiez de se constituer par les seuls moyens dont elle peut disposer. Ma consolation, c'est que ce n'est pas moi qui ai inventé cette combinaison ; je ne l'ai pas même cherchée, on est venu me la mettre dans la main. Dans l'état où nous sommes, je ne veux pas la repousser. Un moment j'ai cru qu'elle avait avorté comme les autres. Les choses s'étaient passées exactement comme je les ai racontées aux Cortès ; mais voilà qu'on me la rapporte toute faite. — Oh ! dit Mercier, je me suis aperçu depuis assez longtemps que M. de Bismarck cherchait à se glisser dans vos affaires, et vous avouerez que, s'il ne croyait pas avoir beaucoup à y gagner, il ne se hasarderait pas à jouer si gros jeu. — Vous vous trompez, les ouvertures sont parties d'ici. Je n'ai jamais

parlé de politique ni avec M. Bernhardi ni avec M. de Canitz. — Et cette escadre prussienne dont on vous a annoncé l'arrivée? demanda Mercier. — Je n'en ai rien entendu dire, mais, encore une fois, si nous laissons échapper cette occasion, nous sommes forcément rejetés sur Montpensier, ou sur la République, qui viendra grand train, et je vous avouerai que je la déteste comme l'enfer. — Eh bien, plutôt Montpensier! s'écria Mercier. — Comment! dit Prim, feignant la surprise, vous croyez que l'Empereur aimerait mieux Montpensier qu'un Hohenzollern? — Il ne me l'a pas dit, répondit Mercier, mais je n'en doute pas. L'Empereur est Français avant tout. »

Cette réplique parut faire impression. Mercier l'accentua par les expressions les plus fortes, espérant frapper l'esprit de Prim : « Mexique et Hohenzollern, lui dit-il, votre nom sera associé à deux cruelles blessures faites à la France. » Avant de se séparer, Mercier dit encore : « Je vous ai parlé à cœur ouvert, mais uniquement en mon nom personnel. Maintenant, si vous voulez connaître la pensée de l'Empereur, attendez que je lui aie fait connaître notre entretien, et avant huit jours je pourrai recevoir ses ordres. » Prim répondit : « J'ai hésité si j'informerais l'Empereur par votre canal ou par celui d'Olozaga. Je me suis d'abord adressé à vous parce que je connais vos sentiments et que je sais que vous éviterez tout ce qui pourrait envenimer les choses ; mais je vais aussi

écrire à Olozaga, pour qu'il puisse entretenir l'Empereur. *La commission, je le crains, ne lui sera pas agréable;* quant à moi, je vous avouerai qu'il m'est bien cruel de recevoir ce coup de poignard, après avoir consacré tant de soin à mettre les rapports entre les deux pays à l'abri de toute mésintelligence. »

Mercier, dans cet entretien, avait été admirable de fermeté, de clairvoyance, de patriotisme, et s'était montré un digne ambassadeur de la grande France. Cependant, il n'avait pu répondre à toutes les assertions de Prim et redresser certaines de ses affirmations mensongères. Il n'est pas vrai que Prim n'eût eu qu'à lâcher la main pour que Montpensier fût élu; il ne l'avait pas fait parce que, en se ralliant à la candidature de Montpensier, il eût compromis sa popularité sans assurer la réussite du candidat; ses amis Muniz et Zorrilla, dont le témoignage pourrait être corroboré par des milliers d'autres, l'ont établi[1]. Zorrilla, en particulier, a constaté que ni Prim ni ses amis n'ont fait quoi que ce soit pour faire échouer Montpensier et qu'il s'est perdu par sa faute, par son manque de tact, son impatience et le choix maladroit de ses auxiliaires. Prim ne s'était pas non plus « gardé de la République dans le désir de complaire à Napoléon III » : il ne voulut pas de la République parce que, selon ses propres expressions, « il la détestait comme l'enfer » et ne croyait pas pou-

1. Voir *Muniz* et *Zorrilla*.

voir réunir une majorité en sa faveur. — C'était si bien pour son compte, et non par complaisance envers son voisin qu'il repoussait Montpensier et la République, qu'après la chute de l'Empire il persista à écarter Montpensier et à ne pas vouloir de la République. Et, lorsque l'envoyé du 4 septembre, Kératry, lui offrit l'appui de son gouvernement pour devenir le président d'une république, à condition qu'il viendrait au secours de la France, Prim, qui avait sous ses fenêtres des canons Krupp envoyés par Bismarck, ne consentit pas à secourir la France, et repoussa encore plus énergiquement l'idée de constituer une république. « Jamais, dit-il, la République ne sera en Espagne tant que je vivrai. » — « Il faut, avait-il dit à Mercier, que vous ayez pitié de cette pauvre Espagne et que vous lui permettiez de se constituer! » Singulière adjuration adressée à un ambassadeur de l'Empereur! Que Prim ne se l'adressait-il à lui-même ? Il n'y avait de raisonnable et de pratique dans l'Espagne libérale, résolument opposée à don Carlos, que deux solutions : ou la royauté d'Alphonse, ou la république unitaire. Était-ce notre faute si, dans l'aberration générale, les uns voulaient une royauté en dehors du seul Roi possible, et les autres une république sans l'unité, qui seule pouvait la soutenir? Le dernier trait est le plus extraordinaire. Considérer comme un coup de poignard reçu celui que l'on assène soi-même est véritablement le suprême raffinement de l'impudence.

« Un prince qui veut en tromper un autre par le moyen de son ambassadeur, doit d'abord tromper l'ambassadeur lui-même[1]. » En vertu de ce principe. Prim avait tenu jusque-là Olozaga en dehors des négociations. Il lui écrivit :

— « Mon très cher D. Salustio, Enfin, nous allons sortir de l'intérim, mais *cela n'aura pas lieu sans nous causer des désagréments avec le gouvernement français*, puisqu'il s'agit de faire roi le prince Léopold Hohenzollern, marié à une Infante de Portugal. Il y a quelque temps que je m'occupe de cette négociation et à la fin j'ai l'acceptation du prince dans une lettre que j'ai reçue de lui *toute écrite de sa main*. J'ai dit qu'une pareille solution ne manquerait pas de nous causer quelque désagrément avec le gouvernement français, par rapport à ce que le prince peut avoir de prussien, quoi qu'il en ait peu. Connaissant le désagrément qu'un pareil choix pourrait causer à l'Empereur, il aurait été de bonne politique et de bonne correspondance aux bontés de Sa Majesté envers notre pays, envers moi, il aurait été, dis-je, de bonne politique de ne pas nous arrêter à un pareil prince dans le cas où nous en aurions d'autres à choisir. N'ayant réussi, ni en Portugal, ni en Italie, et nous trouvant exposés à être débordés par le duc de la Victoire, Montpensier, ou la République, je demande, moi, très respectueusement à Sa Majesté l'Empereur, ainsi qu'à tous les hommes d'État de

1. Guicciardini.

France, quel moyen nous avions si ce n'est d'accepter le prince qui possède toutes les qualités que nous pouvons désirer, y compris celle d'être de la famille régnante de Bragance. Si, en l'état où nous sommes, nous ne pouvons pas nous empêcher de chercher une solution royale, sans nous exposer à marcher vers la République, parce que la Chambre fractionnée comme elle est, aussitôt qu'elle se réunirait, le gouvernement serait exposé à un *échec*, étant impossible d'en former un autre, il ne resterait d'autre autorité que la Chambre souveraine, c'est-à-dire la Convention. Vous ferez valoir ces raisons et d'autres encore qui vous viendront à l'esprit, et surtout ne manquez pas de dire que le prince Léopold, roi d'Espagne, aura besoin de faire par raison et par convenance la politique qui pourra le mieux convenir à l'Espagne, laissant de l'autre côté du Rhin ses affections politiques allemandes, si elles étaient en contradiction avec les intérêts de notre politique qui sont, ce me semble, en parfait accord avec la France constitutionnelle. — J'ai parlé hier à Mercier de cette affaire : *elle lui produit un mauvais effet*. Je lui ai dit que je vous écrivais pour vous mettre au courant, parce que, comme *tout est encore confidentiel*, nous sommes convenus, Sagasta et moi, que ce serait moi qui vous donnerais le premier cette nouvelle au sujet de cette grande affaire. Je regretterais de toute mon âme de déplaire à l'Empereur, mais c'est un homme d'une si grande élévation de vues et d'une rai-

son pratique si grande, que j'ai la confiance qu'il acceptera avec bienveillance la solution dont il s'agit. Votre ami qui vous aime. — »

Dans cette lettre comme dans sa conversation, Prim revient maintes fois sur le déplaisir que va ressentir l'Empereur, et une fois de plus se trouve démentie la fable, accréditée par les Mémoires du maréchal Randon, que l'Empereur aurait, en septembre 1869, conseillé cette candidature. S'il l'eût fait, Prim aurait reçu Mercier sans embarras et lui aurait dit : « Je vous annonce une nouvelle qui va faire grand plaisir à votre Empereur ; notre choix s'est porté sur le candidat de sa préférence. »

II

La nouvelle, qui avait rempli Madrid, avait éclaté comme une bombe en France et en Europe. Dès le 2 juillet, Gramont recevait d'un légitimiste notoire, le vicomte Walsh, cette noble lettre : « Monsieur le Duc, — Depuis bientôt quarante ans éloigné des affaires de mon pays, il est peut-être bien présomptueux à moi de chercher à vous renseigner sur un fait qui intéresse si vivement l'honneur et les intérêts de la France. Mais si par fatalité vos agents en Prusse et en Espagne ont été victimes d'une conspiration ourdie contre notre pays, je tiens à vous donner connaissance d'un document dont je puis, sur l'honneur, garantir l'authenticité.

Fidèle à ma vieille foi politique, je crois, Monsieur le Duc, l'affirmer de nouveau en donnant au gouvernement actuel une nouvelle preuve de mon dévouement aux grands intérêts du pays. Soyez sûr que lorsqu'il s'agira de la dignité de la France, mes amis et moi serons toujours à l'avant-garde pour la défendre contre l'Étranger [1]. »

Le même soir du samedi 2 juillet, la *Gazette de France* annonçait au public la nouvelle : « Le gouvernement espagnol, disait-elle, a envoyé une députation en Allemagne pour offrir la couronne au prince de Hohenzollern. » Le 3, après-midi, l'agence Havas transmettait à son tour l'information : « Une députation, envoyée en Prusse par le général Prim, a offert la couronne au prince de Hohenzollern qui l'a acceptée. Cette candidature serait proclamée en dehors des Cortès. » Le gouvernement ne savait encore rien officiellement. Le premier avis qui lui parvint fut une dépêche télégraphique de Mercier, du 3 au matin, le lendemain de son explication avec Prim. Elle disait : « L'affaire Hohenzollern paraît fort avancée, sinon décidée. Le général

1. Gramont répondit : « Monsieur le vicomte, je vous remercie de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et dont un sentiment noblement patriotique vous a inspiré l'envoi. Les nouvelles qui me parviennent d'Espagne confirment malheureusement vos informations. Mais je n'ai point encore renoncé à l'espoir que des incidents nouveaux ne viennent entraver le succès d'une candidature qui semble ne répondre à aucune des aspirations nationales du peuple espagnol. Agréez, » etc.

Prim lui-même me l'a dit. J'envoie Bartholdi à Paris pour les détails et pour prendre vos ordres. »

Au reçu de ce télégramme, Gramont court à Saint-Cloud. Franceschini Pietri, alors présent, m'a raconté la profonde surprise de l'Empereur, à ce coup inattendu : il n'avait reçu jusque-là ni du prince Léopold, ni du prince Charles, ni du prince Antoine, aucune communication de ce projet[1]. Il avait interrogé lorsque d'autres en avaient parlé, mais en s'arrêtant au premier démenti, dans la persuasion que si jamais ces princes, auxquels il témoignait tant d'affection, concevaient une pareille idée, il en serait instruit par eux-mêmes. Ainsi que me l'a écrit l'Impératrice : « La candidature du prince a éclaté comme une bombe, *sans préparation*. » L'Empereur fut plus affligé encore que mécontent de cet acte de déloyauté auquel il ne s'attendait pas. Il autorisa Gramont à envoyer à Madrid et à Berlin deux dépêches d'exploration.

Au sortir de Saint-Cloud, Gramont passa chez Olozaga ; il ne le rencontra pas. Il vint à la Chancellerie où il ne me trouva pas non plus. Le

1. L'affirmation contraire de Keudell, démentie déjà implicitement par le silence gardé par le journal du prince Charles sur une prétendue communication, l'est formellement par Hans Delbrück. « S. A. R. le Prince Léopold, dit Delbrück, m'a fait précisément savoir que l'assertion d'après laquelle le défunt, Prince Charles-Antoine, aurait fait part à l'Empereur de l'offre du trône d'Espagne, est complètement erronée. » (Hans Delbrück, *Preussische Jahrbücher*. Octobre 1895).

3 juillet était un dimanche, et j'étais allé dans une petite commune de Seine-et-Oise, Egli, chez le chef de mon cabinet et ami Adelon, assister au baptême d'une cloche dont ma femme était la marraine. A mon retour, au soir de la seule journée de repos que j'eusse goûtée depuis plusieurs mois, je trouvai la lettre suivante de Gramont : « 3 juillet, 10 heures du soir. Mon cher Ollivier, Je vous écris sur votre bureau pour vous dire que je suis venu vous informer que Prim a offert la couronne au prince de Hohenzollern *qui l'a acceptée*. C'est très grave ! Un prince prussien à Madrid ! J'ai vu l'Empereur, il en est très mécontent. Tout en restant *officiellement* et *ouvertement* dans notre rôle d'abstention, il faut faire échouer cette intrigue. J'aime à croire et je suis tenté de croire qu'Olozaga y est étranger, mais à Madrid on s'est joué de Mercier. Dès demain nous commencerons dans la Presse une campagne *prudente* mais efficace. A demain pour plus de détails. J'ai été chez Olozaga, mais n'ai pu le rencontrer, Tout à vous. »

En lisant cette lettre je fus plus ému que Gramont ne l'avait été en l'écrivant. J'éprouvai un violent mouvement de colère et de désespoir et, plus douloureusement que Prim, je m'écriai : « Peines perdues ! » Depuis quatre ans à la tribune, depuis sept mois au ministère, je m'efforcais péniblement d'écarter tout sujet de froissement, d'apaiser les incidents désagréables entre la Prusse et nous, afin de parve-

nir, par la patience et les bons procédés, à écarter définitivement cette guerre anticivilisatrice que tant de gens proclamaient inévitable. Voilà que tout à coup Prim et Bismarck venaient détruire ce que j'étais si péniblement en train de gagner et, me prenant sur le rivage où j'espérais enfin respirer, me précipitaient au milieu des flots. Peines perdues! Les plus lamentables pressentiments m'assaillaient : « C'est Bismarck, me disais-je, qui a machiné cette candidature; dès lors, quoi que nous fassions, il ne la retirera pas, et, d'autre part, quelle que soit notre volonté pacifique, il nous est interdit de la tolérer. Et après? » Sans oser prononcer le mot, je sentais en mon cœur la lugubre approche d'une guerre, de cette guerre dont j'avais l'horreur. Peines perdues! peines perdues! Cette crise d'émotion ne dura qu'un instant : la colère est en moi comme l'étincelle qui jaillit du choc d'un caillou et s'éteint aussitôt. Sachant que les manières languissantes ne persuadent pas, j'ai toujours mis de la passion dans mes discours et dans mes actes; mais, ainsi que l'a remarqué Darimon, qui m'a beaucoup pratiqué et dénigré, je conserve ma lucidité d'esprit au milieu des circonstances les plus difficiles[1]. Dans le cours de cette crise, je vais traverser bien des angoisses, éprouver bien des tortures morales, être obligé souvent à prendre des décisions rapides; à aucun moment je ne perdrai la possession de moi-

1. Darimon. Notes pouvant servir à l'Histoire de la guerre de 1870, p. 193.

même ; j'agirai comme si j'avais à résoudre un problème de géométrie ou d'algèbre, inaccessible aux influences, soit de la presse, soit de l'Empereur ou de l'Impératrice, soit de mes amis ou de mes ennemis, n'ayant aucun souci de ce qu'on dira ou de ce qu'on ne dira pas, suivant ma propre initiative, ne me déterminant que par des considérations tirées du devoir envers ma patrie et l'humanité.

Il est heureux que Gramont ne m'ait pas rencontré au ministère, et qu'il ait été obligé de m'écrire, car sa lettre témoigne de la modération et de l'élévation de ses sentiments. Ce n'est pas le cri d'un homme irascible, aux aguets du prétexte attendu de provoquer une nation détestée, c'est la pensée d'un honnête ministre, maître de lui, qui ne songe qu'à écarter de son pays et de l'Europe les calamités d'une guerre. Il ne s'écrie pas, comme Cavour en 1859, comme Bismarck en 1866 : « Enfin nous tenons notre *casus belli !* » Il dit simplement : L'affaire est grave, il faut faire échouer cette intrigue. Et la campagne qu'il conseille, ce n'est pas une campagne sur le Rhin, c'est une campagne dans le *Constitutionnel*. Faire de lui un personnage prompt, irascible, est certainement le contresens biographique le plus risible. Gramont était un esprit calme, trop rompu aux affaires pour s'en laisser troubler. Comme nous tous il a été inquiet, préoccupé ; à aucun moment nous ne l'avons vu irrité et s'abandonnant à des impressions violentes et à des promptitudes irré-

fléchies, résultant de rancunes contenues depuis 1866.

En rentrant à son ministère, il expédie les deux dépêches, convenues avec l'Empereur, à Mercier et à Lesourd. Il disait à Mercier : « Cette intrigue ourdie par Prim et la Prusse contre la France doit être combattue avec efficacité et, pour y parvenir, il faut autant de tact, de prudence, de réserve, que d'adresse et d'énergie. Agissez sur la presse et par vos amis sans vous compromettre. Le prince de Hohenzollern est petit-fils d'une Murat. Exploitez la date du 2 mai. Ne montrez pas de dépit, mais marquez de la défiance en protestant de votre respect pour la volonté du peuple espagnol. »

A Lesourd, il télégraphiait : « Nous apprenons qu'une députation envoyée par le maréchal Prim a offert la couronne d'Espagne au prince de Hohenzollern qui l'a acceptée. Nous ne considérons pas cette candidature comme sérieuse, et croyons que la nation espagnole la repoussera. Mais nous ne pouvons voir sans quelque surprise un prince prussien chercher à s'asseoir sur le trône d'Espagne. Nous aimerions à croire que le Cabinet de Berlin est étranger à cette intrigue ; dans le cas contraire, sa conduite nous suggérerait des réflexions d'un ordre trop délicat pour que je vous les indique dans un télégramme. Je n'hésite pas toutefois à vous dire que l'impression est mauvaise, et je vous invite à vous expliquer dans ce sens. J'attends les détails que vous serez en mesure de me donner

sur ce regrettable incident (3 juillet). » Dans les deux dépêches, même tact, même prudence, même volonté d'écarter l'intrigue, mais sans aucun désir belliqueux. Et il faut vraiment être halluciné par le parti-pris pour voir là un « télégramme enflammé où la colère se trahit par les efforts sous lesquels elle se dissimule ». Mercier n'aura pas d'explications à demander à Prim, car là il n'y a pas de malentendu à éclaircir, tout est net. A Berlin au contraire, existe une obscurité sur la situation qu'entend prendre le gouvernement. Lesourd essayera de la dissiper dans une conversation, car il n'y aura ni ultimatum ni note écrite : ainsi on pourra s'expliquer, échanger les objections sans cet éclat qui suscite les susceptibilités.

Gramont commence en même temps sa campagne de presse par la note suivante envoyée au *Constitutionnel* : « Il résulte d'informations qui nous paraissent dignes de foi que des agents du maréchal Prim se seraient rendus, ces jours-ci, en Prusse, auprès du prince de Hohenzollern pour lui offrir la couronne d'Espagne, que Son Altesse aurait acceptée. Nous ne savons encore si le maréchal Prim, en faisant cette démarche, agissait en son nom personnel ou s'il avait reçu des Cortès espagnoles ou du Régent un mandat quelconque. Aussi attendons-nous de plus amples renseignements pour apprécier un événement dont la gravité n'échappera à personne. Si, comme tout porte à le supposer, le maréchal a agi sans mandat, cet incident se réduit aux

proportions d'une intrigue ; si, au contraire, la nation espagnole sanctionne ou conseille cette démarche, nous devons avant tout l'envisager avec le respect qu'inspire la volonté d'un peuple réglant ses destinées. Mais, en rendant hommage à la souveraineté du peuple espagnol, seul juge compétent en pareille matière, nous ne pourrions réprimer un mouvement de surprise en voyant confier le sceptre de Charles-Quint à un prince prussien, petit-fils d'une princesse de la famille Murat, dont le nom ne se rattache à l'Espagne que par de douloureux souvenirs. » L'allusion au sentiment de haine que Murat avait laissé en Espagne déplut fort à l'Empereur. « Ce n'est pas à nous, Français, dit-il, d'évoquer de tels souvenirs. » Et il pria Gramont de n'y plus revenir.

Le lendemain matin 4, Gramont vit l'ambassadeur d'Espagne et lui communiqua la nouvelle que Mercier avait annoncée dans la nuit. L'attitude stupéfaite d'Olozaga, plus encore que ses protestations, démontra qu'il l'ignorait. Il se plaignit amèrement qu'une négociation aussi grave eût pu être conduite sans qu'il en fût même informé, et il avoua au ministre des Affaires étrangères qu'il était dans l'impossibilité de fournir aucune explication sur un fait qu'il ne connaissait que par ce qu'il venait de lui révéler. Gramont renouvela à Olozaga les protestations faites par Mercier à Prim, et le chargea de les répéter sans retard à son gouvernement. Le même jour il se rendit auprès de

Werther qui partait pour Ems. Il le pria d'informer le Roi que la France ne tolérerait pas l'établissement du prince de Hohenzollern ni d'aucun autre prince prussien sur le trône d'Espagne. Il le conjura de faire tous ses efforts pour obtenir que Sa Majesté engageât son parent à refuser la couronne d'Espagne. Je fis à mon tour une démarche auprès de l'ambassadeur prussien, et lui demandai avec supplications de nous aider à éteindre ce dangereux brûlot. Nous le trouvâmes (et cela l'a perdu auprès de Bismarck) dans les dispositions d'esprit les plus conciliantes. Sans se prononcer sur le fond même du différend, il manifesta un véritable bon vouloir, à ce point que Gramont se crut autorisé à lui demander de l'instruire par télégramme du résultat de son ambassade.

III

Aucun ministre des Affaires étrangères, mis à l'improviste dans une situation aussi épineuse, n'aurait agi avec plus de résolution et en même temps plus de sang-froid et de prudence. Malheureusement, à Madrid comme à Berlin, notre sagesse se heurtait à un plan aussi habilement combiné que résolument exécuté.

Le plus sophistique des historiens allemands, Oncken, prétend que si, du 3 au 5, nous avions fortement exprimé notre opinion à Madrid, nous eussions pu écarter la candidature à son début.

Mais bien avant le 3 juillet, au lendemain du discours de Prim aux Cortès (11 juin); nous avions fortement exprimé notre opinion; le 2 juillet, Mercier avait renouvelé notre protestation, et Gramont, approuvant le langage de Mercier, en avait tenu un semblable à Olozaga. Prim a donc encore altéré la vérité lorsqu'il a dit plus tard : « Dans les jours qui suivirent l'annonce de cette candidature jusqu'à ce que l'on connût l'attitude de la France, personne ne chercha à me faire la moindre observation, et l'on n'en fit pas davantage en France à l'ambassade espagnole, pas plus qu'il n'en fut fait, à Madrid, par l'ambassadeur français[1]. » Économisons notre mépris, de crainte qu'il n'y en ait plus assez pour tous ceux qui y auront encore droit.

Les remontrances avaient donc été faites et réitérées amplement. A quoi avaient-elles servi? Si Prim eût laissé l'affaire à l'état confidentiel, ainsi qu'il l'écrit à Olozaga, nous aurions pu causer, discuter, insister. Mais, dans l'impossibilité où il se sentait de répondre à nos objections contre cette candidature anti-française, il s'était hâté de la faire sortir du domaine des entretiens confidentiels et de la convertir au plus vite en un fait accompli, indiscutable et indestructible. Le 4, il réunit d'urgence les ministres à la Granja sous la présidence du Régent. Tous, y compris celui-ci, ignoraient la

1. Séance du 30 novembre 1870.

ténébreuse négociation. Prim la leur raconte à sa façon, en dissimule ou en atténue les dangers, obtient une approbation unanime et le rappel des Cortès pour le 20 juillet. Il estimait à 200 voix la majorité certaine.

Quoique averti de notre résistance, le 5 juillet, il envoie au prince Léopold, par le contre-amiral Polo dí Bernabé, la décision du Conseil des ministres. Le 6, il la communique par voie télégraphique à tous les représentants diplomatiques, en insistant sur les avantages que trouverait l'Espagne dans son union avec une puissance militaire de premier ordre. Ces actes signifiaient que nos observations ne seraient pas accueillies, qu'on ne consentirait pas à discuter avec nous et que nous étions en présence d'un parti pris irrévocable.

A Berlin, la démarche de Gramont n'eut pas meilleure fortune. Le 4 juillet Lesourd se rendit chez Thile. Au premier mot sur la candidature Hohenzollern, Thile l'interrompit avec une vivacité singulière : s'il était chargé de provoquer officiellement de sa part des explications sur le fait qu'il lui signalait, dans ce cas, il devait avant de lui répondre prendre les ordres du Roi. Lesourd répondit qu'il ne prétendait pas donner actuellement à sa question cette portée solennelle, mais que, connaissant l'émotion qu'avait causée à Paris la nouvelle dont il l'entretenait, il avait seulement en vue d'édifier le duc de Gramont sur la part que le gouvernement prussien entendait assumer dans

la négociation qui venait d'aboutir. Alors Thile, un des membres du Conseil du 15 mars, sur un ton d'indifférence qui ressemblait à de l'ironie, affecta la plus complète ignorance : il avait, il est vrai, lu parfois le nom du prince Hohenzollern parmi les candidats au trône d'Espagne, mais il avait attribué si peu d'importance à ces rumeurs qu'il en était encore à se demander auquel des deux princes elles se rattachaient, au prince héritier, époux d'une princesse portugaise, ou au prince Frédéric, major de cavalerie dans l'armée prussienne. Le gouvernement prussien ignorait complètement cette affaire; elle n'existait pas pour lui; en conséquence, il n'était pas en mesure d'offrir au gouvernement français des explications ; les hommes d'État et le peuple d'Espagne avaient le droit d'offrir la couronne à quiconque leur convenait et, à la personne seule à qui l'offre avait été faite, il appartenait d'accepter ou de refuser[1].

Lesourd s'imagina que Thile était gêné parce qu'il n'avait pas encore les instructions du Roi et de Bismarck, et qu'il eût parlé autrement s'il les avait eues. En réalité, Thile ne parlait qu'en vertu d'instructions formelles du Roi et de Bismarck. Sa réponse, selon Schultze, résultait du plan bien mûri de Bismarck, « de faire en sorte que l'indignation française ne pût trouver personne en Prusse pour répondre à ses réclamations avant que l'affaire ne fût arrivée à sa con-

1. Lesourd à Gramont, 4 juillet. — Loftus à Granville, 6 juillet.

clusion à Madrid[1] ». Bismarck a indiqué de son côté la raison pour laquelle, par l'organe de Thile, il nous renvoyait à l'Espagne : « Il était difficile pour la France de trouver un prétexte de droit public pour intervenir dans l'élection d'un roi d'Espagne. Je comptais que le point d'honneur espagnol s'élèverait contre cette intervention[2]. »

Thile ne fit pas mystère de sa réponse. Il la répéta aussitôt à Loftus[3], l'ambassadeur anglais, puis successivement aux ministres étrangers qui vinrent l'entretenir de l'événement. Comme un soldat qui exécute une consigne, il redit imperturbablement à tous que « le gouvernement prussien répudiait toute responsabilité à l'égard de la candidature du prince Léopold, et qu'elle ne pouvait être l'objet de communications officielles entre les gouvernements[4] ». Cette réponse fut immédiatement communiquée et accentuée à Londres par l'ambassadeur prussien Bernstorff. Il vint voir Granville et lui dit « que le gouvernement de l'Allemagne du Nord ne désire pas se mêler de cette affaire; qu'il laisse à la France le soin de prendre les mesures qui lui conviennent, et que le représentant de Prusse à Paris a reçu l'ordre de s'abstenir de s'en occuper. Le gouvernement de l'Allemagne

1. Voir également Lenz, *Bismarck*, p. 52, 345.
2. *Souvenirs de Bismarck*, t. II, p. 93-97.
3. Loftus à Granville, 6 juillet.
4. Granville à Lyons, 8 juillet. — Granville à Loftus 15 juillet. — Loftus à Granville, 16 juillet.

du Nord n'a pas le désir de susciter une guerre de succession; mais s'il plaît à la France de lui faire la guerre à cause du choix d'un roi fait par l'Espagne, un tel procédé de sa part sera la preuve de ses dispositions à faire la guerre sans motif légal; d'ailleurs, il était prématuré de discuter la question tant que les Cortès n'avaient pas pris la décision d'accepter le prince Léopold comme roi d'Espagne. »

En même temps commençait en Prusse une campagne de presse savamment organisée. Bismarck donna pour instructions que le langage des feuilles officielles et semi-officielles restât très réservé, mais que tous les autres journaux non connus pour être sous son influence tinssent le langage le plus insolent et le plus offensant contre la France et son gouvernement. Ces articles inspirés par Bismarck, écrits par Lothar Bucher, étaient envoyés de Varzin à Busch pour être insérés[1].

Toutes ces manœuvres, Ottokar Lorenz en convient[2], plaçaient Gramont dans un embarras extrême : quoi qu'il advînt, l'Empire était acculé par l'attitude de Bismarck au bord du précipice. La remarque est juste; dès notre premier pas dans la négociation, nous étions arrêtés court; à Madrid comme à Berlin on nous notifiait que l'on n'aurait aucun égard à nos observations. A Madrid on agissait comme si nous n'avions rien

1. Moritz Busch, *Tagebuchblätter*, t. I, p. 32.
2. Chaque fois que je le pourrai, je ferai juger par les Allemands eux-mêmes les faits que je raconterai.

dit, à Berlin on nous fermait la porte au nez, et on se moquait de nous. Comment donc ne pas tomber dans le précipice que Bismarck avait creusé devant nous?

IV

Ce qui rendait nos délibérations plus difficiles, c'est que les murs de nos ministères étaient assaillis par une tempête d'indignation qui nous demandait des résolutions extrêmes. L'opinion publique, beaucoup moins maîtresse de ses sentiments, que nous ne l'avions été des nôtres, manifestait une fois de plus le trait saillant de notre caractère relevé par les observateurs de tous les temps : « Les décisions des Gaulois sont subites et imprévues, et ils se décident rapidement à la guerre (*mobiliter et celeriter*), a écrit Jules César. » « La nature des Français, disait un Milanais au service de la France, Trivulzi, est de s'enflammer subitement. » « Nous sommes une nation volcanique », écrit Dumouriez. Le 4 juillet, au matin, se produisit une de ces explosions subites, volcaniques, irrésistibles. Les ambassadeurs étrangers, témoins froids et attentifs, l'ont constatée. « Lorsque la nouvelle de l'acceptation par le prince Hohenzollern de la candidature au trône d'Espagne, a écrit Metternich, arriva à Paris, elle y produisit une émotion très soudaine et très vive. On y vit un plan combiné entre le maréchal Prim et la

Prusse[1]. » Lyons est plus expressif : « Sans considérer jusqu'à quel point les intérêts réels de la France sont en question, le pays a pris la proposition de placer le prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne pour une insulte et un défi de la part de la Prusse. *On ne pouvait méconnaître que les sentiments de la nation française rendaient impossible au gouvernement, même s'il le voulait, d'acquiescer à l'installation du prince de Hohenzollern en Espagne*[2]. » Taxile Delord, dans son *Histoire du second Empire*, pamphlet plus qu'histoire, dit aussi : « Cette éventualité (un Hohenzollern sur le trône d'Espagne) menaçait trop les intérêts de la France pour que son gouvernement négligeât de chercher, même au prix des plus grands efforts, à obtenir l'abandon de la candidature du prince Léopold Hohenzollern[3]. »

En effet, pas un homme politique, pas un militaire qui n'exprimât hautement sa réprobation de l'entreprise prussienne. Le maréchal Vaillant écrit dans son carnet le 5 juillet : « On apprend que Prim a offert le trône d'Espagne au prince prussien Hohenzollern. Il me semble que c'est la guerre ou à bien peu près. » Doudan, quittant son ton habituellement goguenard, s'écrie : « Je crois qu'honorablement nous ne pourrions pas supporter cette insolence d'un colonel prussien régnant sur les revers des

1. A Beust, 15 juillet 1870.
2. A Granville, 7 juillet.
3. T. VI, p. 128.

Pyrénées[1]. » Jules Favre admettait, quoique le point pût être discutable, que la candidature du prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne pouvait être un *casus belli*[2]. Jules Simon ne concevait pas que cela fût discutable : « La France ne pouvait, sans compromettre sa sécurité et sa dignité, tolérer la candidature du prince Léopold[3]. » Thiers disait « que la France devait considérer cette candidature comme une offense à sa dignité et une entreprise contre ses intérêts[4] ». Gambetta, plus véhément encore, criait que « tous les Français devaient se réunir pour une guerre nationale[5] ».

L'opinion des hommes d'État étrangers, à ce moment où les calculs n'arrêtaient pas l'expression sincère des sentiments, se prononça partout comme celle des hommes d'État français. « Il était impossible, dit Granville à l'ambassadeur d'Espagne, de ne pas prévoir qu'un pareil choix, fait en secret et annoncé soudainement, causerait une grande irritation en France[6]. » Il n'était pas moins explicite avec son agent à Berlin : « Le strict secret avec lequel les négociations ont été conduites entre le ministre d'Espagne et le prince qui a été l'objet de son choix, semble inconciliable de la part de l'Espagne avec les sentiments d'amitié et la réci-

1. Doudan à Piscatory, 10 juillet 1870.
2. *Défense nationale*, t. I, p. 25.
3. *Origine et chute du second Empire*, p. 159.
4. Discours du 15 juillet.
5. Rapport de police.
6. Granville à Layard, à Madrid, 7 juillet.

procité des bons rapports de nation à nation, et a donné, ce que le gouvernement de Sa Majesté ne peut s'empêcher d'admettre, *une juste cause d'offense*, que, on pourra peut-être le prétendre, il sera impossible d'écarter tant que la candidature du prince sera maintenue[1]. » Beust, dans une conversation avec le ministre espagnol, avait vivement exprimé sa surprise et sa désapprobation. Il l'avait télégraphié à son ministre à Madrid : « L'idée pouvait être excellente, mais son effet serait déplorable et mettrait en péril la paix de l'Europe[2]. » Le brave Topete était exaspéré contre Prim : « Comment! disait-il à Mercier, aller provoquer la France dans l'état où nous sommes; mais c'est de la folie! Nous voulions faire une chose qui pouvait ne pas être agréable à l'Empereur, mais nous étions bien convaincus que tout pourrait s'arranger sans troubler les relations entre les deux pays. S'il le faut, je ferai mon *mea culpa* devant les Cortès. Je dirai que je me repens de la part que j'ai prise dans la Révolution et que je reviens au prince Alphonse[3]. » Marie de Hohenzollern, comtesse de Flandres, la sœur du candidat, écrivait à Antoine Radziwill : « *Ce serait un deuxième Sadowa ; la France ne le permettrait pas*[4]. » La fille répète, à l'explosion du guet-

1. A Loftus, à Berlin, 6 juillet.
2. A Dubsky, 7 juillet.
3. De Mercier, 4 juillet.
4. Le fait est raconté par le Roi à la Reine dans une lettre du 5 juillet donnée par Oncken.

apens, ce que le père avait dit alors qu'il était encore en perspective : « La France ne le permettrait pas. » Et ainsi le sentiment français se trouve en quelque sorte justifié par ceux qui l'ont déchaîné. Le Tsar, qui ne voyait pas encore clair au fond des pensées de son allié, avouait au général Fleury, dans une première impétuosité de sincérité, « qu'il reconnaissait tout ce que l'offre du trône au prince de Hohenzollern a de blessant pour la France et que, quel que soit le peu de valeur du candidat, il n'en deviendrait pas moins un drapeau pour la Prusse à un moment donné [1] ». Le ministre des Affaires étrangères de La Haye, Roest van Limburg, lorsque l'ambassadeur d'Espagne lui annonça la nouvelle, s'écria : « Ce choix est bien inacceptable pour la France [2]. » Le ministre même d'Espagne à Berlin reconnaissait que notre mécontentement était juste [3].

Dans l'Allemagne du Sud, Bismarck était unanimement regardé comme l'inventeur de cette candidature imprévue ; on pensait le général Prim acheté à beaux deniers comptants par le ministre prussien, qui puisait pour toutes les transactions de cette nature dans les fonds provenant de la fortune séquestrée du roi de Hanovre. Même dans la Confédération du Nord, le ministre de Saxe trouvait notre grief juste. Il n'hésita pas à dire que le fait en lui-même, et le mystère

1. Fleury à Gramont, 9 juillet.
2. Vice-amiral Harris à Granville, 11 juillet.
3. Lesourd à Gramont, 5 juillet.

dont on l'avait entouré, étaient de nature à provoquer, de notre part, une juste susceptibilité, et que la France avait le droit d'en être mécontente; la demande de la France était, en effet, conforme aux précédents du droit public européen; que, bien qu'à ses yeux, l'avènement Hohenzollern au trône d'Espagne ne lui eût pas paru devoir créer un danger quelconque pour les intérêts français, il n'en reconnaissait pas moins que c'était à nous d'en juger et d'apprécier l'importance de ce fait éventuel. Il ajouta « qu'en invoquant le bénéfice d'une doctrine déjà acceptée et sanctionnée plusieurs fois par les grandes puissances européennes, le gouvernement de l'Empereur justifiait la résistance au projet du gouvernement espagnol, et donnait la preuve de son désir de conciliation [1] ».

V

Les journaux reflétèrent ces opinions des hommes d'État avec une véhémence déchaînée. « La presse, a dit Thiers, est la voix de la nation : il n'y a pas un homme d'État sérieux, qui, lorsqu'il veut étudier les dispositions de l'Angleterre, ne lise avec soin les journaux anglais. Pour moi, qui ai eu quelquefois l'honneur de tenir dans mes mains les affaires extérieures de mon pays, c'est par la presse anglaise,

1. De Châteaurenard, 9-10 juillet.

beaucoup mieux que par les déclarations du gouvernement anglais, que j'ai reconnu les vraies tendances du peuple de la Grande-Bretagne. Ainsi, quand je dis que la presse est la voix du pays, je veux dire que dans un pays où le peuple a la parole, toutes les opinions réunies représentent la voix de la nation. Eh bien, de même que la voix d'un individu s'accentue fortement lorsque cet individu est en proie à des passions vives, de même la presse d'un pays s'accentue dès que les passions de ce pays s'animent. Quoi que vous fassiez, quelque moyen que vous employiez, quand le cœur du pays s'animera, sa voix s'animera aussi, cette animation s'exprimera par la presse[1]. »

Si la presse est vraiment la voix d'une nation, jamais nation n'exprima plus clairement ce qu'elle ressentait. Le premier et le plus ardent à parler fut naturellement le journal de la guerre, *le Pays*, rédigé par Granier de Cassagnac et son fils Paul : « Cette affaire d'Espagne, qui eût été sans importance, il y a dix ans, est la goutte d'eau qui fait déborder notre calice trop plein d'amertume. Les promesses mensongères de 1866, l'affaire du Sleswig, l'inexécution du traité de Prague, la spoliation du Hanovre, l'annexion déguisée de Bade et de toute l'Allemagne, l'insolente conduite dans les événements du Luxembourg, l'alliance italienne, le Saint-Gothard, tout cela se succédait, s'entassait au

1. Discours de 1868.

mépris de notre sécurité, de nos droits, de l'équilibre européen. Et maintenant, on viendrait nous imposer un roi prussien à Madrid ? Non, nous ne le permettrons pas. » D'ordinaire, les boutades furibondes du *Pays*, si ce n'est dans un petit cercle, provoquaient le sourire plus que l'émotion. Il en alla autrement cette fois. Ce fut à qui se les approprierait et leur ferait écho. *Le Soir*, journal des ambitieux déçus ou impatients, représentés par le brillant About, le fit avec virulence : « Au milieu des tergiversations de la diplomatie personnelle, on annonce que le général Prim fait un roi d'Espagne à lui tout seul. C'est encore un Hohenzollern, encore un colonel prussien catalogué au répertoire de M. de Bismarck. Il ne suffit pas que la Prusse s'étende et se fortifie sur notre frontière de l'Est ; c'est peu qu'elle ait acquis par notre faute un allié fidèle et dévoué sur nos frontières du Sud-Est ; on lui permettra d'installer un proconsul au Sud-Ouest sur notre frontière d'Espagne. Mais nous sommes trente-huit millions de prisonniers, si la nouvelle n'est pas fausse. Il faut absolument qu'elle soit fausse ; elle le sera, si on le veut ; mais le gouvernement français est-il encore capable de vouloir ? Toute son énergie se borne-t-elle à repousser la candidature du duc de Montpensier ? » *Le Gaulois*, organe indépendant, et rédigé par un écrivain d'un esprit charmant et élevé, Pessard, n'est pas plus résigné : « S'il a plu à l'Empire autoritaire d'accepter Sadowa et de se consoler de l'affaire

du Luxembourg, la France, rendue en partie à elle-même, ne saurait supporter qu'on la brave et qu'on la provoque impunément... La guerre ! personne ne la hait plus que la France libérale, éprise de droit et de justice. Personne plus et mieux que la démocratie libérale ne sent quel danger une guerre heureuse peut faire courir à la liberté. Personne mieux que nous autres ne frémit à la pensée des maux qu'un échec pourrait attirer sur nous. Mais s'il faut choisir une fois encore entre la patrie amoindrie, réduite, et la guerre, nous n'hésitons pas!... Nous estimons que le gouvernement français ne pourrait, sans trahison vis-à-vis de la France, supporter un jour de plus les agissements prussiens. On pourrait pardonner au Cabinet d'avoir manqué à ses promesses, ravivé nos colères, on ne lui pardonnerait pas de n'avoir pas su être français. »

Les plus intéressants à entendre sont les journaux résolument hostiles à l'Empire. Avant tout *le Temps*, orléaniste, dirigé avec un talent de premier ordre par un esprit fin, cultivé, puissant, Nefftzer. On y lit : « De toutes les conditions imaginables, ce serait la plus désagréable et la plus gênante pour le gouvernement français et la plus réellement inquiétante pour la situation européenne de la France. Au point de vue de la position et de l'influence, les résultats de Sadowa ont fait perdre à la France une grande partie de ce qu'elle devait au traité de Westphalie et de ce qu'aucune des luttes subséquentes, ni même aucun revers, pas même

les traités de 1815, n'avaient pu lui enlever. Si un prince prussien était placé sur le trône d'Espagne, ce n'est pas jusqu'à Henri IV seulement, c'est jusqu'à François Ier que nous nous trouverions ramenés en arrière. Qu'était-ce en effet que l'empire de Charles-Quint, si ce n'est l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne enlaçant la France et l'isolant? Et qui ne sent que l'avènement d'un prince prussien équivaudrait à cet état de choses, avec cette différence plutôt désavantageuse que le principal poids de la puissance rivale se trouverait au Nord, du côté où notre frontière est le plus exposée[1]? » *Le Français*, journal orléaniste aussi, rédigé par François Beslay et Thureau-Dangin, deux jeunes écrivains de talent, très au courant de la véritable tradition nationale, n'hésite pas non plus : « Le patriotisme français ne saurait accepter sans alarme une combinaison qui placerait l'Espagne sous la main de la Prusse, alliée déjà de l'Italie. C'est trop d'avoir créé sur nos flancs deux unités puissantes; aller au delà serait ressusciter à plaisir la prépondérance formidable contre laquelle nos pères ont lutté pendant deux siècles. » La *Gazette de France*, organe renommé du parti légitimiste militant, dans les mains de l'inexorable Janicot, ne laisse pas échapper cette occasion d'envenimer une mésaventure de l'Empire[2].

1. (5 juillet).
2. *Gazette de France* : « La Prusse, maîtresse de l'Allemagne, pesant sur la question d'Orient et inquiétant l'Autriche par l'intronisation d'un Hohenzollern dans les Principautés

Puis arrive la série des journaux républicains; les anciens comme *le Siècle* et *le Charivari*; ceux qui viennent de naître, grâce aux libertés nouvelles : *le Rappel* des fils Hugo et de Vacquerie, *l'Avenir National*, de Peyrat le Jacobin. *le Réveil* de Delescluze. *le Paris-Journal* du spirituel Assolant, *le Centre gauche* de l'Oriental Baragnon, luttent entre eux à qui flétrira de plus de sarcasmes et de mépris le gouvernement surpris par le complot bismarckien[1].

danubiennes, se disposant à tendre les mains à l'Italie à travers les Alpes, c'était déjà beaucoup. L'arrivée d'un autre prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne serait trop. La Prusse nous presserait et nous menacerait de tous les côtés. » (6 juillet.)

1. *Le Siècle* : « L'Empire a favorisé la prépondérance de la Prusse en Allemagne; il n'a su ni prévoir Sadowa ni se tenir en garde contre ses conséquences; il s'est laissé jouer par M. de Bismarck; il s'est aliéné l'Italie, il a jeté cette puissance, notre alliée naturelle, entre les bras de la Prusse; et, pour comble de maladresse, il aurait permis à l'Allemagne prussienne de se créer une cliente nouvelle en Espagne! La France, enlacée sur toutes les frontières par la Prusse ou par les nations soumises à son influence, se trouverait réduite à un isolement pareil à celui qui motiva jadis les longues luttes de notre ancienne monarchie contre la maison d'Autriche. La situation serait, à beaucoup d'égards, plus grave qu'au lendemain des traités de 1815. Un pareil résultat, survenu après dix-neuf ans d'un régime qui s'était donné pour mission de relever l'influence française à l'étranger, constituerait au préjudice de l'Empire un argument contre lequel échoueraient misérablement les plus bruyantes majorités plébiscitaires. » — *Le Charivari* : « La Prusse a déjà la Roumanie à sa dévotion; elle a un pied en Italie par ses alliances, un pied en Suisse par le chemin du Saint-Gothard, et c'est maintenant le tour de l'Espagne. Pendant ce temps-là, décontenancée, hésitante, isolée, la France regarde sans pouvoir agir. Croyez-vous qu'il y ait vraiment là de quoi être

Un seul écrivain de renom ne partagea pas l'émotion publique, John Lemoine, du *Journal*

fier d'être Français, même en regardant la colonne? — VÉRON. » — *Paris-Journal* : « Cette fois, c'est trop, le gouvernement actuel lui-même ne peut supporter en silence un pareil affront. Bismarck s'est trompé, nous ne sommes plus en 1866... La France républicaine ne le supporterait pas, la France monarchique ne doit pas le supporter davantage. » — ALFRED ASSOLANT. » — *Le Centre gauche* : « Nous sommes cernés. M. de Bismarck a produit son contrat de mariage avec l'Espagne... Mais l'armée? L'armée française? L'armée? Elle doit attendre, les fusils en faisceaux, que le PRINCE IMPÉRIAL PUISSE MONTER A CHEVAL. Sera-t-il temps alors? Pauvre France! » — *Le Réveil* ne sait pas comment exprimer sa joie du péril de l'Empire : « ... Parions que le Hohenzollern est un beau matin installé en Espagne, sans plus de tambours ni de trompettes que son cousin n'en a employé pour prendre possession de la Roumanie. *Deux bien jolis succès : ça et le Saint-Gothard! Mais vous êtes investis, mes braves gens! La Prusse à Forbach, la Prusse derrière le Rhin, à Kiel! la Prusse derrière les Alpes, la Prusse derrière les Pyrénées.* Ceux qui aiment la Prusse peuvent se régaler, on en a mis partout. *Les éclats de rire rouleront à droite, à gauche, au nord et au midi*, à la frontière luxembourgeoise, derrière Wissembourg, sur le Rhin, sur les Alpes, sur les Pyrénées, partout. *Si c'est cela la revanche de Sadowa, eh bien! elle est complète...* » — François-Victor Hugo résume avec l'insistance d'une haine implacable le sentiment public dans *le Rappel* : « Enfin, aujourd'hui, la voilà qui ourdit une intrigue avec le cabinet de Madrid, pour offrir la couronne de Charles-Quint au prince Léopold de Hohenzollern, lieutenant au premier régiment de la garde. La Prusse étend ainsi ses avant-postes sur tous les points du continent, au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, à l'embouchure du Danube, à l'embouchure de l'Escaut, au delà des Pyrénées, au delà des Alpes. Fiers d'avoir réalisé au profit de leur ambition dynastique cette patriotique et généreuse idée, — l'unité germanique, — les Hohenzollern en sont venus à ce point d'audace qu'ils osent méditer ce monstrueux projet de domination universelle qu'ont vainement rêvé Charles-Quint, Louis XIV et Napoléon. Il ne leur suffit plus d'avoir conquis l'Allemagne. Ils aspirent à domi-

des Débats. Selon lui, il ne fallait attacher aucune importance à des questions de dynastie et de personne royale. Il ne serait pas du tout étonné que M. de Bismarck fût tout à fait étranger à ce nouveau projet espagnol. « Décidément Sadowa est d'une digestion difficile. Il faut garder ses griefs pour de meilleures raisons ou de meilleurs prétextes... La France prend feu. C'est une erreur que nous ne voulons pas encourager. » Toutefois, en restant froid, John Lemoine constate que « la France prend feu » et son journal écrit le même jour : « Les journaux parisiens se montrent en général fort peu favorables à cette candidature à quelque parti qu'ils appartiennent. » (7 juillet.) Et le journal de Clément Duvernois n'était contredit par personne lorsqu'il prenait acte de cette quasi-unanimité constatée également par le journal des nouvelles du monde et de la grande publicité, le *Figaro*[1].

De tous les journaux dont je viens de repro-

ner l'Europe! Ce sera pour notre époque une éternelle humiliation qu'un tel projet ait été, nous ne disons pas entrepris, mais seulement conçu. L'outrecuidance démesurée de la monarchie prussienne est le châtiment logique et fatal de toutes les fautes accumulées depuis quelques années par le gouvernement personnel qui nous régit. Jamais, depuis le règne de la Pompadour, jamais, depuis Rosbach, la France n'avait expié plus durement l'incapacité de ses maîtres. » (13 juillet.)

1. « Nous signalons avec une vive satisfaction la communauté étroite de sentiments exprimés par la presse sur la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne; nous avons rarement vu régner un tel accord entre les organes des différents partis. — FRANCIS MAGNARD. » (8 juillet.)

duire l'opinion, il n'en est pas un qu'on puisse dire gouvernemental. Le seul auquel on pouvait accorder cette qualification était *le Constitutionnel*, que son propriétaire Gibiat avait mis à notre disposition, et dont le rédacteur en chef, Mitchell, mon ami, était dévoué à la politique pacifique par conviction. *La Patrie* nous soutenait habituellement, mais avec moins de solidité puisqu'elle s'était prononcée contre le plébiscite et que son rédacteur Saint-Valry ne possédait pas notre confiance. Dans les autres journaux, je comptais quelques relations plus ou moins amicales, telles que Dalloz au *Moniteur universel*, Pessard au *Gaulois* et même Nefftzer au *Temps*, Hervé au *Journal de Paris*, qui, malgré leur bienveillance, n'étaient pas du tout inféodés à ma politique et suivaient des idées personnelles sur lesquelles je n'exerçais aucune influence. J'étais en désaccord sur la question de paix et de guerre avec Girardin, celui-là un ami dont j'avais éprouvé le dévouement. Il venait de céder *la Liberté* à son neveu par alliance, Léonce Detroyat, ancien officier de marine, homme de cœur et d'intelligence, que je connaissais peu, et il s'était réservé la faculté d'y exprimer son opinion quand il lui conviendrait. Et cette opinion, dès qu'il s'agirait des affaires extérieures, continuerait à être contraire à la mienne.

Parmi les reproches injustes qu'on nous a adressés, il n'en est donc pas que nous méritions moins que celui d'avoir excité la presse ou

de ne l'avoir pas contenue. Comment aurions-nous pu y arriver? Nous n'avions aucune action sur elle et souvent elle ne nous épargnait pas plus que la Prusse. Bismarck y avait bien plus d'influence, puisque, dans chaque journal, il comptait au moins un écrivain soldé tout à ses ordres. Comme nous savions le nom de quelques-uns d'entre eux, ce nous était un moyen de connaître les intentions de leur soudoyeur. De plus, Bismarck tenait dans sa main, non seulement presque toute la presse prussienne, mais une grande partie de la presse allemande et de la presse autrichienne, et il avait ainsi, plus que nous, les moyens de déterminer, soit en France, soit en Europe, le mouvement d'opinion qu'il lui plaisait.

Combien cette animation de cœur du pays, dont la presse fut alors l'expression, serait plus sensible, si l'on pouvait ressusciter les propos qui s'échangeaient sur les places publiques, dans les salons, dans les ateliers ! L'opinion était au delà des dernières résignations. « Il y avait dans tout ce qui se passait à Berlin à la veille d'Iéna, a écrit Thiers, quelque chose de vrai et d'honorable, c'était le patriotisme allemand, humilié des succès de la France, éclatant au premier prétexte fondé ou non[1]. » Le même mouvement en sens inverse s'opérait chez nous. Au-dessous de la portion politique de la nation, la masse agricole restait paisible, beaucoup plus

1. *Le Consulat et l'Empire*, t. VI, p. 560.

préoccupée de la sécheresse que des périls d'une royauté prussienne en Espagne, ne désirant pas la guerre, ayant néanmoins un vague instinct que la Prusse était bien arrogante et que cela ne pourrait durer longtemps ainsi ; du reste, plus que jamais pénétrée d'une confiance sans bornes en la sagesse de son Empereur et prête à lui donner ses enfants quand il le croirait nécessaire. Néanmoins, le parti de la guerre, qui, jusque-là, malgré sa force dans l'armée et dans le cercle de l'Impératrice, était resté sans action dans le pays, y acquérait tout à coup une influence prépondérante. Car si les campagnes demeuraient silencieuses, elles n'opposaient aucune manifestation au mouvement qui, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, dans toutes les villes grandes ou petites, commerçantes ou militaires, animait ceux qui pensaient, lisaient, parlaient, écrivaient, faisaient du bruit d'une manière quelconque. La partie flottante du public, celle qui se porte d'un côté ou de l'autre suivant l'impression du jour, et qui, par son poids, forme la majorité, était entraînée dans un mouvement de révolte nationale, grossissant d'heure en heure, qui finit par devenir irrésistible et emporter toutes les timidités et toutes les résistances.

Je constate cet état de l'opinion avec d'autant plus de liberté d'esprit que je n'entends pas l'invoquer à la décharge de ma responsabilité. L'opinion doit être la règle et la loi d'un souverain constitutionnel : comme il est inamovible

et que son abdication serait un mal pire qu'un acte de mauvaise politique, que, d'ailleurs, c'est à la nation, non à lui, que doit appartenir le dernier mot, il est contraint de se plier à l'exigence nationale, ne fût-elle pas conforme à ses vues personnelles. Parfois on a pensé que la situation des ministres constitutionnels et des députés n'était pas différente, et qu'eux aussi étaient condamnés à être les serviteurs de l'opinion du peuple même contre la leur. En 1772, dans un discours que Burke prononça sur la loi relative à l'importation des grains, il dit: — « Dans cette occasion, je vote pour le bill proposé, non parce que j'approuve la mesure, mais parce que je crois prudent de céder à l'opinion. Le peuple le veut ainsi et ce n'est pas à ses représentants à dire *non*. Je proteste cependant contre les principes généraux de la politique sur laquelle cela s'appuie, parce que je les pense extrêmement dangereux [1]. » Bismarck, lors de l'affaire du Luxembourg, a réclamé un droit de garnison, à son avis douteux et caduc, d'un avantage stratégique minime [2], uniquement « pour tenir compte et agir en conformité du sentiment national de l'Allemagne [3] ». Je comprends autrement le devoir des ministres. Les ministres étant amovibles, et la stabilité de l'État ne dépendant pas de leur permanence au pouvoir, ils ne sont

1. *Parliament history*, t. XVII, p. 480.
2. Discours de Bismarck, 21 septembre 1867.
3. Stanley à Loftus, 18 août 1867. — Buchanan à Stanley, 22 avril 1867. — Loftus à Stanley, 27 avril 1867.

excusables de se ranger aux désirs de l'opinion publique que s'ils les estiment légitimes et raisonnables. Les condamnent-ils, leur devoir de les combattre est d'autant plus étroit que cette opposition les rectifiera peut-être. Loin de céder humblement à la déraison populaire, leur rôle est de se placer au-devant d'elle, d'opposer à son effort un premier obstacle à briser, afin qu'épuisée peut-être par cette lutte, elle arrive domptée, ou au moins apaisée, aux pieds du souverain rivé au trône.

La justification de l'empereur Napoléon III est complète, dès qu'il est établi, ce qui est l'évidence même, qu'il s'est opposé à la candidature Hohenzollern à tous risques, parce qu'une opinion publique à peu près unanime l'y a contraint. Mais celle des ministres n'est pas même ébauchée par cette constatation. Il leur reste à démontrer que l'opinion a eu raison d'exercer cette contrainte sur l'Empereur. Si elle était égarée, leur devoir était de la contredire, d'entrer en conflit ouvert avec elle, et, s'ils ne réussissaient pas à la vaincre, de se retirer, d'abandonner à d'autres le triste privilège de consommer un acte de folie!

Nous touchons ici à ce qui domine véritablement le drame diplomatique et militaire dont nous allons faire le récit. Quelle importance faut-il attacher à ce fait d'un prince allemand s'asseyant sur le trône d'Espagne? Est-ce un fait sans menaces en ce qui nous concerne, sans profit en ce qui touche la Prusse, et avons-nous,

en menant grand bruit de cette éventualité, fait, comme dit Scherr, d'une puce un éléphant? C'est ce que nous examinâmes, Gramont et moi, en quelques heures qui équivalaient, par l'intensité de notre travail, à de longues journées. Voici quel fut le résultat de cet examen.

CHAPITRE II

LES PRINCIPES DU DROIT INTERNATIONAL — LE CABINET DÉCIDE DE LES APPLIQUER A LA CANDIDATURE

I

En 1815, après avoir établi une certaine balance des forces, chacune des grandes puissances s'était engagée à la respecter et à ne pas profiter des transformations qui s'opéreraient dans le régime intérieur des États européens pour se procurer une influence exclusive ou un avantage isolé. Rechercher, au profit de l'un des membres de sa famille, une couronne vacante, avait été considéré comme un des moyens les plus dangereux de se procurer une influence exclusive et un avantage isolé. On se rappelait que Louis XIV, pouvant choisir entre l'acquisition personnelle d'une partie des dominations espagnoles en vertu d'un traité conclu avec Guillaume III et Heinsius, et l'acceptation de la totalité du royaume pour son petit-fils en vertu du testament du Roi défunt, avait trouvé que sa grandeur avait plus à gagner par l'intronisation de son petit-fils sur l'Espagne. Chacune des grandes puissances s'était interdit d'acquérir au

profit d'un membre de sa famille, sans un consentement formel de l'Europe, un trône vacant. On ne tarda pas à étendre cette règle à une hypothèse qu'on n'avait point d'abord prévue, à celle « où un prince n'appartenant pas à une des cinq grandes puissances, même un simple particulier, chef de parti, créerait par son accession à un trône vacant un danger pour l'État voisin [1] ». Palmerston fit donner une nouvelle extension à cette règle protectrice d'équilibre : « Le choix du mari de la Reine, dans un pays indépendant, dit-il, est évidemment une question dans laquelle les gouvernements des autres pays n'ont aucun titre à intervenir, à moins qu'il ne soit possible que ce choix tombe sur quelque prince appartenant directement à la famille régnante de quelque puissant État étranger, qui unirait vraisemblablement la politique de son pays adoptif et la politique de son pays natal d'une façon nuisible à la balance des pouvoirs et dangereuse pour les intérêts des autres États. » (19 juillet 1846.)

De nombreux exemples ont confirmé ces règles. En 1830, les souverains de la Russie, de la France et de la Grande-Bretagne, libérateurs de la Grèce [2], exclurent du nombre des prétendants au nouveau trône tous les princes appartenant à leurs familles. Et ils n'avaient désigné d'abord le prince Léopold de Saxe-

1. Protocoles des 27 janvier et 7 février 1831.
2. Protocole de la conférence de Londres du 3 février 1830.

Cobourg, depuis roi des Belges, qu'en établissant qu'il avait cessé d'appartenir à la famille royale d'Angleterre. En 1831, après la révolution qui sépara la Belgique de la Hollande, Palmerston, plénipotentiaire à la conférence de Londres, invoqua le précédent grec et fit décider qu' « au cas où la souveraineté de la Belgique serait offerte à des princes des familles qui règnent en Autriche, en France, dans la Grande-Bretagne, en Prusse et en Russie, cette offre serait invariablement rejetée[1] ». Et malgré l'enthousiasme avec lequel avait été reçue l'élection au trône par le Congrès national (1831) de son fils, le duc de Nemours, Louis-Philippe refusa son consentement de chef de famille au vœu du peuple belge. Considérant que le souverain de la Belgique devait nécessairement répondre aux conditions d'existence de ce pays (la neutralité), on exclut également le prince de Leuchtenberg, fils d'Eugène de Beauharnais, allié par sa mère Amélie de Bavière à la famille Bonaparte, bien qu'il n'appartînt à aucune des cinq grandes puissances.

A la suite de cette double exclusion, avant d'offrir la couronne à Léopold de Saxe-Cobourg, le gouvernement belge s'assura que le gouvernement français, d'abord contraire, avait renoncé à son opposition, et le Prince lui-même, après le vote du Congrès national, n'accepta la couronne que sur l'assurance des représen-

1. Protocole du 1er février 1831.

tants des grandes puissances que son élection serait reconnue [1]. En 1846, malgré le désir de la reine Marie-Christine de donner à sa fille un prince aussi séduisant que le duc d'Aumale, l'Angleterre prononça contre ce mariage une exclusion formelle qu'elle renouvela plus tard contre le duc de Montpensier, et devant laquelle Louis-Philippe dut renoncer à un projet cher à son cœur. En 1859, un parti toscan offrit au prince Napoléon la couronne grand-ducale: l'Empereur ne voulut pas même discuter le projet, et à l'égard de Naples il écarta péremptoirement les prétentions qu'on supposait aux Murat. En 1862, après l'expulsion de Grèce du roi Othon, il refusa encore d'autoriser la candidature d'un des membres de sa famille. Le tsar Alexandre n'approuva pas davantage celle de Romanowski, époux de la grande-duchesse Marie Nicolaïewna, fille de Nicolas, quoiqu'on pût contester que le Prince eût été admis au rang des princes de la famille impériale, et soutenir qu'il se trouvait dans une situation analogue à celle de Léopold de Saxe-Cobourg vis-à-vis la maison d'Angleterre, lorsqu'il fut choisi comme souverain de la Grèce. L'Angleterre suivit la même conduite relativement au prince Alfred, un des fils de la Reine, et le Congrès hellénique l'ayant élu quand même, la Reine ne l'autorisa pas à accepter [2]. Vis-à-vis de l'Espagne même, un

1. Théodore Juste, *Congrès national belge*, t. II, p. 340.

2. Dépêches de Drouyn de Lhuys des 4 et 21 décembre 1862. — Note collective de la France, de l'Angleterre et de

des motifs qui engagèrent le ministère italien à repousser la candidature espagnole, offerte au duc de Gênes, fut qu'on n'était pas certain d'obtenir l'assentiment des puissances.

Nous dégageâmes donc d'abord cette première règle, que, lorsqu'il s'agit du choix d'un souverain, un gouvernement étranger n'a jamais le droit de prétendre, mais a toujours le droit d'exclure, si le candidat appartient à l'une des familles régnantes dans les grands États, ou si, y étant étranger, il constitue, par sa situation personnelle, un péril extérieur ou intérieur [1].

Nous nous posâmes une autre interrogation. La règle était certaine, devions-nous l'invoquer? Ne serait-il pas plus conforme aux principes de la société moderne d'y renoncer? N'était-elle pas devenue surannée, alors que les institutions avaient retiré aux rois les pouvoirs sans limites qui plaçaient dans leur volonté la paix, la guerre, les alliances et les avaient subordonnées à la volonté des peuples, au vote des assemblées? Guizot avait déjà débarrassé la discussion politique de ce mauvais raisonnement : « Des esprits superficiels affectent de mépriser les liens de famille entre souverains, et de les tenir pour vains entre les États. Étrange marque d'ignorance! De tels liens ne sont sans doute ni infailliblement décisifs, ni toujours

la Russie du 13 décembre 1862. — Dépêches de John Russell, des 22 janvier et 9 février 1863.

1. LAMARTINE. Situation extérieure de la France, 24 octobre 1847.

salutaires ; mais toute l'histoire ancienne et moderne et notre propre histoire sont là pour démontrer leur importance et le parti qu'une politique habile en peut tirer[1]. » Il est aussi déraisonnable de ne pas attacher d'importance aux rapports de parenté entre les rois, sous prétexte que ces liaisons n'ont pas toujours conjuré les ruptures, qu'il le serait de n'attribuer aucune valeur aux affections de famille parce que, souvent, des frères ont été ennemis ou que l'antagonisme ou la froideur ont séparé des pères et des fils. Supprimez les parentés dynastiques, les égards affectueux qu'elles avaient établis entre les tsars et les rois de Prusse, combien d'événements eussent été modifiés par l'antipathie réciproque des Slaves et des Allemands ! Même dans la constitutionnelle Angleterre, cette influence des parentés n'est pas nulle. Croit-on que celle existant entre la reine Victoria et le premier roi de Belgique, Léopold[2], n'ait pas donné une vigueur toute particulière dans la politique anglaise au principe de défendre la neutralité belge ? N'est-ce point parce que la Reine, presque aussi Allemande qu'Anglaise, en souvenir de son cher Albert, avait identifié les intérêts de son pays à ceux de l'Allemagne que les ministres anglais avaient assisté impassibles

1. *Mémoires*, t. II, p. 265.
2. Une de ses sœurs avait épousé e duc de Kent, père de la reine Victoria. On verra tout cela dans la Correspondance de la reine Victoria dont M. Jacques Bardoux nous a donné une remarquable traduction.

au démembrement du Danemark, à l'agrandissement démesuré de la Prusse, à l'humiliation de l'Autriche? Et Bismarck, craignant que la Reine n'usât de ses liens de famille avec le Kronprinz pour influer sur la politique prussienne, avait obtenu du roi Guillaume qu'il tînt son fils en dehors des détails intimes de la diplomatie [1].

Cette règle est si tutélaire du bon ordre européen, que, même après la guerre amenée par sa violation, elle a été consacrée encore plusieurs fois. Au début même de la guerre, don Fernando de Portugal paraissant revenir sur ses refus, la première condition qu'il posa fut un consentement préalable des puissances et notamment des cabinets de Paris et de Londres [2]. Le prince Amédée de Savoie n'a été autorisé par son père à accepter la couronne d'Espagne qu'après avoir obtenu l'assentiment de toutes les grandes puissances formellement consultées [3]. Prim résista d'abord à cette exigence, con-

1. Rapport du 25 septembre 1888.

2. Lettre de don Fernando à del Rios, 26 juillet 1870. *Ma Mission*, p. 373.

3. « Le gouvernement de la Défense nationale sait que le gouvernement espagnol se propose de soumettre aux Cortès la candidature au trône d'Espagne de S. A. R. le prince Amédée, duc d'Aoste, et que le gouvernement de S. M. le roi d'Italie, informé par le gouvernement espagnol de cette détermination, a déclaré que, pour être prise en considération, elle devait être subordonnée à deux conditions, savoir : le consentement des principaux Cabinets de l'Europe, et une manifestation indiscutable de la volonté de l'Espagne. » — 28 octobre 1870.

damnation rétrospective de sa conduite envers nous. Le gouvernement italien insistant, il fut contraint (19 octobre) de demander cette autorisation des puissances, y compris celle de la France dont il avait cru devoir se passer pour le Hohenzollern. Enfin l'article 3 du traité de Berlin, du 13 juillet 1876, intervenu comme conclusion de la guerre de la Russie contre la Turquie, stipule qu'« aucun membre des dynasties régnantes des grandes puissances ne pourra être élu prince de Bulgarie ».

Il ne nous restait donc qu'à rechercher de quelle manière s'était exercé ce droit d'exclusion réservé aux grandes puissances, sans violer le principe supérieur de l'indépendance des peuples. La Conférence de Londres était partie de cette idée que tout droit, celui des nations comme celui des individus, est limité par le droit d'autrui, et que si toute nation est libre de s'organiser et de se choisir comme Roi qui lui plaît, il ne lui est pas permis de menacer la tranquillité d'un peuple voisin par le choix qu'elle fait. Et elle avait autorisé Louis-Philippe à empêcher, s'il y avait lieu, par la force, l'élection du duc de Leuchtenberg. Cette décision de la Conférence ne tarda pas à être considérée comme un abus de pouvoir et l'Europe n'y persista pas. Elle trouva excessif que le simple choix d'un monarque, indépendamment de tout fait de sa part, pût être considéré comme un acte agressif autorisant une intervention : une nation n'avait à rendre compte à personne de l'usage

bon ou mauvais qu'elle avait fait de sa souveraineté. On avait au contraire consacré le droit de demander au chef de la famille royale à laquelle appartenait le prince élu de refuser son consentement sans lequel l'élection ne pouvait aboutir à un résultat pratique : ainsi l'équilibre des forces européennes était maintenu sans qu'aucune atteinte fût portée à l'indépendance d'un peuple.

On a toujours procédé de la sorte dans tous les cas où il y avait lieu d'appliquer l'exclusion internationale. A l'occasion de la candidature du duc de Nemours, la prohibition de l'Angleterre s'était adressée à la France, non à la Belgique. C'est à Louis-Philippe qu'elle avait notifié sa volonté d'empêcher, même par la guerre, l'accession au trône du fils du Roi[1]. De même, en 1862, les puissances avaient pesé sur l'Angleterre et la Russie, et non sur la Grèce, pour écarter du trône le fils de la Reine et l'allié du Tsar. C'est encore à Louis-Philippe et non à l'Espagne que l'Angleterre avait intimé la prohibition du mariage de la reine Isabelle avec un prince d'Orléans. En 1865, ce fut le roi Léopold, et non le comte de Flandres, auquel la couronne avait été offerte par les Roumains, qui traita l'affaire, et ce fut son ministre belge Rogier qui notifia le refus. En 1866, les Russes et les Turcs, mécontents de l'élection de Charles de Hohenzollern au principat de Roumanie,

1. Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. II, p. 145-243. Thureau Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*.

exprimèrent leur déplaisir à Berlin, et non à Bucharest. Ainsi nous étions en possession d'une seconde règle certaine : pour empêcher l'intronisation d'un prince étranger dont la famille gagnerait par là en influence, il fallait s'adresser au chef de cette famille et non au peuple qui élit.

II

Ces deux règles générales, ainsi dégagées de l'analyse des faits, étaient-elles applicables à la candidature Hohenzollern? D'abord il nous parut qu'en aucun pays ces règles ne s'imposaient plus qu'en Espagne. L'Espagne isolée dans sa péninsule, au bout de l'Europe, n'est en contact direct qu'avec la France. Il en résulte pour nous une sécurité ou une menace, suivant qu'elle nous est favorable ou contraire. De là les longs différends qui avaient séparé les deux peuples. Des deux côtés on avait tenté une absorption impossible : Philippe II avait rêvé de placer sa fille Isabelle sur le trône de France; Louis XIV, en asseyant son petit-fils sur celui de Madrid, lui avait conservé ses droits éventuels à la couronne de France. Le traité d'Utrecht (1712) condamna les deux prétentions et établit comme une maxime fondamentale du droit européen que la sécurité de l'Europe ne permettait pas de réunir les deux couronnes et qu'elles devaient rester indépendantes et séparées. Le Prince à qui elles

tomberaient en partage en même temps, par suite d'une circonstance quelconque, serait contraint d'opter et de résigner l'une ou l'autre [1]. La France n'a jamais contesté l'autorité de cet arrangement. Napoléon Ier a voulu implanter à Madrid une royauté napoléonienne afin de ne pas laisser sur ses derrières une dynastie ennemie; il n'a pas songé à annexer l'Espagne. La Restauration est allée y protéger un roi contre la révolte, elle n'a pas songé non plus à se l'annexer. Mais la réserve que la France a imposée à son ambition a pour condition que ses rivaux en Europe en subiront une pareille, et elle n'aurait pas renoncé à s'étendre au delà des Pyrénées si l'Espagne avait gardé la liberté de se donner aux puissances rivales en état de la menacer. Il n'est pas un homme d'État français qui ne l'ait constaté : Chateaubriand, Berryer, Thiers, Guizot, Mignet sont inépuisables en démonstrations à ce sujet et ç'a toujours été un axiome indiscuté de la diplomatie française que si notre intérêt est uniquement du côté du Rhin tant que nous sommes sûrs de l'amitié de l'Espagne, il l'est encore plus du côté des Pyrénées si elle est sous l'influence d'une puissance ennemie.

Le premier soin de quiconque sera seulement jaloux de la grandeur de la France, ce sera de nous créer des difficultés de l'autre côté des Pyrénées, de nous attacher, en quelque sorte, un boulet au pied et de nous mettre entre deux

1. Duc de Broglie, discours du 14 janvier 1847.

feux. L'hostilité de l'Espagne aux mains de l'Angleterre a été une des principales causes des revers de Napoléon Ier. Si, en 1814, lorsqu'il se battait dans les plaines de la Champagne avec une poignée d'hommes, il avait eu auprès de lui l'armée que commandait le maréchal Soult et l'armée du maréchal Suchet, assurément, il eût repoussé la coalition. On a donc toujours établi comme une exigence de notre sécurité qu'il nous faut à Madrid une politique amie[1]. Aucun gouvernement sérieux n'a méconnu cet intérêt permanent. Quand Palmerston eut la singulière idée de substituer au duc d'Aumale un Cobourg comme mari de la Reine, notre ambassadeur à Madrid, Bresson, écrivit : « Je regarde un prince allemand en Espagne comme le coup le plus pénétrant, le plus sensible à l'honneur de la France et à l'orgueil, à l'existence peut-être de notre dynastie[2]. » Et Louis-Philippe, qui n'était pas chercheur de querelles, fit une opposition déclarée à cette candidature qui lui fut un véritable cauchemar. Le ministre anglais ayant observé : « Je ne vois pas en vertu de quelle loi vous intervenez dans cette question; la reine d'Espagne doit rester libre de choisir le mari qui lui plaît », notre chargé d'affaires Pageot lui ferma la bouche d'un mot : « Dans ce cas, si la reine Isabelle désire épouser le duc d'Aumale, vous ne vous y opposerez pas? — Ah! fit le ministre, il s'agirait alors de

1. Voir *Empire libéral*, t. I, p. 277.
2. 21 septembre 1844.

l'équilibre de l'Europe : ce serait différent. » Et le Cobourg, comprenant qu'il était impossible de s'installer en Espagne malgré l'opposition de la France, retira de lui-même sa candidature. Une troisième règle nous devint donc évidente : c'est que la France a un droit et un intérêt particulier à faire respecter en Espagne le principe imposé à toutes les puissances de ne pas accepter pour l'un de leurs princes une couronne quelconque sans l'autorisation des autres puissances.

Léopold de Hohenzollern, quoique son père ne régnât pas, appartenait incontestablement à la famille régnante d'une grande puissance signataire du protocole organique de février 1831. Sans doute les deux maisons sont séparées depuis plus de six cents ans, la branche princière n'a aucun droit d'hériter de la couronne prussienne, et elle est catholique ; mais, par un pacte de famille, elle est considérée comme ligne collatérale et ses princes comme apparentés à la famille royale de Prusse. Un statut a précisé sa situation légale et ses obligations d'obéissance vis-à-vis du chef de la famille. Nous avons vu comment les Hohenzollern se sont toujours rigoureusement astreints à cette obligation, en 1866 et pendant toute la négociation de leur candidature en Espagne. Leur prince le plus éminent, Charles de Roumanie, n'a négligé aucune occasion d'attester que lui et les siens appartenaient à la famille des Hohenzollern de Prusse. Dans une visite à Zollern, il

porte un toast, aussitôt télégraphié au roi Guillaume, dans lequel il dit : « Quoique je sois aujourd'hui prince de Roumanie, je suis et je reste un Hohenzollern ; aussi ai-je à cœur, me trouvant dans le burg ancestral, de boire à la santé du chef suprême de notre famille. Vive le roi Guillaume[1] ! » Il ne signe pas son contrat de mariage avant d'avoir obtenu l'approbation du roi. Il avait spécialement demandé qu'on maintînt cette règle « afin de documenter ainsi qu'il faisait partie de la maison de Hohenzollern[2] ». Quand, en 1870, il eut un enfant : « Je m'efforcerai, dit-il, de donner à ce premier enfant, né à l'époque la plus glorieuse de l'Allemagne, une éducation qui le rende digne de la lignée des Hohenzollern[3]. »

Le prince Léopold, devenu roi d'Espagne, n'eût point pensé, parlé, agi autrement. Son obéissance au roi de Prusse était si entière qu'il n'osa prolonger un séjour aux Tuileries parce que l'autorisation lui en avait été refusée de Berlin. L'ambassadeur italien Tornielli, lié avec lui, m'a raconté que comme il essayait de le retenir un soir un peu tard, le prince lui dit : « C'est impossible, il faut que je me lève de bonne heure : je déjeune à huit heures. — Eh bien ! vous déjeunerez plus tard. — C'est impossible, c'est l'heure du déjeuner du Roi. — Vous déjeunez donc avec lui ? — Non. » Il se croyait

1. Charles de Roumanie, 26 octobre/7 novembre 1869.
2. Charles de Roumanie, 31 octobre/12 novembre 1869.
3. Du même, 28 août/9 septembre 1870.

obligé de déjeuner à la même heure que le Roi, même en dehors de sa présence ! Nous connaissons d'ailleurs ses sentiments à notre égard. Après la bataille de Sedan, Bismarck chevauchait par une nuit obscure aux côtés d'un général prussien, en se rendant à son quartier. La conversation tomba sur l'origine de la guerre; Bismarck raconta la négociation touchant la candidature. Il exprima la pensée que le prince de Hohenzollern serait devenu Espagnol, et qu'il aurait oublié son origine allemande. Le prince, qui chevauchait derrière lui, à quelque distance, s'écria : « Je vous prie de croire qu'en devenant Espagnol, je n'aurais jamais oublié que je suis un Allemand. » Et il protesta énergiquement contre la possibilité de lui supposer des sympathies françaises[1]. S'il n'avait pas oublié sa qualité de prince allemand sur le trône d'Espagne, le roi de Prusse s'en serait immanquablement souvenu et lui aurait, dans les cas difficiles, prêté une assistance familiale. Le Roi et Bismarck soutenaient qu'ils ne se mêleraient pas de ses affaires, mais ils avaient donné les mêmes assurances lorsque Charles de Hohenzollern s'était installé en Roumanie. Cependant le Roi disait à son ministre à Bucharest, Keyserling : « Maintenant que mon cousin Charles est en Roumanie, nous avons, sinon par des traités, du moins moralement, le devoir de le soutenir aussi bien et autant que possible[2]. » Cette qua-

1. Bismarck, *Souvenirs*, t. II, p. 94.
2. *Charles de Roumanie*, 4-16 juillet 1868.

lité de princes prussiens de cette branche des Hohenzollern était tellement notoire que, voulant rendre honneur au prince Charles, à son passage à Vienne, l'empereur François-Joseph, pour la première fois depuis 1866, revêtit le grand cordon de l'Aigle Noir prussien, et Prim, dans son discours du 11 juin, et dans les circulaires de ses ministres, invoque comme titre principal du candidat « qu'il fait partie de la famille d'une des plus grandes puissances d'Europe ». Et l'on eût trouvé naturel qu'un prince ainsi recommandé fût placé sur le trône d'Espagne? Nous ne nous arrêtâmes pas au sophisme tudesque qui soutenait que les Hohenzollern étant alliés aux Napoléon, leur candidature était aussi française qu'allemande. Palmerston avait usé de ce stratagème lorsqu'il voulut faire d'un Cobourg le mari de la Reine. — N'était-il pas, disait-il, le parent par alliance de la reine des Belges, le beau-frère de la princesse Clémentine, le frère de la duchesse de Nemours? — Louis-Philippe répondit que sans doute Cobourg était tout cela, mais qu'il était avant tout Allemand. Et il ne s'arrêta pas à l'argument. Si ce mélange d'alliances devait être pris en considération, toutes les familles européennes étant plus ou moins liées entre elles, la règle deviendrait caduque. Nous ne fûmes pas arrêtés non plus par cette observation que le prince, en appartenant à la famille royale, n'était pas investi d'un droit de succession à la couronne. Leuchtenberg et Murat ne jouissaient pas davantage

d'un droit successoral et celui de Montpensier et d'Alfred était si éloigné qu'il ne deviendrait certainement pas une réalité : cependant ils avaient tous été exclus des trônes de Belgique, de Grèce et de Naples. Il est donc incontestable, et ceci nous fournit notre quatrième certitude, que Léopold entrait dans la catégorie de ceux auxquels il était interdit d'accepter une couronne sans le consentement préalable de l'Europe et que, dans aucun cas, la France n'avait eu un intérêt plus manifeste, plus impérieux d'invoquer la règle internationale et de conjurer un péril permanent.

III

Le moyen le plus sûr de conjurer ce péril ne serait-il pas de laisser le prince Léopold courir librement l'aventure? On nous le conseillait fort. Le fier peuple espagnol ne s'accommoderait pas longtemps d'être régi par un prince étranger; il ne tarderait pas à nous en débarrasser et le sort du Hohenzollern allait être celui réservé plus tard à l'Italien Amédée. La « fierté intraitable du peuple espagnol » est un de ces lieux communs irréfléchis dont il faut beaucoup rabattre. De quel ton de prophète Talleyrand, Royer-Collard, Foy n'en avaient-ils pas menacé les Bourbons? L'armée française, qui devait, selon eux, y périr encore une fois, n'y avait trouvé que des triomphes faciles.

Les longues guerres civiles avaient émoussé les ardeurs; l'indifférence, la lassitude avaient gagné ce peuple et les observateurs attentifs étaient frappés de sa docilité aux influences étrangères, devenues une condition de succès, dont chacun recherchait l'avantage[1]. L'insuccès d'Amédée ne prouve pas contre ces affirmations. Sans l'assassinat de Prim, le prince savoisien se fût maintenu; même sans ce puissant appui il eût assis sa royauté s'il eût montré plus d'expérience, de décision, de capacité, de sérieux. Par malheur, s'il était brave, généreux, modeste, il ne connaissait pas les hommes et connaissait trop les femmes; il n'avait pas l'aptitude aux affaires; il aimait le plaisir etpas le travail, il manquait du sang-froid nécessaire à régir un peuple en révolution. L'armée lui resta constamment fidèle; dans le Parlement il garda une majorité dévouée; Ruiz Zorrilla et ses amis le servirent avec intelligence et loyauté[2]; il s'aban-

1. « L'Espagne n'est plus l'Espagne de 1808. En 1823, on y est entré et on n'a pas péri. Elle est fatiguée plus qu'aucun autre pays. Il n'y a plus qu'une masse honnête qui souhaite qu'on la délivre des excès de tous les partis... » (Thiers, 14 janvier 1837.) — « Votre Grâce connaît trop bien ce pays pour qu'il soit nécessaire de m'étendre sur la manière dont l'influence étrangère y est considérée et acceptée par ceux-là mêmes qui proclament le plus hautement leur indépendance nationale. La reconnaissance de la reine par l'Angleterre et la France a suffi pour faire pencher à l'instant la balance en sa faveur. » (Villiers, depuis lord Clarendon, au duc de Wellington, de Madrid, 7 décembre 1834.)

2. Voir la brochure déjà citée de Zorrilla qui réfute péremptoirement les accusations mensongères dont on l'a chargé

donna lui-même : il n'a fui ni devant l'insurrection, ni devant le pronunciamiento, ni devant une obstruction parlementaire, ni devant une trahison ; il s'est retiré devant son propre découragement, il a cédé aux suggestions de sa femme, qui, intelligente et cultivée, était, par sa dévotion étroite, hors d'état de s'accommoder aux nécessités d'une royauté démocratique. S'il avait préalablement consulté Victor-Emmanuel comme l'en suppliait Zorrilla, il ne serait point parti. Un Hohenzollern, plus sérieux, plus décidé, plus âpre, soutenu et guidé par Bismarck, n'eût pas déserté le trône : où Couza avait échoué, le prince Charles s'était maintenu ; où Amédée a défailli le prince Léopold eût gagné la partie, même s'il n'avait pas eu la capacité hors ligne de son frère de Roumanie.

Le conseil de renoncer à notre droit d'exclusion en Espagne n'était donc pas bon à suivre. Il fallait au contraire l'exercer avec plus de sollicitude là qu'ailleurs. Un agrandissement aussi subit et aussi considérable que celui de la Prusse avait trop déplacé en sa faveur l'équilibre des forces pour que, malgré nos désirs pacifiques, nous pussions autoriser un accroissement nouveau de puissance ou même d'influence qui n'eût pas été un exercice strict du droit d'une nation indépendante, telle que l'entrée volontaire des États du Sud dans la Confédération du Nord. Qui aurait osé conseiller d'abandonner aux

pour couvrir une défaillance princière. Ruiz Zorrilla m'a verbalement confirmé tous ces faits.

vainqueurs de Sadowa la Hollande ou les cantons allemands de la Suisse? Il n'eût guère été moins imprudent de laisser un prince prussien s'implanter en Espagne. La Prusse, qui se rapprochait de l'Italie par le Saint-Gothard, nous eût étreints de tous les côtés, entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. Plus puissante que l'Autriche de Charles-Quint, elle aurait eu, comme le rival de François Ier, sa branche espagnole en même temps que sa branche prussienne ; ce danger, contre lequel avaient lutté François Ier, Henri IV, Mazarin, Lionne, Louis XIV, se serait dressé devant nous et nous aurions eu trois factionnaires prussiens, trois Hohenzollern, à l'embouchure du Danube, aux Pyrénées, au passage du Rhin.

Les Allemands ont feint de railler cette évocation du souvenir de Charles-Quint ; c'est leur Bismarck qui l'a faite avant nous. Dans son rapport au Roi il disait[1] : « Le prestige de la dynastie des Hohenzollern, le légitime orgueil avec lequel la Prusse regarde sa Maison royale, et l'Allemagne entière s'habitue à nommer ce nom comme une propriété de la nation, cet élément de fierté nationale qui réside dans le prestige manifeste de la dynastie, contribuera dans une large mesure à développer le sentiment monarchique, si cette maison souveraine prend en Europe une place qui n'a d'analogie que dans les antécédents de la maison de Habs-

1. Keudell, p. 395.

bourg. » C'est encore Bismarck qui a indiqué les conséquences pratiques qu'auraient produites contre nous cet établissement d'un Hohenzollern en Espagne, qui, maître de l'armée d'une nation dans laquelle fermente constamment une haine sourde contre la France, nous aurait menacés par les Pyrénées pour aider le chef de sa famille à venir à bout de nous sur le Rhin. Il dit dans le même rapport au Roi : « Pour les rapports avec la France, il serait avantageux d'avoir à son autre extrémité un pays sur les sympathies duquel nous pourrions compter, avec les sentiments duquel la France aurait à compter. Supposons que dans une guerre entre l'Allemagne et la France, la situation en Espagne soit ce qu'elle était sous Isabelle la Catholique; supposons d'autre part qu'il y existe un gouvernement favorable à l'Allemagne : la différence entre ces deux situations s'élèvera pour nous jusqu'à deux corps d'armée. Dans le premier cas, des troupes françaises seraient relevées par des troupes espagnoles; dans le second cas, les Français devraient laisser un corps d'armée sur la frontière d'Espagne [1]. »

Nous ne prenions donc pas « une puce pour un éléphant », et nous ne nous forgions pas des fantômes lorsque nous considérions un Hohenzollern à Madrid comme une sérieuse menace à notre sécurité. Ici je reviens à mon *leitmotiv*. Si cette candidature était aussi inoffensive, si

1. Ce rapport est donné par Keudell, *Bismarck et sa famille*, 1846-1872. Traduction Lang, p. 395.

même elle était dans notre intérêt, car on allait jusque-là, pourquoi donc Bismarck, qui n'aimait pas à faire les choses sans profit, a-t-il pris si passionnément en mains son succès? Pourquoi a-t-il présenté au prince son acceptation comme l'accomplissement d'un devoir patriotique prussien? Pourquoi en a-t-il gardé si jalousement le secret? Keudell nous représente Bismarck comme un innocent se lançant dans cette affaire sans savoir où cela le conduirait, après quoi il raconte : « Bismarck a repris la question du trône d'Espagne, abandonnée contre son vœu au début d'avril, et, par une action indirecte ininterrompue, il a fini par décider le prince héritier à une déclaration sans laquelle la guerre n'eût pas éclaté en juillet 1870[1]. »

Existât-il quelque doute sur le caractère antijuridique de la candidature et quelque exagération dans les périls que nous en redoutions, elle n'en eût pas moins été un acte offensant dans les relations tendues créées par les événements de 1866. En l'état de défiance ombrageuse où se trouvaient placées, l'une vis-à-vis de l'autre, la Prusse et la France, par suite des fanfaronnades réciproques, et des excitations du parti national à Berlin, et de Thiers et de ses amis à Paris, la seule conduite à tenir était d'éviter toute affaire, et de donner ainsi au bon sens le temps de calmer les passions, et aux intérêts la force de les dompter. Entre deux

1. Keudell, Bismarck, p. 400.

peuples amis, on peut risquer des affaires douteuses et s'exposer à donner ou recevoir des refus; entre deux peuples inquiets, en éveil l'un contre l'autre, toute discussion est une imprudence parce qu'elle surexcite l'amour-propre, et, comme Talleyrand le disait à Madame Adélaïde, « entre grandes nations on ne peut calculer ce que ce genre de blessure peut amener ». Assurément, en soi, rien n'était plus inoffensif que d'intercéder en faveur des populations malheureuses du Sleswig septentrional, ou d'inviter publiquement la Prusse à un désarmement réciproque : nous eussions été cependant de pauvres têtes si nous nous étions engagés dans ces démarches, sans prévoir que, tombant dans le foyer ardent des méfiances allemandes, elles seraient considérées comme des provocations. Lorsque deux nuages sont chargés d'électricité, si un vent propice ne les éloigne, l'explosion est inévitable. Un jour le grand Hongrois Deàk passait par un village à chaumières. — « Est-ce qu'il est interdit de fumer dans ce village? demanda-t-il. — Ce n'est pas interdit, lui répondit un paysan, mais un homme de bien se gardera toujours d'allumer sa pipe au milieu de ces matières inflammables. »

La presse et l'opinion françaises ne se trompaient donc pas et ne cédaient pas à un mouvement irréfléchi de chauvinisme en manifestant leur indignation contre la candidature prussienne. Elles étaient dans l'erreur lorsque, établissant un rapport de dépendance entre cette

candidature et les événements de 1866, elles la repoussaient comme la dernière goutte, insignifiante en elle-même, redoutable seulement parce qu'elle tombe dans un vase plein : c'était un flot plus que suffisant à emplir tout d'un coup à lui seul un vase vide. Nul ombrage n'eût-il existé entre la Prusse et nous, nos relations depuis Sadowa eussent-elles été affectueuses et confiantes, elle n'en eût pas moins gardé son caractère de menace. Les mauvais procédés antérieurs de cette Prusse, ses ingratitudes, ses provocations envenimaient le grief, et ce qui n'eût été, sans cette aggravation, qu'une entreprise ambitieuse à contrecarrer devenait par elle une offense à ressentir si on ne voulait pas en être irrémédiablement déconsidéré. Ceux qui n'en sont pas persuadés n'ont qu'à fermer ce livre, car ils ne comprendront rien aux événements qui vont se dérouler.

IV

La conclusion de notre étude fut donc que nous ne nous associerions pas à ceux qui, dans l'affaire Hohenzollern, ne voyaient qu'un prétexte de réparer notre inaction de 1866, de prendre notre revanche de Sadowa et d'empêcher les développements ultérieurs de la victoire prussienne ; au contraire, nous seconderions de toute notre force la résistance à une candidature qui était à la fois une provocation

et un péril. Gramont, s'il eût été libre de suivre ses inclinations particulières de diplomate appartenant à la vieille école, n'eût pas répugné à généraliser la querelle, au lieu de la renfermer strictement dans une question particulière, mais c'eût été au prix d'une rupture immédiate avec moi, puisque jamais je n'aurais accepté de devenir l'ennemi de ce principe des nationalités que j'avais défendu pendant tant d'années. Et dans cette rupture l'avantage n'eût pas été de son côté, car je lui avais expliqué, avant son entrée au pouvoir, mes vues d'abstention bienveillante envers le mouvement germanique et il s'y était résigné. Comme il était loyal, il n'essaya pas de revenir sur cet accord, et il fut bien entendu que, quoi qu'on dît autour de nous, il ne serait jamais question de Sadowa et de ses suites, mais uniquement de la candidature et de ses impossibilités. Nous fûmes encore plus facilement d'accord sur les moyens à employer contre cette candidature : ce seraient uniquement ceux qui avaient été consacrés par le droit international en vigueur, contre lequel la Prusse serait d'autant moins recevable à s'élever que, depuis 1815, elle avait contribué à les établir de concert avec les autres puissances. Pour écarter la candidature, nous ne nous adresserions pas à l'Espagne, mais à la Prusse. Gramont et moi nous soumîmes à l'Empereur les conclusions auxquelles nous étions conduits. Il les approuva complètement sans aucune objection, et il autorisa Gramont à les mettre incontinent à exécution.

Les historiens allemands, notamment Ottokar Lorenz, un des moins partiaux, ont dit que, au fond, l'Empereur n'éprouvait pas un véritable ombrage de la candidature, que s'il l'avait repoussée, c'était pour complaire à l'Impératrice qui poursuivait contre cette famille une vengeance de femme : elle aurait conçu le projet d'un mariage entre la princesse Caroline, fille aînée du prince Joachim Murat, et le prince Charles de Hohenzollern[1]; le prince ayant préféré la princesse de Wied, l'Impératrice en aurait conçu un profond ressentiment et serait devenue l'intraitable adversaire de la candidature qu'elle avait d'abord favorisée. Ce fait aurait été révélé par le diplomate espagnol Arturo de Marcoartu. En marge de ce récit que je lui ai communiqué, l'Impératrice a écrit : « *Faux; j'ai été très bien avec tous les Hohenzollern. Marcoartu m'est inconnu.* » En effet, il n'y avait pas de princesse Caroline, fille de Joachim Murat, à marier; la princesse Caroline, fille de Lucien Murat, sénateur, était mariée depuis 1850 au baron de Chassiron. La seule personne de la famille dont il pût être question était la sœur de Joachim et de Caroline, Anna, jeune princesse d'un séduisant éclat de beauté et d'intelligence. Mme Cornu eut un instant l'idée de lui faire épouser le prince Charles. Autorisée par le chef de la famille, elle en parla à l'Empereur. Deux lettres de lui, l'une familière, l'autre officielle, indiquent pourquoi ce

1. Ottokar Lorenz, p. 242. — *Guillaume Lauser*, premier volume, p. 218.

projet échoua : « Ma chère Hortense, Je n'ai pas pu vous écrire plus tôt. Ce n'est pas facile de mettre d'accord plusieurs têtes féminines. Enfin, voici le résultat. Anna trouve le prince Charles très bien et l'acceptera. Seulement, la famille désire qu'il établisse son domicile à Paris, sauf à passer la moitié de l'année en Allemagne. Tel est l'ultimatum. Croyez à ma sincère amitié. » (25 décembre 1863.) — « Ma chère Mme Cornu, Nous ne demandons pas d'engagements par écrit, et nous n'exigeons pas que le domicile officiel soit fixé en France, mais ce que nous réclamons, au nom de la jeune personne et de la famille, c'est qu'il soit bien entendu, si le mariage se fait, que le jeune prince fera tous ses efforts pour partager son temps entre l'Allemagne et la France, autant que ses intérêts et ses convenances le lui permettront. Voilà ce que je vous prie d'écrire au prince de Hohenzollern. Croyez à ma sincère amitié. » (10 février 1864.) Le prince ne voulut pas accepter cette condition de séjour ; il renonça, et la princesse Anna épousa en 1865 le duc de Mouchy.

On n'attacha aucune importance aux Tuileries à l'échec du projet dont Mme Cornu et le prince de Hohenzollern avaient eu l'initiative et dont l'Empereur s'était mêlé beaucoup plus que l'Impératrice. Lorsque le prince Charles passa en Roumanie en 1866, il trouva, dans la bienveillance de l'Empereur, un appui qui excluait tout ressentiment. Et ce fut avec sympa-

thie que l'Empereur et l'Impératrice accueillirent, en 1869, son mariage avec la princesse de Wied. A aucun moment l'Impératrice n'eut à se prononcer ni pour approuver, ni pour blâmer une candidature dont elle n'entendit parler qu'en juillet 1870.

L'approbation que l'Empereur donna à notre projet de résistance était conforme à sa pensée constante : il l'avait fait connaître à Bismarck par Benedetti, à Silvela et à Prim par Mercier, et il est faux qu'il ait un jour exprimé un acquiescement au maréchal de Saldanha[1]. Les seules personnes auxquelles il n'ait pas notifié son opposition sont les princes de Hohenzollern eux-mêmes, parce qu'il eût cru leur faire injure en les supposant capables de cette félonie.

On n'a l'idée vraie d'une bataille qu'en distinguant entre les divers moments qui s'enchaînent et qui quelquefois se gênent, se contrarient ou s'annulent. Dans la bataille diplomatique que nous allons livrer, il faut distinguer entre cinq moments si l'on veut se rendre bien compte des péripéties qu'elle a traversées. Le premier

1. Saldanha, dans des Mémoires publiés à Londres, dit : « Quand en mai 1869, à la requête pressante de la princesse Mathilde, j'eus l'honneur de demander à l'Empereur s'il s'opposerait à l'avènement du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, il parut acquiescer, mais M. Rouher, le jour suivant, m'informa « que lui et tout le ministère s'y opposeraient et que toute la nation française serait avec eux dans cette opposition ». La princesse Mathilde, que j'ai interrogée, nie absolument avoir fait une telle démarche.

moment est la déclaration ministérielle du 6 juillet; le second, la renonciation du prince Antoine (11 juillet), le troisième, la demande de garanties de la Droite (12 juillet); le quatrième, le soufflet de Bismarck et la fabrication de la dépêche d'Ems (13 juillet); le cinquième, notre réponse au soufflet de Bismarck par notre déclaration de guerre du 15 juillet.

CHAPITRE III

PREMIER MOMENT :
DÉCLARATION MINISTÉRIELLE DU 6 JUILLET

I

L'agression étant manifeste, nous avions le droit, sans mot dire, de rappeler nos réserves, de les lancer à la frontière, et, quand elles y seraient massées, de dénoncer, par un parlementaire envoyé aux avant-postes, le commencement des hostilités. Nous donnâmes une grande preuve de modération en n'usant pas de notre droit incontestable de représailles immédiates. Nous fîmes plus : au lieu de discuter la conduite à suivre au cas où le Hohenzollern deviendrait roi, nous essayâmes d'empêcher qu'il ne le devînt. Nous résolûmes de déjouer le guet-apens et d'éviter la guerre par des négociations diplomatiques. Nous trouvâmes beaucoup d'incrédulité dans les hommes expérimentés à qui nous confiâmes notre dessein. L'un d'eux auquel je demandais de m'aider de ses lumières, me dit : « Je ne puis qu'approuver votre pensée humaine, car je déteste la guerre autant que vous, mais je doute que vous réussissiez. Ne

vous faites pas d'illusion ! Le secret gardé prouve que vous êtes en présence d'une trame fortement organisée et sûre d'elle-même ; comment pouvez-vous croire que Bismarck, que tout le monde, quoi qu'il dise, considérera comme l'auteur de cette trame, consentira à se désavouer ? Mais ce serait pour lui un désastre diplomatique qui le précipiterait en un seul jour du haut de son piédestal de 1866 ! Vous adresserez-vous à l'Europe afin qu'elle pèse sur sa volonté ? Mais où trouverez-vous l'Europe ? Gortchacow est entièrement à lui ; Granville et Gladstone le sont à moitié ; Visconti ne l'effraye pas, et il ne tient nul compte de Beust. Vous n'auriez qu'une chance, c'est qu'il fût trahi par un de ses deux complices, Prim ou Léopold de Hohenzollern ; mais vous ne pouvez pas l'espérer, car il a dû se les attacher par des engagements solides. D'ailleurs, si cette trahison inattendue le surprenait, soyez certain qu'il se relèverait, et que d'un coup de boutoir, il renverserait toute votre œuvre diplomatique. Il veut une guerre ; elle lui est nécessaire et, quoi que vous tentiez, il l'aura. Essayez cependant, car une belle tentative, même infructueuse, ne peut que vous honorer. » La manière dont nous avions été accueillis à Madrid et à Berlin le 4 juillet justifiait bien le pessimisme de ce diplomate. Cependant nous nous obstinions à vouloir négocier sans savoir comment.

Gramont et moi avions dégagé les règles internationales ; l'Empereur avait approuvé nos

conclusions théoriques; cela ne nous avançait guère : il y avait à trouver le moyen de ne pas tomber dans le précipice au bord duquel nous avaient acculés la précipitation de Prim et le persiflage de Thile. Le 5, à dix heures du matin, l'Empereur nous appela à Saint-Cloud, Gramont et moi, pour en délibérer. Si nous n'avions cherché qu'un prétexte de guerre, la conversation eût été courte : nous tenions ce prétexte, et le mettre en œuvre ne nous eût pas été difficile. Mais si nous étions décidés à repousser la candidature Hohenzollern, fût-ce par une guerre, nous désirions passionnément que cette candidature disparût sans guerre.

Beust, dont on nous a vanté la prudence, nous proposait un plan fort original : le gouvernement français déclarerait que, se sentant blessé par le procédé de la Prusse, le moins qu'il pût faire était d'interdire au prince Léopold de traverser son territoire pour se rendre à Madrid. Le prince candidat, ne pouvant passer par la France, s'embarquerait nécessairement, soit sur la Méditerranée, soit sur la mer du Nord. Le gouvernement français, aux aguets, prévenu par ses agents, ferait attaquer en mer le navire qui portait le prince et s'emparerait du corps du délit. On négocierait, on s'entendrait à merveille, car il allait de soi que la Prusse trouverait l'affaire toute simple, et l'incident serait terminé. On pense bien que nous ne discutâmes pas ce scénario d'opéra-comique où se retrouve l'amateur de calembours.

D'autres nous conseillaient de déclarer simplement que, dans le cas où Hohenzollern serait élu, nous retirerions notre ambassadeur, favoriserions les prétendants évincés, et laisserions entrer, par la frontière ouverte, carlistes et alphonsistes, fusils, poudre et chevaux. Ces tactiques tortueuses n'étaient pas de notre goût : nous les jugions avilissantes. Elles avaient, en outre, l'inconvénient de rendre l'affaire espagnole, ce que nous ne voulions point parce que Bismarck le voulait. En effet, le gouvernement du prince Léopold n'eût pas assisté bouche close à nos machinations; il se fût plaint, nous eût sommés d'y mettre un terme, eût répondu à l'hostilité par l'hostilité. Dans ce conflit la Prusse serait intervenue, et nous tombions dans une guerre contre l'Espagne et l'Allemagne réunies.

Le seul parti que nous discutâmes sérieusement fut celui d'une conférence. Si, avant le 20 juillet, date où devaient se réunir les Cortès, nous avions pu la convoquer, nous eussions certainement adopté ce parti, car le premier acte des puissances aurait été d'exiger de l'Espagne qu'elle reculât la date de l'élection et nous donnât ainsi le temps de nous retourner. Mais l'Espagne et la Prusse auraient d'accord refusé cette conférence; l'Espagne aurait invoqué son droit de nation indépendante à se régir comme il lui convenait, et la Prusse l'aurait d'autant plus soutenue qu'elle avait constamment repoussé le contrôle de l'Europe dans les arrangements

intérieurs de l'Allemagne. Les autres puissances auraient, avant de s'engager, discuté le programme à soumettre aux plénipotentiaires, d'où échanges de notes, de dépêches, de dupliques et de tripliques et des jours et des jours employés en pure perte. Au milieu de tout ce papier griffonné en vain, le 20 juillet serait arrivé et, comme Prim poussait son affaire à plein collier, nous aurions appris à la fois que les Cortès avaient élu le prétendant prussien, que celui-ci, plein de reconnaissance et de zèle, avait pris possession sans délai de son nouveau royaume. Et par cette voie comme par les précédentes, l'affaire serait devenue espagnole et nous aurions été placés entre une résignation impossible ou une guerre avec l'Espagne et la Prusse réunies. Personne qui ne s'en rendît compte. Metternich le dit à Gramont : « Si le prince Léopold arrive en Espagne, s'il y est acclamé, c'est à l'Espagne qu'il faudra faire la guerre. »

Ainsi, dans quelque direction que nous nous engagions, nous tombions toujours dans le gouffre. Nous en étions là, perplexes, anxieux, ne sachant à quoi nous résoudre, lorsque tout à coup une lueur traversa mon esprit. Je me rappelai que le 3 mai 1866, à la veille de la guerre entre la Prusse et l'Autriche, Thiers avait dit : « Quelle conduite faut-il donc tenir vis-à-vis de la puissance qui menace la paix de l'Europe? Je ne vous dis pas de lui faire la guerre. Mais n'y a-t-il aucun autre moyen de

lui faire arriver la vérité ? Je vais prendre toutes les formes, depuis la plus dure jusqu'à la plus douce, et il me semble qu'il n'y en a pas une qui ne dût réussir. Je ne conseille pas la plus dure, mais je sais des gouvernements qui l'auraient employée. Au fond, *quand on veut une chose juste, on peut être franc*, et, par exemple, qu'est-ce qu'il y aurait de plus juste que de dire à la Prusse : « Vous menacez l'équilibre « de l'Europe, vous menacez le repos de tout « le monde ; il est connu que c'est vous seule, et « point l'Autriche. Eh bien ! nous ne le souf- « frirons pas ! »

Récemment, dans la discussion de juin 1870, il était revenu sur cette idée : « On pouvait épargner ce malheur (Sadowa) à l'Europe, et un mot aurait suffi. » — « Bien ! m'écriai-je, voilà la marche indiquée. Prononçons ce mot que Thiers reproche à l'Empereur de n'avoir pas prononcé pour empêcher la guerre de 1866. Nous ne pouvons pas adopter la forme douce, car pour cela il faudrait causer et on nous le refuse. N'adoptons pas non plus la forme dure ; tenons-nous-en à la forme ferme. Notre cause est juste ; disons sincèrement ce que nous ne permettrons pas. Si nous n'avions devant nous que Bismarck, Prim, Léopold de Hohenzollern, ce mot serait inutile et nous serions nonobstant amenés à la guerre, car il n'est pas supposable qu'aucun des trois compères manque à l'engagement pris envers les autres. Mais, à côté de Bismarck, il y a le Roi qui, d'après nos rensei-

gnements, s'est lancé à contre-cœur dans cette aventure; il y a, à côté de Prim, Serrano qui nous est sympathique et ne sera pas fâché de jouer un tour à son Maire du palais; à côté du prince Léopold, il y a le prince Antoine, homme prudent facile à épouvanter; en dehors des puissances directement intéressées, il y a la Russie dont le Tsar désire énergiquement la paix, dans la conviction que la guerre déchaînerait la révolution, son cauchemar; il y a l'Angleterre dont les ministres sont opposés systématiquement à tout remuement belliqueux : Tsar et ministres sortiraient peut-être de la mollesse d'une assistance froide s'ils voyaient surgir devant eux la possibilité d'un conflit redouté. Et alors pourraient s'ouvrir ces négociations officielles ou officieuses qu'on nous refuse. Puisqu'on ne nous accorde pas le tête-à-tête diplomatique, il ne nous reste d'autre ressource que de faire entendre du haut de la tribune aux deux puissances complices ce que l'une ne veut pas comprendre, ce que l'autre ne veut pas entendre, et de réveiller une Europe engourdie.

Gramont entra immédiatement dans mon point de vue et trouva dans sa mémoire de diplomate des exemples de déclarations qui, dans des cas pareils, avaient, par leur énergie, sauvegardé la paix. L'Empereur se rappela aussi deux faits significatifs de sa propre histoire. L'Angleterre réclamait de la Grèce le paiement d'indemnités en faveur de certains de ses sujets

et notamment de Pacifico, juif de Gibraltar. La France offrit ses bons offices à la condition acceptée que le blocus et les représailles anglaises seraient suspendues pendant la tentative d'accommodement. Le baron Gros est chargé de la négociation. Tout à coup, le ministre anglais Wyse prétend que le négociateur français lui a notifié ainsi qu'au gouvernement grec la fin de sa mission et ordonne le renouvellement des hostilités. Gros conteste et proteste; on ne l'écoute pas. Alors Drouyn de Lhuys, ambassadeur à Londres, est rappelé, et le général Lahitte, ministre des Affaires étrangères, monte à la tribune de notre assemblée et déclare, au milieu d'une approbation vive et prolongée sur tous les bancs de la majorité, « que le gouvernement de la République avait cru de son devoir de demander au gouvernement anglais des explications; la réponse qui nous avait été faite ne se trouvant pas telle que nous avions le droit de l'attendre d'après les bons rapports existant entre les deux pays, le président de la République avait rappelé de Londres son ambassadeur ». Cette déclaration était plus que l'affirmation de notre droit : elle impliquait une accusation publique de duplicité. Et à qui était-elle adressée? A l'altier Palmerston, le plus ombrageux de l'ombrageuse Angleterre. Vit-il, dans notre déclaration, une volonté de provoquer la guerre? Du tout, il la reçut comme un avertissement de nature à amener en effet la guerre s'il était dédaigné. Il répondit « qu'il

n'avait jamais voulu manquer de respect au gouvernement français et qu'il ne croyait pas avoir mérité l'accusation d'avoir rompu un engagement ». Il ajouta qu' « en vue des nombreux, grands et importants intérêts, non seulement anglais et français, mais européens, qui exigeaient une bonne entente entre l'Angleterre et la France, il espérait que son gouvernement ne commencerait pas une *querelle d'Allemand* entre les deux pays[1] ». Et avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, le différend s'arrangea, tout à l'honneur de la France. L'Empereur cita en outre le récent exemple du Luxembourg, lorsque, ne pouvant acquérir ce territoire, il se réduisit à exiger l'évacuation de la citadelle par les Prussiens; son ministre, Moustier, avait procédé par une déclaration lue à la tribune même, et cette publicité résolue, loin de rendre la guerre inévitable, avait facilité la conclusion de l'arrangement. Et cependant alors Bismarck ne refusait pas de négocier, tandis qu'aujourd'hui il nous congédiait sans un mot.

C'était donc le cas d'imiter ces précédents. L'expérience ne démontrait pas seulement que des déclarations nettes ont presque toujours empêché des complications irréparables, elle enseigne que la mollesse des gouvernements à notifier leurs intentions a souvent amené des guerres que plus de netteté de paroles eût prévenues. Tous les politiques anglais, sans dis-

1. Voir aux Eclaircissements, page 568.

tinction de parti, Palmerston comme Disraëli, ont été d'accord à proclamer qu'en 1853, une fermeté plus résolue de langage eût arrêté Nicolas. Lord Derby accusa formellement le ministère « d'avoir trompé le Tsar en lui laissant croire que l'Angleterre ne s'opposerait jamais par les armes à l'envahissement de la Turquie. Alors il n'aurait pas pris la patience pour de l'irrésolution et l'inaction comme un indice de soumission. »

En décidant que nous exprimerions nos volontés par une déclaration formelle, nous ne commettrions pas une témérité de l'inexpérience et du dépit, nous nous conformerions à la pratique en quelque sorte classique de la diplomatie. L'Empereur chargea Gramont de préparer une déclaration qui serait soumise, dans le Conseil du lendemain, à l'approbation de nos collègues.

II

Ce jour-là, vers les deux heures, Cochery, député du Centre gauche, se rendait tranquillement à la séance du Corps législatif. Thiers, dont il était un des lieutenants, l'aborde, appelle son attention sur la gravité de l'affaire espagnole et le presse de déposer une interpellation. Cochery y consent. Toutefois, avant de la remettre au président, il me fait demander par deux de ses collègues, Planat et Genton, si je voyais quelques inconvénients à ce dépôt. Des

négociations eussent-elles été alors en cours, ou eussions-nous l'espérance d'en nouer quelque part, je n'aurais pas accepté, et Cochery et ses amis n'eussent pas insisté. Mais j'avais le télégramme par lequel Lesourd nous instruisait du refus catégorique de Thile d'entrer en explications. Dès lors, l'interpellation n'offrait plus d'inconvénient. Au contraire, elle nous fournissait l'occasion toute naturelle de placer une barrière entre l'entreprise de la Prusse et la date du 20 juillet, et de porter à la tribune la déclaration que nous avions décidée le matin. Ainsi autorisé, Cochery se lève et déclare qu'il demande à interpeller le gouvernement sur la candidature éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne. « Aussitôt on l'entoure, on le presse, on le fête, on lui conseille de frapper ferme et fort : il faut dire que la mesure est comble [1]. »

Notre pensée préconçue eût-elle été vraiment d'assaillir la Prusse, notre susceptibilité n'eût-elle été qu'une comédie, et notre véritable préoccupation de ne pas laisser échapper une guerre désirée, combien il nous eût été facile dès lors de la déchaîner ! Gramont n'avait qu'à se lever, après Cochery, et donner lecture du télégramme de Lesourd, en l'accompagnant de quelques commentaires enflammés : une acclamation générale eût répondu à ces excitations et les résolutions décisives eussent été

1. Journal *le Soir*, Échos de la Chambre.

adoptées séance tenante. Nous restâmes silencieux.

Les ennemis du « fatal parlementarisme » ont accusé Cochery d'avoir contribué à créer dans le pays le mouvement d'opinion qui a précipité la guerre et ils l'en ont, en quelque sorte, rendu responsable. Aucune accusation n'est plus puérile. La conduite de Cochery a été irréprochable et il n'est ni de loin ni de près responsable de la guerre. Son interpellation ne révélait pas un fait ignoré ; elle était le témoignage et la conséquence, non la cause de l'émotion publique ; il était impossible que le Parlement restât indifférent à un fait dont tout le pays s'occupait, et s'il n'y avait pas eu de Parlement, le gouvernement eût été obligé de s'expliquer par une note au *Journal Officiel*, comme il le fit en 1856 et en 1859. Les termes de l'interpellation, il est vrai, par l'évocation de la *famille royale de Prusse*, n'étaient pas inoffensifs. Mais comment eût-on trouvé une formule quelconque de laquelle ne s'échappât point l'inquiétude causée par l'insolente entreprise?

L'interpellation de Cochery eût-elle été intempestive, le coupable ne serait pas celui qui, avant de la faire, avait interrogé le gouvernement, mais le gouvernement qui ne l'avait pas rejetée, comme l'y autorisaient les règles du « fatal parlementarisme ». En effet, les vieux parlementaires nous ont reproché notre acceptation et admirent la boutade de

Doudan sur ce sujet : « Je vois d'ici Désages[1] apprenant que le maréchal Prim propose le prince Léopold de Hohenzollern pour le trône de Philippe V. Il aurait mis la lettre dans sa poche et y aurait rêvé trois fois vingt-quatre heures en regardant venir les nouvelles avant d'aller prendre la Chambre pour confidente de ses ennuis. » Nous aurions gardé plus de trois fois vingt-quatre heures dans notre poche la désagréable nouvelle si tout le monde ne l'avait lue en même temps que nous ou auparavant dans les gazettes de tous les pays. L'agence Havas l'avait répandue dans la journée du 3, au moment même où nous l'apprenions. Comment aurions-nous pu la cacher ? Quand nous nous expliquâmes à la tribune, la presse mondiale en parlait depuis trois jours ! C'est ce que Désages aurait répondu à M. Doudan.

Le soir du 5 juillet, ma réception officielle fut plus nombreuse que de coutume. On ne s'y entretenait que de l'interpellation. On l'approuvait fort et on m'engageait de tous les côtés à y répondre en termes énergiques. Lyons y étant venu, je lui exprimai nos sentiments avec un abandon inspiré par la confiance. Cette confiance était entière. Les assertions de maints diplomates sont suspectes, soit parce qu'ils entendent mal, soit parce qu'ils répètent de travers : la droiture et le sérieux de Lyons étaient à toute épreuve ; le priait-on de ne point se souvenir d'une conver-

1. Ce Désages était le chef de la direction politique, renommé pour sa capacité.

sation, il était muet; l'autorisait-on à s'en servir, il la reproduisait presque mot à mot. Il était, comme Walewski, de ceux dont les rapports devaient être considérés comme vrais. Je ne me crus tenu à aucune réticence avec lui. — « Vous savez, lui dis-je, combien je suis peu contraire au mouvement de libre expansion intérieure de l'Allemagne ; je n'en ressens que plus vivement l'injure inattendue qu'elle veut nous faire subir et l'indignation que j'en éprouve n'est pas moindre que celle du public. Soyez bien persuadé, et instruisez-en votre gouvernement, qu'il est impossible que nous permettions à un prince prussien de devenir roi d'Espagne. Y consentirions-nous, la nation ne nous suivrait pas : tout Cabinet, tout gouvernement qui aurait cette faiblesse, serait aussitôt renversé. Je ne suis pas inquiet parce que j'ai le ferme espoir que cette éventualité sera conjurée, mais soyez-en sûr, si elle se réalisait, nous ne la tolérerions pas [1]. »

III

Le 6 au matin, au Conseil des ministres, Gramont exposa ce qui s'était passé. La discussion s'ouvrit. Nous nous enquîmes d'abord de notre situation militaire et diplomatique. C'était le préliminaire obligé. Il est, en effet, des

1. Lyons à Granville, 7 juillet.

fiertés interdites à qui n'a pas la force de les soutenir, et des résignations honteuses à qui ne peut invoquer sa faiblesse pour les subir. A Olmütz, Bismarck avait ressenti, aussi violemment qu'aucun Prussien, l'affront fait à la Prusse par la sommation insolente de Schwarzenberg; mais le ministre de la Guerre étant venu l'informer que l'armée n'était point prête, il avait conseillé l'humilité provisoire jusqu'à ce que la Prusse fût en état de se venger, ce qu'elle fit avec usure en 1866. Notre première question fut donc : — « Notre armée est-elle prête ? » — Et nous ne posâmes cette question que pour la forme, car aucun de nous ne doutait de la réponse. Tous, nous avions suivi la discussion ininterrompue qui se poursuivait aux Chambres sur ce sujet depuis 1866, se renouvelant au moins deux fois par session. Nous connaissions tous les paroles de l'Empereur : « Notre armement perfectionné, nos magasins et nos arsenaux remplis, nos réserves exercées, la garde nationale mobile en voie d'organisation, notre flotte transformée, nos places fortes en bon état donnent à notre puissance un développement indispensable. Le but constant de nos efforts est atteint; les ressources militaires de la France sont désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde [1]. » Nous nous rappelions les affirmations de Niel: « Je vois avec beaucoup de philosophie les questions de paix

1. 18 janvier 1867.

ou de guerre qui s'agitent autour de nous à l'étranger, parce que, si la guerre devenait nécessaire, nous serions parfaitement en mesure de la supporter [1]. » — « ... Aujourd'hui, que nous soyons à la paix ou à la guerre, cela ne fait absolument rien au ministre de la Guerre : il est toujours prêt [2]. » Et ces paroles encore plus significatives dans les commissions du Sénat et du Corps législatif : « Quand on a une telle armée, ne pas faire la guerre c'est de la vertu. » — « Dans quinze jours, avait-il dit aussi, nous aurions une armée de 415 000 hommes. » Le maréchal Vaillant, les généraux Bourbaki, Frossard, Failly et tant d'autres exprimaient la même confiance. Le Bœuf la partageait tout à fait. Dépourvu de vantardise en ce qui le concerne, il me disait : « Je ne vaux que pour 60 000 hommes. » Il croyait, au contraire, l'armée capable de tous les miracles et sans dissimuler l'infériorité de ses effectifs, apte à donner une preuve de plus du nombre contrebalancé par la qualité. Les choses militaires ne relevaient que de l'Empereur : il avait réclamé et nous ne lui avions pas disputé le privilège impérial de les régler et de les contrôler, sauf dans la partie exclusivement politique, relative à la fixation du contingent. Le Bœuf s'est trompé, lorsqu'il a parlé d'états présentés au Conseil. Le Conseil ne lui en a pas demandé

1. *Empire libéral*, t. XI, p. 350.
2. *Empire libéral*, t. X, p. 376.

et il ne lui en a pas soumis[1]. Ses communications n'ont été faites qu'à l'Empereur; c'est avec lui seul qu'il les a débattues et c'est dans une de ces notes qu'il lui a dit : « *Nous sommes plus forts que les Prussiens sur le pied de paix et sur le pied de guerre.* » Le Conseil lui a tout simplement demandé : « Maréchal, vous nous aviez promis que si la guerre arrivait, vous seriez prêt ; l'êtes-vous? » Le maréchal ne dit pas, en fanfaron ridicule et en marquant nos étapes sur Berlin[2], que la guerre serait une promenade militaire; il dit au contraire que la lutte serait difficile, mais qu'étant tôt ou tard inévitable, puisqu'on nous en offrait une occasion, nous pouvions l'affronter sans crainte : l'armée était admirable, disciplinée, exercée, vaillante, son fusil de beaucoup supérieur au fusil prussien, son artillerie commandée par un corps d'élite, et nos mitrailleuses, que les Prussiens n'avaient pas, seraient d'un effet aussi terrible que nos

1. M. Émile Segris à M. E. Ollivier, 14 février 1873 : « Jamais, à ma connaissance, le Maréchal ne nous a lu ni montré d'états, pas plus qu'il ne nous a fait connaître les rapports si importants du colonel Stoffel que je n'ai connus qu'après les événements et alors que j'étais rentré à ma campagne. Mais ce que j'affirme, c'est qu'au dernier moment, quand on renonça à la résolution qui avait été adoptée à l'unanimité de 14 à 5 h. 3/4 de l'après-midi, et qui ajournait la guerre, le Maréchal sur ma demande ne me répondit pas seulement : « Nous sommes prêts », mais que « *jamais la France n'aurait une pareille occasion de vider son différend avec la Prusse!* »

2. Ce propos lui a été prêté faussement, ainsi que plusieurs autres.

fusils; la mobilisation et la concentration s'opéreraient rapidement selon les données du maréchal Niel, et si nous agissions avec résolution sans perdre de temps, nous surprendrions les Prussiens au milieu de leur formation par une offensive vigoureuse; nous pouvions dès le début porter un de ces coups heureux qui exaltent le moral d'une armée, doublent sa puissance et sont un gage de son succès définitif.

Chevandier, très au courant de l'organisation des Prussiens, contesta que nous fussions en mesure de les devancer dans l'action. Le Bœuf lui répondit que, grâce à la supériorité de notre état de paix, c'était fort possible, et il nous répéta, ce qu'il a constamment affirmé à quiconque l'a interrogé, comme en témoigne Mac-Mahon[1], que « l'armée française, même inférieure en nombre, battrait l'ennemi ». Autour de lui ses officiers tenaient le même langage. Pendant les séances orageuses, mon frère se trouvait dans les couloirs, auprès de son chef de cabinet, Clermont-Tonnerre, et lui exprimait ses anxiétés. « Soyez donc rassuré, lui répondit le vaillant officier, j'ai suivi l'armée prussienne en 1866... » Et, traçant avec le doigt un triangle sur sa main : « Aussi certainement que voilà un triangle, nous la vaincrons. » L'amiral Rigault de Genouilly, ministre de la marine, n'était pas moins convaincu de la puissance de l'armée française. « Jamais, a-t-il dit, je n'ai cru à une

4. *Souvenirs inédits*. Archives du ministère de la Guerre.

institution comme j'ai cru à notre armée. » Le premier point de départ de notre délibération fut donc que notre armée était prête et en état de vaincre.

IV

Nous examinâmes ensuite la question des alliances. Nous étions tous favorables, l'Empereur et moi surtout, au maintien d'une sérieuse amitié avec l'Angleterre. Mais dans cette circonstance, nous n'avions aucun concours matériel à en attendre, parce que nous n'avions rien à lui offrir. Nous avions, au contraire, quelque chose à offrir à l'Italie, à l'Autriche et à la Russie : à l'Italie l'évacuation des États Romains et l'occasion de nous témoigner sa gratitude des services rendus, à l'Autriche la revanche de Sadowa, à la Russie la revision du traité de Paris.

Nous ne doutâmes pas de l'Italie. Je connaissais les menées de Bismarck, ses relations avec Garibaldi et Mazzini et l'hostilité de la Gauche. Mais ce parti révolutionnaire formait une petite minorité ; le pouvoir était aux mains des modérés ouvertement favorisés par notre ministre Malaret et leur assistance nous paraissait certaine. Nous comptions, au surplus, que le Roi leur rappellerait leur devoir s'ils l'oubliaient. Le parti à prendre était entre l'alliance de l'Autriche et celle de la Russie : la difficulté naissait

des rapports de ces deux nations entre elles; ils continuaient, depuis 1848, à être plus ou moins tendus; un souvenir de haine vivait au cœur de la Hongrie et l'opposition des intérêts en Orient, qui avait poussé l'Autriche à l'ingratitude lors de la guerre de Crimée, maintenait entre les deux gouvernements des méfiances réciproques. La Russie avait accueilli sans aucun empressement les ouvertures de Beust tendant à la revision du traité de Paris. Depuis elle s'était montrée inquiète des encouragements donnés en Gallicie aux Polonais; Beust avait dû s'en défendre et affirmer qu'il était attentif à n'accorder qu'une autonomie administrative, non la possibilité d'exercer une influence directe et séparée sur l'attitude politique de l'Empire : il ne fallait donc pas songer à s'allier à la fois avec la Russie et l'Autriche; l'intimité avec l'une impliquait au moins la froideur avec l'autre.

Un rapprochement avec l'Autriche m'inspirait une insurmontable aversion. Ayant vécu jeune en Italie j'avais gardé contre elle les sentiments qu'elle inspirait alors à tous les patriotes italiens. Je me rappelais sa trahison envers Napoléon Ier, l'impopularité qu'avait value à Louis-Philippe une entente avec elle; j'étais convaincu que nous n'avions à en attendre que duplicité et félonie; elle n'avait pas la volonté sérieuse de prendre la revanche de Sadowa : le parti militaire souffrait de l'humiliation de cette défaite, mais en même temps il ressentait de la rancune contre Napoléon III qui l'avait

facilitée; dans les autres classes on était peu affligé d'une catastrophe à laquelle la nation devait ses libertés publiques. Les Hongrois s'en étaient réjouis puisque de là datait la reconnaissance de leurs justes droits; les Slaves mécontents et absorbés par leurs aspirations nationales étaient indifférents au prestige de l'Empire et les Allemands ne l'étaient pas à l'accomplissement des destinées germaniques; le despotisme avait été le seul lien de tant de nationalités juxtaposées plutôt que mêlées; ce lien brisé, la gerbe s'était défaite; les uns tombaient du côté de l'Allemagne, les autres du côté du panslavisme ou de la Russie, et la situation de l'empire austro-hongrois me semblait peinte au vif par les paroles du grand Jean de Witt à Louis XIV sur l'empire germanique: « L'Empire n'est qu'un squelette dont les parties sont attachées, non avec des nerfs, mais avec du fil d'archal, qui n'ont point de mouvement naturel, de sorte qu'il n'y a pas de fondement à faire sur son amitié ou son secours. »

Je me sentais très attiré vers l'alliance russe et, malgré des liens très chers avec de nobles personnalités polonaises, subordonnant les penchants de mon cœur aux intérêts de ma patrie, j'avais refusé de m'associer aux manifestations en faveur de la dernière insurrection. Si j'avais eu le temps d'établir une politique étrangère, j'aurais essayé de nouer une alliance solide avec la Russie, en opérant un rapprochement entre elle et l'Angleterre. L'Empereur y était disposé,

. . . . . .

à en juger par l'insistance avec laquelle il me recommanda la lecture d'une brochure anonyme, attribuée au fils de Jomini, sur la convenance d'une alliance franco-russe. En conséquence, j'exprimai l'avis d'aller droit à Pétersbourg et d'offrir la revision complète du traité de Paris : « Sans doute, dis-je, le Tsar est très attaché à son oncle de Prusse, mais il porte aussi, en considération de son fils, un vif intérêt aux Danois et nous pourrions nous prévaloir de ce sentiment pour contre-balancer l'autre. De plus, il est obsédé par la crainte de la révolution ; il l'a manifesté vivement pendant son récent passage à Stuttgart ; l'arrêter lui paraît le premier devoir d'un prince. Il voit que la liberté constitutionnelle n'est pas un mauvais moyen de tenir la révolution en échec, et il comprendrait que la défaite de Napoléon III serait une victoire de la révolution autant que de la Prusse. »

Sans contester en principe la valeur de l'alliance russe, Gramont ne crut pas qu'on pût l'obtenir actuellement. Il y avait trop d'années que la Russie était éloignée de nous, et elle était unie à la Prusse à la fois par les liens de famille et les services rendus dans l'affaire polonaise ; nous devions nous estimer heureux qu'elle s'en tînt à la neutralité. D'ailleurs le moindre mouvement de son côté nous aliénerait la Hongrie, sans l'assentiment de laquelle l'Autriche ne pouvait s'unir à nous. Or l'Autriche était très bien disposée et elle possédait une belle armée, toute prête, tandis que la Russie n'était pas en

mesure d'agir tant que ses chemins de fer ne seraient pas terminés. Ces affirmations de l'ancien ambassadeur à Vienne, de l'ami de Beust, nous frappèrent beaucoup. Néanmoins, je présentais encore quelques timides objections, lorsque l'Empereur se leva, marcha vers un bureau, ouvrit un tiroir, y prit les lettres de l'empereur d'Autriche et du roi d'Italie de septembre 1869 et nous en donna lecture. L'Empereur ne nous expliqua point ce qui avait motivé ces lettres : il les interprétait comme une promesse éventuelle de secours dans un cas tel que celui où nous nous trouvions, et il était absolument convaincu que deux souverains aussi loyaux que François-Joseph et Victor-Emmanuel tiendraient leurs promesses. Le rapport du général Lebrun et le plan de l'archiduc Albert, qui étaient alors dans ses mains et dont il ne nous parla pas, contribuaient certainement à donner à son accent un ton de confiance communicative. A la vérité, ces lettres ne constituaient pas ce qu'on appelle proprement un traité, mais elles constataient cette identité de sentiments et d'intérêts d'où les traités sortent tout naturellement à l'heure propice. Cette sorte d'alliance morale permanente existe souvent sans texte formel; les traités se signent lorsque l'éventualité vaguement prévue d'une guerre se spécialise dans un fait imminent ; ils sont même la preuve que la guerre va commencer et c'est pourquoi on en diffère souvent la signature, quoiqu'on les admette en principe. En 1811,

Napoléon Ier et Alexandre ne voulurent pas conclure leurs traités d'alliance, le premier avec la Prusse et l'Autriche, le second avec l'Angleterre et la Suède, tant qu'ils eurent une espérance d'éviter la guerre; Alexandre ne douta plus des hostilités dès qu'il sut que Napoléon avait signé ses traités. En 1854, quoique parfaitement d'accord entre elles, et déjà engagées dans une communauté d'action depuis plusieurs mois, la France et l'Angleterre ne rédigèrent leur traité d'alliance offensive et défensive qu'au début de la guerre. L'entente entre Cavour et Napoléon III avait été conclue à Plombières en juillet 1858; le traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Italie ne fut signé qu'en janvier 1859, à la veille des hostilités.

Le fait qu'aucun traité d'alliance en règle n'avait été conclu était la preuve que la guerre nous surprenait et n'avait pas été préméditée par nous. L'Empereur n'avait pas travaillé à l'achèvement de l'accord ébauché en 1869 parce que ses pensées étaient tout à fait pacifiques. Mais aussitôt qu'une agression imprévue la lui montra imminente, il ne douta pas un instant, et nous le crûmes avec lui, que l'Italie et l'Autriche convertiraient sans se faire prier les lettres de 1869 en un traité d'alliance offensive et défensive. Notre second point de départ fut donc que nous pouvions compter sur ces deux alliés.

V

Alors Gramont lut sa déclaration. Quelques corrections purement grammaticales furent faites à la première partie. Puis, nous fûmes tous d'accord à reconnaître que la dernière phrase était trop elliptique et trop étriquée et qu'il fallait la rendre plus vigoureuse. L'Empereur proposa cette formule : « écarter un projet qui dérangerait à notre détriment l'équilibre actuel des forces de l'Europe et mettrait en péril tous les intérêts et l'honneur de la France ». Cette phrase ne parut pas encore suffisante, je pris la plume et, attentif aux propositions et aux critiques de chacun, je cherchai, en quelque sorte sous la dictée commune, une forme meilleure. Ce travail, qui fut minutieux et très débattu, et auquel je pris la part principale, surtout dans la dernière phrase, nous amena à la rédaction définitive[1]. Le texte arrêté fut relu deux fois de suite par moi, après quoi il fut mis aux voix nominativement et adopté à l'unanimité. Il n'est pas vrai que Gramont ait apporté un texte violent que nous avons adouci : c'est nous qui avons donné plus de relief et plus d'accent au texte un peu pâle qu'il avait préparé. On ne doit donc pas dire de la déclaration du 6 juillet « la déclaration de Gramont » ; c'est

1. Voir aux *Éclaircissements* le texte du projet de Gramont et les corrections que lui fit subir le Conseil des ministres.

la déclaration de l'Empereur et du Cabinet autant que la sienne, et si le fait d'en avoir eu l'idée et d'en avoir rédigé les parties principales en crée la paternité, c'est à moi qu'elle appartient. Je ne le dis pas pour enlever à Gramont le mérite exclusif d'un acte que je considère comme méritoire, mais parce que, en le lui attribuant, on peut y voir un ressentiment de Sadowa, arrière-pensée qu'on ne peut pas me supposer.

Pendant que je faisais ma seconde lecture, l'Empereur passa à Gramont, assis à ma droite, la note suivante : « Je crois utile d'envoyer en chiffres à Fleury ce simple télégramme : « Prévenez le prince Gortchacow que si la Prusse insiste pour l'avènement du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, ce sera la guerre. » La lecture terminée, Gramont mit la note sous mes yeux. L'Empereur, auprès de qui j'étais assis, s'en aperçut. Il se pencha à mon oreille et me dit : « L'empereur de Russie ne veut pas de guerre : il déterminera le retrait de la candidature[1]. » Le mot de guerre n'était donc prononcé par l'Empereur que comme le préservatif le plus efficace de la paix.

Nous quittâmes Saint-Cloud à midi et demi.

1. Ce n'est pas la première fois que, par une déclaration de cette vigueur, l'Empereur avait empêché un projet dont l'exécution eût certainement amené la guerre. Lorsqu'il s agit de faire entrer le Danemark tout entier dans la Confédération germanique, une dépêche semblable, envoyée par Drouyn de Lhuys à Pétersbourg et à Copenhague, fit abandonner le projet.

Gramont, revenu au ministère des Affaires étrangères, dicta la déclaration à deux secrétaires. A deux heures, lorsque le Corps législatif s'ouvrit, il n'était pas encore prêt, et la séance fut suspendue jusqu'à son arrivée. J'entrai le premier: avant de m'asseoir à mon banc, je m'approchai de Cochery et lui dis : « Vous serez content de notre déclaration ; elle est pacifique quoique très nette ; relevez-la par quelques phrases fermes. » Il me répondit qu'il ne se croyait pas assez d'autorité, et il alla exprimer mon désir à Daru. Celui-ci arrêta avec lui une déclaration à lire après la nôtre. Mes collègues arrivèrent successivement et enfin Gramont parut. Il monta directement à la tribune, et lut sans y changer un mot le texte arrêté le matin : « Je viens répondre à l'interpellation qui a été déposée hier par l'honorable M. Cochery. Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée. Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé, et nous ne connaissons point encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée. Aussi une discussion ne saurait-elle aboutir maintenant à aucun résultat pratique. Nous vous prions, Messieurs, de l'ajourner. Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation en plein exercice de sa souve-

raineté. Nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux, ni préférence, ni éloignement. Nous persistons dans cette conduite. Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. (*Vifs applaudissements.*) Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. S'il en était autrement, forts de votre appui, Messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. » (*Longs applaudissements. — Acclamations répétées.*) Les acclamations accompagnèrent Gramont jusqu'à son banc[1].

Cette déclaration est irréprochable, et je la relis, après tant d'années, avec satisfaction. Sans doute elle est catégorique et renferme un ultimatum pour le cas où l'on n'en tiendrait pas

1. Thiers dit dans sa déposition : « M. Ollivier vint à moi; animé avec tout le monde, il était, avec moi, un peu embarrassé. Il était bien sûr que je blâmerais l'acte de folie qu'on venait de commettre. » C'est absolument faux, je n'ai jamais eu auprès de Thiers l'attitude embarrassée qu'il me prête, surtout après un acte qui, au lieu d'être un acte de folie, me paraissait un acte suprême de raison.

compte[1]. C'était la condition même de son efficacité. Du reste, contenue, exempte des tournures à défi, elle ne va pas au delà de la fermeté, et se garde de toutes récriminations. Elle se réduit strictement à l'affaire espagnole, sans allusion aux événements de 1866, au Luxembourg et aux nombreux froissements déjà subis. Pas un seul de ses mots ne vise à être désagréable personnellement au Roi ou à son ministre, et encore moins à leur peuple. Qu'on l'accuse, si on le veut, de maladresse (l'effet qu'elle va produire répondra à ce reproche); qu'on ne dise pas que c'est une provocation. S'y fût-il trouvé, ce qui n'est pas, quelque expression hautaine, comme elle n'eût été que la riposte à une provocation incontestable, elle restait un acte de légitime défense, la parade à une attaque et nullement une attaque; elle n'était pas le coup de canon qui commence le combat, c'était le coup du canon d'alarme qui appelle au secours. Cochery ne crut pas que les paroles qu'il avait préparées avec Daru fussent en situation; il s'approcha de Gramont et dit seulement : « Je ne vous interpellerai plus. » Si notre déclaration avait été pâle, les députés de la Gauche

1. Guizot, le 2 mars 1843, disait l'équivalent : « Si la monarchie espagnole était renversée, si la souveraine qui règne aujourd'hui en Espagne était dépouillée de son trône, si l'Espagne était livrée à une influence exclusive périlleuse pour nous, si on tentait de faire sortir le trône d'Espagne de la glorieuse famille qui y siège depuis Louis XIV, oh! alors, je conseillerais à mon roi et à mon pays d'y regarder et d'y aviser. »

eussent crié à la lâcheté; elle était fière, ils lui reprochèrent d'être belliqueuse. Garnier-Pagès, avec sa bonhomie affectée de maquignon, proclama « que les princes peuvent se détester, peuvent désirer la guerre, mais que les peuples s'aiment et veulent la paix ». Ernest Picard réclama des pièces diplomatiques, « le premier devoir des députés étant de veiller à ce que les destinées du pays ne soient jamais engagées sans le sentiment et le concours de ses représentants ». Raspail jeta quelques interjections probablement injurieuses, qui se perdirent dans le bruit. Glais-Bizoin s'écria : « C'est une déclaration de guerre ! — C'est la guerre déclarée, reprit Crémieux. — Non ! » m'écriai-je avec force. Alors Crémieux se reprit : « Je sais bien que vous êtes dans l'incertitude, que vous ne voulez ni la paix, ni la guerre. » Donc ce n'était pas la guerre déclarée. Crémieux n'en conclut pas moins à la nécessité d'interrompre la discussion du budget, alors en cours, jusqu'à de plus amples explications. On aurait ouvert ainsi le débat que le gouvernement demandait d'ajourner. Emmanuel Arago, qui, tout récemment, avait approuvé les doléances de Kératry sur notre longanimité dans l'affaire du Saint-Gothard, soutint la demande de Crémieux : « Le ministère avait été imprudent; en engageant la France malgré elle (*Mais non ! non !*), malgré nous, il venait de nommer le roi d'Espagne, puis de déclarer la guerre. »

Chacune de ces assertions avait été inter-

rompue par de violentes et nombreuses protestations. « Nous voulons la dignité et la sécurité de la France », avait dit Granier de Cassagnac. — « La franche déclaration du ministre des Affaires étrangères, avait ajouté avec bon sens Laroche-Joubert, est le meilleur moyen de conserver la paix ! » — « Vous vous faites le défenseur de la Prusse ! » avait crié un membre de la Droite. Le président essayait de circonscrire le débat à savoir si la discussion du budget serait ou non ajournée. Notre déclaration étant défigurée, j'avais le devoir d'en rétablir la véritable signification. Je le fis ainsi : « Je demande à l'Assemblée de ne pas accepter la proposition de l'honorable M. Crémieux, et de reprendre la discussion du budget. (*Très bien ! très bien !*) Demain, l'honorable M. Crémieux et les membres de cette assemblée reliront la déclaration lue à cette tribune, après avoir été délibérée en Conseil, et ils pourront mieux en peser les termes et en mesurer la portée; quand ils auront lu et pesé cette déclaration, que je ne puis pas discuter en ce moment, ils se convaincront qu'elle ne contient de provocation contre personne, qu'elle ne porte aucune atteinte aux droits légitimes du peuple espagnol, que nous considérons comme un peuple ami, surtout qu'elle ne révèle en aucune manière une incertitude dans la pensée du gouvernement sur la question de savoir s'il veut la paix ou s'il appelle la guerre. Le gouvernement désire la paix !... (*Très bien ! très bien !*)... Il la désire avec passion (*Exclamations à*

gauche), mais avec honneur! (*Très vives marques d'adhésion et d'approbation.*) Je ne puis admettre qu'en exprimant, à haute voix, son sentiment sur une situation qui touche à la sécurité et au prestige de la France, le gouvernement compromette la paix du monde. Mon opinion est qu'il emploie le seul moyen qui reste de la consolider; car chaque fois que la France se montre ferme sans exagération, dans la défense d'un droit légitime, elle est sûre d'obtenir l'appui moral et l'approbation de l'Europe. (*Très bien! très bien! — Applaudissements.*) Je supplie donc les membres de cette Assemblée d'être bien persuadés qu'ils n'assistent pas aux préparatifs déguisés d'une action vers laquelle nous marchons par des sentiers couverts. Nous disons notre pensée entière: nous ne voulons pas la guerre; nous ne poursuivons pas la guerre; nous ne sommes préoccupés que de notre dignité. Si nous croyions un jour la guerre inévitable, nous ne l'engagerions qu'après avoir demandé et obtenu votre concours. (*Très bien! très bien!*) Une discussion aura lieu alors et si vous n'adoptez pas notre opinion, comme nous vivons sous le régime parlementaire, il ne vous sera pas difficile d'exprimer la vôtre; vous n'aurez qu'à nous renverser par un vote et à confier la conduite des affaires à ceux qui vous paraîtront en mesure de les mener selon vos idées! (*Rumeurs à gauche.*) Soyez convaincus de l'absolue sincérité de notre langage; je l'affirme sur l'honneur, il n'y a aucune arrière-pensée dans

l'esprit d'aucun de nous, quand nous disons que nous désirons la paix. J'ajoute que nous l'espérons, à une condition, c'est qu'entre nous disparaissent tous les dissentiments de détail et de partis, et que la France et cette Assemblée se montrent unanimes dans leur volonté. » (*Très bien ! très bien ! — Vive approbation.*)

Supposez assis sur les bancs de l'opposition de véritables patriotes, non des hommes de partis intraitables, des amis éclairés de la paix, non des ennemis systématiques du gouvernement, ils auraient suivi le conseil que j'avais donné à Cochery. Un de leurs orateurs se serait associé à mes explications et eût repoussé non moins fermement que nous la candidature prussienne ; il aurait relevé, souligné notre espérance d'un dénouement pacifique : ainsi eût été créée autour de nous une unanimité patriotique qui eût intimidé nos adversaires, accru notre force d'action et contribué efficacement à préserver les peuples des calamités de la guerre.

VI

L'enthousiasme à la lecture de notre déclaration ne fut pas, dans la nation, moindre qu'il ne l'avait été à l'Assemblée. De toutes parts les témoignages en affluèrent vers l'Empereur[1]. Per-

1. *Rapport de police du 7 juillet :* « La Bourse d'hier a été fort mouvementée, et le soir, la partie du boulevard qui touche au passage de l'Opéra présentait l'aspect le plus agité.

signy ne fut pas le seul de ses amis qui lui dit: « Recevez mes félicitations les plus ardentes; la France entière vous suivra; l'enthousiasme est

C'était une foule inquiète et livrée à tout le feu de la spéculation. Les offres et les demandes se succédaient, et tous les entretiens roulaient sur les éventualités prochaines, sur le langage tenu à la Chambre par le gouvernement. Ce langage, on a déjà eu hier à le constater, a l'approbation du pays, et répond exactement à ce qu'attendait l'opinion générale. — « On a été frappé, dit un correspondant mêlé aux cercles orléanistes, du langage si ferme et si décidé de M. de Gramont. Le patriotisme n'est pas éteint à Paris comme on aurait pu le croire. Il est certain que si l'Empereur avait recours à la voie des armes pour contenir et réduire l'influence prussienne, il retrouverait incontestablement les ovations de 1859. » — On lit dans un autre rapport provenant de cercles républicains : « Je me trouvais hier dans une petite réunion de républicains; un de ceux-ci s'est écrié : « Décidément l'Empereur a tous les bonheurs; « après le triomphe inouï du plébiscite, voilà la question « prusso-espagnole qui met un nouvel atout dans son jeu; « ne vous y trompez pas, si cette question s'envenime et « amène la guerre entre la Prusse et la France, c'est l'Em- « pire irrévocablement consolidé. Ce sera une guerre qui « provoquera tous les enthousiasmes et rangera la France « entière autour de la dynastie napoléonienne; cette guerre « sera le dernier coup porté à la cause républicaine en « France. » — Enfin un troisième correspondant s'exprime ainsi qu'il suit : « ... C'est avec un véritable enthousiasme patriotique que l'on commentait dans les lieux publics chaque phrase, chaque mot de la déclaration... » — *Rapport du 8 juillet* : « Les orléanistes et les républicains de la Presse, écrit un correspondant, sont décidément opposés à la guerre qui n'aurait d'autre résultat que d'éterniser la domination des Bonaparte. C'est dans ce sens que parlent la plupart des ennemis de la dynastie, sauf quelques rédacteurs du *Siècle* qui inclinent à la guerre. — Le commerce et l'industrie ne voient pas sans inquiétude des éventualités qui paraissent menacer leur prospérité et empêcher ce retour à la confiance et à l'activité que l'on attendait après le plébis-

unanime. » Les généraux surtout étaient parmi les plus ardents à approuver. Le maréchal Vaillant se rend chez l'Empereur et lui dit : « Enfin, voilà levé le linceul de Sadowa qui nous étouffait depuis quatre ans. Jamais vous ne pourrez retrouver une plus belle occasion. Il faut en profiter, Sire, la nation vous suivra. — Croyez-vous qu'ils reculeront ? — Non, Sire ; j'ai pour habitude de me supposer à la place des autres pour apprécier une situation. Eh bien ! céderions-nous ? Peu importe, d'ailleurs ! Vous avez envoyé vos conditions, en garde maintenant ! » Le maréchal ne semble pas avoir rencontré chez les souverains l'exaltation qui était en lui : « Je trouve du chauvinisme autour de

cite, et alors que les tentatives d'insurrection semblaient devenir impossibles. — Parmi les ouvriers, le sentiment guerrier domine, les instincts belliqueux se réveillent. Toutefois les raisonneurs d'ateliers, ceux qui se posent en esprits forts et en utilitaires, les affiliés de l'Internationale, protestent contre toute lutte au dehors, et, adversaires déclarés des armées permanentes, ne cessent de faire ressortir les côtés désolants de la guerre, et d'en nier le but élevé et les nécessités supérieures. — Quoi qu'il en soit de ces tendances, on a continué de recueillir des renseignements qui, dans leur généralité, confirment ceux de ces derniers jours. La déclaration si énergique et en même temps si mesurée, que M. de Gramont est venu lire à la tribune, a été accueillie avec un enthousiasme que n'ont pas refroidi les conséquences qu'elle peut entraîner. Hier, de tous côtés, on n'entendait dire que ceci : « Dans cette circonstance, l'attitude de la gauche a été ignoble. » — Il paraît, du reste, que l'opposition comprend qu'elle a froissé le sentiment public, et que, pour atténuer le mauvais effet produit par cette attitude antifrançaise, elle fait répandre des bruits tendant à présenter cette affaire comme une comédie imaginée pour tâter le pouls à l'opinion. »

l'Empereur, grande préoccupation chez l'Empereur, de l'abattement chez l'Impératrice [1]. »

La presse fut, cette fois encore, le reflet fidèle de l'émotion publique. « Si ce dernier affront avait été toléré, s'écriait *le Gaulois*, il n'y aurait plus eu une femme au monde qui eût accepté le bras d'un Français. Maintenant l'honneur est sauf! » Guéroult, partisan fervent des nationalités, ne marchandait pas son consentement dans *l'Opinion nationale*: « Le ministère aura la France derrière lui ; M. de Bismarck passe toutes les bornes; s'il veut conserver la paix, qu'il recule. Quant à nous, nous ne le pouvons plus. » Paul Dalloz, toujours si modéré, était aussi net dans *le Moniteur universel* : « Jamais les torts de ce grave conflit ne pourront être imputés au gouvernement français. Quant à nous, bien convaincus qu'il a pour lui l'opinion publique, nous ne trouvons rien d'excessif dans la marche qu'il est décidé à suivre et que l'enthousiasme de la Chambre a ratifiée hier. » L'article approbatif du *Figaro* fut d'autant plus remarqué qu'à ce moment il était dans une hostilité presque personnelle contre l'Empereur. Le titre et la conclusion étaient: *Tu n'iras pas plus loin*, et il rappelait éloquemment que ce mot avait été dit à Charlemagne « par les paysans de Roncevaux quand il pensa à conquérir l'Espagne, à Charles-Quint par la noblesse française rangée autour de son roi, quand il

1. *Carnets du maréchal Vaillant*, 7 juillet 1870.

ouvrait sa large main pour saisir la France, à Louis XIV par l'Europe quand il tenta de bâtir une monarchie universelle, à Napoléon par les pavés de Madrid et les ruines de Saragosse, quand il voulut toucher à l'Espagne... »

Louis Veuillot, peu suspect de complaisance envers qui que ce fût, si ce n'est envers le Pape, n'était pas moins explicite dans l'*Univers* : « Cette déclaration était, hier soir, dans les cercles et les lieux publics, l'objet de toutes les conversations. Le ferme langage du gouvernement était unanimement approuvé et même applaudi. Les agents prussiens pourront donc faire savoir à Sa Majesté Guillaume et à M. de Bismarck que nos ministres ont incontestablement été dans cette circonstance les organes *contenus* de l'opinion générale. » *Les Débats*, si approbatifs jusque là pour nous, s'étaient montrés froids; cependant un des rédacteurs principaux, Saint-Marc Girardin, avec un embarras visible exprima une approbation : « Quant à nous, nous croyons que le gouvernement a bien fait de parler, — nous nous trompons, — a bien fait de répondre. Qu'aurait-on dit si le gouvernement avait gardé un silence que le public aurait trouvé timide et suspect? On l'aurait accusé de baisser une seconde fois la tête devant le canon de Sadowa. Il fallait savoir que le gouvernement parlementaire était prêt et décidé à suffire à toutes les nécessités de la grandeur nationale ; qu'il n'en appelait aucune de gaieté de cœur, qu'il n'en refusait aucune, et surtout que ces néces-

sités seraient toutes soumises au jugement des Chambres, que la France ne se trouverait plus en guerre, un beau matin, sans le savoir et sans le vouloir. Cela assurément était bon à dire, ne fût-ce que pour séparer le présent du passé. »

L'article le plus remarquable fut celui inséré dans *le Correspondant* par Lavedan, un des publicistes renommés de son temps. On y trouvait un résumé lumineux de la question et l'effet en fut considérable : « C'était assez, c'était trop d'avoir les canons prussiens braqués sur la cathédrale de Strasbourg; il était impossible de les tolérer en face de Perpignan. *Quousque tandem !* Tant que la Prusse est restée en Allemagne, sur le vrai terrain de son action, nous avons respecté ses mouvements, bien qu'ils ne fussent pas toujours conformes à la lettre des traités. Mais le jour où elle sort de la sphère naturelle de sa politique pour s'ingérer dans la destinée des races latines, nous avons le droit de nous lever pour défendre à la fois notre légitime influence et notre sécurité menacée. La France a des intérêts de premier ordre engagés dans la constitution politique de l'Espagne; la Prusse n'a aucun intérêt avouable dans la Péninsule, et elle ne saurait y intervenir sans faire un acte de véritable provocation. Aussi, sommes-nous de ceux qui applaudissent à la ferme attitude adoptée par le gouvernement. Depuis trop longtemps notre complaisance était au service des agrandissements d'autrui; nous sommes soulagés de nous sentir enfin redevenus Français ! Toutes

les âmes patriotiques ont salué comme la Chambre la déclaration du pouvoir en y retrouvant avec joie le vieil accent de la fierté nationale[1] ! »

Il n'y eut d'opposition vraiment retentissante que dans le journal du vieux parti bonapartiste, *le Public*, rédigé par le député Dréolle, sous la haute inspiration de Rouher : « Nous ne partageons pas l'émotion que cause l'acceptation du trône d'Espagne par le fils aîné du prince de Hohenzollern... Ce qui vient de se passer entre Madrid et Berlin nous paraît tout naturel... Sur qui donc alors doit retomber l'émotion populaire ressentie en France ? Sur les ministres. C'est aux ministres qu'il faut demander compte de leur conduite. Et quand nous voyons que M. Prim s'agite en Espagnol et que M. de Bismarck se conduit en Prussien, il faut savoir si MM. Ollivier et de Gramont se sont conduits en Français. On nous dit que le Cabinet va résister au projet de M. Prim. Comment résistera-t-il? L'Angleterre l'approuve, la Prusse l'accepte, et il n'est pas impossible que l'Espagne, précisément parce que nous n'en voulons pas, y souscrive. Que feront alors nos ministres? La guerre à la Prusse? Ce serait monstrueux. A l'Espagne? Ce serait insensé. » Aucun intransigeant n'avait osé parler de la sorte. Aussi l'étonnement fut-il général. L'Empereur s'en émut, et il écrivit à Gramont : « J'ai été très peiné de l'article du *Public* et je l'ai fait savoir à Rouher, quoique je sois per-

1. *Correspondant* du 10 juillet 1870, Léon Lavedan.

suadé qu'il y est étranger. » Dréolle interrompit aussitôt son attaque : par haine des ministres, il s'était déclaré contre la guerre ; par servilité envers l'Empereur, il en devint un des partisans les plus emportés.

Olozaga télégraphiait au ministre de la Guerre à Madrid : « Loin d'avoir exagéré les effets de la première impression, la déclaration du gouvernement et l'attitude du Corps législatif peuvent être considérées comme le présage certain d'une guerre contre la Prusse si un prince prussien devenait roi d'Espagne. » Lyons, dont aucun parti pris ne troublait le clair jugement, a écrit : « Quelque forte qu'elle ait été, la déclaration ne va pas au delà des sentiments du pays. Il n'est que trop évident que, sans considérer jusqu'à quel point les véritables intérêts de la France peuvent être en jeu, la nation a considéré le projet de placer le prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne comme une insulte et une provocation de la part de la Prusse. La blessure infligée par Sadowa à l'orgueil français n'avait jamais été complètement fermée ; cependant le temps commençait à réconcilier les esprits avec le fait accompli qu'il fallait accepter tel que ; l'irritation s'apaisait. Maintenant cette malheureuse affaire a réveillé toute l'ancienne animosité. Le gouvernement et le peuple se sont fait également un point d'honneur d'empêcher l'avènement du prince et sont allés trop loin pour reculer. Je pense cependant *que ni l'Empereur, ni ses ministres ne désirent*

la guerre, et qu'ils ne l'attendent pas. Jusqu'à présent, ils espèrent qu'ils parviendront, sans faire la guerre, à empêcher le prince de porter la couronne d'Espagne. » Le même jour, dans une autre dépêche, il disait : « Les sentiments du peuple français ne permettraient pas maintenant au gouvernement, dans le cas même où il le voudrait, de consentir à l'élévation du prince Léopold au trône d'Espagne. »

La déclaration que la France accueillait, dans son immense majorité, par une adhésion passionnée, ne suscita en Europe ni surprise, ni révolte, à l'exception de quelques diplomates timorés qu'effraie tout ce qui s'élève au-dessus de leur caquetage habituel ; elle y fut parfaitement comprise. Le *Times*, dans son leader article du 8 juillet, jugeait sévèrement la politique agressive de Bismarck : « Il n'existe, disait-il, qu'une seule explication possible d'un procédé semblable. C'est que, pour une raison ou pour une autre, les parties contractantes (l'Espagne et la Prusse) *désiraient empêcher le gouvernement français de manifester son opinion* avant que l'affaire ne fût terminée et l'élection du prince devenue irrévocable. Nous ne savons pas combien de temps ont duré les négociations, mais aucun des représentants des puissances étrangères n'a reçu à ce sujet la moindre ouverture, et cette conduite, nous n'hésitons pas à le dire, est contraire à toutes les lois de la courtoisie habituelle. *Toute la transaction porte le caractère d'un coup d'État vulgaire et impudent,* d'une

de ces entreprises qui ne doivent pas réussir. L'élection d'un prince à un trône comme celui de l'Espagne devrait être un acte digne et solennel, accompli ouvertement à la face du monde et accompagné de communications franches et loyales avec les puissances amies... Le mystère, comme de raison, engendre le soupçon. S'il n'y avait rien d'hostile à la France dans cette négociation, pourquoi la cacher? Ce raisonnement, des milliers de Français le feront, et il ne sera pas facile de détruire cette impression. Il faut aussi faire la part de la susceptibilité légitime du gouvernement et de la nation. Il n'est pas dans la nature humaine de ne pas ressentir vivement une perfidie, et cette affaire est, pour les Français, une perfidie des plus désagréables. »

L'organe des conservateurs, le *Standard*, se prononce comme le *Times* : « Depuis bien des années, aucune déclaration aussi importante que celle du duc de Gramont n'est sortie de la bouche d'un ministre des Affaires étrangères. *La modération de la forme,* ne fait qu'augmenter la gravité du fond. Nous ne chercherons pas si le gouvernement français a le droit de tenir ce langage, mais c'est certainement un langage naturel dans la bouche du ministre. L'élévation d'un cadet de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne doit paraître une insulte et une menace au peuple français. On aurait pu y consentir si le gouvernement espagnol avait consulté celui de France; mais cette surprise ou

intrigue, à ce qu'il semble, est parfaitement calculée pour irriter la nation française sans distinction de partis [1]. »

Le *Daily Telegraph*, journal d'une immense publicité, reconnaissait notre bon droit : « Si un Hohenzollern s'établissait une fois solidement sur le trône d'Espagne, par l'appui de la Prusse et en défiance de tous les politiques français, chaque année augmenterait le pouvoir qu'il aurait de jouer une partie meurtrière dans toute lutte qui s'élèverait sur le Rhin. *Humiliation immédiate, péril futur*, voilà ce que le succès du prince prussien signifierait réellement pour la France. » La *Pall Mall Gazette* se moquait de la prétention du roi de Prusse d'être considéré comme étant étranger à l'affaire: « Peu de personnes seront assez naïves pour croire que le maréchal Prim aurait offert la couronne au prince, avant de s'être assuré, quelque indirectement que ce fût, de quelle manière cette démarche serait envisagée par le gouvernement prussien, et le prince devait posséder une singulière confiance en lui-même s'il avait consenti à poser sa candidature sans la certitude que ses ambitions ne seraient pas vues de mauvais œil par le puissant chef de sa famille. Le respect profond pour l'indépendance du peuple espagnol est assurément poussé jusqu'à l'exagération quand on en fait une excuse pour ne pas empêcher un prince prussien de mettre le

1. 7 juillet.

feu à l'Europe. Le chef de la famille n'a pas été toujours aussi réservé dans l'exercice de son influence sur les membres subordonnés de sa maison, et sa répugnance actuelle à le faire est aussi suspecte que le sont en général de soudains accès de vertu. » Ceux des journaux autrichiens qui n'étaient pas à la solde de Bismarck exprimèrent les mêmes jugements.

VII

L'assentiment qui nous arrivait ainsi de toutes parts, loin de nous enlever le sang-froid, l'accrut. Au lieu de nous jeter aux solutions violentes, il nous incita plus encore aux efforts pacifiques. Les Prussiens ont trouvé à Saint-Cloud et ont publié le télégramme confidentiel que j'adressai à l'Empereur à l'issue de la séance. Il démontre la sincérité des sentiments que je venais d'exprimer à la tribune : « La déclaration a été reçue par la Chambre avec émotion et immense applaudissement. Le mouvement, au premier moment, a même dépassé le but. On eût dit que c'était une déclaration de guerre. J'ai profité d'une intervention de Crémieux pour rétablir la situation. Je n'ai pas accepté qu'on nous représentât comme préméditant la guerre ; nous ne voulons que la paix avec honneur. » L'Empereur tenait de son côté un langage semblable. L'amiral Jurien de la Gravière, son aide de camp, étant venu lui

demander un commandement, il répondit : « Nous n'en sommes pas encore là ; la Prusse mettra les pouces. » Gramont s'efforçait, soit par ses conversations, soit par ses dépêches, de ne laisser aucun doute dans l'esprit des Cabinets sur nos véritables visées, et il y réussit. Granville en convenait : « Le gouvernement de la Reine, disait-il, est entièrement persuadé que le gouvernement impérial ne désire pas la guerre et ne parle de recourir à cette extrémité qu'avec l'idée d'empêcher la réalisation d'une combinaison qu'il considère comme nuisible à l'honneur et aux intérêts de la France [1]. »

Notre déclaration n'avait pas été inspirée par le désir de rendre la rupture inévitable. Elle nous avait paru la dernière chance de sauvegarder la paix, par l'ébranlement qu'elle causerait dans les volontés indécises des puissances et par les réflexions salutaires qu'elle inspirerait aux meneurs de l'affaire. Aussi sa conséquence nécessaire nous parut être, au lieu d'interrompre les négociations, de les poursuivre avec d'autant plus d'ardeur qu'elles ne seraient plus dénuées de succès. Dès que nous étions décidés à ne pas nous écarter des règles internationales consacrées, nous ne pouvions pas nous adresser à l'Espagne. Mercier nous avait recommandé cette abstention dès le 24 juin : « Notre opposition aura d'autant plus de poids dans les calculs qu'elle sera directement à

1. Granville à Lyons, 10 juillet.

l'adresse de la Prusse et qu'elle n'aura par conséquent rien de blessant pour la fierté espagnole. »

S'adresser à l'Espagne c'était tomber dans le piège que nous tendait Bismarck. Néanmoins, sans entamer une négociation proprement dite, sans note ni ultimatum, nous crûmes que nous devions tenter une fois encore d'amadouer et d'effrayer le gouvernement espagnol. Gramont télégraphia à Mercier : « Vous direz au maréchal Prim que ce choix est le plus mauvais qu'on pût faire et que la blessure nationale qui en résulte pour la France est très vivement ressentie par Sa Majesté. Ceux qui le proposent et le conseillent à l'Espagne assument une responsabilité bien considérable devant leur pays et devant l'Europe. Vous êtes entré complètement dans la pensée de l'Empereur, maintenez-vous sur le terrain où vous êtes placé. Dites bien que rien n'est plus loin de notre pensée que de vouloir exercer une pression sur la liberté de la nation espagnole, mais que vraiment l'épreuve est trop forte pour nous. Nous avons l'espoir que notre appel sera entendu et que ce gouvernement ami, que ce grand peuple profondément convaincu des sentiments dont nous avons été constamment animés envers lui, reconnaîtra la légitimité de notre émotion à la pensée qu'il pourrait devenir l'instrument de desseins si contraires à nos intérêts politiques. Et si, malgré nos légitimes représentations, le prince de Hohenzollern était élu, quelle que soit notre amitié pour l'Espagne,

nous serions dans la douloureuse nécessité de ne pas le reconnaître [1]. »

Mercier a beau dire, Prim ne l'écoute pas et ne s'arrête pas. Il continue l'organisation de l'élection aussi tranquillement que si nous n'avions rien dit. « Il ne reste plus qu'à aller en avant », dit-il à un banquier de Madrid. Il écrivait à un ami : « Vous connaissez mieux que personne mes sympathies et mon affection pour tout ce qui touche à la France, ainsi que mon respect pour l'Empereur. Vous comprendrez, par conséquent, mon profond chagrin en voyant que les circonstances sont de nature à refroidir tant soit peu, pour le moment, les relations étroites entre les deux pays ; mais que faire quand les intérêts de notre patrie sont en jeu ? — Jamais je n'aurais pu croire que la France prendrait cette question si à cœur ; jamais je ne prévoyais qu'elle pût donner lieu à des complications européennes qui me navrent, mais, au point où nous en sommes arrivés, reculer serait honteux. Il faut avant tout sauver l'honneur national. Je finis donc en disant, la main sur ma conscience et bien convaincu que nous n'avons porté aucune atteinte à la bonne amitié qui nous unit à nos voisins les Français : En avant et vive l'Espagne ! — PRIM. »

Et il nous faisait remettre par Olozaga une circulaire de Sagasta, son ministre des Affaires étrangères, qui nous narguait sans aucun ména-

1. 6-7 juillet.

gement : « Les conditions toutes favorables dans lesquelles se trouve ce prince et le bon accueil que sa désignation a rencontré dans l'opinion publique du pays, donnent au gouvernement l'agréable espérance que son candidat sera bientôt nommé Roi par les Cortès avec une grande majorité, et qu'ainsi se terminera la glorieuse période constituante commencée en septembre 1868. » La circulaire le prend de fort haut avec nos objections et leur oppose pour la première fois le mensonge arrêté entre Prim et Bismarck, que nous allons entendre souvent : « Le gouvernement a agi *seul*, pour son propre compte, et s'est entendu directement avec Léopold, sans qu'un seul moment il ait pensé que son honneur lui permît de transiger avec la moindre influence d'un Cabinet étranger... C'est le désir seul d'accomplir les vœux de la nation qui a conduit le gouvernement du Régent à proposer la candidature au trône d'Espagne à un prince majeur, *maître absolu de ses actions*, et qui, par ses relations de parenté avec la plupart des maisons régnantes d'Europe, sans être appelé à la succession au trône d'aucune d'elles, excluait dans cette situation toute idée d'hostilité contre une puissance quelconque. »

Enfin Prim faisait rééditer par Salazar son opuscule d'octobre 1869, dans lequel il a l'impudence de dire « qu'il est notoire que l'échec de Montpensier et de la République tient au veto de Napoléon ». « Le gouvernement prussien n'est pas intervenu dans cette négociation ; le

prince a écrit à Ems au Roi sa résolution définitive comme acte de courtoisie. » Ainsi Prim nous bravait de plus en plus ouvertement, espérant nous faire perdre patience et nous amener à l'acte de violence contre l'Espagne qu'attendait son ami Bismarck. Mais notre résolution de ne pas nous laisser entraîner de ce côté ne fut pas ébranlée, et Gramont, aussi tranquillement que si nous n'avions pas ressenti la pointe de l'aiguillon, retélégraphia à Mercier : « Malgré la circulaire du maréchal Prim et la communication que vient de me faire M. Olozaga, nous avons trop de confiance dans les sentiments de la nation espagnole pour admettre qu'on persiste à Madrid dans la seule solution qui blesse à la fois nos intérêts et notre dignité. Nous persisterons donc dans notre conduite amicale et continuerons à faire observer, sur la frontière espagnole, la vigilance nécessaire pour en écarter tout ce qui serait de nature à fomenter des troubles dans la péninsule. Nous serons fidèles à nos sympathies jusqu'au dernier moment; nous ne serons certes pas les premiers à rompre des liens qui nous étaient chers et que nous espérions avoir rendus indissolubles. »

Nous n'avions pas plus à espérer du côté de Bismarck représenté par son serviteur Thile. Gramont voulut constater toutefois combien étaient pitoyables les raisons par lesquelles Thile refusait la conversation. Une dépêche à Lesourd, indiquant que nous n'étions pas dupes de ses échappatoires : « On ne fera jamais croire

à personne qu'un prince prussien puisse accepter la couronne d'Espagne sans y avoir été autorisé par le Roi chef de sa famille. Or, si le Roi l'a autorisé, que devient cette soi-disant ignorance officielle du Cabinet de Berlin, derrière laquelle M. de Thile s'est retranché avec vous? Le Roi peut, dans le cas présent, ou permettre ou défendre; s'il n'a pas permis, qu'il défende. Il y a quelques années, dans une circonstance analogue, l'Empereur n'a point hésité. Sa Majesté désavoua hautement et publiquement le prince Murat, posant sa candidature au trône de Naples. Nous regarderions une détermination semblable du roi Guillaume comme un excellent procédé à notre égard, et nous y verrions un puissant gage du désir de la Prusse de resserrer les liens qui nous unissent et d'en assurer la durée[1] ».

Cette réfutation si calme ne produisit pas plus d'effet que nos raisonnements à Prim, et nous dûmes nous convaincre qu'il fallait renoncer définitivement à toute négociation et subir la candidature ou avoir recours à la guerre. Mais nous ne voulions pas plus de la guerre que de la candidature et nous nous obstinions plus que jamais à la volonté de négocier. L'Empereur, sachant la rivalité sourde qui existait entre Prim et Serrano, crut qu'il y avait là un moyen de contreminer Prim. Serrano était l'ami de la France et entretenait avec Napoléon III d'excel-

1. 7 juillet.

lentes relations personnelles. L'Empereur eut l'idée de faire, directement et en secret, un appel à ses bons sentiments. Il manda à Saint-Cloud Bartholdi, l'envoyé de Mercier, et lui donna l'ordre de repartir le lendemain : à son arrivée à Madrid, il se rendrait auprès du Régent et lui demanderait de sa part, comme un service personnel dont il lui serait toujours obligé, de faire immédiatement une démarche auprès du prince Antoine de Hohenzollern, afin qu'il décidât son fils à renoncer à sa candidature. Bartholdi demanda à l'Empereur s'il ne serait pas plus correct et préférable que l'ambassadeur fît lui-même la démarche. « Non, répondit l'Empereur, vous pouvez en parler à Mercier ; mais dès votre arrivée, allez vous-même chez Serrano comme venant spécialement *de ma part*. Cela fera plus d'effet. Insistez, dites au maréchal que je fais appel à ses sentiments d'amitié pour moi. »

Du côté de la Prusse, nous ne renonçâmes pas non plus à tenter un effort suprême. Nous ne pouvions pas songer à aller trouver Bismarck à Varzin ; il nous eût fermé sa porte au nez plus rudement encore que Thile ne l'avait fait ; il ne nous restait qu'un recours, celui au roi de Prusse alors à Ems. Nous n'avions pas devant nous un Roi constitutionnel, se tenant par devoir en dehors des affaires ; Guillaume régnait et gouvernait ; en toute occasion il déclarait que ses ministres étaient de simples instruments, et que leurs actes n'étaient que l'exécution de ses

pensées personnelles. Notre démarche n'avait donc rien d'incorrect, et ce n'était pas la première fois que le Roi traitait directement les affaires avec les souverains ou leurs représentants. Cette manière de négocier n'offrait de péril qu'à nous-mêmes, puisque tout devait y rester confidentiel et verbal, qu'aucune note ne pourrait être échangée qui permît plus tard d'établir, par des témoignages indiscutables, la rectitude et la prévoyance de la conduite. Nous n'ignorions pas qu'il n'est pas conforme à l'étiquette de troubler la cure d'un roi, mais il y avait urgence et point par notre faute, et comme nous n'avions pas d'autre moyen d'écarter le conflit, nous fûmes obligés de ne pas tenir compte de cette convenance.

VIII

Pour donner plus de force à ses démarches auprès de Serrano et du roi Guillaume, Gramont sollicita le concours de toutes les puissances. Il télégraphia à Fleury : « Nous sommes persuadés que le Cabinet russe reconnaîtra l'impossibilité d'accepter une candidature si visiblement dirigée contre la France, et nous serions heureux d'apprendre qu'il veut bien user de son influence à Berlin pour prévenir les complications qui pourraient se produire à ce sujet entre l'Empereur et la Prusse. » (6 juillet.) A Malaret, à Florence, il télégraphie : « Demandez

à M. Visconti-Venosta que l'agent italien à Madrid emploie ses efforts auprès des hommes politiques, et principalement auprès du Régent pour le détourner d'une combinaison dont Prim seul a pris l'initiative si contraire à notre dignité et à notre intérêt[1]. » Il pria Metternich de demander à Beust « de vouloir bien faire comprendre à Berlin qu'en face de l'irritation nationale ici, on ferait bien, dans l'intérêt de la paix, d'engager le prince Léopold à refuser cette candidature[2] ».

Gramont se montra particulièrement pressant du côté de l'Angleterre dont il espérait un concours très efficace. Il indiqua à Lyons, comme une solution, que l'Angleterre pourrait conseiller l'abandon volontaire par Léopold lui-même de sa candidature, ce qui serait moins blessant pour la Prusse qu'un abandon exigé ou conseillé par le Roi[3]. « Cette renonciation volontaire de la part du prince, conclut Lyons, serait, dans l'opinion de M. de Gramont, une solution très heureuse de questions difficiles et compliquées, et il prie le gouvernement de Sa Majesté d'user de toute son influence pour l'amener. »

Gramont télégraphia directement à La Valette, notre ambassadeur : « J'ai prié lord Lyons de demander à lord Granville que le gouvernement anglais voulût bien insister particulièrement auprès du Régent afin de le déterminer à séparer

1. 17 juillet.
2. Metternich à Beust, 8 juillet.
3. Lyons à Granville, 8 juillet.

dans cette question sa cause de celle du maréchal Prim. Si, comme nous l'espérons, les Cabinets usent eux-mêmes de leur influence pour éclairer le maréchal Serrano sur les périls de la combinaison dont le maréchal Prim est le véritable auteur, nous avons la confiance que cette dangereuse intrigue échouera. » (7 juillet.) Enfin il revenait encore une fois à la charge le lendemain 8 : « Il y a une nécessité pressante à ce que les puissances qui sont en mesure de faire entendre au roi Guillaume les conseils de la modération et de la sagesse interviennent sans retard avant que le vrai caractère de cette affaire n'ait été dénaturé par des susceptibilités nationales. Ni la dignité du peuple espagnol, ni celle du peuple allemand ne sont ici en cause ; mais si la discussion se prolonge pendant quelques jours seulement, les passions populaires ne manqueront pas de l'envenimer en ressuscitant ces rivalités de pays à pays qui seront une difficulté de plus pour le gouvernement attaché au maintien de la paix. »

Il s'adressa même aux États du Sud afin de bien marquer qu'il n'avait aucune mauvaise arrière-pensée contre l'Allemagne. Il télégraphiait à Saint-Vallier[1] : « Je ne doute pas que les cours allemandes n'emploient auprès du roi Guillaume tous leurs moyens de persuasion pour le détourner de soutenir la candidature du prince de Hohenzollern, et j'ai la confiance que leurs efforts,

1. 8 juillet.

appuyés par le bon sens patriotique de la nation allemande, ne demeureront pas sans influence sur la conduite de la Prusse dans cette affaire. »

Où trouve-t-on, dans ces instructions d'un ton si noblement pacifique et conciliant, la moindre impatience colérique, le moindre désir d'humilier le roi de Prusse ou de chercher un conflit avec lui ? La netteté n'y devient jamais de la rudesse et le désir d'en finir ne dégénère pas en sommation impertinente. Il n'y a « ni contradiction ni hésitation », comme le disent les rhéteurs, qui ignorent la souplesse d'esprit qu'exigent les fluctuations des affaires. Sans doute, tantôt il parle de conseil, tantôt d'ordre, tantôt de renonciation spontanée, tantôt de renonciation ordonnée, mais le fond de la pensée ne varie pas un instant, c'est toujours la même : obtenir sans guerre la disparition de la candidature.

Enfin, Gramont le furibond, le provocateur, désirait tellement, ainsi que nous tous, éviter la guerre, qu'il eut l'idée de télégraphier à Benedetti d'aller voir le prince de Hohenzollern, afin de l'engager à se retirer pour éviter tous les maux que sa candidature rendait inévitables (8 juillet, une heure du matin). L'Empereur, dont la sensibilité avait été blessée au vif par les procédés félons d'une famille aussi affectueusement favorisée par lui, ne permit pas cette démarche. Il avait trouvé tout naturel, comme l'avait demandé Gramont à Lyons et à Metternich, que des neutres, de leur propre initiative,

essayassent d'obtenir du prince sa retraite, et il avait lui-même envoyé Bartholdi pour le suggérer à Serrano; il s'opposa à ce qu'on demandât directement aux Hohenzollern quoi que ce fût en son nom. Dès que la dépêche à Benedetti eut été placée sous ses yeux, il écrivit à Gramont: « Mon cher duc, j'ai reçu vos dépêches. Je ne crois ni utile ni digne de ma part d'écrire au roi de Prusse ni aux princes de Hohenzollern. Même je trouve que vous ne deviez pas dire à Benedetti d'aller trouver le prince. C'est à la Prusse, et à elle seule, que nous avons affaire. Il n'est pas de notre dignité d'aller implorer une rétractation du prince. Je vous prie donc de donner à Benedetti contre-ordre à ce sujet. Il ne faut pas que Benedetti croie que la guerre ne serait pas dans le sentiment national. » Gramont télégraphia aussitôt à Benedetti (9 juillet) : « Il ne faut pas voir le prince Hohenzollern ; l'Empereur ne veut faire aucune démarche auprès de lui. »

Sur ces entrefaites, Olozaga vint spontanément proposer de tenter lui-même auprès des Hohenzollern l'effort que l'Empereur considérait comme interdit à sa dignité, mais qu'il eût été enchanté de voir tenter par d'autres. Olozaga, froissé qu'une négociation aussi capitale eût été suivie sans qu'il y eût été mêlé, ne se résignait pas à ce qu'on réglât les destinées de son pays à son insu ; il avait le désir de prouver qu'il n'était pas aussi facile qu'on le croyait de se passer de son concours et il brûlait de rendre à

Prim ce qu'il en avait reçu. De plus, la France et l'Empereur lui inspiraient une sincère sympathie et il eût été heureux de leur épargner les hasards d'une terrible guerre. Tout en ruminant, il en vint à croire qu'il pourrait, par l'intermédiaire de Strat, agent de Roumanie, homme actif, avisé, intelligent, en crédit auprès de la famille Hohenzollern, amener Léopold à cette renonciation, que toute la diplomatie européenne allait poursuivre probablement en vain. Il le manda d'urgence dans la nuit. Strat le trouva à quatre heures du matin se promenant dans une agitation extrême. « Si la candidature Hohenzollern, lui dit-il, est un prétexte de guerre préparé par Bismarck et souhaité par l'Empereur, il n'y a rien à faire ; si, comme c'est possible, elle est surtout un acte d'ambition de la famille Hohenzollern, peut-être pourrait-on obtenir qu'elle n'y persistât point. Vous avez des relations étroites avec cette famille ; consentiriez-vous à vous charger d'une démarche auprès d'elle afin d'obtenir la renonciation qui sauverait tout [1] ? » Strat demanda à réfléchir : il n'avait pas le temps de s'adresser à son gouvernement, et il craignait d'en gêner les desseins. — « Enfin, dit Olozaga, vous n'acceptez pas, mais vous ne refusez pas non plus. Je vais aller en causer avec l'Empereur. » Il était, en effet, trop avisé pour se risquer à la légère. Il alla donc demander à l'Empereur s'il voulait ou

1. Tous ces détails et ceux qui vont suivre m'ont été donnés par Strat et par Olozaga.

s'il ne voulait pas la guerre : l'affaire Hohenzollern n'était-elle qu'une occasion de rétablir l'équilibre détruit en 1866 et ne le contrarierait-il point par une intervention inopportune? Sa Majesté désirait-elle la paix, il croyait pouvoir l'assurer en écartant la candidature. — Et il lui expliqua comment. L'Empereur répondit sans hésiter qu'il désirait la paix : il n'avait aucun intérêt à la guerre, et n'en cherchait pas le prétexte; sa seule préoccupation était qu'aucune atteinte ne fût portée à l'intérêt de la France; cette satisfaction assurée, il ne demanderait pas davantage; quoique ne croyant pas au succès de la démarche de Strat, il serait content qu'elle fût faite, pourvu que son nom ne s'y trouvât pas mêlé.

Olozaga rappela aussitôt Strat, et lui rapporta cette conversation. Comme néanmoins celui-ci hésitait encore, il lui proposa de le conduire chez l'Empereur. Strat y consentit, à la condition que personne ne serait mis dans la confidence de cette entrevue, dont la connaissance divulguée rendrait impossible le succès de la mission qu'on voulait lui confier. Il fut reçu mystérieusement à Saint-Cloud, à deux heures du matin. L'Empereur lui dit combien il désirait qu'il consentît à se charger de la démarche dont Olozaga l'avait entretenu, et renouvela l'expression de ses sentiments pacifiques de manière que Strat ne douta plus de leur sincérité. Alors Strat dit : « Sire, mon intervention ne sera efficace que si j'ai à offrir quelque

chose en retour du sacrifice que je demanderai. Or, il y a ici un groupe de Roumains que M. de Gramont reçoit et qui conspirent contre le prince Charles. Le duc lui-même s'est exprimé très rudement sur le prince qu'il accuse d'être complice de la candidature de son frère et il menace de travailler à son renversement afin de donner satisfaction à l'opinion, qui a maintes fois reproché à l'Empereur d'avoir mis un Hohenzollern sur le Danube. De plus, l'Autriche est mal disposée ; il faut que Votre Majesté m'autorise à rassurer le prince Antoine contre cette triple menace et à lui promettre, sans crainte d'être désavoué, que son fils, loin d'avoir à redouter le mauvais vouloir du gouvernement français, peut à l'occasion compter sur son appui. » L'Empereur prit les engagements que demandait Strat. Alors celui-ci accepta la mission en exigeant que ni Gramont ni personne n'en fût instruit. L'Empereur lui promit le secret et sa plus large bienveillance s'il réussissait, et, en remerciant de nouveau Olozaga de son initiative, il lui dit : « C'est la dernière flèche que nous avons à notre arc ; je serais bien étonné qu'elle portât, mais cela me rendrait bien heureux. » Strat se dirigea aussitôt vers Dusseldorff, pour s'y informer du lieu où se trouvaient les princes de Hohenzollern.

Se procurer la renonciation de Léopold ne parut pas suffisant à Olozaga. Il voulut, afin de l'écarter encore plus définitivement, lui substituer une autre candidature : il s'adressa de

nouveau à l'irréductible prince Fernand et lui télégraphia le 8 juillet : « Si, pour éviter la guerre qui est imminente, le candidat prussien se retire, les puissances qui agiront dans ce sens favoriseront la candidature portugaise. Saldanha rendra un grand service à l'Europe s'il peut écarter les obstacles qui s'y rencontrent. L'Empereur m'a parlé de lui avec grand intérêt et affection. »

Ainsi quatre actions pacifiques, celle auprès de Serrano à Madrid, celle auprès du roi Guillaume à Ems, celle auprès des princes Hohenzollern à Sigmaringen et celle des Cabinets amis, vont se mêler, se croiser, se seconder, quoique s'ignorant réciproquement, toutes les quatre tendant au même but : la sauvegarde de la paix par le retrait de la candidature ; toutes les quatre conçues, encouragées ou conduites par l'Empereur ou ses ministres, ces soi-disant provocateurs à l'affût d'un prétexte de guerre !

IX

L'opinion publique n'avait pas le même calme que nous et ne se montrait guère disposée à seconder notre effort pacifique en lui accordant le temps et le silence. Ceux mêmes qui nous reprochaient d'avoir répondu à l'interpellation Cochery nous pressaient d'interruptions nouvelles et s'indignaient que nous ne leur répondissions pas. A la Chambre, dès le 7, Ernest

Picard réclamait la communication des renseignements que nous avions dû recevoir. Segris, étant alors seul au banc des ministres, répondit « que nous n'avions reçu aucune communication, et donna l'assurance que tout document qui ne serait pas de nature à compromettre le dénouement pacifique désiré par tous, serait communiqué au Corps législatif ». J'entrais dans la salle des séances lorsque Jules Favre, prenant la parole, demanda que la reprise de la discussion fût fixée au lendemain ou au surlendemain. Je priai simplement la Chambre d'ajourner le débat. — « Indéfiniment ? s'écria Jules Favre, afin qu'on puisse faire des tripotages de Bourse ? » Je ne me sentis guère atteint par ce vilain propos, moi qui ne possédais pas une seule valeur de Bourse ; cependant je ne pouvais le tolérer. Je marchai, selon ma méthode, droit à l'insulteur. « A qui M. Jules Favre adresse-t-il les paroles qu'il vient de prononcer ? » Mon regard et mon geste menaçants disaient : Est-ce à ceux qui siègent sur les bancs ministériels ? Alors, selon son habitude, il battit en retraite dans une généralité inoffensive : « A tous ceux qui spéculent », répondit-il. Je continuai : « Quand le gouvernement estimera qu'il est en mesure de fournir à la Chambre d'utiles renseignements, il provoquera lui-même une discussion ; il ne laissera à personne le privilège de demander la fixation d'un jour à cet effet. (*Interruptions à gauche.*) Assurément, s'il est un reproche qui ne puisse pas atteindre le

gouvernement actuel, c'est de dissimuler quoi que ce soit à cette Chambre, puisqu'il a suffi de l'interpellation d'un de ses membres pour qu'il se soit expliqué sur un événement qui, pour lui, n'avait pas plus de quelques jours de date. (*Très bien! très bien!*). La Chambre et le pays peuvent être convaincus que nous saurons, dans cette circonstance, allier, comme toujours, la fermeté avec la modération, que nous n'oublierons ni ce que veut la Chambre, ni ce que veut le pays, mais nous refusons de nous engager avant l'heure dans des discussions téméraires et inconsidérées. » (*Très bien! très bien!*)

Le lendemain (8 juillet), l'escarmouche eut lieu au Sénat. L'ancien ambassadeur Brenier félicita d'abord le ministère d'avoir répudié « cette politique qui, depuis quatre ans, affligeait le patriotisme de la France et pouvait compromettre ses plus grands intérêts, d'avoir déchiré cet acte diplomatique du 16 septembre 1866 qui pesait d'un poids funeste sur les résolutions du gouvernement, d'avoir repris le véritable drapeau politique : Il pourra le conduire où il voudra, la France est derrière lui. » Il demanda ensuite des explications sur les assurances données au Corps législatif que si la guerre nous paraissait un jour inévitable, nous ne l'engagerions qu'après avoir demandé et obtenu son concours : « le Cabinet entendait-il restreindre, au point de le rendre illusoire, le droit, réservé au souverain par l'article 14 de la Constitution, de déclarer la guerre? » Un autre sénateur, Hubert

Delisle, déposa une interpellation sur l'offre même de la couronne au prince de Hohenzollern. Comme la veille à la Chambre, je demandai le renvoi des interpellations : « Le gouvernement verrait les plus grands inconvénients à ce que le sujet fût abordé aujourd'hui, car, devant le Sénat comme devant le Corps législatif, il affirme que sa volonté, son espérance, son désir, c'est, en défendant avec énergie une prétention légitime et nationale, de ne rien négliger cependant pour sauvegarder le bien le plus précieux et le plus cher, la paix du monde. »

— « Il est difficile, nous disaient les rapports de police du 9, de peindre l'animation qu'entretient à Paris l'attente des nouvelles décisives. La journée se passe à demander des nouvelles; chaque soir nos boulevards présentent l'aspect le plus agité. Les spéculateurs et les journalistes s'entassent aux abords du passage de l'Opéra pour suivre les fluctuations de la Bourse, ou s'y mêlent pour recueillir ou répandre des bruits plus ou moins hasardés. Les kiosques où se vendent les journaux sont assiégés. » Cette agitation était fomentée par la fièvre de spéculation qu'allumaient les alternatives de crainte et d'espérance inévitables dans toute négociation épineuse, dont on n'a pas pu cacher l'existence. Depuis que la fréquence des emprunts publics et la multiplication des entreprises collectives à capital divisé ont donné à presque tout le monde un intérêt aux mouvements de la Bourse, la fureur déréglée de l'agiotage a été,

dans les moments graves, un des tourments de l'homme d'État. « Faites-moi savoir, écrivait Palmerston à son agent à Paris, Bulwer (22 septembre 1840), faites-moi savoir, je vous prie, le prochain jour de règlement à la Bourse de Paris. Je prévois que ce sera un moment critique. »

L'organe du parti de la guerre donnait une voix, dont la violence dépassait tout ce qui est permis, aux tumultes inarticulés des députés de la Droite : « ... La Prusse... est entre la menace et la honte. Qu'elle choisisse. C'est en vain qu'elle essaierait de se dérober sous des explications plus ou moins plausibles, elle est enfermée dans un dilemme brutal et infranchissable. — Ou elle se battra, ou elle cédera. Et qu'on ne vienne pas articuler plus haut les mots de congrès, de conférences... Le temps des congrès et des conférences est fini... L'épée est tirée, sa lame luit au soleil, et ce serait triste de la remettre au fourreau pour discuter à l'amiable des questions que la force seule peut et doit résoudre[1]... » Girardin écrivait dans *la Liberté* : « 1866 a détruit à notre préjudice l'équilibre qui existait à cette époque ; 1870 peut le rétablir et le rétablira certainement, si nous n'avons pas l'humilité d'élever une habile reculade à la hauteur d'une satisfaction suffisante. La Prusse est une nation de proie, traitons-la en nation de proie. Si nous lui laissons reprendre impunément son vol parce que, pour éviter la balle du

1. Paul de Cassagnac, *Pays* du 8 juillet.

fusil qui la menaçait, elle aura laissé retomber l'agneau qu'elle emportait dans ses serres, que fera-t-elle? Ce qu'elle fera? Elle guettera une autre occasion plus favorable, où, tous les regards étant portés ailleurs, elle pourra sans péril enlever cette fois, non plus seulement un agneau, mais un mouton. Enivrée par le succès, poussée par la forfanterie, l'aigle prussienne a commis la faute de venir se placer au bout de notre fusil: à notre tour d'en profiter. Ne perdons pas notre temps à chercher des alliés; laissons à l'écart l'Autriche et l'Italie, afin de laisser debout la politique de neutralité, sous laquelle l'Angleterre et la Russie ne demandent qu'à s'abriter; ne nous occupons aucunement de l'Espagne, qui ne bougera pas: ne songeons qu'à localiser étroitement la guerre entre la France et la Prusse! Mais plutôt que de compromettre l'œuvre du comte de Bismarck, la Prusse refusera de se battre. — Eh bien! alors, à coups de crosse dans le dos, nous la contraindrons de passer le Rhin et de vider la rive gauche. » A une représentation de l'Opéra, il s'était levé debout dans sa loge, demandant le *Rhin allemand* de Musset. On lui avait répondu qu'on ne le savait pas. « Il est donc plus difficile à apprendre qu'à prendre », s'était-il écrié au milieu des bravos frénétiques de toute la salle[1].

1. Girardin, après avoir renié toutes les violences belliqueuses qui nous gênèrent tant, a été nommé, après 1870, député de la Seine, tandis que nous étions frappé d'ostracisme.

Le Constitutionnel avait dit sur mon indication : « Si le peuple espagnol refuse spontanément le souverain qu'on prétend lui imposer, nous n'aurons plus rien à demander au Cabinet de Berlin. » — « Pas du tout, lui répond Léonce Détroyat dans *la Liberté* : nous pensons qu'il resterait à la France et à l'Europe à demander au Cabinet de Berlin des garanties qui le lient étroitement. »

Le Moniteur universel, nullement suspect de connivence avec la Droite, écrivait : « La question doit s'agrandir et il ne suffirait plus aujourd'hui de la renonciation du prince Léopold à la couronne d'Espagne, car ce ne serait de la part du comte de Bismarck qu'un procédé habile pour nous désarmer, sauf à prendre dans quelques mois une position diplomatique meilleure et à nous jeter, après avoir préparé ses forces militaires et l'opinion de l'Allemagne, dans de nouveaux et plus graves embarras. Ce serait donc toujours à recommencer. Le moins qui puisse aujourd'hui nous satisfaire et que nous devons demander, c'est la confirmation formelle et l'exécution absolue du traité de Prague dans sa lettre et dans son esprit, c'est-à-dire liberté des États du Sud de l'Allemagne ; par conséquent, évacuation de la forteresse de Mayence qui fait partie du Sud, renonciation de toute influence militaire au delà du Mein et règlement de l'article 5 avec le Danemark. » (8 juillet.) Cet

1. Lettre du Roi à la Reine, 11 juillet.

article donna lieu à de singulières confusions. Le chargé d'affaires prussien à Paris mit cet ultimatum dans la bouche de Gramont. Le Roi s'indigne. Mais le lendemain son erreur se dissipe et il en instruit la Reine : « Ce n'est pas Gramont qui a exprimé hier cette idée à Nigra, mais un article dans un journal qui a dû être délibéré en Conseil. » Le Roi se trompait encore. Il ignorait que *le Moniteur*, si longtemps l'organe officiel du gouvernement français, ne l'était plus, et que Dalloz n'avait exprimé qu'une opinion indépendante qui était celle de ses abonnés orléanistes.

Ceux qui nous accusent d'avoir manqué de sang-froid devraient relire la collection des journaux du temps, les débats législatifs : ils nous loueraient alors d'avoir gardé un sang-froid presque héroïque, puisque aucune de ces excitations ne nous a fait hausser le ton mal à propos et ne nous a détournés des quatre négociations pacifiques entamées. Et notre mérite à ne pas nous laisser entraîner était encore accru par l'exaspération qu'excitait le langage des feuilles allemandes. Ottokar Lorenz l'a reconnu : « La presse allemande et la presse autrichienne ne peuvent pas écarter la responsabilité de la faute qu'elles ont commise en traitant avec aussi peu de tact la candidature Hohenzollern, parce qu'elles ont beaucoup contribué à accroître l'agitation belliqueuse en France[1]. » C'est le

1. Ottokar Lorenz, p. 237.

souvenir de cette double orgie provocatrice des journaux qui m'a dicté l'article VII de mon projet de loi sur la liberté de la presse : « *Le gouvernement peut interdire pour un temps, par un décret, la discussion d'un sujet militaire ou de politique étrangère.* »

CHAPITRE IV

SUITE DU PREMIER MOMENT. — NÉGOCIATIONS AVEC LES PUISSANCES, AVEC SERRANO

I

Quoique nos quatre négociations se soient poursuivies contemporainement, il importe de les isoler afin de les mieux suivre dans leur enchaînement logique, et, comme l'action des Cabinets amis est, en quelque sorte, le cadre dans lequel se meuvent les interventions particulières à Madrid, Ems et Sigmaringen, c'est elle que j'exposerai la première.

Les puissances avaient répondu à notre demande chacune à leur manière. Gortchacow justifie mal l'espérance que l'Empereur avait mise dans la Russie ; il persifle nos susceptibilités : « Lorsqu'un autre prince de Hohenzollern s'est fait proclamer par les Roumains, malgré l'opposition de la Russie, avec l'appui de la France, vous vous êtes bornés à des remontrances et avez accepté le fait accompli. Faites-en autant. Vous nous demandez notre concours, mais la France est débitrice envers la Russie ; il serait nécessaire qu'elle donnât des gages de

conciliation sur le terrain d'Orient. Non qu'il s'agisse d'une revision du traité humiliant de 1856 que la Russie subit avec douleur; elle comprend que la France n'est pas seule et qu'elle ne peut agir que de concert avec l'Angleterre. » Puis il reprocha à Émile Ollivier d'avoir, dans un discours récent, représenté comme une assise du droit international ce traité de 1856 : « Le ministre français aurait dû au moins rendre hommage à la sagesse et à la modération de la Russie. » — Cette sagesse et cette modération étaient plus que contestables, et Émile Ollivier n'avait pas à s'en porter garant : en considérant le traité de Paris « comme une assise du droit international », il ne faisait que répéter ce que Gortchacow venait de reconnaître à l'instant même. Plus tard, avec Fournier, l'attaché à la légation de Pétersbourg, Gortchacow convint de la malveillance de ses sentiments : « La France, dit-il, avait besoin d'une leçon. »

Le Tsar, au contraire, se montra touché de la confiance de Napoléon III. Il chargea Fleury de lui faire savoir qu'il avait de fortes raisons de croire que cette trame ourdie par le maréchal Prim n'aboutirait pas [1]. Il écrivit au roi Guillaume des conseils de modération et d'abstention. Quoique Guillaume lui eût répondu qu'il n'était pour rien dans l'offre faite au prince de Hohenzollern et que son gouvernement était étranger à cette négociation, il envoya encore une dé-

1. Fleury à Gramont, 9 juillet. Voir la France et la Russie en 1870. Comte Fleury.

pêche qu'il lut à Fleury, où il priait instamment son oncle de donner l'ordre au prince de se désister : « Par cet ordre, le Roi se désintéresserait de cette candidature, qui deviendrait alors purement espagnole, et ne tarderait pas à disparaître dans les discordes devant l'abandon par toute l'Europe. » — « La guerre serait une calamité européenne, dont la Révolution aurait tout le bénéfice, ajouta le Tsar. Je ferai tout ce que je pourrai, dites-le à votre gouvernement, pour l'empêcher dans la limite de mes conseils et de mon influence. — Mon bon vouloir pour l'Empereur ne saurait être mis en doute : dernièrement le duc d'Aumale et quelques-uns des siens avaient le projet de venir visiter le grand-duc Constantin et de parcourir la Russie ; j'ai fait dire aux princes d'Orléans qu'après le récent vote de la Chambre, leur voyage en Russie me paraissait inopportun [1]. »

Beust ne nous refusait jamais ses paroles. Il écrivit à son ambassadeur à Berlin : « La nation française a refoulé les sentiments qu'avait fait naître en elle l'agrandissement de la Prusse en Allemagne; mais cette méfiance à peine surmontée, non seulement serait réveillée, mais s'élèverait jusqu'à une inquiétude sérieuse si une tentative était faite de gagner l'Espagne à

1. Fleury à Gramont, 12 juillet. Cette conversation démontre combien il est inexact que l'entente sur la candidature Hohenzollern se soit établie à Ems entre le Tsar et le roi Guillaume. Il n'aurait pas conseillé de retirer une candidature à laquelle il aurait consenti.

l'influence prussienne en mettant sur le trône un membre de la famille royale de Prusse. Votre Excellence ne cachera pas aux hommes d'État de la Prusse que nous voyons le danger de véritables perturbations dans la candidature du prince Léopold, et elle exprimera le ferme désir que l'amour de la paix et la haute intelligence du Roi empêcheront qu'il ne fasse entrer dans la politique européenne un élément de discorde si plein de périls[1]. »

Visconti-Venosta, beaucoup plus circonspect, exprima les mêmes désirs à Berlin et insista davantage à Madrid, bien qu'avec réserve encore. Il enjoignit à son représentant, Cerutti, de faire remarquer que, jusqu'à la décision des Cortès, tous les conseils pouvaient se produire. Il était donc permis aux gouvernements amis de l'Espagne d'appeler son attention « sur l'extrême gravité d'une situation dont le dénouement pacifique dépend uniquement de la sagesse et de l'esprit politique de ses représentants ». Le ministre d'Italie devait insister sur la responsabilité redoutable qu'assumeraient les Cortès en élevant au trône un prince dont l'avènement serait le signal d'une guerre européenne. Il exprimerait au nom de son gouvernement la crainte qu'une monarchie « fondée sous de pareils auspices, loin de donner à l'Espagne la stabilité et le repos auxquels elle aspire, ne l'exposât à de nouvelles épreuves et à de nouveaux dan-

1. Beust à de Munch, 6 juillet.

gers[1]. » Il était même autorisé à appuyer l'ambassadeur anglais et à rechercher jusqu'à quel point une action commune pourrait être combinée entre les deux diplomaties.

Les États du Sud ne nous accordèrent pas l'assistance que Gramont attendait d'eux. Ils démontrèrent une fois de plus combien était aveugle la politique qui faisait un dogme de leur défense, et ils commencèrent dès lors à nous tourner le dos. La girouette du Wurtemberg, Varnbühler, dont Saint-Vallier partageait trop docilement les impressions, commença à tourner. Quoique hors d'état de juger des motifs impérieux de notre déclaration du 6, il se permit de regretter « que le sentiment de notre bon droit ne nous eût pas conseillé plus de modération dans la forme » et il feignit d'en éprouver un sentiment de stupeur et d'effroi. Bray, avec un sans façon plus sincère, n'était pas plus encourageant. Il dit à Cadore : « Si la guerre éclatait entre la France et la Prusse, notre position serait très embarrassante, car, si d'une part il est certain que la question n'intéresse en aucune façon la Bavière, nous ne saurions d'autre part rester impassibles à l'invasion d'une armée française sur le territoire allemand, sous le prétexte que l'Espagne a appelé un prince prussien pour la gouverner. Je vous avoue franchement que j'aurais préféré que la guerre éclatât sur une autre question. La Prusse décline

1. Malaret à Gramont; Layard à Granville; Paget à Granville, 9 juillet.

toute participation à la candidature; elle dit que cette affaire ne la regarde pas et on commence à croire que si vous ne vous contentez pas de cette affirmation, c'est que votre gouvernement veut profiter de cette occasion pour revenir sur les événements de 1866. La ligne de conduite suivie par votre gouvernement et le langage violent de ses journaux donnent quelque vraisemblance à ces suppositions ; vous rendez notre situation fort difficile. J'ai toujours soutenu que les traités d'alliance avaient un caractère défensif; si la Prusse pouvait, avec quelque apparence de raison, vous accuser d'être les agresseurs, et que vos armées pénétrassent les premières sur le sol allemand, nous serions obligés de marcher contre vous, ce que je regretterais vivement, car la Bavière n'a jamais eu qu'à se louer de la France, et, de tous les États allemands, c'est celui où le sentiment public vous est le plus favorable. » (13 juillet.)

Le Cabinet anglais ne vit pas l'influence décisive qu'il pouvait exercer. D'un mot, s'il l'eût voulu, il aurait arrêté la guerre. Il n'avait qu'à dire: Une règle internationale, créée par nous en Belgique et subie par nous en Grèce, a interdit à toute grande puissance de placer un de ses membres sur un trône étranger, sans un accord européen préalable. Nous croyons qu'il y a lieu, dans les circonstances qui menacent la paix du monde, de réunir une conférence pour examiner la valeur de cette règle et apprécier

l'application qu'il convient d'en faire à la candidature posée en Espagne. Cette proposition qui, venue de nous, aurait échoué devant un refus sec de la Prusse et de l'Espagne, était au contraire assurée de la réussite si l'Angleterre en avait pris l'initiative. Notre adhésion eût été immédiate, celle de l'Autriche et de l'Italie n'eût pas tardé, non plus que celle de la Russie. Bismarck eût grommelé, mais son roi ne l'aurait pas écouté : la conférence eût eu lieu et elle aurait arrangé le conflit. Le cabinet anglais ne sut ni approuver, ni blâmer, ni s'abstenir ; sa conduite fut équivoque, mesquine, poltronne ; il nous soutint comme si nous avions raison et il parut contester notre droit comme s'il ne nous avait pas soutenus.

Granville accueillit d'un air froid et embarrassé l'appel de Gramont à son concours : il se rendait compte de l'émotion qu'avait dû exciter en France une nouvelle qui ne l'avait pas médiocrement surpris lui-même ; il croyait toutefois que nous avions peut-être un peu trop pris à cœur un fait dont les conséquences ne lui semblaient pas avoir la gravité que le gouvernement impérial lui attribuait. Il regrettait que Gramont eût tenu à Werther un langage aussi énergique ; il se demandait si l'attitude que nous avions cru devoir prendre n'était pas faite pour créer précisément des complications plus sérieuses que celles qui résulteraient de l'incident lui-même. Cependant, allant « au plus pressé », il déclara « qu'il était prêt à user de toute son

influence auprès de l'Espagne et de la Prusse, non pour leur dicter des résolutions, mais pour les prier instamment de prendre en sérieuse considération tous les côtés graves de la question qui se posait[1]. » (7 juillet.) Singulier langage ! Si les questions dynastiques avaient été de si peu de conséquence en Espagne, pourquoi Palmerston menaça-t-il Louis-Philippe de la guerre dans le cas où le duc d'Aumale deviendrait le mari de la Reine, et manifesta-t-il tant de courroux quand Montpensier fut devenu celui de l'Infante? Granville lui-même serait-il resté insensible et muet si on était venu lui annoncer que le prince Napoléon allait être élu roi d'Espagne?

Gladstone, à qui La Valette exprima son regret de l'attitude peu empressée de Granville, répondit : « Il faut commencer froidement. Nous ne savions rien de l'affaire dont il s'agit, et nous n'en connaissons pas encore les détails. » Ils commencèrent, en effet, très froidement, avec force circonlocutions et réserves. Ils chargèrent leurs ambassadeurs à Berlin et à Madrid de donner des conseils de prudence, en évitant de discuter le droit de l'Espagne de choisir son souverain et de paraître exercer une pression sur l'Allemagne, ou d'admettre que l'avènement d'un Hohenzollern justifiât le recours immédiat aux armes dont menaçait la France. « Le gouvernement de Sa Majesté, écrivait Granville à Loftus, a certainement l'espoir que ce projet

1. Granville à Loftus, 6 juillet.

qu'il avait ignoré jusque-là n'a reçu aucune sanction du Roi. Il pensait que le Roi découragerait ce projet rempli de dangers pour la péninsule. Le Roi, dont le règne a procuré un agrandissement si grand à son pays, a maintenant une occasion signalée d'exercer une magnanimité sage et désintéressée, qui aura l'effet certain de rendre un service inestimable à l'Europe pour le maintien de la paix [1]. » Il invita son ambassadeur à Madrid, Layard, « en s'abstenant d'employer un langage de nature à offenser le gouvernement espagnol, à user de toute pression sur lui afin qu'il abandonnât le projet de conférer le trône au prince Léopold [2] ».

Ces conseils, en réalité, étaient donnés dans l'intérêt de la Prusse plus que dans le nôtre. Granville, quoique personnellement incliné vers la France, subissait l'influence des prédilections allemandes de la Reine. Quant à Gladstone, ses sentiments étaient absolument prussiens. L'un et l'autre considéraient la grandeur de la Prusse comme un intérêt britannique. Ils redoutaient la guerre par un sentiment de philanthropie sincère, mais aussi parce qu'ils craignaient qu'elle ne nous fût trop favorable. C'est ce que confirme le témoignage de l'ambassadeur prussien Bernstorff : « Lorsque le vote plébiscitaire eut donné sa majorité à l'Empire, on considéra à Londres qu'à l'intérieur, sa situation était consolidée pour longtemps. Bernstorff et son

1. Granville à Layard, télégramme du 7 juillet.
2. *Im Kampfe für Preussens Ehre*, p. 618.

épouse eurent l'occasion d'entendre dire de nouveau, dans les cercles anglais les plus aristocratiques et les plus influents, que, tout en accordant beaucoup d'estime au génie et à l'habileté de Bismarck, ainsi qu'à la valeur de l'armée prussienne, les capacités de Napoléon comme homme d'État et la valeur de l'armée française devaient être prisées bien davantage[1]. »

Une argumentation risquée de Gramont faillit arrêter cette intervention anglaise. Il avait dit à Lyons que nous avions commencé des préparatifs de guerre, quoiqu'en réalité nous n'en eussions fait aucun : il espérait ainsi exciter les craintes du Cabinet anglais et rendre plus vive son action. Le résultat contraire fut sur le point de se produire. « Le Conseil se demanda s'il était utile de continuer à chercher une solution amicale, alors que les faits parlaient plus haut que l'exhortation pacifique, et s'il ne fallait pas attendre un peu plus de calme pour que la voix des amis pût se faire entendre. » Les explications de La Valette firent disparaître cette hésitation.

II

Les démarches de la diplomatie amie n'eurent aucune espèce de succès à Berlin. Thile persista dans son mutisme gouailleur et com-

1. La Valette, 9 juillet 1870.

mença, par ses télégrammes à ses agents, la série cynique des impostures prussiennes : « La Prusse ne s'était jamais mêlée du choix d'un monarque en Espagne ; toute discussion confidentielle et détaillée avec la France avait été empêchée par le ton que le ministre français avait pris en parlant publiquement devant les Chambres. » Deux mensonges accolés l'un à l'autre : le ministre français avait parlé devant les Chambres le 6, et la discussion confidentielle et détaillée avait été refusée le 4.

La diplomatie européenne n'eut pas meilleure fortune à Madrid. L'habileté avec laquelle nous avions évité de froisser le sentiment espagnol avait placé Prim dans une situation difficile. Ni Serrano ni Sagasta n'avaient été initiés à sa trame. Sagasta avait même donné de bonne foi sa parole à Mercier qu'il n'y avait eu aucune lettre échangée entre Prim et Bismarck. Prim, ne pouvant leur révéler sa vilaine action, s'établit définitivement dans la berquinade qu'il avait esquissée avec Mercier. Il se donna un rôle d'innocent, surpris de l'émotion qu'il avait produite, consterné des nouvelles reçues de Paris : il n'avait eu aucune mauvaise intention contre la France et contre son Empereur ; il n'avait pas soupçonné que l'un ou l'autre pût s'alarmer d'une combinaison inspirée seulement par l'urgence de sortir d'un intérim désastreux ; le secret n'avait été gardé que pour éviter une discussion prématurée qui eût empêché la solution ; il avait eu si peu l'intention de froisser

l'Empereur qu'il comptait, en allant à Vichy, solliciter son adhésion en même temps que le prince Léopold informerait directement Napoléon III de sa candidature. Il donnait une apparence de sérieux à ces faussetés criantes, mais non encore démasquées, en feignant de nous aider à sortir de l'embarras où il nous avait plongés « sans le savoir ». — « Comment nous tirer de là? dit-il à Mercier. Je ne vois qu'un moyen : que le prince me dise rencontrer des obstacles au consentement du Roi; alors moi je lui faciliterai la retraite. — Prenez l'initiative... » fait Mercier. Comment l'aurait-il prise? Il savait le consentement du Roi accordé et il ne songeait guère à en obtenir la révocation. Il répondit qu'il ne pouvait et il pria de ne pas divulguer qu'il nous avait ouvert cette issue.

Du reste, aucune modification ne se produisit dans sa conduite officielle. Sagasta et lui reçurent amicalement les représentations non offensantes de Layard et des autres agents ; ils répétèrent, autant qu'on le voulut, que le ministère espagnol n'avait jamais eu l'idée de contracter une alliance avec la Prusse, ni de rien faire d'hostile à la France et qu'il était on ne peut plus désireux de sortir de la difficulté où il était tombé sans s'en douter. Mais ils ne firent pas même pressentir l'abandon de la candidature; ils s'en tinrent aux échappatoires et ne reculèrent pas d'un jour la convocation des Cortès, toujours fixée au 20 juillet. Ils ne secondèrent pas non plus les bonnes intentions qui

se manifestaient en Portugal. Le 9 juillet, Saldanha, non moins amical qu'Olozaga, proposa à don Fernand de revenir sur ses refus et d'écarter ainsi, par sa candidature, la candidature Hohenzollern, mais Del Rios, le ministre d'Espagne, fidèle interprète de la pensée traîtresse de Prim, déclara « que la candidature Hohenzollern étant debout, et à côté d'elle l'honneur de l'Espagne et la parole de Prim, il s'abstiendrait de toute ingérence et se contenterait de suivre la négociation de loin[1] ». Le roi de Portugal aurait voulu que son père se décidât à accepter. Don Fernando résista : il ne lui appartenait pas, dit-il, d'empêcher sa fille, la princesse Antonia, femme de Léopold, d'obtenir un trône. Néanmoins, comme on le pressait beaucoup, il parut céder; mais il subordonna son acceptation à deux conditions impossibles : l'insistance des puissances et l'élection par plébiscite, ce qui était incompatible avec le récent décret des Cortès.

Prim et ses acolytes eurent même la haute fantaisie de s'amuser encore une fois de nous, en nous endormant par des assurances illusoires. « Pourquoi, dirent-ils à Mercier, tant vous préoccuper de cette date du 20 juillet? Laissez tranquillement couler les jours sans nous tourmenter et sans vous agiter. L'état des esprits s'est bien modifié ; au début, la candidature Hohenzollern paraissait sûre de l'unanimité ; aujourd'hui il est douteux qu'elle obtienne la majorité ; notre armée ne voudra pas se battre

pour un prince allemand petit-fils de Murat; ne vous opposez pas à la libre manifestation de la volonté nationale. Il n'y a pas de moyen plus sûr de vous débarrasser du prince Léopold. » Mercier par politique parut dupe de ces bourdes. « Mon rôle, qui n'est pas facile, écrit-il à Gramont, est, tout en agissant de mon mieux sur l'opinion, de faciliter aux individus les moyens de se retourner. Veuillez donc, je vous prie, ne pas imputer à faiblesse ce que je pourrai faire dans ce but. Certains ménagements n'ôteront rien à la fermeté de mon attitude et de mon langage. Je suis défiant autant que je le dois, croyez-le bien[1] . » Gramont ne prit pas davantage au sérieux ce qui était si peu sérieux et il ne s'y arrêta pas plus dans ses actes que le Cabinet et l'Empereur.

L'intervention des puissances avait donc échoué à Berlin et à Madrid. Au contraire, la négociation occulte et personnelle de l'Empereur avec Serrano réussit pleinement. Gramont, sachant que Mercier était initié au secret par Bartholdi, crut devoir confirmer, par ses instructions de chef officiel responsable, celles de l'Empereur. Dès le 9, lendemain de la rentrée du Régent à Madrid, il le pria d'aller le voir et de lui dire qu' « au point où en sont les choses, lui seul peut donner la paix à l'Europe en agissant auprès du roi de Prusse et du prince de Hohenzollern. Ajoutez que la France lui en

1. Lettre particulière.

sera reconnaissante avec le monde entier et que le gouvernement de l'Empereur n'oubliera jamais une action aussi magnanime. » (8 juillet.) Est-ce là le langage d'un ministre « dont l'intention arrêtée était de précipiter une rupture et de profiter de la querelle au lieu de l'éteindre » ?

Bartholdi arriva à Madrid le 10 juillet au matin. Il communiqua ses instructions à Mercier et il se rendit incontinent auprès de Serrano, lui exposa, avec une insistance habile, le désir de l'Empereur. Serrano, depuis qu'il n'avait pu tenir ses engagements envers Montpensier, s'était désintéressé de la recherche du Roi et avait accepté le Hohenzollern sans objection. Les nouvelles de Paris l'avaient tiré de sa torpeur. Il eût bien voulu reculer, mais attentif à ne pas sortir de son rôle constitutionnel, ayant de plus donné son consentement, il n'osait pas suivre ses impulsions. Il prodiguait les paroles amicales à Mercier, lui donnait des assurances de son bon vouloir: il n'avait pas compris ce qu'il faisait. Il défendait Prim, répétait les sornettes que ce dernier lui avait contées; il niait même qu'il y eût eu une lettre échangée entre Prim et le prince. Puis, tout ceci dit, il ajoutait en esprit avisé : « Répondre après cela qu'il y soit pour rien, non, car on ment beaucoup dans ces sortes d'aventures[1]. » La con-

1. De Mercier, 9 juillet.

Serrano étant à Paris en 1884, je chargeai Darimon, que je considérais encore comme un ami, d'aller le voir et de lui poser en mon nom les questions suivantes : « Qui a eu l'idée

fiance que l'Empereur lui témoignait le toucha plus que tous les raisonnements de Mercier, de Layard et des diplomates et le décida à oser ce qui était dans son sentiment personnel. Il promit à Bartholdi d'envoyer quelqu'un au prince Léopold. Ni les ministres ni Olozaga ne devaient être instruits d'une mission à laquelle il se croyait obligé de maintenir un caractère mystérieux et tout privé. Il en informa seulement Prim. Ce complice hypocrite de Bismarck se garda bien de le décourager : il comptait sur la fermeté de Léopold, sur sa fidélité envers lui et Bismarck, et ne doutait pas que l'envoyé du Régent ne se heurtât à un refus invincible. Alors, se retournant vers Serrano, il lui aurait dit : « Puisque le prince veut aller jusqu'au

de la candidature Hohenzollern? » Le maréchal Serrano déclare qu'il l'ignore absolument. Il n'a connu cette candidature qu'au retour de Prim qui était allé chasser dans les montagnes de Tolède, c'est-à-dire le 1er juillet 1870. Il n'a pu faire d'opposition à ce choix, parce qu'il ne s'en présentait pas d'autre, qu'on lui avait fait le plus grand éloge du prince Léopold et surtout parce qu'on lui avait assuré qu'il ne sortirait de cette candidature aucune complication du côté de la France. L'ex-régent n'a rien su des démarches qui avaient été faites au mois de mars 1869, à Berlin, par M. de Rancès, démarches qui avaient éveillé les défiances et les susceptibilités du gouvernement impérial. « 2° Quel a été le rôle de Prim? » Le Maréchal s'est montré très réservé. Il affirme que Prim ne lui a rien dit de ses démarches. Les Cortès avaient donné un blanc-seing à Prim. C'est à elles seules que le comte de Reuss devait compte des moyens mis en œuvre pour découvrir un candidat. Il a présenté le prince Léopold, mais le Conseil des ministres réuni à la Granja sous la présidence du Régent ne lui a pas demandé comment il s'y était pris pour parvenir à ses fins.

bout, l'honneur du noble peuple espagnol nous oblige à le suivre. » Mais comme il ne voulait pas donner son assentiment à une tentative dont il souhaitait et prévoyait l'insuccès, il obtint qu'il serait censé l'avoir ignorée. Le 10, à neuf heures du soir, Serrano écrivait à Mercier: « Il est parti à cinq heures et demie. Silence! » Le messager dont le départ était ainsi annoncé était le secrétaire et le neveu du Régent, le général Lopez Dominguez, officier d'une rare distinction. Il devait aller à Sigmaringen exposer au chef de famille les considérations puissantes qui rendaient nécessaire le retrait de la candidature. Il était en outre, si cela devenait nécessaire, accrédité auprès du roi de Prusse et de Bismarck. Par ce fait d'accréditer son envoyé auprès du Roi et de Bismarck, aussi bien qu'auprès des Hohenzollern, Serrano confirmait lui aussi ce que nous apprenions de tous les côtés, que l'un et l'autre avaient participé au complot. Cette démarche de Serrano était un acte considérable. Elle ne deviendrait un acte décisif que si elle n'était pas contrariée par la volonté du roi de Prusse. La négociation que nous avions entreprise avec lui à Ems domine donc tous les autres faits diplomatiques.

CHAPITRE V

SUITE DU PREMIER MOMENT
LA NÉGOCIATION A EMS

I

L'idée d'une négociation à Ems admise, nous n'hésitâmes point sur le plénipotentiaire à y envoyer. L'opinion publique, dans son affolement furieux, s'attaquait à notre ambassadeur à Madrid comme à celui à Berlin. Il y eut même dans le seul journal qui fût officieux, *le Constitutionnel*, quelques reproches assez vifs contre Benedetti. On nous demandait son rappel et celui de Mercier. On leur reprochait à l'un et à l'autre de n'avoir pas pénétré le complot Hohenzollern, et à Benedetti particulièrement de nous avoir laissé ignorer les vues ambitieuses de la Prusse, et de n'avoir pas dénoncé son entente avec la Russie. Il était faux que Benedetti ne nous eût pas avertis des vues ambitieuses de Bismarck et du gouvernement prussien. Il l'avait fait souvent et, en particulier, dans sa belle dépêche de janvier 1870 que j'ai analysée en son temps. Et il n'avait pas négligé une occasion de

nous prévenir que l'entente avec la Russie était un des moyens d'action préparés par cette ambition. Mais, après nous l'avoir dénoncée, il nous avait trop rassurés dans ces derniers temps en nous la présentant comme différée et assoupie. Il était vrai qu'en 1869 il avait averti son gouvernement de la candidature Hohenzollern. Il n'avait pas eu grand mérite à cela puisque la plupart des feuilles allemandes étaient pleines de ce projet. Mais c'est en mars 1870 qu'il eût fallu pénétrer le complot et nous en instruire. Non seulement Benedetti ne l'avait point fait, mais il s'était laissé tromper sur le motif de la présence à Berlin des princes de Hohenzollern quoiqu'il eût pu être mis en éveil par l'alerte de l'année précédente. Si nous avions obtempéré aux injonctions de l'opinion publique en lui jetant, comme boucs émissaires, les deux ambassadeurs, nous eussions, à l'applaudissement universel, dégagé notre responsabilité propre. Nous n'en eûmes pas même la tentation. Pressés par les événements, n'ayant pas le temps de faire une enquête sur la conduite de Mercier et de Benedetti, nous résolûmes le doute en leur faveur. Nous fîmes cesser les attaques dans *le Constitutionnel*; nous maintînmes Mercier à son poste et nous chargeâmes ce Benedetti si conspué d'aller à Ems négocier avec le roi Guillaume. N'était-ce pas le protéger et le couvrir plus efficacement que par une déclaration à la tribune ou dans la presse dont nous n'avions pas les éléments et qui eût soulevé d'irritantes

et inutiles contestations? Il a mal reconnu depuis cette générosité de notre part.

Quelqu'un présente-t-il une difformité physique, c'est la première chose qu'on remarque en lui. Léon XIII avait pour Maître de chambre un Mgr Macchi orné d'un nez démesurément long; il disait: « *Si vede un naso, poi Macchi.* On voit un nez et puis Macchi. » Il en est de même des imperfections morales ; celle qui frappait d'abord en Benedetti était une préoccupation du soi qui allait jusqu'à la férocité. « Quand il se contemple, disait Gramont, il est ébloui. » Était-il mêlé à une négociation heureuse, le succès n'était dû qu'à lui. La négociation ne réussissait-elle pas, la faute en était à quelque autre et il était inépuisable en roueries et en sophismes pour dénoncer cet autre. Il appartenait de plus à l'école du mandarin J. M. F. de son ami Rouher et tout avis, pourvu qu'il fût habilement soutenu, lui paraissait le préférable. Il m'a dit un jour avec un petit sourire satisfait : « Thouvenel m'avait demandé un rapport en faveur de la reconnaissance de l'Italie ; j'en aurais fait tout aussi bien un autre en sens contraire. »

Les diplomates de race prétendaient qu'il lui manquait quelque chose parce qu'il avait commencé sa carrière par les consulats. Quoi qu'il en soit, il avait vite acquis ce qu'on considérait alors comme la qualité la plus recommandable du diplomate : il savait faire la dépêche. Quand on avait dit, dans ce temps-là : « Il fait la dépêche », c'était le comble de l'éloge. Or, apprenez ce que

c'est que faire la dépêche : c'est dire en dix pages ce qui pourrait l'être en dix lignes, allonger les petits faits jusqu'à les écarteler afin qu'ils atteignent à la longueur respectable ; noyer les grands faits dans un flot de rhétorique monotone où ils perdent toute couleur et toute arête ; se répandre en considérations prudhomesques vides sous un air de profondeur ; à côté de l'opinion ou de la prévision exprimée dans la phrase principale, mettre dans une phrase incidente des *mais*, des *si*, des *car*, de façon que, quoi qu'il arrive, on se puisse vanter d'avoir été bon prophète. Chaque fois que, dans mes recherches aux Archives, je tombais sur une de ces interminables dépêches, écrites par malheur non avec cette encre noire solide employée par nos vieux diplomates, sur laquelle le temps n'a rien pu, mais d'une encre pâle déjà à peu près effacée, je poussais un petit soupir, et quand j'avais terminé ma lecture, je me disais : « Comme cette abondance aurait gagné à être réduite de moitié au moins ! » Et si après cela je tombais sur le récit d'un Talleyrand, d'un Fleury, d'un Mercier, ne sachant pas « faire la dépêche », racontant rondement des faits ou des propos précis, quel repos !

Du reste, Benedetti était sérieux, appliqué, laborieux, tout à son devoir, mais, à la façon aussi de la plupart des diplomates de ce temps-là, ne sachant pas que le premier soin d'un ambassadeur est d'apprendre, quand il l'ignore, la langue du pays où il va résider. A peine

arrivé à Pétersbourg, Bismarck achetait une grammaire et se mettait à étudier le russe; il avait fait de même à Paris. Benedetti séjourna plusieurs années à Berlin sans s'imaginer qu'apprendre l'allemand lui serait utile et que les meilleures informations sont celles saisies dans la rue, dans une conversation surprise entre habitants du pays. Il excellait néanmoins à suppléer à ce qui lui manquait de ce côté par une aptitude toute particulière à épier, supposer, deviner; néanmoins, encore là, il ne se garantissait pas assez d'un autre penchant que j'appellerai le défaut diplomatique : une crédulité naïve qui faisait succéder aux soupçons la confiance la plus illimitée. Au demeurant, homme distingué, agréable, d'une physionomie intelligente, claire, de manières aimables, sans trop d'empressement, d'une conversation captivante quoique sans fracas, d'un esprit délié, apte à se glisser entre les fissures des événements, versé dans l'art d'exposer, d'argumenter, sachant au besoin dire des choses désagréables sans devenir désagréable lui-même. En résumé, bon diplomate auquel on pouvait en toute sécurité confier une mission difficile.

II

Bismarck n'avait pas été troublé de l'explosion de la colère française ; il l'avait prévue et désirée. Notre déclaration chatouilla un peu

son amour-propre, mais ne le fit pas sortir de son immobilité. Il ne s'en plaignit pas, ne demanda aucune explication et attendit. Jusqu'à la réunion des Cortès du 20 juillet et à l'élection de Léopold, il ne comptait pas sortir de cette attente. L'envoi de Benedetti à Ems lui apporta sa première inquiétude. Le Roi, éloigné de lui et rapproché de son ennemie la reine Augusta en séjour à Coblenz, s'abandonnerait à son aversion pour la guerre : ses soixante-treize ans s'effrayeraient de compromettre les lauriers de 1866. Il n'était entré qu'à regret dans l'aventure, il en ignorait les dessous... ne se montrerait-il pas trop conciliant et ses condescendances n'allaient-elles pas détruire le plan si péniblement échafaudé ? Il écrit aussitôt : « Je prie Votre Majesté de ne pas traiter avec Benedetti, et, s'il devient pressant, de lui répondre : « Mon « ministre des Affaires étrangères est à Varzin[1]. »

En effet, l'affaire Hohenzollern tourmentait beaucoup le Roi. Il avait été contrarié de l'incident imprévu qui l'avait fait surgir trop tôt. Il écrivait à la Reine le 5 juillet : « La bombe espagnole a ainsi éclaté d'un seul coup, mais

1. D'après Oncken, Bismarck dans sa colère aurait rédigé un premier télégramme : « Mobiliser immédiatement, déclarer la guerre et attaquer avant que la France soit prête. » Ce télégramme est considéré par la critique allemande comme une supposition non fondée. Il n'en faut pas plus tenir compte que des historiettes que l'on raconte sur l'étonnement et la colère de Bismarck à Varzin lorsqu'il lut la déclaration de Gramont dont il ne fut indigné que plus tard, lorsqu'elle eut produit son effet contre lui.

d'une tout autre façon qu'on ne l'avait dit. Nous n'avons pas eu un mot là-dessus du cousin. A Berlin le chargé d'affaires français en a déjà parlé à Thile qui lui répondait naturellement que le gouvernement était complètement étranger à l'affaire, et que ce qui avait été négocié entre Prim et la famille Hohenzollern n'avait pas encore été communiqué ici. A Paris, le ministre a aussi questionné Werther qui a pu lui répondre, avec une conscience très nette, qu'il ne savait absolument rien de cela. » Le 6 juillet, il écrivait au prince Antoine « qu'il ne peut pas comprendre que le général Prim ait communiqué à l'ambassadeur de France l'acceptation du prince héréditaire avant que les Cortès eussent été consultées ». « Je tiens pour possible que l'émotion produite en France puisse encore s'apaiser, mais *regrette cependant qu'on n'ait pas suivi l'avis exprimé d'abord par le prince de Hohenzollern, qu'on devait s'assurer l'assentiment de la France*. On ne l'a pas fait, parce que le général Prim a désiré le secret et que le comte Bismarck a fait valoir que chaque nation est libre de choisir son Roi sans consulter une autre nation [1]. »

Notre déclaration produisit sur lui l'effet salutaire que nous en attendions; elle froissa, cela n'est pas douteux, ses susceptibilités, mais elle le mit en même temps en présence de la réalité et le convainquit que l'émotion publique en

1. *Charles de Roumanie*, 6 juillet 1870.

France ne se calmerait que par la retraite du prince Léopold. Les scrupules qui l'avaient arrêté avant de s'engager dans l'entreprise se réveillèrent; sa conscience, qui était droite lorsqu'on ne l'aveuglait point par de fallacieuses apparences, se rendit compte de l'action équivoque à laquelle il avait accordé le laissez-passer. Les observations du Tsar, de la reine Victoria accrurent ses scrupules et ses inquiétudes, et, obéissant à ces divers mobiles, il résolut de faire ce qui serait en lui pour écarter cette candidature dont il voyait clairement les inévitables dangers.

Dans une lettre du 7 à sa femme, il nous approuve d'avoir refusé une interpellation et il explique son point de vue : il considérait la candidature comme purement espagnole; l'honneur de la France n'y était pas intéressé et il supputait les chances de l'élection aux Cortès. « Les Français dépenseront beaucoup de millions pour acheter des voix, nous ne dépenserons pas un thaler; mais leurs violents articles ont irrité l'opinion publique, ce qui aura pour effet de rendre le vote plus favorable au Hohenzollern.» Et cette perspective est loin de l'enchanter : « Entre nous soit dit, je verrais volontiers que Léopold ne soit pas élu. » D'un mot il pouvait empêcher cette élection : il lui suffisait de faire savoir au prince que, vu les circonstances, il ferait sagement de se désister; il eût été immédiatement obéi. Mais ce parti résolu répugnait à sa fierté; il l'aurait compromis aux yeux de l'Al-

lemagne, de l'Espagne, de sa propre famille et Bismarck en eût été exaspéré. Il essaya d'obtenir des princes de Hohenzollern qu'ils le tirassent d'embarras en prenant la responsabilité d'une renonciation. Il le leur insinua, leur fit envisager la gravité des circonstances, les engagea à bien réfléchir aux inconvénients de l'obstination, et sans leur dire : Retirez-vous! il les assura que s'ils s'y décidaient, ce serait avec plaisir qu'il donnerait à la renonciation le consentement naguère accordé à l'acceptation.

Mais pour les princes de Hohenzollern aussi les considérations de dignité se compliquaient d'une question d'honneur : en acceptant la candidature, ils s'étaient rendus félons envers l'empereur Napoléon, en la retirant ils le deviendraient vis-à-vis de Prim et de Bismarck avec lesquels ils s'étaient engagés. Ils esquivèrent la nécessité de répondre au Roi en paraissant ne pas comprendre son insinuation. Mais le Roi ne leur permettait pas cette ambiguïté et les pressait de s'expliquer. Il attendait leur réponse lorsque arriva Benedetti le 8 juillet, à onze heures du soir. Aussitôt l'ambassadeur demande une audience. Le Roi la lui accorde pour le lendemain à trois heures, lui faisant savoir qu'il le retiendrait à dîner, et s'excusant avec bonne grâce, sur les soins de sa santé et sur l'arrivée attendue de la Reine, de ne pouvoir le recevoir plus tôt.

Les instructions à Benedetti étaient contenues dans une lettre officielle du 7 juillet et dans une lettre particulière du même jour à minuit. A

Berlin et à Madrid, on nous affirmait que le roi de Prusse n'avait pas donné son assentiment à la candidature. Nous étions convaincus du contraire quoique nous n'en eussions pas les preuves. Gramont, obligé provisoirement, à titre l'hypothèse diplomatique, de prendre comme point de départ l'affirmation de Thile, disait dans sa lettre officielle : « Si le chef de la famille des Hohenzollern a été jusqu'ici indifférent à cette affaire, nous lui demandons de ne plus l'être et nous le prions d'intervenir, *sinon par ses ordres, du moins par ses conseils*, auprès du prince et de faire disparaître, avec les projets fondés par le maréchal Prim sur cette candidature, les inquiétudes profondes qu'elle a partout suscitées. Nous verrions surtout, dans l'intervention du roi Guillaume pour mettre obstacle à la réalisation de ce projet, les services qu'elle rendrait à la cause de la paix et le gage de l'affermissement de nos bons rapports avec la Prusse. Le gouvernement de l'Empereur apprécierait un bon procédé, qui, l'on n'en saurait douter, recevrait en même temps l'approbation universelle. » Dans la lettre particulière, écrite le même jour, à minuit, Gramont est plus pressant parce qu'il a reçu des renseignements nouveaux : « Nous savons, par les aveux du prince lui-même, qu'il a combiné toute l'affaire avec le gouvernement prussien et nous ne pouvons pas accepter la réponse évasive avec laquelle M. de Thile cherche à sortir du dilemme qui lui a été posé ; il faut absolument que vous obteniez une

réponse catégorique suivie de ses conséquences naturelles. Or, voici la seule qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre : le gouvernement du Roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination prise sans sa permission. — Il restera ensuite à me faire savoir si le prince, obéissant à cette injonction, renonce publiquement et officiellement à sa candidature. Nous sommes très pressés parce qu'il faut prendre les devants dans le cas d'une réponse non satisfaisante et, dès samedi, commencer les mouvements de troupes pour entrer en campagne dans quinze jours. — J'insiste surtout sur la nécessité de ne pas laisser gagner du temps par des réponses évasives ; il faut que nous sachions si nous avons la paix ou si une fin de non-recevoir nous oblige à faire la guerre. Si vous obtenez du Roi qu'il révoque l'acceptation du prince, ce sera un immense succès et un grand service. Le Roi aura de son côté assuré la paix de l'Europe ; sinon, c'est la guerre. »

Certainement il y a plus de rudesse dans la lettre particulière que dans la lettre officielle : dans ces lettres particulières on ne se croit pas astreint aux circonlocutions diplomatiques et l'on révèle sa pensée sans ambages à ses agents afin qu'ils s'en inspirent. Il ne s'ensuit pas que leur langage aura la même rudesse ; il devra évidemment être enveloppé de formules de politesse et des atténuations de formes usitées en toute négociation diplomatique, quelque

serrée qu'on la veuille. Gramont n'avait pas à le dire à Benedetti, c'était sous-entendu. Dans la lettre particulière on parle d'ordres et non de conseils; on a fait grand état de cette différence. En réalité, elle n'a aucune importance; le conseil n'était que la forme polie de l'ordre, car c'eût été un ordre qu'une lettre du Roi disant à ses cousins : « Je vous conseille de vous retirer. » En style vulgaire, les deux lettres de Gramont peuvent se résumer ainsi : Vous ferez savoir au Roi que nous ne tolérerons pas l'intronisation en Espagne du prince prussien Léopold de Hohenzollern, et comme ce prince prussien, membre de sa famille, sujet à son autorité, ne peut accepter une couronne sans son autorisation, nous lui demandons de ne pas accorder cette autorisation si elle n'a pas déjà été obtenue, et de la retirer si elle est déjà un fait accompli[1].

Gramont fit connaître ses instructions à Lyons

1. Il est incompréhensible qu'on ait pu admettre qu'il y ait eu un dissentiment entre l'instruction envoyée et la manière dont Benedetti l'a interprétée. Il avait compris qu'il devait obtenir la renonciation, puis ensuite l'acquiescement du Roi, tandis que Gramont voulait que cette renonciation fût le résultat de l'ordre ou du conseil du Roi. Le non-sens de cette antithèse n'a pas besoin d'être démontré. Auprès de qui Benedetti devait-il négocier et de qui pouvait-il obtenir la renonciation, si ce n'est du Roi? Une renonciation en dehors du Roi pouvait être obtenue par d'autres que par lui, négociant soit à Madrid, soit à Sigmaringen, et alors se posait la question de l'acquiescement du Roi. Mais il était impossible d'admettre une hypothèse d'une renonciation obtenue par Benedetti d'une autre personne que le Roi, puisque c'est avec lui seul qu'il négociait.

toujours tenu, presque heure par heure, au courant de nos démarches. Celui-ci paraissant craindre que la candidature ne fût qu'une entrée en matière, il lui précisa de nouveau ce que nous étions décidés à exiger, ce que nous étions prêts à considérer comme suffisant. Lyons communiqua fidèlement ces déclarations à Granville : « Gramont m'a dit que je pouvais annoncer à Votre Seigneurie que si le prince de Hohenzollern, sur le conseil du roi de Prusse, consentait à retirer son acceptation de la couronne d'Espagne, toute l'affaire serait finie[1]. »

III

Dans la matinée du 9, à Ems Werther vint aux renseignements auprès de Benedetti afin que le Roi, instruit de ce que celui-ci allait lui demander, ne fût pas surpris. L'ambassadeur lui fit connaître nos sentiments, nos prétentions, notre désir d'une solution immédiate; Werther ne dissimula pas que Sa Majesté, ayant été consultée par le prince de Hohenzollern, n'avait pas cru pouvoir mettre obstacle à son désir d'accepter la couronne d'Espagne, et qu'il lui était maintenant difficile, sinon impossible, de l'inviter à y renoncer[2]. Benedetti exposa au Roi, dans une forme

1. Lyons à Granville, 8 juillet.
2. Il ne dit pas, comme l'affirme faussement Sybel, *que le Roi n'avait pas pu empêcher*, il dit *qu'il n'avait pas cru pouvoir empêcher*. Ce qui impliquait au contraire qu'il l'aurait pu.

très ferme, très mesurée, pleine de tact et de respect, l'objet de sa mission; il fit appel à la sagesse et au cœur de Guillaume et le supplia de conseiller au prince Léopold de revenir sur son acceptation. Il ne lui cacha pas l'émotion que cette candidature avait causée en France, émotion partagée dans d'autres pays, en Angleterre notamment, où les organes de la presse étaient unanimes à déplorer une combinaison également funeste au repos de l'Espagne et au maintien des bonnes relations entre les grandes puissances; il l'assura que le gouvernement de l'Empereur n'avait aucun autre désir que de mettre un terme à cette émotion; il conjura le Roi « de donner à l'Europe un témoignage de ses sentiments généreux : le gouvernement de l'Empereur y verrait une garantie de la consolidation de ses bons rapports avec le gouvernement de Sa Majesté, et se féliciterait beaucoup de cette résolution qui serait accueillie partout avec non moins de gratitude que de satisfaction ».

Le Roi développa, avec une décision calme et courtoise, le système très médité qu'il entendait opposer à nos réclamations et dont il ne s'est jamais départi : le gouvernement prussien était resté étranger à la négociation; s'appropriant le langage de Thile, il n'admit pas qu'on interpellât le Cabinet de Berlin sur une affaire qu'il n'avait pas connue et dont il n'était pas plus responsable que tout autre Cabinet européen; cependant, il reconnut que son premier ministre avait été tenu au courant des divers incidents de la

question. Son intervention personnelle ainsi avouée, il prétendit n'être intervenu que comme chef de famille, non comme souverain; même comme chef de famille, son rôle avait été en quelque sorte passif : il n'avait pas pris part à la négociation, il avait même refusé de recevoir un envoyé du Cabinet espagnol porteur d'une lettre de Prim; il n'avait pas encouragé le prince Léopold à accepter les ouvertures espagnoles, il s'était contenté de ne pas le lui interdire lorsque le prince, décidé à acquiescer, avait sollicité son consentement, à son arrivée à Ems; il jugeait incompatible avec sa dignité souveraine d'exiger du prince qu'il renonçât à la couronne après ne lui avoir pas interdit de l'accepter; si, spontanément, le prince retirait sa candidature, il s'abstiendrait de l'en détourner : il entendait lui laisser, après comme avant son acceptation, la plus entière liberté; lui-même s'était mis en communication avec le prince Antoine, qui se trouvait à Sigmaringen, et l'avait interpellé pour savoir l'influence que l'émotion causée en France exercerait sur son esprit et sur celui de son fils; il subordonnerait ses résolutions à sa réponse; il croyait inutile jusque-là de continuer l'entretien; il espérait être renseigné bientôt; cependant, quelque temps serait nécessaire, car il ne pouvait faire usage du télégraphe, ne possédant pas à Ems un chiffre pour conférer par cette voie. Puis il s'expliqua sur nos actes. Il approuvait la première partie de notre déclaration, mais il avait vivement res-

senti la seconde. Partant de cette idée que la Prusse n'avait aucune part à cette candidature; il voyait une appréciation mal fondée, presque une provocation, dans nos paroles sur « les vues d'une puissance étrangère » ; notre émotion ne lui paraissait pas justifiée; nous exagérions la portée qu'aurait l'établissement d'un prince de sa famille sur le trône d'Espagne, ce que pour sa part il n'avait jamais désiré; le gouvernement actuel de l'Espagne était souverain, reconnu par toutes les puissances, et il n'imaginait pas comment nous pouvions le mettre en tutelle et nous opposer au choix d'un souverain librement élu par la représentation du pays; il n'y avait qu'à attendre la réunion des Cortès : « C'est à Madrid et non auprès de moi, dit-il, que vous devriez agir. Vous n'avez qu'à employer votre influence à décider le gouvernement du Régent à renoncer à son projet; l'honneur de la France n'a été ni ne saurait être atteint par la résolution du prince de Hohenzollern ; elle a été précédée par des négociations que le Cabinet de Madrid a librement ouvertes et auxquelles aucun gouvernement n'a pris part; il ne peut donc y avoir un sujet de dissentiment ni de conflit, et la guerre ne peut sortir d'un incident dans lequel nulle puissance n'est intervenue[1]. »

1. Les documents prussiens donnent aux réponses du Roi une raideur qu'elles n'ont pas dans le rapport de Benedetti. La chronique du *Journal officiel* (9 juillet) dit : « L'ambassadeur de France près la Confédération, s'étant rendu à Wilbad à Ems, est reçu par le Roi, et prie Sa Majesté d'inter-

En résumé, le Roi refusait de donner un ordre ou un conseil aux Hohenzollern : il les avait interrogés sur leurs intentions, et attendait leur réponse. Il rendit compte à sa femme de l'audience : « Hier, après ton départ, Benedetti était chez moi ; il était calme et tranquille, excepté en parlant des journaux qui demandent sa tête et un tribunal pour le juger. » Le Roi reproduit alors en substance le système sur le droit des Espagnols, etc. Il raconte que Solms lui a écrit de Paris que Gramont avait dit à Olozaga : « L'Espagne reste pour la France tout en dehors du jeu, mais nous voulons la guerre avec la Prusse. » « Ainsi Gramont a tout à fait découvert sa morgue autrichienne contre nous. » Encore une information de diplomate ! En réalité, Olozaga trouvait tout naturel qu'on s'adressât à la Prusse et non à l'Espagne et Gramont disait à qui voulait l'entendre : « Nous ne voulons pas la guerre avec la Prusse et c'est pourquoi nous lui demandons de retirer la candidature qui nous obligerait à la lui faire. »

Le récit de cette audience, qui nous parvint le 10 juillet, ne diminua ni nos perplexités ni nos alarmes. Le Roi avait fait des aveux significatifs prouvant sa participation, et cela même donnait plus d'importance à son refus de faire disparaître, par l'ordre ou par le conseil (l'un ou l'autre revenait au même), le projet qu'il avait connu et approuvé. Il reprenait, en lui

dire au prince de Hohenzollern d'accepter la couronne d'Espagne, le Roi refuse. »

donnant des développements plus amples, la thèse inacceptable de Thile que le gouvernement prussien aurait tout ignoré, quoique le Roi et Bismarck eussent tout su. Le gouvernement prussien était-ce Thile? n'était-ce pas Bismarck et le Roi? Supposez Louis XIII disant à un gouvernement étranger : Je savais, le cardinal de Richelieu était instruit, mais du reste l'affaire était inconnue à mon gouvernement? « N'était-ce pas une pensée trop subtile, a dit Scherr[1], que celle qui prêtait aux hommes en général, et aux Français en particulier la naïveté de croire à cette « connaissance non offi- « cielle » que l'on avait de la candidature, et à la « non-connaissance officielle », dans laquelle on restait à cet égard? C'est précisément cette façon de jongler sur les mots qui devait contribuer à répandre, en France et ailleurs, l'opinion que la candidature Hohenzollern était, depuis *a* jusqu'à *z*, une ruse inventée à dessein par le gouvernement prussien. » Cette ruse était particulièrement transparente en Prusse où Roi et État c'est tout un. Et c'est Bismarck qui nous l'a appris : « Vous contestez au Roi, disait-il après la convention de Gastein, la possession de la moitié prussienne du duché de Lauenbourg en prétendant qu'elle appartient non pas au Roi, mais à l'État. Le vice de cette prétention est de séparer le Roi de l'État, séparation impossible en Prusse au point de vue

1. SCHERR, 1870-1871, p. 114.

également du droit des faits et de la politique [1]. »

Roi et État, nous dit-on, sont en effet la même chose quand le Roi agit en qualité de roi. Mais dans le Roi il y a un chef de famille qui en est distinct et quand c'est le chef de famille qui agit, l'État n'est pas identifié avec lui. Scherr, dont le livre sur la guerre n'est d'un bout à l'autre qu'un pamphlet furibond contre la France et contre l'Empire, convient qu'il « faut dire maintenant à l'honneur de la vérité que l'on ne peut savoir mauvais gré aux Français si la distinction entre le roi Guillaume comme chef de la maison Hohenzollern et le roi Guillaume comme roi de Prusse était trop fine, fine comme un cheveu, pour qu'ils y prissent garde [2] ». L'Allemand se trompe ; cela ne nous paraissait pas trop fin et nous comprenions la distinction, mais nous la jugions divertissante. Cela nous rappelait le maître Jacques de notre Molière, tantôt cuisinier, tantôt cocher selon le costume qu'il revêtait et disant à Harpagon : « Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre. — C'est à tous les deux, » répond Harpagon. Nous aussi nous disions au maître Jacques royal, tantôt chef de famille, tantôt roi : C'est à tous les deux que nous voulons parler. En effet, le Roi n'était chef de famille que parce qu'il était roi de Prusse.

Mais ne considérât-on que le chef de famille,

1. Discours du 30 février 1866.
2. Johannes Scherr, 1870-1871, p. 110-111.

cela ne le soustrayait pas à notre action. Un chef de famille ne peut pas valablement donner à un prince, son subordonné, l'autorisation d'accepter une couronne, si lui-même n'y est pas autorisé par les grandes puissances. Et si cette autorisation n'a pas été réclamée, son devoir strict en tant que membre de la grande famille européenne, est d'interdire au prince une brigue qui devient une cause de perturbation. C'est ce que nous demandions au roi de Prusse. Ottokar Lorenz ne conteste pas, comme l'avait fait à tort Sybel, que le Roi ait eu le pouvoir d'interdire, « mais, dit-il, il était impossible qu'une telle défense fût faite sur l'injonction d'une puissance étrangère[1] ». Et pourquoi donc? Est-ce la première fois qu'il en serait ainsi advenu? N'était-ce pas sur l'injonction publique de l'Angleterre que Louis-Philippe avait refusé aux Belges son fils Nemours pour roi, et aux Espagnols son fils d'Aumale pour époux de leur reine? N'était-ce pas sur l'injonction de la Russie et de la France que la reine d'Angleterre avait décliné l'offre de la couronne de Grèce pour son fils Alfred? En quoi offense-t-on ou humilie-t-on quelqu'un en lui demandant de se soumettre à une règle générale de droit international, à laquelle avant lui tout le monde s'est soumis et qu'il a lui-même contribué à établir?

1. Page 254.

IV

Que devions-nous penser de la démarche du Roi auprès des princes de Hohenzollern? Était-elle sincère ou était-ce une ruse nouvelle? Nous étions bien embarrassés de le savoir en lisant les appréciations de Benedetti; elles nous troublaient par leurs louvoiements : « Faut-il conclure du langage que m'a tenu le Roi qu'il est résolu de se conformer à nos vœux, en laissant au prince de Hohenzollern l'initiative au lieu de la lui conseiller, afin d'éviter de faire personnellement une concession qui pourrait être sévèrement appréciée en Allemagne? ou bien ne veut-il que gagner du temps pour prendre, avant nous, des dispositions militaires, et laisser en même temps approcher la convocation des Cortès, afin de soutenir ensuite qu'il convient d'attendre le vote de cette assemblée? En ne considérant que son attitude et ce que j'ai recueilli dans son entourage, j'inclinerais peut-être à apprécier comme plus vraisemblable la première de ces deux hypothèses, *si nous n'étions autorisés à nous montrer incrédules ou au moins défiants*[1]. » Dans une lettre particulière du même jour, il ajoutait : « Je ne sais ce qu'il faut attendre de la sagesse de Sa Majesté et je ne puis vous cacher qu'il nous faut peut-être compter davantage avec son habileté et son habitude de recourir aux expédients. »

1. Télégramme du 9 juillet.

Notre impression fut que le Roi nous amusait. Nous sentant au milieu de menteurs, craignant à chaque instant d'être surpris par une nouvelle perfidie, hantés par cette date du 20 juillet présente devant nos yeux comme un épouvantail, nous ne pouvions croire à la véracité d'aucune parole des auteurs du guet-apens que nous essayions de déjouer. Et cette démarche du Roi, qui était sincère et dont l'intention était certainement pacifique, nous parut un épisode de plus de la comédie de duplicité dont nous avions été enveloppés : la réponse des princes consultés serait qu'ils persistaient dans leur compétition, et le Roi ne s'adressait à eux que pour abriter sa responsabilité derrière la leur. Nous jugeâmes la négociation close virtuellement et toute espérance de paix évanouie. Je retrouve ce sentiment dans un petit billet de moi adressé à Gramont (9-10 juillet) après lecture de la dépêche de Benedetti qu'il m'avait communiquée : « Mon cher ami, je convoque tous nos collègues chez vous aujourd'hui à deux heures. La dépêche de Benedetti est fort claire ; elle confirme tous mes pressentiments et dès maintenant la guerre me paraît imposée : il n'y a plus qu'à s'y résoudre intrépidement et virilement. — A vous. »

Nos collègues jugèrent la situation comme nous et, en attendant les résolutions à adopter le lendemain, dans le Conseil, sous la présidence de l'Empereur, nous priâmes Gramont d'écrire et télégraphier à Benedetti que nous

étions de plus en plus débordés par l'opinion publique, que nous comptions les heures et qu'il fallait absolument insister pour obtenir une réponse du Roi, qu'il la fallait pour le lendemain. Le surlendemain serait trop tard [1].

L'Empereur, de son côté, arrêtait avec Le Bœuf une mesure très grave. Il envoya le colonel d'état-major Gresley, à Alger, à Mac-Mahon, lui porter l'ordre d'embarquer le plus tôt possible les troupes d'Afrique destinées à opérer sur le continent, en lui annonçant qu'il était appelé à prendre le commandement d'une armée; les troupes les plus éloignées devaient être arrivées à Alger le 18 juillet. En outre, des généraux de l'artillerie et du génie furent chargés d'une inspection confidentielle, c'est-à-dire en habits bourgeois, dans les places du Nord-Est, afin d'être mis en mesure de suppléer aux manquants qui seraient signalés. Tous les généraux de brigade reçurent l'ordre de vérifier si les bureaux de recrutement étaient en mesure d'expédier tout de suite les ordres de rappel. L'Intendant général Blondeau, directeur de l'administration de la guerre, fut autorisé à dépasser les crédits alloués pour les services administratifs.

L'Empereur songea aussi à préparer ses alliances : il ne fit pas chercher Nigra de crainte d'entraver l'œuvre pacifique à laquelle son gouvernement s'associait; il manda à Saint-Cloud Vimercati et le chargea de faire connaître au Roi

1. Télégramme de Gramont, 11 juillet, 1 heure du matin.

qu'il attendait la réponse de la Prusse, que si la candidature était sous n'importe quelle forme retirée, il n'y aurait pas de guerre, mais que si la réponse était négative ou évasive les troupes françaises marcheraient à la frontière ; il comptait sur le concours de l'Italie et de l'Autriche et désirait que l'accord avec les deux puissances se fît simultanément.

V

Le 10 juillet on se croyait placé, par les atermoiements suspects du Roi de Prusse, entre une résignation déshonorante et la guerre. Cette conviction inspira à Thiers une démarche grandement honorable. Il assistait aux séances de la Chambre, très attentif, mais silencieux, recommandant la prudence sans cependant repousser l'hypothèse de la guerre, car il connaissait trop bien nos intérêts en Espagne pour admettre qu'on y laissât tranquillement s'introniser un prince prussien. Cette éventualité se rapprochant, il eut l'idée patriotique d'offrir son assistance à l'Empereur. Il aurait pu me confier cette bonne pensée et je l'aurais immédiatement introduit à Saint-Cloud. Mais cela lui eût paru trop compromettant; il eut recours à un biais. Il se rendait tous les dimanches rue de Morny[1], chez Mme Roger, belle-sœur de Philippe de Massa, jeune officier d'un esprit brillant,

1. Aujourd'hui rue Pierre-Charron.

d'une charmante distinction de manières et de caractère, écuyer de l'Empereur, bien vu aux Tuileries, en relations intimes avec le duc et la duchesse de Mouchy. Le dimanche 10 juillet, il l'envoya chez la duchesse pour l'engager à faire savoir à l'Impératrice que, si on ne réussissait pas à éviter la guerre, l'Empereur pouvait compter sur son patriotisme : il appuierait à la tribune la demande des crédits militaires, afin qu'ils soient, comme cela était désirable, votés à l'unanimité et il s'associerait à tous les efforts du gouvernement. Ce n'était pas une demande formelle d'être reçu, mais une indication très claire qu'il serait bien aise qu'on l'appelât. Une telle démarche était des plus naturelles : c'est l'Empereur qui avait fait les premières avances en lui envoyant par Le Bœuf la prière de défendre le contingent, et Thiers, fort galamment, offrait de compléter le service qu'on lui avait demandé en un service encore plus considérable qu'on ne lui demandait pas.

Massa se rendit boulevard de Courcelles, chez la duchesse de Mouchy. Elle estima qu'un pareil message devait être communiqué sans retard, et partit aussitôt pour Saint-Cloud ; au lieu de s'adresser à l'Impératrice, elle alla à l'Empereur qui, morne et préoccupé, se promenait dans le parc. Elle lui répéta ce qu'elle venait d'entendre. Et comme l'Empereur accueillait cette communication sans empressement, avec froideur même, elle insista, s'appuyant sur la force qu'un tel concours donnerait : — « Sans doute,

répondit Napoléon III, M. Thiers connaît très bien les questions militaires ; mais c'est un démolisseur, il a démoli tous ceux qui se sont confiés à lui. D'ailleurs, nous n'en sommes pas là, et ce n'est pas le moment de faire des changements dans le gouvernement. Faites-lui répondre que, sur les bancs de l'opposition aussi bien qu'au ministère, l'Empereur compte sur le patriotisme de l'historien du Consulat et de l'Empire. » Et la duchesse transmit ces paroles à Massa, qui vint les chercher chez elle à cinq heures.

Cette réponse n'était pas heureuse. Ce n'était pas le cas de caractériser la conduite générale de Thiers : le seul de ses actes qu'il y avait lieu de se rappeler en ce moment, c'était son discours du 30 juin dans lequel il avait si admirablement défendu l'armée contre ses amis et rendu justice à la politique nouvelle de l'Empereur, discours pour lequel on lui devait une gratitude qu'on ne lui avait pas encore manifestée. Un compliment bien fait n'était pas l'accueil dû à cette bonne volonté. « Remerciez, aurait dû dire l'Empereur, remerciez M. Thiers, et dites-lui que je serais enchanté de causer avec lui tel jour, à telle heure. » N'avoir pas appelé Thiers à ce moment est aussi incompréhensible que de n'avoir pas donné autrefois le portefeuille de l'Instruction publique à Victor Hugo. Une antipathie personnelle invincible peut seule expliquer cette faute d'un souverain si habituellement attentif à ne pas blesser. Je la lui eusse

.....

épargnée s'il m'avait raconté le fait. Malheureusement il avait profondément gravée dans l'esprit la funeste recommandation de son oncle : « N'accordez complètement votre confiance à personne. » Il avait pourtant conservé le souvenir de cette ambassade de la duchesse de Mouchy lorsqu'en partant pour l'armée il dit à Le Bœuf : « Thiers pourrait être votre successeur. » Thiers s'en souvint aussi, mais autrement.

Le 11, nous arrivâmes au Conseil avec l'intention de prendre des mesures militaires. Gramont lut deux télégrammes parvenus le matin qui modifièrent notre manière de voir. Dans l'un Benedetti racontait que le Roi l'ayant rencontré la veille, à la fin de la promenade, l'avait abordé, lui avait dit qu'il n'avait aucune réponse du prince, et, sur sa prière, lui avait accordé une nouvelle audience. Dans un second télégramme il disait : « Vous me permettrez d'ajouter qu'à mon sens la guerre deviendrait inévitable, si nous commencions ostensiblement des préparatifs militaires. » Comme, tout en envisageant avec fermeté la possibilité d'une guerre, nous ne tenions nullement à la rendre inévitable, nous décidâmes d'ajourner les mesures compromettantes : nous ignorions celle prise par l'Empereur avec Le Bœuf et dont les effets auraient pu être si sérieux si la négociation n'avait été terminée avant qu'elle fût exécutée. Nous n'autorisâmes que la création des 4es bataillons et le rappel des permissionnaires. L'amiral Rigault, qui, en général, assistait à nos délibérations

sans mot dire, demanda l'autorisation de rappeler six mille marins. Le Conseil refusa, craignant de brusquer les événements ; alors l'amiral, prenant son portefeuille dans ses mains, dit : « C'est à prendre ou à laisser. » Et devant cet ultimatum, nous revînmes de fort mauvaise grâce sur notre refus.

VI

L'audience accordée par le Roi le 11 juillet à Benedetti eut encore un caractère dilatoire. Le Roi, avait en effet reçu la veille une lettre du prince Antoine qui ne l'avait pas satisfait : « Le cousin, écrit le Roi, est très impressionné de la tournure que prennent les choses à Paris, mais il croit qu'il ne peut pas reculer, et que c'est moi qui dois rompre. J'ai répondu que je ne pouvais rien faire dans cette affaire, mais que j'approuverais une rupture de son côté avec joie. » Il trouve les cousins bien durs à comprendre, et envoie un second messager à Sigmaringen, le colonel Strantz, chargé d'une lettre qui disait : « Il est visible que la France veut la guerre, mais que, dans le cas où le prince Antoine aurait décidé la renonciation du prince héréditaire à la candidature espagnole, le Roi, comme chef de la maison, serait d'accord avec lui, comme lorsqu'il avait exprimé quelques semaines auparavant son assentiment à l'acceptation. » Et le Roi écrivait encore à la Reine : « Dieu veuille que les Hohenzollern aient une bonne compréhension. »

Inquiet de notre insistance comme nous l'étions nous-mêmes de ses ajournements, il avait télégraphié à Roon rentré à Berlin : « Les nouvelles de Paris, qui ont été communiquées à Votre Excellence par l'Office des Affaires étrangères, exigent que vous prépariez les mesures nécessaires pour la sûreté de la province du Rhin, de Mayence et de Saarbruck. » Roon avait répondu, après avoir délibéré avec les ministres et les généraux présents, qu'aucune mesure spéciale n'était immédiatement nécessaire, que Saarbrück pouvait être mis en vingt-quatre heures, et Mayence en quarante-huit, en état de défense. Si la guerre paraissait indispensable, il conseillerait la mobilisation de l'armée d'un seul coup.

La seconde audience du 11 à midi n'améliora donc pas l'état des choses; elle l'empira plutôt. Le Roi, ne pouvant raconter ses pourparlers, jusque-là inutiles, avec les cousins de Sigmaringen, inventa une fable : « Le prince Léopold, comptant que, selon le programme de Prim, les Cortès ne seraient convoquées que dans trois mois et qu'alors seulement la combinaison serait rendue publique, avait cru pouvoir s'éloigner sans inconvénient[1]; mais il avait dû maintenant rejoindre son père et l'on pouvait espérer une

1. Les dépêches envoyées par Salazar après le consentement du Roi et reproduites par le major Versen démentent cette affirmation et établissent que c'est bien en juillet que l'affaire devait être enlevée et que ce voyage du prince n'est qu'une fiction.

réponse définitive de lui le soir ou le lendemain. » Il faut remarquer ici que ce que le Roi attend, ce n'est pas la décision du père Antoine, au nom de son fils, c'est celle du prince lui-même. C'était le prince qui avait sollicité son assentiment et c'était lui et non son père qui devait renoncer s'il y avait lieu.

Benedetti lui disant qu'à Paris on ne croirait pas à l'absence du prince héritier, le Roi répondit : « Si vous dites la complète vérité comme je vous la dis, on doit vous croire et si néanmoins on ne vous croit pas, c'est qu'on aurait un motif pour cela, et je crois bien connaître ce motif par les déclarations de Gramont : c'est qu'il veut la guerre, et les armements en France me sont bien connus. Je ne dois pas vous cacher que je prends moi-même mes précautions pour n'être pas surpris. » Il comprit aussitôt l'imprudence d'un tel aveu, et il essaya de le reprendre ou au moins de l'atténuer : « Il avait encore confiance dans le maintien de la paix : elle ne serait pas troublée si l'on voulait attendre à Paris qu'il fût en mesure d'y contribuer en lui laissant le temps nécessaire[1]. » Toujours aimable, il invita encore Benedetti à dîner pour le lendemain.

1. Pour la seconde audience comme pour la précédente, les documents prussiens racontent les réponses du Roi sans aucune des atténuations de Benedetti. Voici en effet comment le *Journal officiel* donne cette seconde entrevue : « 11 juillet. Le comte Benedetti insiste auprès du Roi pour que Sa Majesté engage le prince de Hohenzollern à se désister de la candidature au trône ; le Roi repousse cette demande. »

Benedetti, de plus en plus pressant, fit part au Roi de l'impatience du Sénat et du Corps législatif, de l'obligation où se trouvait le gouvernement de l'Empereur d'y satisfaire et du péril de cet état de choses accru par chaque jour de retard. Et il rétorqua les arguments repris par le Roi sur la distinction entre le Roi et le chef de famille. Ce fut en vain. Le Roi demeura inébranlable dans son système : « Je n'ordonnerai ni ne conseillerai à mes parents, que j'ai autorisés à accepter, de revenir sur leur résolution, mais si, spontanément, ils y reviennent eux-mêmes, j'approuverai leur renonciation comme j'ai approuvé leur acceptation. » Et il demanda instamment de télégraphier en son nom, sans perdre un moment, qu'il croyait recevoir « ce soir ou demain une communication du prince Léopold ». Il s'empresserait alors de donner une réponse définitive.

VII

Dans l'après-midi de ce même jour, le 11, nous étions nous-mêmes aux prises avec l'opposition intraitable de la Chambre.

Quoique nous n'eussions rien à annoncer, nous crûmes ne pas devoir refuser quelques paroles aux exigences publiques. Gramont monta à la tribune et dit : « Le gouvernement comprend l'impatience de la Chambre et du pays, il partage ses préoccupations ; mais il lui

est impossible de porter à leur connaissance un résultat définitif. Il attend la réponse d'où dépendent ses résolutions. Tous les Cabinets auxquels nous nous sommes adressés paraissent admettre la légitimité de nos griefs. J'espère être très prochainement en mesure d'éclairer la Chambre, mais aujourd'hui je fais appel à son patriotisme et au sens politique de chacun de ses membres pour les prier de se contenter pour le moment de ces informations incomplètes. »

Nonobstant cette invite, Emmanuel Arago, dominant de sa voix tonitruante tous les murmures, demanda « si les questions adressées à la Prusse n'ont trait qu'à l'incident spécial, qu'à l'offre faite par le maréchal Prim à un prince prussien. S'il en est ainsi, dit-il, je crois qu'on doit espérer une réponse satisfaisante, une assurance de paix ; mais si les questions sont complexes et de nature à soulever d'autres discussions que l'incident Hohenzollern, nous serions malheureusement obligés de les considérer comme offrant d'autres prétextes à une déclaration de guerre. » Notre déclaration du 6 juillet, uniquement relative à l'incident spécial, *n'était donc pas une déclaration de guerre*, comme l'avait hurlé tout d'abord le même orateur. Gramont se leva dans l'intention d'affirmer que nous n'avions soulevé aucune question étrangère à la candidature espagnole et que nous n'en soulèverions aucune autre. Une tempête véritable, venue de la Droite, ne lui permit pas de proférer une parole, et il fut malgré lui

condamné, par le vote de la clôture, à un silence dont triompha la mauvaise foi des opposants: « On tirera du silence du ministre telle conséquence que de raison », dirent-ils. De telle sorte que les observateurs, peu au courant de la véritable réalité, purent, imputant à la volonté du gouvernement les manœuvres qui étaient la tactique de ses adversaires, écrire, comme le fit Waldersee, attaché militaire prussien : « La situation est aussi grave que possible. D'après mon entière conviction, les Français veulent la guerre, que Hohenzollern se retire ou non. » Lyons, présent à la séance, tira de l'incident la seule conséquence qu'on en devait honnêtement tirer: « Il est très vrai que le pays est excessivement impatient et que plus le temps marche, plus le parti de la guerre devient exigeant. Il a, en effet, déjà proclamé que le règlement de la question Hohenzollern n'était plus suffisant et que la France doit exiger une satisfaction au sujet du traité de Prague [1]. »

Mon interprétation ne fut pas différente de celle de l'ambassadeur anglais. Au sortir de la séance, j'écrivis à l'Empereur à Saint-Cloud (11 juillet, 6 heures du soir) : « Sire, il se produit en ce moment au Corps législatif un mouvement qu'il importe que je signale à Votre Majesté. Lorsque, après la déclaration très bien accueillie de Gramont, Emmanuel Arago a demandé au ministère : « Avez-

1. A Granville, 12 juillet 1870.

« vous soulevé d'autres questions que celle du « prince de Hohenzollern? », Gramont s'étant levé pour répondre, la Droite, avec une ardeur singulière, s'y est opposée. Cette attitude s'explique par le patriotisme, sans doute, mais aussi par les idées qui se manifestent dans les couloirs. La Droite déclare tout haut que l'affaire Hohenzollern ne doit être considérée que comme un incident, que la solution fût-elle favorable, il faut ne pas s'arrêter, soulever la question du traité de Prague, et placer résolument la Prusse entre un Congrès accepté et la guerre. Ce langage était tenu à la fois par MM. Gambetta, Montpayroux dans la Gauche, Jérôme David et Pinard du côté de la Droite, et les uns et les autres annonçaient tout haut l'intention d'attaquer le Cabinet s'il s'arrêtait après le dénouement de l'affaire Hohenzollern. — M. Thiers s'exprimait avec une extrême vivacité dans le sens contraire; il estime que la reculade prussienne, à laquelle il croit plus que moi, serait une satisfaction dont il faudrait se contenter. » Cependant les excitations ne nous amenèrent pas à élargir le débat comme on nous le demandait et nous le maintînmes strictement dans les termes où nous l'avions engagé : la candidature Hohenzollern et rien au delà.

Le Roi avait été satisfait du langage que nous avions tenu dans la séance du 11. Il écrivit à sa femme : « Le discours calme de Gramont est probablement la suite du télégramme de Benedetti après notre entretien d'hier à dix heures

du matin que je t'ai écrit. » Il se méprenait : ce qui avait rendu calme Gramont, c'était notre décision personnelle de ne pas cesser de l'être, non le récit de la seconde audience de Benedetti qui, au contraire, nous avait fort peu rassurés. Nous ne pouvions nous décider à croire qu'en effet le prince Léopold eût entrepris un voyage dans le Tyrol, alors qu'à chaque instant une députation espagnole pouvait venir lui offrir la couronne. Cette invraisemblance nous faisait craindre que ce ne fût que pour gagner du temps et se rapprocher du 20 juillet que ce prétendu voyage avait été imaginé.

Gramont exprima à Benedetti la disposition d'esprit dans laquelle nous mettait la perpétuelle échappatoire du Roi : « Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus comme fermeté à la position prise par le gouvernement de l'Empereur. Il faut aujourd'hui l'accentuer davantage. Nous ne pouvons pas admettre la distinction entre le Roi et son gouvernement qui vous a été exposée. Nous demandons que le Roi défende au prince de persister dans sa candidature [1]. » Jusque-là la négociation de Benedetti avec le Roi en était restée exactement au même point. Elle avait consisté à décliner le verbe attendre. « J'attends une lettre des princes, avait dit Guillaume. — Votre Majesté a-t-elle reçu la lettre qu'elle attend ? » C'est à quoi s'était

1. 11 juillet, 6 heures du soir.

réduit le dialogue entre l'ambassadeur et le Roi.

Benedetti écrivait à Gramont : « Je ne ménage ni mon temps ni ma peine et je me désole de ne pouvoir réussir. » Depuis, dans un écrit apologétique et sophistique contre Gramont, il a prétendu que s'il n'avait pas obtenu du Roi une intervention directe, par ordre ou par conseil, auprès des princes de Hohenzollern, il l'avait amené par son habileté à nous faire le sacrifice des vues politiques de ses conseillers et l'avait conduit à déclarer qu'il ne mettrait aucun obstacle à la renonciation de Léopold. Or, il résulte des lettres du Roi à la Reine et des messages envoyés à Sigmaringen qu'avant l'arrivée de Benedetti à Ems, Guillaume avait fait le sacrifice d'une candidature dont il n'avait jamais été fort partisan ; que, sans en ordonner ou en conseiller le retrait, il avait insinué, d'une manière transparente, qu'il serait enchanté que ses parents en prissent l'initiative et que, dans ce cas, il approuverait immédiatement leur résolution. Dès sa première audience, il avait informé Benedetti de son interrogation à Sigmaringen. Benedetti n'avait donc pas à gagner ce qui lui était concédé d'avance dans l'esprit du Roi. Cette vanterie inutile n'accroît pas le mérite de sa négociation, mérite, d'ailleurs, très réel.

Faire accepter, sans le blesser, des paroles dures par un roi très chatouilleux, être ferme sans être obséquieux ou mou, c'est ce que Benedetti a su faire et, ne serait-ce que par là, il s'est montré à la hauteur des diplomates les plus remar-

quables. Mais il a eu d'autres mérites. Harcelés par l'opinion et par nos propres inquiétudes, nous l'avions éperonné, pressé d'être énergique, et il avait su résister à nos impatiences, ne compromettre par aucune imprudence le but qu'il poursuivait. Il avait ainsi obtenu d'abord de négocier, ce qui était considérable après la prohibition de Bismarck, puis avait arraché au Roi des aveux précieux. S'il avait posé un ultimatum, il nous aurait fait perdre les avantages que nous assurait la conduite déloyale tenue à notre égard à Berlin et à Madrid [1]. Il ne se contenta pas de rester prudent lui-même, il nous mit en garde contre les entraînements. Il sut non seulement exécuter avec tact ses instructions, mais aussi ne pas suivre celles qu'il jugeait imprudentes. Ainsi, Gramont lui ayant envoyé certaines nouvelles sur les dispositions de Serrano, il avait pris sur lui de ne pas s'en servir et de redresser la distraction de son ministre : « Vous savez que le Roi prétend que nous sommes uniquement fondés à demander au gouvernement espagnol de revenir lui-même sur la combinaison qu'il a conçue, et Sa Majesté n'aurait pas manqué de prendre prétexte de ce que je lui aurais dit pour insister dans ce sens. » Cette première partie de la négociation d'Ems restera comme une des bonnes pages de notre histoire diplomatique. Elle eut une conclusion fort désagréable pour Bismarck, l'envoi par le roi

1. Benedetti à Gramont, 12 juillet.

de Werther à Paris. Le Roi, malgré les insistances de son ministre, avait traité avec Benedetti dans deux audiences ; on pouvait dire, en subtilisant, que c'était en sa qualité de chef de famille et non en celle de roi. En envoyant son ambassadeur s'expliquer avec nous, il agissait en roi et non plus en chef de famille et faisait de la question une affaire d'État. Nous fûmes donc satisfaits de la résolution royale, d'autant plus que, le débat étant transporté à Paris, entre un ambassadeur et des ministres, il prenait une allure plus libre. Dans une note que je laissai chez Gramont le 11 au soir, je lui recommandai de ne plus garder avec Werther les atténuations auxquelles Benedetti avait été obligé envers le Roi, d'insister sur le double caractère de menace et d'offense de la candidature et sur la réparation qui nous était due, de presser Werther et d'opposer aux finasseries déjà percées à jour des ripostes résolues, de le contraindre enfin à sortir de l'équivoque, à nous tirer de la période des arguties et à nous mettre en présence d'un *oui* ou d'un *non*. Nous avions été assez joués : il était temps d'en perdre l'habitude.

Avant même que Gramont et Werther se fussent abouchés, un coup de théâtre subit renversait toutes les prévisions. La mission de Strat à Sigmaringen avait encore mieux réussi que celle de Bartholdi à Madrid et l'affaire prenait un aspect nouveau.

CHAPITRE VI

SECOND MOMENT. — LA RENONCIATION
12 JUILLET.

I

Strat s'était dirigé d'abord vers Dusseldorff, afin d'apprendre en quel lieu se trouvaient le prince Antoine et le prince Léopold. Il avait su, par de vieux serviteurs, en familiarité avec lui, que le prince Antoine était en son château à Sigmaringen, et que le prince Léopold ne voyageait ni en Suisse, ni ailleurs, comme le roi Guillaume l'affirmait faussement, mais qu'il était caché aux environs, afin d'échapper aux obsessions qu'on avait prévues. Ainsi orienté, Strat se rendit à Sigmaringen (8 juillet); il y trouva le prince Antoine à la fois troublé et irrité de notre déclaration. Aux premières ouvertures de Strat, il répondit par un refus emporté : son fils n'était plus maître de ses résolutions, il était engagé, il avait donné sa parole ; il ne pouvait reculer sans déshonneur. D'ailleurs, à quoi servirait cette reculade déshonorante? L'Empereur ne cherchait qu'un prétexte de guerre ; celui-ci écarté, il en ferait surgir un autre. Strat

démontra que le prince se trompait sur les intentions de Napoléon III ; ces arrière-pensées de guerre n'existaient pas, et le désir d'un arrangement pacifique était sérieux et sincère. Puis, sans se perdre en sentimentalités inutiles sur les malheurs de la guerre, sur la terrible responsabilité de celui qui en est cause, il alla droit aux arguments pratiques. Il peignit, sous les plus sombres couleurs, la situation dans laquelle le prince Léopold allait se précipiter ; il aurait à se débattre contre les complots des Alphonsistes et des Carlistes favorisés par la France, contre les intrigues des compétiteurs évincés et surtout de Montpensier, contre les révoltes républicaines. A l'annonce de sa candidature, il y avait eu une immense majorité en sa faveur dans les Cortès, mais chaque jour, sous l'action de la crainte ou de la haine, cette majorité s'affaiblissait, et le mieux qui pût survenir était qu'elle restât suffisante pour imposer le devoir d'arriver et insuffisante pour assurer la force de se maintenir ; il n'aurait probablement pas le temps de s'asseoir sur ce trône aux pieds boiteux, il serait culbuté en y montant ; bien heureux s'il se tirait de l'aventure la vie sauve ; on l'appelait à une catastrophe, non à un règne. Strat attira ensuite l'attention du prince sur la situation en Roumanie de son fils Charles, objet de sa sollicitude : une conspiration redoutable était ourdie contre lui ; les fils en étaient à Paris ; il dépendait de l'Empereur de les couper ou de les faire mouvoir ; il les couperait si Léopold renonçait,

il les ferait mouvoir s'il s'obstinait. Était-il sage de compromettre un trône assuré pour conquérir un trône problématique? Nonobstant ces considérations, le prince ne se laissa pas fléchir. Mais la mère assistait à ces entretiens poignants. Elle fut troublée, émue, terrifiée, convaincue. Entraînée par sa double inquiétude maternelle, elle vint en aide à Strat, et elle s'employa à vaincre la résistance de son mari. Malgré ses larmes, elle n'y réussit pas pendant deux jours, et le prince répondit, à la première lettre interrogative venue d'Ems, qu'il était prêt à obéir mais que volontairement il ne retirerait pas la candidature de son fils. La mère ne se laissa pas décourager; enfin le troisième jour, 11 juillet, elle l'emporta et le père fit taire le Prussien et l'ambitieux. « Cette résolution, m'a répété plusieurs fois énergiquement Strat, a été un acte vraiment spontané, le coup d'un cœur paternel, qu'aucune influence extérieure ne détermina. Personne avant moi n'avait conseillé ou demandé le retrait de la candidature, et pendant mon séjour au château de Hohenzollern, personne non plus n'est venu ni directement ni indirectement à mon aide. Le roi Guillaume a été véridique en affirmant maintes fois qu'il était resté complètement étranger à la renonciation, qu'elle avait eu lieu en dehors de toute pression de sa part; qu'il ne l'avait ni ordonnée ni conseillée; j'ignorais même alors qu'il l'eût souhaitée. »

Lorsque le prince Antoine annonça sa résolu-

tion à son fils, celui-ci refusa de l'approuver. Les mêmes scrupules honorables, qui l'avaient fait hésiter si longtemps à accepter à cause de ses rapports avec Napoléon III, le rendaient rétif à renoncer à cause de ses engagements envers Prim et Bismarck. Sa femme ne pouvait se décider à rejeter de sa tête la belle couronne, objet de sa convoitise, qu'elle y sentait déjà posée. Ramener le prince eût demandé du temps et l'on était pressé. Strat obtint du père qu'il fît acte d'autorité et prît sur lui de renoncer au nom de son fils, sachant que celui-ci n'oserait le démentir publiquement. Et voilà comment la renonciation, au lieu d'être faite comme l'acceptation par Léopold, le fut par le prince Antoine. Ce prince eut du moins voulu, avant d'informer les Espagnols et le public, avertir le chef de la famille conformément au statut familial, mais cette démarche exigeait encore du retard et Strat, ignorant les vraies dispositions du Roi, redoutait que de là ne vînt quelque opposition. Par de nouvelles instances, il lui persuada de ne pas différer la publicité. Le prince Antoine y consentit d'autant plus volontiers que connaissant, lui, les désirs secrets du Roi, il était certain que le chef de la famille ne lui en voudrait pas de cette infraction à la discipline familiale.

Strat, sans perdre une minute, expédia le soir même un télégramme chiffré à Olozaga lui annonçant l'heureux résultat, télégramme qui parvint à Paris tard dans cette soirée du 11. Ce télégramme venait de partir lorsque arriva l'envoyé

du Roi, le colonel Strantz, retardé par un accident de chemin de fer[1]. Le prince Antoine le mit au courant et celui-ci immédiatement télégraphia à son maître la résolution déjà communiquée à Olozaga. Le 12 au matin trois télégrammes en clair furent expédiés par le prince Antoine[2]. Le premier au « Maréchal Prim, Madrid : Vu la complication que paraît rencontrer la candidature de mon fils Léopold au trône d'Espagne, et la situation pénible que les derniers événemens ont créée au peuple espagnol, en le mettant dans une alternative où il ne saurait prendre conseil que du sentiment de son indépendance; convaincu qu'en pareilles circonstances, son suffrage ne saurait avoir la sincérité et la spontanéité sur lesquelles mon fils a compté en acceptant la candidature, je la retire en son nom. » Le second adressé à Olozaga : « A Monsieur l'ambassadeur d'Espagne à Paris : Je crois de mon devoir de vous informer, comme représentant d'Espagne à Paris, que je viens d'expédier à Madrid, au maréchal Prim, le télégramme suivant : » (Suivait le texte donné plus haut.) Le

1. Ce moment de l'arrivée de Strantz est établi dans une lettre du Roi à la Reine du 12 : « Le train du général Strantz ayant eu un accident, il n'a pu arriver qu'hier soir à Sigmaringen. »

2. On voit ce qu'il faut penser de la supposition fantaisiste, émise plus tard par Benedetti, dans un but d'exaltation personnelle, que « cette transmission de la dépêche du prince Antoine avait été concertée entre Ems et Sigmaringen et que, le 12, le Roi avait entre les mains l'expédition de la dépêche que le prince Antoine adressait le même jour à Olozaga ».

troisième télégramme était adressé aux principaux journaux de Berlin et d'Allemagne, notamment à la *Gazette d'Augsbourg*, à la *Gazette de Cologne* et aux agences télégraphiques allemandes : « Le prince héritier de Hohenzollern, pour rendre à l'Espagne la liberté de son initiative, renonce à la candidature au trône d'Espagne, fermement résolu à ne pas laisser sortir une question de guerre d'une question de famille, secondaire à ses yeux. — Par l'ordre du prince, le conseiller de la Chambre : LESSER. »

Le télégramme à Prim revint de Madrid à Paris le soir vers cinq heures. La dépêche à Olozaga arriva à Paris à 1 h. 40. Celle aux journaux allemands parvint dans l'après-midi, assez tôt pour que les agences pussent, avant le soir, en expédier la nouvelle à leurs correspondants, cercles, banquiers, journaux, etc. La *Gazette de Cologne*, la *Gazette d'Augsbourg*, et autres journaux l'insérèrent dans leur édition du soir. Ainsi la nouvelle ne parvint pas de Madrid à Paris; elle arriva simultanément à Paris et à Madrid, et peu après, directement aussi, dans tous les centres importants d'Europe.

En même temps que les télégrammes volaient vers Paris et Madrid, Strat et le colonel Strantz quittaient Sigmaringen, l'un rentrant à Ems avec une lettre du prince Antoine expliquant les motifs de sa résolution spontanée, l'autre apportant à Olozaga l'original même de la renonciation. Il restait encore dans le pays un personnage qui, comme tout le monde dans

cette période, attendait. C'était l'amiral Polo de Bernabé. Depuis plusieurs jours déjà il était là portant la lettre officielle de Prim, qui offrait la couronne au prince Léopold. Le prince Antoine, délibérant encore, lui avait dit, comme le roi de Prusse le disait à Benedetti, que le prince voyageait dans le Tyrol. Et l'amiral attendait son retour. La renonciation décidée, le prince Antoine l'en instruisit, lui disant que maintenant il devait considérer sa mission comme terminée et rentrer à Madrid. L'amiral lui objecta que, malgré cette assurance, sa mission ne prendrait fin que lorsque le pli dont il était porteur, ayant été remis au prince Léopold, celui-ci lui aurait donné sa réponse officielle. Il fallait donc tirer le prince de sa cachette, l'exhiber à l'amiral espagnol et en obtenir une lettre de renonciation officielle. Le prince refusa[1]. Alors se passèrent entre le père et le fils des scènes très violentes. Ces princes de Hohenzollern, sous des formes charmantes, cachaient un fond de dureté tyrannique; autour d'eux tout pliait sous une discipline de fer. Le père alla jusqu'à menacer son fils de le faire enfermer dans une maison de fous s'il persistait à lui désobéir. Le prince finit par se soumettre[2] et remit à l'amiral sa

1. Lettres de l'amiral Polo de Bernabé à E. Ollivier, du 12 juillet 1888 et du 2 août 1888.

2. Sur les dispositions du prince Léopold, j'ai les témoignages conformes des deux envoyés espagnols. L'amiral Polo de Bernabé m'a écrit (2 août 1888) : « Creo tambien la contrarietad del hijo por esa resolucion de su Padre. » — Lopez

renonciation. Quand le général Lopez Dominguez survint, l'amiral lui fit savoir qu'il n'avait plus qu'à retourner avec lui à Madrid, que tout était terminé.

II

Tous ceux qui travaillèrent ou eurent envie de travailler à la renonciation, le Tsar, le Cabinet anglais, s'en attribuèrent le mérite : il appartient exclusivement à Olozaga et à Strat. « Mon cher ami, m'a écrit Olozaga, j'ai lu comme vous quelques indications dans les dépêches anglaises qui pourraient faire croire que c'est le Cabinet de Saint-James qui a obtenu la renonciation du prince Léopold et c'est assez de savoir comme il pouvait fonder une semblable prétention. Je suis en état de prouver, par le témoignage de M. Strat, qui a été mon intermédiaire près de la famille Hohenzollern Singmaringen, que personne, avant moi, n'a proposé directement ou indirectement la renonciation. On n'a pas aidé non plus d'aucune manière pour l'obtenir ; voilà tout ce que je peux vous dire. Je dois encore ajouter que toutes les démarches que j'ai faites pour avoir quelques renseignements sur les motifs ou le prétexte des indications qu'on a faites pour faire croire que

Dominguez m'a écrit également : « Ordén que aun contrariendole mucho acatabe il archiduque (prince). » (17 juillet 1888.)

le gouvernement anglais a obtenu la renonciation ont été complètement inutiles. Je suis si loin de désirer pour moi cette espèce de monopole d'avoir eu l'idée de la renonciation et le bonheur de l'avoir obtenue que j'aurais préféré mille fois que personne n'eût su ce que j'avais fait et que le gouvernement d'une puissance des premières de l'Europe eût obtenu la renonciation parce qu'alors elle l'aurait fait valoir et aurait évité la guerre ; que c'était tout ce que je désirais avec toute l'énergie dont je suis capable. Après avoir été si heureux dans ce que l'Empereur considérait presque comme une impossibilité, je ne puis pas me consoler d'avoir été si impuissant. » (Bordeaux, 14 mars 1871.)

La vengeance de Bismarck et de Prim a su atteindre les vrais auteurs du désistement et par là les désigner. La candidature espagnole n'était pas un simple acte d'ambition familiale, auquel le roi de Prusse s'était prêté par condescendance envers un parent ; elle était une machination d'État dont l'ambition familiale avait été l'instrument, et Bismarck ne pardonna pas au prince Antoine de l'avoir oublié et d'avoir agi comme si, en toute cette entreprise, son intérêt et celui de ses enfants eussent été seuls en jeu. Le prince tomba en une irrémédiable disgrâce : il dut abandonner les fonctions honorifiques qui le fixaient à Dusseldorff, et vint vivre dans la retraite à Sigmaringen[1]. Au moment du

1. L'*Almanach de Gotha* de 1873, p. 61, parmi les qualités du prince Antoine, supprime celle de gouverneur militaire de

Congrès de Berlin, un correspondant bien informé du *Journal des Débats*, signale, à propos des réclamations de la Roumanie, cette situation dont il ignore les motifs : « En dépit de ce que bien des gens ont cru, les Roumains ne seront même pas soutenus par l'Allemagne, bien que leur prince soit un Hohenzollern. Mais le père du prince Charles (le prince Antoine), quoiqu'il soit cousin de l'Empereur, ne vient jamais à Berlin. Il est au plus mal avec le chancelier de l'Empire. De là grand refroidissement entre cette branche des Hohenzollern et la famille royale[1]. » C'était le châtiment de la renonciation spontanée du 12 juillet 1870, faite à l'insu de Bismarck et malgré lui.

Le courroux sournois de Prim n'a pas non plus épargné Olozaga. Un journal ayant annoncé que nous allions lui donner le grand cordon de la Légion d'honneur, en reconnaissance du service qu'il nous avait rendu, Mercier écrivit à Gramont (18 juillet) « qu'un des ministres était venu lui dire que cela serait très inopportun et que le ministère ne lui permettrait pas de l'accepter, parce que Prim en serait blessé ». Plus tard, quand notre défaite eut rendu les mains libres à Prim, il ne cacha plus son hostilité et il profita d'une nouvelle initiative d'Olozaga désagréable à la Prusse pour se venger de celle

la province Rhénane et de la province de Westphalie qui est notée dans l'*Almanach* de 1870, p. 86.

1. 18 juin 1878.

du 10 juillet et l'obliger à donner sa démission d'ambassadeur et se retirer dans la solitude[1].

III

La manière dont Bismarck apprit l'effondrement de son plan est presque tragique. De la solitude où il était allé attendre l'explosion de sa mine, tenu heure par heure au courant par Abeken, il suivait d'une attention de plus en plus inquiète, puis irritée, ce qui se passait à Ems entre Benedetti et le Roi. Il avait été furieux que le Roi eût reçu notre ambassadeur avant d'avoir obtenu réparation de ce qu'il appelait les injures de Gramont; qu'il lui eût avoué sa participation à la candidature et les négociations avec le prince Antoine et lui eût promis, si Léopold se décidait à la retraite, de l'en instruire. C'étaient des concessions; il aurait dû n'en accorder aucune et éconduire le négociateur au premier mot, et non se prêter à une discussion quelconque. Il craignait que, sous l'influence pacificatrice de la reine Augusta, le Roi n'inclinât les princes à abandonner la partie; quoique persistant à maintenir la candidature, il était tellement sûr de son candidat, si le Roi

1. Lettre de Martin de Hernandez, chargé d'affaires d'Espagne, à Émile Ollivier (12 novembre 1870) : « M. Olozaga me charge de vous faire savoir que pour avoir voulu faire tout ce qui dépendait de lui en faveur de la France, il s'était vu dans la nécessité de donner sa démission d'ambassadeur et de se retirer à la campagne. »

ne l'influençait pas, qu'il insistait pour qu'on ne s'occupât point des Hohenzollern et qu'on les laissât libres de leur décision[1]. Il voulut couper court aux compromissions et arrêter le Roi sur la pente où il glissait. Il lui écrivit que, sa santé lui permettant de voyager, il était prêt à se rendre à Ems sur l'ordre de Sa Majesté. Le Roi lui envoya cet ordre, et Bismarck se mit en route le 12 au matin, ayant Keudell dans sa berline de voyage. Il avait laissé Lothar Bucher à Varzin auprès de sa femme. « Il était, dit Keudell, plus taciturne qu'à l'ordinaire, bien que sa mine fût riante. » En passant à Wussow, son ami, le vieux pasteur Mullert, le salue amicalement debout devant la porte de son presbytère ; du fond de sa calèche découverte, il lui répond par un geste qui esquissait un coup de tierce et de quarte indiquant qu'il allait au combat. Il se proposait, après avoir conféré quelques instants avec Roon, arrivé de son côté à Berlin, de poursuivre jusqu'à Ems. Là, il mettrait fin aux compliments, aux courtoisies et aux condescendances ; il montrerait l'honneur du pays sacrifié et obtiendrait de notifier péremptoirement, et peut-être avec insolence, un refus des princes et du Roi ; il reprendrait d'un ton brutal les raisonnements de Thile ; il n'admettrait pas que le Roi s'expliquât plus longtemps avec nous sur ses actes de chef de famille ; enfin, il congédierait Benedetti et proposerait

1. Lettre du Roi à la Reine du 12 juillet 1870.

la convocation du Reichstag en vue d'une mobilisation[1]. Comme préliminaire à ces mesures, sentant la signification très grave de l'envoi de Werther à Paris, il télégraphia de le retenir, mais celui-ci était déjà en route.

Bismarck arriva à Berlin à six heures du soir, comptant prendre à huit heures trente le train d'Ems. En suivant les Tilleuls, il croisa le prince Gortchacow; tous deux s'arrêtèrent et se serrèrent les mains. Dans la cour de son hôtel, avant même d'être descendu de voiture, parmi les dépêches qu'on lui remet, il en trouve une de Paris annonçant la renonciation du prince Antoine. Il demeure pétrifié. Il ne suppose pas qu'un prince aussi discipliné ait pris sur lui d'accomplir, sans l'autorisation ou plutôt sans l'encouragement du Roi, un acte qui, émanant de sa propre initiative, constituerait une trahison : un prince prussien, un ami, un confident ne se serait pas permis de défaire seul, par un coup de tête, sans entente préalable, ce qui avait été si laborieusement organisé en commun. Dans un éclair, il entrevit toutes les conséquences lamentables pour lui de l'événe-

1. *Souvenirs*, t. II, p. 100 et suivantes.

M. Paul Matter, dans son étude remarquable sur Bismarck, a le premier constaté en France cet échec de Bismarck : « Un travail de longs mois, une négociation mystérieuse et subtile, les excitations de la presse, l'irritation du peuple allemand, tout a été vain; le roi de Prusse a cédé, et, pour la première fois de sa carrière politique, Bismarck le tout-puissant a éprouvé un échec. » (T. III, p. 53.)

ment. Il était déçu, battu, humilié, abandonné par son Roi, par son candidat; il allait devenir la fable de l'Allemagne et de l'Europe, son édifice de ruse croulait sur sa tête.

Qu'un Allemand apprenne à nos historiens l'étendue de cet effondrement : « Cette renonciation, dit Lenz, était la paix. Son voyage était devenu inutile, inutile le soulèvement de la nation, qu'il avait provoqué de toutes ses forces, inutile sa tentative ourdie avec une ruse savante pour préparer une contre-mine aux efforts français. S'il pouvait encore maintenir sa position pour la forme, la partie était perdue. Au lieu de surprendre la France comme il l'avait espéré, il voyait, à partir de là, sa route barrée par elle. Le moment de reculer était arrivé; pour la première fois de sa vie, le grand homme d'État avait subi une défaite[1]. »

Ce résultat écrasant était dû en grande partie à notre déclaration du 6 juillet. Olozaga et Strat n'auraient pas réussi dans leur tentative, et n'en eussent même pas conçu l'idée sans les facilités que leur donna notre ultimatum courageux. Nigra l'a reconnu : « La renonciation du prince doit être attribuée principalement à son désir d'épargner une conflagration à l'Europe, *ainsi qu'à l'attitude décidée du gouvernement français*[2]. » La déclaration avait secoué l'apathie des Cabinets en leur montrant le péril, réveillé les scrupules de conscience engourdis du Roi,

1. Lenz, *Geschichte*, Bismarck, p. 349-350.
2. Mars 1895.

inspiré au prince Antoine une crainte salutaire; elle n'avait pas fermé la porte à la négociation, elle l'avait ouverte à deux battants. Grâce à la souplesse avec laquelle nous l'avions utilisée, elle nous avait obtenu ce que la mollesse du langage ou le traînant des pourparlers craintifs ne nous eût pas donné. Nous avions dit le 6 : Nous ne tolérerons pas une candidature Hohenzollern. Et le 12 la candidature Hohenzollern avait disparu. Nous n'étions pas tombés dans le précipice que Bismarck avait creusé sous nos pas, nous l'y avions jeté lui-même. En l'apprenant, Guizot s'écria : « Ces gens-là ont un bonheur insolent : c'est la plus belle victoire diplomatique que j'aie vue de ma vie. » Et Thiers : « Avoir forcé la Prusse à reculer dans une entreprise que le monde croyait très intentionnelle de sa part, cet avantage restait immense... Nous sortions d'embarras par un triomphe! Sadowa était presque réparé[1]. »

Quoique Bismarck fût un de ces vaillants qu'un incident malheureux ne jette pas dans le désarroi, son échec était tel qu'il eut un moment de prostration. Il l'a raconté dans ses souvenirs : « Ma première pensée fut de donner ma démission. Après toutes les provocations offensantes qui s'étaient déjà produites, je voyais, dans ce recul auquel on nous forçait, une humiliation pour l'Allemagne, et je ne

1. Déposition devant la Commission d'enquête sur le 4 septembre.

voulais pas en prendre la responsabilité officielle. L'impression de l'honneur national, blessé par cette retraite imposée, me dominait tellement que j'étais déjà décidé à envoyer à Ems ma démission. Je considérais cette humiliation devant la France et ses manifestations fanfaronnes comme pire que celle d'Olmütz. Le fait d'Olmütz pourra toujours trouver son excuse dans l'histoire antérieure à laquelle nous avions été mêlés et dans l'impossibilité où nous nous trouvions alors de commencer une guerre. J'estimai que la France escompterait le renoncement du prince comme une satisfaction qui lui était accordée. J'étais très abattu. Ce mal envahissant qu'une politique timide me faisait redouter pour notre position nationale, je ne voyais pas le moyen de le guérir sans nous engager maladroitement dans la première querelle venue ou sans en provoquer artificiellement. Car *je regardais la guerre comme une nécessité à laquelle nous ne pouvions plus nous dérober honorablement*. Je télégraphiai aux miens à Varzin de ne pas faire les malles, de ne pas partir; je serais de retour auprès d'eux dans quelques jours. Je croyais à ce moment à la paix. Mais je ne voulais pas assumer la responsabilité de défendre l'attitude par laquelle on aurait acheté cette paix. J'abandonnai donc mon voyage d'Ems et priai le comte Eulenbourg de s'y rendre pour exposer à Sa Majesté mon point de vue[1]. »

1. *Souvenirs de Bismarck*, p. 102.

Eulenbourg était chargé de porter le grand coup habituellement efficace de la démission et de dire au roi « que Bismarck considérait la guerre comme *nécessaire* et qu'il retournerait à Varzin si cette guerre était évitée[1] ». Bismarck devança l'arrivée de son messager par un télégramme où il exprimait déjà sa résolution. « Il passa la nuit sans dormir[2] », ajoute Keudell. On le comprend. Se décider à la guerre était facile, mais il n'était pas un Frédéric disposant à lui seul de l'État. Il lui fallait se découvrir, créer artificiellement une provocation, prendre le rôle d'agresseur, « de chercheur de noise[3] », auquel il avait voulu acculer la France. Mais où aurait-il trouvé cette noise? Eût-ce été dans les termes qu'il prétendait insolents de notre déclaration? Tout cela avait été couvert par la négociation d'Ems et par les concessions que le Roi nous avait accordées. « Après la question principale résolue, revenir en arrière eût été trop maladroit[4]. » Pour ce prétexte, s'il le trouvait, il fallait l'as-

1. Ce sont les propres paroles de Bismarck dans un rapport du 25 septembre 1888 inséré dans le *Journal officiel*. C'est un aveu aussi important que celui sur la dépêche d'Ems et qui cependant a passé inaperçu.

2. Dans tout son récit, Keudell donne à son chef un rôle de pacifique imbécile qui ne se rend jamais compte de ce qu'il fait et il s'explique son arrêt à Berlin encore plus ridiculement. « Il s'arrêta, dit-il, parce qu'il n'était pas bien. » S'il veut parler moralement, oui, mais matériellement, c'est niais; les souvenirs de Bismarck sur la dépêche d'Ems rendent à l'événement sa véritable physionomie.

3. *Souvenirs de Bismarck*, p. 102.

4. SYBEL, t. VII, p. 303.

sentiment du Roi et il était à peu près certain qu'il ne l'aurait pas.

En effet, en recevant dans cette journée du 12 le message du colonel Strantz, le Roi en avait ressenti un véritable soulagement : « Cela m'ôte une pierre du cœur, écrivait-il à la reine, mais tais-le vis-à-vis de tout le monde, afin que la nouvelle ne vienne pas d'abord de nous, et moi aussi je n'en dis rien à Benedetti, jusqu'à ce que nous ayons demain, par Strantz, la lettre entre les mains. Il est maintenant d'autant plus important que tu accentues aujourd'hui encore à dessein que je laisse tout aux Hohenzollern en ce qui touche la décision à prendre comme je l'ai fait pour l'acceptation. » Gramont d'autre part avait, dès le début de ses négociations avec Lyons, promis qu'à défaut d'une renonciation ordonnée ou conseillée par le Roi, nous nous contenterions d'une renonciation spontanée de Léopold, pourvu que le Roi y participât d'une manière quelconque : cette participation n'étant plus douteuse, Benedetti a eu raison de dire que, si le 12 rien n'était conclu encore définitivement, la solution était un fait moralement certain, qu'elle avait à ce moment l'agrément des deux parties, et qu'il ne restait plus qu'à recevoir la déclaration du Roi.

Tout épanoui de n'avoir plus cette « pierre au cœur », le Roi avait accepté à souper avec le prince Albrecht et quelques amis dans le jardin du Casino. Au moment même où il s'y rendait, Abeken arrivait avec le télégramme commina-

toire de Bismarck. Le Roi s'approcha d'un bec de gaz et le lut. Son visage s'anima ; il s'écria : « C'est la dépêche la plus importante que j'aie jamais reçue. Dites à mon frère que je n'aurai probablement pas le temps de venir parce qu'il faut que je travaille avec Abeken et qu'il soit entendu que, si j'arrive plus tard, personne ne se lèvera. » Le souper était commencé depuis longtemps lorsque le Roi arriva tout seul, il fit signe qu'on ne se levât point et s'assit à la place qu'on lui avait réservée entre deux dames. Chappuis, qui remplaçait le maréchal de Cour, lui ayant demandé s'il devait lui verser du champagne, le Roi lui répondit : « Donnez-moi de l'eau de Seltz, il faut que je conserve mes idées claires [1]. » La nuit du Roi fut sans sommeil, comme celle de son Chancelier. L'ultimatum de Bismarck allait-il le rejeter en arrière et l'amener à rétracter les bonnes assurances données à Benedetti ?

Les réflexions de l'insomnie ne lui furent pas favorables : Bismarck ne disposait de son roi que dans certaines limites et à condition de ne pas heurter les idées irréductibles qu'il avait adoptées comme règles de conduite. Une de ces règles était de ne jamais prendre l'initiative d'une grande guerre et Bismarck ne l'y avait entraîné

1. Chappuis se trompe lorsqu'il place ce fait au 13 au soir, cela résulte de son récit même. Il dit en effet que le lendemain 14, le Roi rencontra Benedetti sur la promenade et eut avec lui l'entretien sur la demande de garantie. Or cet entretien a eu lieu le 13 au matin ; dès lors la scène du télégramme ne peut s'être passée que le 12 au soir.

deux fois qu'en le persuadant qu'il était provoqué : or, dans le cas présent, la provocation de la part de la Prusse eût été évidente. Une autre de ses règles était de permettre tous les conseils avant une résolution, mais une fois cette résolution prise, de ne tolérer aucune contradiction : or, le roi avait, depuis plusieurs jours, tellement annoncé ce qu'il ferait après une renonciation de Léopold, qu'il ne pouvait revenir sur un parti aussi bien pris. Il persista donc dans la volonté de clore par la paix une aventure dont il avait hâte de sortir, de ne pas éconduire Benedetti et de lui communiquer lui-même la résolution spontanée des princes qu'il allait recevoir.

Si donc aucun incident nouveau ne surgissait, voici comment les choses se seraient passées. Le roi, dans la journée du 13, aurait communiqué à Benedetti la renonciation qu'il attendait. Il eût ajouté qu'il l'approuvait et autorisé notre ambassadeur à transmettre cette double assurance à notre gouvernement. Ainsi eussent été obtenues les deux conditions posées par Gramont : l'abandon de la candidature et la participation saisissable du Roi à cet abandon. Notre victoire du 12 au soir eût été complétée le 13 et Bismarck eût été définitivement vaincu. Il se serait retiré au moins quelque temps des affaires et le nuage gros de calamités que ce barbare de génie promenait sur l'Europe disparaissait de l'horizon européen. Notre ministère, après avoir donné au pays la liberté, lui eût assuré le prestige d'une paix glorieuse.

Que ne puis-je m'arrêter ici! Pourquoi suis-je obligé de continuer? Au moment même où Bismarck essayait de se reconnaître au milieu de la confusion tumultueuse des projets risqués ou impossibles, d'autres travaillaient en France à le tirer d'embarras, à le relever de sa défaite, à lui rendre la position définitive que nous lui avions fait perdre et à ramener la fortune dans son jeu. C'est l'œuvre que va accomplir notre Droite, conduite, quoique composée de gens irréprochables, par deux malfaiteurs, Jérôme David et Clément Duvernois [1].

1. Après avoir opéré dans les affaires publiques, Duvernois opérait dans les affaires privées. Là, il fut moins heureux qu'en politique. Le jugement de police correctionnelle du 25 novembre 1874 l'a condamné à deux ans de prison et 1 000 francs d'amende en vertu des articles 13-15 de la loi du 24 juillet 1876 et des articles 405, 459, 460 du Code pénal (*Gazette des tribunaux*, 26 novembre 1874). Jérôme David a fini en désavouant platement ce qu'il avait fait et dit.

CHAPITRE VII

LA DEMANDE DE GARANTIE

I

L'Empereur, le 12 au matin, était venu aux Tuileries présider le Conseil des ministres. Nous délibérâmes sur la réponse à faire à la demande d'un délai qui nous avait été adressée la veille par Benedetti au nom du Roi en termes assez vifs. Nous autorisâmes Gramont à télégraphier à Benedetti que notre dessein n'avait jamais été de provoquer un conflit, mais de défendre l'intérêt légitime de la France; aussi, tout en contestant la justesse des raisonnements du Roi et en maintenant nos prétentions, nous ne refusions pas le délai demandé, mais nous espérions qu'il ne s'étendrait pas au delà d'un jour. Cet incident réglé, nous nous occupions des affaires courantes, lorsqu'un chambellan entre, dit quelques mots à voix basse à l'Empereur, qui aussitôt se lève et sort. Il rentre quelque temps après et s'associe de nouveau à nos conversations d'affaires sans nous rien dire du motif de cette sortie inusitée. Il était allé recevoir Olozaga qui, n'ayant pu lui apporter à Saint-

Cloud, pendant la nuit, le télégramme chiffré de Strat, avait instamment demandé à le voir tout de suite, malgré les usages, afin de faire cette information urgente. Le télégramme chiffré annonçait les télégrammes en clair que le prince Antoine avait expédiés le 12 au matin, et Olozaga demanda à l'Empereur de tenir sa communication confidentielle jusqu'à l'arrivée de ces télégrammes, qui, seuls, donneraient un caractère irrévocable à la renonciation. Il est regrettable que l'Empereur ait accepté cette obligation d'un secret provisoire, vis-à-vis de ses ministres. S'il nous eût raconté alors la négociation occulte que nous ignorions, s'il nous en avait appris l'heureuse issue, nous n'eussions pas été surpris par la nouvelle, comme nous le fûmes quelques heures plus tard. Nous aurions échangé à loisir nos idées, réfléchi, délibéré, et nous n'aurions pas été contradictoires ou embarrassés dans notre attitude devant la Chambre et devant le public.

Vers deux heures, je quittai le ministère pour me rendre à pied à la Chambre, à travers le jardin des Tuileries. J'étais profondément triste: il me paraissait évident que la volonté de la Prusse était de nous imposer la guerre et que nous y étions acculés. Cette perspective me désespérait. J'avais à peine fait quelques pas, absorbé dans mes pénibles réflexions, que je fus comme réveillé en sursaut par la voix d'un employé du ministère de l'Intérieur qui me remit une lettre de Chevandier. Cette lettre con-

tenait la copie de la dépêche en clair expédiée par le prince Antoine à Olozaga, qui venait d'arriver et dans laquelle était inclus le texte de la renonciation de ce prince au nom de son fils. Il existait au ministère de l'Intérieur un service spécial chargé de prendre copie de toutes les dépêches traversant Paris, y arrivant ou en partant, qui, malgré leur caractère privé, étaient de nature à intéresser la paix publique : la dépêche du prince Antoine ayant ce caractère avait été copiée, et Chevandier me l'envoyait en même temps qu'à l'Empereur et à Gramont.

Je revins vivement sur mes pas pour donner la bonne nouvelle à ma femme et je repris ma route. Quelques doutes m'assaillirent. Que signifiait cette renonciation qui tombait tout à coup du ciel? Était-elle sérieuse? N'était-ce pas une mystification de l'agiotage? Pourquoi Olozaga, avec lequel j'avais des relations journalières, ne me l'avait-il pas fait pressentir? L'Empereur ne paraissait pas s'en douter au Conseil : la connaissait-il? l'ignorait-il? En avait-on parlé à Gramont? J'écartai ces doutes. Il me parut impossible qu'un acte ainsi annoncé fût une mystification ; je le considérai comme certain. Je crus alors tout sauvé et telle fut ma joie de la paix ressaisie, telle ma crainte de la perdre de nouveau que toutes les dispositions de combativité auxquelles j'avais fini par me résigner fondirent sous la chaleur de la nouvelle inespérée. Il n'y avait plus à se montrer raide, mais accommodant, facile, et à consolider le résultat obtenu

au lieu de le compromettre. L'affaire était sûrement finie, si nous ne commettions aucune imprudence, et j'en étais si heureux que, par moment, je ne pouvais pas y croire.

Toutefois il me parut que je ne devais pas divulguer le document que je tenais dans mes mains, que je relisais comme si j'allais y trouver le secret de l'événement. C'était un document de police politique, sans caractère officiellement avouable et j'étais tenu à n'en pas révéler l'existence. Je le mis donc dans ma poche qu'il brûlait en quelque sorte. J'avais à peine fait encore quelques pas que je fus rejoint par un autre envoyé, celui-là de mon cabinet, Boissy. Il m'apportait un rapport dans lequel on relatait que, dans le local de la réunion de la Gauche irréconciliable, à la Sourdière, Gambetta venait de prononcer un discours superbe : le thème en était qu'il fallait considérer l'affaire Hohenzollern comme un détail et demander résolument l'exécution du traité de Prague et la démolition des forteresses qui menaçaient notre frontière. « S'il prononçait ce discours à la Chambre, me disait-on, le ministère n'y résisterait pas. »

J'arrive au Corps législatif, on m'interroge : qu'y a-t-il de nouveau? Je me garde bien de dire ce que je venais d'apprendre. « Rien encore, dis-je, mais Gramont doit conférer avec Werther dans quelques instants et, à la fin de la journée, nous saurons à quoi nous en tenir définitivement. » A ce moment Olozaga débouche dans la

salle des conférences. Le visage animé, agitant un papier, il se précipite vers moi, et m'attire dans un coin. « Gramont est-il là? — Non, il est aux Affaires étrangères en conférence avec Werther. — C'est que j'ai une bonne nouvelle à vous donner. » Et il me lit le télégramme dont j'avais la copie dans ma poche. « La nouvelle est donc sérieuse? lui dis-je. — Oui, oui, n'en doutez pas ; tout est terminé. » Puis il me quitta pour se rendre auprès de Gramont.

Les députés qui avaient vu l'arrivée d'Olozaga, sa pantomime, le papier tendu, m'entourent dès qu'il m'a quitté : « Il y a donc quelque chose d'important? » Une délibération rapide comme la pensée eut lieu alors dans mon esprit. Divulguerai-je la dépêche ou la garderai-je pour moi? La copie, saisie au passage, d'une transmission par la haute police d'État, était devenue un texte authentique produit devant de nombreux assistants par l'ambassadeur au quel il était adressé : une communication ainsi faite n'indiquait pas le désir du secret; le caractère même de la dépêche l'excluait : on n'expédie une dépêche en clair que lorsqu'on veut la rendre publique. Pourquoi aurais-je caché à ces députés, pour faire inutilement l'important, un fait que tout le monde allait connaître par les journaux du soir, que beaucoup connaissaient déjà, au ministère, au télégraphe, dans les ambassades, dans les chancelleries, dans les offices d'agences, dans les bureaux de journaux? Les indignes adversaires avec les-

quels j'étais aux prises n'auraient pas manqué d'incriminer ma réserve comme une complaisance aux spéculateurs. Certes, je n'aurais pas hésité à affronter ce risque, quoiqu'il me fût beaucoup plus sensible que d'autres auxquels je m'exposais quotidiennement, si un intérêt public l'eût exigé. Il n'y en avait aucun, car je ne pouvais regarder comme un intérêt public l'espérance vaine d'empêcher une manifestation parlementaire du parti de la guerre, manifestation qui, retardée au lendemain et mieux organisée, n'en eût été que plus violente. Je donnai donc lecture du télégramme à ceux qui m'interrogeaient. Un de mes auditeurs était le célèbre ingénieur Paulin Talabot, le créateur des chemins de fer français, ancien saint-simonien, pacifique par doctrine et par intérêt. « La Prusse se moque de vous », murmura-t-il à mon oreille.

On m'appelle dans la salle des Pas-Perdus. Une cohue roule vers moi et m'interpelle. Je n'avais pas à cacher dans une salle ce que je venais de dire dans l'autre : — « Oui, répondis-je, il y a une dépêche adressée à Olozaga par le prince Antoine annonçant qu'il retire la candidature de son fils. — Et le traité de Prague? s'écrie une voix. — Nous n'en avons jamais parlé à la Prusse ; nos pourparlers n'ont porté que sur la candidature. » « Est-ce la paix? » me cria-t-on encore. Je répondis en ouvrant les bras par un geste évasif qui voulait signifier : « Je ne peux pas vous répondre. » Mais si mes

lèvres restèrent muettes, l'éclair de joie qui illuminait mon visage disait l'espérance qui remplissait mon cœur[1]. Apercevant, parmi les auditeurs, Léonce Détroyat, le rédacteur en chef de *la Liberté*, j'allai à lui, et lui demandai d'engager son oncle à ne plus écrire des articles comme ceux des jours derniers et à travailler à prévenir la guerre, puisque cela devenait honorablement possible : « Je vous en supplie, ayez le courage de lui refuser l'insertion de ses articles, vous lui rendrez un grand service en même temps qu'au pays[2]. » Girardin, anxieux

1. Le *Rappel* (je cite un des journaux les plus hostiles) racontait ainsi l'incident : « M. Émile Ollivier venait d'entrer tout rayonnant. Interrogé et entouré, il annonça à voix haute qu'il avait reçu, par M. Olozaga, une dépêche du prince Antoine de Hohenzollern, père du duc Léopold, déclarant qu'il ordonnerait à son fils de se désister. — M. Émile Ollivier a ajouté : « Nous n'avons jamais demandé à la Prusse « autre chose que la renonciation du prince Hohenzollern. « Or la candidature peut être considérée comme retirée. » M. Émile Ollivier ne concluait pas, mais la conclusion allait de soi. »

2. Darimon a placé cette anecdote, qu'il m'avait entendu raconter, à mon arrivée à la Chambre, et cela n'avait pas de sens, puisque à ce moment-là j'étais muet. A ce propos, il n'est pas inutile que je dise quelques mots de ce personnage : il avait été un des Cinq et je ne l'avais jamais oublié. Quoique, lors de ma rupture avec Rouher, il se fût prononcé contre moi, je m'occupai de lui faire une place à la Cour des Comptes. Après la guerre, je continuai à l'admettre dans ma familiarité; il y rencontrait Gramont; nous causions devant lui sans défiance. En me quittant il notait ce qu'il avait entendu. Si ces notes eussent été la reproduction de la vérité, elles eussent été un document précieux, mais elles étaient toujours rédigées par un imbécile ou par un drôle, qui a mal compris ou qui n'a pas voulu comprendre, de sorte

et trop nerveux pour venir jusqu'à la salle des Pas-Perdus, l'attendait au bout du pont, sur la place de la Concorde. Détroyat courut lui répéter ce que je venais de dire. Aux premiers mots, Girardin le quitta brusquement en haussant les épaules.

En même temps débouchait du Palais législatif une bande agitée : c'était à qui envahirait les fiacres de la place, à qui les escaladerait, à qui les prendrait d'assaut. — « A la Bourse ! à la Bourse ! criaient les hommes d'affaires. Nous doublons le prix de la course, et au triple galop ! » Parmi les journalistes, même empressement et concert de même nature. « Aux bureaux de la *Marseillaise* ! s'exclamaient les uns. Au *Réveil* ! Au *Siècle* ! A *l'Opinion nationale* ! Au *Rappel* ! » commandaient les autres, et, sous le stimulant du fouet, on voyait les haridelles de la place sortir l'une après l'autre de leur repos et s'élancer rapides comme des flèches.

qu'il n'en est pas une à côté de laquelle on ne puisse inscrire *faux* ou *à demi-faux*. A ces notes traîtresses, il a joint toutes les inventions hostiles au ministère, colportées par la Droite impérialiste qui voulait nous faire le bouc émissaire de ses fautes et il a publié tout cela dans un volume intitulé : *Notes pour servir à l'histoire de la guerre*, dans lequel on a puisé à pleines mains, souvent sans en citer la source. Quand j'ai lu ce détestable livre, j'ai mis l'auteur à la porte de chez moi. Cependant lorsque, quelque temps après, il fut tombé dans la misère, j'obtins de l'Académie française qu'elle lui attribuât la place dont elle disposait dans l'Asile Galignani ; c'est là qu'il est mort. Je ne dis tout ceci que parce que tout historien sérieux doit considérer les allégations de Darimon comme fausses, si la vérité n'en est pas prouvée autrement.

Rentré dans la salle des conférences des députés, Gressier, l'ancien ministre, esprit ferme, judicieux, nullement disposé à la guerre, m'aborde. Je lui exprime ma volonté, si la renonciation est sérieuse, de ne pas me prêter à ce qu'on ente une nouvelle exigence sur l'incident Hohenzollern, pas plus celle du traité de Prague que toute autre. « C'est bien, me répondit-il, vous ferez un acte de courage ; mais ne vous y méprenez pas, c'est votre chute ; le pays ne se contentera pas de cette satisfaction. » Un grand nombre de députés se forment en groupe autour de moi, m'interpellent. Plus libre d'exprimer ma pensée avec eux que je ne l'avais été quand je me trouvais au milieu de journalistes, je leur répétai ce que je venais de dire à Gressier. De nombreuses protestations s'élevèrent. A droite ce fut un bouillonnement de colère : « Ollivier dit que tout est terminé. C'est indigne. La Prusse est venue nous chercher ; il faut en finir avec elle. » Quelques membres se réunissent en hâte dans un bureau de la Chambre, décident qu'il ne faut pas tarder à protester contre la pusillanimité du Cabinet et rédigent une demande d'interpellation que Duvernois est chargé de porter immédiatement à la tribune.

J'entre dans la salle des séances. Clément Duvernois se lève et, d'un ton menaçant, comme réponse à mes espérances pacifiques, dépose en son nom et au nom de de Leusse, l'interpellation suivante : « Nous demandons à interpeller le Cabinet sur les garanties qu'il a stipulées

ou qu'il compte stipuler pour éviter le retour de complications successives avec la Prusse. » Il ajouta qu'il n'insistait pas pour la fixation d'un jour et qu'il s'en remettait à la Chambre et au gouvernement. « Le courant de la guerre, disait *la Gazette de France*, semble l'emporter. A la salle des conférences du Corps législatif un député vendéen a dit hautement que si le ministère se contente de la renonciation du prince Antoine au nom de son fils, l'Extrême-Droite ne s'en contentera pas. En somme, la majorité semble portée à la guerre ; il se pourrait que le ministère fût renversé s'il s'arrêtait maintenant. »

Duvernois venait de s'asseoir; un huissier m'avertit qu'un aide de camp de l'Empereur désirait me parler. Je sors et l'aide de camp me remet le billet suivant : « Les Tuileries, 12 juillet 1870. Mon cher monsieur Émile Ollivier, je voudrais pouvoir causer quelques instants avec vous avant de rentrer à Saint-Cloud. Vous connaissez la dépêche du prince de Hohenzollern au maréchal Prim. Si on annonce la nouvelle à la Chambre, il faut au moins en tirer le meilleur parti et bien faire sentir que c'est sur l'injonction du roi de Prusse que la candidature a été retirée. — Je n'ai pas encore vu Gramont. — Le pays sera désappointé. Mais qu'y faire? Croyez à ma sincère amitié. » C'était la première note pacifique qui m'arrivait. Je devinai le désir qui se cachait sous le *si on annonce*. Évidemment l'Empereur eût voulu que je montasse à la tribune pour y lire la dépêche, insinuer

que le résultat était dû à l'intervention impérative du Roi et que l'incident était clos. Lire la dépêche n'avait plus d'opportunité depuis que tous les députés en avaient connaissance. Quant au public, il l'apprendrait plus vite ou aussi vite par les journaux du soir. Une lecture, comme du reste l'indiquait le billet de l'Empereur, n'aurait eu de valeur que si elle avait été accompagnée d'un commentaire ou suivie d'une conclusion. Comment aurais-je pu me permettre un commentaire ou une conclusion sans m'être au préalable concerté avec mes collègues ? Je les cherchai autour de moi : aucun n'était présent et Gramont conférait avec Werther, venu d'Ems.

On peut juger, par la lettre suivante de Chevandier, de ce qui serait arrivé si j'avais obéi au désir implicite de l'Empereur: « D'après ce que j'ai su de nos collègues du ministère, la Chambre serait très belliqueuse et cela les impressionne quelque peu. — On se plaint, je vous aime trop pour ne pas vous le dire, de la communication que vous avez faite dans les couloirs d'une dépêche qui ne vous était pas adressée (à cet égard vous seriez couvert par la communication faite par l'ambassadeur d'Espagne) et dont, en tout cas, on trouve la communication prématurée. — Je trouve que vous avez eu tort[1]. — Vous savez que sans craindre la guerre je n'en suis pas partisan quand même.

1. Chevandier ignorait à ce moment les circonstances que je viens de raconter. Quand il les connut, il trouva que je n'avais pas eu tort.

Ne nous jetons pas tête baissée dans la paix. Elle est le but auquel il faut tendre maintenant, mais il faut bien y arriver. » Ce langage du plus pacifique de mes collègues indique à quel diapason les esprits les plus modérés étaient montés. Que n'eût-il pas dit, que n'eussent pas dit avec lui nos autres collègues, et surtout Gramont, si, contre toutes les convenances, j'avais, de ma propre autorité, déclaré à la Chambre que je considérais le différend comme tranché par une dépêche encore énigmatique? Je n'en eus pas même la tentation et je me rendis aux Tuileries pour m'en expliquer avec l'Empereur (3 heures). En traversant la salle des conférences, je rencontrai Thiers. « J'aperçois, a-t-il raconté lui-même, M. Ollivier qui accourt vers moi et me dit : « Oui, nous avons réussi ; « nous avons obtenu ce que nous désirions, « c'est la paix. » La joie de M. Ollivier était extrême et manifestée sans réserve. » — Je lui fis lire la dépêche[1]. Il me dit : « Mainte- « nant il faut vous tenir tranquille. — Soyez « rassuré, lui répondis-je, nous tenons la paix, « nous ne la laisserons pas échapper[2]. »

1. Il n'est pas exact qu'il fallut courir à travers toutes les salles du Palais législatif pour ressaisir la dépêche parce qu'elle avait passé de main en main. Je ne m'en suis pas dessaisi un moment, je n'en ai donné lecture textuelle qu'aux députés qui m'entouraient et à Thiers. Je me suis contenté d'en dire oralement le contenu aux autres. Il est impossible à Thiers, même quand il dit la vérité, de ne pas y mêler quelque inexactitude.

2. Déposition dans l'enquête du 4 septembre.

L'Empereur était dans le salon de service au milieu de ses officiers, causant familièrement avec eux; il leur disait avec un accent de sincérité qui les impressionnait : « C'est un grand soulagement pour moi. Je suis bien heureux que tout se termine ainsi. Une guerre est toujours une grosse aventure... » L'huissier annonça : « M. Émile Ollivier est aux ordres de Sa Majesté. — Je viens », dit l'Empereur. Et il sortit. Il me parut, en effet, très satisfait, mais cependant un peu inquiet : satisfait parce qu'il jugeait l'affaire Hohenzollern complètement terminée, inquiet à cause de la déception qu'allait éprouver le pays de ne pas vider définitivement sa querelle avec la Prusse. Je lui exposai les raisons de mon silence à la Chambre et je lui demandai si c'était véritablement sur l'injonction du Roi, malgré tous ses refus à Benedetti, que la renonciation avait été obtenue. Sans entrer dans aucun détail, l'Empereur m'apprit que la renonciation était due à l'initiative d'Olozaga *seul* agissant de son propre mouvement, à l'insu de Prim, mais autorisé par lui l'Empereur. « Dans ce cas, répondis-je, il serait très risqué de se vanter même indirectement d'une intervention du roi de Prusse. La satisfaction que nous donnerions à l'opinion publique par cette assurance erronée ne serait pas de longue durée : Bismarck nous opposerait un démenti brutal et l'affaire, qui paraît terminée, recommencerait. D'ailleurs, si Olozaga a agi sans mandat de son gouvernement, qui sait

comment on accueillera son initiative à Madrid? Qui sait aussi quel sera, en présence de cette surprise, le langage du roi de Prusse qui, jusque-là, n'a rien répondu à nos demandes? »

L'Empereur reconnut la justesse de ces remarques. J'ajoutai que je ne pouvais pas présenter aux Chambres la communication faite par Olozaga comme une communication officielle : Olozaga n'était pas l'ambassadeur du prince Antoine, mais celui du gouvernement espagnol; il n'y avait d'officiel que ce qu'il communiquait au nom de son gouvernement; la démarche du prince Antoine n'était, strictement parlant, qu'une démarche privée, dénuée de caractère officiel; dans cet état des choses une déclaration était inopportune et pourrait devenir dangereuse. Nous étions entourés d'obscurités; nous ne nous rendions compte ni des intentions de Berlin ni de celles de Madrid : l'attente n'était-elle pas le seul parti prudent? Quelquefois on est tout à coup saisi par un brouillard intense dans un sentier de montagne, le long d'un précipice. Que fait-on? On s'arrête jusqu'à ce que le brouillard soit dissipé. Gramont, à la suite de sa conférence avec Werther, nous instruirait peut-être des volontés du roi Guillaume; d'heure en heure Olozaga pouvait recevoir des réponses de Madrid : avant d'avoir obtenu et d'avoir pesé ces éléments de décision, il était imprudent de s'expliquer. L'Empereur adopta cette manière de voir et il fut convenu que *rien* ne serait arrêté avant la réunion du

Conseil à Saint-Cloud le lendemain à neuf heures du matin.

Nigra me succéda. L'Empereur l'avait mandé. Il lui tendit la copie du télégramme du prince Antoine à Olozaga. Nigra lut, félicita vivement le souverain. « C'est une grande victoire morale pour la France d'autant plus précieuse qu'elle est gagnée sans avoir répandu le sang humain, et j'espère que l'Empereur s'en contente et qu'il m'a fait appeler ici pour m'annoncer la paix. — Oui, c'est la paix, répondit l'Empereur, et je vous ai fait venir pour que vous le télégraphiiez à votre gouvernement. Je n'ai pas eu le temps d'écrire au Roi. Je sais bien que l'opinion publique en France, dans l'excitation où elle est, aurait préféré une autre solution, la guerre, mais je reconnais que la renonciation est une solution satisfaisante, et qu'elle ôte tout prétexte de guerre, du moins pour le moment. » L'Empereur paraissait donc résolu à se contenter du retrait pur et simple de la candidature et n'avait fait aucune allusion à des garanties à demander au roi de Prusse. A la réception du télégramme de Nigra racontant cette conversation, Victor-Emmanuel, qui était revenu de la chasse à Turin, remonta dans la montagne[1]. Le

1. Nigra à son récit ajoute la note suivante, utile à reproduire pour ceux qui attachent quelque crédit aux affirmations de Beust : « Le comte de Beust, à qui je racontai cet incident quelques années après, à Paris, n'ayant sans doute pas bien retenu mon récit, en parle dans ses mémoires d'une façon inexacte. Il me fait dire que l'empereur Napoléon m'avait lu, le 14, à Saint-Cloud, le message pacifique qui

Bœuf survint ensuite. L'Empereur lui tint le même langage, à ce point que, rentré au ministère, le maréchal réunit ses chefs de service, leur annonce qu'on a la paix et leur prescrit d'arrêter les dépenses extraordinaires. Notre attaché militaire à Vienne, le colonel de Bouillet, alors en permission, averti de regagner son poste en toute hâte, et venant prendre congé du ministre, celui-ci lui dit que l'affaire est arrangée et qu'il peut différer son départ. Enfin Mac Mahon fut avisé de suspendre l'embarquement des troupes d'Afrique.

II

Gramont, enfermé dans son cabinet, ne savait rien de ces agitations, de ces pourparlers, de ces va-et-vient. Prévoyant, d'après les avis reçus, que la candidature allait être retirée spontanément, sans l'ordre et le conseil du Roi, il télégraphie à Benedetti confidentiellement : « Employez votre habileté, je dirai même votre adresse à constater que la renonciation du prince nous est annoncée, communiquée ou transmise par le roi de Prusse ou son gouvernement. C'est pour

devait être présenté le lendemain au Corps législatif. Or, comme on vient de le voir, l'Empereur me fit venir aux Tuileries, non pas à Saint-Cloud, le 12 et non le 14, et il me communiqua le télégramme du prince Hohenzollern, et non pas le message que M. Émile Ollivier devait préparer pour les Chambres, et qui a dû rester à l'état d'ébauche. » *Souvenirs diplomatiques.*

nous de la plus haute importance ; la participation du Roi doit à tout prix être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière saisissable[1]. » Il n'exigeait plus une participation directe et explicite ; il se contentait d'une participation indirecte et implicite résultant de la communication par le Roi du désistement du prince accompagnée de quelques bonnes paroles (12 juillet, 1 h. 40). Cette participation indirecte du Roi nous était assurée sans qu'il fût nécessaire d'employer ni adresse ni habileté. Cette excellente dépêche qui, restée la dernière expédiée, eût clos la crise à notre gloire, partait à peine que Gramont recevait lui aussi, de la main d'un envoyé du ministère de l'Intérieur, la copie de la dépêche en clair du prince Antoine à Olozaga. Il n'accueillit pas la nouvelle avec la même joie que moi. Je n'y avais vu que la disparition de la candidature, me préoccupant peu de la manière dont elle avait disparu ; lui s'arrêta surtout à la forme et, dans la notification directe faite par le prince Antoine à Prim, il vit l'escamotage de la participation indirecte du Roi. A partir de ce moment, cessa l'accord complet qui avait existé entre nous : il continua à attacher une importance majeure à cette participa-

1. Schultze a relevé le caractère pacificateur de ces instructions : « Ce n'est point là un ministre qui marche résolument vers un *casus belli*, mais bien un ministre qui oscille à la recherche d'une solution, qui atténue un résultat possible, en s'éloignant d'une exigence extrême qui serait sûrement repoussée. » *Die Thronkandidatur Hohenzollern*, p. 26.

tion du roi, qui devint secondaire à mes yeux. Peu après que ce fait nouveau lui eût été révélé, Werther se présenta à son audience (3 heures moins le quart). L'entretien commençait lorsqu'on remit à Gramont un billet d'Olozaga demandant avec insistance d'être reçu immédiatement pour une communication de la plus haute importance. Werther voulut bien passer dans un salon voisin et autoriser Gramont à recevoir Olozaga. L'ambassadeur espagnol, en montrant à Gramont le télégramme du prince Antoine, le félicita de cette solution. Gramont répondit froidement à ces félicitations. Sous cette forme, selon lui, le désistement, loin d'avancer nos affaires, les compliquait : pas un mot de la France, pas un mot de la Prusse, tout se passait entre le prince de Hohenzollern et l'Espagne; le texte de la dépêche froisserait le sentiment public; il semblait admettre que la France avait porté atteinte par ses réclamations à l'indépendance du peuple espagnol.

Plongé dans ces préoccupations, il reprit l'entretien avec Werther. Il essaya d'obtenir de lui l'aveu que le Roi n'avait pas été étranger au désistement. La situation alors se redressait d'elle-même; il aurait pu faire, sans être contredit, la déclaration dont l'Empereur sentait la nécessité. Mais Werther ne se prêta pas à l'artifice; il contesta, sur un ton qui n'admettait pas de doute, « que la renonciation émanait certainement de la propre initiative du prince Léopold ». Et il recommença cette perpétuelle argutie, dont

nos lecteurs doivent être excédés, sur la distinction entre le souverain et le chef de famille, sur l'impossibilité pour le Roi de refuser son approbation du moment que le prince acceptait la couronne, sur la conviction du Roi que, eu égard aux liens de famille des Hohenzollern avec Napoléon III, cette candidature ne pouvait être désagréable à la France. Gramont réfuta patiemment les sophismes de la mauvaise foi borusque, rappela les précédents belges, grecs, etc., dit avec vivacité que dans les Hohenzollern l'Empereur ne voyait pas des alliés plus ou moins éloignés, pour lesquels il avait eu des bontés, mais des princes, des sujets, des officiers prussiens dont on s'était servi pour inquiéter et humilier son pays, et que rappeler cette alliance c'était le blesser. « Vous dites que le Roi n'a jamais eu l'intention d'être désagréable et de porter ombrage à la France ; je n'en doute pas, puisque vous l'affirmez ; mais pourquoi le Roi ne nous le dirait-il pas lui-même? Pourquoi, dans une lettre amicale à l'Empereur, en s'associant à la renonciation du prince, ne dirait-il pas qu'on a mal interprété l'origine et exagéré les conséquences de cette candidature, qu'il attache trop de prix à l'amitié entre nos deux pays pour ne pas désirer qu'avec son abandon disparaisse toute mésintelligence et tout sujet d'ombrages? » Et il formula ses idées dans une note dont les termes, peu médités, n'étaient qu'une esquisse *ad memoriam* : « En autorisant le prince Léopold à accepter la cou-

ronne d'Espagne, le Roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. Sa Majesté s'associe à la renonciation du prince et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son gouvernement et celui de l'Empereur. »

En parlant ainsi, Gramont n'avait pas entendu commettre la grossièreté de réclamer une lettre d'excuses. On ne demande pas une lettre d'excuses à un Roi qui est en même temps gentilhomme, quand on est gentilhomme soi-même et qu'on a le sentiment de l'honneur. Il savait très bien qu'à une telle impertinence le Roi eût répondu en faisant conduire à la frontière l'ambassadeur chargé de la lui présenter et en ordonnant la mobilisation de son armée. La sincérité de ses intentions pacifiques, le respect avec lequel il parla du Roi, tout en exprimant avec force nos propres sentiments, ne permirent pas à Werther de croire un instant que cette suggestion fût blessante. Werther aurait coupé l'entretien s'il avait eu devant lui un homme préoccupé d'humilier son Roi, car, tout en se montrant animé des dispositions les plus conciliantes, il ne cessa de maintenir le point de vue de son gouvernement avec une invincible fierté. Gramont ne formula donc aucune demande : il suggéra un expédient à l'appréciation de l'ambassadeur et cet expédient n'avait rien de nouveau ni d'insolite. L'Empereur lui-même avait donné l'exemple chevaleresque que Gramont eût souhaité de la part du roi de Prusse. Après l'in-

sertion au *Journal officiel*, lors de l'attentat Orsini, de l'adresse des colonels, n'avait-il pas autorisé l'ambassadeur anglais Cowley à dire à la reine Victoria qu'il envoyait, comme ambassadeur à Londres, Malakoff, le plus grand soldat de l'armée, pour réparer l'offense faite par les adresses de l'armée? En vue de dissiper la défiance excitée partout depuis la guerre d'Italie, n'avait-il pas écrit une lettre apologétique publique à Persigny (25 juillet 1860) et protesté de son désir de vivre dans la meilleure entente possible avec tous ses voisins et surtout avec l'Allemagne? N'avait-il pas sollicité une entrevue du régent de Prusse et des princes allemands réunis à Bade, et n'avait-il pas fait cette avance, bien autrement grave qu'une lettre amicale, de venir apporter en personne ses explications? Lors de l'affaire du Luxembourg, son ministre n'avait-il pas désavoué à satiété, par son ordre, « toute intention d'offenser et d'irriter la Prusse[1] »?

J'arrivai à ce moment au ministère des Affaires étrangères (trois heures et demie)[2]. On me dit que l'entretien avec Werther durait encore. Je me fis annoncer. Gramont vint me rejoindre; nous nous mîmes réciproquement au courant

1. Stanley à Cowley, 10 avril 1867. — Circulaire de Moustier du 15 avril 1867.

2. Gramont paraît placer à 3 heures mon arrivée : il suppose à tort que je venais directement de la Chambre (p. 125), d'où j'étais sorti à peu près vers 3 heures. Il oublie qu'avant de venir chez lui, j'avais eu une conférence avec l'Empereur aux Tuileries, ce qui avait demandé au moins une demi-heure.

par quelques mots rapides, puis je le suivis dans son cabinet. Alors l'entretien changea de nature. Il cessa d'être officiel comme il l'avait été jusque-là et devint une de ces conversations libres que les hommes politiques ont entre eux quand ils sont en dehors de leur rôle officiel, dans lesquelles on échange ses idées sans s'engager soi-même et à plus forte raison son gouvernement, « conversations qu'on ne saurait supprimer sans rendre impossibles les relations familières qui facilitent la bonne entente entre ministres et gouvernements[1] ». Werther me parut inquiet, agité, attristé. Il lui échappa de dire, ce qu'il s'est bien gardé de rappeler dans son rapport : « Ah ! si j'avais été auprès du Roi, cette malheureuse affaire ne se serait pas engagée ! — Bien malheureuse, en effet, répondis-je, par ses conséquences lointaines plus encore que par elle-même puisqu'elle paraît maintenant finie ou tout au moins en bonne voie d'arrangement. C'est l'état d'esprit qui va persister dans le pays après cette solution qui m'inquiète. L'œuvre d'apaisement à laquelle je travaillais péniblement est compromise : au lieu d'une opinion publique résignée, nous allons être aux prises avec une opinion irritée ; la question Hohenzollern est mise au second plan et on parle d'exiger des garanties de la Prusse pour la fidèle exécution du traité de Prague ; aurons-nous la force d'arrêter ce mouvement ? Déjà on nous trouve

1. Palmerston à son frère, 22 janvier 1842.

trop accommodants et le parti de la guerre se met en mesure de nous ôter la direction des affaires. Comme l'a dit le duc, le roi Guillaume rendrait à nos deux pays et au monde entier un service incomparable si, par la spontanéité d'une démarche amicale, il rétablissait la cordialité des rapports qu'il avait lui-même troublés. En fortifiant notre position ministérielle[1], il nous

1. La défense d'une position ministérielle, dans certains cas, n'implique pas une misérable préoccupation personnelle; c'est le système politique, dont cette position est le symbole ou la sauvegarde, qui est en jeu. En 1831, à propos de l'irruption subite des Français dans Ancône, Metternich expliquait sa modération en disant : « M. Férier devra reconnaître dans notre conduite une large somme d'égards pour sa position. » Dans le protocole d'une conférence tenue à Constantinople, le 20 décembre 1840, entre le ministre des Affaires étrangères de la Porte d'une part et les envoyés d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse et de Russie de l'autre, il est écrit : « C'est vers la France surtout que se porte l'attention de nos gouvernements. Cette puissance a droit à leurs égards, et si l'attitude belliqueuse et menaçante du ministère du 1er mars n'a pu les arrêter dans leur marche vers le but qu'ils se proposaient et qu'ils ont atteint, ils semblent désormais vouloir vouer tous leurs soins à ménager le ministère qui lui a succédé et dont le langage annonce une politique sage et modérée. » Palmerston écrivait à Bulwer (17 août 1841) : « M. Guizot a dans l'esprit cette impression que dans certaines circonstances je ne parais pas avoir assez tenu compte de la situation ministérielle. Vous m'obligeriez en vous appliquant à le convaincre que rien n'a été plus loin de mon intention. » Aberdeen écrivait à Guizot lui-même (12 décembre 1843) : « Je comprends la situation de votre ministère devant ses Chambres, il doit aussi comprendre la mienne. » Le duc de Broglie n'avait-il pas écrit de même à Talleyrand, ambassadeur à Londres, 11 octobre 1832 : « Il dépend de l'Europe et surtout de l'Angleterre, de consolider ce Cabinet et de mettre un terme par là aux dangers que la victoire du parti contraire entraînerait, dangers dont

donnerait le moyen de poursuivre notre œuvre pacifique. »

Ainsi, pas plus après mon arrivée qu'avant, il ne s'agit d'une demande quelconque de nature à changer le caractère de la négociation. Comment me le serais-je permis? Comment n'aurais-je pas arrêté Gramont s'il l'avait fait, puisque je venais de convenir avec l'Empereur, quelques instants auparavant, que nous ajournerions *toute décision* jusqu'au lendemain neuf heures en Conseil ? Il y a des impossibilités logiques et morales qui sont des preuves. J'ai, il est vrai, appuyé la suggestion de Gramont, mais cette suggestion même, n'ayant été approuvée ni par l'Empereur ni par le Conseil, restait toute personnelle et n'avait aucune espèce de valeur officielle. Il est évident que si nous avions réclamé une lettre d'excuses du roi, par Werther, nous aurions aussitôt renouvelé notre requête par Benedetti, et celui-ci fût devenu le porte-voix naturel de cette nouvelle exigence, comme il l'était déjà de nos autres réclamations. Gramont ne lui communiqua pas cette suggestion

l'Europe aurait assurément sa bonne part. Nous allons combattre pour la civilisation; c'est à la civilisation de nous aider; c'est à vous de lui dire ce qu'il faut faire pour que nous ouvrions la session avec éclat. » Et cet appel du duc de Broglie fut entendu. La considération du péril que courrait son ministère détermina le gouvernement anglais à céder. « Le ministère Broglie, écrivait le roi Léopold à l'un de ses amis, était mort sans Anvers, et le ministère anglais a jugé plus sage de laisser faire que d'avoir un ministère de l'extrême gauche qui menait à la guerre générale. »(Thureau-Dangin, t. II, p. 180.)

même à titre de renseignement, et il n'y eût certes pas manqué, versé comme il l'était dans les procédés diplomatiques[1], si elle avait eu une réelle importance. Avoir transformé une pensée sincère d'apaisement en une machination insolente et provocatrice, avoir fait de la suggestion d'une lettre d'amitié la demande d'une lettre d'excuses, c'est une des plus abominables calomnies de la légende de mensonge avec laquelle je suis aux prises.

Nous quittâmes Werther à quatre heures. Gramont partit pour Saint-Cloud. En nous séparant, il fut entendu, comme il l'avait été déjà avec l'Empereur, que nous ne prendrions de résolution que dans le Conseil du lendemain matin. En rentrant au ministère je rencontrai, sur le pont, Pessard, le rédacteur du *Gaulois* aux articles si virulents. Je lui dis que je trouvais sa polémique absurde et je le priai instamment, maintenant qu'il n'y avait plus de candidature, de n'y pas persister. C'est ainsi que j'excitais les journaux. Et je tins le même langage à tous ceux que je trouvai sur mon chemin.

Au sortir des Tuileries, l'Empereur était calme

1. Gramont n'a pas averti Benedetti. La conséquence honnête est que, s'il ne l'a pas fait, c'est parce qu'il n'y avait pas lieu de le faire, puisqu'il n'avait posé aucune demande nouvelle. — Non, disent certains historiens, c'est par légèreté. Et qui donc vous donne le droit de parler ainsi d'un ministre qui, précisément dans cette affaire, s'astreignit si étroitement aux règles du métier en tenant Benedetti au courant de tous les incidents de nature à lui être utiles dans sa négociation ?

et apaisé. L'aide de camp de service qui l'accompagnait, Bourbaki, lui dit : « Faudra-t-il, Sire, faire seller mes chevaux de guerre ? — Pas si vite, général, répond l'Empereur ; supposez qu'une île surgisse tout à coup entre la France et l'Espagne : toutes deux se la disputent ; elle disparaît ; sur quoi continuerait-on à se quereller[1] ? »

III

Cependant l'Empereur est impressionné par les acclamations exceptionnelles élevées sur son passage et qui sont évidemment une incitation belliqueuse. A Saint-Cloud il tombe dans un milieu encore plus excité. A la Cour dominaient la Droite et le parti de la guerre, on n'y entendait de protestation que de la part de l'écuyer Bachon : « Je ne comprends pas, disait-il, qu'on songe à la guerre quand on ne peut plus se tenir à cheval. » On lui faisait froide mine. L'Impératrice, convaincue, elle aussi, que la France était malade depuis Sadowa, s'était mise, après l'abattement passager signalé par le maréchal Vaillant, à écouter volontiers ce parti qui lui donnait des promesses de victoire. Le général Bourbaki, bon juge en matière de bravoure et de combat, connaissant à fond l'armée prussienne, lui prodiguait les assurances encourageantes : « Sur dix chances, lui disait-il, nous

1. *Le général Bourbaki* par un de ses officiers d'ordonnance.

en avons huit. » Le plébiscite avait mis hors de toute atteinte la solidité de la dynastie, mais il n'avait pas rétabli la prépondérance de la France. Si la guerre n'était plus un intérêt dynastique, elle restait un intérêt national, et l'Impératrice croyait qu'il était du devoir de l'Empereur de relever notre prestige, d'autant plus qu'on ne pourrait plus le soupçonner d'être mû par son intérêt personnel. A son arrivée elle accourt l'interroger : « Eh bien ! cela paraît fini ? » Les visages s'assombrissent. L'Empereur s'explique. On l'écoute avec incrédulité, et on lui répète le mot courant : « Le pays ne sera pas satisfait. » Lorsque la nouvelle se répand dans le personnel du château, le mécontentement éclate comme au Corps législatif : « L'Empire est perdu ! » s'exclame-t-on de toutes parts. « C'est une honte ! s'écrie l'Impératrice, l'Empire va tomber en quenouille. » Le général Bourbaki, plus bouillant que les autres, décroche son épée, l'étend sur le billard et dit : « S'il en est ainsi, désormais je refuse de servir. » On apporte le texte de l'interpellation Duvernois. L'Empereur, qui en a deviné la maligne intention, la blâme; néanmoins il en est frappé ; il y voit l'expression d'une exigence publique dont il sera peut-être difficile de ne pas tenir compte. Dans cet état des esprits, Gramont survient. Il raconte les échappatoires excédants de Werther, sa déclaration que le Roi est absolument étranger à la renonciation ; il montre les défectuosités palpables de l'acte du prince Antoine. Alors l'Empereur

oublie que toute résolution a été remise au Conseil du lendemain, « et, dit Gramont, des délibérations consciencieuses s'ouvrent aussitôt ».

Qui prit part à ces délibérations? Gramont ne le dit pas. Je sais seulement ceux qui n'y furent pas appelés. N'y furent pas appelés : le ministre de la Guerre, qui, rassuré, avait arrêté ses préparatifs et dont cependant la responsabilité pouvait devenir si lourde; le garde des Sceaux, qui supportait presque seul le fardeau de la discussion publique dans les Chambres ; le ministre de l'Intérieur, plus particulièrement informé des mouvements de l'esprit public ; le ministre des Finances, attentif aux perturbations du crédit de l'État ; en un mot, en dehors du ministre des Affaires étrangères, aucun des membres du Cabinet.

Le résultat de ces délibérations fut la dépêche suivante à Benedetti, que Gramont alla immédiatement expédier (sept heures du soir) : « Nous avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine, au nom de son fils Léopold, à sa candidature au trône d'Espagne. Pour que cette renonciation du prince Antoine produise tout son effet, il paraît nécessaire *que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature*. Veuillez vous rendre immédiatement auprès du Roi pour lui demander cette déclaration, qu'il ne saurait refuser, s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-

pensée. Malgré la renonciation qui est maintenant connue, l'animation des esprits est telle que nous ne savons pas si nous parviendrons à la dominer. Faites de ce télégramme une paraphrase que vous pourrez communiquer au Roi. Répondez le plus promptement possible. » C'est ce qu'on a appelé la demande de garantie.

Cette dépêche inconsidérée annulait la sage dépêche de 1 h. 40. Elle ne se contentait plus d'une participation du roi au fait présent, elle demandait un engagement en vue de faits problématiques de l'avenir et nous rejetait dans les hasards dont, sans elle, nous étions sûrs de sortir heureusement. Quelle nécessité de se précipiter ainsi ? Quel péril était à redouter qu'on ne pût attendre avec patience une réponse de Madrid et de Berlin certaine dans quelques heures, et qui nous eût apporté des satisfactions suffisantes ? Mais la Droite n'entendait pas que l'affaire se terminât pacifiquement. Cette demande de garantie était, comme on l'a vu par l'interpellation de Duvernois qui l'avait précédée, sa conception. Tout d'abord, unissant sa voix à celle qui s'élevait de tous les cœurs français contre la candidature provocatrice, elle avait supposé que nous ne pourrions pas l'accepter, et que la Prusse ne voudrait pas la retirer. Dès que la perspective d'un retrait fut entrevue, elle changea de langage. Et l'on entendit les mêmes personnes, qui avaient estimé la candidature Hohenzollern si menaçante que son succès eût été notre déchéance, affecter de ne la plus considérer que

comme un événement secondaire, beaucoup trop grossi, dont on avait eu tort de s'alarmer si on ne voulait pas y chercher l'occasion favorable de vider notre querelle permanente avec la Prusse. J'avais signalé à l'Empereur ce mouvement lorsqu'il commença à se produire, et je m'y étais opposé avec une intraitable résolution.

La Droite, n'espérant pas venir à bout de ma résistance, me déchirait rageusement. J'étais accusé de manquer de courage, de patriotisme et de clairvoyance. *Le Pays* et *le Public* avaient lancé les insinuations les plus désobligeantes. Oubliant qu'Olozaga était demeuré aussi étranger à la candidature Hohenzollern que moi-même, *le Pays* écrivait : « Quand M. Olozaga venait coqueter place Vendôme et offrir ses Toisons d'or, il savait sans doute que la vanité grise et trouble les têtes. Et si les yeux de nos gouvernants ont été fermés et aveuglés, c'est que peut-être tel grand cordon des Dames nobles leur servait de bandeau [1]. » *Le Public* de Rouher était encore plus venimeux. Les hommes violents des partis sont (bien entendu je ne parle pas de la vie privée) de malhonnêtes gens. Heureusement qu'en même temps ils sont en général stupides, ce qui corrige et paralyse leur méchanceté. Ainsi Dréolle invente de toutes pièces une conversation que j'aurais eue avec un député. Dans la première partie il me fait dire que je voulais la paix, que j'en comprenais la nécessité et que je

1. V. *Empire libéral*, t. XIII, p.

savais à quelles ruines une politique de guerre exposerait le pays. Puis, tout à coup, de ces prémisses il me fait conclure que j'avais, pendant mon intérim aux Affaires étrangères, lu tout notre recueil diplomatique et que la honte m'était montée au front : j'avais vu la France avilie, l'Empereur à genoux devant l'Europe et je m'étais dit : « Il nous faut la guerre, la guerre seule peut nous relever. » J'aurais ajouté : « Nous n'attendions qu'un prétexte ou une occasion ; l'affaire Hohenzollern vient à propos ! » J'avais pour coutume de ne jamais répondre aux attaques personnelles et cela m'était d'autant plus facile que je ne lisais jamais aucun journal, si ce n'est les journaux révolutionnaires que je surveillais particulièrement. Certes, s'il est une invention à laquelle le dédain me paraissait la seule réponse, c'était celle de Dréolle. L'absurdité en était tellement palpable qu'il était enfantin de la démontrer. Où aurais-je pris le temps de lire tout notre recueil diplomatique dans les quelques jours de mon intérim ? J'y aurais certainement trouvé des dépêches indiquant une certaine tension avec la Prusse, mais dans aucune la preuve que l'Empereur était à genoux devant l'Europe. Et quel homme aurait pu croire, après tant d'actes, de paroles en sens contraire, que je cherchais un prétexte de guerre, moi dont la préoccupation constante avait été et était de les écarter tous ! Cependant, le service de la presse au ministère de l'Intérieur, en rivalité sourde avec mon Cabinet, s'alarma de cet article,

inquiéta Chevandier, et le directeur de *la Patrie*, qui recevait ses confidences, comme Mitchell recevait les miennes, vint me supplier de l'autoriser à un démenti. J'y consentis exceptionnellement et Dréolle en fut pour sa honte[1].

Ce déchaînement de colère ne m'ébranlait pas. Gramont, après les engagements pris envers moi et envers Lyons, l'Empereur, après l'assentiment qu'il avait donné à ses promesses, étaient aussi engagés que moi à ne pas élargir le débat. La Droite alors eut l'habileté infernale de ne pas braver en face une résistance dont elle était sûre de ne pas venir à bout, elle renonça à parler du traité de Prague et se mit à envenimer la question Hohenzollern sur laquelle nous ne pouvions pas éluder la discussion. Elle saisit habilement ce qu'il y avait de critiquable dans la renonciation : les journaux anglais en constataient l'étrangeté; elle était faite par le père pour le fils, et le *Standard* trouvait « ce procédé bizarre »; le *Times* s'étonnait de ne voir paraître nulle part le nom du prince Léopold lui-même, « qui est cependant majeur, âgé de trente-cinq ans et qui a eu une part active dans toute l'affaire. — Reste à savoir, ajoutait-il, jusqu'à quel point le jeune prince se croira lié par le désistement de son père. » La Droite raillait à qui mieux mieux cette renonciation. « Le père Antoine, disait-elle, se joue de nous autant que l'a fait le père Augus-

1. « Nous pouvons assurer au *Public*, de la façon la plus péremptoire, que sa religion a été surprise et que ces paroles n'ont jamais été prononcées. » *Patrie* du 10 juillet.

tenbourg. » Le 30 novembre 1852, le chef de la famille des Augustenbourg, sur l'honneur et la foi de prince, avait renoncé pour lui et son fils, moyennant un million et demi de doubles rixdales, à tous ses droits dans les duchés; son fils n'en réclama pas moins ces droits, tout en gardant la somme reçue ; quand on lui en contesta la validité, il répondit : « Comment ! ils ne valent rien ! mais je les ai déjà vendus et ils sont encore bons ! » Que n'eussent pas dit les membres de la Droite s'ils avaient su que le prince Antoine n'avait renoncé au nom de son fils que parce que le prince Léopold avait d'abord refusé de le faire ! Ils invoquaient ensuite des considérations historiques très spécieuses; ils rappelaient cette pensée si forte de La Bruyère : « Ne songer qu'au présent, source d'erreur en politique. » C'est pourquoi, concluaient-ils, les hommes d'État sérieux ne sauraient considérer comme terminée une affaire de nature à recommencer tant qu'à la solution présente on n'aurait pas ajouté des mesures préservatrices contre un recommencement futur. Ils nous accablaient d'exemples d'affaires dont les solutions ont été subordonnées à une garantie pour l'avenir. A la suite d'un soulèvement, les Autrichiens, appelés par le Pape, avaient occupé les Légations ; Casimir Périer envoie aussitôt des troupes à Ancône et le Pape se décide à reconnaître cette mainmise sur une ville de son territoire, à la condition qu'elle sera temporaire et que les Français se retireront d'Ancône en même temps que les

Autrichiens de Bologne. Nonobstant, Thiers, ministre des Affaires étrangères, subordonne le départ de nos troupes *à des garanties pour l'avenir* en cas d'une nouvelle intervention autrichienne, motivée par de nouveaux soulèvements. Son successeur, Molé, les Autrichiens s'étant retirés de Bologne, évacue Ancône, sans avoir obtenu ces garanties : Duchâtel, Thiers, Guizot, Broglie le lui reprochèrent au Parlement[1]. Palmerston subordonna la fin de la guerre de Crimée à l'obtention des « *garanties pour l'avenir* contre les nouvelles entreprises possibles de la Russie[2]». La Prusse et l'Allemagne ne cessèrent de réclamer du gouvernement danois des *garanties pour l'avenir* en faveur des Allemands établis dans les Duchés. En 1869, lorsqu'on parla de la candidature Hohenzollern une première fois, si l'Empereur, fidèle aux exemples des politiques sérieux, n'avait pas regardé seulement au présent, s'il avait pris des sûretés pour l'avenir, il n'aurait pas été surpris par le guet-apens prusso-espagnol. On lui reprochait cette imprévoyance. Devait-il la commettre de nouveau, laisser ouverte la possibilité d'une troisième alerte ? Il fallait donc assurer l'avenir en demandant au roi de Prusse, non seulement l'approbation du retrait de la candidature, mais une garantie formelle qu'il n'autoriserait pas les princes à la renouveler.

Ces raisonnements, en thèse, n'étaient pas

1. Séance de la Chambre du 12 janvier 1839.
2. Lettre de Palmerston à John Hussell, 28 mars 1855.

dépourvus de vérité. Il est incontestable que quand une affaire s'assoupit momentanément, il est prudent de prévoir par des garanties un recommencement possible. Mais tel n'était point le cas. L'aventure avait eu des conséquences si pénibles pour tous ceux qui y avaient été mêlés qu'on ne pouvait leur supposer la tentation de la recommencer, et le roi de Prusse, qui s'y était engagé à contre-cœur, ne voudrait certes plus en entendre parler. De plus, quand on délibère si l'on doit ou non accomplir un acte, il ne suffit pas de le considérer en lui-même; il faut tenir compte des circonstances au milieu desquelles il se produira. L'acquiescement du Roi à la demande française eût produit des conséquences déplorables pour lui. Si, à la renonciation qui, malgré tous les démentis, lui était attribuée, il avait ajouté un engagement quelconque, une clameur allemande se fût élevée contre son humiliation. C'était précisément la perfidie de la Droite d'avoir soulevé une exigence à laquelle il était impossible que notre adversaire fît droit : la demande de garantie ne pouvait être interprétée que comme une volonté d'amener la guerre.

La plupart des meneurs de la Droite (il convient toujours de faire une part aux sincères) se souciaient peu et de l'Espagne et des Hohenzollern, et de l'avenir : le présent seul les occupait. Se flattant de la victoire que les généraux leur promettaient, ils voulaient une guerre dont nous ne voulions pas, afin de nous débus-

quer du gouvernement, de le reprendre et de jeter au ruisseau, comme une loque, le régime libéral. Ils attendaient de la mauvaise humeur du roi de Prusse le rejet de la demande de garanties; ils supposaient que ce refus aigrirait les esprits, que la querelle envenimée de part et d'autre les amènerait, par cette voie détournée, à la guerre.

Entre la poussée belliqueuse de la Droite et la politique pacifique du ministère, l'Empereur oscillait, se laissant tour à tour aller à l'une ou à l'autre de ces impulsions. La paix paraissait-elle assurée, il regrettait les satisfactions que la guerre eût données au pays et ressentait une secousse guerrière. La guerre semblait-elle imminente, il reculait et retombait sur son fonds pacifique. Cette fois, en adoptant la demande de garantie de la Droite, il semblait bien qu'il eût pris parti pour la guerre et comme il était certain que pour cette politique il n'obtiendrait ni mon concours ni celui du cabinet, il l'imposait par un acte de pouvoir personnel au seul de ses ministres qui pût se prêter à un tel oubli des règles protectrices du régime parlementaire. Gramont n'était pas imbu des exigences de ce régime; il restait l'ambassadeur habitué à obéir à tous les ordres de son souverain; de très bonne foi il n'eut pas l'idée que ce n'était pas correct, et, ministre parlementaire, il s'associa à un acte destructif du pouvoir parlementaire. De sa part, ce n'était qu'obéissance et non préméditation belliqueuse; de la part de l'Empereur, j'en suis

sûr, ce n'était que condescendance de faiblesse, non volonté décidée de guerre. Mon habitude des procédés de son esprit et de la facilité avec laquelle, sans se laisser arrêter par des considérations d'amour-propre, il revenait sur ses pas s'il s'était trop avancé, me donne la conviction qu'une arrière-pensée le décida à passer de la sage résolution des Tuileries à la folle improvisation de Saint-Cloud. Il se dit qu'après tout cette demande de garanties, à laquelle il n'avait pas donné la forme d'un ultimatum public, n'était pas d'une telle nature qu'elle ne pût être abandonnée, si elle devait conduire à la guerre. Il oubliait que, dans des situations aiguës, certains actes produisent des effets immédiats et irrévocables et entraînent où l'on ne voulait pas aller.

Gramont put se convaincre, aussitôt son retour de Saint-Cloud, de la façon dont on interpréterait sa dépêche de sept heures. Lyons étant venu le voir, il ne lui dissimula pas ses objections sur le caractère insuffisant de l'acte du prince Antoine, et l'impossibilité, en présence de l'excitation de l'esprit public, de clore l'incident sans avoir obtenu une satisfaction quelconque du roi de Prusse. Lyons exprima sa surprise. Il représenta que la situation était complètement modifiée : « Si la guerre survenait maintenant, toute l'Europe dirait que c'est le fait de la France, qu'elle s'est jetée dans une querelle sans cause sérieuse, par orgueil et par ressentiment. Peut-être au premier moment la

Chambre et le pays exprimeraient quelque désappointement d'une résolution pacifique ; mais le ministère est dans une meilleure situation s'il se contente de son triomphe diplomatique que s'il plonge le pays dans une guerre pour laquelle n'existe aucun motif avouable.[1] » Il insista surtout sur les assurances qu'il avait été formellement autorisé à donner au gouvernement de la Reine, « que *si le prince retirait sa candidature tout serait terminé* ». C'était le langage même de la raison et de l'amitié. Gramont reconnut qu'il l'avait en effet autorisé à donner ces assurances, à la condition toutefois, que Lyons oubliait, que le prince Léopold retirerait sa candidature *sur le conseil* du roi de Prusse ; ce conseil impliquait la garantie tacite que la candidature ne serait pas reprise ; le roi de Prusse avait refusé de le donner et il nous faisait déclarer par son ambassadeur qu'il était étranger à la résolution toute spontanée du prince Antoine ; dès lors, la garantie sur laquelle nous comptions, à laquelle nous avions subordonné la fin de l'affaire, n'avait pas été obtenue. En raisonnant de la sorte, Gramont oubliait sa dépêche de 1 h. 40, dans laquelle, supposant une renonciation sans l'ordre ou le conseil du roi, il se contentait d'une participation indirecte à une renonciation spontanée ; il n'avait aucune raison de croire, lorsqu'il consentit à lancer sa dépêche de sept heures que cette participation ne se produirait pas. Cependant, frappé

1. Lyons à Granville, 10 juillet 1870.

des observations de l'ambassadeur, voulant peut-être se préparer une retraite, il dit à Lyons que la résolution définitive serait arrêtée dans le Conseil du lendemain et annoncée aussitôt après aux Chambres[1].

IV

Je n'étais pas préoccupé de ce qui pouvait arriver de Berlin ou d'Ems. Je l'étais, au contraire, beaucoup de ce qui surviendrait de Madrid, et je redoutais toujours quelque nouvelle noirceur de Prim. Selon l'observation très juste de Gramont, le texte de la dépêche du prince Antoine était conçu de manière à soulever le sentiment public espagnol; on y remarquait comme une certaine affectation à admettre que la France portait atteinte à l'indépendance de ce peuple; on eût dit que le prince voulait établir une solidarité entre la candidature de son fils et la fierté nationale de l'Espagne. Il disait en effet : « Si je ne retirais pas la candidature de mon fils, le peuple espagnol ne pourrait prendre conseil que du sentiment de son indépendance, et l'élection serait assurée. Je la retire pour ne pas exposer l'Espagne à la nécessité de défendre ses droits. » Le gouvernement espagnol excité sous main par Prim, à l'exemple des Grecs après la renonciation du prince Alfred, ne déciderait-il

1. Lyons à Granville, 12 juillet.

pas de passer outre et de proclamer roi le prince Léopold, à titre d'affirmation de son indépendance nationale? Le prince, qui personnellement n'avait pas renoncé, imitant la conduite de son frère Charles en Roumanie, ne débarquerait-il pas à l'improviste sur les côtes espagnoles? Une correspondance étrangère l'annonçait.

Dans la soirée, avec ma femme, je me dirigeai vers le quai d'Orsay où se trouvait alors l'ambassade d'Espagne. Olozaga dînait en ville. Nous l'attendîmes quelque temps en nous promenant sur le quai. Il n'avait encore rien reçu de Madrid, mais il me rassura : il ne doutait pas que son initiative ne fût approuvée; si on la désavouait, il cesserait aussitôt d'être ambassadeur; il l'avait notifié et l'on n'oserait pas s'exposer à cet embarras. Il me confirma ce que l'Empereur m'avait raconté de la manière dont la renonciation avait été amenée. « Malgré l'intimité de nos rapports, me dit-il, je ne vous ai instruit de rien, parce que le secret le plus absolu était la première condition du succès. Sur mon insistance, l'Empereur n'a pas gardé une réserve moindre. » Et il me conta alors sa visite pendant le Conseil du matin aux Tuileries. Il ajouta à ces confidences les avis les plus affectueux et les plus sensés : « Croyez-moi, de notre côté tout est terminé, la renonciation sera acceptée, la candidature ne sera pas reprise ; ne vous inquiétez pas, ne précipitez pas vos résolutions, et cela s'arrangera. »

Quoiqu'il fût tard, onze heures passées, nous

montâmes ensuite chez Gramont, dont le ministère était à quelques pas, afin de lui redire ce que je venais d'entendre de la bouche d'Olozaga, et de savoir si d'Ems n'était pas venue quelque information. En réponse à ma demande, Gramont me présenta son télégramme de sept heures réclamant des garanties. Je n'en avais pas achevé la lecture qu'on annonça un aide de camp porteur d'une lettre de l'Empereur. Gramont la lut, puis il me la passa. Elle était ainsi conçue : « Palais de Saint-Cloud, le 12 juillet 1870. — Mon cher Duc, en réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui et en relisant la dépêche *du père Antoine*, comme l'appelle Cassagnac [1], je crois qu'il faut se borner à accentuer davantage la dépêche que vous avez dû envoyer à Benedetti en faisant ressortir les faits suivants : — 1° Nous avons eu affaire à la Prusse et non à l'Espagne. — 2° La dépêche du prince Antoine adressée à Prim est un document non officiel pour nous, que personne n'a été chargé en droit de nous communiquer. — 3° Le prince Léopold a accepté la candidature au trône d'Espagne, et c'est le père qui renonce. — 4° Il faut donc que Benedetti insiste comme il en a l'ordre, pour avoir une réponse catégorique par laquelle le Roi s'engagerait pour l'avenir à ne pas permettre au prince Léopold, qui n'est pas engagé, de suivre l'exemple de son frère et de partir un

1. Cette phrase a été supprimée dans le texte donné par Gramont. Je la rétablis parce qu'elle indique l'inspiration de la lettre.

beau jour pour l'Espagne. — 5° Tant que nous n'aurons pas une communication officielle d'Ems, nous ne sommes pas censés avoir eu de réponse à nos justes demandes. — 6° Faute que nous n'aurons pas eu cette réponse, nous continuerons nos armements. — 7° Il est donc impossible de faire une communication aux Chambres avant d'être mieux renseignés. — Recevez, mon cher Duc, l'assurance de ma sincère amitié. »

Voici l'explication de cette lettre. Dans la soirée, quelques membres de la Droite, parmi lesquels Jérôme David et Cassagnac, étaient venus à Saint-Cloud. Ils avaient raconté (ce qui était vrai) que la renonciation du père Antoine était la fable de Paris; ils avaient effrayé l'Empereur des périls et du ridicule auxquels il s'exposait en se payant d'une satisfaction dérisoire, lui avaient montré le mécontentement de l'armée, la désaffection du peuple, les ricanements hostiles de l'opposition, notre abaissement définitif en Europe, et ils l'avaient menacé du discours furibond de Gambetta dont il était question dans les couloirs. L'Empereur, sous l'influence de leurs paroles, s'enfonçant dans sa défaillance, avait écrit à Gramont « d'accentuer davantage la dépêche qu'il avait dû envoyer à Benedetti ». La poussée intérieure de Saint-Cloud avait amené le télégramme de sept heures, la poussée extérieure des visiteurs du soir dicta la lettre à Gramont.

Quelque haut qu'on ait placé son âme au-

dessus des susceptibilités vulgaires, il est impossible de ne pas ressentir certains procédés. Être demeuré d'accord avec l'Empereur, à trois heures, qu'aucune détermination ne serait prise avant le lendemain au Conseil, et apprendre après onze heures du soir, par hasard, qu'une détermination grave a été adoptée, mise à exécution, sans qu'on ait été ni consulté, ni prévenu ; où l'on arrivait pour une conversation dénouée se trouver en présence d'un fait accompli d'une importance majeure, il y avait de quoi justifier une explosion de rudes paroles.

Cependant, je dominai mon sentiment. Cette lettre de l'Empereur, la première traçant une ligne de conduite au ministère qui ne me fût pas adressée, me faisait apparaître la demande de garantie, non comme l'incitation d'un collègue oublieux des devoirs de la solidarité ministérielle, mais comme un acte du pouvoir personnel auquel Gramont s'était prêté par habitude de métier. Ce ne fut pas à lui, ce fut à l'Empereur, que je me réservai d'adresser ma plainte. A l'heure actuelle, que faire? Je n'avais pas le pouvoir d'exiger de Gramont qu'il reprît son télégramme de sept heures envoyé en vertu d'un premier ordre, pas davantage celui de lui interdire d'exécuter le second ordre qu'il venait de recevoir. Tout au plus aurais-je pu le prier de se rendre avec moi auprès de l'Empereur afin de l'amener à rétracter ses injonctions. Si nous eussions été en plein jour je n'y aurais pas manqué. Mais à minuit je n'y pouvais songer. Aurais-je

réussi à aborder l'Empereur, l'aurais-je amené à révoquer ses instructions et de n'y point persister, ces démarches eussent employé une partie de la nuit et un contre-ordre ne serait parvenu à Benedetti qu'après qu'il aurait exécuté l'ordre. Le fait était irrévocablement accompli; je n'avais l'option qu'entre deux partis : ou protester par une démission ou m'ingénier à annuler les conséquences de ce fait que je ne pouvais plus empêcher.

Quoique très blessé, je crus que je devais d'abord atténuer l'effet d'une démarche que je ne pouvais plus empêcher. Je dis à Gramont d'un ton navré : « On va vous accuser d'avoir prémédité la guerre et de n'avoir vu dans l'incident Hohenzollern qu'un prétexte de la provoquer. N'accentuez pas votre première dépêche comme vous le prescrit l'Empereur, atténuez-la. Benedetti aura déjà accompli sa mission lorsque cette atténuation lui parviendra, mais devant la Chambre vous y trouverez un argument pour établir vos intentions pacifiques. » Alors, je m'assis à son bureau, et j'écrivis le paragraphe suivant : « Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas le père et qu'il n'arrivera pas en Espagne, comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le Roi veuille bien nous dire *qu'il ne permettra pas au prince de revenir sur la renonciation communiquée par le prince Antoine*. Dites bien au roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que

nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes. » La différence entre ce texte et le premier était considérable. C'était une transformation plus qu'une atténuation : indépendamment de l'assurance pacifique qui ne se trouvait pas dans le premier, il contenait un amoindrissement de la demande de garanties ; la dépêche de sept heures réclamait une garantie générale en vue *de toutes les éventualités de l'avenir*, mon texte limitait cette garantie au présent et n'avait en vue que le cas où Léopold ne ratifierait pas la *renonciation actuelle* faite par son père. Le champ de la discussion se restreignait ainsi singulièrement.

Ces lignes écrites, je me levai, et comme je n'avais pas encore vu clairement la conduite que devait me conseiller l'acte grave qui venait de m'être révélé, je partis troublé et soucieux. Gramont trouva mon conseil bon, mais il ne le suivit qu'à demi. Il juxtaposa mon texte, qui restreignait la garantie au fait présent, à son texte précédent, qui la réclamait pour l'avenir, et il mit ainsi une contradiction dans la nouvelle dépêche qu'après mon départ il adressa à Benedetti [1]. Du reste, ainsi que je l'avais prévu,

1. Voici le texte intégral : « L'Empereur me charge de vous faire remarquer que nous ne saurions considérer la renonciation que nous a communiquée l'ambassadeur d'Espagne et qui ne nous est pas adressée directement, comme une réponse suffisante aux justes demandes adressées par nous au roi de Prusse, encore moins saurions-nous y voir une garantie pour l'avenir. Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas son père ou qu'il n'arrivera pas en

elle avait été expédiée à 11 h. 45 et n'arriva à Benedetti que le lendemain à dix heures et demie, lorsqu'il avait déjà vu le Roi.

V

Au ministère, je trouvai Robert Mitchell. Il me demanda comment il devait présenter, dans *le Constitutionnel* du lendemain matin, la renon ciation du prince Antoine. N'ayant pas encore réfléchi au parti que j'allais prendre, je ne lui parlai pas de la demande de garanties et ne lui exprimai que ma pensée propre, ce qui était une manière de commencer la lutte avec Saint-Cloud : « Déclarez que nous sommes satisfaits et que tout est fini. » Mitchell, qui soutenait de la verve de son merveilleux esprit et du courage d'un brave cœur, la cause de la paix presque seul au milieu des ardeurs guerrières de la plupart des journalistes parisiens, accueillit mes assurances comme une victoire personnelle, et, me félicitant chaudement, partit tout enchanté rédiger sa note pacifique.

Espagne comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le Roi veuille bien nous dire qu'il ne permettra pas au prince de revenir sur la renonciation communiquée par le prince Antoine. — M. de Bismarck arrivant à Ems, veuillez y rester jusqu'à ce que vous soyez appelé à Paris. Dites bien enfin au comte de Bismarck et au Roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes. »

Resté seul, je débattis pendant une longue nuit d'insomnie la conduite que je devais suivre, et je revins sur tous les incidents de la journée. Mon premier mouvement fut d'envoyer ma démission : « Vous étiez trop surchargé d'affaires, m'a écrit un de mes collègues qui connaissait la Droite de près depuis longtemps, Parieu, pour observer tout ce qui se tramait autour de vous. » Sans avoir eu, en effet, le temps d'observer leur trame, je l'avais devinée. Je me sentais trahi, mal servi, de tous les côtés; il fallait faire une épuration de l'ancien personnel et je n'avais pas la dureté de cœur de l'opérer; j'avais seulement substitué au vieil empire autoritaire décrépit un jeune empire libéral, assis sur sept millions et demi de suffrages. Je me sentis profondément blessé de cette renaissance du pouvoir personnel. J'étais las et désireux de reprendre haleine; l'idée d'être obligé de donner le signal d'une guerre me bouleversait; l'occasion était excellente de m'en aller; j'eus une violente tentation de la saisir.

En creusant mes pensées, cette retraite me parut un acte d'égoïsme condamnable. C'eût été, comme les Saxons, au milieu de la bataille, passer à l'ennemi, donner raison à Bismarck, augmenter l'arrogance de ses refus, convier l'Europe à se prononcer contre nous, enfin détruire l'unique espérance de paix qui nous restait encore. Je n'avais aucun doute sur ce qui allait advenir. Le roi de Prusse approuverait la renonciation, mais il repousserait toute pro-

messe de garanties. A la suite de ma démission, un ministère de guerre, tout préparé dans la coulisse, me remplacerait et répondrait au refus du Roi par de hautaines insistances dont la guerre serait inévitablement sortie. En demeurant aux affaires, j'avais au contraire l'espérance de faire annuler la demande de garanties et d'obtenir du Conseil et de l'Empereur lui-même qu'ils accepteraient le refus du Roi sans prolonger la crise par d'inutiles insistances. Quand Daru envoya son memorandum sans consulter le Conseil, je ne m'étais pas retiré et j'avais réussi à anéantir ce memorandum. C'était encore la meilleure conduite à suivre. J'étais certain de la majorité dans le Conseil ; la Chambre me soutiendrait-elle et ne succomberais-je pas sous une coalition de Droite et de Gauche ? Je ne le croyais pas, tant que l'Empereur serait avec moi. Dans tous les cas, je tomberais noblement, n'ayant pas sacrifié l'intérêt de mon pays à une susceptibilité personnelle, quelque légitime qu'elle fût. Je n'envoyai donc pas ma démission. Par là, il est vrai, je me rendais solidaire officiellement d'un acte que je déplorais. En apparence je m'y associais, mais comme le paratonnerre s'associe à la foudre pour la conjurer.

CHAPITRE VIII

QUATRIÈME MOMENT
LE SOUFFLET DE BISMARCK

I

Dans la nuit du 12 au 13, Benedetti reçoit la dépêche de Gramont de sept heures du soir. Il a raconté depuis qu'il jugea inutile, inopportune et dangereuse la demande de garanties exigée par cette dépêche : « Ces garanties étaient-elles indispensables, et quelles raisons avait-on de présumer que le roi de Prusse, sorti de ce conflit non sans dommage pour son prestige, aurait pu consentir à y rentrer? Comment admettre que le Roi, après avoir approuvé, dans une communication faite à l'ambassadeur de France, la résolution de son neveu, aurait pu, aurait voulu l'autoriser à reprendre sa candidature[1] ? » Puisqu'il pensait ainsi, il devait ne pas faire sans observations une démarche dont il apercevait les conséquences fâcheuses. Y était-il contraint par ses obligations d'ambassadeur? Un ambassadeur n'est pas simplement un téléphone qui transmet

1. *Essais diplomatiques*, p. 385.

la parole de son gouvernement. Sans doute, il est cela, mais il est plus encore un informateur, un conseiller astreint à une initiative éveillée. Parfois des ambassadeurs ont su bravement, inspirés par l'urgence, assumer les responsabilités les plus graves. En 1831, lorsque la candidature de Leuchtenberg, désagréable à la dynastie nouvelle de France, parut menaçante, l'ambassadeur Bresson, jugeant que l'élection du duc de Nemours écarterait seule ce danger, n'hésita pas, de sa propre initiative, sans consulter son gouvernement[1], à faire élire ce prince. Dans la même année, Sainte-Aulaire, notre ambassadeur à Rome, fut avisé, à la condition de garder le secret, qu'à l'entrée des Autrichiens dans les légations, nous répondrions par l'occupation d'Ancône. Ce secret qu'on lui imposait lui parut maladroit et périlleux; loin de s'y astreindre, il se hâta d'informer le secrétaire d'État de Grégoire XVI de l'intention qu'il devait dissimuler[2]. Des audaces de cette nature ne peuvent être conseillées et encore moins exigées, pas plus qu'on ne peut demander à un chef d'armée de marcher toujours au canon, sans tenir compte des ordres reçus. Mais il n'y a aucun doute sur l'obligation stricte, pour un ambassadeur, lorsqu'il découvre des inconvénients graves aux directions qu'on lui envoie, d'avertir, de montrer les objections, de signaler les écueils que son ministre n'a pas paru

1. Thureau-Dangin établit bien le fait. *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. I, p. 179.
2. *Ibid.*, p. 524.

apercevoir et qu'il a vus, lui qui a examiné les visages, entendu les paroles et pénétré les dispositions. « Il ne doit pas surtout se porter avec précipitation à exécuter les ordres forts et violents qu'on lui donne, afin de laisser à son maître le loisir de revenir à lui et de s'adoucir[1]. » Nonobstant, l'ordre est-il impérativement réitéré et n'y a-t-il plus à douter de la constante volonté de son gouvernement, alors seulement son obéissance est exempte de tout reproche. Ce devoir de l'ambassadeur a été mis en lumière avec un grand éclat dans une circonstance solennelle. Thiers étant premier ministre et Guizot son ambassadeur à Londres, le traité du 15 juillet 1840, à propos de l'Egypte, mit brutalement la France hors du concert européen; Thiers fut obligé de quitter le ministère; des discussions passionnées s'ensuivirent; un des griefs de Thiers fut que Guizot avait incomplètement rempli son devoir d'ambassadeur. « En principe il est bien vrai que le ministre est seul responsable; il est bien vrai que, lorsqu'il y a division d'avis entre le ministre et l'ambassadeur, l'avis du ministre doit l'emporter; mais que cela entraîne cette conséquence que l'ambassadeur doive à peine donner un avis et même ne pas exprimer son opinion sur la direction de la politique, c'est ce qu'il est impossible d'admettre. L'ambassadeur doit avertir son gouvernement, l'éclairer, le presser de faire ou de ne pas faire, au besoin le contredire. » Guizot

1. De Wicquefort. Mémoire sur les Ambassadeurs.

ne contesta pas le point de départ théorique de Thiers; il reconnut que l'ambassadeur a le devoir de donner son avis : « Je n'hésite pas à affirmer, dit-il, que j'ai rempli ce devoir, que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour faire triompher la politique du cabinet et qu'en même temps je l'ai averti, à toutes les époques, des obstacles que rencontrerait cette politique, raisons qui pouvaient le déterminer à modifier telle ou telle de ses résolutions[1]. »

Les ambassadeurs de l'Empire n'ignorèrent pas ces maximes. En 1866, Drouyn de Lhuys avait écrit à Malaret, notre ambassadeur à Florence, une dépêche dans laquelle il informait l'Italie, désireuse que la Prusse ne conclût pas un armistice, que son opinion pèserait beaucoup sur la résolution de son alliée. Malaret objecta[2] : Il pourrait, selon moi, ne pas être sans inconvénient de dire nous-mêmes à l'Italie qu'elle est appelée à exercer une influence décisive sur la résolution de son alliée. Ce serait lui donner une certitude qu'elle n'a pas et dont elle ne manquerait pas de tirer parti. Drouyn de Lhuys approuva cette réserve[3]. Benedetti lui-même pratiqua souvent avec à-propos cette règle : il dissuada de demander à l'Italie la garantie du pouvoir pontifical et fit écarter certaines clauses dans le traité relatif à la con-

1. Discours du 26 novembre 1840.
2. Malaret à Drouyn de Lhuys, 9 juillet 1866.
3. Drouyn de Lhuys à Malaret, 10 juillet 1866.

quête de la Belgique en 1866. Il se l'était rappelé dans cette négociation d'Ems même : il avait tenu un langage plus modéré que celui qu'on lui avait prescrit, il n'avait point voulu parler d'ordres mais de conseils, et avait refusé d'informer le Roi de l'envoi, par Serrano, d'un messager au prince Léopold. Les instructions de Gramont du 12, à sept heures, étaient, j'en conviens, plus impérieuses que les autres, mais elles étaient aussi plus graves, et, loin de dispenser du devoir d'observations, elles l'imposaient d'autant plus que les effets d'une démarche mal inspirée devaient, à son avis, être plus irréparables. « J'étais en dissentiment, a-t-il écrit depuis, avec le duc de Gramont. » Mais ce n'est pas en 1895, dans des Essais diplomatiques, qu'il fallait manifester ce dissentiment, c'était le matin du 13 juillet, par une dépêche d'avertissement et d'objection. En ne le faisant pas, il s'est ôté le droit de censurer Gramont et de se considérer comme à l'abri de tout reproche.

Non seulement il accomplit sa mission sans envoyer à Paris aucune critique, mais il y mit autant d'insistance que s'il exprimait une conviction personnelle. Le matin du 13, à la première heure, il se rend auprès de l'aide de camp de service, Radziwill, et lui demande de solliciter une audience. Le Roi était déjà sorti. Néanmoins, on put l'informer du désir de l'ambassadeur et il répondit qu'il le recevrait après sa rentrée. En attendant, Benedetti s'était rendu au parc près des Sources. Il se trouve brusquement en face du

Roi (9 h. 10). Guillaume marchait avec son frère, le prince Albrecht, suivi d'un adjudant; sur le bord de la Sahr, près de la maison des bains, il aperçoit Benedetti. L'ambassadeur avait trop de politesse pour aborder le Roi; ce fut le Roi qui s'avança vers lui. Les promeneurs, ayant aperçu ce mouvement, regardaient avec curiosité, comme pour essayer de pénétrer le sens de cette rencontre. Alors le prince Albrecht et l'adjudant s'arrêtèrent à quelques pas en arrière, pour contenir la foule afin qu'elle n'entendît pas la conversation entre les deux interlocuteurs. Le visage du Roi était éclairé par le contentement d'un homme qui va sortir d'une affaire pesante à son cœur. « Le courrier de Sigmaringen, dit-il, n'est pas encore arrivé, mais voyez ici une bonne nouvelle. » Et en même temps il lui tend une feuille supplémentaire de la *Gazette de Cologne* contenant le télégramme de Sigmaringen. « Par là, ajouta-t-il gaiement, tous nos soucis et toutes nos peines ont pris fin [1]. » Il s'attendait à des remerciements empressés et satisfaits. Au lieu de cela Benedetti lui dit d'un ton sérieux : « Un télégramme du duc de Gramont m'annonce la renonciation du prince à la couronne d'Espagne. L'Empereur Napoléon a reçu avec satisfaction cette nouvelle et il espère que ce fait mettra fin à l'incident; mais il désire obtenir de Votre Majesté l'assurance que la candidature, qui vient d'être retirée, ne sera pas reproduite à

1. SYBEL.

l'avenir. Et je demande à Votre Majesté de me permettre d'annoncer au duc de Gramont qu'Elle interdirait au Prince de poser de nouveau sa candidature. »

On comprend ce qui dut se passer dans l'âme du Roi. Décidé à terminer l'affaire pacifiquement, à risquer même une rupture avec le ministre de sa confiance et à s'exposer aux critiques de l'opinion nationale allemande, il recevait pour réponse à cet effort honnête une exigence inutile que, malgré toute sa bonne volonté, il lui était impossible d'accueillir sans se déconsidérer. Il montra une possession de lui-même vraiment royale. Très fermement, mais sans manquer à aucune des formes de sa courtoisie habituelle, il témoigna à l'ambassadeur sa surprise de cette exigence inattendue et lui expliqua pourquoi il la repoussait : « Je ne connais pas encore la détermination du prince Léopold, j'attends à tout moment le message qui doit m'en instruire ; je ne puis donc vous donner aucun éclaircissement ni vous autoriser à transmettre à votre gouvernement la déclaration que vous me demandez. » Benedetti insiste, presse le Roi de raisonner par hypothèse et d'admettre comme accomplie la renonciation. Il l'adjure, entrant dans une distinction à laquelle il n'était pas autorisé, d'y consentir comme chef de famille, sinon comme souverain. Le Roi ne s'explique pas sur l'approbation et refuse péremptoirement toute garantie d'avenir. « Je ne veux, ni ne puis prendre un pareil engagement ; je dois, pour cette éventualité comme pour toute

autre, me réserver la faculté de consulter les circonstances. Qu'arriverait-il en effet si, plus tard, Napoléon lui-même admettait la candidature? Je devrais donc m'y opposer? Je n'ai aucun dessein caché et *cette affaire m'a donné de trop grandes préoccupations pour ne pas désirer qu'elle soit définitivement écartée.* Cependant, vous pouvez répéter à l'Empereur Votre Souverain ce que je vous affirme ici. Je connais mes cousins, le prince Antoine de Hohenzollern et son fils; ils sont d'honnêtes gens et s'ils ont retiré la candidature qu'ils avaient acceptée, ils n'ont certes pas agi avec l'arrière-pensée de la reproduire plus tard. » Benedetti revint à la charge une troisième fois : « Je m'expliquerai jusqu'à un certain point que le souverain ou son gouvernement ne voulussent pas engager l'avenir, mais, en restant sur le terrain où le Roi s'est placé lui-même, je m'adresse au chef de la famille des Hohenzollern, et, en cette qualité, Votre Majesté peut assurément accueillir, sans préjudice d'aucune sorte, la demande que j'ai été chargé de lui présenter. Notre démarche est sans arrière-pensée, nous avons uniquement en vue de conjurer tout nouveau dissentiment et de rendre une confiance entière aux intérêts alarmés. » Cette fois le Roi s'impatiente et trouve l'insistance déplacée. Sans cesser d'être poli, sur un ton plus sévère, il dit : « Monsieur l'Ambassadeur, je viens de vous donner ma réponse, et comme je n'ai rien à y ajouter, permettez que je me retire. » Il fait deux pas en arrière, salue, tra-

versant la foule qui s'écarte devant lui, et rentre dans son hôtel plus mécontent qu'il ne l'avait laissé paraître [1]. Dans le récit qu'il fait à la Reine, il traite Benedetti de *presque impertinent*.

Benedetti communiqua aussitôt télégraphiquement cette réponse à Paris (10 h. 1/2). Peu d'instants après il reçut la seconde dépêche de la nuit de Gramont qui atténuait et restreignait la première. Il répondit : « J'attends que le Roi me fasse demander pour me donner connaissance du message du prince de Hohenzollern, qui devait arriver d'un instant à l'autre. Je profiterai de cette occasion pour insister sur ce que j'ai dit ce matin au Roi et me conformer de nouveau aux ordres de l'Empereur. »

1. Le Roi raconte ainsi à la Reine (lettre du 13 juillet) la rencontre : « Le journal de Cologne a apporté la première nouvelle du retrait de la candidature ; je l'envoyai tout de suite à Benedetti, qui me fit dire qu'il avait reçu cette nouvelle hier soir de Paris, de quoi il s'ensuit qu'on le savait à Paris avant moi. Il vint sur la promenade et, au lieu de le trouver « satisfait », il me demanda que je devais déclarer « à tout jamais » que je ne donnerais plus mon approbation si la candidature devait revivre, ce que j'ai naturellement très décidément refusé, d'autant plus que je n'avais pas encore reçu de détails directs et, comme il devenait toujours plus insistant et presque impertinent je dis en dernier : « Mettons que Votre Empereur lui-même reprenne cette candidature, avec la promesse que vous me demandez je marcherais contre lui ! » — Il avait l'air d'avoir pour instruction de m'arracher cette promesse, qu'il voulait envoyer tout de suite à Paris pour me mêler officiellement à cette affaire, ce que j'avais refusé jusqu'à présent, de sortir de la position bien connue que j'avais prise depuis six mois, c'est-à-dire que le Gouvernement n'a rien à voir dans cette affaire. »

II

A Paris, la journée du 13 s'ouvrit par l'article de Robert Mitchell dans *le Constitutionnel* : « La candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne est écartée, et la paix de l'Europe ne sera pas troublée. Les ministres de l'Empereur ont parlé haut et ferme, comme il convient quand on a l'honneur de gouverner un grand pays. Ils ont été écoutés ; on a donné satisfaction à leur juste demande. Nous sommes satisfaits. Le prince Léopold de Hohenzollern avait accepté la couronne d'Espagne. La France a déclaré qu'elle s'opposerait à une combinaison politique ou à un arrangement de famille qu'elle jugeait menaçants pour ses intérêts, et la candidature est retirée. Le prince de Hohenzollern ne règnera pas en Espagne. Nous n'en demandions pas davantage ; c'est avec orgueil que nous accueillons cette solution pacifique : une grande victoire qui ne coûte pas une larme, pas une goutte de sang. »

Je trouvai l'article conforme à mes vues, excellent dans son tour optimiste, et je me rendis à Saint-Cloud, au Conseil, à neuf heures du matin, résolu d'obtenir de mes collègues la consécration officielle de ce que l'intelligent écrivain avait si vaillamment exprimé. Le Bœuf ignorait, comme tous les autres ministres, l'envoi de la demande de garanties. Dans l'antichambre de la salle du

conseil il rencontre le prince impérial accompagné d'un aide de camp. L'aide de camp lui dit d'un air superbe : « Ce n'est pas fini ! Nous demandons des garanties ; il nous en faut ! » Le Bœuf bondit : « Des garanties? qu'est-ce que cela signifie? que s'est-il passé? il y a donc du nouveau? » Il entre comme un furieux dans la salle du Conseil, se dirige vers Gramont et moi, qu'il aperçoit en conversation debout devant une fenêtre, et nous interpelle d'un accent de colère : « Qu'y a-t-il donc? Qu'est-ce que ces garanties ? La querelle recommence et je l'ignore? Mais j'ai arrêté mes préparatifs! vous ne savez pas quelle terrible responsabilité pèse sur moi! Cela ne peut pas durer, il faut absolument que je sache, ce matin, si c'est la paix ou la guerre. »

Le Bœuf avait jusque là assisté à nos Conseils muet et sans pousser à la guerre. Même une fois Chevandier, étant revenu sur notre devoir de ne rien négliger pour préserver la paix, le maréchal qui était son voisin, lui dit, en lui tapant sur la jambe : « Ne craignez pas d'insister, c'est l'avis de l'Empereur. » Ce jour-là il entra dans la discussion en bourrasque. A peine Gramont a-t-il fini de donner lecture des divers documents reçus ou expédiés depuis la dernière séance et notamment des dépêches de la soirée, que Le Bœuf demande, en termes ardents, le rappel immédiat des réserves : après quoi il ne s'opposait pas à ce qu'on fît de la diplomatie autant qu'on le voudrait. « Chaque jour que vous me faites perdre, s'écria-t-il, compromet les des-

tinées du pays. » L'appel des réserves qu'il nous demandait, c'était la guerre immédiate, car la Prusse, Benedetti nous en avait prévenus, aurait aussitôt répondu par la mobilisation de son armée. Au moment de l'affaire du Luxembourg, Niel, ayant envoyé Le Bœuf à Metz pour compléter quelques approvisionnements en prévision d'une rupture, avait failli ainsi tout précipiter. L'appel des réserves, c'était donc la guerre certaine. Devions-nous vouloir la guerre? Nous n'avions pas à rechercher s'il convenait ou non de lancer une demande de garanties qui était à cette heure entre les mains du roi de Prusse; nous ne pouvions pas délibérer comme si les télégrammes de la nuit n'avaient pas été envoyés et comme si la question était demeurée entière; nous nous trouvions en présence d'un fait accompli qui s'imposait à nous, dont nous étions obligés de tenir compte, et contre lequel il n'y avait de protestations possibles qu'une démission. Personne ne parla de la donner, et aucune récrimination, de la part de qui que ce fût, ne se fit entendre, soit par respect pour l'Empereur, soit à cause de son inutilité.

On ne s'occupa que de la question urgente à résoudre : celle de savoir les conséquences que nous laisserions produire à cette demande de garanties que nous ne pouvions plus reprendre. Nous ne possédions encore que le télégramme d'Olozaga contenant la renonciation du prince Antoine et nous fûmes unanimes à convenir que nous ne la considérerions pas comme suffisante

tant qu'elle ne serait pas ratifiée par le prince Léopold, approuvée par le roi de Prusse et acceptée par l'Espagne. Si, comme c'était probable, le prince Léopold ne désavouait pas son père; si le Roi l'approuvait comme il s'y était engagé; si l'Espagne se résignait à l'abandon de son candidat, nous déclarerions-nous satisfaits, lors même que le roi refuserait de nous donner la garantie de l'avenir? Au contraire, insisterions-nous, donnerions-nous à cette insistance le caractère d'un ultimatum et rappellerions-nous nos réserves afin de soutenir nos exigences? C'est uniquement sous cette forme que se posa la question de paix ou de guerre.

Le conseil, pour la première et la dernière fois, se divisa. Mège et Maurice Richard appuyèrent vivement les conclusions du Maréchal: la renonciation du père Antoine n'était pas sérieuse; le pays exaspéré nous bafouerait si nous nous en contentions; l'offense était venue du roi de Prusse, c'est de lui que devait venir *la réparation*; une garantie pour l'avenir était le moins que nous pussions réclamer; il n'en fallait pas démordre, et, pour être prêts à l'exiger si on nous la refusait, il était urgent d'accueillir la demande du Maréchal et de décréter le rappel des réserves. L'Empereur appuya cet avis; il reproduisit les divers arguments de sa lettre, et s'échappa à dire amèrement : « Nous avons bien d'autres griefs contre la Prusse que cette affaire Hohenzollern. » A ce moment la discussion fut interrompue par la remise d'une lettre de Lyons.

dont l'Empereur nous donna lecture. Elle contenait un télégramme de Granville, représentant l'immense responsabilité que le gouvernement de l'Empereur encourrait, s'il élargissait le terrain du conflit et ne se déclarait pas satisfait de la renonciation ; en s'autorisant de l'appui prompt et énergique qu'il nous avait donné, il nous pressait d'une façon amicale, mais en même temps très urgente, d'accepter la solution advenue comme satisfaisante.

La discussion recommença, élevée, approfondie, ardente. Chacun des membres du Conseil opina nominativement. Je m'opposai au rappel des réserves par les raisons que j'aurais données contre la demande de garanties, si l'on m'avait consulté avant de l'envoyer, et je soutins que, le Roi refusât-il toute garantie, comme c'était à peu près certain, nous devions ne pas insister, déclarer l'affaire finie, ne pas rappeler nos réserves et ne pas nous jeter ainsi dans la guerre au moment où il dépendait de nous d'assurer la paix. Segris et Chevandier me soutinrent, l'un avec sa belle éloquence, l'autre avec son bon sens persuasif. Louvet et Plichon ne furent pas moins pressants. Je repris plusieurs fois la parole, revenant sur les mêmes arguments avec véhémence, presque avec emportement, jusqu'à ce que l'Empereur, qui suivait la discussion sans s'y mêler, ébranlé enfin, se ralliât à ma thèse et entraînât l'adhésion de Gramont. On procéda au vote et mes conclusions furent adoptées par huit voix contre quatre (celles de l'Amiral, du Maréchal, de

Mège et de Maurice Richard), et il fut entendu que nous attendrions sans les troubler le résultat des démarches de Benedetti, mais que si elles ne réussissaient pas à obtenir les garanties et n'apportaient que l'approbation, nous nous en contenterions. Ainsi, sans retirer la demande de garanties, ce qui n'était pas possible, nous en annulions d'avance les effets. L'intention perverse de ceux qui avaient inspiré cette demande était déjouée : je m'applaudis de n'avoir pas cédé à ma susceptibilité et d'avoir pu ainsi contribuer à ce succès pacifique. Toutefois, comme nous étions dans l'impossibilité d'exposer et de justifier nos résolutions et d'accepter le débat qu'elles susciteraient avant d'avoir reçu les réponses de Madrid et d'Ems, nous rédigeâmes la déclaration suivante, à lire à la tribune : « L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement hier la renonciation du prince de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne. Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse, *et qui n'ont jamais eu d'autre objet*, ne sont pas encore terminées. Il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui, à la Chambre et au pays, un exposé général de l'affaire. »

Cette déclaration acceptait comme officielle la communication à laquelle, la veille, l'Empereur avait à bon droit refusé ce caractère. C'est la seule contre-vérité que nous nous soyons permise dans cette crise ; elle nous a été inspirée par le désir d'augmenter les chances de la paix en donnant de la consistance à l'acte discuté du

prince Antoine. En constatant que les négociations avec la Prusse n'avaient pas d'autre objet que la candidature Hohenzollern, nous écartions les exigences de la Droite et nous dissipions la crainte de Granville que nous n'élargissions le terrain du conflit; en parlant de nos demandes sans les formuler, nous indiquions que nous ne leur avions pas donné le caractère d'un ultimatum. Le silence gardé sur la demande de garanties en préparait l'abandon. Admettez que, pendant cette délibération, nous eussions reçu de Benedetti un télégramme formulant les objections que soulevait la demande de garanties, et nous demandant de réfléchir avant de lui en réitérer l'ordre, le Conseil, au lieu d'atténuer les effets d'un fait accompli, l'eût empêché de s'accomplir. Et Benedetti aurait ainsi, sans autre effort que celui d'une franchise obligée, rendu un service capital à son gouvernement et à son pays. On le voit, par le récit véridique du premier grand Conseil que nous tînmes dans ces journées décisives, et on le verra encore mieux bientôt: dans nos délibérations tout fut réfléchi, méthodique, cohérent, et nos résolutions ne varièrent que parce que les événements varièrent eux-mêmes. Je comprends que ceux qui lisent les comptes rendus fantaisistes de nos Conseils dans les récits des historiens prétendus bien informés, nous considèrent comme des fous furieux ne sachant pas ce qu'ils veulent et se débattant dans l'incohérence; l'incohérence et l'effarement ne sont pas dans nos actes, mais

dans les récits qu'on en présente. Même ce qui est vrai y est dénaturé parce qu'on le place mal chronologiquement, et je me demande comment un lecteur peut se former une opinion quelconque dans ce chaos, où il n'y a de constant que la volonté bien arrêtée de nous trouver, quoi que nous fassions, maladroits ou incapables. Il faut cependant reconnaître que quelques-uns de nos collègues ont contribué à induire en erreur les historiens. Ainsi, d'après leurs confidences, sûrement mal comprises, on a raconté ce Conseil du 13 de façon vraiment extraordinaire. C'est Plichon et Louvet qui dirigent la délibération et entraînent le vote; il n'est pas même question de moi: je demeure muet et j'opine du bonnet. Or si Louvet et Plichon étaient d'excellentes gens que nous aimions et que nous entourions de notre considération, ils n'avaient pas dans nos conseils d'influence supérieure à celle d'aucun de nous. Louvet y intervenait peu, Plichon y parlait davantage, mais il n'avait pas un don particulier de persuasion. Et qui donc pourrait croire que j'aie assisté, pendant plusieurs heures, à un débat sur la paix et sur la guerre en me bornant à admirer les harangues de Plichon?

III

La séance terminée, nous étions presque tous sortis de la salle du Conseil et nous étions ren-

dus au salon, sauf Segris, Maurice Richard et Parieu, qui causaient dans un coin, et l'amiral Rigault qui se tenait dans l'embrasure d'une fenêtre. Le Bœuf, qui avait suivi un instant l'Empereur dans ses appartements, rentre subitement dans la salle, agité et soufflant, jette son portefeuille sur un petit meuble en chêne placé près de la porte et s'écrie : « Si ce n'était pas pour l'Empereur, je ne resterais pas cinq minutes membre d'un tel Cabinet, qui, par ses niaiseries, compromet les destinées du pays. » Segris s'arrête stupéfait, Richard s'approche pour le calmer : «Voyons, mon cher collègue...» Le Bœuf ne le laisse pas achever et l'écarte du geste : « Laissez-moi ! » et la figure empourprée, les yeux enflammés, il entre dans le salon où je l'avais précédé, s'approche de Piétri et de Bachon et leur dit : « Le rappel des réserves est repoussé par huit voix contre quatre. C'est une honte, il ne me reste plus qu'à donner ma démission, je serai l'homme le plus populaire de France. On trahit l'Empereur, et (me montrant), voilà l'homme qui le trahit. » Il parlait si haut que Bachon lui dit : « Prenez garde, M. Ollivier va vous entendre. » Mes collègues ont souvent réprouvé cette sortie du Maréchal ; je ne me suis pas joint à eux. L'émotion de se sentir rejeté tout à coup, sans avoir été prévenu, sous l'effroyable responsabilité dont il se croyait délivré, explique ces mouvements désordonnés d'une âme militaire.

La nouvelle de notre résolution pacifique s'était répandue dans le salon où l'Impératrice et

sa suite nous attendaient pour le déjeuner. Ce fut à qui nous tournerait le dos ou nous ferait la moue. A table, l'Empereur avait à sa droite le prince impérial, à sa gauche l'Impératrice. J'étais à gauche de l'Impératrice : elle affecta de ne pas m'adresser la parole, et quand je la provoquais à la conversation, elle me répondait à peine, à mots saccadés; elle saisit un de mes propos sur la renonciation pour se moquer du « père Antoine » et finit par me tourner le dos. A peine fut-elle polie lorsque nous prîmes congé.

De Saint-Cloud, nous nous rendîmes à la Chambre où nous attendait, sous une forme plus agressive, le mécontentement de la Cour. On sentait courir sur les bancs le frémissement sourd et intense, présage des séances passionnées. Dans la salle des conférences, Gambetta, le visage enflammé, aborde Mitchell, le prend par son vêtement et lui dit d'un ton irrité : « Votre satisfaction est scélérate. » Un officier provoque le courageux journaliste en l'accusant de lâcheté. Quand la situation d'un ministre paraît forte, c'est à qui l'abordera, lui serrera la main, lui sourira, en obtiendra un mot; lorsqu'elle s'affaiblit, c'est à qui l'évitera; on se borne à le saluer de loin, d'un imperceptible mouvement de tête ; vers lui ne se risquent que quelques fidèles, inquiets et interrogatifs. Ce jour-là on ne nous saluait que de loin, on passait à côté de nous, sans s'arrêter, d'un pas pressé, et ceux qui ne s'écartaient pas nous serraient la main avec un air de condoléance.

Gramont monte à la tribune et lit notre déclaration. Jérôme David demande de qui émanait la renonciation : il voulait recommencer la querelle sur le « père Antoine ». Gramont répond : « J'ai été informé, par l'ambassadeur d'Espagne, que le Prince Léopold de Hohenzollern avait renoncé à sa candidature à la couronne. — Hier, reprend Jérôme David, le bruit a couru que la renonciation venait, non du prince de Hohenzollern, mais de son père. — Je n'ai pas à m'occuper des bruits qui circulent dans les couloirs, riposte sèchement Gramont. — Cette communication, ajoute Jérôme David, a été faite par le garde des Sceaux publiquement dans les couloirs, non seulement à des députés, mais à des journalistes et à tous ceux qui l'entouraient. » Gramont ne répond pas. Duvernois intervient. Il n'était plus au dépourvu comme la veille. Dans la matinée, il était allé consulter Rouher sur les garanties qu'on devait exiger. Rouher avait abondé dans son sens et l'avait engagé à réclamer le désarmement[1] ! Il n'y avait pas de moyen plus sûr de mettre le feu à la situation. Après l'échec de nos tentatives de janvier, dont Rouher devait être informé par son ami La Valette, soulever la question de désarmement, c'était aller à la guerre à travers un échange aigu de mauvais propos, aussi rapidement que si nous avions exigé l'exé-

1. Le fait m'a été raconté par Rouher lui-même en août 1875. Duvernois l'avait déjà confié à Gramont. Albert Duruy le confirme dans sa brochure, *Comment les empires reviennent*.

cution du traité de Prague, ou un redressement de frontières vers le Rhin. Ainsi endoctriné, Duvernois prie d'un ton rogue la Chambre d'accorder un jour très prochain au développement de son interpellation. Sans attendre notre réponse, Jérôme David, exaspéré de n'avoir pu entraîner Gramont à une discussion sur le « père Antoine », se lève de nouveau, et, d'une voix sifflante, lit un projet d'interpellation, véritable acte d'accusation contre le cabinet : « Considérant que les déclarations fermes, nettes, patriotiques du ministère à la séance du 6 juillet ont été accueillies avec faveur par la Chambre et par le pays ; — Considérant que ces déclarations du ministère sont en opposition avec la lenteur dérisoire des négociations avec la Prusse... (*Vives rumeurs sur un grand nombre de bancs.*) Je retire le mot dérisoire, si vous voulez. (*Bruit.*) — Considérant que ces déclarations du ministère sont en opposition avec la lenteur des négociations avec la Prusse, je demande à interpeller le ministère sur les causes de sa conduite à l'extérieur, qui, non seulement jette la perturbation dans les branches diverses de la fortune publique, mais aussi risque de porter atteinte à la dignité nationale. » (*Exclamations et mouvements en sens divers.*)

Jérôme David eut beau retirer le mot de dérisoire ; la partie était provisoirement perdue, sous les exclamations et les murmures même de la Droite. On ne peut comprendre, quand on n'a pas siégé dans les assemblées, ces mouvements instantanés qui, aux jours de passion, déplacent

la majorité et la rejettent de l'avis qu'elle paraissait avoir adopté à l'avis diamétralement opposé : toutes les assemblées sont peuple. Gramont, en protestant contre les paroles de Jérôme David, proposa que le jour de la discussion fût fixé au vendredi 15. Clément Duvernois ne contesta pas. Jérôme David ne se risqua plus à intervenir. Seul Kératry, scellant l'union en train de se conclure entre une portion de la Gauche et la Droite, réclama : « Vous aviez adressé un ultimatum au roi de Prusse, en lui donnant trois jours pour répondre. Ces trois jours sont expirés depuis avant-hier; si vous ajournez à vendredi, vous faites le jeu de M. de Bismarck qui se joue de vous. Comme Français, je proteste au nom du pays. » Kératry n'avait pas tort de croire que Bismarck se jouait de la France, mais je ne sais où il avait pris que nous avions donné trois jours au roi de Prusse pour répondre. — L'Assemblée passa outre et la discussion fut renvoyée au vendredi. Les visages redevinrent souriants. Quelques-uns furent francs : « Vous devez de la reconnaissance, nous dirent-ils, à la brutalité maladroite de Jérôme David : elle vous a sauvés; sans elle, vous étiez renversés aujourd'hui. » Du reste Lyons, nonobstant notre victoire, ne se méprit pas sur les dispositions de la majorité : « Il n'y a pas eu de manifestation très violente d'opinion, à la Chambre, mais, écrit-il à Granville au sortir de la séance, il est évident que le parti de la guerre a le dessus[1]. »

1. Lyons à Granville 13 juillet.

En sortant, Gramont et moi, à la fin de l'interpellation, nous croisâmes, à la grille du palais législatif, Thiers qui entrait. Nous échangeâmes quelques mots rapides ; il nous recommanda la prudence et nous conseilla d'invoquer la médiation de l'Angleterre. Arrivé dans la salle intérieure des conférences, il tomba au milieu de l'ébullition des députés qui avaient presque tous quitté la salle, échangeant violemment leurs impressions, et il sentit comme Lyons la prédominance que prenait le parti belliqueux. Il pria Louvet de réunir quelques-uns de ses collègues dans l'un des bureaux. Cinq ministres avertis successivement et, sans autre concert préalable que le fait d'une rencontre accidentelle, se rendirent tout de suite au bureau indiqué, savoir : Mège, Maurice Richard, Louvet, Segris, Chevandier. Thiers leur dit : « J'ai voulu causer avec vous... les circonstances sont graves. On veut nous entraîner à la guerre... le moment n'est pas encore venu. La Prusse assurément s'est mise gravement dans son tort... Je désire autant que vous la réparation des événements de 1866. Sans nul doute, après Sadowa, et en présence d'incessantes provocations de la Prusse, il est à craindre qu'une revanche ne devienne un jour ou l'autre absolument nécessaire. Mais le moment actuel serait fort mal choisi. Il faut savoir attendre l'heure où l'Allemagne, poussée à bout par les appétits désordonnés et les exigences de la Prusse, se tournera vers nous comme vers des libérateurs. Aujourd'hui nous

sommes sans alliances. La cause de la rupture est très petite. L'Europe nous donnera tort et peut-être allons-nous amener une conflagration générale. » La conversation se renferma dans ces termes. Ces propos furent dits et redits lentement et à diverses reprises et écoutés avec l'attention due à la position de celui qui parlait. Il n'y eut aucune discussion. Thiers n'eut pas à s'échauffer au point d'être baigné de sueur; l'entretien dura au plus une demi-heure. Pas un mot ne fût dit par lui tendant à faire soupçonner que la France ne fût pas prête. La conflagration universelle paraissait être sa seule inquiétude, et ses auditeurs furent plutôt amenés à un sentiment de confiance si le duel était circonscrit entre la Prusse et la France. Segris sortit avec Thiers : « Je vous remercie, lui dit-il, d'avoir fait ces observations, elles sont tout à fait conformes à mes sentiments [1]. »

Du Corps législatif Gramont se rendit au Sénat. Il y fut accueilli par des manifestations plus accentuées. C'est à qui exprimerait ses impatiences belliqueuses. « Mais ce n'est rien du tout! s'écria-t-on de divers côtés après la lecture de sa déclaration; cela n'apprend rien sur l'attitude de la Prusse. — Et l'article 5 du traité de Prague? ajoutait Larrabit. — Votre communication, disait Hubert Delisle, parle bien d'une renonciation, sans dire si elle émane du prince ou de son père; elle ne dit pas si un

1. Voir *Éclaircissements*.

assentiment quelconque résulte des négociations engagées avec la Prusse. » Il conclut par la nécessité de donner à la préoccupation publique une sorte d'apaisement. — « Il ne s'agit pas d'apaisement ! s'écrie Bonjean, il s'agit d'une question de dignité nationale. » Brenier était allé plus loin : « Tout en prouvant que l'on ne peut porter atteinte au droit de l'Empereur de déclarer la guerre, je me charge de vous prouver que vous devriez la faire. — La Prusse, disait Chabrier, s'exécute difficilement. J'espère que M. le duc de Gramont l'obligera à s'exécuter aussi. » Gramont refusa la discussion et se contenta de répondre : « Nous ferons la guerre le jour où vous aurez prouvé qu'elle est nécessaire. » Les Anciens, qui devaient être les modérateurs, s'étaient montrés les plus ardents. « Mauvaise séance, écrit Vaillant sur son carnet, plus mauvaise encore au Corps législatif. Il y a une irritation extrême contre Émile Ollivier. »

A son retour aux Affaires Étrangères, Gramont trouva Lyons. L'ambassadeur anglais lui exprima le regret qu'il ne se fût pas borné à annoncer simplement que tout litige avec la Prusse et avec l'Espagne était terminé[1]. Cette critique n'était pas juste : Gramont ne pouvait pas encore faire cette déclaration, puisqu'en réalité le litige n'était terminé ni avec la Prusse, ni avec l'Espagne. Gramont, si l'on en juge par l'exposé de Lyons, ne sut pas, dans cet entre-

1. Lyons à Granville, 13 juillet

tien, tirer parti de nos avantages : il se maintint dans la fiction d'un retrait officiel de la candidature du prince Léopold, au point d'autoriser Lyons à en induire l'adhésion personnelle du fils au désistement de son père, ce qui n'était pas alors et ce qui n'a eu lieu que plus tard. Il eût été bien plus simple, parlant à un ambassadeur avisé et vraiment loyal, de lui raconter la vérité sans réticences et de lui expliquer comment notre ardent désir de ne pas augmenter l'excitation des esprits et de ne pas diminuer les chances d'accommodement nous avait décidés, malgré les mises en demeure perfides, à maintenir imperturbablement un caractère officiel à la communication d'Olozaga, bien que, avant l'assentiment de Madrid, elle n'eût pas ce caractère ; la confiance et le bon vouloir du gouvernement anglais ne se fussent certes pas affaiblis par cette confidence. Gramont fut encore moins bien inspiré lorsque, s'acharnant à cette demande de garanties, que le Conseil avait implicitement désavouée, il invoqua en sa faveur une médiation de l'Angleterre. Il exposa cette exigence, qui d'heure en heure devenait plus incompréhensible, par la note suivante remise à Lyons : « Nous demandons au roi de Prusse de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa résolution. S'il le fait, tout l'incident est terminé. » Lyons lui fit la réponse que, de tous les coins de l'Europe, lui adressaient les gens sensés, qu'il avait peine à concevoir comment le Gouvernement français pouvait sérieusement

appréhender qu'après tout ce qui s'était passé, le prince Léopold se représentât comme candidat au trône, et pût être accepté par le Gouvernement espagnol[1]. Gramont se mit encore plus en contradiction avec la pensée du Conseil lorsqu'il ajouta « que si le Roi se refusait à formuler cette défense, la France ne pourrait que lui supposer des desseins hostiles et prendrait ses mesures en conséquence ». Cela ressemblait à un ultimatum, et le Conseil avait décidé qu'il n'y aurait pas d'ultimatum.

IV

Bismarck avait été informé immédiatement par Abeken de la démarche de Benedetti. Aussitôt il télégraphia que, « si le Roi recevait une fois encore Benedetti il donnerait sa démission ». Aucune réponse ne lui ayant été adressée, il télégraphie derechef que « si S. M. reçoit l'ambassadeur une autre fois, il considérera ce fait comme équivalant à l'acceptation de sa démission[2] ». Cette sommation était inutile car, depuis l'insistance prolongée de Benedetti pour soutenir une demande qui, à la réflexion, le révoltait de plus en plus, le Roi était certainement décidé à ne plus entrer en conversation

1. De Lyons à Granville, 13 juillet.
2. Ces télégrammes ont été révélés par Moritz Busch dans un article publié dans le *Times* au lendemain de la mort de Bismarck, sous le titre de *Bismarck et Guillaume Ier*.

avec l'ambassadeur, auquel il avait dit son dernier mot. « La scène du matin, à la promenade des Sources, dit Sybel, avait changé les dispositions du Roi à l'égard de Benedetti ; il résolut de ne plus le recevoir [1]. » Il persista seulement à ne pas donner à cette interruption des rapports personnels un caractère offensant, soit pour la France, soit pour l'ambassadeur.

Cette volonté ne fut pas modifiée par un incident qui eût pu entraîner au delà de ce qui était juste un souverain moins maître de lui-même. A 8 h. 57 était parvenu entre les mains d'Abeken le rapport de Werther sur son entrevue avec Gramont et moi. Abeken, avant d'en parler au Roi, voulut consulter les deux ministres de l'Intérieur et des Finances, Eulenbourg et Camphausen, dont l'arrivée était annoncée pour onze heures quinze. Ils ne furent point d'avis de communiquer le document, jugeant qu'ainsi penserait Bismarck, auquel le rapport avait été télégraphié. Ils se rendirent auprès du Roi; ils lui expliquèrent pourquoi le Chancelier n'avait pas continué son voyage et appuyèrent le conseil, déjà télégraphié deux fois, de rompre toute relation avec Benedetti, sans quoi, au grand dommage de son prestige en Allemagne, Sa Majesté serait rendue responsable d'une retraite considérée comme une capitulation devant la France, et Bismarck abandonnerait ses fonctions. Le Roi ayant demandé si on n'avait pas reçu des nou-

1. T. VII, p. 324.

velles de Werther, Abeken répondit qu'en effet un rapport était arrivé dans la matinée, qu'il l'avait transmis à Berlin, mais que les deux ministres avaient pensé que ce document n'était pas de nature à être communiqué officiellement à Sa Majesté : « Eh bien, dit le Roi, supposez un instant que nous soyons de simples particuliers et donnez-m'en lecture. » Le rapport de Werther, surtout lu et interprété par les agents de Bismarck, produisit sur lui une violente indignation. « A-t-on jamais vu une pareille insolence? écrit-il à la reine. Il faut alors que je paraisse devant le monde comme un pécheur repentant dans une affaire que je n'ai pas mise en mouvement, conduite et menée, mais c'est Prim et on le laisse hors de jeu. Malheureusement Werther n'a pas quitté tout de suite la salle après une pareille prétention, et envoyé ses interlocuteurs au ministre Bismarck. Ils sont même allés si loin qu'ils ont dit qu'ils chargeraient Benedetti de cette affaire. Malheureusement il faut conclure de ces procédés inexplicables qu'ils ont résolu coûte que coûte de nous provoquer et que l'Empereur malgré lui se laisse conduire par ces faiseurs inexpérimentés. »

Le premier mouvement calmé, le Roi fut bien obligé de s'apercevoir qu'il ne s'agissait pas d'une proposition officielle du gouvernement français, mais d'une simple suggestion de deux ministres parlant en leur nom personnel. Il avait pu constater le matin même, que Benedetti, dont

les instructions étaient postérieures à la conversation avec Werther, n'avait pas, comme l'annonçait à tort celui-ci, reçu l'ordre de demander une lettre d'excuses. Son véritable ressentiment fut alors contre Werther plus que contre nous. En accueillant notre désir, l'ambassadeur avait implicitement admis que son Roi avait quelques torts à réparer, ce qui était en effet dans notre pensée et dans la sienne, et le Roi, blessé qu'il ne se fût pas révolté contre cette hypothèse, écrivit à Abeken : « Il est cependant indispensable de chiffrer à Werther que je suis indigné de la suggestion (umutzung) Gramont-Ollivier et je me réserve l'ultérieur. » Cet ultérieur ne serait jamais venu et les « faiseurs inexpérimentés » lui auraient montré qu'ils respectaient trop leur propre dignité pour offenser celle des autres. Le rapport de Werther ne modifia nullement l'attitude du Roi vis-à-vis de Benedetti. N'eût-il pas existé, notre ambassadeur n'aurait pas été reçu. Le matin même, à la suite de son insistance sur la promenade des Sources, et après les télégrammes impératifs de Bismarck, Guillaume avait résolu d'interrompre toutes relations personnelles avec lui. L'arrivée du rapport ne produisit pas le seul effet qu'on en pouvait redouter : elle ne changea pas les formes polies de l'aide de camp envoyé à notre ambassadeur, à ce point que Benedetti ne soupçonna même pas cet incident. Par la publication des documents diplomatiques seulement, il connut plus tard ce rapport qu'il a si peu honorablement exploité.

A deux heures, l'aide de camp, Radziwill, se rendit auprès de Benedetti, non pour l'appeler auprès du Roi comme celui-ci le lui avait promis la veille, mais pour lui apprendre que la lettre attendue du prince Antoine était arrivée à une heure : c'était un premier refus d'audience. Radziwill exposa que la lettre du prince Antoine annonçait à Sa Majesté que le prince Léopold s'était désisté de sa candidature à la couronne d'Espagne ; par là Sa Majesté considérait la question comme terminée. En remerciant le Roi de cette communication, Benedetti fit remarquer qu'il avait invariablement sollicité l'autorisation de transmettre, avec le désistement du prince, l'approbation explicite de Sa Majesté; il dit en outre qu'il avait reçu un nouveau télégramme qui l'obligeait à insister sur le sujet dont il avait eu l'honneur d'entretenir le Roi dans la matinée; qu'il se voyait dans la nécessité, avant d'adresser à son ministre les informations que Sa Majesté voulait bien lui donner, d'être fixé sur ces deux points, et qu'il sollicitait une audience afin de recommander encore une fois le vœu du Gouvernement français. Le Roi lui fait répondre encore par son aide de camp (trois heures), qu'il avait donné son approbation au désistement du prince *dans le même esprit et dans le même sens qu'il avait fait* à l'égard de l'acceptation de la candidature, qu'il l'autorisait à transmettre cette déclaration à son gouvernement; quant à l'engagement pour l'avenir, il s'en référait à ce qu'il avait lui-même notifié le matin; c'était un second refus d'audience.

Malgré ce refus, Benedetti insista encore pour un dernier entretien, « ne fût-ce que pour s'entendre répéter par Sa Majesté ce qu'elle lui avait déjà dit. » Et sans attendre une nouvelle réponse du Roi, il télégraphia à Gramont celle qui venait de lui être apportée (3 h. 45).

Persuadé comme il l'était qu'il n'obtiendrait aucune concession, Benedetti aurait dû comprendre qu'on ne dérange pas un roi pour l'entendre répéter ce qu'il a dit en termes péremptoires, et que toute insistance manquerait de tact et lui vaudrait des rebuffades désagréables. Sans doute Gramont lui avait envoyé l'instruction d'insister, mais le ministre ne pouvait se rendre un compte exact de l'état d'esprit du Roi, et il n'eût certainement pas réitéré cet ordre s'il eût été sur les lieux. Les conséquences de l'importunité si peu sagace de notre ambassadeur furent immédiates. Le Roi, fatigué de ses obsessions, après des refus auxquels il avait donné la forme la plus absolue, fit appel à Bismarck. Il ordonna de lui raconter où l'on en était et de mettre l'affaire entre ses mains. Ce fut fait par un télégramme de deux cents mots d'Abeken rédigé avec Eulenbourg et Camphausen et qui fut expédié en chiffres à Bismarck : « Ems, 13 juillet, 3 h. 40 — Sa Majesté m'écrit : « Le comte Benedetti m'a arrêté à la promenade pour me demander finalement, d'une manière très pressante, de l'autoriser à télégraphier aussitôt que je m'engageais à ne plus donner mon consentement dans l'avenir si les Hohenzollern posaient

de nouveau leur candidature. J'ai refusé d'une façon assez sérieuse à la fin, parce qu'on ne doit pas et qu'on ne peut pas prendre de tels engagements à tout jamais. Je lui dis, naturellement, que je n'avais encore rien reçu, et, puisqu'il était informé avant moi de Paris et de Madrid, il voyait bien par là que mon gouvernement était de nouveau hors de cause. » Sa Majesté a reçu depuis lors une lettre du prince Charles-Antoine. Comme Sa Majesté avait dit au comte Benedetti qu'elle attendait des nouvelles du Prince, le Roi a décidé, sur la proposition du comte Eulenbourg et sur la mienne, de ne plus recevoir le comte Benedetti en raison de la prétention exprimée plus haut, et de lui faire dire par son adjudant que Sa Majesté avait reçu maintenant du Prince la confirmation de la nouvelle que le comte avait reçue déjà de Paris, et que Sa Majesté n'avait rien de plus à dire à l'ambassadeur. Sa Majesté s'en remet à Votre Excellence *du soin de décider si la nouvelle prétention du comte Benedetti et le refus qui lui a été opposé doivent être communiqués de suite à nos ministres, à l'étranger et à la presse.* »

Le Roi dîna tranquillement et ensuite en finit avec Benedetti en lui envoyant une troisième fois Radziwill (5 h 1/2). L'aide de camp répéta, toujours très poliment, que le Roi « ne saurait reprendre avec lui la discussion relative aux assurances qui devraient être données pour l'avenir : il consentait à donner son approbation entière et sans réserve au désistement

du prince ; il ne pouvait faire davantage ». C'était un troisième refus d'audience dont Benedetti aurait fort bien pu nous éviter le désagrément[1].

Enfin, ce qui s'était passé à Ems n'ayant pas été constaté par des dépêches officielles et le Roi craignant les versions inexactes, il voulut qu'un récit officiel fût écrit sous ses yeux par le prince Radziwill, son intermédiaire entre Benedetti et lui, et il fit rédiger deux procès-verbaux. Le premier explique ce qui s'est passé depuis l'arrivée de Benedetti, le second relate les incidents de la journée du 13.

Premier rapport : « Le 9 du mois courant, le comte Benedetti sollicita du Roi, à Ems, une

1. Benedetti a soutenu que les ambassades de Radziwill auprès de lui, pour lui notifier que le roi déclinait une nouvelle discussion, ne constituaient pas un refus d'audience : « Le Roi, dit-il, n'a pas refusé de me recevoir. » Puis il ajoute aussitôt : « Il ne m'a pas reçu, il est vrai, mais il donnait pour raison que nous n'avions pas à continuer notre entretien sur le troisième point. » (Déposition devant la commission d'enquête, p. 87). Quelle que soit la raison du Roi, en fait il ne l'a pas reçu. Comment alors a-t-il pu dire qu'on n'a pas refusé de le recevoir ? Plus tard, dans ses *Essais diplomatiques*, il a répété : « Le Roi ne m'a pas fermé l'accès de sa porte, il a uniquement décliné d'examiner à nouveau notre dernière proposition. Il m'a reçu d'ailleurs le lendemain à la gare avant son départ. » Ne pas recevoir, par n'importe quel motif, quelqu'un qui vous demande avec insistance de vous entretenir, n'est-ce pas lui fermer l'accès de sa porte ? Nous verrons ce qui s'est passé le 14, mais, en ce moment, il s'agit de savoir si le 13 le Roi a refusé de recevoir Benedetti. Or, il est constant que ce jour-là, le Roi lui a fermé trois fois sa porte : à deux heures, à trois heures et à cinq heures et demie.

audience qui lui fut accordée sur-le-champ. Pendant cet entretien, le ministre demanda que le Roi ordonnât au prince héritier de Hohenzollern de retirer son acceptation de la couronne espagnole. Le Roi répondit que, comme il était intervenu dans toute cette affaire uniquement comme chef de famille et nullement comme roi de Prusse, et comme, en conséquence, il n'avait point donné d'ordre pour accepter la candidature au trône, il ne pouvait pas non plus ordonner le retrait de celle-ci. Le 11, le ministre français demandait et obtenait une deuxième audience, pendant laquelle il chercha à exercer une pression sur le Roi, afin que celui-ci engageât le prince à renoncer à la couronne. Le Roi répliqua que le prince était libre de ses résolutions, et que, quant à lui, il ne savait même pas où le prince, qui se proposait, disait-il, de faire un voyage dans les Alpes, se trouvait en ce moment. A la promenade des Sources, dans la matinée du 13, le Roi remit au ministre un numéro extraordinaire de la *Gazette de Cologne*, qu'il venait de recevoir lui-même, contenant une dépêche télégraphique particulière de Sigmaringen sur le désistement du prince. Le Roi ajouta que, pour sa part, il n'avait pas encore reçu de lettre de Sigmaringen, mais qu'il croyait pouvoir en attendre une dans la journée. Le comte Benedetti répondit que, déjà dans la soirée de la veille, il avait reçu de Paris la nouvelle du désistement. Le Roi considéra alors la question comme vidée, lorsque l'ambassadeur demanda inopinément au Roi qu'il donnât l'assurance

positive de n'accorder jamais plus son consentement, si éventuellement la candidature en question revenait sur l'eau. Le Roi refusa absolument et maintint ce refus, lorsque le comte Benedetti revint itérativement et d'une manière de plus en plus pressante sur sa proposition. Néanmoins, le comte Benedetti sollicitait quelques heures plus tard une troisième audience. Comme il lui fut demandé de quel objet il s'agissait, l'ambassadeur fit répondre qu'il désirait revenir sur la question qui avait été agitée dans la matinée. Par ce motif, le Roi refusa une nouvelle audience, attendu qu'il n'avait pas d'autre réponse à donner et que, à partir de ce moment, toutes les négociations devaient avoir lieu par l'entremise des ministres. Ainsi, le ministre a obtenu du Roi trois audiences qui ont eu chaque fois le caractère d'entretiens particuliers, le comte Benedetti ne prenant jamais le caractère de mandataire ou de négociateur. »

Second rapport : « Dans la matinée du 13 juillet, à la suite d'un entretien entre S. M. le roi et le comte Benedetti, à la promenade des Sources, Sa Majesté me fit l'honneur de m'envoyer l'après-midi, vers les deux heures, chez le comte avec la communication suivante : « Sa Majesté a reçu, il y a une heure, par une communication écrite du prince de Hohenzollern, à Sigmaringen, la confirmation complète de ce que le comte lui-même a communiqué le matin, comme l'ayant appris directement de Paris, au sujet du désistement du prince Léopold à sa candidature au trône d'Es-

pagne. Par là, Sa Majesté considère cette question comme terminée. » Après que j'eus exécuté cet ordre, le comte Benedetti dit que, depuis son entretien avec le roi, il avait reçu une nouvelle dépêche de M. de Gramont qui le chargeait de solliciter une audience de Sa Majesté et de lui recommander encore une fois le vœu du gouvernement français, c'est-à-dire : 1° d'approuver le désistement du prince de Hohenzollern, 2° de donner l'assurance qu'également dans l'avenir cette candidature ne serait plus reprise. Sa Majesté a fait alors répondre par mon entremise au comte qu'elle approuvait le désistement du prince Léopold dans le même sens et dans la même étendue qu'elle avait approuvé antérieurement l'acceptation de la candidature. Sa Majesté. avait reçu la communication écrite de la renonciation de la part du prince Antoine de Hohenzollern, qui avait été autorisé à cet effet par le prince Léopold. Quant au second point, l'assurance pour l'avenir, le roi ne pouvait que s'en référer à ce qu'il avait répliqué personnellement dans la matinée au comte. Le comte Benedetti accepta cette réponse de Sa Majesté avec reconnaissance et déclara que, *comme il y était autorisé, il la ferait connaître à son gouvernement*. Mais, en ce qui concerne le second point, il devait, comme l'en chargeait expressément la dernière dépêche de M. de Gramont, maintenir sa demande d'un nouvel entretien avec le roi, ne fût-ce que pour entendre de nouveau les mêmes paroles de Sa Majesté d'autant plus que cette dernière dépêche renfermait de

nouveaux arguments qu'il désirait soumettre au roi. Sa Majesté fit répondre au comte Benedetti, par mon entremise, après le dîner, vers les cinq heures et demie, et pour la troisième fois, qu'elle était obligée de refuser absolument d'entrer dans de nouvelles négociations au sujet de ce dernier point (une assurance qui lierait pour l'avenir). Ce que Sa Majesté avait dit le matin était son dernier mot dans cette affaire, et l'ambassadeur pouvait s'y référer purement et simplement. En réponse à l'assurance que positivement on ne devait pas compter sur l'arrivée du comte de Bismarck à Ems pour le lendemain, le comte Benedetti déclara que, de son côté, il se contentait de cette déclaration de S. M. le roi. Ems, le 13 juillet 1870. »

Entre ces deux documents, il y a une contradiction : le premier prétend que le comte Benedetti n'a pas pris le caractère de mandataire ou de négociateur, et le contraire résulte du second qui constate que le Roi l'avait autorisé à faire connaître sa réponse à son gouvernement; donc, il était un mandataire ou un négociateur. Pourquoi le Roi aurait-il discuté avec Benedetti s'il ne s'était pas présenté comme le mandataire et le négociateur du gouvernement français ? Dans le premier document, il est une autre inexactitude : le Roi est montré comme ignorant, le 13 au matin, au moment de la rencontre à la promenade des Sources, la résolution des princes Hohenzollern : or il en était instruit depuis la veille par le colonel Strantz ainsi que

cela résulte de ses lettres à la Reine. En ce qui concerne les relations avec Benedetti, le rapport ne constate pas les procédés gracieux dont le Roi les a toujours accompagnés ; il donne à son langage un ton sec qu'il n'a point eu en réalité. Au fond il est exact et établit que Benedetti a obtenu trois audiences, dans lesquelles il a discuté avec le roi et que c'est seulement après ces trois audiences que trois autres lui ont été refusées, par cette raison que le Roi n'avait plus rien à ajouter à ce qu'il avait déjà dit. Il n'est nullement question de la prétendue lettre d'excuses, et certainement si le rapport de Werther avait paru l'exiger, on l'eût mentionnée comme une cause de refus d'audience encore plus justifiée que la demande de garantie.

La contradiction qui existe entre les deux rapports de Radziwill est de peu d'importance comparée aux différences entre le télégramme d'Abeken et le rapport sur la journée du 13. C'est la preuve de l'origine différente des documents : les rapports sont d'un officier indépendant de la discipline bismarckienne ; le télégramme, signé par Abeken, est rédigé d'accord avec Eulenbourg et Camphausen, les instruments de Bismarck. Il constitue une première falsification très grave de la vérité telle qu'elle est constatée par les rapports de Radziwill. J'ai été agréablement surpris de voir cette circonstance capitale, à laquelle n'a point pris garde la légèreté de nos écrivains français, relevée par la critique historique allemande : « La

dépêche d'Abeken ne donne pas du tout l'image exacte des événements, dit Rathlef[1]. Elle apparaît déjà comme une aggravation parce qu'elle ne met pas en lumière ce qu'il y avait de bienveillant dans l'attitude du Roi, parce qu'elle ne dit rien des divers envois de l'adjudant et des diverses propositions qu'il avait eu à soumettre, et surtout parce qu'elle fait supposer que le Roi avait rejeté, en bloc, toutes les demandes de la France, tandis que, sur trois d'entre elles, il en avait admis deux. Il n'avait rejeté que la troisième demande, celle de garanties, sans même exclure, toutefois, la possibilité d'une négociation ultérieure à Berlin. » De plus le télégramme disait faussement que l'ambassadeur avait eu l'inconvenance *d'arrêter* le Roi sur la promenade : c'était le Roi qui était allé vers l'ambassadeur. Cette falsification était encore aggravée par la faculté donnée à Bismarck de décider *si la nouvelle prétention de Benedetti et le refus qui lui a été opposé devaient être communiqués aux ministres, à l'étranger et à la presse.*

Cette autorisation de publicité constitue un acte d'improbité diplomatique. Il est, en effet, d'une règle incontestée, consacrée par une tradition constante, qu'aussi longtemps que dure une négociation, le secret de ses péripéties doit être scrupuleusement gardé. Nous nous étions conformés à cette règle tutélaire : nous n'avions parlé publiquement à la tribune ; le 6 juillet, que

1. Jahrbuch, p. 458. Voir également Schultze : die *Thron Kandidatur Hohenzollern.*

parce qu'on nous avait refusé la négociation à Berlin et à Madrid; depuis que le Roi nous l'avait accordée à Ems, nous refusions de répondre aux interrogations réitérées qui nous étaient adressées dans les Chambres. Le Roi avait repoussé la demande de garanties, c'était son droit ; il avait refusé de recevoir Benedetti, parce qu'il lui avait déjà dit son dernier mot, c'était encore son droit ; il informait par télégramme son ministre de ce qui s'était passé à Ems,c'était encore son droit ; mais tout ceci fait, il avait le devoir rigoureux, avant de mettre le public dans sa confidence, d'attendre la réponse que nous ferions à son refus. S'il s'était conformé à ce devoir, nous aurions pris acte de son approbation et laissé tomber la demande de garanties. C'eût été encore la paix comme le 12 au soir. Cette paix n'eût pas été aussi triomphante, car un échec partiel en aurait amoindri l'éclat, mais sous un certain rapport ce n'eût pas été sans quelque avantage, car le roi de Prusse, ayant ainsi obtenu un adoucissement à son premier déboire, n'eût pas conservé contre nous le même ressentiment d'amour-propre. Par la divulgation prématurée de son refus, il supprimait en fait cette possibilité de la reprise ultérieure de la négociation à Berlin, qu'admettait, selon la juste remarque de Rathlef, le texte même du télégramme. On comprend alors le mot que prête Busch au Roi quand il fait envoyer la dépêche d'Abeken : « Maintenant, Bismarck va être content de nous. »

V

Bismarck avait passé la journée du 13 en plein dans la crise de fureur, d'anxiété, de désespérance dans laquelle il était plongé depuis son arrivée à Berlin, rugissant comme un lion enfermé dans les barreaux d'une cage. Plus il pesait l'événement, plus il lui apparaissait gros de conséquences pénibles à supporter : il avait cru prendre, il était pris, il s'était découvert sans profit, son roi était compromis ; il nous avait réveillés en sursaut de notre rêve pacifique, et, désormais, nous allions nous tenir sur nos gardes ; l'Europe était édifiée sur la valeur de ses déclarations rassurantes, le prestige de la Prusse en Allemagne était diminué et l'Unité sous le sabre prussien retardée. Il s'écriait comme son Shakespeare : « France, je suis enflammé d'un courroux brûlant, d'une rage dont l'ardeur a cette particularité que rien ne peut l'apaiser, si ce n'est le sang, le sang, et ce sang français tenu pour le plus précieux[1]. »

La visite de Gortchakow lui fut un moment de diversion. Il est probable qu'ils concertèrent une entente en cas de guerre et que Gortchakow ne ménagea ni ses encouragements ni ses sympathies. Alla-t-il jusqu'à stipuler le prix de sa neutralité bienveillante ? Non, mais

1. *King John*, act. III, sc. III.

d'après le Grand-Duc de Weimar, frère de la reine Augusta, l'intermédiaire entre le Roi et le Tsar, Bismarck lui-même avait ouvert la perspective de la dénonciation du traité de Paris, déclarant qu'il en avertirait dès que le moment opportun pour agir serait venu[1]. L'ambassadeur anglais Loftus étant venu féliciter le Chancelier de la solution de la crise, il exprima le doute que la renonciation tranchât le différend. A l'en croire, il aurait reçu le matin des dépêches de Bremen, Kœnigsberg et autres villes exprimant une forte désapprobation de l'attitude conciliatrice prise par le roi et demandant que l'honneur du pays fût sauvegardé. L'ambassadeur anglais, habitué à ses façons, devina ce qu'il méditait : « Si quelque conseil opportun, quelque main amie n'intervient pas pour apaiser l'irritation qui existe entre les deux gouvernements, la brèche, au lieu d'être fermée par la solution de la difficulté espagnole, ne fera probablement que s'élargir. *Il est évident pour moi que le comte Bismarck et le ministère prussien regrettent l'attitude du Roi et ses dispositions à l'égard du comte Benedetti, et que par égard à l'opinion publique allemande, ils sentent la nécessité de quelque mesure décisive pour sauvegarder l'honneur de la nation.* »

Quelle serait cette mesure décisive? Tantôt Bismarck pensait à demander des explications sur nos prétendus armements, tantôt il voulait

1. Ottokar Lorenz, p. 491.

quelque garantie donnée par la France aux puissances, reconnaissant que la solution actuelle de la question espagnole répondait d'une manière satisfaisante à nos demandes et qu'aucune réclamation ne serait soulevée plus tard. « Il nous faut savoir, disait-il, si la difficulté espagnole écartée, il n'existe pas encore quelque dessein mystérieux qui puisse éclater sur nous comme un coup de tonnerre. » Enfin il s'arrêta à l'idée de nous adresser une sommation directe à laquelle nous fussions obligés, sous peine d'être déshonorés, de répondre par un cartel, car il lui importait plus que jamais de rejeter sur nous l'initiative diplomatique de la rupture : il nous eût sommés de rétracter ou d'expliquer le langage de Gramont à la tribune, en y dénonçant une menace et un affront à la nation et au Roi; il ne pouvait plus « entretenir de rapports avec l'ambassadeur de France, après le langage tenu à la Prusse par le ministre des affaires étrangères de la France à la face de l'Europe [1] ».

Ces récriminations étaient pitoyables et n'auraient pas résisté au débat devant l'opinion européenne. Nous lui aurions dit : « Vous prétendez que notre déclaration était une menace, un affront. Or quand a-t-elle été lue à la tribune? le 6; et c'est le 13 seulement que vous, votre Roi, votre presse, votre peuple, vous vous apercevez que vous avez été insultés et menacés; un affront se sent plus vite. Votre Roi a été outragé, votre pays

1. Loftus à Granville, de Berlin, le 13 juillet 1870.

bravé le 6, et vous restez tranquillement à Varzin, jusqu'au 13, et votre susceptibilité ne s'éveille que lorsque votre conspiration est éventée et que votre complice vous a lâché. Vous ne voulez pas, dites-vous, être réveillé par un coup de tonnerre, c'est en votre pouvoir : vous n'avez qu'à ne pas aller dans les nuages jouer avec la foudre. Vous nous demandez des garanties. De quoi? Que vous serez désormais loyaux, paisibles, à vos affaires et non à celles des autres? Vous n'avez qu'à vous donner cette garantie à vous-mêmes, nous en serons ravis. » Loftus prévint notre chargé d'affaires Lesourd de ces dispositions. « Il serait important, lui dit-il, si, comme j'en suis convaincu, le Gouvernement français veut fermement la paix, qu'il ne fît pas étalage, à la tribune du moins, de l'issue favorable du différend, qu'il rendît hommage à l'esprit de conciliation du Roi, qu'il apaisât l'opinion par des déclarations franchement amicales. Si, au contraire, les appréhensions actuelles subsistent, soyons sûrs que la guerre sera inévitable [1]. »

Les dispositions agressives de Bismarck ne se manifestèrent pas seulement par des propos La presse allemande, à un signe de lui, élevait ou abaissait la voix. Il avait maintenu dans un calme railleur, presque indifférent, les journaux connus pour avoir un caractère officieux, tant qu'il avait compté que nous ne nous débarrasserions pas du

1. Lesourd à Gramont, 13 juillet.

Hohenzollern et que nous serions contraints de nous poser en assaillants. Lorsqu'il eut été déjoué, il la déchaîna et la rendit insultante. Lui-même lança, dans la *Correspondance provinciale*, publication tout à fait officielle[1], un article menaçant; il se plaignait, comme nous étions seuls recevables à le faire, des traces regrettables que l'attitude offensante de la France laisserait dans les rapports entre les deux pays.

Au milieu de cette effervescence il reçoit d'Ems le rapport de Werther. Dans la recherche furieuse à laquelle il se livrait du moyen de faire éclater la guerre, s'il avait pu plausiblement considérer notre conversation avec l'ambassadeur prussien comme la demande d'une lettre d'excuses, il eût eu immédiatement sous la main, plus qu'un prétexte, une raison légitime et il ne l'eût point laissé échapper. Malgré sa colère, il était trop homme d'État pour se croire autorisé à trouver, dans un entretien non authentiqué par celui auquel on l'a prêté, le motif d'une guerre. Il se rappela sans doute ce qu'il avait écrit récemment à propos de Benedetti : « Il est hors de doute que le comte Benedetti a eu l'intention de reproduire ma manière de voir aussi exactement que possible, mais la différence des points de vue et des impressions personnelles exerce une influence qui ne permet pas toujours, en resserrant les détails d'une longue conversation dans le cadre d'un compte rendu sommaire, de faire paraître

1. Bismarck, discours du 9 février 1876.

sous leur vrai jour la totalité de l'échange d'idées qui a eu lieu et de laisser à chacune les reproductions partielles exactement significatives que leur contenu aurait, si elles se trouvaient reproduites dans le rapport avec le reste de l'entretien[1]. » Il télégraphia donc à Ems de ne pas communiquer au Roi la dépêche de Werther et de la considérer comme non avenue. A Werther lui-même il télégraphia : « Le comte de Bismarck est convaincu que M. de Werther a mal interprété *les ouvertures verbales* du ministre français ; des ouvertures de ce genre lui paraissant absolument impossibles ; quoi qu'il en soit, il se refuse, en sa qualité de ministre responsable, de soumettre ce rapport à Sa Majesté pour *une négociation officielle. Si le Gouvernement français a des communications de cette espèce à faire, il doit les rédiger lui-même et les transmettre, par l'ambassadeur de France à Berlin.* » Ainsi, pas plus à Berlin qu'à Ems, le rapport Werther n'a eu la moindre influence sur les négociations et n'a modifié leur tournure. Keudell, qui était à côté de Bismarck, le constate : « Le rapport n'eut d'autre conséquence que d'attirer à notre représentant, outre son congé immédiat, une réprimande sévère pour sa complaisance à se faire l'interprète d'une aussi offensante proposition. *Du côté français, il n'a jamais été question de cela vis-à-vis de nous*[2]. » En effet Bismarck rappelle Werther, mais non

1. Au comte de Solms à Paris, le 11 mars 1869.
2. P. 405.

pour nous signifier une rupture, puisque Werther doit expliquer son départ par la nécessité d'une cure d'eaux, il le rappelle pour le punir d'avoir, en sa naïveté d'honnête homme, paru, en écoutant nos griefs, en reconnaître la justesse. Sentant bien qu'il n'avait rien à attendre de Paris, Bismarck tendait l'oreille du côté d'Ems. C'est de là qu'allait lui venir le moyen d'engager cette guerre qu'il avait décidée. Comment le Roi se serait-il conduit envers Benedetti après les télégrammes comminatoires dont son chancelier l'avait harcelé ?

VI

Roon et Moltke étaient à Berlin, Roon y était accouru le 10. Moltke y arriva le 13[1]. Ce jour-là Bismarck les avait invités à dîner pour qu'ils reçussent avec lui les nouvelles décisives. La première vint de Paris; c'était le compte rendu

1. Dans une biographie écrite, non par Moltke lui-même, mais sur les notes de ses parents, on fixe au 15 le départ de Moltke, ce qui placerait son arrivée à Berlin le 16. Un instant de réflexion suffit pour convaincre qu'il y a là une inexactitude évidente. Comment admettre que Bismarck qui, dès le 12, était décidé à la guerre, ait laissé tranquillement à la campagne jusqu'au 15 sans l'avertir, l'instrument principal de cette guerre? Il n'a cessé d'affirmer, non seulement à la fin de sa vie mais constamment, que Moltke était à Berlin le 13 et on doit l'en croire, car l'assertion contraire anonyme est trop opposée à la vraisemblance pour être prise au sérieux. L'agence Wolff signalait la présence à Berlin de Moltke le 14 : elle était plus près de la vérité que les mémoires.

de la séance dans laquelle Gramont avait lu notre déclaration du 13. L'interpellation avait été terminée à 2 h. 1/2, et aussitôt l'ambassade prussienne et les agences diverses en avaient expédié de tous les côtés le compte rendu : comme il était court et en clair, il n'y avait pas eu de temps perdu à chiffrer et à déchiffrer, et il était arrivé très tôt partout dans l'après-midi. Bismarck, avec sa rapide perception, en comprit la portée: nous ne soulèverions aucune question nouvelle; par conséquent pas de récriminations sur le mépris du traité de Prague, pas de réserves contre l'unité allemande, rien en un mot de nature à éveiller la susceptibilité nationale; notre phrase molle sur la négociation en cours, comparée à la vigueur de notre ultimatum du 6 juillet, donnait la certitude que nous étions prêts à nous arranger et à ne pas persister dans la seule de nos demandes de nature à déchaîner le conflit, les garanties pour l'avenir. C'était donc encore la paix. La guerre dont il avait besoin lui échappait une seconde fois. Sa colère devint un accablement morne. C'est ainsi que Moltke et Roon le trouvèrent. Il leur confirma ses dispositions de retraite : il lui paraissait évident que le Roi s'était laissé enguirlander ; la renonciation Hohenzollern allait probablement devenir un fait consacré par Sa Majesté; il ne pouvait prendre son parti d'un tel recul. Roon et Moltke combattent sa résolution. « Votre position, leur répond-il, n'est pas semblable à la mienne ; ministres spéciaux, vous

n'avez pas la responsabilité de ce qui va se passer, mais moi, ministre des Affaires étrangères, je ne puis assumer la responsabilité d'une paix sans honneur. L'auréole que la Prusse a conquise en 1866 va tomber de son front si l'on peut répandre parmi le peuple l'idée « qu'elle cane ».

On se mit à table tristement. A 6 h. 1/2 arrivait la dépêche d'Abeken[1]. Bismarck lut cette dépêche pâteuse qui, certes, n'était pas sans venin, mais qui ne mettait aucune impertinence en relief, et, laissant entr'ouverte la porte de la négociation, n'acculait pas la France à la nécessité de la guerre. Les deux généraux, à cette lecture, furent atterrés au point d'oublier de boire et de manger. Bismarck lut et relut le document, puis se retournant vers Moltke : « Avons-nous intérêt à retarder le conflit? — Nous avons tout avantage à le précipiter, répondit Moltke. Quand même tout d'abord nous ne serions pas assez forts pour protéger la rive gauche du Rhin, notre rapidité à entrer en campagne serait bien vite supérieure à celle de la France. » Bismarck alors se lève, se place devant une petite table et arrange ainsi le télégramme d'Abeken : « Quand la nouvelle de la renonciation du prince héréditaire de Hohenzollern fut communiquée par le gouvernement espagnol au gouvernement français, l'ambassadeur français demanda à Sa Majesté le Roi, à Ems, de l'autoriser à télégra-

1. Elle était arrivée à 6 heures 8 minutes; à cause du temps du déchiffrement, elle ne put être remise plus tôt que 6 heures 1/2.

phier à Paris que Sa Majesté s'engagerait pour le temps à venir à ne jamais plus donner son consentement, si les Hohenzollern revenaient à leur candidature. Là-dessus Sa Majesté refusa de recevoir de nouveau l'ambassadeur français et envoya l'aide de camp de service lui dire que Sa Majesté n'avait rien de plus à lui communiquer. »

Ce texte est la falsification[1] d'un texte qui lui-même était déjà falsifié. La falsification d'Abeken, quelque grave qu'elle ait été, conservait encore quelque pudeur; elle laissait entrevoir qu'entre la demande de Benedetti et le refus du Roi, il y avait eu un échange de pourparlers; Bismarck en supprime toute trace : il fait disparaître l'argumentation du Roi avec Benedetti à la promenade des Sources, l'annonce faite à l'ambassadeur d'une lettre des Hohenzollern, l'envoi de l'adjudant pour informer de l'arrivée de cette lettre. Il ne reste qu'une demande et un refus brutal, sans transition, sans explication, sans discussion. La dépêche embrouillée et pâteuse d'Abeken devient âpre, stridente, coupante, arrogante et, selon l'expression heureuse de Nigra, d'un rude laconisme. L'obus envoyé d'Ems n'avait qu'une mèche destinée à éclater sans effet, en fusée; Bismarck l'arme d'une mèche excellente qui le fera retentir en tonnerre dès qu'il aura touché le sol[2].

1. Falsification, dictionnaire de l'Académie : Altérer avec l'intention de tromper : « J'ai pris soin de ne pas falsifier le sens d'un passage. » (Pascal, *Provinciales*.)

2. Kreutzer. « Le télégramme d'Abeken, en outre des

La manipulation de Bismarck se fût-elle réduite à ces suppressions et à cette concentration provoquante de la forme, l'accusation d'avoir falsifié le texte d'Abeken serait pleinement justifiée. Il a fait plus : dans la dépêche d'Abeken, il était bien question du refus d'audience à Benedetti, mais ce fait n'était pas mis en vedette; il était présenté accessoirement comme la conséquence naturelle d'une discussion épuisée ; Bismarck le jette en avant comme étant l'essentiel ou pour mieux dire le tout de la dépêche : l'ambassadeur n'est pas reçu, non parce que lui ayant tout dit il ne reste plus rien à lui dire, mais parce qu'on n'a pas voulu lui dire quoi que ce soit. Ce texte de Bismarck ne mentait pas en affirmant que le Roi avait refusé de recevoir Benedetti; il interprétait mensongèrement un fait vrai et transformait un acte naturel en préméditation offensante. Enfin il réalisait une troisième aggravation plus perverse que les précédentes. Dans la dépêche d'Abeken, le Roi avait autorisé, sans le prescrire, à rendre public... quoi? Pesez bien les termes : la nou-

égards patients qu'avait eus le roi Guillaume en présence des événements de la Chambre française et qu'il avait aussi manifestés en présence de l'importunité de l'ambassadeur de France, ne signifiait pas *rupture* de toutes les négociations. Il ressortait de la dépêche de Bismark que l'on considérait les nouvelles demandes comme une provocation devant laquelle on ne reculait pas d'un pas, même au péril d'une rupture complète. *La dépêche ne respirait plus la résolution de négocier avec l'adversaire, mais celle de le combattre.* »

velle réclamation de Benedetti et le refus qui y avait répondu[1]; il n'avait nullement autorisé à rendre public le refus de recevoir l'ambassadeur, c'est-à-dire de faire savoir au monde qu'il avait fermé sa porte au représentant d'un de ses frères en royauté. Bismarck, lui, va au delà et c'est surtout ce qu'il ne lui était pas permis de révéler qu'il met en lumière, de telle sorte que le télégramme se résume en un mot: « Le roi de Prusse a refusé de recevoir l'ambassadeur de France. »

Le télégramme ainsi arrangé, sa publicité décidée, il s'agissait de le lancer, de façon qu'il produisît son effet foudroyant. Bismarck explique à ses convives comment il va procéder : « Le succès dépend avant tout des impressions que l'origine de la guerre provoquera chez nous et chez les autres. *Il est essentiel que nous soyons les attaqués;* la présomption et susceptibilité gauloises nous donneront ce rôle *si nous annonçons publiquement à l'Europe, autant que possible sans l'intermédiaire du Reischtag*, que nous acceptons sans crainte les insultes publiques de la France[2]. » Pourquoi attacher tant d'importance à ce que le refus fût notifié, *non dans une discussion du Reichstag*, mais *par une communication exceptionnelle faite à l'Europe?* Parce que la publicité obligée qui résulte des explica-

1. Seine Majestät stellt Ew. Exzellenz anheim ob nicht die neue Forderung Benedetti's und unsere Zurückweisung sogleich sowohl unseren Gesandten als der Presse mitgeteilt werden soll.

2. *Pensées et souvenirs*. Mémoires, t. II, p. 108.

tions inévitables d'un ministre à la tribune n'a pas le caractère provocateur de la publicité volontaire résultant d'une communication insolite.

Il ne suffit pas au chancelier de nous souffleter, il veut que ce soufflet ait un tel retentissement qu'il ne nous soit plus permis de ne pas le rendre. « Si maintenant, dit-il, usant de la permission que me donne Sa Majesté, je l'envoie aussitôt aux journaux et si, en outre, *je le télégraphie à toutes nos ambassades*, il sera connu à Paris avant minuit; non seulement par ce qu'il dit, *mais aussi par la façon dont il aura été répandu, il produira là-bas, sur le taureau gaulois, l'effet du drapeau rouge*. Il faut nous battre si nous ne voulons pas avoir l'air d'être battus, sans qu'il y ait seulement combat[1]. »

Ces explications dissipent la morosité des deux généraux et leur prête une gaieté qui surprend même Bismarck. Ils se remettent à boire et à manger. Roon dit : « Le dieu des anciens jours vit encore et il ne nous laissera pas succomber honteusement. » Moltke s'écrie : « Tout à l'heure j'avais cru entendre battre la chamade, maintenant c'est une fanfare. » Regardant gaiement le plafond et frappant sa poitrine de sa main : « S'il m'est donné de vivre assez pour conduire nos armées dans une pareille guerre, que le diable emporte cette vieille carcasse[2]. »

1. *Pensées et souvenirs.*
2. Le récit de cette scène a été fort désagréable aux

Le jugement que les deux généraux portèrent sur la signification, l'intention et l'effet de la dépêche falsifiée a été depuis confirmé par tout ce qu'il y a d'honnête et de sérieux parmi les Allemands. — Sybel lui-même cesse un moment d'être invinciblement partial et résume, avec l'insolence d'un vainqueur mais avec la précision d'un historien expert, cette manœuvre bien digne du machinateur d'embûches qui, en 1866, conseillait aux Italiens de se faire attaquer par un corps de Croates acheté[1] : « Par la plus grande concision de la forme et l'omission des circonstances déterminantes, l'impression de la communication était changée d'une manière complète. La publication doublait le poids du refus, sa concision le décuplait ; c'était maintenant l'affaire des Français de voir s'ils voulaient avaler l'amère pilule ou mettre leurs menaces à

chauvins allemands et les explications qu'en donne notamment Oncken, pour en diminuer l'importance et la grandeur, sont tellement comiques que cela ne mérite pas la discussion. D'autres ont imaginé de soutenir que cette scène, racontée si souvent par Bismarck avant d'être écrite dans ses Souvenirs, a été une pure invention de sa part et, à preuve, on prétendait qu'une lettre établissait que ce soir du 13 juillet il avait dîné chez sa sœur Mme d'Arnim. M. Paul Matter fait remarquer que, pour placer cette lettre au 13 juillet, il faudrait admettre que Bismarck a passé une partie de la journée avec Roon dans la propriété de celui-ci à Gütergotz, à une heure de Berlin, ce qui paraît inadmissible en raison des nombreuses réceptions du chancelier : Gortchakow, Loftus, etc... et de l'échange continuel de télégrammes entre Ems et Berlin.

1. La Marmora : *Un po'più di luce*, Rapport, de Govone, p. 276.

exécution[1]. » — « La dépêche, dit Rathlef[2], se présente comme un rapport sur ce qui s'est passé à Ems, et comme rapport historique elle est susceptible d'en donner une fausse représentation, ou d'éveiller le soupçon que l'ambassadeur a eu peut-être à subir ce qu'il n'a pas subi, et que le Roi a peut-être agi comme il n'a pas agi, et comme il ne pouvait non plus agir ; elle peut faire considérer ce qui était une réponse courtoise mais ferme comme un congé grossier et faire penser que le Roi était homme à répondre à une proposition qui le froisse, par une offense, ce qui n'a jamais été. Ce qu'il y a de plus désagréable, et même à mon sentiment de plus pénible pour les Allemands dans la dépêche d'Ems, c'est d'abord la représentation fausse qu'elle évoque. Mais la réponse que donnait la dépêche ne visait pas seulement les provocations d'alors des Français, elle constituait la réponse à tous les froissements que Bismarck avait subis de la part de la France, pendant son ministère, la réponse définitive aux actes des Français depuis deux cents ans. Il est tout à fait injuste de méconnaître que la propagation officielle et officieuse d'une semblable nouvelle, qui, précisément parce qu'elle ne donnait pas la physionomie exacte des faits, fut *envisagée et célébrée comme un défi à la France*, constituait par là une offense réelle à ce pays. *Bismarck aurait certainement envisagé une telle façon de procéder à l'égard de l'Allemagne comme*

1. Sybel, t. VII, p. 331.
2. Jahrbuch, p. 456.

une offense. Les récits allemands de ces événements omettent complètement de reconnaître ce tort, ils sont en cela injustes. » — Karl Bleibtren juge ces faits avec une équité louable. Il déclare sans ambages que le télégramme contient indubitablement « *une offense publique préméditée, un outrage public* »; il va même jusqu'à dire qu'il constitue indubitablement *une offense impardonnable*[1]. » — « Cette dépêche changeait complètement la couleur des événements d'Ems : aucun échange de nouvelles et de déclarations, comme Radziwill les avait transmises, n'y était mentionné, c'était un refus général et d'une concision tranchante. Le Roi faisait, d'après cette dépêche, ce que Bismarck et ses amis auraient fait à sa place ; il passait, sans transition, de la défense *à l'attaque la moins scrupuleuse et la plus irrévocable*. Cette dépêche était *un soufflet appliqué sur le visage de la France*, et dont les conséquences devaient l'obliger à faire la

1. Tout en cherchant à atténuer la sévérité du jugement porté par lui, dans « La dépêche d'Ems » (Jahrbuch, t. III) sur cet acte de Bismarck (en raison de l'émotion que ce jugement avait causée en Allemagne et des attaques dirigées contre lui); Georg Rathlef reconnaît encore dans un nouvel ouvrage, publié en 1903, à Dorpat, relatif à *l'attitude de Bismarck dans la période qui précéda la guerre franco-allemande*, que l'opinion que la dépêche d'Ems contenait une contre-provocation, une contre-offense à la France, fût-elle justifiée, méritée, a de plus en plus pénétré en Allemagne. Erich Marcks, Kämmel, Horst Kohl lui-même en jugent ainsi, et cette opinion ne peut être que fortifiée par le fait que dans ses *Pensées et Souvenirs*, Bismarck parle de la dépêche comme « du drap rouge déployé sous les yeux du taureau gaulois ».

guerre [1] ». C'est à ce jugement d'Erich Marks que j'ai emprunté le mot de *soufflet* placé à la tête de ce chapitre.

VII

Bismarck met aussitôt son plan à exécution. Il envoie le télégramme à son journal officieux, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* [2], pour qu'il le publie immédiatement dans un supplément spécial et qu'il le fasse afficher sur les murs. Dès neuf heures du soir, des crieurs en grand nombre se répandirent dans les rues et les lieux les plus fréquentés de Berlin, *distribuant gratis* le supplément qui donnait le télégramme. J'ai sous les yeux, en écrivant, le placard qui contenait cette fatale rédaction et qui fut aussitôt collé aux fenêtres des cafés, lu, commenté par des groupes nombreux. Une foule immense circula jusqu'à minuit dans la grande allée des Tilleuls. « La première impression, dit un témoin oculaire, fut une stupéfaction profonde, une surprise dou-

1. Erich Marcks : *Kaiser Wilhelm*, I, p. 280.

2. Discours du 9 février 1876 : « Il est naturel que les gouvernements, pour certaines choses qu'ils ne veulent pas dire dans leur Moniteur officiel, se réservent dans quelque feuille amie autant de papier blanc qu'il leur est nécessaire pour exprimer au besoin leur opinion. C'est comme feuille de ce genre que précédemment la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* avait été obligeamment mise à la disposition du gouvernement par les propriétaires... De ce qui lui était offert ainsi, le gouvernement a usé. »

loureuse, et l'attitude consternée de la foule m'a rappelé cette grande douleur muette dont parle le poète de *Pharsale* : *Erravit sine voce dolor*. J'avoue que j'ai trouvé quelque chose de navrant dans le spectacle de ce peuple surpris et atterré par une nouvelle qui présage des luttes sanglantes et d'effroyables catastrophes [1]. »

Un autre témoin fut frappé surtout des impressions martiales de la foule. « L'effet, dit le correspondant du *Times*, que ce bout de papier imprimé produisit sur la ville fut terrible. Il fut salué par les vieux et par les jeunes; il fut le bien venu pour les pères de famille et pour les adolescents. Il fut lu et relu par les dames et par les jeunes filles, et, dans un élan patriotique, repassé finalement aux servantes. Il n'y eut qu'une opinion sur la conduite virile et digne du Roi; il n'y eut qu'une détermination de suivre son exemple et de relever le gant jeté au visage de la nation. A dix heures, la place devant le palais royal fut couverte d'une multitude excitée. Des hurrahs pour le Roi et des cris *au Rhin!* se firent entendre de tous côtés. Des démonstrations semblables eurent lieu dans d'autres quartiers de la ville. Ce fut l'explosion d'une colère longtemps contenue. » — « L'émotion fut colossale, dit Sybel, un cri de joie partit des profondeurs du cœur de milliers de voix qui n'en formaient qu'une; les hommes s'embrassaient

1. *Gazette de France* du 16 juillet. Correspondance de Berlin.

avec des larmes de joie. Les vivats au Roi ébranlaient l'air. » La fanfare qui avait exalté les généraux soulevait Berlin. Les diplomates ne se méprirent pas sur la signification du fait bruyant qui se déroulait devant eux. De Bylandt, ministre des Pays-Bas, a raconté à l'un de mes amis qu'après avoir lu le supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, il rentra précipitamment chez lui, le traduisit et l'expédia à son gouvernement avec ces simples paroles : « Guerre désormais certaine. »

A onze heures et demie ce télégramme affiché fut expédié aux ministres prussiens à Dresde, Hambourg, Munich et Stuttgard et à deux heures et demie du matin à Pétersbourg, Florence, Bruxelles et Rome[1].

Le 14 au matin, le *Moniteur prussien* le publiait en tête de sa partie non officielle. Pendant qu'on l'affichait sur les murs, qu'on le criait dans les rues, qu'on l'authentiquait dans la *Gazette officielle*, les agences télégraphiques le lançaient dans toutes les régions où un journal pénètre. Enfin, dans les capitales principales, les ambassadeurs ou ministres de la Confédération du Nord se présentaient chez les ministres des affaires étrangères et leur en donnaient officiellement connaissance. Dans toutes les langues, dans tous les pays, courait la falsification offensante lancée par Bismarck. L'effet de cette

1. Les dates précises ont été fournies par un discours de Caprivi, successeur de Bismarck.

publicité effroyable se produisit d'abord en Allemagne avec autant d'intensité qu'à Berlin. « On accueillit avec joie le congé donné à Benedetti, précisément en raison de ce qu'il paraissait contenir *de dur et d'offensant* pour la France. Les journaux faisaient rage. Dans les caricatures on voyait au fond la première pièce de l'appartement du Roi à Ems avec une fenêtre ouvrant sur la promenade; au premier plan, Benedetti en grand uniforme, honteux et capot, arrêté par un aide de camp qui lui barrait le passage d'un air narquois ; on racontait que le Roi lui aurait brusquement tourné le dos et dit à son adjudant : « Dites à ce monsieur que je ne lui donne aucune réponse; je ne le reverrai plus. » « Avant l'ordre de mobilisation du Roi, le peuple se levait comme un seul homme avec une seule âme. Cette émotion puissante était l'œuvre de la dépêche d'Ems. Cette dépêche a déchaîné le *furor teutonicus*, la sainte colère du « Ich » allemand [1]. »

Le Roi ressentit comme son peuple l'effet de la manœuvre de son Chancelier. Il était sur la promenade des Sources à Ems, le 14 au matin, quand on lui communiqua le télégramme arrangé qui ressemblait si peu à la relation écrite par Radziwill. Il le lut deux fois, très ému, le tendit à Eulenbourg, qui l'accompagnait, et lui dit : « C'est la guerre [2]. » — « C'est la guerre ! » disait

1. Oncken, p. 132.
2. Ce fait a été raconté par Eulenbourg à Hans Delbrück qui en rend témoignage (Preussische Jahrbücher, p. 48), et

encore au même moment le ministre prussien à Berne, comme s'il eût entendu l'exclamation de son Roi. Notre ministre Comminges-Guitaud se rendait pour affaires courantes au palais fédéral ; à ce moment le général comte Reder, ministre prussien, sortait de chez le président de la Confédération. Dès que Reder aperçut Comminges-Guitaud, il vint vers lui et lui dit : « Eh bien, mon cher comte, nous allons donc nous faire la guerre ; j'en suis consterné. Donnons-nous une dernière fois la main avant de devenir ennemis. » Comminges stupéfait s'écrie : « La guerre est donc déclarée? — Mais oui, répondit Reder, d'après un télégramme reçu cette nuit, le Roi a refusé de recevoir le comte Benedetti et lui a fait savoir qu'il rejetait les demandes de la France. » La première parole de Guitaud, dès qu'il fut auprès du président Doubs, fut : « La guerre est donc déclarée? — C'est, lui répondit celui-ci, ce que M. le ministre de Prusse vient de m'apprendre. » Ainsi, dans la journée du 14, avant que notre presse et notre Gouvernement eussent prononcé un seul mot, d'un bout de l'Allemagne à l'autre, d'instinct, la foule interprétait le télégramme comme signifiant : Guerre. Et ce mot terrible était prononcé par l'Allemagne, alors qu'à Paris le Cabinet luttait avec énergie, et non sans espoir, pour le maintien de la paix.

rien ne prouve plus la falsification de Bismarck que cette exclamation du Roi.

VIII

Depuis la séance de la Chambre jusqu'assez tard dans la nuit, le 13, en l'absence de nouvelles définitives d'Ems et de Berlin, la fermentation des esprits devenait à chaque minute plus violente à Paris. Notre réponse à l'interpellation soulevait une réprobation presque générale. *Le Pays* disait, dans un article qu'on s'arrachait : « Nous sommes dans la situation de ces officiers qui désespèrent de leurs chefs et qui, brisant leur épée, la jettent en morceaux. C'est avec tristesse, presque avec dégoût, que nous consentons encore à prendre notre plume, cette plume impuissante à conjurer la honte qui menace la France. C'est qu'en effet, et dans une naïveté sans égale, M. le premier ministre a cru bien sincèrement que tout pouvait, que tout devait s'arranger par la dépêche du prince Antoine. Or, que vient faire, dans tout cela, ce vieillard grotesque et cacochyme, ce père Ducantal, ce père Antoine, comme on l'appelle déjà, à qui personne n'adresse la parole, que nul ne connaît, et qui n'a rien à dire? Son fils, le prince Léopold, est plus que majeur, puisqu'il a trente-cinq ans, et n'a que faire des radotages de son père. Il ne l'a pas consulté pour accepter, il n'a pas à le consulter pour refuser. C'est à la Prusse que M. de Gramont s'adresse, et c'est le père Antoine qui répond. Mais rien ne serait aussi comique,

si toutefois le comique doit se trouver dans l'abaissement de notre pays. Et c'est cette paix-là, sans garantie, sans caution, reposant sur une dépêche d'un vieillard, que l'on voulait offrir à la France soulevée par l'élan national? La Prusse se tait, la Prusse refuse de répondre et garde un dédaigneux silence. Et les avocats qui nous gouvernent, satisfaits de leur plaidoirie de l'autre jour, abandonnent leur client, la France, sans s'inquiéter davantage de son honneur, de sa dignité, de ses intérêts! Oh! si les événements devaient prendre cette tournure définitive, ce serait à rougir d'être Français et à demander d'être nationalisés Prussiens! Mais c'est impossible, et l'Empereur ne peut pas nous laisser plus longtemps le front courbé dans la poussière. Hier soir, les boulevards étaient remplis d'une foule anxieuse, des bandes d'étudiants parcouraient les rues en disant le *Chant du Départ* ; voilà cinq jours que la France est décidée à se battre; le peuple murmure et demande si désormais nous allons toujours reculer. La France se révolte contre des ministres qui ne savent ni la défendre, ni la protéger, ni la couvrir, et elle fait un suprême appel à l'Empereur. Qu'il balaie tous ces parleurs, tous ces fabricants de paroles creuses et vaines, et qu'on en vienne donc aux actes[1]! Ils veulent nous faire un Empire

1. En avril 1880 le même Cassagnac a dit dans *le Pays* : « Vous deviez vous contenter du strict nécessaire en matière de dignité nationale. Or le strict nécessaire c'était la renonciation du prince Antoine. Il n'en fallait pas

nouvelle édition, revue, corrigée et diminuée de toute sa gloire, telle qu'un orléaniste peut en permettre la lecture à son fils. — PAUL DE CASSAGNAC. *Dernière nouvelle.* — Trois heures. — La reculade est consommée. Le ministère, par l'organe de M. le duc de Gramont, déclare la France satisfaite par la dépêche du prince Antoine de Hohenzollern. Ce ministère aura désormais un nom : LE MINISTÈRE DE LA HONTE! Le ministère croit s'être consolidé et avoir proclamé la paix, il se trompe. Partout, à la Chambre et dans la rue, on répond : C'est la chute du cabinet, et c'est la guerre. — P. DE C. »

Le journaliste personnel de Rouher, Jules Richard, en une forme plus contenue, exprimait les mêmes sentiments dans *le Figaro. La Gazette de France*, le journal légitimiste, nous raillait froidement : « La paix triomphe. Il n'y aura pas de guerre. La Prusse garde les fruits de Sadowa. La France entière pensait que le gouvernement, ayant résolu de prendre sa revanche de Sadowa, croyait le moment venu d'engager une partie sérieuse contre la Prusse : on prenait le différend hispano-prussien pour un prétexte, car il en faut toujours un, et l'on croyait à une guerre prompte, énergique, réparatrice... Eh bien, non, il ne s'agissait que d'empêcher le candidat de Prim d'être blackboulé ; c'était au

davantage. L'honneur de la France était satisfait ; ses intérêts n'étaient plus lésés. Même avec un armement formidable, vous eussiez été coupables d'insister. » A quoi bon faire des réflexions ?

pied de la lettre que l'on devait prendre la réclamation du cabinet des Tuileries; il était sincère, rigoureusement sincère, quand il affirmait que la question était renfermée dans les bornes étroites de l'incident Prim. » *L'Univers* s'exprima comme la Droite, comme la Gauche, comme les légitimistes : « L'on ne peut nier que l'opinion ne soit presque unanime à réclamer une action énergique ; elle serait déçue si l'affaire venait à s'arranger par la diplomatie. » Le ton des autres journaux, à l'exception du *Constitutionnel*, du *Temps* et des *Débats*, était déchaîné. A les entendre, l'espérance d'une paix à la suite de la renonciation avait rendu le pays triste, désappointé, inquiet, sombre, et avait plongé Paris dans la stupeur; on en avait le cœur serré. C'était une déception, une mystification, la pire des humiliations, le dernier des périls. Notre paix serait une paix boiteuse, une paix dérisoire, une paix borgne, une paix honteuse, une paix sinistre, une paix ridicule et éphémère, une paix... innommable, une paix enfin qui coûterait à la France plus de sang que dix batailles rangées. Le tirage des journaux augmentait ou diminuait selon qu'ils étaient favorables ou contraires à la guerre; *le Constitutionnel* était déchiré et jeté dans les ruisseaux. Pinard, l'ancien ministre, fort calme d'ordinaire, aborde Adelon, mon chef de cabinet. « Nous espérons, lui dit-il avec véhémence, que votre ministre ne se contentera pas de cette renonciation du père Antoine : ce serait notre perte et notre déshonneur. » « A qui

restera la victoire? se demandait *la Liberté*. Au roi de Prusse, si le cabinet ne tombe pas. A la France, si le cabinet tombe. » Elle ajoutait : « Les journaux *prussiens* continuent à célébrer la victoire remportée par le cabinet du 2 janvier. »

Cet entraînement général, au lieu de me ployer, me raidit, obéissant à cette humeur qui me pousse à me jeter en avant avec d'autant plus d'audace que je suis seul, je sortis tout à fait de la réserve que j'avais plus ou moins gardée, et je ne fis mystère à personne de mes sentiments intimes. Un véritable assaut me fut alors donné. Girardin vint me presser de ne pas résister à l'exaltation belliqueuse du sentiment public. Les mêmes représentations me furent soumises avec beaucoup plus d'autorité par le duc d'Albuféra. Président du centre droit, c'était le véritable chef de ma majorité; je l'avais toujours trouvé fidèle à me soutenir. J'étais obligé de tenir grand compte de son opinion et de l'écouter avec déférence. Il vint, accompagné par Maurice Richard, me supplier de ne pas me raidir contre la nécessité et de rester, en acceptant la guerre, un ministre d'opinion publique. Il me prévint que si je ne m'y décidais pas, la Gauche et la Droite réunies nous jetteraient par terre. Le jeune ouvrier Buette, aux noces duquel je m'étais rencontré pour la dernière fois avec Jules Ferry et Gambetta, vint me raconter les véhémences du discours de la Sourdière et, au nom de cette démocratie qui ne nous était pas

malveillante, me conjura de ne pas m'opposer à ce que l'opinion publique m'imposerait[1].

Maintenant qu'il est convenu que tout le monde a été opposé à la guerre, je stupéfierai certaines gens, si je leur rappelais leur langage dans cette après-midi. « Vous êtes incompréhensible, me disait-on, vous êtes le ministre du plébiscite; vous pouvez être celui de la victoire et vous ne le voulez pas! Tout ce que vous avez si péniblement conquis au prix de tant de sacrifices, de patience, de ruptures, sera perdu ou compromis. Ayant conduit le pays à la victoire, la Droite en profitera pour satisfaire ses passions, venger ses rancunes. Elle faussera les institutions libérales, reprendra les candidatures officielles, chassera des comices les candidats indépendants, se créera une majorité animée de ses sentiments, et elle interrompra l'œuvre de conciliation, de rapprochement, de rajeunissement que vous n'avez pu encore qu'ébaucher. » — « Je ne conteste pas, répondais-je, la force de ces considérations : il se peut que je tombe dans l'impuissance et l'isolement au milieu du dédain public, comme un homme sans résolution et sans courage; mais je ne crains pas d'affronter ce discrédit. Lorsque je croirai la France menacée dans sa dignité et dans son honneur, je pousserai le premier le cri

1. Lettre de Buette à Émile Ollivier, avril 1874. — « Au moment où il fut question que vous incliniez à la paix, j'ai entendu le discours que Gambetta entendait prononcer en faveur de la guerre. Et j'exprimai sa pensée lorsque je vins vous voir pour vous y pousser. »

de guerre, et je n'aurais pas hésité à le faire si la candidature n'avait pas été retirée; mais, elle va disparaître et vous voulez que, profitant d'une émotion momentanée, mon gouvernement s'engage dans une sanglante entreprise à seule fin de rehausser ma personne ou mon système? Vous vous trompez sur les conséquences de la guerre, ajoutai-je. La victoire est certaine, je le veux bien; tous les hommes de guerre, grands et petits, la promettent; mais que ferons-nous de cette victoire? prendrons-nous le Rhin? contraindrons-nous Francfort, la patrie de Gœthe, Bonn, celle de Beethoven, Heidelberg, le nid de la jeunesse allemande, à devenir françaises? Et de quel droit? La conquête, selon notre théorie française des nationalités, n'est plus un juste titre d'acquisition. Croyez-vous que l'Allemagne vous laisserait tranquilles possesseurs de votre proie? Ses enfants séparés ne cesseraient de tendre les mains vers elle, et la guerre renaîtrait tant que leur délivrance n'aurait pas été opérée. Nous ne retiendrions pas les provinces rhénanes, la France ne retiendrait pas plus le Rhin que l'Autriche n'a gardé Venise. Et à ne s'en tenir qu'aux résultats moraux, quel désastre qu'une guerre entre deux nations aussi civilisées! Sans doute il existe une Allemagne barbare, avide de combats et de conquête, celle des hobereaux, une Allemagne pharisaïque, inique, celle de tous les pédants inintelligibles dont on nous a trop vanté les creuses élucubrations et les microscopiques recherches. Mais ces deux Allemagnes ne sont

pas la grande Allemagne, celle des artistes, des poètes, des penseurs, celle de Bach, de Mozart, de Beethoven, de Gœthe, de Schiller, de Henri Heine, de Leibnitz, de Kant, de Hegel, de Liebig, etc., etc., celle-là est bonne, généreuse, humaine, pacifique ; elle se peint dans le mot touchant de Gœthe, à qui on demandait d'écrire contre nous et qui répondit qu'il ne pouvait trouver moyen dans son cœur de haïr les Français. Si nous ne nous opposons pas au mouvement naturel de l'Unité allemande, et si nous la laissons s'opérer tranquillement par étapes successives, elle ne donnera pas la suprématie à l'Allemagne barbare, à l'Allemagne sophistique, l'assurera à l'Allemagne intellectuelle et civilisatrice. La guerre, au contraire, établirait la domination, pendant une durée impossible à calculer, de l'Allemagne des hobereaux et des pédants, car c'est autour d'elle que se préparerait le retour offensif au Rhin. » Que de fois en quelques heures j'ai répété ces raisonnements, jusqu'à m'épuiser, haletant plus que M. Thiers ne l'avait été dans sa conférence avec mes collègues, à ceux qui s'empressaient autour de moi, avec l'espérance de me convaincre !

Les autres membres du ministère, en communication habituelle avec la presse, bataillaient non moins énergiquement. Gramont seul continuait dans un autre sens son dialogue avec Benedetti. A huit heures et demie du soir, il lui télégraphiait: « Ainsi que je vous l'avais annoncé, le sentiment public est tellement surexcité, que

c'est à grand'peine que, pour donner des explications nous avons pu obtenir jusqu'à vendredi. Faites un dernier effort auprès du Roi; dites-lui que nous nous bornons à lui demander de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa renonciation; qu'il vous dise : « Je le lui dé-« fendrai et vous autorise à nous l'écrire », ou qu'il charge son ministre ou son ambassadeur de me le faire savoir, cela nous suffira. Si, en effet, le Roi ne nourrit pas d'arrière-pensée, ce n'est pour lui qu'une question secondaire, mais pour nous elle est très importante. La parole seule du Roi peut constituer pour l'avenir une garantie suffisante. J'ai lieu de croire que les autres Cabinets d'Europe nous trouvent justes et modérés. L'Empereur Alexandre nous appuie chaleureusement. Dans tous les cas partez d'Ems et venez à Paris avec la réponse, affirmative ou négative. Peut-être pourriez-vous, en recevant du Roi la nouvelle de la renonciation du prince de Hohenzollern, lui dire : Sire, votre Majesté se porte garante de la parole du prince, car elle n'ignore pas que, comme puissance, nous n'avons point de rapport avec le prince et que, par conséquent devant le pays, notre *garantie officielle* est dans la parole du roi. »

Quelques instants après la rédaction de cette dépêche arrivait la preuve que Gramont s'illusionnait sur les sentiments favorables de l'Europe, dont il envoyait l'assurance à Benedetti. A huit heures et demie, il recevait un courageux avertis-

sement de Saint-Vallier[1] : « Toute nouvelle insistance de notre part auprès de la Prusse serait *maintenant* regardée, dans l'Allemagne du Sud, comme une preuve de vues belliqueuses et accréditerait l'opinion qu'on répand que l'affaire Hohenzollern est pour nous un prétexte et que nous voulons la guerre. La renonciation déplace la situation ; ceux qui nous approuvaient nous blâment et notre position devient mauvaise si nous réclamons d'autres garanties. *Nous pouvions espérer, dans ce conflit,* la neutralité du Sud (quelle erreur !) : il n'y aurait plus à y compter aujourd'hui. L'opinion ne nous est plus favorable, même chez les anti-prussiens; on dit que nous voulons la guerre pour échapper à des embarras intérieurs; nos déclarations pacifiques, bien accueillies il y a deux jours, ne trouvent plus aucune créance; M. de Varnbuhler est désespéré; l'accueil froid et évasif qu'il avait fait hier matin à la communication prussienne vient de faire place à une attitude sympathique. Le langage des agents diplomatiques nous devient contraire. »

L'ami Beust lui-même faisait savoir à Gramont « qu'il aurait tort de pousser les choses à l'extrême et que personne, mieux que lui, n'était en mesure de juger les dispositions des États du Sud, et qu'il était convaincu que si la France comptait sur les sympathies de ces États, elle commettrait une

1 Stuttgart, 13 juillet, une heure de l'après-midi (reçue à huit heures et demie soir).

grande erreur[1] ». De Pétersbourg, Fleury ne fut pas moins sincère. En l'absence de Gortchakow, il avait vu le Tsar. Avant qu'il eût montré le texte de la demande de garanties, Alexandre entra dans une véritable colère. « Je m'étais donné beaucoup de peine pour éviter la guerre, vous la voulez donc? » Et comme Fleury lui parlait de notre honneur, il riposta vivement : « Votre honneur! Et l'honneur des autres? » Quand il eut lu attentivement la dépêche de Gramont il se calma, mais il refusa d'intervenir de nouveau auprès de son oncle. Persuadé bien à tort que la renonciation était due à son influence personnelle, il ne voulait pas peser davantage sur le roi de Prusse, « dont la fierté était blessée et qui se trouvait, lui aussi, en face du sentiment national déjà froissé par la renonciation du prince Léopold ».

IX

En même temps que ces avertissements salutaires, nous arrivèrent dans la soirée les nouvelles les plus propices. Olozaga vint m'annoncer que son gouvernement lui avait envoyé son approbation, qu'il la notifierait au prince Antoine et ne s'occuperait plus de cette candidature. Cependant les choses n'étaient pas, en réalité, aussi avancées. Serrano admettait l'authenticité de la renonciation, mais Sagasta ne comprenait

1. Lord Bloomfield au comte de Granville, 13 juillet 1870.

rien à ce qui s'était passé et il attendait une confirmation par l'ambassadeur d'Espagne à Berlin; de plus il ne considérait pas comme sérieuse une renonciation n'émanant pas du prince lui-même; des hommes d'État tels que Silvela avaient conseillé aux ministres de passer outre la renonciation et de faire proclamer Léopold par les Cortès [1]. « Il renoncera de nouveau si cela lui convient quand il aura été nommé », disaient-ils. Serrano calma cette ardeur; l'intervention d'Olozaga et la menace de sa démission achevèrent d'en triompher. Nous qui ignorions ces circonstances, nous acceptâmes ces assurances et nous considérâmes la question comme close du côté de l'Espagne. On devine si je remerciai chaleureusement Olozaga. Je lui dis : « L'approbation du Roi ne nous est point parvenue, mais je n'en doute pas, et j'ai pris mon parti de ne pas obtenir le reste. Nous tenons donc la paix. Demain matin, avant le Conseil, je préparerai une déclaration aux Chambres dans ce sens. J'y parlerai de l'Espagne et de vous et je tiens à ce que vous soyez content de mon langage. Venez donc me voir demain de bonne heure; je vous soumettrai ma rédaction. » Il me promit de venir. J'allai ensuite aux Affaires étrangères chercher, si elle était enfin arrivée, la seule pièce qui me manquât, la réponse d'Ems. Gramont n'y était pas.

1. Récit que m'a fait Del Mazo, ambassadeur à Rome, en mai 1882.

Il avait reçu, indépendamment de la communication d'Olozaga, un troisième et un quatrième télégramme de Benedetti, vers les dix heures et demie et onze heures. Le troisième (de 3 h. 45) disait : « Le Roi a reçu la réponse du prince de Hohenzollern : *elle est du prince Antoine* et annonce à Sa Majesté que le prince Léopold, son fils, s'est désisté de sa candidature à la couronne d'Espagne. Le Roi m'autorise à faire savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il approuve cette résolution. Le Roi a chargé un de ses aides de camp de me faire cette communication et j'en reproduis exactement les termes. Sa Majesté ne m'ayant rien fait annoncer au sujet des assurances que nous désirons pour l'avenir, j'ai sollicité une dernière audience pour lui soumettre de nouveau et développer les observations que je lui ai présentées ce matin. J'ai de fortes raisons de supposer que je n'obtiendrai aucune concession à cet égard. »

Le quatrième télégramme (d'Ems, sept heures du soir) disait : « A ma demande d'une nouvelle audience, le Roi me fait répondre qu'il ne saurait consentir à reprendre avec moi la discussion relative aux assurances qui devraient, à notre avis, nous être données pour l'avenir. Sa Majesté me fait déclarer qu'elle s'en réfère à ce sujet aux considérations qu'elle m'a exposées ce matin. Le Roi a consenti, a dit encore son envoyé, au nom de Sa Majesté, à donner son approbation entière et sans réserve du désistement du Prince ; il ne peut faire davantage. J'attendrai vos ordres

avant de quitter Ems. M. de Bismarck ne viendra pas ici : je remarque l'arrivée des ministres des finances et de l'intérieur. » Gramont s'était empressé de porter à l'Empereur, à Saint-Cloud, ces documents importants.

A ma rentrée, après une longue promenade, je trouvai le billet suivant qui m'attendait depuis quelque temps et qu'il avait écrit avant de partir pour Saint-Cloud[1] : « Cher ami. Je vais à Saint-Cloud. Encore une nouvelle. Il a (le Roi) communiqué la lettre de Hohenzollern et *approuvé*, c'est peu. Figurez-vous que je ne me console pas de ce *mot* de ma réplique de tantôt. Cela me navre de penser qu'on pourrait croire que j'ai voulu vous nuire. C'est si loin de mon cœur et de ma pensée. Tout à vous. » Il faisait allusion aux paroles dédaigneuses sur les bruits de couloir qu'on aurait considérées comme me visant. Le texte des télégrammes de Benedetti n'était pas joint à ce billet. Je répondis immédiatement : « Cher ami, je suis heureux du mot de votre réplique, puisque cela me permet d'apprécier et d'aimer davantage votre cœur. Ne songez plus à cette misère. Je ne trouve pas que le *approuvé* soit peu, rapproché surtout de la dépêche qu'Olozaga vous a communiquée. Ne vous engagez pas, même vis-à-vis de vous-même, avant discussion entre nous. Tout à vous. »

A Saint-Cloud, Gramont se heurta à Jérôme David, qui y avait dîné. En vérité, on eût dit

1. La première était la réponse d'Espagne.

qu'il était venu rendre compte d'un mandat et recevoir des félicitations. Gramont fit observer à l'Empereur que ce dîner, quelques heures seulement après la séance de la Chambre, produirait une mauvaise impression, et, en effet, les journaux de la guerre l'annoncèrent le lendemain avec triomphe. L'Empereur répondit que l'invitation venait de l'Impératrice et qu'il n'avait cependant pas pu renvoyer Jérôme David. De retour à Paris, très tard, Gramont s'empressa de m'informer du résultat de sa visite par le billet suivant : « Mon cher ami, je reviens de Saint-Cloud. L'indécision est grande. D'abord la guerre. Ensuite le doute à cause de cette *approbation* du Roi. La dépêche espagnole pourra peut-être faire pencher vers la paix. L'Empereur m'a chargé de vous prier de faire savoir à tous nos collègues qu'il les attend à dîner demain à sept heures, pour tenir un Conseil dans la soirée. Tout à vous. » Ici encore Gramont parlait en ambassadeur plus qu'en ministre responsable. Sans doute l'opinion de Saint-Cloud était de quelque importance, mais la mienne et celle de mes collègues ne l'étaient pas moins et, à cette heure et dans cette nuit du 13, il n'y avait dans mon esprit aucune espèce d'incertitude. Le roi Guillaume avait répondu avec une netteté qui ne laissait rien à désirer ; il nous avait communiqué la renonciation par Benedetti en déclarant qu'il l'approuvait ; Olozaga nous notifiait une adhésion sans réserves : à moins d'être de mauvaise foi, on était obligé de convenir que cette double acceptation

de la Prusse et de l'Espagne impliquait une garantie d'avenir plus que suffisante. Nous avions atteint le but que nous nous étions donné. Il n'y avait plus qu'un moyen d'amener la guerre, c'était de sortir de l'affaire désormais réglée selon notre gré et de soulever la querelle de nos griefs généraux contre la Prusse : j'étais résolu à n'y pas consentir.

Aussi lorsque Mitchell, selon sa coutume, vint aux nouvelles, je résumai la situation à la fin de cette journée en deux mots : « Prim et le roi de Prusse acceptent la renonciation, et nous n'insisterons pas sur les garanties, nous ne soulèverons aucune autre question : maintenant, c'est véritablement fini. » Mitchell part sur cette assurance. Il rencontre Paul de Cassagnac. « Eh bien ! quoi de nouveau ? — Je sors de chez Émile Ollivier, la paix est assurée, grâce à Dieu. — En es-tu bien sûr? Mon père a vu l'Empereur ce matin et, grâce à Dieu, la guerre est décidée. » Le père Cassagnac se trompait. Sans doute l'Impératrice et sa camarilla étaient à la guerre ; l'Empereur, on l'a vu par le billet de Gramont, n'en était qu'à l'indécision. Sous la pression des belliqueux il avait paru leur revenir ; au Conseil, sous l'influence de ses ministres, il se serait fixé définitivement à notre opinion, et son incertitude momentanée se serait convertie en une résolution pacifique.

La Chambre nous suivrait-elle ou nous renverserait-elle ? Malgré tout, l'Empereur se prononçant sans réticence, je suis convaincu qu'elle

nous aurait suivis. Cependant la Droite organisait une coalition avec la Gauche pour venir à bout de nous. Clément Duvernois entretenait d'anciennes relations de camaraderie avec Gambetta; ils passèrent ensemble la soirée; Gambetta promit de soutenir l'ordre du jour en faveur du désarmement que défendrait Duvernois et dont la conséquence, si la Chambre l'adoptait, serait la guerre. Duvernois, revenant au *Volontaire*, trouve un de ses rédacteurs, Castanet. Il va à lui, le visage épanoui, et lui tend les deux mains : « Cette fois, dit-il en parlant de moi, cette fois, nous le tenons; il ne nous échappera pas; il y passera, soyez-en sûr, *comme les chats par la braise*, quelques heures encore et ce sera fait de lui. J'ai convenu avec Gambetta que je proposerai à la Chambre d'intimer au ministère l'ordre de déclarer à la Prusse que nous sommes prêts à désarmer et à réduire notre effectif militaire, sous la condition qu'elle licenciera son armée, et qu'elle désarmera la première. Gambetta est sûr du concours de ses amis : j'ai pour moi tous les poltrons de la Droite, et ils sont nombreux. Quelle porte je leur ouvre, et comme ils s'y précipiteront tête baissée et les yeux fermés! Mon ordre du jour passera à une grande majorité. Vous jugez si le ministère résistera à ce double choc. Gauche et Droite! » répétait-il en riant et en arpentant les quatre mètres carrés de son cabinet. « Gauche et Droite! Quel double *renfoncement! et quel nez va faire ce pauvre Ollivier!* » Et comme Castanet lui demandait ce qu'il

pensait que ferait la Prusse en présence d'une pareille injonction. « La Prusse, répondit-il en riant de plus belle, et en haussant les épaules, la Prusse nous enverra faire f... et alors nous entrons en guerre ; vous verrez comme nous ménerons ça rondement [1]. »

Quant à moi j'éprouvais une joie d'une autre nature que celle de Duvernois. Nous croyant au bout de nos angoisses, je goûtai pour la première fois un sommeil paisible, ne soupçonnant pas le cyclone qui allait fondre sur nous à notre réveil.

X

Le 14 au matin, tranquille enfin après tant de tourments, je me mis à rédiger la déclaration que j'entendais soumettre le soir à Saint-Cloud, au Conseil des ministres. J'ai gardé ce que j'en avais écrit : « Il y a huit jours, le gouvernement français déclarait à cette tribune que quel que fût son désir de conserver la paix du monde, il ne souffrirait pas qu'un prince étranger (reproduire nos paroles du 6 :...) Aujourd'hui nous avons la certitude qu'un prince étranger ne montera pas

1. Lettre de Castanet à Émile Ollivier du 12 mai 1880. Je ne connaissais pas ce Castanet lorsque je reçus cette lettre. C'était un homme honnête qui, indigné de la palinodie des gens de la Droite me faisant bouc émissaire de la guerre qu'ils avaient provoquée eux-mêmes, me défendit courageusement dans *le Messager du Midi* et m'envoya les renseignements que je viens de reproduire.

sur le trône d'Espagne. Cette victoire nous est d'autant plus précieuse qu'elle n'a été obtenue que par la force de la raison et du droit et qu'elle n'a pas été préparée par de sanglants sacrifices. En présence de l'enthousiasme patriotique que notre attitude avait éveillée, il eût été facile de mêler une question à une autre et de créer quelque prétexte pour entraîner le pays dans une grande guerre. Cette conduite ne nous eût paru digne ni de vous ni de nous ; elle nous eût aliéné les sympathies de l'Europe et, à la longue, celles du pays. Lorsque nous marcherons vers un but, nous ne vous le cacherons pas, nous le montrerons clairement. Nous avons demandé votre concours contre une candidature prussienne au trône d'Espagne. Cette candidature est écartée ; il ne nous reste plus qu'à reprendre avec confiance les œuvres de la paix... »

J'allais continuer en parlant du rôle d'Olozaga et de l'Espagne, lorsque la porte s'ouvre et l'huissier annonce : Son Excellence le ministre des affaires étrangères. A peine la porte franchie, avant même d'être parvenu au milieu de mon cabinet, Gramont s'écrie : « Mon cher, vous voyez un homme qui vient de recevoir une gifle ! » Je me lève : « Je ne vous comprends pas, expliquez-vous ! » Il me tend alors une petite feuille de papier jaune, que je verrai éternellement devant mes yeux. C'était un télégramme de Lesourd expédié de Berlin le 13 après minuit, ainsi conçu : « Un supplément de la *Gazette de l'Allemagne du*

Nord qui a paru à dix heures du soir contient en résumé ce qui suit : « L'ambassadeur de France « ayant demandé à Ems à S. M. le roi de l'auto- « riser à télégraphier à Paris qu'elle s'engageait « pour l'avenir à ne pas donner son consente- « ment à la candidature de Hohenzollern, si « elle venait à se poser de nouveau, le Roi a « refusé de recevoir l'ambassadeur et lui a fait « dire par l'aide de camp de service qu'il n'avait « plus rien à lui communiquer. » Cette nouvelle, publiée par le journal officieux, jette une vive émotion dans la ville. »

— « Benedetti ne vous avait donc pas prévenu ? dis-je à Gramont. — Voici, me répondit-il, ce qu'il m'a télégraphié dans l'après-midi. Ces quatre télégrammes me sont arrivés successivement dans la soirée et je n'avais pas cru urgent de les joindre à mes deux billets. » Après avoir lu les télégrammes de Benedetti, je relus celui de Lesourd. Je compris l'exclamation de Gramont. On n'échoua jamais plus près du port. Je restai quelques instants silencieux et atterré. « Il n'y a plus d'illusion à se faire, dis-je ; ils veulent nous obliger à la guerre. » Nous convînmes que je réunirai tout de suite mes collègues afin de les mettre au courant de ce coup imprévu, tandis que Gramont retournerait aux Affaires étrangères où Werther s'était fait annoncer. Survint alors Olozaga, aussi tranquille que je l'étais moi-même quelques instants auparavant, pour entendre la lecture de ma Déclaration pacifique Je lui donnai connaissance des télégrammes de Benedetti et

de celui de Lesourd. Il ne fut pas moins consterné que je l'avais été. Serviable et empressé, il m'offrit de courir chez Werther afin d'obtenir quelques explications si cela était possible. J'acceptai, mais il ne rencontra pas l'ambassadeur prussien chez lui. Nos collègues ne tardèrent pas à arriver, très troublés. Ils ne pensèrent pas qu'il fût possible de différer jusqu'au soir un Conseil plénier et me chargèrent de télégraphier à l'Empereur la prière de venir aux Tuileries, l'après-midi, le présider.

Cependant, à sa rentrée aux Affaires étrangères, Gramont avait trouvé Werther. L'entretien fut bref. D'un air très abattu, il lui apprit sans commentaires que son Gouvernement l'avait blâmé de l'accueil fait par lui à nos suggestions et qu'il avait reçu l'ordre de prendre un congé : il venait prévenir de son départ immédiat. Dans le même temps arrivait un message de Lyons très pressant, au nom du gouvernement de la Reine, conjurant Gramont « de ne pas engager le Gouvernement par une déclaration prématurée et lui représentant qu'il serait plus prudent et en même temps plus digne d'attendre tout au moins le délai fixé d'abord » (jusqu'au lendemain vendredi).

A midi et demi l'Empereur arrivait aux Tuileries et nous réunissait en Conseil autour de lui. Il avait traversé, comme nous, une foule impatiente et colère, de laquelle s'élevaient des cris stridents, des excitations désordonnées, des protestations contre les lenteurs diplomatiques.

Notre délibération dura près de six heures, à travers les péripéties les plus émouvantes. Au début de la séance, Gramont, laissant tomber son portefeuille sur la table, dit en s'asseyant : « Après ce qui vient de se passer, un ministre des Affaires étrangères qui ne saurait pas se décider à la guerre ne serait pas digne de conserver son portefeuille. » Le Bœuf ne nous dit pas que l'armée prussienne, mobilisée, marchait sur notre frontière, ainsi que l'ont raconté les nouvellistes : si cette mobilisation eût été ordonnée, nous en aurions été informés par Benedetti et Stoffel. Il dit seulement que, d'après ses renseignements occultes, l'armement était commencé, que l'on achetait des chevaux en Belgique et que, si nous voulions ne pas être prévenus, nous n'avions pas un moment à perdre. Malgré l'impression que nous fit ce langage de nos deux collègues et les raisons indiscutables qui le motivaient, nos perplexités furent longues. Ne nous abandonnant pas à l'impulsion de notre premier mouvement, nous examinâmes le procédé de Bismarck et du Roi en diplomates et en jurisconsultes.

Nous recherchâmes d'abord quelle était la nature du document inséré dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Si ce n'avait été qu'un entrefilet de journal, nous n'y eussions pas même pris garde; nous n'en eussions pas été plus occupés que de tant d'autres que nous avions laissé passer sans mot dire. C'était un supplément spécial, en forme d'affiche blanche à gros caractères (nous l'avions sous les yeux)

qui pouvait être collé sur les murs et les devantures. L'information qu'il donnait n'était pas dans la forme d'un article de journal, c'était le texte même d'un acte officiel dont la communication n'avait pu être faite que par les ministres qui l'avaient rédigé et avec l'intention bien arrêtée de la jeter dans le public. Nous considérâmes donc cette publication comme un affront intentionnel. Devions-nous apprécier de même le refus, divulgué dans cette affiche, de recevoir notre ambassadeur? Là encore nous restâmes dans la juste mesure. Un souverain doit recevoir les ambassadeurs que lui envoie un souverain ami, et il doit, lorsque ceux-ci le demandent, les admettre à son audience; entendre sur de certains sujets un ambassadeur peut parfois lui être pénible ou embarrassant; il ne saurait cependant se soustraire à cette obligation de sa charge. *Oratorum audire oportere jus gentium est.* Refuser d'admettre un ambassadeur envoyé par un État avec lequel on n'est pas en guerre, ou, cet ambassadeur admis, lui refuser son audience, ce sont deux violations du droit des gens. Un ambassadeur est le représentant de la personne même du souverain; on ne conçoit donc pas un souverain répondant à son frère qui lui demande à l'entretenir : Je vous ferme ma porte [1]. Néanmoins un souverain reste

1. Il n'en résulte pas qu'un souverain doive admettre l'ambassadeur quelconque qu'on lui envoie; il peut refuser celui qui lui est personnellement désagréable et exiger qu'on lui en envoie un autre. Wolff note fort bien la dif-

maître de régler la disposition de son temps, d'établir les conditions matérielles de son accès et, dans tous les gouvernements, surtout dans les gouvernements parlementaires, de se décharger de ce devoir d'entretien et d'audience sur son ministre. Et l'ambassadeur est obligé de se plier aux convenances du souverain, à moins que, comme le Tsar Pierre, il ne lui donne audience dans la hune de son navire. De même un souverain n'est pas tenu à recevoir à outrance un ambassadeur qui s'obstine à lui demander ce qu'il a rejeté déjà en termes péremptoires, et il ne blesse aucune convenance diplomatique ni aucune exigence légitime quand il décline, en termes polis, par l'intermédiaire d'un de ses officiers, de prolonger une discussion verbale qu'il estime inutile, parce qu'il la considère comme épuisée. Par conséquent nous jugeâmes la conduite du Roi à Ems irréprochable : il avait fait refuser l'entretien à Benedetti dans des termes courtois, il n'y avait eu là ni insulteur, ni insulté; il n'y avait eu de trop que l'acharnement de Benedetti à demander deux fois une audience, après que le Roi lui avait si formellement notifié qu'il n'avait plus rien à lui dire.

Mais à Berlin tout avait changé de nature et

férence : *De jure legationum*, t. IX, l. 1045. « Aliud est simpliciter legatum rejici; aliud vero rejici saltem eum, qui mittitur, ubi causa rejectionis desumitur ab eo qui mittitur. Cum que tunc persona alia mitti possit. » Grotius et Wolff l'ont expliqué : Grotius, L. II, chap. XVIII. « Non enim omnes legatos admitti prœcipit gentium jus, sed vetat sine causa rejici. »

d'aspect. Un refus naturel était devenu un refus offensant; le public était mis dans la confidence de ce qui devait rester renfermé entre l'ambassadeur et le Roi et cette confidence était faite dans une forme insolite, acérée comme une flèche. A la suite de l'intervention du Cabinet anglais en faveur de la Turquie, à qui l'Autriche et la Russie réclamaient avec menaces l'extradition des réfugiés hongrois (1849), le Tsar Nicolas fit savoir *confidentiellement* à l'ambassadeur anglais, lord Bloomfield, qu'il ne lui accorderait pas l'audience d'usage après le retour d'un congé, et qu'il comptait ne le voir que dans les cérémonies publiques. Cet avertissement confidentiel, n'ayant reçu aucune divulgation, Palmerston pensa : « Ce serait une mauvaise politique de notre part que d'accepter un procédé pareil comme une querelle, à moins qu'il ne fût donné comme tel et de manière à ce que nous ne puissions le décliner[1] .» Si le lendemain du jour où il avait répondu ainsi, il avait, en ouvrant le *Times*, trouvé un télégramme de Pétersbourg disant : « Le Tsar a fait savoir par son aide de camp à l'ambassadeur anglais qu'il ne lui accorderait pas l'audience d'usage », il n'aurait pas été aussi endurant. Le procédé de Bismarck nous parut une offense voulue, préméditée, intolérable. Et cependant, cette conviction acquise, nous ne savions nous résoudre à la mesure décisive. Nous nous acharnions à la paix tout en sachant qu'elle

1. Palmerston à Bloomfield, 27 novembre 1849.

n'existait déjà plus. Nous nous débattîmes longtemps ainsi entre deux impossibilités, cherchant des atténuations et les rejetant, reculant devant le parti décisif, puis y étant invinciblement ramenés. Hésitations, ont dit ceux qui n'ont jamais connu les angoisses des lourdes responsabilités : « Non, répond Frédéric, incertitudes qui précèdent tous les grands événements [1]. »

Enfin nous fûmes forcés de nous avouer qu'une résignation serait avilissante, que ce qui s'était passé à Berlin constituait une déclaration de guerre, qu'il ne s'agissait plus que de savoir si nous courberions la tête sous un outrage ou si nous la relèverions en hommes d'honneur. Il ne pouvait pas y avoir un doute, et nous décrétâmes le rappel des réserves (4 heures). Le Maréchal se leva aussitôt pour aller au Ministère exécuter notre décret. Il avait à peine fermé la porte qu'un scrupule le saisit. Il rentre, et dit : « Messieurs, ce que nous venons de décider est très grave ; mais on n'a pas voté. Avant de signer le rappel des réserves je réclame un vote nominatif. » Il nous interrogea lui-même, l'un après l'autre, en commençant par moi et en finissant par l'Empereur. Notre réponse fut unanime. « Maintenant, dit le Maréchal, ce qui va se passer ne m'intéresse plus. » Et il se rendit au Ministère où il fit préparer les ordres pour le rappel des réserves (4 h. 40).

Alors j'offris à l'Empereur un moyen suprême

1. Frédéric II à son frère Henri, 17 juin 1778.

de mettre au-dessus de tout soupçon ses intentions pacifiques : « Que Votre Majesté me permette de soutenir au Corps législatif que, malgré tout, l'affaire est terminée et que nous n'attachons pas d'importance à la divulgation prussienne. La cause est mauvaise ; je la défendrai sans conviction et je ne la gagnerai pas ; nous tomberons sous un vote écrasant, nous aurons du moins complètement couvert Votre Majesté. Obligé par la Chambre de renvoyer un ministère de paix et de prendre un ministère de guerre, vos ennemis ne pourront vous accuser d'avoir cherché la guerre, dans un intérêt personnel. » L'Empereur ne goûta pas ma proposition : « Je ne puis me séparer de vous, dit-il, au moment où vous m'êtes le plus nécessaire. » Et il me pria de ne pas insister. Que d'événements se seraient déroulés autrement si j'avais entraîné l'Empereur à mon avis !

Nous avions commencé à arrêter les termes de notre Déclaration aux Chambres, lorsqu'on vint annoncer à Gramont l'arrivée d'une dépêche chiffrée de Benedetti. Nous suspendîmes notre délibération. La Chambre étant en séance, effervescente, anxieuse, pour la calmer et nous renseigner nous envoyâmes Maurice Richard au Palais-Bourbon. A son retour il nous décrivit la physionomie de l'assemblée telle que le journal d'About le fit quelques heures plus tard : « L'enthousiasme est grand. S'il y a une Déclaration aujourd'hui, le Corps législatif croulera sous les applaudissements... Si la Déclaration n'arrive

pas, ce sera plus qu'un désappointement, plus qu'une déception, ce sera un immense éclat de rire, et le Cabinet restera noyé dans son silence. Hier, quand on était à la paix, on donnait déjà à cette paix un assez joli nom. Les historiens l'appelaient boiteuse, comme celle qui précéda la Saint-Barthélemy, mais les ignorants l'appelaient tout simplement une paix... non il est impossible de vous dire comment ils appelaient cette paix-là. C'est un très vilain mot qui a cours dans les marchés forains, mais qui ne se dit à la Chambre qu'en petit comité, en très petit comité et dans les couloirs... Entre M. Maurice Richard; on le questionne. Il interroge. Évidemment, il veut se rendre compte par ses propres yeux. S'il rapporte exactement ce qu'il a vu, il peut dire à l'Empereur que la Chambre est une immense bouteille de Leyde[1]. »

La dépêche déchiffrée de Benedetti n'était que la paraphrase des derniers télégrammes. Seulement le langage qu'elle prêtait au Roi, sans cesser d'être aussi négatif, paraissait moins raide. Il n'y avait pas là de quoi nous faire retourner en arrière. Cependant, comme saisis d'effroi devant notre résolution, nous nous raccrochâmes à cette faible espérance, et là-dessus commença une nouvelle discussion, celle-là pusillanime, et surtout niaise. Un barbare venait de nous souffleter d'une telle force que le monde entier en frémissait et que l'Allemagne la première, avant même

1. *Le Soir*, Écho des Chambres.

l'appel de son Roi, était sur pied, et nous recherchâmes si ce retentissant soufflet ne pourrait pas être effacé de notre joue par une conférence! Gramont lance l'idée[1]. Nous l'approuvons, moi comme les autres, et même plus que les autres, car, au dire de mes collègues, il paraît que je m'élevai aux considérations les plus admirables. Louvet et Plichon, profitant d'un instant de répit, conjurent l'Empereur de ne pas remettre la solidité de son trône aux hasards d'une guerre, et tous sans exception, nous admettons l'appel au Congrès européen[2]. Je rougis en narrant cet évanouissement de courage, qui nous honore peu, mais je me suis promis d'être absolument sincère.

L'expédient du Congrès était bien usé : à chacun de ses embarras, l'Empereur l'avait essayé et toujours en vain. Nous nous efforçâmes de le rendre présentable sans ridicule en le rajeunissant par la forme. Nous essayâmes d'un grand nombre de rédactions. Enfin, en parlant, je trouvai un tour qui parut heureux. « Allez vite écrire

1. Nous déclarerions que dans le présent la question était suffisamment résolue par l'approbation du Roi au désistement du prince de Hohenzollern et pour assurer l'avenir, nous nous adresserions à l'Europe, afin que, réunie en Congrès, elle confirmât solennellement la jurisprudence internationale déjà tacitement admise, qui interdit, sans entente préalable, à tous les princes appartenant aux familles régnantes des grandes puissances, de monter sur un trône étranger.

2. Sybel prétend que Gramont se serait écrié, en s'adressant à l'Empereur, qui revenait à l'idée du Congrès : « Sire, si vous nous parlez encore une fois de Congrès, je jette mon portefeuille à vos pieds. »

cela dans mon cabinet, » me dit l'Empereur en me frappant sur le bras, et en même temps deux larmes coulent le long de ses joues. Je revins avec mon projet; nous y fîmes quelques changements et nous l'adoptâmes[1]. L'Empereur eut voulu que nous le lussions immédiatement aux Chambres, mais il était trop tard : ni le Sénat ni le Corps législatif ne devaient plus être en séance; de plus nous étions épuisés, hors d'état d'affronter le déchaînement qui nous eût accueillis. Nous remîmes notre communication au lendemain. Néanmoins, avant de quitter les Tuileries, l'Empereur écrivit à Le Bœuf un billet qui, sans contenir l'ordre de ne pas rappeler les réserves, laissait percer quelque doute sur l'urgence de la mesure[2].

Il est heureux, si l'on peut parler ainsi, que nous n'ayons pu étaler à la tribune notre pauvre solution. Bismarck, ce jour même, à Berlin, nous démontrait comment il l'aurait acceptée. Granville avait eu aussi l'idée d'une transaction. Il fit mettre sous les yeux du roi de Prusse un memorandum contenant la suggestion suivante : « Comme Sa Majesté a consenti à l'acceptation, par le prince Léopold, de la couronne d'Espagne,

1. Gramont a présenté quelques lignes de l'Empereur comme étant ce projet; il se trompe. Les quelques lignes n'étaient qu'un canevas qui n'a pas servi. Mon projet avait une forme oratoire et pathétique; je ne l'ai pas retrouvé dans mes papiers.

2. L'ordre de rappel des réserves ne fut pas néanmoins retiré. Gramont se trompe en le laissant supposer.

et était ainsi, dans un certain sens, devenue partie dans l'arrangement, de même elle pouvait, avec une parfaite dignité, communiquer au Gouvernement français son consentement au retrait de l'acceptation, si la France renonçait à sa demande d'engagement garantissant l'avenir [1]. » En même temps il envoyait à Gramont par Lyons un memorandum dans lequel il était dit : « Quoique notre opinion soit que la France, après avoir obtenu la substance, ne devrait en aucun cas recourir à des mesures extrêmes sur des questions de forme, nous avons fait d'urgentes représentations à la Prusse dans le but d'obtenir une solution pacifique. Nous pensons que si la France retirait la demande de garanties pour l'avenir, le roi de Prusse pourrait lui communiquer son consentement au retrait du prince Léopold. Nous sommes prêts à appuyer une demande sur cette base. » Nous eussions accepté sans difficulté ce memorandum, puisque, dans le Conseil du 13, nous avions implicitement abandonné la demande de garanties, mais Bismarck ne nous en laissa pas le temps. Il reçut fort mal la proposition qui, au moment où son clairon retentissait dans le monde, reconnaissait notre titre juridique à mettre le Roi et la Prusse en cause. Il ne déguisa pas sa mauvaise humeur et le prit de très haut. Il regretta « que le Gouvernement de la Reine eût fait une proposition qu'il lui serait impossible, quant à lui, de recommander à l'ac-

1. Ce memorandum fut remis à l'ambassadeur prussien à Londres le 14.

ceptation du Roi. La Prusse avait montré, devant la menace publique de la France, un calme et une modération qui rendraient toute concession équivalente à une soumission aux volontés arbitraires de la France qui serait considérée comme une humiliation, et que le sentiment national allemand repousserait comme une nouvelle insulte. L'opinion publique en Allemagne prouve que, sous l'influence des menaces de la France, toute l'Allemagne est arrivée à la conclusion que la guerre, même dans les circonstances les plus difficiles, serait préférable à la soumission du Roi à l'injustifiable demande de la France. Le Gouvernement prussien, en tant que Gouvernement, n'avait rien à faire avec l'acceptation de la candidature du prince Hohenzollern et n'en avait pas même été instruit; il ne pouvait donc pas mettre en balance son adhésion à une telle acceptation avec son adhésion à l'acte de la retirer. Une demande d'intervention de la part d'un souverain dans une affaire d'un caractère purement privé ne peut pas être l'objet d'une communication publique entre Gouvernements, et, comme le prétexte primitif à une telle demande doit être trouvé dans la candidature elle-même, elle ne peut plus être nécessaire, maintenant que la candidature a été retirée[1]. » Une proposition de ce genre, suggérée par le ministre de Bavière, Bray, avait été également rejetée par la Prusse.

1. Granville à Loftus, 15 juillet. — Bernstorff n'a communiqué la réponse de Bismarck que le 15 au matin : mais comme résolution elle appartient à la journée du 14.

On peut juger par là du sort réservé à notre appel à un Congrès. L'Angleterre, connaissant ces dispositions, ne se serait plus risquée à s'attirer une rebuffade personnelle et un échec certain. La Russie l'eût encore moins fait, et Bismarck aurait saisi l'occasion, puisque le premier soufflet ne nous avait pas suffi, de nous en administrer un second. Notre platitude n'eût pas sauvé la paix et nous eût avilis. Nous aurions alors vraiment mérité la qualification de *Ministère de la honte* que Cassagnac nous donnait injustement la veille.

XI

Lorsque je sortis de l'espèce de réclusion dans laquelle nous délibérions depuis de si longues heures, j'éprouvai ce que ressent un homme qui, d'une atmosphère étouffée, revient à l'air libre : les fantômes cérébraux se dissipent et l'esprit reprend la conscience des réalités. Le projet auquel nous nous étions arrêtés m'apparut ce qu'il était, une chimérique défaillance de courage. Je pus me convaincre bien vite de l'interprétation que le public en aurait faite. A mon retour à la Chancellerie, je réunis ma famille et mes secrétaires, et donnai lecture de la Déclaration arrêtée. Mes frères, ma femme, mon secrétaire général Philis, tous jusque là partisans de la paix, éclatèrent en exclamations

indignées. Ce ne fut qu'un tolle d'étonnement et de blâme.

Notre appel à l'Europe ne reçut pas à Saint-Cloud meilleur accueil. L'Impératrice dit à l'Empereur : « Eh bien, il paraît que nous avons la guerre? — Non, nous sommes arrivés à un terme moyen qui permettra peut-être de l'éviter. — Alors pourquoi, fit l'Impératrice, en lui montrant *le Peuple français*, votre journal dit-il que la guerre est déclarée? — D'abord, réplique l'Empereur, ce n'est pas mon journal comme vous le dites, et je ne suis pour rien dans cette nouvelle. Voici d'ailleurs ce qui a été rédigé en Conseil. » Et il lui donna à lire la Déclaration. « Je doute, fit-elle, que cela réponde au sentiment des Chambres et du pays. » Seulement, elle ne le dit pas avec placidité, comme on le supposerait par ce récit de l'Empereur à Gramont [1] ; elle donna à son sentiment une forme bien plus impétueuse. Le Bœuf, qui, malgré le billet de l'Empereur, avait expédié les ordres de mobilisation à huit heures quarante du soir, vint à Saint-Cloud après le dîner et pria l'Empereur de réunir le Conseil le soir même, afin de savoir si l'on retirerait ou si l'on maintiendrait le rappel des réserves. L'Empereur me télégraphia de convoquer d'urgence les ministres à Saint-Cloud. Il communiqua ensuite au Maréchal notre projet de Conférence arrêté après son départ du Conseil. — « Eh bien! qu'en pen-

1. Lettre de Gramont du 29 octobre 1871.

sez-vous? » demanda l'Impératrice. Le Bœuf répondit que la guerre eût certainement mieux valu, mais, puisqu'on y renonçait, cette Déclaration lui paraissait ce qu'il y avait de mieux. — « Comment: vous aussi vous approuvez cette lâcheté? s'écria-t-elle. Si vous voulez vous déshonorer, ne déshonorez pas l'Empereur. — Oh! dit l'Empereur, comment pouvez-vous parler ainsi à un homme qui nous a donné tant de preuves de dévouement? » Elle comprit son tort, et aussi chaleureuse dans le regret qu'elle l'avait été dans la rudesse, elle embrassa le Maréchal en le priant d'oublier sa vivacité Elle avait voulu surtout atteindre, par-dessus la tête du Maréchal, le parti mitoyen auquel nous étions arrivés. Dans cette mesure son mot n'était pas trop fort. Ce soir-là, elle sentit, pensa et parla juste; sa révolte était légitime, et elle eut raison d'user de son ascendant pour écarter un expédient qui, sans sauver la paix, eût discrédité l'Empereur à jamais.

Lorsque je me rendis à Saint-Cloud, il faisait une de ces délicieuses soirées comme il y en a à Paris, avant qu'août ait tout à fait brûlé et flétri les feuilles. L'air était chaud sans être pesant; le scintillement des étoiles était moins vif que dans notre Midi, il était plus doux; la Seine coulait mollement d'un flot alangui; le long du quai et dans les allées du bois de Boulogne, où ne se faisait pas sentir l'agitation violente de la ville, régnait une sérénité contagieuse; des promeneurs insoucieux circulaient en riant et en causant; c'était la paix, source de

la joie et de la vie, la paix, sœur des Muses et des Grâces, c'était l'aimable et féconde paix, et non la guerre, la moissonneuse terrible, hélas! que la nature conseillait. J'entendis sa voix et j'en fus comme bouleversé. Que j'aurais voulu m'évader du pouvoir et me perdre dans cette foule insoucieuse! Sous l'empire de cette émotion, je repris à fond la question, j'alignai de nouveau les arguments les uns en face des autres, insistant surtout sur les arguments pacifiques. Des gouttes de sueur nées de mes angoisses intérieures me baignaient le front! *Et in agonia ego.* Mais j'avais beau sophistiquer, argumenter, me débattre contre l'évidence, elle m'étreignait, me brisait, me subjuguait, et j'en revenais toujours à la même conclusion : La France vient d'être insultée volontairement, grossièrement; nous serions des gardiens infidèles de son honneur si nous le supportions. Lorsqu'un saint est souffleté, il se met à genoux et tend l'autre joue. Pouvions-nous proposer à la nation de prendre cette attitude? Il y a quelque chose de grand et de victorieux, je le savais, dans une insensibilité courageuse aux injures « par laquelle elles retournent et rejaillissent entières aux injuriants ». Mais ces dédains qui font la vertu des individus ne sont-ils pas la dégradation des peuples?

Enfin ma voiture s'arrêta au perron du château de Saint-Cloud. J'étais le premier arrivé. Je trouvai l'Empereur seul. Il m'exposa en peu de mots le motif de cette convocation imprévue,

puis il me dit : « Réflexion faite, je trouve peu satisfaisante la Déclaration que nous avons arrêtée tantôt. — Je pense de même, Sire; si nous la portions à la Chambre, on jetterait de la boue sur nos voitures et on nous huerait. » Après quelques moments de silence, l'Empereur reprit : « Voyez dans quelle situation un gouvernement peut se trouver parfois : — n'aurions-nous aucun motif avouable de guerre, nous serions cependant obligés de nous y résoudre pour obéir à la volonté du pays ! » Nos collègues arrivèrent successivement, sauf Segris, Louvet et Plichon, que la convocation n'avait pas rejoints. L'Impératrice, pour la première fois, assista au Conseil. Le Bœuf expliqua l'objet de la réunion : le billet de l'Empereur l'avait inquiété, puis il avait eu connaissance du nouveau parti auquel le Conseil s'était arrêté; il désirait que le Conseil décidât si cette nouvelle politique était conciliable avec le rappel des réserves; il avait expédié l'ordre à la suite de notre première résolution, mais cela ne devait pas peser sur notre délibération ; si l'on croyait nécessaire de l'annuler, il en prendrait seul la responsabilité devant le pays et il donnerait sa démission. — Gramont ne nous laissa pas le temps de discuter cette éventualité. Il mit sous nos yeux des dépêches et télégrammes arrivés depuis que nous avions quitté les Tuileries, ainsi que le rapport de Lesourd sur l'attitude de Bismark à Berlin pendant la journée du 13, les derniers télégrammes d'Ems, et un télégramme de Berne. Lesourd nous exposait que,

depuis la nouvelle de la renonciation, on s'était départi à Berlin du calme qu'il avait constaté depuis une semaine et que l'irritation avait tout à coup succédé au sang-froid ; il nous racontait les impressions pessimistes que Loftus avait rapportées de son entretien avec Bismarck. Benedetti, d'un ton embarrassé, nous mettait au courant des faits que l'on connaît de la dernière journée d'Ems.

Mais bien plus grave et plus significatif était le télégramme de Berne ! Ce télégramme (4 h. 1/2) de Comminges-Guitaud, notre ministre, était ainsi conçu : « Le général de Rœder a communiqué ce matin au Président un télégramme du comte de Bismarck annonçant le refus du roi Guillaume de s'engager, comme roi de Prusse, à ne jamais plus donner son consentement à la candidature du prince Hohenzollern, s'il en était de nouveau question, et le refus également du Roi, à la suite de cette demande, de recevoir notre ambassadeur. » Gramont venait à peine de terminer la lecture de ce télégramme qu'il reçut des Affaires étrangères un télégramme de Munich. Cadore, notre ministre mandait : « Je crois devoir vous transmettre la copie à peu près textuelle de la dépêche télégraphiée par M. le comte de Bismarck : « Après que la renonciation du prince « Hohenzollern a été communiquée officiellement « au Gouvernement français par le Gouverne- « ment espagnol, l'ambassadeur de France a « demandé à Sa Majesté le Roi, à Ems, de l'au- « toriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté

« s'engageait à refuser à tout jamais son con-
« sentement, si les princes de Hohenzollern
« revenaient sur leur détermination. Sa Majesté
« a refusé de recevoir de nouveau l'ambassadeur
« et lui a fait dire par un aide de camp qu'Elle
« n'avait pas de communication ultérieure à lui
« faire. » La dépêche ajoutait que « le Roi de Bavière serait sans doute impressionné par ce fait que M. Benedetti avait *abordé* le roi de Prusse sur la promenade d'une manière provocante ». Le caractère *officiel* des deux télégrammes était évident. Comminges-Guitaud et Cadore n'en avaient pas eu connaissance par des confidences de collègues, mais par le récit des Présidents de la Confédération et du Conseil des ministres bavarois, auxquels les ministres prussiens l'avaient communiqué en une audience officielle. Si la communication avait été limitée à Munich, nous aurions pu croire qu'il s'agissait d'une démarche isolée auprès d'un allié intéressé à savoir où en était une affaire commune, mais la communication à Berne, à un gouvernement neutre, ne pouvait s'expliquer que par des instructions générales transmises à toutes les légations du gouvernement de l'Allemagne du Nord [1].

1. Un des diplomates qui, avec un certain air d'impartialité, ont le plus défiguré les actes de son gouvernement, Rothan (*Allemagne et Italie*, t. Ier, page 17 en note), a dit : « La dépêche prussienne provoqua dans tous les centres diplomatiques une grande émotion, mais nulle part on ne lui attribua le caractère officiel qu'on lui prêtait à Berne et à Munich ! » Il est incompréhensible qu'un diplomate ait pu écrire de telles balourdises. La communication

La circonstance que pareille nouvelle ne nous était encore parvenue ni de Londres, ni de Pétersbourg, ni de Florence, ne nous surprit pas. Dans les grands centres, où l'on se meut sans se heurter à son voisin et en échappant à son regard, nos agents ne pouvaient être informés aussi rapidement que dans les petits pays où les agents diplomatiques forment un monde spécial qui se fréquente, se coudoie, se surveille et où la moindre démarche est connue et commentée. Aucun indice extérieur ne pouvait avertir La Valette de la visite de Bernstorff à Granville, et celui-ci, qui, à la prochaine rencontre, l'eût entretenu d'un fait confié sans mystères, ne l'appela cependant pas pour l'en instruire aussitôt.

C'était donc certain autant que peut l'être une vérité diplomatique : le Gouvernement prussien venait d'informer officiellement tous les cabinets étrangers, si ce n'est quelques petits États tels que la Suède, du refus du roi de Prusse de recevoir notre ambassadeur et d'examiner nos demandes. Sommes-nous, par précipitation, tombés dans un piège, en attribuant un caractère officiel à ce qui n'était qu'officieux? Supposition

faite à Berne et à Munich, qu'il reconnaît incontestablement officielle, l'avait été en vertu d'une instruction générale envoyée à tous les agents prussiens. Dès lors on ne s'expliquerait pas pourquoi cette communication aurait eu un caractère d'une certaine nature dans un pays et un caractère différent dans un autre. Comment enfin un diplomate a-t-il pu ignorer qu'une communication faite par un gouvernement à tous les autres est forcément officielle?

bien étourdie. Nous aurions eu beau réfléchir des jours et des nuits, nous ne serions jamais parvenus à comprendre comment une communication, faite par un agent diplomatique à un ministre étranger, n'est pas un acte officiel. Entre agents diplomatiques et ministres étrangers, tout est officiel. Il ne peut y avoir d'officieux que des conversations, lorsque, chacun d'eux ayant préalablement dépouillé son caractère diplomatique, ils échangent librement leurs idées sans engager ni leur gouvernement ni eux-mêmes. La forme des actes officiels seule est différente : il y a en effet des dépêches dont on laisse copie, d'autres qu'on lit seulement, enfin il en est qu'on résume verbalement sans les lire ni en laisser copie [1]. Parmi ces dernières sont les dépêches dites d'information, qui instruisent les agents diplomatiques d'un fait afin qu'ils en donnent connais-

1. Wicquefort le constate : « Un ambassadeur n'aurait jamais fini s'il donnait copie de toutes les plaintes et de tous les reproches, qu'il veut bien faire de bouche, mais dont il ne veut pas éterniser la mémoire, en faisant charger les registres de quelques emportements indignes de la connaissance de la postérité. Lord Buchhorst, ambassadeur d'Angleterre à la Haye en l'an 1587, fit des plaintes assez aigres de la conduite que les États des Provinces Unies avaient tenue à l'égard de la reine sa maîtresse pendant le gouvernement du comte de Leicester et depuis sa retraite, mais il refusa de donner par écrit ce qu'il avait dit de bouche. Quelque temps après Kilgrey, que la reine Elisabeth avait envoyé en Hollande, fit une proposition touchant la nécessité de faire la paix avec l'Espagne, et les États demandèrent qu'il la leur donnât par écrit; mais il s'en excusa, disant qu'il fallait que l'affaire demeurât secrète, et qu'elle ne le pouvait pas être s'il donnait copie de la proposition. »

sance aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, sans leur demander de s'en expliquer [1].

Nous ne tardâmes pas à acquérir la preuve surabondante que nous ne nous étions pas trompés en induisant des deux télégrammes, reçus de Berne et de Munich, que tous les ministres prussiens informaient *officiellement* les cabinets étrangers du refus du Roi de recevoir notre ambassadeur. Ainsi notre ministre à Dresde nous écrivit le 15 juillet : « Ce télégramme, qui a toutes les apparences d'un caractère officiel, a été publié par le Journal de Dresde; M. de Nostitz reconnaît qu'il émane du gouvernement

1. Dans la négociation actuelle, on trouve des exemples nombreux de ce genre d'actes diplomatiques. Le 7 juillet, Granville écrit à Layard, à Madrid : « J'ai vu aujourd'hui le ministre d'Espagne. Il m'a traduit un télégramme qu'il a reçu de son gouvernement, annonçant que le Gouvernement espagnol avait offert la couronne d'Espagne au prince Léopold de Hohenzollern. » Le 11 juillet, Buchanan, de Pétersbourg, télégraphie à Granville : « J'ai fait part ce matin à M. Westmann du contenu du télégramme de Votre Seigneurie, en date d'hier, au sujet du différend entre la France et la Prusse pour la candidature du Prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne. Son Excellence a pris note du renseignement que je lui donne afin de le communiquer à l'Empereur. » A la vérité on donne aussi le nom de dépêches ou télégrammes d'information à des actes d'une nature toute différente, à ceux par lesquels un ministre des affaires étrangères instruit confidentiellement ses agents de faits graves sur lesquels il importe qu'ils sachent la vérité. Mais ces actes n'entrent pas dans la catégorie des communications diplomatiques, qui supposent un rapport avec un Gouvernement étranger, ce sont des instructions ministérielles d'une nature spéciale, rien de plus, et les télégrammes de Bismarck n'avaient pas ce caractère.

prussien. » Bismarck lui-même ne tarda pas à dissiper tous les doutes. Dans sa circulaire du 18 juillet, il mit en annexe le texte du télégramme d'information avec ce titre : Télégramme du Gouvernement prussien. Le télégramme d'un gouvernement est évidemment un acte officiel. Il avait d'abord soutenu que son information n'avait été adressée qu'à quelques gouvernements de l'Allemagne ; il rejeta aussi cette fiction et, en chargeant son ambassadeur d'en mettre le texte sous les yeux du ministère anglais, il lui donna un intitulé que le Blue-Book traduit ainsi : « *Telegram adressed by the Prussian Government to foreign governments*[1]. » Enfin, Caprivi, le successeur de Bismarck, a donné à la tribune l'heure exacte du départ, le 13 au soir, des dépêches destinées à Pétersbourg, Florence et Londres, et il n'a pas eu l'idée d'en contester le caractère officiel. Ceci expliqué par amour de l'exactitude, car l'information lancée le 13 au soir, n'eût-elle été qu'officieuse, jointe à la publicité de la *Gazette*

1. Blue-Book n° 3, page 5, cahier 3, n° 8, inclozure 2. L'Angleterre avait déjà reçu, le 14 juillet, comme toutes les autres grandes puissances, la communication officielle du refus de recevoir l'ambassadeur, mais cette communication avait été verbale : celle du 18 juillet est *écrite* et voici pourquoi cette communication écrite était venue après la communication verbale. J'avais dit dans mon discours que la dépêche d'Ems était un outrage, Bismarck avait mal compris ; il avait cru que je faisais résulter l'outrage des termes mêmes de la dépêche, et c'est pour prouver que ces termes n'avaient rien d'injurieux qu'il communiquait son télégramme au Cabinet anglais afin qu'il pût se rendre compte d'une réalité, ce que n'avait pas permis une communication verbale par conséquent fugitive.

de l'Allemagne du Nord, elle nous eût paru une insulte aussi intolérable que si elle eût été officielle. Dès lors, il ne nous était plus permis de perdre notre temps en sentimentalités inutiles et périlleuses; nous n'avions qu'à accepter la rencontre à laquelle on nous obligeait.

Nous maintînmes le rappel des réserves déjà en voie d'exécution depuis 8 h. 40, — et il fut convenu que Gramont et moi préparerions un projet de Déclaration, qui serait examiné le lendemain dans un Conseil auquel nul de nos collègues ne manquerait. Dans cette réunion de Saint-Cloud, il n'y avait pas eu de délibération proprement dite, mais plutôt une conversation dans laquelle chacun avait exprimé à peu près les mêmes idées. Seule l'Impératrice écouta sans prononcer une parole. On ne vota pas nominativement et à voix haute, selon notre habitude dans les cas graves. Nous ne pouvions pas, en effet, adopter un parti définitif en l'absence de trois de nos collègues, pour l'opinion desquels nous avions tous une grande déférence. Plichon arriva à la fin de la séance. Nous l'instruisîmes de ce qui venait de se passer entre nous. A la sortie, Parieu s'étant attardé dans le salon d'attente à chercher son chapeau, l'Impératrice le rencontra. Elle le prit à part, en ayant l'air de provoquer son avis intime. Il lui dit : « Il a été question d'une offre de Lord Lyons, qui espérait faire donner par le roi de Prusse la garantie pour l'avenir spontanément, après notre renoncement à la demander. Mon avis serait de tenter cette voie d'accommode-

ment. » — « L'Impératrice ne dit rien, m'a raconté Parieu, et il me sembla que le lendemain j'étais boudé par les deux Majestés [1]. »

A onze heures et demie nous rentrions à Paris. Ainsi se termina cette soirée qu'on a convertie en une nuit fatale, dans laquelle se serait décidé le sort de la France et de la dynastie, où la paix, après avoir triomphé pendant une demi-heure, aurait été repoussée par la puissance de je ne sais quel sortilège qu'on ne révèle pas. Il y eut un échange d'idées d'où il résulta que la guerre ne pouvait être évitée, mais il ne s'y décida rien. Aucune résolution définitive ne fut arrêtée, aucun fait irrévocable ne fut accompli : l'appel des réserves fut maintenu, mais il avait été décrété dans l'après-midi au conseil des Tuileries ; une nouvelle déclaration fut jugée nécessaire, mais sa rédaction avait été renvoyée au lendemain.

A la fin de cette journée commencée avec une si douce espérance et terminée dans une aussi tragique perspective, je trouvai Mitchell chez moi. Je lui annonçai la résolution que nous avions prise et la douleur profonde que je ressentais

1. J'ai ce récit écrit par Parieu lui même dans une lettre du 20 juillet 1871. Or voici comment Rothan raconte ce petit incident : « A la sortie du conseil, où venait de se décider le sort de la France et de la dynastie, l'Impératrice demanda anxieusement à M. de Parieu ce qu'il pensait des résolutions prises. « Je pense, Madame, dit le président du conseil d'État, que si l'Angleterre devait demain trouver une formule qui nous permettrait d'éviter la guerre, elle aurait bien mérité de la France. — Je suis bien de votre avis, » répondit l'Impératrice. — *Allemagne et Italie*, t. I, page 388, note.

d'être contraint à déclarer la guerre, moi qui n'avais cessé de lutter pour prévenir une guerre quelconque et surtout une guerre avec l'Allemagne! Il partagea mon affliction, : « Eh bien, me dit-il alors, donnez votre démission. — Je ne le puis; le pays a confiance en moi; je suis la garantie du pacte qui lie l'Empire à la France. Si je me retire, on considérerait l'avènement du ministère Rouher comme une sorte de coup d'État contre les réformes parlementaires; la situation, déjà si grave, se compliquerait de difficultés intérieures. Et puis, ajoutai-je, la guerre est décidée, elle est légitime, elle est inévitable; aucune force humaine ne pourrait la conjurer aujourd'hui. Puisque nous ne pouvons l'empêcher, notre devoir est de la rendre populaire. En nous retirant, nous découragerions le pays, nous démoraliserions l'armée, nous contesterions le droit de la France et la justice de sa cause. — Qu'espérez-vous donc? — Pour moi rien. Après la victoire (dont j'étais sûr comme tout le monde), l'esprit militaire essaiera d'escamoter mon œuvre. Si nous sommes victorieux, que Dieu sauve nos libertés, si nous sommes vaincus, que Dieu sauve la France! »

XII

Dès le matin Lyons, avec sa perspicacité habituelle, avait prévu l'effet que produirait le soufflet d'Ems, lorsque le public en aurait connaissance. « Le langage des membres influents du

Cabinet était plus pacifique, écrit-il à Granville, et l'on regardait comme possible que quelque nouvelle conciliante pût arriver de la Prusse *et permettre au Gouvernement de déclarer toute l'affaire finie*. La publication de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord changea complètement le point de vue du Gouvernement français* sur l'état de la question. Quoique la nouvelle de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne fût pas généralement connue, l'excitation publique était si grande et l'irritation si vive dans l'armée qu'il *devint douteux que le Gouvernement pût résister au cri de guerre, même s'il était en mesure d'annoncer un succès diplomatique décidé*. On sent que lorsque l'article prussien paraîtra dans les journaux du soir à Paris, il sera difficile de retenir la colère du peuple et que le Gouvernement sera obligé d'apaiser l'impatience publique en déclarant formellement son intention d'en tirer vengeance[1]. »

L'explosion du sentiment public dépassa ce qu'avait prévu Lyons. Elle fut comparable à celle qui se produisit chez le peuple anglais, et les pacifiques Gladstone et Aberdeen, à la nouvelle de la destruction de la flotte turque par les Russes à Sinope. *Clamor belli ascendit ad cœlum ut tuba*. Le cri de guerre retentit de toutes parts. Les journaux pacifiques osèrent à peine risquer quelques mots. Les autres ne gardèrent aucun ménagement. *Le Pays* : « Pour l'opinion publique, il n'y

1. A. Granville, 14 juillet.

a plus qu'une déclaration possible et honorable : la déclaration de guerre. » — (Paul de Cassagnac.) *Le Soir* : « Nos lecteurs n'attendent pas de nous un article de situation. Un affront public a été fait à notre ambassadeur. Il n'est pas un Français qui ne ressentira l'injure. Tous les cœurs seront unis pour exiger et obtenir une réparation éclatante. » — (Clément.) « Tout est à la guerre ! » s'écriait triomphalement le maréchal Vaillant dans son carnet.

Les boulevards présentaient l'aspect des jours de fête publique : « même affluence, même curiosité, même entrain ; la circulation des voitures était impossible, et les omnibus durent changer leur itinéraire. De tous les côtés on entendait les cris de : Vive la guerre ! A Berlin ! Autant la possibilité d'un arrangement avait produit de déception, autant la rupture des négociations était accueillie avec une animation fiévreuse. Chacun respirait comme délivré d'une incertitude oppressive[1]. » Une bande nombreuse, qui s'accroissait ou diminuait dans sa marche, venant de la Bastille, remonta le boulevard, drapeau en tête, aux cris de : Vive la France ! entonnant le *Chant des Girondins* et la *Marseillaise*. Les cris de : « Vive l'Empereur ! Vive l'Armée ! Vive la France ! » se mêlaient à ces chants. Les applaudissements des cafés et des maisons particulières y répondaient. Quelques individus, ayant voulu protester, étaient malmenés. Boulevard Beaumarchais,

1. Rapport de police du 15 juillet.
2. Rapport spécial du 15 juillet.

place du Château-d'Eau, rue de Rambuteau, place du Châtelet, rue de Rivoli, boulevard Saint-Michel, boulevard du Palais, les mêmes manifestations se répétaient. Une bande, évaluée à 1 200 individus par le rapport de police, se dirigea vers l'ambassade prussienne, rue de Lille, vociférant : Vive la France ! Vive la guerre ! A bas la Prusse ! A Berlin ! Quelques-uns essayèrent de forcer les portes. Tout le personnel de l'ambassade était descendu dans la cour, en proie à une vive émotion. Mais l'officier de paix de service repoussa les assaillants et, parlementant avec eux, obtint qu'ils se retirassent. Deux voisins de l'ambassade, l'ancien ministre Daru et le marquis de Villeneuve, étaient accourus, avaient joint leurs exhortations aux siennes et avaient contribué à la retraite de ces fous. *La Liberté*, sous la plume d'Albert Duruy, s'écriait le lendemain avec triomphe : « La Déclaration que le Sénat et le Corps Législatif attendaient avec une anxiété patriotique n'a pas eu lieu. Mais en revanche Paris a fait hier au soir sa déclaration de guerre à la Prusse. Paris a répondu par la *Marseillaise* au nouveau défi de M. de Bismarck. » *Le Figaro* caractérisait ainsi la soirée (16 juillet) : « Jamais soirée ne fut plus tumultueuse. Jamais, pas même aux plus mauvais jours, jours de juin et de janvier, foule plus compacte et plus excitée n'avait envahi les boulevards. Cette agitation n'avait aucun des caractères violents qui caractérisent les émeutes. On *manifestait*, non pas contre l'ordre de choses

établi, mais contre une nation séculairement hostile et dont l'attitude insolente froisse au plus haut point les susceptibilités françaises. Ce sentiment de révolte se trahissait par des clameurs bruyantes, par des imprécations, par des cris mille fois répétés de: A Berlin! A bas la Prusse! auxquels se mêlaient de temps en temps ce cri : A bas le Cabinet! Paul de Cassagnac a été l'objet d'une manifestation d'autant plus flatteuse que, jusqu'à présent, on ne l'avait guère gâté à cet égard. On sait avec quelle vigueur il prêche la croisade anti-prussienne. Comme il débouchait de la rue Vivienne, il a été reconnu, entouré, littéralement acclamé. »

On a prétendu que ces manifestations étaient lancées, soudoyées par la police. Quelles sommes n'eût-il pas fallu pour mettre ainsi une immense cité en ébullition! Ces manifestations gênaient le gouvernement plus qu'elles ne l'aidaient; le préfet de police en était inquiet, redoutant que les hostiles n'en profitassent pour susciter des troubles. Ceux qui sont responsables de l'ordre craignent toujours de voir la mer humaine envahir ses rivages : ils ne savent pas où elle s'arrêtera ni quand elle baissera. Un seul acte fut de nature à nous donner l'apparence de susciter l'émotion publique, ce fut l'autorisation donnée de chanter la *Marseillaise* à l'Opéra. Maurice Richard l'avait obtenue directement de l'Empereur. Le Conseil, qui n'avait pas été consulté, n'en fut pas satisfait. On me pressa beaucoup d'aller à l'Opéra entendre le chant

national et juger moi-même des acclamations qu'il soulevait. Je m'y refusai.

Pendant que le *furor teutonicus* et le *furor gallicus* se déchaînaient, Benedetti continuait imperturbablement à solliciter des audiences. Le matin du 14 juillet il avait lu dans la *Gazette de Cologne* le télégramme d'Ems; il ne s'était mépris ni sur sa provenance ni sur sa portée. Il n'avait rien dit à qui que ce fût des événements de la veille; la dépêche ne pouvait donc émaner que du Cabinet du Roi; elle donnait un caractère injurieux aux derniers incidents des négociations ouvertes à Ems. Comme peuples et hommes d'Etat, il avait entendu le mot de guerre qui sortait de ce télégramme. « Le gouvernement, dit-il, aurait pu hésiter le 12, il ne le pouvait guère le 15. » Il n'avait donc qu'à rentrer à Paris, où le rappelait Gramont, et, puisqu'on l'avait éconduit, rester éconduit, partir fièrement sans mot dire à personne. Mais il n'avait pas assez des rebuffades de la veille; il lui en fallait de nouvelles : on les lui accorda libéralement. La première vint du ministre de l'Intérieur Eulenbourg. Il eut l'idée d'aller lui recommander les finasseries pacifiques inventées par Gramont pour se donner l'apparence d'avoir obtenu la participation du Roi : elles étaient bien démodées à l'heure actuelle. Le ministre lui exprima l'intention de les soumettre à Sa Majesté et lui promit même de le revoir, mais il ne tarda pas à lui faire savoir, lui aussi, « qu'il n'avait plus rien à lui apprendre ».

Ainsi notre ambassadeur, après avoir eu trois refus d'audience du roi, complétait sa collection par un refus d'audience du ministre. Cela ne lassa pas les empressements de son humilité.

Le Roi, comprenant que ce n'était plus le temps de continuer une cure, résolut de partir le jour même pour Coblentz afin de gagner Berlin le lendemain et de prendre les dispositions militaires que la situation allait certainement imposer. Benedetti, instruit de ce départ, crut devoir, afin de ne pas manquer aux convenances, prier un aide de camp de dire au Roi son désir de prendre congé de Sa Majesté. Cette démarche lui valut un nouveau refus d'audience. Sa Majesté continua à lui tenir son cabinet fermé ; elle l'admit à le saluer, au passage, dans une gare, c'est-à-dire dans une antichambre. Ne paraissant pas se douter qu'il représente la France et l'Empereur, Benedetti va donc souhaiter bon voyage au souverain qui part pour lancer contre la France et l'Empereur ses armées d'invasion : « Le Roi, a-t-il raconté, s'est borné à me dire qu'il n'avait plus rien à me communiquer, et que les négociations qui pourraient encore être poursuivies seraient continuées par son Gouvernement. » Le memorandum de Radzivill dit plus sèchement : « Le désir qu'avait le comte Benedetti de prendre congé du Roi au départ de Sa Majesté fut satisfait, puisque, en partant pour Coblentz, le Roi salua le comte en passant, le 14 juillet, dans la gare. » Les récits allemands, prodigues de détails, s'étendent sur les égards du Roi. Chappuis l'en-

tendit comme il tendait la main à Benedetti, dire : « Nous deux, nous resterons amis[1]. » D'après Oncken[2], il lui parla aimablement : « Au moment du départ, il lui tendit la main avec ces mots : « Portez-vous bien, monsieur l'ambassadeur, vous allez à Berlin, j'y serai dans quelques jours. La discussion ne doit plus être maintenant entre vous et moi, mais de Gouvernement à Gouvernement. » L'amabilité témoignée à la personne d'un ambassadeur, dont on vient de malmener le souverain, n'est qu'une impertinence de plus. Nicolas, pendant son voyage à Londres, avait été fort aimable envers l'ambassadeur de Louis-Philippe, Sainte-Aulaire; il avait affecté de ne pas parler du Roi. Sainte-Aulaire dit à Aberdeen : « Des politesses exclusivement personnelles de la part d'un souverain envers un ambassadeur sont de véritables inconvenances. L'Empereur devait me parler du Roi; il ne l'a pas fait; je ne tiens nul compte de ses prévenances. » Dans la soirée même Bismarck répondait aux obséquiosités de Benedetti en le faisant rudoyer dans l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Ce journal publia, en gros caractères, une courte notice disant que Benedetti avait perdu de vue les règles des rapports diplomatiques au point de ne pas s'abstenir de troubler le Roi dans sa cure, de l'interpeller à la promenade et de tenter de lui arracher des explica-

1. Bei Hofe und im Felde von H. Chappuis.
2. Page 131.

tions. Sybel dit « qu'à la vérité, l'article ne contenait nulle insulte, mais un simple blâme au sujet d'une certaine violation des formes par l'ambassadeur français. Cet article se trouvant dans une feuille semi-officielle, on pouvait l'interpréter comme une nouvelle offense à l'égard de la France. »

CHAPITRE VI

CINQUIÈME MOMENT
NOTRE RÉPONSE AU SOUFFLET DE BISMARCK.
DÉCLARATION DU 15 JUILLET

I

Le vendredi 15 juillet, à neuf heures du matin, le Conseil se réunit à Saint-Cloud[1]. L'Impératrice y assistait ; tous les ministres étaient présents, libres de leur volonté et de leur vote, aucun acte irrévocable public n'ayant été accompli. Même ceux d'entre eux qui, dans la conversation de la veille au soir avaient cru la guerre inévitable, pouvaient, après la réflexion de la nuit, exprimer un autre sentiment et, repoussant la Déclaration que nous apportions, revenir soit à l'appel à l'Europe, soit à toute autre solution.

Gramont donna lecture du projet que nous avions rédigé ensemble. J'avais veillé à ce que le

1. Comme quelques personnes, invoquant la fidélité de leurs souvenirs, confondent ce qui s'est passé le 15 avec ce qui a eu lieu le 14, et se sont obstinées à placer ce Conseil aux Tuileries, je reproduis la note insérée dans le *Journal officiel* du 16, relatant les événements du 15 : « Les ministres se sont réunis aujourd'hui en Conseil, au palais de Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur. »

motif de notre détermination fût indiqué de manière à ce que personne ne pût se méprendre et qu'il fût constant que, à ce dernier moment comme au premier, nous nous étions obstinément refusés à étendre la discussion au delà de la candidature Hohenzollern ; que nous n'invoquions ni le traité de Prague violé, ni le manque de parole du Luxembourg, ni la constante mauvaise foi, ni l'incessante provocation, ni l'impatience d'en finir et de sortir d'une tension énervante et ruineuse, ni la nécessité de redresser Sadowa et que, même dans l'affaire Hohenzollern, tout ne nous était pas également à grief; que nous n'invoquions comme raison décisive ni le refus de nous garantir l'avenir par une simple parole, ni le refus de revêtir d'une forme officielle une approbation toute privée, ni même le refus de recevoir et d'entendre notre ambassadeur. Nous nous révoltions contre ce refus d'audience uniquement parce qu'il était devenu un outrage palpable par la divulgation du télégramme affiché dans les rues, adressé aux légations et aux journaux. En d'autres termes, notre Déclaration n'était qu'une réponse au soufflet de la dépêche d'Ems, réponse que l'Allemagne elle-même semblait nous conseiller en l'attendant comme inévitable.

Aux mots qui la terminaient, l'Empereur battit des mains. Chevandier demanda la parole et dit : « Ayant été jusqu'à ce jour un de ceux qui se sont le plus énergiquement prononcés en faveur de la paix, je demande à exprimer le premier mon avis. Lorsqu'on me donne un soufflet, sans

examiner si je sais plus ou moins bien me battre, je le rends. Je vote pour la guerre. » Le tour de Segris venu, il se retourna vers Le Bœuf et lui dit d'une voix altérée par l'émotion : « Maréchal, vous voyez mes angoisses; je ne vous demande pas si nous sommes prêts, mais si nous avons des chances de vaincre. » Le Maréchal répondit que nous étions prêts et que nous ne serions jamais en meilleure situation pour vider notre différend avec la Prusse, que nous pouvions avoir confiance. Personne ne souleva d'objections et ne soutint la possibilité de la paix. Depuis, les écrivains de la Droite ont prétendu que l'Empereur aurait ouvert la délibération en disant que, souverain constitutionnel, il ne voulait peser en rien sur les décisions de son Cabinet, qu'il se serait même abstenu de voter et que la guerre ne fut décidée qu'à une voix de majorité. L'Empereur ne fit pas cette déclaration saugrenue, et la guerre fut votée à l'unanimité, y compris sa voix. Seule l'Impératrice n'exprima aucune opinion et ne vota pas.

L'Empereur se retrouva, à ce dernier moment de la crise, ce qu'il avait été depuis le commencement : regrettant les gloires de la guerre dès que la paix prévalait et se rejetant vers la paix avec effroi dès que la guerre s'imposait. Tandis que nous nous rendions au Corps législatif, il recevait Witzthum, le ministre autrichien à Bruxelles, en route vers Vienne, et il lui demandait d'obtenir de son souverain qu'il prît l'initiative d'un Congrès, afin d'éviter la guerre.

II

Depuis le célèbre duel d'éloquence entre Mirabeau et Barnave, on a beaucoup disserté sur les conditions dans lesquelles un gouvernement peut déclarer une guerre. Les Constitutionnels ont pensé que le droit de déclarer la guerre, comme celui de conclure la paix, entrait dans les attributions propres du Pouvoir exécutif et que, contre le mauvais usage qu'il serait tenté d'en faire, la nation était suffisamment protégée par le droit de refuser les subsides et les hommes et surtout par la responsabilité ministérielle. Les républicains ne se sont pas contentés de la garantie indirecte donnée par la responsabilité ministérielle, la nécessité de demander des hommes et des subsides ne leur a point paru un frein suffisant, car le budget d'un État met assez d'hommes et d'argent à la disposition d'un souverain pour qu'il puisse seul engager une guerre ; le droit de déclarer la guerre devait être subordonné à un vote direct et préalable. Bien que la Constitution de 1870, ainsi que toutes les Constitutions monarchiques, eût réservé à l'Empereur seul le droit de paix et de guerre, j'avais promis au nom du Cabinet que si nous croyions un jour la guerre inévitable, nous ne l'engagerions qu'après avoir demandé et obtenu le concours des Chambres : une discussion aurait lieu alors et, si elles ne partageaient pas notre opinion, il

ne leur serait pas difficile de faire prévaloir la leur, en nous renversant.

Malgré les protestations de Brenier et de beaucoup d'autres, fidèles à notre promesse, nous ne voulûmes accomplir aucun acte de guerre, en dehors du rappel des réserves, mesure facile à contremander, avant que les Chambres eussent discuté et approuvé notre politique. Nous accompagnâmes notre Déclaration d'une demande de crédit de cinquante millions, crédit bien insuffisant, mais dont l'adoption ou le rejet permettrait au Corps législatif et au Sénat d'exprimer leur volonté, mieux que par des approbations ou des murmures fugitifs, par un vote solennel dont le témoignage demeurerait. La guerre avait été jusque là un usage du pouvoir personnel[1]; nous voulûmes qu'elle fût cette fois un acte libre des représentants de la Nation. A cette demande de cinquante millions, nous joignîmes un premier projet de loi autorisant des engagements volontaires limités à la durée de la guerre. Ainsi les jeunes gens qui aimaient le champ de bataille et détestaient la caserne ne seraient pas

1. Même sous Louis-Philippe, Lamartine se plaignait qu'il pût en être ainsi. A propos des complications de 1840, il écrivait : « Vous en êtes, vous, nation libre, nation démocratique, nation de 89 et de 1830, vous en êtes à ouvrir anxieusement tous les matins votre journal pour savoir s'il a convenu ou non à un conciliabule de sept hommes, enfermés dans leur cabinet à Paris, de lâcher la guerre sur le monde. Appelez-vous encore, en face d'un tel scandale, une nation représentative ! » (*France parlementaire*, t. II. — Articles sur la question d'Orient dans le *Journal de Saône-et-Loire.*)

découragés dans leur élan patriotique par la crainte de rester deux ans sous les drapeaux après la paix. Un second projet de loi appela à l'activité toute la garde mobile. Le Maréchal, en vue de ne pas grossir les dépenses et de ne pas compliquer la préparation, avait limité cet appel à la garde mobile des départements plus directement menacés, Plichon insista pour qu'il s'étendît à toute la garde mobile de tous les départements et le Conseil lui donna raison.

Avant d'entrer à la Chambre, je m'arrêtai chez Gramont aux Affaires étrangères. J'y trouvai Benedetti, arrivé le matin. Nous l'interrogeâmes minutieusement; il ne nous apprit rien de nouveau sur ce qui s'était passé à Ems et confirma, sans y ajouter, les détails circonstanciés de ses dépêches et ses rapports. Sur ce qui s'était passé à Berlin, sur la machination de Bismarck, il ne savait absolument rien. L'entendre en Conseil n'eût donc été d'aucune utilité. Du reste, beaucoup plus que de la guerre, il était préoccupé d'un article du *Constitutionnel*, de Léonce Dupont (Renal), ayant déjà quelques jours de date, qui lui reprochait de n'avoir pas prévenu son Gouvernement de la candidature Hohenzollern[1]. Déjà, au milieu des négociations d'Ems, il avait employé la moitié d'un télégramme à nous demander « de dire en quelques mots qu'il avait plusieurs fois signalé les démarches faites en vue de la candidature ». Nous n'avions pu lui donner

1. D'Ems, 10 juillet, 11 h. 30 du soir.

satisfaction, car si en 1869 il nous avait avertis, il n'avait rien deviné en 1870 au moment décisif. Sans égard aux pensées qui assiégeaient mon esprit, il revint sur ce thème avec une importunité fatigante, et je dus cesser de méditer sur la lutte imminente pour essayer, en me rendant à pied à la Chambre en sa compagnie, de lui faire comprendre que, ne m'occupant pas des attaques dirigées contre moi (et, certes, ses amis ne me les épargnaient pas), il ne pouvait exiger que je m'occupasse à réfuter celles, justes ou injustes, dont il était l'objet.

III

La Chambre était au complet ; les tribunes regorgeaient ; tous les ambassadeurs étaient présents. Au milieu d'un silence imposant, je lus notre Déclaration : « La manière dont vous avez accueilli notre déclaration du 6 juillet nous ayant donné la certitude que vous approuvez notre politique et que nous pouvons triompher par votre appui, nous avons aussitôt commencé des négociations avec les puissances étrangères, pour obtenir leurs bons offices et avec la Prusse, afin qu'elle reconnût la légitimité de nos griefs. Dans ces négociations, nous n'avons rien demandé à l'Espagne, dont nous ne voulons ni éveiller les susceptibilités, ni froisser l'indépendance. Nous n'avons pas agi auprès du prince de Hohenzollern, que nous considérons comme couvert par le Roi ; nous avons également refusé

de mêler à notre discussion aucune acrimonie, ou de la faire sortir de l'objet même dans lequel nous avons renfermé le débat. La plupart des puissances étrangères ont été pleines d'empressement à nous répondre, et elles ont, avec plus ou moins de chaleur, admis la justesse de notre réclamation. Le Ministre des Affaires étrangères prussien nous a opposé une fin de non-recevoir, en prétendant qu'il ignorait l'affaire et que le Cabinet de Berlin y était resté étranger. (*Rumeurs sur divers bancs.*) — Nous avons dû alors nous adresser au Roi lui-même, et nous avons donné à notre ambassadeur l'ordre de se rendre à Ems, auprès de Sa Majesté. Tout en reconnaissant qu'il avait autorisé le prince de Hohenzollern à accepter la candidature qui lui avait été offerte, le roi de Prusse a soutenu qu'il était resté étranger aux négociations poursuivies entre le Gouvernement espagnol et le prince de Hohenzollern; qu'il n'y était intervenu que comme chef de famille, nullement comme Souverain, et qu'il n'avait ni réuni, ni consulté le Conseil des ministres. Sa Majesté a reconnu cependant qu'elle avait informé le comte de Bismarck de ces divers incidents. Nous ne pouvions considérer cette réponse comme satisfaisante. Nous ne pouvions admettre cette distinction subtile entre le Souverain et le chef de famille, et nous avons insisté pour que le Roi conseillât et imposât au besoin au prince Léopold une renonciation à sa candidature. Pendant que nous discutions avec la Prusse, le

désistement du prince nous vint du côté d'où nous ne l'attendions pas, et nous fut remis, le 12 juillet, par l'ambassade d'Espagne. Le Roi ayant voulu y rester étranger, nous lui demandâmes de s'y associer, et de déclarer que si, par un de ces revirements toujours possibles dans un pays sortant d'une révolution, la couronne était de nouveau offerte par l'Espagne au prince Léopold, il ne l'autoriserait pas à l'accepter, afin que le débat pût être considéré comme définitivement clos. Notre demande était modérée ; les termes dans lesquels nous l'exprimions ne l'étaient pas moins. « Dites bien au Roi, écrivions-nous à M. Benedetti, le 12 juillet, à minuit, « que nous n'avons aucune arrière-pensée, que « nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, « et que nous ne demandons qu'à résoudre hono- « rablement une difficulté que nous n'avons pas « créée. » Le Roi consentit à approuver la renonciation du prince Léopold, mais il refusa de déclarer qu'il n'autoriserait plus à l'avenir le renouvellement de sa candidature. « J'ai demandé « au Roi, nous écrivait M. Benedetti, le 13 juillet « à minuit, de vouloir bien me permettre de vous « annoncer, en son nom, que si le prince de « Hohenzollern revenait à son projet, Sa Majesté « interposerait son autorité et y mettrait obstacle. « Le Roi a absolument refusé de m'autoriser à « vous transmettre une semblable déclaration. « J'ai vraiment insisté, mais sans réussir à modi- « fier les dispositions de Sa Majesté. Le Roi a « terminé notre entretien en disant qu'il ne pou-

« vait, ni ne voulait prendre un pareil engagement, « et qu'il devait, pour cette éventualité comme « pour toute autre, se réserver la faculté de con- « sulter les circonstances. » Quoique ce refus nous parût regrettable, notre désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix était tel, que nous ne rompîmes pas nos négociations, et que, malgré notre impatience légitime, craignant qu'une discussion ne nous entraînât, nous vous avons demandé d'ajourner nos explications. Aussi notre surprise a été profonde lorsque hier, nous avons appris que le Roi de Prusse avait notifié par un aide de camp à notre ambassadeur qu'il ne le recevrait plus, et que, pour donner à ce refus un caractère non équivoque, son Gouvernement l'avait communiqué aux cabinets d'Europe. (*Mouvements.*) Nous apprenions en même temps que le baron de Werther avait reçu l'ordre de prendre un congé[1] et que des armements s'opéraient en Prusse[2]. Dans ces circonstances, tenter davantage pour la conciliation eût été un oubli de dignité et une imprudence. Nous n'avons rien négligé pour éviter une guerre ; nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient. »

Les dernières phrases furent couvertes par les bravos, les applaudissements répétés, et les cris de : Vive la France ! Vive l'Empereur ! Puis

1. Nous ne disions pas qu'il avait été rappelé, par conséquent, nous sommes restés dans l'exactitude.

2. Cette assertion n'était pas exacte. Le Bœuf avait été mal renseigné ; les armements n'ont commencé que le 16.

éclatèrent les cris : Aux voix! Aux voix! Ernest Picard s'opposa à l'urgence que nous réclamions; il ne put se faire entendre. On procéda immédiatement au vote. Les députés, en immense majorité, étaient tellement excités qu'à la contre-épreuve, quelques membres de la Gauche s'étant levés, ils se retournèrent vers eux, les montrant du doigt et criant : « Levez-vous donc! Levez-vous donc! Ils ne sont que seize! Ce sont des Prussiens! »

L'urgence votée, Thiers prit la parole de sa place : « Devant la manifestation qui vient d'être faite, je veux dire pourquoi je ne me suis pas levé avec la majorité de la Chambre. (*Rumeurs. — Interruptions diverses.*) Je crois aimer mon pays... (*Rumeurs sur quelques bancs : Laissez parler!*) — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : Permettez-moi de vous le dire encore, messieurs, nous sommes dans une de ces circonstances où l'on doit souhaiter que le pays soit unanime; on nous regarde aujourd'hui de l'autre côté de la frontière et ce n'est pas le moment d'avoir entre nous des dissidences de détail. (*Très bien! très bien! — Écoutez!*) THIERS : S'il y a eu un jour, une heure où l'on puisse dire, sans exagération, que l'histoire nous regarde, c'est cette heure et cette journée, et il me semble que tout le monde devrait y penser sérieusement. Quand la guerre sera déclarée, il n'y aura personne de plus zélé, de plus empressé que moi à donner au Gouvernement les moyens dont il aura besoin pour la rendre victorieuse.

(*Très bien! très bien! à gauche.*) Ce n'est donc pas assaut de patriotisme que nous faisons ici. Je soutiens que mon patriotisme est, non pas supérieur, mais égal à celui de tous ceux qui sont ici. (*Approbation à gauche.*) De quoi s'agit-il? De donner ou de refuser au Gouvernement le moyen qu'il demande? Non, je proteste contre cette pensée. De quoi s'agit-il? D'une déclaration de guerre faite à cette tribune par le ministère, et, je m'exprime constitutionnellement, on le reconnaîtra. Eh bien, est-ce au ministère à lui seul de déclarer la guerre? Ne devons-nous pas, nous aussi, avoir la parole? Et avant de la prendre, ne nous faut-il pas un instant de réflexion?... (*Interruptions à droite.*) Je vous ai dit que l'histoire nous regardait, j'ajoute que la France et le monde aussi nous regardent. On ne peut pas exagérer la gravité des circonstances. sachez que de la décision que vous allez émettre peut résulter la mort de milliers d'hommes. (*Exclamations au centre et à droite. — Très bien! à gauche. — Le bruit couvre la voix de l'orateur. — Mouvements divers.*) Et si je vous demande un instant de réflexion, c'est qu'en ce moment un souvenir assiège mon esprit!... Avant de prendre une résolution aussi grave, une résolution de laquelle dépendra, je le répète, le sort du pays et de l'Europe, messieurs, rappelez-vous le 6 mai 1866. Vous m'avez refusé la parole, alors que je vous signalais les dangers qui se préparaient. (*Approbations à gauche. — Exclamations à droite.*) Quand je vous montrais ce qui se préparait, vous m'avez

écouté un jour; le lendemain, au jour décisif, vous avez refusé de m'écouter. Il me semble que ce souvenir seul, ce souvenir devrait vous arrêter un moment, et vous inspirer le désir de m'écouter une minute sans m'interrompre. (*Très bien! à gauche. — Parlez!*) Laissez-moi vous dire une chose : Vous allez vous récrier, mais je suis fort décidé à écouter vos murmures, et, s'il le faut, à les braver. (*Oui! très bien! à gauche.*) Vous êtes comme vous étiez en 1866. (*A gauche : Oui! oui! c'est cela!*) Eh bien! vous ne m'avez pas écouté alors, et rappelez-vous ce qu'il en a coûté à la France!... (*Rumeurs au centre et à droite. — M. le marquis de Piré : Tâchez de ne pas être comme vous avez été en 1848. — Le comte de La Tour : En 1866, vous demandiez seulement la neutralité, Monsieur Thiers; vous ne demandiez pas autre chose!*) — Cela est inexact... Mais aujourd'hui la demande principale qu'on adressait à la Prusse, celle qui devait être la principale, et que le ministère nous a assuré être la seule, cette demande a reçu une réponse favorable. (*Dénégations sur un grand nombre de bancs.*) Vous ne me lasserez pas. (*A gauche : Très bien! très bien!*) J'ai le sentiment que je représente ici, non pas les emportements du pays, mais ses intérêts réfléchis. (*Plusieurs voix : On vous écoute!*) J'ai la certitude, la conscience au fond de moi-même, de remplir un devoir difficile, celui de résister à des passions, patriotiques, si l'on veut, mais imprudentes. (*Allons donc! — A gauche : Oui! oui! — Très bien! très*

- - - - - - - - - - - -

bien!) Soyez convaincus que quand on a vécu quarante ans... (*Interruptions*) au milieu des agitations et des vicissitudes politiques, et qu'on remplit son devoir et qu'on a la certitude de le remplir, rien ne peut vous ébranler, rien, pas même les outrages. — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : J'ai demandé tout à l'heure à la majorité, à la fois le calme et le silence, de façon à ce qu'on entende. Je demande instamment que de ce côté (la gauche) on n'interrompe pas l'orateur. (*A gauche : On applaudit, on n'interrompt pas! — M. Eugène Pelletan, vivement : Nous n'interrompons pas, monsieur le président! nous protestons contre les interruptions de la majorité!*) — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : Vos applaudissements empêchent l'orateur d'être entendu. (*M. Glais-Bizoin : Nous répondons aux murmures et aux interruptions de là-bas!*) M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : Je demande encore une fois le plus complet silence, pour que notre discussion conserve sa dignité. (*Très bien! très bien!*) — THIERS : Il me semble que, sur un sujet si grave, n'y eût-il qu'un seul individu, le dernier dans le pays, s'il avait un doute, vous devriez l'écouter; oui, n'y en eût-il eu qu'un, mais je ne suis pas seul. (*Voix à gauche : Non, non! nous sommes avec vous! — A droite : Combien?*) — M. LE MARQUIS DE PIRÉ : Rappelez-vous donc, M. Thiers, la noblesse énergique avec laquelle vous avez flétri les défections législatives de 1815 et ne les imitez pas! — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : Monsieur de Piré, veuillez ne pas interrompre. —

THIERS : Je serais seul... (*Interruption.*) Je serais seul, que, pour la gravité du sujet, vous devriez m'entendre. (*Parlez! parlez!*) Eh bien, messieurs, est-il vrai, oui ou non, que sur le fond, c'est-à-dire sur la candidature du prince de Hohenzollern, votre réclamation a été écoutée, et qu'il y a été fait droit? Est-il vrai que vous rompez sur une question de susceptibilité très honorable, je le veux bien, mais vous rompez sur une question de susceptibilité. (*Mouvement.*) Eh bien, messieurs, voulez-vous qu'on dise, voulez-vous que l'Europe tout entière dise que le fond était accordé et que, pour une question de forme, vous vous êtes décidés à verser des torrents de sang? (*Réclamations bruyantes au centre. — Approbation à gauche. Le marquis de Piré : C'est tout le contraire!*) — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : Monsieur de Piré, cessez, je vous prie; n'interrompez pas avec cette animation. (*Très bien!*)

THIERS : Ici, messieurs, chacun de nous doit prendre la responsabilité qu'il croit pouvoir porter. (*A droite : Oui! oui! tout entière!*) — Quant à moi, soucieux de ma mémoire... (*M. Birotteau : Nous aussi!...*) je ne voudrais pas qu'on puisse dire (*Interruption*) que j'ai pris la responsabilité d'une guerre fondée sur de tels motifs!... Le fond était accordé, et c'est pour un détail de forme que vous rompez! (*Non! non! — Si! si!*) Vous me répondrez. Je demande donc, à la face du pays, qu'on nous donne connaissance des dépêches d'après lesquelles on a pris la résolution qui vient

de nous être annoncée, car il ne faut pas nous le dissimuler, c'est une déclaration de guerre. (*Certainement! — Mouvement prolongé. — M. Granier de Cassagnac : Je le crois bien!*) — Messieurs, je connais ce dont les hommes sont capables sous l'empire de vives émotions. Pour moi, si j'avais eu l'honneur de diriger, dans cette circonstance, les destinées de mon pays... (*Nouvelle interruption.*)... vous savez bien, par ma présence sur ces bancs, que ce n'est pas un regret que j'exprime; mais je répète que si j'avais été placé dans cette circonstance douloureuse, mais grande, j'aurais voulu ménager à mon pays quelques instants de réflexion avant de prendre pour lui une résolutions aussi grave. (*M. Birotteau : Quand on est insulté, on n'a pas besoin de réfléchir. — Très bien!*) — Quant à moi, laissez-moi vous dire en deux mots, pour vous expliquer et ma conduite et mon langage, laissez-moi vous dire que je regarde cette guerre comme souverainement imprudente. Cette déclaration vous blesse, mais j'ai bien le droit d'avoir une opinion sur une question pareille. J'aime mon pays, j'ai été affecté plus douloureusement que personne des événements de 1866, plus que personne, j'en désire la réparation; mais dans ma profonde conviction, et si j'ose le dire, dans mon expérience, l'occasion est mal choisie. (*Interruptions. — Quelques membres à gauche : Très bien!*) Plus que personne, je le répète, je désire la réparation des événements de 1866; mais je

trouve l'occasion détestablement choisie. (*Réclamations. — Quelques membres à gauche : Oui.*) — Sans aucun doute la Prusse s'était mise gravement dans son tort, très gravement. Depuis longtemps, en effet, elle nous disait qu'elle ne s'occupait que des affaires de l'Allemagne, de la destinée de la patrie allemande, et nous l'avons trouvée, tout à coup, sur les Pyrénées, préparant une candidature que la France devait ou pouvait regarder comme une offense à sa dignité et une entreprise contre ses intérêts. (*Très bien! très bien! au centre et à droite.*) Vous vous êtes adressés à l'Europe, et l'Europe, avec un empressement qui l'honore elle-même, a voulu qu'il nous fût fait droit sur le point essentiel; sur ce point en effet vous avez eu satisfaction; la candidature du prince de Hohenzollern a été retirée. (*Au centre et à droite : Mais non! mais non! — A gauche : Très bien! Parlez!*) Vous avez exprimé votre opinion, laissez-moi dire la mienne en quelques mots. Cette urgence de laquelle vous êtes si pressés d'user, elle est à vous, elle est votée, vous allez en jouir, vous allez avoir la faculté de vous livrer à toute l'ardeur de vos sentiments; laissez-moi vous exprimer les miens, tout douloureux qu'ils sont, et si vous ne comprenez pas que, dans ce moment, je remplis un devoir et le plus pénible de ma vie, je vous plains. (*Très bien! très bien! à gauche. — Réclamations au centre et à droite.*) Oui, quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire, je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je

me livre en ce moment; mais pour vous je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation. (*Allons donc! allons donc! — A gauche : Très bien! Très bien!*) Eh bien, quant à moi... — (*M. le marquis de Piré, avec violence : Vous êtes la trompette antipatriotique du désastre! — N'interrompez pas! — Allez à Coblentz ! — Plusieurs membres qui entourent M. de Piré le font rasseoir.*) — Offensez-moi... Insultez-moi... Je suis prêt à vous subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser si imprudemment! — (*M. le Garde des sceaux : Non! non! — M. le marquis de Piré : Je ne parle pas à votre personne, je parle à vos principes.*) — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : — Monsieur de Piré, les manifestations de vos collègues dispensent le Président de vous inviter au silence. — THIERS : Je souffre, croyez-le, d'avoir à parler ainsi. — (*M. le marquis de Piré : C'est nous qui souffrons de vous entendre! — Exclamations diverses*). — THIERS : Dans ma conviction, je vous le répète en deux mots, car si je voulais vous le démontrer, vous ne m'écouteriez pas, vous choisissez mal l'occasion de la réparation que vous désirez et que je désire comme vous. Plein de ce sentiment, lorsque je vois que, cédant à vos passions, vous ne voulez pas prendre un instant de réflexion, que vous ne voulez pas demander la connaissance des dépêches sur lesquelles votre jugement pourrait s'appuyer, je dis, messieurs, permettez-moi cette expression, que vous ne remplissez pas

dans toute leur étendue les devoirs qui vous sont imposés. — (*M. le baron Gérome David : Gardez vos leçons; nous les récusons.*) — THIERS : Dites ce que vous voudrez, mais il est bien imprudent à vous de laisser soupçonner au pays que c'est une résolution de parti que vous prenez aujourd'hui. (*Vives et nombreuses réclamations*). Je suis prêt à voter au Gouvernement tous les moyens nécessaires quand la guerre sera définitivement déclarée ; mais je désire connaître les dépêches sur lesquelles on fonde cette déclaration de guerre. La Chambre fera ce qu'elle voudra ; je m'attends à ce qu'elle va faire, mais je décline, quant à moi, la responsabilité d'une guerre aussi peu justifiée. » (*Vive approbation et applaudissements sur plusieurs bancs à gauche.*)

IV

Je n'ai pas voulu retrancher un seul mot du discours de Thiers, ni des interruptions qui le coupèrent, afin que le lecteur pût faire justice lui-même des exagérations des panégyristes. Chacune des affirmations de l'orateur blessait tellement les sentiments passionnés de l'assemblée qu'elles étaient accueillies par de constantes dénégations et par des murmures d'impatience. Cependant le nombre de ceux qui réclamèrent le silence fut de beaucoup plus considérable que celui des interrupteurs. Parmi ces interrupteurs, ses amis de la Gauche furent presque aussi nombreux que ses adversaires de Droite. Et dans les

interruptions il n'y eut ni outrage, ni offense personnelle. Les seules apostrophes blessantes furent celles de Piré : or il était notoire que cet homme d'esprit était dans un état d'exaltation voisin de la complète démence. Au contraire, toutes les interruptions de la Gauche contre le ministère eurent un caractère insultant, qu'on ne trouve, Piré à part, dans aucune de celles adressées à Thiers. Il n'eut donc pas à déployer de grands efforts d'héroïsme pour se faire entendre de collègues déférents jusque dans leurs protestations. Les Cinq avaient eu à braver de bien autres orages et Jules Favre, notamment, fut obligé de descendre deux fois de la tribune lorsqu'il défendit contre Thiers l'unité de l'Italie, tant étaient exaspérées les interruptions dont il était assailli. Aussi lorsque, voulant se faire intéressant, Thiers tenta de rendre l'assemblée entière solidaire des intempérances de Piré, malgré la désapprobation qui les avait accueillies sur presque tous les bancs, Schneider, le président, sans que Thiers y contredisse, rétablit la vérité par un mot : « Monsieur de Piré, les manifestations de vos collègues dispensent le président de vous rappeler au silence. »

Thiers lui-même avait manifesté autrefois et a manifesté depuis des sentiments de révolte contre ceux qui défendaient à la tribune les droits ou les prétentions de l'étranger. En 1840, le général Jacqueminot avait soutenu que le Cabinet français avait eu des torts, bien qu'il ne s'agît que d'un débat rétrospectif, Thiers s'était indigné :

« Non, cela n'est pas digne du général Jacqueminot, je connais son patriotisme; mais il me sera permis de lui dire qu'il n'en a pas montré ici, et *qu'il a fourni aux ennemis du pays des arguments que, certainement, ce n'était point à lui de leur donner.* » (*Marques d'approbation à gauche*[1].) En 1872, on discutait à Versailles, non la paix ou la guerre, mais l'interprétation d'un traité de commerce; un député de Bordeaux, Johnston, ayant émis un avis dont l'Angleterre aurait pu se prévaloir : « Ce n'est pas à nous, dit Thiers avec colère, *à fournir des arguments à la diplomatie étrangère*, nous ne sommes pas chargés de ce soin. Maintenant se ravisera-t-elle? (*Oh! oh! Rumeurs*). Verra-t-elle que vous comprenez le traité dans un sens différent? (*Murmures*). Lui aurez-vous donné des idées? Je n'en sais rien. (*Nouveaux murmures et exclamations.*)... Il faut songer aux conséquences des raisonnements que l'on fait ici... On a le droit assurément d'attaquer un projet de loi qu'on croit funeste, il n'y a rien de plus respectable; mais, quand on discute ici, et *que l'étranger nous écoute, il faut prendre garde aux arguments qu'on emploie.* » (*Très bien! très bien*[2].) L'assemblée, le 15 juillet, estima qu'en exerçant un droit respectable, Thiers n'avait pas pris garde aux arguments qu'il employait, et quoiqu'elle l'eût habitué à sa bienveillance, même lorsqu'elle ne pensait pas comme lui, elle le lui

1. 3 décembre 1840.
2. Juillet 1872.

marqua. Combien ce discours eût été différent si l'Empereur avait reçu Thiers à Saint-Cloud le 10 juillet !

Si chez nous quelqu'un pouvait être accusé d'avoir amené la guerre, ce serait Thiers. Par sa persistance à parler de l'abaissement de la France, à présenter Sadowa comme une catastrophe nationale, il avait créé cet état d'esprit inquiet, susceptible, ombrageux, emporté, d'où la guerre devait fatalement sortir. J'avais prédit les résultats de son langage provocateur dès 1867 : « Vous acclamez en toute occasion la paix, vous l'affirmez en toute occasion, vous formez des vœux pour son maintien, et en réalité vous votez tous les jours la guerre. Il faut que cette Chambre, que cette nation, non seulement se résignent à ce qui est accompli, mais qu'elles l'acceptent sans arrière-pensée ou qu'elles envisagent d'une manière virile la nécessité d'une guerre tôt ou tard inévitable, d'une guerre sérieuse, d'une guerre terrible avec l'Allemagne. » A la vérité, en gémissant sur notre abaissement, Thiers concluait par des conseils pacifiques. Il ressemblait à un mystificateur qui crierait à un cocher ayant en mains des chevaux fougueux : « Retenez-les, s'ils s'emportent ils vous cassent le cou ! » et qui en même temps placerait sous la queue de ces chevaux des fagots d'épines, comme on faisait à Rome pour lancer à fond de train les Barberi (chevaux libres) dans le Corso. Lorsqu'on attache un tel prix au maintien de la paix, on n'excite pas perpétuellement au cœur

d'une nation, alors susceptible, un point d'honneur déjà trop éveillé. « Démontrez, m'a écrit l'Empereur de Wilhemshœ, que c'est Thiers et Jules Favre qui, depuis 1866, ont tellement répété sur tous les tons que la France était amoindrie par les succès de la Prusse qu'il fallait une revanche, qu'il a suffi du premier incident pour faire éclater l'opinion publique. Ils ont amassé les matières incendiaires et il a suffi d'une étincelle pour allumer un incendie. »

Il eût été facile en invoquant ces considérations, en les appuyant du discours de Jacqueminot, de me montrer agressif contre Thiers et j'aurais soulevé les acclamations de l'assemblée. Je n'en voulus rien faire et je restai d'autant plus modéré que j'étais plus ardemment sollicité de ne l'être pas. J'avais fait tous mes efforts, pendant que Thiers parlait, pour calmer l'excitation et obtenir le silence; n'ayant rien à cacher, j'avais le plus sincère désir de provoquer une discussion approfondie et de faire le jour sur les moindres détails de la négociation. Je sentais qu'en rendant la discussion difficile à Thiers, on me l'interdisait virtuellement. Aussi, loin de profiter de l'émotion des députés, que d'un mot provocateur j'aurais pu entraîner aux résolutions les plus précipitées, je protestai contre les manifestations que je n'avais pu empêcher. Je commençai mon discours en disant : « Plus un courant d'opinion est unanime et violent, plus il y a de grandeur d'âme, quand on le croit erroné, à se mettre en sa présence et à tenter

de l'arrêter en disant ce qu'on croit la vérité ! » Un assentiment presque général souligna cet hommage à la liberté de la contradiction. Je continuai : « Aussi, après avoir écouté respectueusement l'honorable M. Thiers, selon mon habitude, n'aurais-je pas demandé la parole pour lui répondre, si dans son discours il n'y avait des appréciations que je ne puis accepter. » On avouera que ce langage n'est pas celui d'un ministre qui invite sa majorité à l'intolérance. Je ne me départis pas un instant de cette mesure. « Nous aussi, continuai-je, nous avons le sentiment de notre devoir, nous aussi nous savons que cette journée est grave et que chacun de ceux qui ont contribué, dans une mesure quelconque, à la décision qui va être adoptée, contractent devant leur pays et devant l'histoire une grave responsabilité. Nous aussi, pendant les six heures de délibération que nous avons eues hier, nous avons constamment pensé à ce qu'il y avait d'amer, de douloureux à donner dans notre siècle le signal d'une rencontre sanglante entre deux grands États civilisés. Nous aussi, nous déclarons coupables ceux qui, obéissant à des passions de partis ou à des mouvements irréfléchis, engagent leur pays dans des aventures. Nous aussi, nous croyons que les guerres inutiles sont des guerres criminelles, et si, L'AME DÉSOLÉE, nous nous décidons à cette guerre, à laquelle la Prusse nous appelle, c'est qu'il n'en fut jamais de plus nécessaire. (*Vives et nombreuses marques d'approbation.*) Nous le déclarons

ici solennellement : aucun des membres du ministère n'a cherché une occasion de faire la guerre. Nous n'avons pas délibéré si le moment était opportun ou inopportun pour assaillir la Prusse ; nous ne voulions assaillir ni l'Allemagne ni la Prusse ; nous nous sommes trouvés en présence d'un affront que nous ne pouvions pas supporter, en présence d'une menace qui, si nous l'avions laissé se réaliser, nous eût fait descendre au dernier rang des États. (*Très bien ! Très bien ! — C'est vrai !*) Nous avons relevé l'affront et nous avons pris nos précautions contre la menace. (*Très bien ! Très bien ! — Bravos et applaudissements.*) Dans la négociation, nous avons été, au début, décisifs et rapides, parce que si nous avions perdu une minute, nous nous fussions trouvés en présence d'un fait accompli, et, qu'étant obligés de faire la guerre, nous eussions eu à nos pieds le boulet qu'on voulait y mettre, l'Espagne prussienne. Ce premier moment passé, nous avons été modérés, patients, conciliants, équitables. Si on nous avait accordé une satisfaction réelle, nous eussions accueilli cette satisfaction avec joie; mais cette satisfaction nous a été refusée. Le roi de Prusse, il faut que l'histoire ne l'oublie pas, a constamment refusé [1] d'intervenir pour amener ou faciliter la renonciation du prince de Hohenzollern. Quand elle a été obtenue, il a affecté de s'y considérer comme étranger; et quand

1. Nous ne connaissions à ce moment que le langage officiel du roi de Prusse et nous ignorions ses insinuations secrètes auprès des Hohenzollern.

enfin, voulant obtenir des assurances pour l'avenir, nous lui avons dit dans les formes les plus respectueuses : « Déclarez-nous que cette renonciation est définitive », comment s'est conduit le roi de Prusse? Il nous a refusé. Est-ce nous alors qui nous sommes montrés susceptibles? Est-ce nous qui nous sommes emportés, en face d'une réponse négative? Non, non. Nous sommes venus ici, et malgré les impatiences du dehors, et quoiqu'on commençât à dire que nous étions le ministère de la lâcheté et de la honte, nous avons continué à négocier, et l'honorable M. Thiers a tort de l'oublier. Au milieu de ces négociations, nous avons appris que, dans toute l'Europe, les représentants prussiens annonçaient et faisaient annoncer dans les journaux, que le roi de Prusse avait envoyé un aide de camp à notre ambassadeur pour lui déclarer qu'il refusait de le recevoir. (*Bravos et applaudissements au centre et à droite. — Interruption à gauche.*) L'honorable M. Thiers a appelé ce sentiment de la susceptibilité. Je n'ai pas reconnu dans cette expression la justesse ordinaire de son langage. Ce n'est pas de la susceptibilité qu'il fallait dire, c'est de l'honneur, et en France, la sauvegarde de l'honneur est le premier des intérêts. (*Vive approbation au centre et à droite. — Rumeurs à gauche.*) On nous demande des communications de dépêches; ces communications sont faites. Nous les avons mises dans notre exposé... (*Interruptions. — M. Jules Favre : C'est exactement comme pour le Mexique; on*

nous disait cela aussi, et on nous a indignement trompés. — Vives réclamations. — Très bien! sur quelques bancs à gauche. — M. le marquis de Piré : Vous êtes bien mal inspirés! Vous ne pourrez plus rien reprocher aux émigrés.) — LE GARDE DES SCEAUX : Nous n'avons reçu que des dépêches confidentielles, que les usages diplomatiques ne permettent pas de communiquer. Nous en avons extrait tout ce qui était utile à communiquer; nous ne communiquerons rien de plus... (*Vives réclamations à gauche. — M. Jules Favre : C'est le gouvernement personnel de Louis XIV; il n'y a plus de pouvoir parlementaire! — M. Gambetta : Monsieur le ministre, voulez-vous me permettre une observation?*) — LE GARDE DES SCEAUX : Je vous écoute. —M. GAMBETTA : Je vous demande pardon de vous interrompre, mais il me semble que les paroles que vous venez de prononcer, à savoir que vous avez, dans le *memorandum* dont vous avez donné lecture à la tribune, exposé tout ce qu'il était nécessaire à la Chambre de connaître, contiennent à la fois un manque de véracité politique et une atteinte aux droits de l'assemblée, ce que je demande à démontrer d'un mot. (*Très bien! à gauche.*) Vous dites, — et je n'entre pas dans le fond du débat, — vous dites : Nous ne vous communiquerons rien de plus; or, vous faites reposer toute cette grave, cette effroyable question, dont vous ne vous êtes pas dissimulé, pendant huit jours, les conséquences redoutables pour l'Europe et pour votre propre responsabi-

....

lité, *vous la faites reposer sur une dépêche notifiée, à votre insu, à tous les cabinets de l'Europe, par laquelle on aurait mis votre ambassadeur hors des portes de la Prusse.* Eh bien, je dis que ce n'est point par extraits, par allusions, mais par une communication directe *authentique* que vous devez en saisir la Chambre ; c'est une question d'honneur, dites-vous, et il faut que nous sachions dans quels termes on a osé parler à la France. (*Vive approbation et applaudissements sur quelques bancs à gauche.*) M. LE GARDE DES SCEAUX : Je réponds à l'honorable M. Gambetta. Il faut d'abord que je rectifie son assertion. Je n'ai pas dit, et personne n'a dit que l'ambassadeur de France avait été chassé de Prusse. — M. GAMBETTA : *Je ne me suis pas servi de ces mots; je parle une langue correcte. J'ai dit qu'on lui avait refusé la porte du roi de Prusse.* — *Un membre : Voici vos propres paroles. Vous avez dit : « Votre ambassadeur aurait été mis hors des portes de la Prusse. » (Oui! Oui! — C'est vrai!)* — M. LE GARDE DES SCEAUX : J'ai dit — car en pareille matière, il faut toujours énoncer la vérité mathématiquement, — j'ai dit que le roi de Prusse avait refusé de recevoir notre ambassadeur, et que, pour que cette décision ne parût pas ce qu'elle aurait pu être en effet, un acte sans conséquence, pour que son caractère ne fût pas équivoque, son Gouvernement avait officiellement communiqué cette décision aux cabinets de l'Europe ; ce qu'il ne fait pas assurément pour toutes les audiences qu'il refuse aux ambassa-

deurs. J'ai entre les mains les dépêches de deux de nos agents dont je ne puis citer les noms, car, le lendemain, ils seraient obligés de quitter les cours auprès desquelles ils sont accrédités. Ces deux dépêches nous apprennent le langage que M. de Bismarck tient auprès de tous les cabinets de l'Europe. Voici la première[1] : « On m'a communiqué ce matin un télégramme du comte de Bismarck annonçant le refus du roi Guillaume de s'engager ,comme roi de Prusse, à ne plus jamais donner son consentement à la candidature du prince de Hohenzollern, s'il en était de nouveau question, et le refus également du Roi, suite de cette demande, de recevoir notre Ambassadeur. » (*Mouvement.*) La Chambre doit savoir qu'aucun de ceux qui sont assis sur ces bancs ministériels n'a jamais affirmé sciemment un fait qui ne fût pas vrai. (*Oui! oui! — Très bien!*) Je lis une autre dépêche : « Je crois devoir vous transmettre la copie à peu près textuelle de *la dépêche télégraphiée par M. le comte de Bismarck :* « Après que la renonciation du prince Hohenzollern a été communiquée officiellement au gouvernement français par le Gouvernement espagnol, l'ambassadeur de France a demandé à S. M. le Roi, à Ems, de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait à refuser à tout jamais son consentement, si les

1. Pour ne pas donner la provenance de la dépêche, j'altérai le préambule de la dépêche de Guitaud, qui était : Le général de Rœder a communiqué ce matin au président un télégramme du Comte de Bismarck.

princes de Hohenzollern revenaient sur leur détermination. Sa Majesté a refusé de recevoir de nouveau l'ambassadeur, et lui a fait dire par un aide de camp qu'elle n'avait pas de communication ultérieure à lui faire. » (*Mouvement prolongé.*) Cette nouvelle du refus de recevoir notre ambassadeur n'a pas été dite à l'oreille des ministres ; on l'a répandue dans l'Allemagne entière, les journaux officiels l'ont reproduite dans des suppléments. Les ministres prussiens partout l'ont annoncée à leurs collègues ; c'est le bruit de l'Europe. En même temps, le baron de Werther recevait un congé. Dans la nuit du 13 au 14, les mesures militaires commençaient en Prusse[1]. Est-ce que nous devions supporter tout cela? Est-ce que, à de tels actes, nous devions répondre par l'abstention et le silence? Je ne comprends pas ainsi le devoir d'un Gouvernement. (*Très bien! Très bien!*) Et, messieurs, il s'est passé un mouvement qui explique cette propagation d'une nouvelle blessante pour la France. Le roi de Prusse a trop de bon sens pour ne pas comprendre que la demande de la France tendant à empêcher un prince prussien de monter sur le trône d'Espagne était pleinement justifiée. Seulement, il était troublé et retenu par la crainte de froisser le sentiment de son entourage militaire, et son langage a toujours été le même : « Je ne veux pas intervenir; je ne veux pas insister auprès du prince de Hohenzollern. Qu'il renonce s'il veut,

1. C'est le seul point inexact de nos affirmations : je parlais d'après des renseignements erronés.

je ne m'y opposerai pas, mais je ne l'engagerai pas à le faire. » Quand cette renonciation du prince de Hohenzollern a été connue en Prusse, elle a occasionné un mouvement très vif de mécontentement dans le parti féodal; et c'est pour conjurer et apaiser ce mouvement de mécontentement qu'au lieu de terminer heureusement une négociation, dont rien, de notre part, ne gênait l'issue heureuse, on a eu recours à ce coup de théâtre que nous n'acceptons pas. »

Ma démonstration terminée, j'eus une de ces abstractions oratoires que connaissent bien les hommes de tribune. J'oubliai et Thiers, et Favre, et l'assemblée elle-même, et le temps, et le lieu; je me placai en face des braves gens qui allaient tomber sur le champ de bataille, en face de la Patrie, de la Postérité; je sentis s'élever du fond de moi-même un cri d'adjuration vers ces héros du devoir, vers la France bien-aimée, vers l'avenir justicier, et, au seuil de la décision tragique, je ne pus retenir une affirmation suprême de la droiture de ma conscience. A la fin de son récit des négociations de 1866, le noble général La Marmora s'écrie : « Nous avons entrepris la guerre, l'âme brisée de la gravité de nos résolutions mais la conscience tranquille[1]. » Je me crus moi aussi obligé de donner ce témoignage à mes collègues et à moi-même et, cherchant de fortes paroles pour exprimer le sentiment violent qui me secouait, je me rap-

1. La Marmora : *Un po più di luce*, p. 336.

pelai les malédictions bibliques[1] sur les impies aux cœurs pesants. Je les retournai et je dis : « Oui, de ce jour commence pour les ministres mes collègues et pour moi, une grande responsabilité. Nous l'acceptons le cœur léger! » La moindre incertitude sur ma pensée était-elle admissible lorsque je venais de dire quelques minutes auparavant que *mon âme était désolée*? Néanmoins, avant que j'eusse pu terminer ma phrase et lui donner le complément qui n'eût permis aucune équivoque, je fus rappelé dans le triste milieu, au-dessus duquel je m'étais élevé, par un glapissement haineux : « Dites attristé! Vous avez le cœur léger et le sang des nations va couler! » Je repris avec une émotion indignée qui entraîna l'assemblée. « Oui, d'un cœur léger, et n'équivoquez pas sur cette parole, et ne croyez pas que je veuille dire avec joie; je vous ai dit moi-même mon chagrin d'être condamné à la guerre, je veux dire d'un cœur que le remords n'alourdit pas, d'un cœur confiant, parce que la guerre que nous ferons, nous la subissons, parce que nous avons fait tout ce qu'il était humainement et honorablement possible de tenter pour l'éviter; et enfin parce que notre cause est juste et qu'elle est confiée à l'armée française. » (*Vives et nombreuses marques d'approbation. — Nouveaux applaudissements.*)

1. Jusqu'à quand, ô enfants des hommes, serez-vous pesants de cœur? Psaumes. IV, 3. — O insensés et pesants de cœur, qui ne pouvez croire ce qu'ont dit les prophètes! Saint Luc. XXIV. 25. 26.

Combien de fois mes ennemis ne m'ont-ils pas poursuivi devant la tourbe ignorante d'en haut et d'en bas, de ce mot de cœur léger! C'est devenu un cliché lorsqu'on veut m'attaquer. Fût-il vrai qu'à ce moment, excédé par les angoisses, les fatigues, les insomnies, obligé de répondre seul à des orateurs puissants, n'ayant pas eu le loisir de réfléchir une minute à l'ordonnance et aux termes de mes discours, il me fût échappé une expression impropre, le commentaire que j'en donnai aussitôt ne permettait plus loyalement aucun malentendu sur la véritable portée de mon langage, et personne n'avait plus le droit, sans cesser d'être un honnête homme, d'y relever un aveu révoltant de dureté ou d'insouciance. Tout au plus les juges du talent auraient-ils pu y critiquer une défaillance de l'orateur ou du lettré. Mais mon expression est aussi irréprochable que le sentiment qu'elle manifestait, et sa correction littéraire ne peut pas faire doute plus que sa rectitude morale[1]. Je ne l'efface pas.

V

Dans ces premières explications, tout était indiqué, rien n'était développé. La violence des interruptions de la Gauche, l'impatience non dissimulée de la majorité m'avaient contraint d'abréger. J'en eus du regret. Deux faits surtout

1. Voyez *Éclaircissements*, aux mots : cœur léger.

n'avaient pas été suffisamment éclaircis, je n'avais pas donné assez les raisons de mon refus de communiquer. Ici encore une définition est nécessaire à l'usage des ignorants. Dans le langage parlementaire communiquer signifie faire imprimer et distribuer. Toute la négociation s'étant passée en entretiens avec le Roi, il nous était interdit de l'imprimer et de distribuer les rapports d'Ems. Benedetti, craignant que nous ne l'oubliions, nous l'avait rappelé : « Vous jugerez sans doute que ce rapport, rendant compte d'un entretien avec un souverain, ne peut être lu en entier devant la Chambre, et qu'il est préférable d'en communiquer le sens ou des extraits. » Nous ne pouvions pas davantage imprimer et distribuer les télégrammes confidentiels de Comminges-Guitaud, de Cadore et de Lesourd. Notre refus de communiquer n'était donc pas inspiré par une volonté dictatoriale ou par la crainte des investigations : il naissait de la force des choses; c'était une exigence diplomatique. Le second fait à mettre davantage en relief était que nous ne rompions pas à cause des termes injurieux du télégramme envoyé par Bismarck à ses légations et à ses journaux, mais uniquement à cause de la divulgation publique du *fait*. Enfin je n'avais pas suffisament accentué que je ne guettais pas comme Thiers une occasion de revanche.

Une suspension de séance ayant interrompu la discussion à la suite du dépôt de quelques projets de loi, je voulus, à la tribune, apaiser

ces trois préoccupations de mon esprit. L'assemblée en témoigna quelque déplaisir : elle ne demandait pas de démonstrations, elle voulait voter. Je passai outre : « Le Gouvernement, dans cette affaire, a surtout le désir d'exposer absolument la vérité ; il n'a rien à dissimuler. Et lorsque, à des demandes de communication de dépêches, il répond qu'il n'a rien à communiquer, c'est qu'il n'y a pas eu, dans le sens vrai du mot, de dépêches échangées : il n'y a eu que des conversations verbales, recueillies dans des rapports qui, d'après les usages diplomatiques, ne sont pas communiqués. (*M. Emmanuel Arago : C'est sur ces rapports que vous faites la guerre !*) Est-il nécessaire que j'explique de nouveau le fait qui a amené la rupture? Il l'a été suffisamment dans l'exposé que j'ai eu l'honneur de vous lire; je tiens à le bien préciser, de façon que vous soyez en mesure d'avoir une opinion aussi éclairée que la nôtre. Il peut arriver qu'un Roi refuse de recevoir un ambassadeur; ce qui est blessant, c'est le refus intentionnel, divulgué dans des suppléments de journaux, dans des *télégrammes* adressés à toutes les cours de l'Europe. (*Mouvements en sens divers.*) Et ce fait nous a paru d'autant plus significatif que l'aide de camp qui a annoncé à M. Benedetti le refus d'audience n'a manqué à aucune des formes de la courtoisie... (*Interruptions à gauche*) de telle sorte que notre ambassadeur n'a pas d'abord soupçonné la signification qu'on attacherait à un refus, qui, notifié de certaine manière, eût pu être désagréable,

sans devenir offensant. *L'offense résulte d'une publication intentionnelle.* Voulez-vous connaître ces télégrammes? Il n'y a aucun inconvénient à vous les lire ; le premier est de 4 heures 25 du soir, le 13 ; l'autre est de 4 heures 3/4. »

Ma lecture terminée, Thiers s'écria : « Que tout le monde juge ! » — EMMANUEL ARAGO : Ceci connu, le monde civilisé vous donnera tort. (*Bruit.*) Ceci connu, si vous faites la guerre, c'est que vous la voulez à tout prix. (*Exclamations sur un grand nombre de bancs. — Assentiments à gauche. — Jules Favre : Cela est vrai, malheureusement*). LE GARDE DES SCEAUX : On a voulu nous infliger une humiliation... (*Un membre à gauche : Non ! — N'interrompez pas ! attendez donc*).. une humiliation, un échec, pour se procurer une compensation du désistement du prince Léopold de Hohenzollern... (*Bruit à gauche. — Assentiment au centre. Jules Grévy : La preuve de ce que vous dites, où est-elle?*) Maintenant, s'il vous convient de déclarer que nous devons accepter cette situation, s'il vous convient de déclarer qu'après avoir suscité en Europe l'émotion dont vous êtes les témoins... (*Rumeurs à gauche. M. Emmanuel Arago : C'est vous qui l'avez créée cette émotion ! — Nombreuses réclamations sur plusieurs bancs. — N'interrompez pas ! Laissez parler !*) LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : Quand des déclarations importantes sont faites, quand chaque mot peut avoir une si grande portée, il est nécessaire et digne que l'orateur ne soit pas interrompu. (*Très bien ! très bien !*) — LE

GARDE DES SCEAUX : S'il vous convient de déclarer que nous devons reculer, il ne nous convient pas à nous d'avoir cette résignation peu patriotique. Quand donc, dans notre histoire, s'est-on permis de conspirer contre nous, comme on l'a fait en préparant dans l'ombre l'élévation d'un prince prussien sur le trône d'Espagne? (*Rumeurs à gauche. — Écoutez donc! — Une voix à gauche : On retire sa candidature.*) Ce seul fait eût suffi pour motiver les résolutions les plus énergiques. Nous nous sommes bornés à négocier. Nos prétentions ont-elles été excessives ? Nous n'avons demandé qu'une assurance pour l'avenir. On nous l'a itérativement refusée. Avons-nous menacé, injurié? Nous avons continué à négocier. Comment a-t-on répondu à notre modération? Par la rupture hautaine de pourparlers qui, de notre part, se poursuivaient avec la plus grande loyauté. Et vous trouvez que ces faits rapprochés, que ces faits successifs, que ces faits réunis sont sans importance? Vous ignorez donc la vivacité du point d'honneur chez deux nations placées depuis des années dans la sitution faite à la Prusse et à la France par des excitations perpétuelles? Et d'où sont venues ces excitations? N'est-ce pas de vous, messieurs de l'opposition, n'est-ce pas de vous qui, depuis 1866, n'avez cessé de représenter l'œuvre de Sadowa comme une déchéance intolérable qu'il fallait effacer?.. (*C'est vrai! c'est vrai!*) N'est-ce pas vous qui toutes les années, une fois au moins par session, vous êtes levés pour répéter cette humi-

liante démonstration, que la France était descendue de son rang, qu'elle devait préparer la lutte qui le lui rendrait? (*C'est vrai! c'est vrai!*) Je ne me suis jamais associé à ce langage; je l'ai combattu, j'en ai démontré le péril; je vous ai dit : Tant que vous exciterez ainsi deux puissants États l'un contre l'autre, renoncez entre eux à toute paix durable et digne. Comme député, il n'est pas d'efforts que je n'aie faits pour calmer les inquiétudes, dissiper les malentendus et amener un rapprochement et un apaisement. Depuis mon avènement au pouvoir, j'ai mis une vigilance infatigable à ne pas éveiller, à ne pas accroître les susceptibilités réciproques de manière à ce que la paix, se faisant dans les esprits, pût être maintenue dans les faits. Qui pourra dire que nous avons manqué à ce devoir? Qui pourra nous signaler l'occasion dans laquelle nous n'avons pas été vis-à-vis de la Prusse soucieux d'éviter même ce qui pouvait avoir les apparences d'une provocation? (*Interruptions à gauche.*) Comment! vous m'interrompez! Est-ce que vous avez oublié qu'il y a eu récemment, dans cette assemblée, une discussion de laquelle, si nous cherchions des prétextes et des occasions, nous aurions pu profiter pour allumer dans les âmes des irritations nationales? L'avons-nous fait? Répondez. (*Très bien! très bien!*) Quand il s'est agi de l'affaire du Saint-Gothard, sommes-nous venus vous exciter? Sommes-nous venus vous dénoncer les manœuvres de la Prusse? Estimant l'action de nos voisins légitime, quoiqu'elle

parût gênante à d'autres, ne l'avons-nous pas respectée, défendue? (*C'est vrai! c'est vrai!*) Le Gouvernement a-t-il prononcé une parole de nature à blesser en Prusse l'âme la plus susceptible ou le patriotisme le plus exigeant? Que de fois n'a-t-on pas appelé mon attention sur le malheureux sort des Danois du Sleswig? Que de fois ne m'a-t-on pas pressé de réclamer en leur faveur l'exécution du traité de Prague! Je l'ai toujours refusé, malgré l'intérêt que m'inspirent ces nobles populations. Ne touchons pas, disais-je, à ces sujets brûlants. Il en résulterait des animosités, de la mauvaise humeur, puis un choc; or, nous ne voulons pas de lutte, nous ne voulons pas de choc. Dans cette assemblée, je fais appel à vous que j'ai détournés de ces débats! Dites, n'ai-je pas toujours essayé de conjurer tout ce qui pouvait alimenter les excitations des esprits? (*C'est vrai! c'est vrai!*) Il n'est pas une occasion, une circonstance, un jour dans lequel, depuis que nous sommes aux affaires, nous ayons été non pas timides, non pas pusillanimes, non pas incertains, mais circonspects, prévoyants, attentifs à ce que nos relations avec la Prusse fussent correctes. La guerre est un tel fléau que nous n'avons rien négligé pour l'épargner à notre pays et à l'Europe. Vous parlez de l'avenir. Eh bien, moi aussi, je fais appel à l'avenir et je lui dis: Avant de nous juger, n'oubliez pas les susceptibilités, les émotions au milieu desquelles nous vivons. C'est au milieu de ces susceptibilités, de ces émotions, que de

gaîté de cœur, sans provocation de notre part, dans un sentiment que je ne puis pas qualifier, la Prusse affiche une prétention pour laquelle la France de Louis XIV a lutté pendant plusieurs années... (*Nouvelles interruptions.*) Écoutez, messieurs, je vous en prie... une prétention pour laquelle, pendant le règne de Louis-Philippe, les ministères sont tombés, pour laquelle on a négocié pendant des années! Il y a deux axiomes dans la politique du monde à l'égard de l'Espagne, deux axiomes qui ont la solidité et l'évidence qui naît de la force des choses et qui peuvent se confondre dans une même formule : c'est qu'il ne doit y avoir, en Espagne, pour roi, ni un prince régnant en France, ni un prince de l'une des maisons régnantes rivales de la France. C'est là, messieurs, un principe de politique élémentaire... (*Mouvement prolongé.*) Eh bien, je le demande, qui, de nous ou du roi de Prusse, a méconnu ce principe élémentaire? Qui a tenté de le violer? Il y a quelques semaines, l'Europe était paisible et heureuse; partout la tranquillité et la confiance; l'esprit le plus chagrin n'aurait pu découvrir nulle part une cause raisonnable de conflit; aucun de nous qui ne fût assuré pour l'Europe d'une longue paix! Qui donc tout à coup a fait surgir, au milieu de cette situation paisible, une difficulté grosse de tempêtes? Est-ce nous? ou bien ceux que vous défendez? (*Réclamations à gauche.*) Est-ce nous qui avons préparé des éléments de trouble? Est-ce nous qui avons inquiété une susceptibilité quelconque? Est-ce

nous qui avons méconnu un des droits de cette grande et noble Allemagne dont nous ne sommes pas les ennemis? Est-ce nous qui avons réveillé des souvenirs que nous voudrions ensevelir à jamais dans le passé? Est-ce nous qui avons eu la coupable fantaisie d'approcher la flamme d'un foyer de poudre et puis de nous étonner qu'une explosion ait lieu? Est-ce nous qui avons quelque chose à nous reprocher? Est-ce la décision de notre premier acte qu'on veut incriminer? Mais savez-vous à quel danger nous eussions été exposés si nous ne l'avions pas accompli résolument? Avant que nous ayons pu saisir les fils ténébreux de ces arrangements cachés, nous nous serions trouvés en face d'un vote des Cortès d'Espagne et du roi prussien inauguré: aux difficultés diplomatiques que nous avions déjà, c'eût été ajouter l'explosion du sentiment national blessé chez un peuple fier! (*C'est cela! — Très bien! très bien!*) Est-ce l'excès de nos demandes qu'on attaque? Peut-on en concevoir de plus modérées? Si l'on avait tenu autant que nous à conserver de bonnes relations, était-il donc bien difficile, après les jours d'attente inquiète, de nous donner l'assurance que nous n'avions pas à craindre un changement de volonté? Est-ce enfin la rupture, après l'affront reçu dans la personne de l'ambassadeur, que vous trouvez blâmable? Ici je ne raisonne plus, je sens et j'affirme. Aucun ministère, aucun Gouvernement n'aurait pu maintenir la paix en acceptant la situation qu'on voulait nous imposer.

(*Très bien!*) Déclarer l'incident clos n'eût conduit à rien ; les affaires seraient restées languissantes, le malaise des esprits se serait accru, et chaque jour notre état matériel et moral se serait empiré. » (*Interruptions à gauche.*)

L'assemblée écoutait mes nouveaux développements avec une froideur visible et un mécontentement à peine dissimulé. Sur les événements de 1866, elle était plus rapprochée des opinions de Thiers que des miennes : elle eût désiré qu'entrant dans la thèse de la Droite, j'eusse mis l'affaire Hohenzollern au second plan et invoqué la nécessité de redresser l'erreur de 1866, d'empêcher la création de l'unité germanique. Mon obstination à m'en tenir à un grief déterminé et à écarter toute récrimination rétrospective et générale et surtout toute attaque contre l'unité allemande la mécontenta. Je vis le moment où ce mécontentement sourd allait éclater. « Nous avons soumis à la Chambre tous les éléments de la question ; ne pouvant plus rien ajouter, il ne nous reste plus qu'à attendre sa décision. Si nous nous étions trompés, si nous avions été trop susceptibles (*Non ! non! — M. Glais-Bizoin : Voici le mot, très bien ! non ! non ! — Au centre et à droite : la Chambre a prononcé! — M. Granier de Cassagnac : Vous avez la majorité dans le pays et dans la Chambre!*) — Si nous avions été des gardiens trop susceptibles... » (*Non! non! Si! Si!*)

Décidément la majorité commençait à se fâcher. La conclusion de ma phrase devait être :

Si nous avions été des gardiens trop susceptibles, vous voterez contre nous et la guerre n'aura pas lieu. Je dus y renoncer et je tournai court : « Si nous avions été des gardiens trop susceptibles du dépôt de l'honneur national qui nous est confié, vous n'auriez pas accueilli nos paroles par votre approbation et vos applaudissements! » (*Très bien! très bien! — Nouveaux applaudissements.*) On voit que les interruptions de la Gauche contre moi ont été aussi fréquentes et plus intolérantes que celles que l'on a fait à Thiers le mérite d'avoir bravé.

VI

Après quelques incidents sans valeur, Thiers reprit la parole : « M. le Garde des Sceaux vient d'essayer de justifier ses actes; et moi qui n'ai aucun sentiment de malveillance contre MM. les ministres, je suis désolé d'être obligé de dire que nous avons la guerre pour une faute du cabinet. (*Vives dénégations. — Approbation sur quelques bancs à gauche.*) M. le Garde des Sceaux a fait dévier la discussion; à une question il en a substitué une autre. Il nous a dit tout à l'heure que nous ne pouvions pas souffrir ce que la Prusse avait entrepris en Espagne. *Il a cent fois raison.* Si la question était là, je ne laisserais à personne le soin de venir défendre ici la politique séculaire de la France. *Sans prétendre gêner la liberté des Espagnols, nous ne*

pouvons pas souffrir qu'au delà des Pyrénées on nous prépare une hostilité ouverte ou cachée ; non, nous ne le pouvons pas. La Prusse a fait une *faute grave* en voulant avoir elle-même un candidat au trône d'Espagne. Avant ce dernier événement, elle voulait la paix et c'était habileté de sa part, parce qu'elle sent très bien que le danger sérieux pour elle commencera le jour où elle fera de nouvelles entreprises. Ce jour-là elle soulèverait contre elle de nombreuses et sérieuses hostilités, et nous, qui avons déploré Sadowa, nous qui avons toujours désiré qu'il fût réparé, nous avons toujours dit et répété qu'il y aurait un jour difficile, souverainement difficile pour la Prusse, et que ce serait celui où elle voudrait mettre la main sur les États de l'Allemagne restés indépendants. C'est ce jour-là, avons-nous dit, sans cesse, c'est ce jour qu'il faut savoir attendre. Ce jour-là elle aura contre elle une grande partie de l'Allemagne, l'Autriche notamment, et presque toute l'Europe. Du reste, en déplorant Sadowa je n'ai jamais parlé de l'Allemagne qu'avec le respect qu'elle mérite, et je me suis toujours borné à dire : Sachez attendre, et n'ajoutez pas à une grande faute le tort si dangereux de la vouloir réparer trop tôt. Il ne faut pas s'imaginer, quand on a changé la face du monde, qu'on peut, en un jour, par un coup heureux, refaire ce qu'on a détruit. Il faut de la patience, de la tenue, de l'habileté, du bonheur surtout pour réparer le mal qu'un instant a suffi à produire. (*Rumeurs.*) *Oui, il fallait réparer Sado-*

wa; mais il fallait attendre que des fautes politiques comme celle que je viens d'indiquer vous fournissent une occasion légitime; alors vous auriez été approuvés par toute l'Europe. Car, il y a une chose que je remarque dans notre siècle : c'est qu'on ne peut plus faire la guerre capricieusement; il faut que les nations, assistant à la guerre comme témoins à un duel, vous approuvent, vous appuient de leur estime et de leurs vœux. Il faut en un mot avoir l'opinion du monde avec soi, et il fallait attendre que la Prusse, se livrant à de nouvelles usurpations, nous donnât pour alliés les nations menacées et le monde indigné. Je dis donc que, dans cette occasion, la Prusse a commis une faute très grave en voulant avoir un candidat au trône d'Espagne; oui, mais cette faute elle l'a payée par un échec, elle la payera par la guerre; malheureusement elle ne sera pas seule à la payer, *le monde la payera* avec elle, et nous en même temps. Mais, si nous en étions à obtenir l'abandon de la candidature Hohenzollern, je serais avec vous de toutes mes forces ; ma voix fatiguée se joindrait à la vôtre, pour que justice fût faite à la France, pour que ses intérêts fussent sauvegardés; mais ce qui me désole, c'est que j'ai la certitude que le fond était obtenu. (*Non ! non!*) Il était obtenu, personne ne peut le contester. (*Non ! non! non! — Très bien! sur quelques bancs de la gauche.*) Attendez un instant et vous allez voir si, en effet, le fond n'était pas obtenu. Vous aviez non seulement obtenu le fond, mais

vous aviez encore obtenu un effet moral considérable, et votre faute c'est de ne pas vous en être contentés. Oui, vous aviez le fond, car la candidature du prince était supprimée. Mais, dit-on, cette candidature n'était pas supprimée à tout jamais. Messieurs, je m'adresse à tous les gens de bonne foi, je demande s'il est croyable que, lorsque la Prusse *venait d'être obligée*, à la face du monde, de retirer une candidature qui, *évidemment, avait été présentée par elle*... (*Interruptions diverses à droite et au centre.*) Toute l'Europe s'était jointe à vous pour demander qu'on fît justice à la France. Eh bien, vous verrez ce que la presse anglaise, qui est d'une impartialité remarquable, vous verrez ce qu'elle dira, vous verrez si elle ne répétera pas avec nous, que le fond du litige était accordé... (*Dénégations au centre et à droite*). Je m'adresse à l'évidence, et je demande s'il peut entrer dans la pensée d'un homme de bon sens que la Prusse, après la campagne qu'elle venait de faire et qui lui avait valu le retrait de la candidature, retrait qui était certainement peu brillant pour elle, que la Prusse, dis-je, voulût reproduire cette candidature. (*Très bien! à gauche. — Exclamations au centre et à droite.*) La Prusse, après s'être exposée à un échec comme celui-là, la Prusse serait folle de renouveler la candidature du prince de Hohenzollern. S. Exc. M. LE DUC DE GRAMONT, *ministre des Affaires étrangères* : Pourquoi n'a-t-elle pas répondu à cet égard? Pourquoi a-t-elle refusé de le promettre? (*Très bien! très bien! — Voilà la ques-*

tion! — M. Emmanuel Arago : Parce que vous avez commencé par la menacer à la tribune. Bruits et exclamations). THIERS : Puisque vous m'y obligez, monsieur le Ministre, je vais vous le dire. Elle l'a refusé parce que vous avez mal commencé et mal fini... (*Vives exclamations sur un grand nombre de bancs. — Approbation à gauche. — Un membre à droite : C'est un langage humiliant. — Voix diverses : Assez! assez! aux bureaux!*) — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : M. Thiers, à la tribune, a le droit d'exprimer son opinion telle qu'il la ressent. — M. DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE : Mais la Chambre a bien le droit aussi d'exprimer son sentiment! — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : Il est évident que tout le monde ici ne peut pas être de son avis. — M. LE MARQUIS DE PIRÉ : La Chambre est indignée, quand il s'agit de l'honneur de la France, qu'on vienne à la tribune faire tourner devant nous le moulin de Sans-Souci! (*Bruit. — N'interrompez pas!*) — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : Monsieur de Piré, vous n'avez pas la parole. — THIERS : Je sais bien pourquoi on ne veut pas me laisser achever... — (*Voix diverses : C'est dans votre intérêt. Rappelez-vous 1840!*) — Ah! oui, je le sais bien, c'est parce que je touche au point sérieux de la question. J'ai entendu, non seulement les hommes qui siègent sur ces bancs (*l'orateur désigne la gauche*), mais les hommes qui siégeaient sur tous les bancs de cette Chambre, je les ai entendus, moi qui n'ai pas droit à leurs confidences, exprimer le regret que lorsque la candidature du prince de Hohenzollern était

retirée... (*Interruptions diverses. — M. Vendre : Nous ne sommes plus au temps de la paix à tout prix. Je n'ai jamais été... — Nouvelles interruptions.*)— *M. Granier de Cassagnac, M. le comte de Leusse et autres membres à droite : Assez! assez! — Dans les bureaux! dans les bureaux!* — Vous ne voulez pas me laisser répondre à M. le Ministre, libre à vous !... Mais je resterai ici pour que la France sache comment on a déclaré la guerre... J'userai de mon droit jusqu'au bout ; je ne descendrai de la tribune qu'après en avoir usé, et la violence que vous me ferez, c'est sur vous qu'elle retombera. (*Exclamations diverses.*) Tout à l'heure un de nos collègues me disait : Nous ne sommes plus au temps de la paix à tout prix. Je n'ai jamais été partisan de la paix à tout prix et je ne le serai pas de la guerre à tout prix. C'était autrefois une manière de faire sa cour : c'en est une autre aujourd'hui ; je ne l'ai faite sous aucun régime ; je ne le ferai pas plus aujourd'hui qu'autrefois. (*Vive approbation à gauche.*) — M. Mathieu (Corrèze) : Ceci est une injure adressée à chacun des membres de cette Chambre. Nous sommes tous ici animés d'un seul sentiment, l'amour de la patrie, et c'est nous insulter que nous appeler des courtisans. (*Bruits.*) M. le baron Jérome David : Vos idées, monsieur Thiers, n'ont pas d'appui appréciable dans la Chambre; elles ne peuvent pas avoir une sanction, et vous faites bien du mal à la France. Il faudrait beaucoup de bataillons prussiens pour faire à votre pays le mal que

vous lui faites involontairement... (*Vive approbation et applaudissements sur plusieurs bancs du centre et à droite — A gauche : A l'ordre ! A l'ordre ! — C'est une insulte !*) — M. ÉDOUARD ANDRÉ (Gard) : Il n'est permis à personne de suspecter les intentions de ses collègues, et c'est ce à quoi nous habituent trop souvent les orateurs de l'opposition. — M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER : Il appartient à chacun des membres d'exprimer ici son opinion. La Chambre ensuite manifestera sa pensée par son vote. (*Assentiments.*) — M. LE BARON JÉROME DAVID : M. Thiers veut-il me permettre une observation? (*Oui ! oui ! — Parlez ! parlez !*) Loin de moi la pensée d'injurier un de nos collègues ; il s'agit bien de cela dans un moment solennel comme celui-ci ! Mais je n'ai pu contenir l'expression de la douleur que me cause un langage que je crois si néfaste pour mon pays. (*Très bien ! au centre et à droite.*) THIERS : Savez-vous quels sont ceux qui ont fait du mal à la France?... (*Le bruit continue*). J'ai consenti à écouter mon interrupteur ; on devrait consentir à écouter la réponse que je lui fais. (*Parlez ! parlez !*) Savez-vous quels sont ceux qui ont fait du mal à la France ? Ce n'est pas moi qui lui en ai fait... (*Exclamations et rires ironiques sur un grand nombre de bancs.*) ce sont ceux qui n'ont pas voulu écouter mes avertissements... (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*) Ce sont les auteurs du Mexique, ce sont les auteurs de Sadowa qui, oubliant le mal qu'ils ont fait, osent nous imputer aujourd'hui de faire du mal au pays quand nous cher-

chons à épargner son sang. (*Ah! ah!*) Puisque vous m'obligez à une digression, vous la subirez. (*Rumeurs.*) Si vous aviez permis de discuter l'expédition du Mexique, la plus odieuse, la plus désastreuse expédition du temps n'aurait pas été consommée! (*Interruption.*) Comment, messieurs, vous nous dites que vous êtes prêts à accepter le régime libéral, et vous trouvez étonnant qu'on discute une résolution aussi grave que celle qui nous préoccupe en ce moment! Et vous imputez des intentions mauvaises, ou du moins dangereuses à ceux qui viennent vous montrer le côté mécontent de la question! (*Nouvelle interruption.*) Vous ne m'empêcherez pas de suivre mon raisonnement jusqu'au bout. Il faut que la lumière se fasse sur une grande faute, qui est la cause de la guerre actuelle. (*Bruit.*) Il n'est pas exact, comme l'a prétendu M. le Garde des Sceaux, qu'on se soit borné à combattre en Espagne une politique que la France y a combattue dans tous les temps. On aurait raison de tenir ce langage, on serait dans le vrai, si on nous avait refusé le retrait de la candidature Hohenzollern; alors il n'y aurait eu dans le pays, il n'y aurait eu en Europe qu'une voix pour soutenir la France, pour vous soutenir; et nous, qui sommes à cette tribune pour vous combattre, nous y serions pour vous soutenir. Tout le monde disait, il y a trois jours : On a obtenu le retrait de la candidature du prince de Hohenzollern... (*Voix nombreuses : Non! Non!*) Il faut s'en tenir là. On l'a répété de toutes

parts, il était évident en effet, pour tout homme de bon sens, que si, après avoir obtenu la concession essentielle, on faisait naître des querelles de mots, des froissements d'orgueil, la question serait perdue et la guerre en résulterait. Il n'y a pas un homme de bon sens qui n'ait compris cela et qui ne l'ait dit. (*Sur plusieurs bancs : Mais non ! mais non !*) — Vous ne l'avez pas dit, soit! Il n'en est pas moins vrai que le simple bon sens devait faire comprendre que si, après avoir obtenu une concession qui devait coûter beaucoup à l'orgueil du roi de Prusse... — (*Voix diverses : Quelles concessions? Il n'en a pas fait.*) — Qu'est-ce qui dit qu'il n'en a pas fait? Comment! Devant le monde entier, le roi de Prusse retire... (*Non ! non !*) ou laisse retirer... (*Voix nombreuses : Ah! ah! C'est bien différent.*) — J'emploierai le mot que vous voudrez : le roi de Prusse a fait retirer, a laissé retirer... Pouvez-vous supposer que, la candidature Hohenzollern étant retirée, il n'y ait pas eu une concession de la part du roi de Prusse lui-même? Maintenant, je vais plus loin : dans la pièce qui a été lue tout à l'heure, le roi de Prusse a déclaré, non pas de sa personne, mais par son Gouvernement, qu'il connaissait et approuvait le retrait de la candidature Hohenzollern. Mais il était évident que, si l'on ne s'en tenait là, si l'on voulait poursuivre, si l'on voulait élever une discussion sur le mode de ce retrait, on ferait naître des susceptibilités nouvelles, on exciterait l'orgueil de la Prusse et arriverait à une rupture. Si on ne voulait pas la

guerre pour la guerre, si on ne voulait que la chose essentielle, c'est-à-dire qu'une candidature hostile à la France disparût, il fallait s'en tenir là ; mais insister, c'était faire naître des questions d'orgueil entre deux grandes nations également susceptibles, et la guerre devenait inévitable. (*Approbation à gauche.*) On me demandera : la faute commise — je l'appelle la faute, parce que c'est le seul nom à lui donner — la faute commise, que fallait-il faire? Il fallait, puisque l'Europe était de si bonne volonté, dans ce moment-là, lui donner le temps d'intervenir de nouveau. (*Bruyantes exclamations sur un grand nombre de bancs. — M. Granier de Cassagnac : C'est cela ! Il fallait laisser la Prusse commencer la guerre tout à son aise. — M. le comte de Leusse : Il fallait donner aux Prussiens le temps d'arriver à Paris ! — M. le marquis de Piré : Notre ambassadeur a été insolemment éconduit ! Il fallait attendre qu'il fût assassiné, comme nos plénipotentiaires à Rastadt ! — Bruit confus : N'interrompez pas! n'interrompez pas!*) — Il fallait donner à l'Europe le temps d'intervenir, ce qui n'empêchait pas que nos armements continuassent, et il ne fallait pas se hâter de venir ici apporter, dans le moment où la susceptibilité française devait être la plus exigeante, des faits qui devaient causer une irritation dangereuse. Ainsi, je le répète, ce n'est pas pour l'intérêt essentiel de la France, c'est par la faute du Cabinet que nous avons la guerre. » (*Réclamations sur un grand nombre de bancs. — A gauche : Très bien! très bien!*)

VII

Dans ce discours, certaines considérations manquent absolument de justesse. Certes, le Cabinet eût été disposé, en continuant ses armements, à laisser à l'Europe le temps d'intervenir. Mais des armements décisifs étaient impossibles sans une autorisation des Chambres; le secret n'aurait pu les couvrir, et « la guerre devenait inévitable dès que nous les commencions ostensiblement[1] ». Au surplus, à quoi nous eût servi une temporisation? Cette médiation de l'Europe, que Thiers nous reprochait de n'avoir pas attendue, avait été tentée le 14 par l'Angleterre et rejetée avec mauvaise humeur par la Prusse : on sollicite une médiation dans un différend d'ordre matériel, on ne prend conseil que de soi-même lorsque l'honneur est en jeu. Quel patriote nous a enseigné qu'une nation doive régler ses susceptibilités d'après l'avis des étrangers? Ce n'est pas Tocqueville. « On n'a le droit, dit-il, d'exprimer une opinion sur ce qui convient à l'intérêt ou à l'honneur national, que quand on parle de son pays[2]. » Si les ministres avaient nourri, comme Thiers, le désir de réparer Sadowa, on eût pu discuter s'ils avaient bien ou mal choisi l'occasion. Mais aucun d'eux ne songeait à répa-

1. Benedetti, télégramme d'Ems du 11 juillet.
2. Tocqueville à Reeve, mai 1853.

rer Sadowa, qu'ils estimaient irréparable; ils n'avaient souci que de l'honneur à sauvegarder, et ces occurrences on les subit comme on vous les impose, on ne les choisit pas. Celle à laquelle nous ajournait Thiers montrait qu'il n'avait pas pénétré la pensée de Bismarck et qu'il ignorait cette Allemagne sur laquelle il prophétisait. Une idée irréductible, commune au Roi et à son ministre, était de ne jamais essayer de s'annexer les États du Sud par la violence et de différer plutôt leur unité aussi longtemps qu'elle ne serait pas établie par la volonté des populations. L'hypothèse de Thiers était donc purement chimérique et ne pouvait entrer dans un calcul politique sérieux.

Par contre, ce discours renfermait deux condamnations que l'histoire ratifiera : celle de l'entreprise prussienne voulant, en dépit des principes les plus certains et d'une tradition séculaire, introniser en Espagne un prince allemand ; celle d'une demande de garanties, défendable en pure logique, mais injustifiable dans les circonstances de fait où elle s'était produite. Toute l'argumentation de Thiers à ce sujet est irréfutable ; il avait raison d'appeler la demande de garanties une faute. Quoique cette faute n'ait pas été celle du Cabinet, je ne pouvais pas en écarter de nous la responsabilité, puisque, n'ayant pas donné notre démission, nous nous en étions rendus solidaires. J'avais même été obligé de couvrir par un mot officiel ce que je blâmais en mon for intérieur; je l'avais fait en glissant sans

y insister, et c'est pleinement qu'aujourd'hui j'adhère aux reproches très sensés de Thiers. Mais il redevient un homme de parti injuste, et ici l'histoire ne le suivra pas, en faisant de la guerre un effet nécessaire de la demande de garanties. Cette demande n'a été soumise au Roi que le 13 juillet à neuf heures, elle n'a été connue de Bismarck que dans la journée, ce n'est donc pas elle qui a déterminé le chancelier prussien à prendre une résolution belliqueuse qu'il avait impérieusement réclamée du Roi dès le 12 au soir. Certes, la demande de garanties fournit à Bismarck des facilités de nous infliger un outrage, qu'il aurait eu de la peine à trouver ailleurs si nous ne les lui avions pas apportées par la réouverture imprudente d'une négociation heureusement close : ayant affaire à un brutal impatient de nous donner un croc-en-jambe, nous lui avions nous-mêmes tendu la jambe. Toutefois la demande de garantie n'entraînait pas nécessairement la guerre : si Bismarck l'avait rejetée dans les formes ordinaires de la diplomatie, poliment, même sèchement, la crise ne recommençait pas, puisque, dès le 13, nous avions résolu de ne pas la convertir en ultimatum. Elle avait été refusée outrageusement, et c'est cela seul qui avait amené la guerre. Si Thiers eût été inspiré par des sentiments patriotiques, après avoir critiqué notre faute, il eût, plus énergiquement encore, blâmé l'insolence de la Prusse et l'eût jugée, comme nous, intolérable. Il n'osa pas, il est vrai, la justifier ; il reconnut que notre

susceptibilité était honorable, mais il dit que deux nations ne se précipitent pas l'une sur l'autre pour « d'aussi futiles motifs ».

Avoir été giflé en face de toute l'Europe, c'était une futilité, un simple détail de forme!! On ne discute pas ces énormités, on les flétrit. Gramont le fit d'un accent superbe de gentilhomme et d'homme de cœur qui électrisa l'assemblée : « Après tout ce que vous venez d'entendre, il suffit de *ce fait* que le Gouvernement prussien a informé tous les cabinets de l'Europe qu'il avait refusé de recevoir notre ambassadeur et de continuer à discuter avec lui. Cela est un affront pour l'Empereur et pour la France et si, par impossible, il se trouvait dans mon pays une Chambre pour le supporter ou pour le souffrir, je ne resterais pas cinq minutes ministre des Affaires étrangères. » Des applaudissements enthousiastes couvrirent ces fiers accents. Alors Jules Favre, plus blême, la lèvre plus tordue, soulignant plus que jamais ses paroles enfiellées de son hoquet strident de haine, se leva. Il avait conseillé à l'Empereur la guerre contre l'Autriche, il en aurait voulu une pour la Pologne et une autre pour le Danemark, et il se déchaînait contre la seule guerre où la France fût véritablement intéressée! Je ne puis juger les oppositions d'autrefois, n'ayant pas été sous leur feu, mais certainement il n'en a jamais existé une qui égalât en déloyauté celle que j'ai trouvée devant moi. A entendre Jules Favre, la guerre n'avait aucun motif avouable : la dépêche aux gouvernements

étrangers n'existait pas; c'était un document fictif. Il en demanda la communication ainsi que celle des dépêches par lesquelles le gouvernement prussien avait notifié sa résolution aux gouvernements étrangers.

Cette fois ce fut un des membres de la Gauche, Kératry, qui répondit : « Je regrette absolument de me séparer de tous mes amis politiques sur la question qui est soumise à la Chambre, mais je crois devoir le dire hautement. (*Très bien!*) La question se borne à ceci : la France a-t-elle subi un outrage? Oui ou non? Eh bien, je mets en fait qu'après la déclaration du cabinet, à laquelle j'ai applaudi tout le premier, qui a été faite le 6 juillet, vous n'avez obtenu aucune espèce de satisfaction de la Prusse. (*Très bien! Très bien !*) J'entends regretter constamment, depuis quatre ans, le fait de Sadowa. Eh bien, en ce moment, la France a, non pas un prétexte, mais une occasion décisive; M. Thiers dit qu'il faut attendre une occasion favorable; eh bien! moi, je prétends qu'il n'y a pas seulement une occasion favorable, mais qu'il y a motif absolu de faire la guerre. (*Très bien! Très bien !*). Si vous retardez, comme l'honorable M. Thiers le demande, pour donner le temps de la réflexion, vous laissez aux canons prussiens le temps de se charger . (*Vive approbation en face et à droite de la tribune.*) Quand la Convention, en 1793, appelait les citoyens aux armes, elle ne discutait pas si longtemps, elle décidait que le vote aurait lieu dans les bureaux. Je demande que la Chambre

fasse de même et qu'elle passe à l'ordre du jour sur la proposition qui vient d'être faite. » (*Nombreuses marques d'approbation. — Bravo! bravo! — Applaudissements. — La clôture! la clôture!*)

Emmanuel Arago s'opposa à la clôture, afin de prouver « que le bon droit n'était pas pour nous ». L'assemblée refusa de l'écouter. Avant de se rendre dans les bureaux, il restait à voter sur la proposition de Jules Favre. Un des signataires, Paul Bethmont, doucereux confit en astuce, essaya de donner au vote une portée que les termes mêmes de la motion contredisaient : il énonça que c'était la question de paix ou de guerre qu'il avait entendu poser et il demanda le vote par l'appel nominal. Mais, averti par les dénégations de ses cosignataires, il se hâta d'ajouter : « Je parle en mon nom personnel. » En effet, ainsi interprétée, la proposition n'eût pas réuni vingt suffrages. Buffet le comprit, demanda à s'expliquer sur la position de la question et déclara « qu'il lui était impossible de l'accepter telle qu'elle résulterait des paroles de l'honorable M. Bethmont, et qu'en votant sur la question de communication de pièces, *il n'entendait en aucune manière préjuger la résolution de la Chambre* : ce n'était qu'une mesure d'instruction ; la Chambre avait le droit et le devoir de connaître tout ce que le Cabinet avait connu ; avant les explications du Garde des Sceaux il croyait la communication éminemment utile, après les avoir entendues il la considérait comme indispensable ; toutefois il admettait

que ces communications fussent réservées à la Commission ». Tous les opposants, même Jules Favre, se rallièrent à cette interprétation [1]. J'aurais fait comme eux, au nom du Gouvernement, si Buffet n'avait lui aussi exigé la dépêche prussienne aux cours étrangères. Comment pouvais-je exhiber une dépêche envoyée à des tiers et qui ne m'était pas adressée? Les Cabinets même auxquels elle avait été communiquée n'auraient pu nous la procurer puisqu'elle leur avait été *lue* et non *laissée en copie*. Bismarck seul, pour être agréable à MM. Buffet et Jules Favre, aurait pu nous en donner le texte original. Nous ne pouvions, nous, produire que les dépêches de nos agents qui nous transmettaient ce texte d'après les rapports de ceux auxquels il en a ait été officiellement donné lecture. Et ces dépêches de nos agents, nous ne refusions pas de les communiquer. Je me pré-

1. Dans des brochures, des députés, même anciens ministres de l'Empire, ont essayé d'attribuer au vote des 84 la signification d'une protestation contre la guerre. L'un d'eux, Cochery, le fit à la tribune en 1873. Un député qui avait voté comme lui, l'honorable Haentjens, le rappela fermement à la vérité : « M. Cochery est venu répéter ce qu'on a dit souvent dans les journaux depuis 1870, c'est que les quatre-vingt-quatre députés qui ont demandé communication des pièces ont voté contre la guerre. Je crois que c'est absolument inexact. Je suis un des quatre-vingt-quatre qui ont voté avec M. Cochery... (*Rires à gauche*), et vous contestez que je sache la portée de mon vote? Je déclare que nous n'entendions pas voter contre la guerre... (*Interruptions à gauche*) ; nous voulions seulement avoir la communication de pièces qu'on nous refusait, comme M. Waddington les refuse aujourd'hui. (*Exclamations à gauche.*) Voilà ce qui s'est passé à ce moment-là, et je crois qu'on avait raison de nous refuser cette communication. »

parai à donner ces explications et à dire à Buffet : « Amendez correctement votre proposition, réduisez-la à la demande des documents expédiés par le Gouvernement français ou reçus par lui, et nous l'acceptons. » Une explosion de cris : « Ne répondez pas ! Ne répondez pas ! » m'empêcha de prononcer un mot, et la proposition de Jules Favre fut repoussée par 159 voix contre 84. Les bureaux donnèrent aux commissaires nommés le mandat d'exiger des communications complètes, et nous-mêmes, dès que la Commission eut été constituée sous la présidence d'Albuféra, avant même qu'on les exigeât, nous vînmes les apporter.

VIII

J'arrivai d'abord avec Le Bœuf. J'expliquai ce que l'impatience de la Chambre ne m'avait pas permis de dire, et j'annonçai que Gramont communiquerait tous les documents que nous possédions : 1° les dépêches télégraphiques échangées entre lui et Benedetti du 7 au 13 inclusivement[1] ; 2° les dépêches de Comminges-Guitaud, de Cadore et d'un ou deux de nos agents, de celui de Dresde notamment, qui nous étaient arrivées depuis. Le Maréchal devait répondre aux interro-

1. Je ne parlai point des rapports parce qu'ils n'étaient que la paraphrase des dépêches auxquelles ils n'ajoutaient rien.

gations sur la situation militaire. Puis, je demandai la permission de me retirer; des affaires urgentes à expédier me réclamaient. Le Bœuf, resté seul, satisfit à toutes les demandes sur la préparation militaire, demandes et réponses également sommaires et surtout superficielles. On ne pouvait exiger d'une Commission, renfermée dans un bureau du Corps législatif, qu'en quelques instants elle se rendît compte de l'état de nos arsenaux, de nos approvisionnements, de nos effectifs, de nos plans de mobilisation. Cet examen, au surplus, était inutile, car il avait été déjà fait à loisir par la Commission du budget. Elle avait constaté l'état de l'armement et de l'approvisionnement (22 mars 1870); l'état de l'habillement, du campement, des fortifications (16 avril 1870). Chaque année cette enquête avait lieu; elle avait été cette année plus minutieuse que jamais. Le Maréchal n'eut qu'à s'y référer. Il éclaircit seulement quelques doutes, sur la cavalerie et sur l'artillerie. Il répéta, avec une conviction communicative, ce que, depuis le commencement de la crise, il n'avait cessé d'affirmer à ceux qui l'avaient interrogé, soit au Conseil, soit dans les couloirs, soit au ministère, que si on ne perdait pas de temps il répondait de tout; que nous serions prêts avant les Prussiens, dont l'entrée en ligne ne serait pas aussi rapide qu'on le présumait, et puisque la guerre devait, tôt ou tard, nous être imposée, il valait mieux qu'elle le fût avant que les Prussiens eussent changé leur fusil, acquis de bonnes mitrailleuses et que l'op-

position eût achevé de démolir notre armée [1]. Ces explications terminées, il prit Talhouët dans un coin et lui dit : « Nous avons quelques jours d'avance, ne nous les faites pas perdre. »

Gramont survint ensuite. Il déposa toutes les pièces que j'avais annoncées. Elles étaient très soigneusement classées par numéro d'ordre, c'est-à-dire chronologiquement, parce que cet ordre était fixé par les dates inscrites en tête de chacune des dépêches. Il lut et expliqua les principales. On ne lui fit d'objections que sur un seul point : d'Albuféra avait été frappé de cet argument de l'opposition, que nos demandes n'avaient cessé de s'accroître avec les concessions qui nous avaient été faites. Il interrogea Gramont en termes pressants. Gramont répondit : « que le 12 juillet, après la renonciation Hohenzollern annoncée par Olozaga, alors que nous n'avions obtenu du roi de Prusse aucune concession encore, pas même une réponse, il avait demandé *aussitôt, à la fois*, l'approbation et la garantie pour l'avenir, et non pas, comme la gauche le prétendait, d'abord l'approbation, puis la garantie ». « Ainsi, dit d'Albuféra, dès que la renonciation a été obtenue, vous avez aussitôt après, au premier moment même, demandé à la fois les deux concessions? — Oui, répondit Gramont. » Et il lut et mit dans les mains de d'Albuféra le télégramme du 12 à sept heures à Benedetti, qui contenait en effet les deux demandes : « Je suis

1. Voir aux Éclaircissements lettre de Latour à Émile Ollivier, du 23 juin 1872.

très heureux d'entendre cette déclaration, répondit d'Albuféra, le rapport en prendra soigneusement acte, car elle est de nature à dissiper bien des malentendus. » Ce qui s'était passé après la renonciation ayant été ainsi fixé, Gramont ajouta de son chef une autre observation qui frappa également la Commission. « Lorsque la candidature Hohenzollern parut abandonnée par la renonciation, dit-il, le parti de la guerre avait essayé d'obtenir que, greffant une question sur une autre, nous exigions, l'épée tirée, que la Prusse s'engageât à respecter le traité de Prague. Nous avons résisté à cette pression et, après comme avant la renonciation, nous n'avons pas cessé de poursuivre le même but : empêcher dans l'avenir, aussi bien que dans le présent, l'intronisation d'un prince prussien en Espagne. Au début, nous avions demandé au Roi de conseiller ou d'ordonner à son parent de renoncer, ce qui entraînait implicitement une garantie que la candidature ne se reproduirait plus. Le Roi ayant refusé d'intervenir, et la candidature ayant disparu à son insu, nous avions réclamé, sous une forme explicite, la garantie impliquée dans notre première demande. Or, demander au Roi, avant la renonciation, de l'imposer ou de la conseiller, ou après la renonciation faite en dehors de lui, de l'approuver et de promettre qu'il ne l'autoriserait plus de nouveau, c'était demander la même chose, en accommodant cette demande, identique quant à son but, à la circonstance de l'événement. » La Commission estima

cette seconde remarque aussi importante que la première et décida qu'elle serait insérée dans le rapport. D'Albuféra demanda ensuite si nous avions des alliances. « Si j'ai fait attendre la Commission, répondit Gramont, c'est que j'avais chez moi, au ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. J'espère que la Commission ne m'en demandera pas davantage. » Talhouët, à son corps défendant, fut nommé rapporteur. Ce choix avait beaucoup de signification : outre que Talhouët jouissait d'une considération générale, on le savait homme prudent, n'aimant pas à se compromettre dans les affaires risquées, et sa présence signifiait que celle-là était sûre et qu'on pouvait s'y engager sans crainte. A la reprise de la séance, Dréolle, membre de la Commission, s'approcha de mon banc et me dit : « J'ai rédigé le rapport, vous en serez content. » Je fus surpris de cette confidence de la part d'un journaliste qui ne cessait de me vilipender.

Talhouët lut ce rapport de Dréolle qui concluait, à l'unanimité, au vote des projets du Gouvernement. Il fut accueilli par des bravos et applaudissements prolongés mêlés aux cris de vive l'Empereur! Ce rapport constatait le fait capital que *les pièces diplomatiques avaient été communiquées*. Mais fait à la hâte par un journaliste habitué aux à peu près et ne se souciant pas de préciser les faits, il contenait une erreur. Pour démontrer que le Gouvernement, depuis la première phase des négociations jusqu'à

la dernière, avait poursuivi loyalement le même but, il affirmait que la première dépêche à notre ambassadeur à Ems se terminait par cette phrase : « Pour que cette renonciation produise son effet, il est nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau cette candidature. » La dépêche citée par Dréolle disait bien, en effet, cela. Pour qu'elle fût complète, aux mots, *à la première dépêche adressée à notre ambassadeur, à Ems*, il eût fallu ajouter : *après la renonciation du prince Antoine au nom de son fils.* Les mots *pour que cette renonciation produise tout son effet* auraient dû être précédés de ce préambule : *Nous avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine, au nom de son fils, au trône d'Espagne. Pour que cette renonciation produise tout son effet*, etc. Ces suppressions avaient été faites pour aller plus vite, non pour altérer le sens de la dépêche, car, ainsi raccourcie, elle portait en elle-même, aussi bien que si elle eût été complète, la preuve qu'elle n'avait pu être la première adressée à Benedetti le 7 juillet. Il n'est pas possible d'en avancer la date, attendu que cette date est précisément déterminée par le texte même. Elle prescrivait en effet de demander au Roi, « *pour que la renonciation produise son effet*, » de s'y associer. Or le 7 la renonciation n'était pas même prévue; on ne pouvait donc pas demander au Roi, à cette date, de sanctionner ce qui n'existait pas encore. La

dépêche devait être placée après le 12, puisque c'est ce jour-là seulement que s'était produite la renonciation à laquelle on priait le Roi de s'associer. De plus, la déclaration lue à la Chambre à l'ouverture de la séance datait cette dépêche. Il y était dit : « Pendant que nous discutions avec la Prusse, le désistement du prince Léopold nous vint du côté où nous ne l'attendions pas et nous fut remis le 12 juillet par l'ambassadeur d'Espagne. Comme on ne pouvait pas supposer que notre ambassadeur eût été expédié d'urgence à Ems pour se promener les bras croisés, il fallait bien admettre que, le 7, d'autres instructions lui avaient été adressées. La déclaration que je venais de lire distinguait nettement les deux phases : la première du 7 au 12, dans laquelle Benedetti demanda au Roi d'ordonner ou de conseiller la renonciation ; la seconde après le 12, dans laquelle il lui demanda de s'associer à la renonciation opérée en dehors de lui. La confusion était donc manifeste : elle n'était certainement pas intentionnelle et elle était inoffensive, puisque le raisonnement le plus élémentaire et l'exposé formel de notre déclaration, qui paraissait en même temps au *Journal officiel*, la corrigeaient à la fois. Si je m'en étais aperçu, je l'aurais sans doute relevée, mais accablé de dégoût et de tristesse, j'avais écouté la lecture d'une oreille distraite et n'avais point pris garde à l'erreur. Elle n'eût sans doute pas échappé à Gramont. Retenu aux Affaires étrangères par ses conférences avec les ambassadeurs, il n'arriva que

bien après. Du reste, personne ne s'aperçut de l'inexactitude, pas même l'opposition, si acharnée à nous créer des difficultés.

La guerre terminée, ce fut à qui renierait [1] sa participation aux actes qui l'avaient amenée. Le parti bonapartiste, replacé sous la direction de ses anciens chefs, adopta la tactique de rejeter toute la responsabilité sur le ministère libéral, dénoncé comme le véritable artisan de nos malheurs [2]. Dréolle fut un des meneurs de cette

1. Dréolle, afin de se faire pardonner par l'Empereur son article du 7 juillet et avoir sa part de la victoire, s'était fait nommer de la commission, après un discours approbatif, et avait rédigé ce rapport, ce que, certes, je ne lui avais pas demandé. Plus tard, pour obtenir l'oubli de sa participation et se dégager de la défaite, il invoqua son article : « Nul n'a pu être plus prudent que moi en 1870. Si mes votes sont oubliés de M. Cochery, peut-être M. Cochery qui, tout à l'heure, attestait ma loyauté, se souviendra que, publiquement, dans mon journal *le Public*, — c'est imprimé — j'ai été contre la guerre et contre le ministère Ollivier. » (10 mai 1872.) Devant la commission d'enquête, il a été plus cynique : « Je dois à la vérité de dire que les documents pris en eux-mêmes n'étaient pas suffisants pour donner une conviction à un homme qui aurait été en dehors du mouvement qui régnait, en dehors de l'agitation politique dans laquelle nous vivions en ce moment-là, et qu'il n'y avait pas là de quoi justifier une déclaration de guerre. J'ai suivi le courant avec regret, mais je l'ai suivi. » Que penser d'un député qui consent à appuyer, à défendre, à faciliter une déclaration de guerre qu'il ne trouve pas justifiée, qu'il condamne, et qui, plus tard, se targue de cette ignominie ? Qu'en penser, si ce n'est qu'il est un misérable dont la parole ne peut avoir d'autorité que sur les gens de son espèce.

2. Ce programme, dont l'invention de Dréolle a été une des manifestations, a été très nettement indiqué par Paul

campagne. Il exhuma comme argument nouveau l'inexactitude du rapport du 15 juillet, auquel personne ne pensait plus: renversant les rôles, il imputa à Gramont l'erreur commise par lui-même, et donna à cette erreur inoffensive et involontaire un caractère de gravité prémédité et exceptionnel : « C'est sciemment, dit-il, que Gramont a opéré des suppressions dans le texte de la dépêche et l'a reportée au 7, et, comme c'est sur cette dépêche antidatée et altérée que la guerre a été engagée, Gramont a trompé la Commission et par elle la Chambre et le pays. L'autorité d'un Dréolle n'aurait pas suffisamment accrédité cette invention; il fallait s'assurer l'assentiment de Talhouët. Si le véritable Talhouët eut encore existé, on n'y fût point parvenu, mais le pauvre homme, frappé au cerveau, inconsolable du fardeau moral que son rapport faisait peser sur lui, n'était plus que l'ombre de lui-même. Quand Dréolle vint lui dire qu'il y avait un moyen de s'exonérer, il le saisit sans aucun examen et, tout à coup soulagé, il se mit à répéter à tout venant : « Vous ne savez pas, la dépêche a été altérée, la dépêche a été altérée. » Sur un seul point Dréolle ne put l'entamer. L'important

de Cassagnac dans un article du *Pays* du 12 janvier 1876 : « Il faut que quelqu'un, de l'Empereur ou du ministère, reste et demeure responsable d'une guerre trop légèrement entreprise. Eh bien, il ne nous plaît pas que ce soit l'Empereur, parce que l'Empereur n'y est pour rien et que les seuls coupables sont les libéraux vaniteux du premier cabinet parlementaire. Quiconque excuse M. Émile Ollivier doit se rendre compte qu'il condamne l'Empereur. »

pour ce drôle n'était pas d'incriminer Gramont, qui, après tout, appartenait au régime autoritaire; c'était de m'atteindre, moi, demeuré la personnification inébranlable du régime de sa haine. Il affirma, quoiqu'il sût le contraire, ma présence pendant les explications de Gramont. Mais alors le galant homme et l'ami se réveillèrent en Talhouët et, dans sa déposition, il dit au contraire que je m'étais retiré avant l'arrivée de mon collègue[1]. A mon retour en France, en 1874, j'allai le trouver, espérant le ramener à une plus juste appréciation des faits. C'eût été aisé encore s'il avait eu la possession de son excellent esprit. Son regard se voila, et je n'en pus tirer que ces mots prononcés d'une langue embarrassée : « Mais, mon cher ami, ce n'est pas contre vous; vous n'étiez pas présent; je l'ai dit dans ma déposition! » L'invention de Dréolle a trouvé un rapide succès auprès des ennemis de l'Empire. « Vous avez altéré, a dit Gambetta, le texte de de la dépêche sur laquelle vous avez engagé la guerre. » Gramont a eu raison de dire : « On ne sait si l'on doit s'étonner davantage de la perfidie

1. Déposition de Talhouët : « Nous avons attendu assez longtemps M. de Gramont; nous avions d'abord interrogé M. le Maréchal Le Bœuf, qui était venu avec M. Ollivier. Le Maréchal pouvait nous donner des éclaircissements sur l'armée. Comme M. de Gramont devait être entendu sur les affaires diplomatiques, M. Ollivier nous avait demandé qu'on lui permette d'aller s'occuper de différentes affaires qui étaient urgentes; il se mettait du reste à la disposition de la Commission. Dans ces conditions, nous n'avions pas besoin de le retenir, il s'est retiré. »

d'une telle calomnie ou de la légèreté inepte avec laquelle elle a été conçue[1]. »

J'ai tenu entre mes mains le texte donné à la Commission avant et après cette communication et, je l'affirme, ce texte portait en tête sa date et était entièrement conforme au texte officiel publié par Gramont et Benedetti dans leurs ouvrages et conservé aux Affaires étrangères. Gramont eût été un idiot, et non un fourbe, s'il avait commis devant la Commission une supercherie que nous avions nous-mêmes démasquée au Sénat et au Corps législatif, et que le texte de la dépêche, quelque altérée qu'on la fît, démentait. Il aurait commis cette altération et cette transposition par simple dilettantisme, car la dépêche du 12, utile pour apprécier la conduite du Cabinet dans les négociations, n'éclairait nullement la question de savoir si la guerre devait être ou non approuvée. *Ce n'est pas sur cette pièce que la guerre a été engagée, c'est sur la publication de la* Gazette de l'Allemagne du Nord *et sur les dépêches venues de Berlin, de Berne et de Munich*[1].

Toute calomnie *crescit eundo* s'accroît en cheminant. Bientôt ce ne fut plus Gramont ni Émile Ollivier qui avait trompé la Commission et la Chambre et, par la Chambre, le pays, ce fut le Cabinet. Ici nous touchons au monstrueux. Voilà une douzaine d'hommes, presque tous éminents de quelque manière, ayant occupé le

1. Dans quelques instants Gambetta va, le réfutant d'avance lui-même, l'affirmer.

premier rang, soit dans l'armée et la marine, soit au barreau, soit dans l'industrie, soit dans les finances, soit dans la diplomatie; ils n'ont point ambitionné le pouvoir ; il leur a été en quelque sorte imposé par l'opinion; ils l'ont exercé non sans succès et avec dévouement ; et des écrivains n'ayant fait preuve nulle part d'une capacité quelconque, n'ayant ni commandé une division, ni rédigé même une dépêche, de prétendus historiens, dépourvus de compétence et d'autorité, se permettent de juger à tort et à travers sans se donner la peine ou sans avoir l'intelligence de comprendre! Ils ne s'en tiennent pas là : ils accusent ces honnêtes gens d'avoir altéré des documents afin d'entraîner un vote. C'est trop! Tous les ministres étaient pacifiques, ils s'étaient tenus debout aussi longtemps qu'ils l'avaient pu au milieu de la passion publique afin d'empêcher la guerre; ils avaient été contraints de s'y décider parce qu'ils croyaient l'honneur de leur pays blessé; ils auraient serré dans leurs bras les membres de la Commission s'ils leur avaient démontré que leur susceptibilité avait été exagérée et que la dépêche d'Ems était une aménité dont on pouvait s'accommoder. Et ces mêmes hommes auraient dissimulé ou altéré des pièces pour assurer le succès d'une opinion qu'ils eussent été heureux d'abandonner, dût leur chute immédiate s'ensuivre!

Bien souvent, j'ai senti l'indignation gronder dans mon cœur. Que de fois j'ai effacé, aussitôt après les avoir écrites, des phrases irritées afin

de laisser à ce travail son caractère de lucidité mathématique. Mais ici je ne puis plus me contenir, et je dis à ceux qui racontent ou insinuent que tous ou quelques-uns d'entre nous ont trompé par une supercherie la Commission afin d'entraîner son vote et par suite celui de la Chambre : Vous êtes de lâches imposteurs en qui je ne sais ce qu'il faut le plus détester, la débilité du jugement ou la perversité de la conscience.

IX

Guyot-Montpayroux, autre membre de l'opposition, soutint le rapport : la guerre était dans la force même des choses; son ajournement ne ferait qu'accroître ses dangers et en l'appuyant il traduisait l'opinion de la majorité du pays. Gambetta prononça d'une voix de plus en plus enrouée[1] un discours artificieux qui, en paraissant contre la guerre, lui était cependant favorable. L'intention de se distinguer de Thiers y perce à tout instant : il affirme « qu'il ne sortira pas de sa bouche une parole qui puisse servir à l'étranger », sous-entendu comme vient de le faire M. Thiers. Thiers avait trouvé naturel que le roi de Prusse ne voulût prendre aucun engagement pour l'avenir, Gambetta comprend que « cela nous ait émus » et

1. Puisqu'on a contesté ce fait, voir le témoignage de son ami Taxile Delord, page 196.

il accorde « qu'il nous appartenait d'insister pour avoir satisfaction ». Thiers avait considéré comme une susceptibilité exagérée le sentiment que nous avait inspiré le refus public de recevoir notre ambassadeur, Gambetta conçoit que nous trouvions « le procédé blessant et irrégulier ». Il voulait bien une guerre, mais de sa façon, celle qu'il avait célébrée dans la fameuse harangue de la rue de la Sourdière; le ministère motivait mal la sienne; il cherchait dans de misérables ressources les raisons décisives de sa conduite; il n'invoquait pas les véritables griefs, il faisait reposer tout le *casus belli* sur les mauvais procédés d'Ems, au lieu de justifier ses résolutions par la nécessité de réparer une politique que lui « déplore, déteste, la politique de 1866 ». Comme les députés de la Droite, il me reprocha de ne pas faire de la guerre une revanche préméditée de cette défaillance. « Quelqu'un peut-il contester, s'écria-t-il, que le jour où vos régiments auront passé le Rhin, ce sera le démenti de la politique qui avait été nouée en 1864 lors des négociations primitives au sujet du Sleswig-Holstein et qui avait amené la conclusion du traité d'alliance de la Prusse avec l'Italie, sous l'égide de l'Empereur?... Je sais pertinemment que ceux d'entre vous qui émettront un vote de guerre, le jour où le vote de guerre sera demandé, ne sont pas des hommes politiques prêts à se contenter de la question Hohenzollern ou du plus ou moins de susceptibilité qu'on aura apporté dans les étiquettes royales. Voilà la

vérité ! Et la preuve, c'est qu'aujourd'hui même, quand le premier ministre se livrait à la critique des véritables griefs contre la Prusse, lorsqu'il a dit qu'il n'avait jamais pactisé en aucune façon avec certaines opinions sur les conséquences funestes de Sadowa, lorsqu'il a dit qu'il n'avait pas vu là un signe précurseur d'une grandeur rivale et menaçante pour l'intégrité future de la France, *il y a eu un mouvement d'incontestable froideur dans cette assemblée*, et s'il avait insisté dans le développement de cette thèse, s'il n'eût été redressé et secouru par une sortie de M. de Gramont, il eût été singulièrement menacé de sombrer devant les répugnances patriotiques de la Chambre. »

La remarque était parfaitement exacte, et Gambetta était plus complètement d'accord avec l'assemblée que moi lorsqu'il montrait contre les aspirations nationales de l'Allemagne, une haine qu'à aucun prix je n'aurais consenti à exprimer. Cependant il s'associa aux exigences implacables de ses collègues, dont il n'avait pas l'audace de s'affranchir, et s'efforça de démontrer que le motif que nous donnions à notre *susceptibilité* n'était pas justifié. Il s'attendait à ce que la pièce, sur laquelle nous ferions reposer à tort tout le *casus belli*, serait communiquée directement, pleinement, intégralement à la Commission. « Vous ne nous avez pas donné toutes les satisfactions de certitude qui nous étaient dues. » Le président de la Commission, d'Albuféra, interrompit : « *La Commission les a*

reçues toutes ; je l'affirme sur l'honneur. » Gambetta insista. «Ce que je demandais au Gouvernement et à la Commission parlementaire que vous avez élue, et qui est souveraine dans une aussi capitale question, ce n'était ni la dépêche de M. Benedetti, ni la dépêche d'un de vos agents[1] ; c'était la note générale envoyée par le comte de Bismarck à tous les cabinets de l'Europe... (*Rumeurs à droite et au centre. — A gauche : C'est cela ! très bien ! — A droite : Nous la connaissons !*) Pourquoi? Parce que du moment que vous vous êtes sentis blessés, outragés par ces procédés qui sont graves, que je veux croire aussi graves que vous le voudrez; mais ce ne sont que des procédés. Il y a la dépêche elle-même, il y a les termes employés. Il faut que nous la voyions, il faut que nous la discutions avec vous. (*A gauche : Oui ! oui ! — De divers côtés : On l'a discutée dans les bureaux !*) Oui, Messieurs, en pareille matière, j'admettrais la discussion ; oui, dans les bureaux, parfaitement ! J'admettrais que la Commission seule en connût et la rapportât. » D'Albuféra l'interrompit de nouveau : « La Commission l'a lue. » Gramont ajouta : « Je déclare que j'ai communiqué la pièce à la Commission et qu'elle l'a lue. » Les membres de la Commission confirmèrent : « *Oui ! oui !* » D'Albuféra reprit : « Nous déclarons que nous l'avons lue et si vous ne

1. Cela confirme ce que j'ai dit plus haut, que ce n'est pas sur la dépêche du 12 de Benedetti à Gramont que s'est engagée la guerre.

nous croyez pas, il fallait nommer d'autres commissaires. »

Il n'était pas possible de n'être pas convaincu et arrêté par des affirmations aussi péremptoires données par de tels hommes. Aussi cette fois Gambetta coupa court et, oubliant qu'il venait de se contenter d'une communication à la Commission, il dit : « S'il est vrai que cette dépêche soit assez grave pour avoir fait prendre ces résolutions, vous avez un devoir, ce n'est pas de la communiquer seulement aux membres de la Commission et à la Chambre, c'est de la communiquer à la France et à l'Europe; et si vous ne le faites pas, votre guerre n'est qu'un prétexte dévoilé et elle ne sera pas nationale. » (*Réclamations nombreuses. — Approbation sur plusieurs bancs à gauche.*)

Je voulus en finir avec cette confusion puérile autant que déloyale, déjà plusieurs fois dissipée, soit devant la Chambre, soit devant la Commission et je pris de nouveau la parole : « Chacun parle de ses émotions et de ses impressions. Laissez-moi vous dire combien je trouve nouveau, dans nos annales parlementaires, le spectacle auquel nous assistons; c'est la première fois qu'on rencontre dans une assemblée française, d'un certain côté, tant de difficultés à expliquer une question d'honneur. (*Violentes réclamations à gauche. — M. Glais-Bizoin : Oui, c'est une insulte...*) Vous ne ferez prendre le change à personne, et vous ne me ferez pas sortir de la modération que je dois conserver.

(*Murmures à gauche.*) J'ai le droit d'exprimer ma pensée comme vous avez exprimé la vôtre. Quand vous êtes monté à cette tribune, nous avez-vous épargné les interprétations blessantes? Avez-vous hésité à opposer les doutes à nos affirmations les plus nettes? N'ai-je pas entendu arriver jusqu'à mon oreille des interruptions telles que celles-ci : « Ce télégramme n'existe pas, il est inventé! » J'ai gardé le silence, me croyant le droit de ne pas être atteint par ces soupçons. (*C'est vrai! — Très bien!*) Je vous prie d'écouter et de ne pas trouver une insulte là où il n'y a que l'expression vive, j'en conviens, profonde, d'un sentiment qui, chez moi, est atteint et blessé, depuis le commencement de cette discussion; mais mes appréciations n'atteignent pas les personnes, elles passent au-dessus d'elles, et n'atteignent que des opinions ou des manières de raisonner et de juger. Et en vérité, c'est nous, nous seuls, qui aurions le droit d'être blessés par le langage qu'on nous tient depuis quelques heures. (*Très bien! très bien! — Bravo!*) C'est la première fois qu'il me paraît difficile d'expliquer une question d'honneur national et qu'un ministre est obligé de monter plusieurs fois à la tribune pour préciser un fait d'une simplicité élémentaire. Oh! je comprends qu'on nous accuse d'impéritie; je comprends qu'on invoque les considérations les plus élevées pour ou contre cette guerre; je comprends encore mieux qu'en évoquant, par l'imagination, les malheurs qui vont arriver, le sang qui va couler, on laisse

échapper de son cœur un cri de douleur; je comprends tous ces sentiments. Mais je ne comprends pas qu'on puisse douter, discuter sur un fait saisissable, manifeste, déjà expliqué deux fois, et qu'un esprit aussi éminent et lucide que celui de M. Gambetta en soit encore à répéter : La dépêche! la dépêche prussienne! donnez-nous la dépêche prussienne!... pour prouver que vous avez été insultés. Qui vous a parlé d'une dépêche prussienne? Quand donc, pour établir qu'un affront a été fait à la France, avons-nous invoqué des protocoles de chancellerie? des dépêches plus ou moins mystérieuses? Notre langage a été autre. Nous avons dit : A l'heure où nous discutons, il y a un fait, un fait public en Europe, que pas un ambassadeur, pas un journaliste, pas un homme politique, pas une personne au courant des choses de la diplomatie ne peut ignorer : c'est que, d'après les récits de la Prusse, notre ambassadeur n'a pas été reçu par le Roi et qu'on lui a refusé, par un aide de camp, d'entendre une dernière fois l'exposé courtois, modéré, conciliant, d'une demande courtoise, modérée, conciliante dont la justesse est incontestable. (*Vive approbation et applaudissements sur un grand nombre de bancs.*) Que nous importent les protocoles de chancellerie... (*Interruptions à gauche.*) les dépêches sur lesquelles on peut discuter? Sur notre honneur d'honnêtes gens, sur notre honneur de ministres, nous affirmons un fait. Que serions-nous donc si, en face de l'Europe

dont nous invoquons le témoignage, nous avions ou la sottise ou l'impudeur d'alléguer comme prétexte un fait inexact? Mais pour qui nous prenez-vous? Et, en vérité, quelque ineptes que vous vouliez bien nous supposer, notre ineptie n'est pas encore telle que nous puissions commettre une méprise ou une fourberie comparable à celle dont vous trouvez tout naturel de nous supposer capables, sans que nous nous reconnaissions le droit d'éprouver et d'exprimer le sentiment de la dignité froissée. (*Bravos et applaudissements.*) Vous me parlez de dépêches. Je vous parle d'un acte connu de l'Europe entière. Seulement, lorsqu'on est au moment de prendre une de ces décisions qui font trembler la conscience, on a besoin de lumière, de lumière, de beaucoup de lumière. L'évidence n'est jamais assez évidente. Nous l'avons éprouvé. L'acte est incontestable, nous sommes-nous dit; mais il n'est peut-être pas intentionnel, c'est peut-être une de ces rumeurs échappées au patriotisme en éveil, et qu'il serait injuste, même dans les moments d'entraînement et de passion, de faire remonter jusqu'à un Gouvernement; voilà les scrupules que les dépêches ont calmés. Nous n'avons plus douté de l'intention offensante, lorsque de tous les coins de l'Europe, nous est venu quoi? Le texte même... (*Bruit à gauche.*) le texte même des instructions de M. de Bismarck. Je n'en crois pas même ce que j'entends lorsque je recueille cette clameur : Donnez-le-nous! Mais je vous l'ai déjà donné! (*Nouveau bruit à gauche.*)

Puis, j'ai fait passer sous les yeux de la Commission qui l'a attesté... — (*M. le duc d'Albuféra et d'autres membres de la Commission : Parfaitement!*) — (les pièces authentiques!) — *M. le marquis de Talhouet et M. le comte de Kératry : Parfaitement.*) — Et puisque les ministres de la France... — (*M. Jules Ferry : Mais vous ne nous les avez pas données à nous.*) — Et puisqu'enfin des ministres de la France sont obligés, sous l'attaque d'une opposition qui se prétend modérée, de prouver qu'il n'altèrent pas et qu'ils n'inventent pas des pièces... (*Nouvelles interruptions à gauche*) nous avons communiqué à la Commission les textes originaux. Vous avez entendu le marquis de Talhouët, le duc d'Albuféra, vous avez entendu M. de Kératry... — (*Au banc de la Commission : Tous! tous!*) — Vous les avez tous entendus affirmant sur l'honneur qu'ils avaient tenu ces pièces entre leurs mains. — M. LE MARQUIS DE TALHOUET : Nous avons eu les dépêches de quatre ou cinq de nos représentants dans les différentes cours de l'Europe qui reproduisent ce document presque exactement dans les mêmes termes. — *Voix nombreuses : Très bien! très bien! — Allez! allez! — Aux voix! aux voix!* — M. CHAGOT : La continuation de cette discussion est indigne d'une Chambre française, et nous vous demandons, au nom du pays, de ne pas répondre. — M. LE BARON ZORN DE BULACH : Je suis sûr qu'on ne tiendrait pas un pareil langage et qu'on ne se livrerait pas à de semblables insinuations dans une Chambre prussienne, et

je proteste au nom de mon pays. — LE GARDE DES SCEAUX : Vous avez raison, Messieurs ; après un pareil témoignage, j'ai le devoir de ne rien ajouter. (*Très bien! très bien!*) Et je termine en vous suppliant de clore cette discussion. (*Très bien!*) Unissons-nous, nous qui sommes animés par les mêmes sentiments, pour dire que le moment des paroles est passé (*Oui oui!*) et que celui des actes commence. (*Oui! oui! Très bien! très bien!*) Votez! votez! car voter c'est agir. Ne discutez plus, parce que discuter, c'est perdre un temps précieux! » (*Très bien! très bien! Bravos et applaudissements répétés. — Aux voix! aux voix!*) N'ai-je pas le droit de conclure du récit de cette pénible séance que c'est moi, bien plus que Thiers, qui ai été outragé?

Ernest Picard convint de l'efficacité de ma démonstration. « Je ne dirai pas au ministre qui descend de cette tribune que je ne crois pas à l'existence des documents qui ont été communiqués à la Commission. (*Ah! ah! de toutes parts.*) Ils existent, soit; seulement, il est possible que, s'ils étaient produits devant cette assemblée, ils n'auraient pas sur l'opinion l'effet qu'on paraît en attendre, et qu'alors la véritable question qui nous domine tous en ce moment et que prévoyaient MM. les ministres lors de leur Déclaration à cette tribune, déclaration qui a été le premier acte de la guerre, c'est la question de savoir si notre diplomatie n'est pas la première sortie des règles ordinaires. (*Nouvelles interruptions. — La clôture! la clôture!*) Je sais très bien

que vous demandez la clôture, et je ne veux pas parler malgré vous ; d'ailleurs, je ne pourrais pas. (*La clôture! la clôture!*) Je dis qu'en supposant acquis tous les faits mêmes, il faudrait rechercher si c'est bien par notre faute que la question d'honneur est difficile à expliquer ; si ce ne serait pas par la faute de la question elle-même. » (*La clôture! la clôture! — M. Picard descend de la tribune.*) Pelletan, Grévy essayèrent en vain de prolonger le débat, sous prétexte de motiver leur vote, la Chambre, saturée des mêmes arguments, ne voulut plus rien entendre, et l'on vota.

Pendant qu'on dépouillait le scrutin, je rencontrai Gambetta dans la salle des Conférences : « Comment, lui dis-je, pouvez-vous contester l'existence des dépêches dont je vous ai donné lecture? Je vous les montrerai si vous le désirez. — Je ne les conteste pas, dit Gambetta, mais vous n'avez pas tout lu. — C'est vrai, Gramont a tout montré à la Commission, mais je n'ai pas lu la fin de la dépêche de Cadore, de Munich, annonçant au roi de Bavière que Benedetti avait abordé irrévérencieusement le roi sur la promenade. — Eh bien, c'est précisément ce que je voulais vous amener à lire aussi. — Je ne le pouvais pas, sans rendre impossible la situation de Cadore à Munich ; ce que ma lecture eût ajouté au débat n'était pas assez décisif pour que j'aie cru nécessaire de braver cet inconvénient. »

Précisons la signification de ce vote qui ouvrait un crédit de cinquante millions. Il ne

s'agissait pas de soutenir une guerre commencée; rien n'était compromis ni engagé; aucune déclaration de guerre n'avait eu lieu, aucun acte irréparable n'avait été consommé, pas une seule armée n'était réunie; il suffisait d'un vote contraire à nos crédits pour qu'au lieu de la guerre, ce fût la paix qui prévalût. Pendant toute la discussion on avait envisagé le vote comme devant trancher la question de paix ou de guerre : « De la décision que vous allez émettre, avait dit Thiers, peut résulter la mort de milliers d'hommes. » — « Le Cabinet, avait dit Gambetta, vous a proposé de prendre sur vous-mêmes la responsabilité d'un vote, d'une attitude, d'une décision parlementaire qui lui permettraient d'engager la guerre. » Et au début même de ses observations il avait dit : *avant que la guerre soit déclarée.* La Chambre était donc maîtresse d'empêcher qu'on la déclarât. Le devoir de ceux qui voulaient la paix était de nous refuser les fonds et de nous renverser. Sous la Restauration, les membres de l'opposition ne votèrent pas les crédits, même après que l'expédition d'Espagne eut été engagée. Si le gouvernement impérial, avant d'envoyer des troupes au Mexique, était venu au Corps législatif réclamer des subsides, les Cinq les eussent-ils accordés? Voter les crédits, c'était voter la guerre. Aussi les députés qui s'étaient prononcés résolument contre elle n'hésitèrent-ils pas et votèrent-ils *non* [1].

1. Ce sont MM. Emmanuel Arago, Desseaux, Esquiros, Glais-Bizoin, Grévy, Ordinaire.

Le vote de ceux qui ont voté *oui* signifie : « Marchez à l'ennemi, la Chambre, expression du pays, est avec vous! » Deux cent quarante-cinq députés pensèrent ainsi[1], au nombre desquels fut Gambetta. Thiers avait épuisé sa fougue en paroles; il s'abstint, avec Crémieux, Girault et Raspail. Voulût-on exclure du vote tous les candidats officiels et ne considérer comme représentant la nation que les cinquante ou soixante députés nommés sans le patronage de l'administration, la guerre n'en eût pas moins réuni une imposante majorité de suffrages. Il n'est donc pas permis de présenter la guerre de 1870 comme une entreprise arbitraire du despotisme imposée à la nation malgré elle. Ainsi que l'Empereur l'a souvent répété depuis, la responsabilité de chacun doit se répartir en proportion égale : entre lui, ses ministres, le Parlement. « Si j'avais été contraire à la guerre, dit-il, j'aurais renvoyé mes ministres; s'ils ne l'avaient pas crue nécessaire, ils auraient donné leur démission; si le Parlement l'avait désapprouvée, il ne l'aurait pas votée[2]. » Empereur, ministres,

1. Parmi ces deux cent quarante-cinq on remarqua les députés suivants, siégeant à la gauche ou à ses confins : MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Bethmont, Carré-Kérizouet, Dorian, Jules Ferry, Javal, de Jouvencel, Lecesne, Keller, DE KERATRY, GAMBETTA, MAGNIN, Larrieu, Malézieux, ERNEST PICARD, Rampont, Riondel, Guyot-Montpayroux, JULES SIMON, STEENACKERS, Wilson.

2. Émile Ollivier au prince Napoléon : — « Saint-Tropez, 18 mars 1876. — Mon cher Prince, lorsque je vins chez vous en 1871, je me plaignis fort de la polémique bonapartiste qui tendait à me rendre seul responsable de nos

Parlement se sont décidés en toute liberté et en pleine connaissance de cause, aucun d'eux n'ayant été trompé ni n'ayant trompé. Le vote des cinquante millions a tranché la question.

On vota successivement sans discussion un crédit de quinze millions pour la marine, la loi qui permettait de limiter les engagements volontaires à la durée de la campagne et celle qui appelait à l'activité toute la garde nationale mobile. Cette séance, qui avait commencé le 15 à une heure de l'après-midi, fut levée aux premières minutes de la journée du 16.

Reprochera-t-on à l'assemblée sa précipitation? Je réponds par la durée de la séance. Rapidité n'est pas précipitation. Délibéra-t-on plus longtemps le 20 août 1792, lorsque, sur la proposition de Louis XVI et de son ministre des Affaires

désastres. Vous écrivîtes ma plainte à l'Empereur, qui vous répondit : « En effet, la responsabilité ne peut pas se con-« centrer sur la tête d'E. O. Elle doit se partager également « entre le ministère, la Chambre et moi. Si je n'avais pas « voulu la guerre, j'aurais renvoyé mes ministres; si l'oppo-« sition était venue d'eux, ils auraient donné leur démis-« sion; enfin si la Chambre avait été contrainte à l'entre-« prise, elle eût voté contre. » Il serait pour moi de la plus grande importance, en vue de certaines éventualités, d'avoir la copie de cette lettre. Cette communication ne saurait, en aucun cas, avoir d'inconvénients pour vous. C'est pourquoi je la sollicite de votre amitié. » — Prince Napoléon à Émile Ollivier : « Paris, 21 mars 1876. — Mon cher Ollivier, ce que vous me rappelez de l'Empereur m'a été *dit*, mais non *écrit*. Ma mémoire est parfaitement fidèle à ce sujet. A mon prochain voyage à Prangins, je relirai et rechercherai dans les lettres de mon cousin, mais je suis presque certain qu'il ne m'a pas écrit la phrase que vous me rappelez : il me l'a répétée de vive voix *plusieurs fois*. »

étrangères, Dumouriez, et sur le rapport de Condorcet, l'Assemblée législative décréta le commencement de la grande guerre de la Révolution ? Lorsqu'on lit le récit de cette séance émouvante, on croit lire d'avance celui de la séance du 15 juillet 1870. Le Roi, les yeux remplis de larmes, proposa la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême; Lassource demande qu'on renvoie la proposition au Comité diplomatique, pour qu'il lui en soit fait un rapport dans la séance du lendemain. Mailhe demande la discussion immédiate, qui est votée par une immense majorité aux applaudissements des spectateurs. On appelle Dumouriez au Comité diplomatique pour la rédaction du décret. A cinq heures du soir on le rapporte à l'Assemblée; Becquet l'attaque : « Si l'Assemblée veut m'entendre, dit-il, j'espère lui démontrer qu'elle ne peut accepter la proposition du Roi ». (*Un grand nombre de voix: Oui! oui! parlez.*) Il se fait un grand silence. « Si vos armées, dit l'orateur, combattent au dehors, qui pourra contenir les séditieux au dedans? (*Murmures.*) Je sais quels prodiges de valeur on doit attendre de Français combattant pour la liberté, mais l'on sait aussi ce que vos armées de terre et de mer doivent inspirer d'inquiétudes, si nous devons soutenir une guerre générale (*Murmures. A l'ordre!*) — Le président Bigot de Préameneu : « Je vous prie de faire trêve aux murmures et de laisser le président rappeler l'opinant à l'ordre de la question s'il s'en écarte. » Becquet continua ses développements, mais les mur-

mures recommencèrent lorsqu'il affirma « que nous pouvions obtenir le redressement de nos griefs par la voie des négociations ». Finalement on alla aux voix à dix heures du soir, sept voix seulement se prononcèrent contre la guerre. Le décret fut porté au Roi qui le sanctionna aussitôt. « L'Assemblée insultée, dit Dumouriez dans ses mémoires, ainsi que le Roi et la nation, poussée par la volonté générale, car il n'y eut pas un département ni un district qui ne montrât le plus grand désir de la guerre, se serait déshonorée et perdue si elle avait hésité sur la déclaration [1]. »

Partout, dans toutes les occasions graves, les résolutions ont été prises avec la même rapidité. En 1827, à propos de l'intervention en Portugal, Canning disait : « C'est vendredi dernier que la demande officielle du Portugal m'a été remise ; samedi, la résolution des ministres était prise ; dimanche, elle recevait la sanction du Roi, lundi elle était communiquée aux deux Chambres, et aujourd'hui les troupes sont en route pour s'embarquer. » Sous Louis-Philippe, le traité de la quadruple alliance entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal, menace guerrière aux puissances du Nord, fut décidé par nos ministres en deux heures [2]. Les assemblées de la troisième République mirent-elles plus de lenteur à engager l'expédition de Tunisie ? Dans le même jour les crédits furent votés d'urgence à la Chambre des députés et au Sénat, et les

1. Dumouriez, Mémoires, t. II, page 213.
1. Discours de Thiers du 14 janvier 1837.

explications des ministres ne furent ni aussi complètes, ni aussi loyales que les nôtres. Un fait qui se reproduit toujours le même dans les circonstances les plus diverses a une cause fatale. Un peuple ne se décide à la guerre que sous le coup d'une surexcitation violente et presque générale, et cet état de passion n'admet ni les temporisations, ni les contredits, ni les ergoteries.

X

Au Sénat, Gramont n'avait pas trouvé les mêmes difficultés. La déclaration avait été accueillie par des bravos et des applaudissements prolongés auxquels se mêlaient les cris de Vive la France! Vive l'Empereur! Les tribunes publiques s'étaient associées à l'enthousiasme de l'assemblée et l'avaient redoublé. Le président Rouher ayant dit: « Personne ne demande la parole? — Non! Non, s'écria-t-on de toutes parts: Vive l'Empereur »! Rouher reprit : « Le Sénat, par ses bravos enthousiastes, a donné sa haute approbation à la conduite du Gouvernement. Je propose au Sénat de lever la séance comme témoignage d'ardente sympathie pour les résolutions prises par l'Empereur. » Les cris de Vive l'Empereur! éclatèrent et la séance fut levée. A la sortie les sénateurs, devenus populaires pour la première fois, furent acclamés par la foule.

Le lendemain, la commission du Sénat se réunit. Gramont y fut appelé. Il plaça sous les

yeux des commissaires les dépêches qu'il avait fait connaître la veille au Corps législatif; il communiqua en outre la nouvelle que le matin nous avait donnée Le Bœuf que des ennemis avaient passé la frontière en armes près de Sierck. Dans la journée une seconde dépêche vint contredire la première. Gramont en informa aussitôt Rouher, qui présenta alors dans son rapport, comme un bruit non officiel et incertain, ce qu'il avait d'abord affirmé comme une nouvelle positive. A quatre heures il donna communication de ce rapport. Il était très court et fort expressif : « M. le Ministre des Affaires étrangères s'est rendu dans le sein de la Commission. Il lui a exposé avec étendue, et en lui donnant lecture de toutes les dépêches importantes, la conduite des négociations entamées à Ems depuis le 6 juillet avec le roi de Prusse. Votre Commission a reconnu à l'unanimité que ces négociations avaient été suivies avec fermeté et modération de la part de la la France. (*Assentiment.*) Tous les griefs signalés par les déclarations du Gouvernement lui ont paru à la fois fondés et légitimes. (*Nouvel assentiment.*) Elle a constaté notamment, avec une émotion indignée, qu'une dépêche du ministre des Affaires étrangères de Prusse, communiquée aux diverses puissances, dénaturait une situation déjà tendue et regrettable, en déclarant que le roi Guillaume aurait refusé de recevoir notre ambassadeur. (*Très bien! Très bien! Bravo!*) Disons seulement que la responsabilité de la guerre n'appartient point à ceux qui la déclarèrent pour

défendre leur dignité, mais à ceux dont l'ambition inquiète porte atteinte à la sécurité d'une autre nation et jette le trouble dans les intérêts du monde. (*Vive approbation. — Applaudissements.*) Votre Commission vous propose à l'unanimité l'adoption des quatre projets de lois. » Ce rapport achève de confondre l'accusation portée contre Gramont d'avoir supprimé devant la Commission du Corps législatif les dépêches antérieures au 12. Il constate que la Commission a reçu la communication de *toutes les dépêches importantes depuis le 6 juillet*. On ne comprendrait pas que la supercherie, si elle avait été commencée au Corps législatif, n'eût pas été continuée au Sénat. A l'interrogation du Président : « Quelqu'un demande-t-il la parole? » Les cris : Non ! Non ! s'élèvent de toutes parts. Les crédits furent votés à l'unanimité.

La séance levée, Rouher organisa une représentation à grand fracas. Sans concerter cette démarche avec le Président du Corps législatif et sans en instruire les ministres, il se rendit à Saint-Cloud à la tête du Sénat et prononça le discours suivant : « Une combinaison monarchique nuisible au prestige et à la sécurité de la France avait été mystérieusement favorisée par le roi de Prusse. Sans doute, sur notre protestation, le prince Léopold a retiré son acceptation ; l'Espagne, cette nation qui connaît et nous rend les sentiments d'amitié que nous avons pour elle, a renoncé à une candidature qui nous blessait. Sans doute, le péril immédiat

était écarté, mais notre légitime réclamation ne subsistait-elle pas tout entière ? N'était-il pas évident qu'une puissance étrangère, au profit de son influence et de sa domination, au préjudice de notre honneur et de nos intérêts, avait voulu troubler une fois de plus l'équilibre de l'Europe? N'avions-nous pas le droit de demander à cette puissance des garanties contre le retour possible de pareilles tentatives ? Ces garanties sont refusées : la dignité de la France est méconnue. Votre Majesté tire l'épée : la patrie est avec vous, frémissante d'indignation et de fierté. Les écarts d'une ambition surexcitée par un jour de grande fortune devaient tôt ou tard se produire. Se refusant à des impatiences hâtives, animé de cette calme persévérance qui est la vraie force, l'Empereur a su attendre ; mais, depuis quatre années, il a porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, élevé à toute sa puissance l'organisation de nos forces militaires. Grâce à vos soins, la France est prête, Sire, et par son enthousiasme, elle prouve que, comme vous, elle était résolue à ne tolérer aucune entreprise téméraire. Que notre auguste Souveraine redevienne dépositaire du pouvoir impérial; les grands corps de l'État l'entoureront de leur respectueuse affection, de leur absolu dévouement. La nation connaît l'élévation de son cœur et la fermeté de son âme ; elle a foi dans sa sagesse et dans son énergie. Que l'Empereur reprenne avec un juste orgueil et une noble confiance le commandement de ses légions

agrandies de Magenta et de Solferino; qu'il conduise sur les champs de bataille l'élite de cette grande nation. Si l'heure des périls est venue, l'heure de la victoire est proche. Bientôt, la patrie reconnaissante décernera à ses enfants les honneurs du triomphe; bientôt, l'Allemagne affranchie de la domination qui l'opprime, la paix rendue à l'Europe par la gloire de nos armes, Votre Majesté qui, il y a deux mois, recevait pour elle et pour sa dynastie une nouvelle force de la volonté nationale, Votre Majesté se dévouera de nouveau à ce grand œuvre d'améliorations et de réformes dont la réalisation — la France le sait, et le génie de l'Empereur le lui garantit — ne subira d'autre retard que le temps que vous emploierez à vaincre. »

C'était le discours que la Droite n'avait pas pu obtenir de moi dans la séance du 15 juillet, une contre-déclaration opposée à notre déclaration, le programme du parti de la guerre mis en présence du nôtre. Notre déclaration ne désavouait pas la demande de garanties, car c'était impossible, mais elle ne la glorifiait pas non plus; surtout elle ne faisait pas du refus qu'on lui avait opposé la cause de la guerre; la cause unique qu'elle donnait à la guerre, c'était le soufflet d'Ems dont Rouher ne parlait même pas. Nous nous étions efforcés de ne pas élargir le débat, de le renfermer dans l'affaire Hohenzollern, et de présenter la guerre comme un fait inopiné, subit et non désiré par nous : Rouher la présente comme

le résultat d'un long désir de quatre ans et d'une attente préméditée. Autre est le ton de la réponse de l'Empereur. Pas de fanfaronnades : « Nous commençons une lutte sérieuse. » Et discrètement il se solidarise avec les idées de son ministère et non avec celles de Rouher, en remerciant le Sénat « du vif enthousiasme avec lequel il avait reçu la déclaration que le ministre des Affaires étrangères avait été chargé de lui faire ». Mais ce redressement était tellement discret et enveloppé, que le public ne le comprit pas. Il ne retint que les affirmations fanfaronnes et compromettantes de Rouher.

L'effet en fut aussi déplorable que l'avait été celui de la demande de garanties. L'étranger surtout, ignorant l'état de nos partis, au lieu d'y voir la manifestation d'une des deux politiques en lutte autour de l'Empereur, y vit la révélation cynique ou imprudente de ce qu'il supposait être la politique du gouvernement français. Le *Times* dit : « Ceux qui s'attendaient à beaucoup de choses de la part du monde officiel français s'étonneront de l'audacieux aveu contenu dans le discours de M. Rouher. On soupçonnait bien quelque chose de semblable, mais on ne croyait pas qu'on pût en France l'avouer avec tant d'imprudence[1]. » (18 juillet.) Les journaux allemands reproduisirent ces appréciations pour exciter les esprits, et, depuis, ce discours de Rouher a été l'argument invoqué par les ennemis de l'Em-

1. Le *Daily News* dit de même.

pire, comme démonstration de leur thèse que « Napoléon III préméditait depuis longtemps la guerre, et que l'affaire Hohenzollern n'était qu'un prétexte[1] ». Une telle incartade de la part d'un homme aussi calculé que Rouher ne s'explique que par le dessein de nous enlever le mérite d'une victoire à ses yeux certaine et de poser sa candidature à notre succession. Nous fûmes très irrités d'un langage dont les conséquences et les périls nous furent aussitôt sensibles. Nous pensâmes un moment à le contredire officiellement. Mais nous ne trouvâmes pas un moyen de le faire qui ne fût pas une censure indirecte de l'insuffisance de la réponse de l'Empereur, et nous fûmes contraints de subir en silence ce commentaire inexact, compromettant, téméraire de notre conduite.

Les discours terminés, les souverains circulèrent parmi les sénateurs. Leur différence d'attitude fut très remarquée. L'Impératrice était expansive, animée d'une confiance triomphante; elle disait : « Nous commençons avec toutes les chances qu'on peut mettre de son côté dans une entreprise humaine : cela ira bien[2]. » L'Empereur était mélancolique; il disait : « Ce sera long et difficile, il faudra un violent effort. »

1. Taxile Delord, p. 137 : « Il peut convenir aujourd'hui aux bonapartistes de présenter cette guerre comme ayant été imposée par la nation, mais il n'est pas possible d'oublier qu'à la veille du jour où elle fut engagée, M. Rouher avait félicité son maître de la préparer depuis quatre ans. »

2. Récit de Ferdinand Barot.

XI

Nous avons raconté les violences de paroles par lesquelles l'opposition combattit la déclaration de guerre. Il est indispensable de mettre en lumière les motifs véritables d'une conduite si peu conforme à la grande tradition patriotique de cette Révolution française dont elle se réclamait à tout propos. Au début, à l'annonce de la candidature Hohenzollern, elle se montra aussi véhémente contre la provocation prussienne que les feuilles gouvernementales. Le patriotisme entrait certainement pour quelque chose dans cette véhémence, le calcul y avait beaucoup plus de part: républicains, légitimistes, orléanistes, dont les passions et les intérêts se confondaient alors, persuadés qu'un ministère de libéraux pacifiques n'aurait pas l'audace d'une résolution virile, spéculaient sur notre couardise; ils dénonçaient la nouvelle insolence prussienne avec d'autant plus de fracas qu'ils ne doutaient pas que nous ne la subissions. Nefftzer, malgré sa finesse, laissait échapper leur secret : « Si la candidature prussienne réussit, disait-il d'un ton méphistophélique, ce sera un événement très grave pour la France, mais les fautes de notre politique passée ne nous laissent guère d'autre alternative que la résignation[1]. » Découragés et désemparés depuis le

1. *Temps* du 6 juillet.

plébiscite, ils ne savaient comment ouvrir une nouvelle brèche dans un Gouvernement aussi fortement retrempé; ils crurent que nous allions leur en fournir le moyen, que notre platitude leur permettrait d'ajouter au grief de Sadowa. Mais pour avoir le droit d'incriminer la reculade, il fallait crier à l'humiliation et au danger. Lorsque notre déclaration du 6 juillet eut trompé leur calcul et montré que nous ne croyions pas qu'une des vertus d'un gouvernement libéral fût la platitude, ils se retournèrent, et, dès que la guerre devint imminente, ils se déchaînèrent contre elle: s'ils avaient été inspirés par la crainte prophétique des désastres futurs et qu'ils eussent voulu les éviter à notre pays, il faudrait admirer leur clairvoyance et leur courage. Mais alors comme autrefois : « Tel qui s'apitoye sur les maux où va nous précipiter la guerre craint plus nos succès que nos revers[2]. »

Ils furent contre la guerre par les mêmes raisons qui les avaient rendus contraires au plébiscite: ils redoutaient l'accroissement de forces qu'aurait donné à l'Empire une victoire dont ils ne doutaient pas. C'était cette certitude du succès qui faisait le tourment des hommes de l'opposition irréconciliable; s'ils avaient entrevu les revers, Sedan, ils eussent vu venir la guerre sans colère; la perspective d'une victoire, au contraire, les mettait hors d'eux. Taxile Delord a dit : « Dans un an nous pouvions nous relever du

1. Chateaubriand, 25 février 1823.

plébiscite, mais il nous faudra trente ans d'efforts pour effacer les effets d'une campagne heureuse sur le Rhin. » Kératry a également révélé les motifs de cette attitude de son parti : « J'ai été blâmé d'avoir voté la guerre parce qu'un succès pouvait réconforter l'Empire. » Ce témoignage d'un dissident a été confirmé beaucoup plus tard par celui d'un des orateurs éminents de la gauche, Jules Simon : « Nous ne voulions pas de guerre, et ce qui prouve bien notre sincérité, c'est qu'à ce moment *personne ne regardait comme possible une défaite*. Malgré cela nous ne voulions pas de guerre, ce qui voulait dire, étant donnée notre infatuation, que *nous ne voulions pas de victoire*[1]. » Il n'existait pas, en effet, un seul homme ayant autorité auprès des membres de l'opposition qui ne fût fermement convaincu de notre triomphe. Le prince de Joinville n'avait-il pas écrit : « De ce que les Prussiens ont si promptement et si facilement mis l'Autriche à merci, y a-t-il raison de conclure que toujours et partout ils trouveront la fortune aussi favorable ? Ou nous nous trompons, ou nous avons fait voir que ce succès si merveilleux a été dû à un ensemble de circonstances exceptionnelles dont la plupart n'ont guère de chances de se reproduire. La Prusse n'est encore arrivée à égaler ni la population ni les ressources de tout genre de la France... et il ne nous semble pas que le soldat français de nos jours ait témoigné qu'il a dégénéré de ses

1. Dieu, Patrie, Liberté, *Bilan*, p. 386. Voir aussi *Chute de l'Empire*, p. 211.

devanciers[1]. » — « Défions-nous des engouements irréfléchis, ajoutait avec plus d'autorité le général Changarnier. Appuyée sur une vaillante garde mobile qui, avant l'appel de la loi, n'aurait rien coûté au Trésor, une armée d'un effectif relativement médiocre, fortement constituée, instruite, commandée par des généraux désintéressés de tout, sauf de la patrie et la gloire, saurait faire repentir de leur témérité ceux qui, confiants en leur nombre, manqueraient de respect à notre pays, dont le renom ne date pas d'hier[2]. » Le plus pessimiste et le plus dénigrant de nos généraux, Trochu, ayant été interrogé par deux de nos collègues, Rigault de Genouilly et Plichon, sur les chances de la lutte : « Soyez sans inquiétude, répondit-il, rien ne résiste au premier coup de dent de l'armée française. Le péril ne commencera que lorsqu'il faudra soutenir un long effort[3]. »

Thiers, l'oracle des oracles, avait plus que personne contribué à cette confiance dans les succès certains de notre armée : « Toutes les

1. Brochure sur Sadowa, p. 49.
2. *Un mot sur la réorganisation de l'armée*, p. 25.
3. Il a reproduit dans son testament, publié par lui après la guerre, ce propos : « Comme dans les guerres précédentes, on part à l'impromptu dans ce pêle-mêle traditionnel que j'ai dépeint ailleurs. Je sais que notre désordre français, se heurtant à l'ordre allemand qui est compassé, *nos chances de premier succès sont considérables et c'est beaucoup*. Mais les Allemands, soutenus par le sentiment public, seront tenaces, et je n'ai qu'une confiance relative dans le renouvellement longtemps contenu de nos efforts. » (Trochu, *L'Empire et la défense de Paris*, p. 541).

fautes d'organisation qu'on peut commettre n'empêcheront pas qu'elle soit l'armée française[1] » — « Je ne crois pas, observa Guéroult, que M. Thiers, eût-il été aux affaires, eût réussi à empêcher l'unité allemande, ni l'unité italienne. » Il interrompit vivement : « Si, Monsieur! » Guéroult reprit : « Qu'il me permette de lui dire que cette prétention de se mettre au travers de la volonté de toute une nation est au-dessus des forces de la politique[2]. » Et Thiers de répliquer : « Elle n'est pas au-dessus de l'armée française! » En juin 1870, il disait : « Nous sommes forts et imposants. » Et il exprimait sa pleine confiance dans le chef de l'armée, le maréchal Le Bœuf. En général, les pronostics effrayés contituaient, non moins que les assurances de son patriotisme, de sa sincérité, de sa fatigue, un des lieux communs de son éloquence ; chaque fois qu'on n'a pas été de son avis, il a annoncé la fin de la France. Contre cette habitude, il n'a jamais proféré moins de prédictions sinistres que dans son discours du 15 juillet 1870. Il a, il est vrai, parlé de l'imprudence de la guerre et vaguement indiqué des périls, mais il ne faisait allusion qu'à la possibilité d'une extension de la guerre dans l'Europe entière. Il n'a pas prononcé un mot qui, de près ou de loin, indiquât un doute sur notre préparation militaire. Craignait-il d'encourager l'ennemi par

1. 31 décembre 1867.
2. Discours de Guéroult du 10 décembre 1867.

ses révélations, qui l'empêchait de réclamer le Comité secret? Le Comité secret lui déplaisait-il, que n'a-t-il demandé à faire partie de la Commission? On l'eût élu à l'unanimité. A défaut, que n'est-il allé frapper à sa porte? N'y eût-il pas compté des amis tels que Talhouët et Kératry, elle se serait ouverte devant lui à deux battants. Là, entre les quatre murs muets d'un bureau, il eût pu prendre corps à corps le ministre de la guerre, l'interroger, le pousser, le confondre. Après nos revers il a répété à satiété qu'il s'était opposé à la guerre parce qu'il la prévoyait et que nous n'étions pas prêts. Aucune de ses paroles publiques ne confirmant ces prétendues prophéties de malheur[1], il se mit, avec une effronterie dont je ne connais pas l'analogue, à inventer une série de conversations particulières absolument controuvées. A l'entendre, il n'y a pas un ministre à qui il n'ait dit avec passion : « Mettez-moi en présence du ministre de la guerre, je prouverai que vous n'êtes pas prêts et ne pouvez pas l'être. » Or, il n'a tenu ce langage ni aux ministres,

1. Il a dit dans sa déposition : « Je répétais qu'il fallait être extrêmement prudents, car ma conviction était que nous n'avions pu, en si peu de jours, sortir de l'état de non-préparation où nous avait laissés la campagne du Mexique. » On ne met pas plus d'étourderie dans le mensonge : il oubliait son discours du 30 juin : « Lors de l'affaire du Luxembourg, la France n'était pas dans l'état où elle doit être pour être respectée. *Ce qui l'y a replacée, ce sont les armements dus à M. le maréchal Niel.* » Par conséquent, en admettant, ce qui n'était pas vrai, que le Mexique eût désorganisé nos arsenaux, ils avaient été réunis depuis sur bon pied par le maréchal Niel.

ni à qui que ce soit, et tous ceux à qui il prétend l'avoir fait entendre l'ont désavoué[1]. Thiers s'est calomnié en se donnant le rôle de Cassandre dédaignée : en réalité, le 15 juillet 1870 il ne doutait ni de l'invincibilité de l'armée française ni de sa victoire, si elle restait tête à tête avec l'armée prussienne.

XII

Gambetta avait paru d'abord vouloir se créer un rôle à part. Montrant à la fois un véritable patriotisme et une intelligence politique supérieure à celle de ses collègues, convaincu comme eux de la certitude de la victoire, il concluait qu'il ne fallait pas se placer parmi les vaincus en s'opposant à la guerre, mais prendre rang parmi les victorieux, en la soutenant. Il avait rempli les couloirs du Corps législatif, les réunions de la Gauche, les cafés démocratiques, presque les rues, de ses excita-

1. Voir les désaveux de Segris et de Louvet aux Éclaircissements. Plichon m'a écrit : « M. Thiers ne m'a jamais dit non plus que la France n'était pas prête — en face de son discours du 30 décembre 1867 il ne pouvait pas le dire. — Il ne l'a pas dit davantage dans la séance du 15 juillet. — A aucun moment, quoi qu'il en ait dit dans sa déposition, Thiers ne m'a pas même insinué que nous n'étions pas prêts et les quelques conversations que j'ai eues avec lui à ce moment ont porté exclusivement sur les faits diplomatiques en cours et non sur la situation militaire. »

tions belliqueuses, jusqu'à trouver « scélérate » la satisfaction exprimée par Mitchell de la renonciation qui supprimait le *casus belli*. Tous les contemporains ont attesté le fait. Taxile Delord, son ami, le constate : « Gambetta, l'orateur le plus populaire, en ce moment, de la Gauche, soutenait énergiquement que l'unification de l'Allemagne rendait une rectification de ses frontières tôt ou tard indispensable pour la France, et qu'une grande nation ne devait pas s'incliner devant une intrigue ourdie par le général Prim et Bismarck. » Cette conduite, qui contrastait avec celle de ses collègues, lui attira tant d'objurgations et même d'anathèmes qu'au dernier moment il se retourna et, dans son discours, cousit à une argumentation belliqueuse une conclusion qui ne l'était pas. A un de ses amis qui lui en faisait un reproche, il répondit en levant les bras au ciel : « Il faut bien suivre son parti. » La conséquence logique de son langage eût été de voter contre les crédits en compagnie de Grévy, Jules Favre, mais il se retourna de nouveau au dernier moment, et vota la guerre avec Jules Simon, Ernest Picard et autres inconséquents. Aussi est-on confondu lorsqu'on l'entend dire plus tard, après tout son tapage extraparlementaire : « Nous avons résisté à la déclaration et à la préparation de cette guerre criminelle qui a abaissé la France et mutilé la patrie. Nous avons résisté pendant un mois; nous avons voté constamment contre les préparatifs de

guerre et contre la déclaration de guerre[1]. » On est plus que confondu, on est révolté lorsque, pour se faire pardonner ses sentiments belliqueux de juillet 1870, il outrage ceux qu'il avait trouvés trop pacifiques et s'écrie « que cette guerre fut faite sans le consentement de la nation, qu'elle est sortie de cette *chose immonde* qui a été présentée à la France comme une garantie d'ordre et de sécurité : du plébiscite ». Il n'y a d'immonde en ceci que ce langage de taverne et cette palinodie sans probité.

Le peuple se sépara de ses tribuns et de ses journalistes, et il vota sur la place publique la guerre contre laquelle s'étaient prononcés les politiciens, échauffés par la haine, qui ne le représentaient plus. De Kehloù il était allé aux nouvelles, Edmond About écrivait : « J'ai quitté Paris à regret hier soir ; il était vraiment beau. Jamais le peuple mêlé de la grande ville ne m'avait paru si animé, si fier, si content de lui-même depuis le départ de l'Empereur pour la campagne d'Italie en 1859. » Toute la population descendit sur les boulevards et dans les rues. Sur les boulevards, parcourus par des bandes en colonnes précédées de drapeaux et poussant des cris belliqueux, la circulation était impossible. Six à huit mille personnes encombraient la place du Château-d'Eau. La caserne était ouverte pour les adieux à faire aux soldats. Ceux-ci avaient illuminé leurs fenêtres et répondaient par des vivats

1. Discours du 19 juin 1875.

aux acclamations de la foule. Le moindre incident était occasion à manifester le sentiment public : un hussard et un guide traversent le boulevard, on les porte en triomphe ; un sergent de ville est renversé par une voiture, on le relève aux cris de : Vive l'Empereur! Le langage peu patriotique de l'opposition était vivement blâmé. Une bande se rendit même place Saint-Georges, devant l'habitation de Thiers, criant : Vive la France! A bas Thiers! A bas la Prusse! Si la police, toujours accusée d'avoir provoqué les mouvements qu'elle a paralysés, n'était pas intervenue vigoureusement, l'attroupement se serait grossi et la sécurité personnelle de l'orateur anti-national aurait pu être en danger.

Cependant, ce jour-là, les républicains organisèrent une contre-manifestation pour appuyer les discours de leurs orateurs à la Chambre. A partir de la Porte Saint-Denis, sur le terre-plein du Gymnase, surtout devant le café de Madrid, à l'entrée du faubourg Montmartre, se massèrent de forts groupes qui hurlaient : « Vive la paix ! vive Bismarck ! » Tout le personnel des réunions publiques était là, ainsi que tous les rédacteurs de la presse démagogique. Un moment ils parurent dominer, par leur ensemble et leur discipline, les manifestations opposées ; mais ces manifestations ne tardèrent pas à s'accentuer, une collision s'engagea, le café de Madrid ferma ses portes et les excitateurs disparurent. Ces misérables tentatives ne rendirent que plus significative l'adhésion pas-

sionnée de l'immense majorité du peuple de Paris. Dans les entraînements irréfléchis de ce peuple il y a toujours une idéalité généreuse, jamais il n'a laissé éteindre en lui la flamme sacrée du patriotisme; parfois attiédie ailleurs, elle a toujours brûlé au même degré en son âme intrépide. Aussi les meneurs de l'*Internationale*, poussés par les agents secrets de Bismarck, eurent beau multiplier leurs menées, les ouvriers prirent ouvertement parti pour le Gouvernement et approuvèrent son langage et ses actes. C'était très sensible à l'importante Usine Cail, gagnée cependant aux idées révolutionnaires. Il en était de même au faubourg Saint-Antoine. Les ouvriers en cuivre et autres refusaient presque unanimement de signer une adresse aux ouvriers de France et de Prusse préparée par deux cents meneurs. « Quoique la guerre, écrivait un informateur ouvrier, soit considérée par les travailleurs comme une calamité, l'arrogance de la Prusse froisse notre patriotisme, et le peuple de Paris renouvellera certainement ses démonstrations de 1859[1]. » — « D'après ce que je vois et ce que j'entends, écrivait un informateur placé dans le monde politique, je crois pouvoir affirmer qu'il faut se reporter à 1792 et 1793 pour se faire une idée de l'élan national. L'enthousiasme de la France pour venger tant d'années d'humiliations est égal à celui qui existait, il y a quatre-vingts ans, pour défendre nos fron-

1. Rapports des 10 et 11 juillet.

tières. » — « Nefftzer[1], nous écrivait un informateur journaliste, a dit avec tristesse devant moi : « Voyez ce que c'est que la politique mili-« taire, voilà Paris redevenu bonapartiste en « vingt-quatre heures. Si l'Empereur remporte « des succès trop éclatants, c'en est fait pour « longtemps de la liberté en France[2]. »

Les excitations des journaux intransigeants restaient sans effet. Quoique notre illustre Michelet ait commis l'erreur, indigne de son génie, d'apporter son secours au *Rappel*, About, étincelant de patriotisme et de bon sens spirituel, raillait, aux applaudissements publics, les fureurs pacifiques de ce journal : « Que signifient, disait-il, ces tambours au *Rappel* (il était semé de petits tambours) si la guerre la mieux fondée, la plus légitime, la plus indispensable à la sécurité nationale est un crime? Remplacez-les par des guitares ou dites franchement que vous battez le tambour de la guerre civile[3]... » L'opinion de l'immense majorité du peuple français, qui, si l'on avait fait un plébiscite, se serait exprimée par huit millions de voix, était formulée par Mazade dans la Chronique de la *Revue des Deux-Mondes* : « Quand même le Gouvernement français aurait eu des torts de détail et se serait montré un peu vif, la Prusse n'en reste pas moins *la seule et essentielle provocatrice. Elle est et elle doit rester la seule provocatrice* violente par

1. Rapport du 16 juillet.
2. *Ibid.*
3. 17 juillet.

la manière dont elle a engagé cet incident qui a déterminé la guerre, comme par sa politique tout entière, par l'inexorable logique de la situation qu'elle s'est faite... La France, *quant à elle, n'a fait que se défendre et relever un défi...* En réalité, la France n'a fait que prendre les armes pour sa défense, pour sa sécurité, pour repousser un système qui se présentait à elle sous la double forme d'un *incident blessant* et d'une menace permanente, pesant sur ses frontières. Elle n'a pas cherché une occasion, à laquelle elle ne songeait pas la veille, qu'elle ne pouvait pas même prévoir, elle l'a subie[1]. »

La province ne sentit pas autrement que Paris; l'ardeur fut aussi grande dans les villes commerciales, comme le Havre et Marseille, que dans les villes militaires, dans celles où le plébiscite avait eu la majorité comme dans celles où il avait été en défaveur. « A peine, disait *le Gaulois*, peut-on trouver *cinq* ou *six* journaux en France qui condamnent le Gouvernement. » *Le*

1. *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1870. — Il est vrai que le Mazade historien a écrit tout le contraire de ce qu'avait signé le Mazade chroniqueur. Dans son histoire de la guerre, « la promptitude obligée et salutaire » de notre action n'est plus qu'une « frivole impétuosité, un défi de guerre précédant toute explication, un acte qui compromet tout », l'insulte de Bismarck devient « un simple coup d'aiguillon de plus », etc. Tout ce qui était tourné contre le Prussien est retourné contre nous. Ne nous refusons pas quelquefois, en passant, le spectacle de ces tristes palinodies, car elles enseignent aux politiques ce qui est vraiment le commencement et la fin de la sagesse d'État : le mépris de l'opinion de la plupart des hommes !

Français, journal ami de Thiers, donnait les mêmes informations : « Les nouvelles qui arrivent de province sont excellentes; les esprits accueillent l'idée de la guerre contre la Prusse, non avec cette effervescence tapageuse qui éclate sur les boulevards, mais avec une confiance calme et une résolution virile. *On comprend beaucoup mieux les raisons de la guerre actuelle qu'on ne comprenait celles de la guerre d'Italie.* » — « Ce n'est point Paris seulement, dit *le Figaro*, qui a acclamé la guerre ; nos 89 départements sont aussi soulevés que la capitale contre la Prusse. »

IIIX

Les Prussiens avaient moralement commencé la guerre le 13 juillet et ils la considéraient comme déclarée dès le 15 dans la journée, quoiqu'elle ne l'eût été par nos Chambres que le 15 dans la nuit. En cet état de choses, nous n'avions pas à attacher d'importance, pas plus d'ailleurs que la Prusse le fit elle-même, à une seconde offre de médiation faite par l'Angleterre en vertu du 23e protocole des conférences de Paris de 1856[1] (15 juillet). Tant que le conflit resta limité à la question

1. « Les plénipotentiaires n'hésitent pas à exprimer, au nom de leurs gouvernements, le vœu que les États entre lesquels s'élèverait un dissentiment sérieux, avant d'en appeler aux armes, eussent recours, *autant que les circonstances l'admettraient*, aux bons offices d'une puissance amie. »

matérielle, nous n'avions pas hésité à accepter la médiation : depuis que l'outrage du 13 avait suscité la question d'honneur, nous n'avions pas à la prendre même en considération : c'était une de ces circonstances prévues par le 23e protocole qui ne l'admettait pas.

Une déclaration de guerre même était une superfluité. En 1866, les Prussiens s'en étaient passés : la Saxe, le Hanovre, l'Électorat de Hesse-Cassel se trouvèrent occupés en quelques jours ; des parlementaires prussiens furent envoyés aux avant-postes de l'armée de Bohême pour signifier « que l'attitude prise par l'Autriche à Francfort était, par le fait, un commencement d'hostilités, et que les troupes prussiennes avaient reçu l'ordre d'agir en conséquence ». Il n'y avait qu'à suivre ce précédent, à jeter au plus tôt nos troupes sur le territoire prussien, sauf à envoyer un parlementaire aux avant-postes dénoncer l'ouverture des hostilités.

Mais il y a, en dehors des belligérants, les neutres. La neutralité, constituant un état juridique spécial, ne peut résulter que d'un fait apparent, régulier, sur l'existence et la nature duquel il ne puisse y avoir aucun doute. De là, même après que les pouvoirs réguliers d'une nation ont publiquement décidé la guerre, la nécessité d'une déclaration officielle notifiée à l'ennemi. Les ministres ne contestaient pas l'obligation de cette formalité ; seulement ils eussent préféré n'en pas prendre l'initiative : « Nous devrions, disait notamment Le Bœuf, la laisser à l'en-

nemi. » Mais Rigault de Genouilly, dont la rare intervention était toujours impérieuse et déplorable, invoqua les dispositions du traité de Paris sur les prises maritimes, comme si notre flotte en allait être embarrassée. Il y mit une telle insistance que, craignant d'amener une dislocation ministérielle, nous lui concédâmes la déclaration de guerre. Elle fut libellée d'une manière assez maladroite par les commis des Affaires étrangères et elle ne fut pas même lue au Conseil. Elle fut communiquée uniquement pour la forme et sans discussion aux assemblées et envoyée à la Prusse le 19 juillet. Au fond elle ne nous donnait pas l'initiative de l'attaque: nous l'avions prise à la tribune dès le 15.

Saint-Simon indique au nombre des causes qui amenèrent les ruines de la guerre de la succession d'Espagne (1701) « cette délicatesse de ne pas paraître agresseur et de s'opiniâtrer à se laisser attaquer. Avec un parti pris, et le courage et la célérité du début des autres guerres, on les aurait déconcertés et réduits à l'impossible avant qu'ils se fussent arrangés... » Le Saint-Simon futur n'aura pas à nous adresser des reproches semblables : nous n'avons pas été arrêtés par la délicatesse de paraître agresseurs ; nous eûmes, nous ministres civils, le parti pris du courage et de la célérité du début, et notre déclaration de guerre était le préliminaire d'une action offensive immédiate ; entre elle et la première bataille, il ne devait pas plus y avoir d'intervalle qu'entre l'éclair et le bruit du tonnerre. On nous donna

l'assurance qu'il en serait ainsi, et ce n'est pas notre faute si elle n'a pas été suivie, comme on nous l'avait promis, d'une entrée rapide en campagne.

XIV

Le 15 au matin le Roi partit pour Berlin [1]. Quoique nous n'eussions encore manifesté aucune intention belliqueuse, l'Allemagne était en effervescence comme si la mobilisation avait déjà été ordonnée. Depuis quelques jours il y avait eu dans l'esprit public allemand une secousse que Saint-Vallier a notée, non sans quelque exagération selon sa coutume, mais cependant d'une manière saisissante : « Les populations nous étaient beaucoup plus favorables que leurs gouvernements et manifestaient l'intention de se tenir en dehors du conflit s'il venait à éclater. Malheureusement ces dispositions ont subi depuis lors un changement considérable provoqué par le langage violent de nos journaux parmi lesquels deux surtout, *le Pays* et *la Liberté*, ont fait le plus grand mal. Les articles de ces feuilles ont excité la fibre nationale, fait taire la voix de la haine contre la Prusse, qui dominait jusque-là, étouffé la sympathie qui se manifestait pour notre cause. Le vieil esprit germain s'est réveillé sous l'action des défis belliqueux et hautains qui emplis-

1. Oncken, p. 132.

saient les colonnes de ces feuilles ; la presse dévouée à la Prusse a habilement tiré parti de ces attaques emportées qui ne font pas de distinction entre l'Allemagne et la Prusse et comprennent dans leurs violences toute la race germanique. Elle a reproduit soigneusement et répandu à des milliers d'exemplaires les articles maladroits et regrettables des journalistes français ; elle a surtout fait ressortir ceux où se trouvait l'idée de la revendication du Rhin. Cette lecture a répandu l'émotion dans toutes les classes ; la véritable source du conflit a disparu en présence du sol de la patrie menacé ; on n'a plus vu que l'étranger en face de l'Allemagne, que le devoir pour chacun de prendre part à la défense d'une cause devenue nationale. MM. de Girardin et de Cassagnac ont plus fait pour la cause prussienne que toutes les habiletés, que tous les efforts des agents de M. de Bismarck [1]. »

Le voyage du Roi ne fut qu'une ovation. Les gares, même celles où l'on ne s'arrêtait pas, étaient remplies d'une foule immense, acclamant et hurlant. « Je n'aurais jamais cru, écrivait le Roi à la Reine, qu'une chose pareille fût possible. Jamais sentiment national ne sera aussi unanime. » Bismarck, accompagné des généraux Roon et Moltke et du kronprinz, alla au-devant du roi à la station de Brandenbourg et lui demanda la mobilisation de toute l'armée. Le Roi refusa. Il dit : « Mes sentiments ne sont pas

1. Saint-Vallier à Gramont, 15 juillet.

seulement ceux d'un chef militaire, mais d'abord ceux d'un père du pays. Cette guerre causera une effrayante effusion de sang; je ne puis plus en porter la responsabilité à mon âge. » Il fit aussi valoir qu'on n'était pas complètement sûr des Allemands du Sud, ni au point de vue de l'aide militaire, ni même relativement à leur neutralité. Bismarck lui répondit que la mobilisation n'était pas une déclaration de guerre, qu'elle n'était qu'une mesure de défense imposée par la nécessité contre l'attaque française et dont la France était exclusivement responsable. Le Roi se tourna vers Moltke : « Eh bien, Moltke, vous ne dites rien ? » Celui-ci s'écria avec des yeux enflammés : « Cette guerre est la pensée de toute ma vie; elle ira magnifiquement avec le sud de l'Allemagne, elle ira bien sans le sud de l'Allemagne et elle irait encore même contre le sud de l'Allemagne. » Cette confiance ne rassurait pas le Roi, bien que la voix enthousiaste du peuple, qui l'accompagnait sur tout le parcours et le saluait par des tempêtes d'acclamations à chaque arrêt du train, lui donnât la conviction que l'enthousiasme général accueillerait les mesures extrêmes.

A son arrivée dans la gare de Potsdam (8 h.3/4), il reçut de l'agence Wolf une dépêche rendant compte de la séance législative française. Thile survint avec une autre dépêche de l'ambassade de Paris qui donnait de nouveaux détails. « Cela me semble guerrier », dit le Roi. Il se fit relire une seconde fois la dépêche : « Mais c'est

une déclaration de guerre! s'écria-t-il. Alors vraiment, encore une fois une pareille guerre? C'est vrai, ajouta-t-il, c'est la guerre. Eh! bien, que cela soit à la grâce de Dieu. » Il embrassa le kronprinz avec une violente émotion, et celui-ci se tourna vers les officiers qui se tenaient debout derrière et leur cria : « Guerre! mobilisation! » Ce cri passa bientôt de bouche en bouche et remplit toute la ville. Une multitude immense se répandit dans les rues, chantant des chants de joie; les maisons s'illuminèrent, le Roi fut obligé de se montrer plusieurs fois à la fenêtre, chaque fois frénétiquement acclamé. « Cet enthousiasme m'épouvante, écrit-il à la Reine, car qui sait quelles sont les chances d'une guerre et si ces voix ne pourront pas et ne devront pas devenir muettes. » A dix heures du soir, le ministre de la Guerre présenta l'ordre de mobilisation : il fut signé dans la nuit, à quatre heures, et, le 16, au matin, lancé dans toute l'Allemagne. Lesourd nous télégraphia le 15 à 10 h. 9 : « Le Roi vient d'arriver; il a été chaleureusement accueilli. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie le télégramme suivant de Paris : « La guerre est déclarée. »

Le 19 juillet, Lesourd se présenta chez Thile. Sur l'ordre de Gramont, il notifia notre déclaration, non au chancelier de la Confédération, mais au ministre des Affaires étrangères de Prusse. Puis il demanda à Thile à quel moment il pourrait obtenir une audience de M. le comte de Bismarck. « Quelle communi-

cation avez-vous à faire à M. de Bismarck? lui dit vivement Thile. S'agit-il de la déclaration de guerre? — Oui », répondit-il. Prévenu de son désir, le Chancelier le reçut immédiatement. Lesourd lui remit la déclaration de Gramont. Bismarck la lut lentement, à voix basse, visiblement ému, revenant à plusieurs reprises sur des phrases qui avaient déjà passé sous ses yeux, comme s'il tenait à en peser exactement tous les sens. Cette lecture terminée : « Je n'ai pas à me prononcer sur cette pièce, dit-il, ni sur les griefs qu'elle résume, je vous ferai observer toutefois que M. le comte Benedetti a vu le Roi, à Ems, aussi souvent qu'il l'a souhaité, puisqu'il a eu trois entretiens successifs avec Sa Majesté, et a pu exercer à loisir une pression sur le pauvre Roi malade. » Lesourd interrompit à ce moment le Chancelier, et lui rappela que, dès la divulgation de la candidature et de l'acceptation du Prince de Hohenzollern, son ministre l'avait chargé de demander à Thile des éclaircissements sur la part que le Gouvernement prussien entendait assumer dans ce grave incident; qu'il avait rencontré, chez le secrétaire d'État, un refus absolu, non seulement de lui fournir des explications, mais presque de l'entendre; qu'il lui avait déclaré que cette affaire n'existait pas, aux yeux du Gouvernement prussien, et que ce parti pris de silence, cette fin de non-recevoir justifiait amplement la détermination du Gouvernement de l'Empereur d'envoyer notre ambassadeur près de Sa Majesté, à

Ems. « Si M. le comte Benedetti s'est rendu auprès du Roi, c'est parce que Votre Excellence était absente de Berlin, et qu'il n'y avait pas, ici, à ce moment, un gouvernement qui pût ou voulût nous répondre. — Quoi! s'écria Bismarck, pensez-vous que si j'avais été interpellé officiellement, je ne serais pas accouru de Varzin, du fond des forêts de Poméranie? J'avais, il est vrai, entendu parler cet hiver, par le Prince Antoine de Hohenzollern, de la candidature éventuelle de son fils au trône d'Espagne, je l'avais averti qu'elle ne me regardait en rien, que je n'avais, par conséquent, aucun avis à lui donner, qu'il pouvait en entretenir le ministre de la maison du Roi, le baron de Schleinitz, qui ferait son rapport à Sa Majesté, chef de la maison Hohenzollern, mais que le Gouvernement prussien ne pouvait, à aucun titre, s'occuper de cette affaire. Là s'est bornée mon intervention, mais j'admets que, peut-être, si j'étais allé à Ems, j'aurais réussi à empêcher la guerre. » — Lesourd, en bon nigaud, répond : « Puisque Votre Excellence émet une telle pensée, il est profondément regrettable qu'elle n'ait pas pris la résolution qu'elle indique. Prenant part aux négociations dont la rupture ne doit pas être imputée au Gouvernement français, elle aurait, sans doute, recueilli de M. le comte Benedetti des observations et lui aurait, en retour, fourni des explications qui ne pouvaient, naturellement, trouver place dans des entretiens directs entre le Roi et l'ambassadeur; votre présence à Ems eût donné à la négociation une liberté qu'elle

n'a pas eue, et aurait pu exercer une influence heureuse sur l'issue du différend; bien des gens le croyaient; à Berlin, durant ces derniers jours, ils se souvenaient des diverses circonstances dans lesquelles Votre Excellence a su écarter les difficultés qui, à plusieurs reprises, depuis 1866, ont menacé de troubler le bon accord entre la France et la Prusse; ils auraient donc eu confiance dans le succès de vos efforts personnels.

— Tout cela est possible, dit railleusement Bismarck, et je ne suis pas fâché de l'entendre, mais ces considérations sont malheureusement superflues; aujourd'hui, nous sommes en guerre, et savez-vous pourquoi? Parce que votre Gouvernement a trouvé à Ems trois personnages dont l'attitude conciliante lui a fait illusion : le Roi d'abord, la Reine ensuite, si ce n'est sa personne, du moins son influence, et aussi M. de Werther qui s'est montré faible depuis le commencement jusqu'à la fin. Maintenant, vous vous étonnez d'être placés en face d'un gouvernement fort et d'une nation résolue à défendre sa dignité. Quant au langage tenu par vos gouvernants à la tribune, je n'ai pas à l'apprécier pour le moment. »

Lesourd se garda d'entamer une discussion rétrospective qui eût été sans utilité. Arrivant aux questions pratiques que le duc de Gramont l'avait chargé de soumettre, il demanda si le Gouvernement prussien consentait à autoriser le séjour à Berlin du chancelier de l'ambassade pendant la durée de la guerre : le Gouvernement

de l'Empereur était disposé à accorder une autorisation analogue au chancelier de l'ambassade de Prusse à Paris. Le duc avait même l'intention de confier à l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin la protection de nos nationaux, sir Augustus Loftus était prêt à s'en charger, si le Gouvernement prussien donnait son agrément à cette proposition. — Je l'accepte, dit le Chancelier, et je vous apprendrai que nous avons, de notre côté, remis les intérêts de nos nationaux entre les mains du ministre des États-Unis à Paris; quant au chancelier de votre ambassade, je désire qu'il quitte Berlin de même que tous les membres de la mission; je sais que vous avez des chanceliers, non seulement ici, mais encore dans les autres légations que vous entretenez près des États de la Confédération, à Dresde, à Hambourg, à Weimar. Ce sont des fonctionnaires intelligents, informateurs perspicaces, connaissant bien le pays où ils résident, des diplomates, des agents politiques en un mot; ils nous gêneraient fort en temps de guerre, je désire donc que vous les rappeliez tous. — Je pensais, observa Lesourd, que le comte de Solms avait réglé cette affaire avec M. le duc de Gramont, et qu'elle était définitivement résolue; mais, puisqu'il n'en est point ainsi, notre Chancelier quittera Berlin; son départ préjudicie seulement à la garde matérielle et à la conservation de l'hôtel de l'ambassade, et comme il est certain qu'une mesure analogue sera adoptée par nous, l'hôtel que la Prusse possède à

Paris sera aussi abandonné que le nôtre à Berlin. — Peu m'importe, reprit Bismarck. J'agis ainsi à la suite d'avis qui m'ont été donnés par l'autorité militaire et le général de Moltke. Quels sont les gens que vous laissez à votre ambassade? — D'abord le concierge. — Est-il Prussien? — Non, il est Alsacien. — Alors, il est Allemand, s'écria Bismarck. — Non, certes, Français au premier chef, Allemand jadis, mais aujourd'hui se vantant de ne plus l'être. — Et le colonel Stoffel? reprit le Chancelier. On me dit qu'il n'est point encore parti. Je désire qu'il parte le plus vite possible, c'est-à-dire ce soir. Le général de Moltke m'a déclaré tout à l'heure qu'il jugeait impossible que son séjour ici se prolongeât après la déclaration de guerre; donnez-moi l'assurance qu'il quittera Berlin ce soir et laissez-moi ajouter qu'il ne pourrait se mettre en route demain. — Je vous affirme que le colonel Stoffel partira ce soir même. » Bismarck manda ensuite Thile et l'invita à envoyer sans retard les passeports, et à préparer, en outre, un sauf-conduit pour tout le personnel de l'ambassade.

Lesourd termine le récit de cette audience par ces paroles ingénues : « En résumé, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire verbalement à Votre Excellence, M. de Bismarck m'a paru, dans tout le cours de notre entretien, sincèrement affligé de la situation irrémédiable qu'a créée subitement la rupture des négociations. Il est tardivement convaincu qu'un expédient ingénieux, imaginé par lui, à la dernière heure, aurait pu nous

. . . . . .

apporter une satisfaction que nous aurions considérée comme suffisante; il déplore de n'avoir pas compris le danger qu'il y avait à laisser le Roi dans l'isolement. Il n'est pas douteux, du reste, qu'il a connu et favorisé la candidature du Prince de Hohenzollern, et il voit maintenant qu'il a commis une faute grave en nous la cachant, mais, peut-être, se serait-il hâté de la sacrifier dès qu'il aurait mesuré l'étendue des complications qu'elle entraînerait. Contrairement à son habileté accoutumée, il a manqué cette fois de savoir-faire; il s'est maladroitement abstenu, et il ne s'en console pas (!!!). Il assiste à l'explosion d'une guerre qu'il accepte, mais qu'il n'a pas souhaitée, ni prévue, et dont il sent que les conséquences sont incalculables pour lui-même et pour son œuvre[1]. » Encore un peu, Lesourd se répandrait en pleurs sur ce pauvre homme au cœur sensible « qui n'avait ni souhaité ni préparé la guerre » ! Un tel excès de crédulité finit par exaspérer. Et la plupart des diplomates de ce temps-là étaient de cette force. Bien piètre serait l'histoire qui se modèlerait sur leurs appréciations.

La lecture de notre déclaration inspira, sans doute, de l'émotion à Bismarck, mais pour un autre motif que Stoffel nous indiqua : nous supposant plus sensés que nous ne l'étions, il présuma que cette déclaration était le premier acte d'une entrée en campagne immédiate. Il se crut surpris

1. Dépêche de Lesourd (25 juillet 1870).

et trahi par son ami Stoffel, auquel il le témoigna brutalement en l'obligeant à partir le soir même, sous menace de le traiter en prisonnier de guerre. Lesourd quitta Berlin le 20 au soir[1] avec tous les membres de l'ambassade. Son départ ne donna lieu à aucune manifestation hostile de la part de la foule qui encombrait la gare. Quelques mesures protectrices avaient, d'ailleurs, été prises, et le Président de la Police, M. de Wumb lui-même, veilla à leur accomplissement. L'ambassade prussienne quitta en même temps Paris et les Allemands domiciliés en France reçurent l'ordre de s'éloigner.

Le 16 juillet, Bismarck avait déjà obtenu l'adhésion du Conseil fédéral (Bundesrath); il réunit le Reichstag en session extraordinaire (le 19). Le prédicateur Hoffmann prêcha dans la cathédrale en présence de la famille royale et des députés sur cette parole du psalmiste : « *Avec Dieu nous voulons accomplir des exploits.* » Son sermon débutait ainsi : « *Ce que nous avons longtemps attendu est enfin arrivé* (*Das lang Erwartete ist doch gekommen*). Nous voici devant une guerre contre un peuple qui, depuis quatre ans, ne jette

1. Pendant le siège de Paris, Lesourd se trouvant à Versailles, auprès de sa mère malade, Bismarck pour le remercier de sa tendre crédulité, le fit arrêter et conduire en Allemagne, comme prisonnier de guerre. « Il était d'une incroyable audace, disait-il, que l'homme qui n'a pas craint d'apporter un défi à notre glorieux monarque ose séjourner dans la ville que Sa Majesté honore de sa royale présence. » Lesourd souffrit cruellement pendant le terrible voyage jusqu'à Mayence.

sur nous que des regards d'envie. Il s'agit des plus hauts biens de l'humanité; nous combattons pour la moralité du monde. Dans ce sens, c'est Dieu qui nous l'a envoyée. Je croirais déshonorer cette chaire si je me permettais d'engager les députés à faire leur devoir et à se serrer autour du Roi. » Et afin de mieux enflammer le Roi et l'assemblée, il rappelle que ce jour était l'anniversaire de la mort de la reine Louise. Les députés réunis en séance, un silence profond se fit, lorsque le Chancelier se leva pour annoncer brièvement que la déclaration de guerre était arrivée. Il ne put pas en dire davantage. Rarement dans une assemblée parlementaire, on vit une tempête plus violente d'applaudissements. Elle dura plusieurs minutes. La presse, le Conseil Fédéral, même la diplomatie s'associèrent de la manière la plus bruyante aux cris de triomphe de l'assemblée; on applaudit impunément, ce qui ne s'était jamais vu en pareil lieu, dans les galeries comme dans la salle. Longtemps Bismarck essaya en vain de se faire entendre; il laissa l'émotion nationale s'épancher. Son visage s'illuminait « d'audace et de la joie du triomphe, comme si, dans ce moment, le but du travail de toute sa vie était atteint[1] ».

Le discours que Bismarck prononça consistait surtout en une communication de pièces. « Il est bien rare, dit-il, qu'un événement d'une si grande importance européenne se soit accompli, ait été préparé entre les différentes cours et qu'en

1. Traduit d'après Robert Könio par Legrelle.

même temps le nombre des pièces officielles où l'historien un jour recherchera les causes de cet événement, soit mesuré d'une façon aussi avare que dans l'occasion présente. Nous n'avons reçu, eneffet, du gouvernement impérial français, dans toute l'affaire, qu'une seule communication officielle : c'est la déclaration de guerre arrivée hier. » Les négociations entre le Roi et Benedetti à Ems n'ont à ses yeux aucune valeur : « Tous les entretiens que le comte Benedetti — qu'il y ait fait valoir ou non sa qualité d'ambassadeur de France — a eus en tête-à-tête avec Sa Majesté le Roi mon très gracieux maître, dans une ville de bains, ne sont, — comme il sera évident, sans autre assurance, pour quiconque se connaît en matière de négociations internationales, — que des conversations de nature personnelle et privée, sans aucune valeur officielle pour les relations internationales. De même, toutes les déclarations personnelles que l'on a essayé d'obtenir de Sa Majesté le Roi par le moyen des conversations particulières, bienveillantes en apparence, et que peut-être, si Sa Majesté ne conservait pas aussi dans le commerce de la vie privée la fermeté de caractère qui la distingue, on eût obtenues en effet, — n'auraient pourtant jamais été des actes d'État, mais seulement des expressions personnelles tant que le monarque ne les eût pas confirmées d'ailleurs en sa qualité constitutionnelle de souverain et n'eût fait connaître par là sa volonté de les transformer en actes officiels. »

Ainsi, tout ce qui a été concédé par le Roi est balayé : plus d'approbation ni de communication du désistement au gouvernement français; Bismarck ne laisse debout qu'un fait : le congé donné à notre ambassadeur. Il s'efforça surtout d'altérer le caractère vrai du télégramme d'Ems qui, comme il le dit avec raison, est resté à la fin, pour le ministère français, *l'unique motif de guerre.* Ce télégramme composé, communiqué par lui à la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, acte officiel s'il en fut jamais, n'était, dit-il, qu'un télégramme de journal adressé à nos représentants et aux autres gouvernements considérés comme amis pour les orienter sur le développement que l'affaire avait pris; ce n'était pas une pièce officielle.

En goût de mensonge, il prétendit que j'avais transformé ce télégramme de journal en note, alors que j'avais dit précisément le contraire. Quoiqu'il eût reconnu lui-même qu'il ne fallait attacher aucune importance officielle à notre conversation avec Werther et qu'il eût refusé de la communiquer au Roi, il la qualifia de demande d'une lettre d'excuses. Il lut une longue réponse à l'offre de médiation de l'Angleterre qu'il avait repoussée comme nous et communiqua une circulaire du 18 juillet à ses agents dans laquelle il rejetait sur la France la responsabilité d'avoir voulu et provoqué la guerre. Il reproduisit le langage qu'il avait placé dans la bouche de Thile et du Roi : « Sur les causes déterminantes de ce regrettable phénomène de la guerre, nous ne pour-

rons, disait-il, découvrir malheureusement que les instincts les plus mauvais de la haine et de la jalousie au sujet de l'autonomie et du bien-être de l'Allemagne, joints au désir de tenir terrassée la liberté à l'intérieur en précipitant le pays dans des guerres avec l'étranger. »

Le Reichstag vota à l'unanimité en première et en deuxième lecture et, le 21, en troisième lecture, le crédit de guerre proposé de 120 millions de thalers. Malgré l'opposition des progressistes, il prorogea jusqu'à la fin de l'année les pouvoirs de la législature qui expiraient à l'automne. « Quel contraste, dit le prince Charles de Roumanie, avec les bruyants incidents de l'assemblée législative à Paris ! » Un message royal remercia le Reichstag de la promptitude et de l'unanimité avec lesquelles il était venu en aide aux besoins de la patrie, et la session fut close (21 juillet).

CHAPITRE VII

CONCLUSION ET RÉSUMÉ

I

Les pauvretés si artificieusement cousues de Bismarck firent alors grand effet sur un peuple fanatisé et sur une opinion internationale toujours en défiance de Napoléon III. Sybel leur donna l'autorité de son talent. Il n'y eut pas un Allemand qui ne les admît et ne les répétât. Le renom de l'Allemagne ne gagna pas à ce système d'imposture et les juges impartiaux répétèrent le mot de Velleius Paterculus sur les Germains : *natum ad mendacium genus*. Bismarck lui-même était amoindri par ce maquignonnage grossier. Un de ses panégyristes Johannes Scherr, a très bien défini le caractère qu'il faut donner au créateur de l'unité allemande. « Après avoir produit tant de géants de la pensée, l'Allemagne devait, enfin, produire un héros du fait. Nous avions eu, à l'époque de la Réforme et depuis lors, assez d'idéalistes mais pas un seul homme politique. Il nous

1. Johannes Scherr, 1870-1871, p. 5 et 6.

manquait le génie pratique, le génie sans scrupules. Oui, véritablement, celui-là! Car les hommes réfléchis et expérimentés doivent laisser, là où il mérite d'être, c'est-à-dire dans l'abécédaire des enfants, le lieu commun usé qui dit que « la politique la plus honnête est la meilleure ». Il n'y a jamais eu de « politique honnête » dans le sens usité du mot, et il ne saurait y en avoir. L'homme d'État créateur doit accomplir son œuvre, sans s'inquiéter de savoir si ses adversaires la trouvent « malhonnête », si elle est désagréable ou nuisible pour eux. Ce ne sont pas les considérations éthérées d'une idéalité subjective, mais bien de dures réalités, des intérêts archi-prosaïques, ainsi que des passions communes et élevées qui déterminent de concert la science d'État. » C'est ainsi que Bismarck eût aimé être loué; c'est ainsi qu'il faut parler de cet homme extraordinaire, le plus rusé des renards, le plus audacieux des lions, qui sut capter et épouvanter, faire de la vérité même un moyen de mensonge, auquel la reconnaissance, l'oubli des injures, le respect des vaincus furent inconnus ainsi que tous les autres sentiments généreux, sauf celui du dévouement à l'ambition de sa patrie; qui trouva légitime tout ce qui contribue au succès et qui, par son dédain des importunités de la morale, a ébloui l'imagination des hommes. Après l'affaire des duchés, notre ambassadeur, Talleyrand, cherchait des détours pour manifester une certaine désapprobation : « Ne vous gênez donc pas, dit Bismarck,

il n'y a que mon Roi qui croie que j'ai été honnête. »

Esthétiquement il me plaît ainsi. Tant qu'il nie l'évidence, joue le vertueux, l'inconscient, s'ingénie en tartuferie, il se rapetisse au point de se rendre méprisable. Dès qu'il se redresse et se vante de ses fourberies audacieuses, qui ont placé au premier rang des nations son Allemagne, jusque là divisée et impuissante, il est grand comme un Satan, un Satan beau à contempler. Bismarck manigançant dans l'ombre la candidature Hohenzollern, sans se douter que la guerre en sortira fatalement, serait un sot à bafouer; Bismarck organisant cette trame parce que c'est le seul moyen de faire éclater la guerre dont il a besoin pour créer l'unité de sa patrie, est un puissant homme d'État, d'une grandeur sinistre, mais d'une grandeur imposante. Il ne se sera point par là ouvert les portes d'un Paradis quelconque; il aura conquis à jamais une des places les plus élevées dans le Panthéon des apothéoses terrestres.

Lui-même ne tarda pas à comprendre combien était ridicule, puéril, peu digne de lui le rôle d'hypocrite que lui attribuaient ses panégyristes et auquel il a paru d'abord se prêter. Peu à peu il rejeta toutes ces fausses apparences et finit par crier: *Ego nominor leo*. Un correspondant anglais, qui suivait l'armée prussienne, l'aborde en lui disant: « Vous devez être bien indigné contre ces Français qui vous obligent à cette guerre. — Indigné? riposte-t-il, mais c'est moi qui les ai

forcés à se battre. La guerre était inévitable : j'ai choisi mon heure[1]. » Plus tard, il autorisa Busch à divulguer le mystère du télégramme provocateur. Le confident ne s'en était pas tenu là, et, cette fois, sans autorisation, il montra le Méphistophélès d'État, au moment du remords, à ce moment où la conscience réveillée torture celui qui a torturé les autres, avouant que, « SANS LUI, TROIS GRANDES GUERRES N'AURAIENT PAS ÉTÉ ENTREPRISES ; QUATRE-VINGT MILLE HOMMES NE SERAIENT PAS MORTS ET TANT DE FAMILLES, TANT DE PÈRES, TANT DE MÈRES, TANT DE FRÈRES, TANT DE SŒURS, TANT DE VEUVES NE SERAIENT PAS DANS LA DÉSOLATION ».

Autant dans ses discours, Bismarck a aimé à s'étendre sur la guerre de 1866, autant il a glissé sur celle de 1870. Sauf le jour où, dans le feu du Kulturkampf, il a divagué sur l'action des influences ultramontaines, il n'est guère allé au delà de quelques affirmations rapides. Enfin la vérité a été dite officiellement par lui-même. Après le court règne de Frédéric III, une Revue allemande, *Deutsche Rundschau*, publia des extraits du journal de cet empereur alors qu'il était prince royal. Ces extraits ne font pas beaucoup d'honneur à celui qui les a écrits : ils sont plats, sans élévation de pensée, pleins d'inexactitudes, de jugements partiaux, de prétentieuse sentimentalité; ils dénotent une crédulité à

1. Conversation Boves, correspondant du *Standard*, 10 février 1873.

accueillir les commérages les plus faux[1], inquiétante en un homme placé à une telle hauteur. Une note à la date du 13 disait « que Bismarck lui avait confié qu'il considérait la paix pour assurée et qu'il voulait retourner à Varzin ». Une assertion d'une aussi manifeste fausseté n'aurait guère troublé Bismarck, s'il n'avait été accusé dans d'autres extraits d'avoir été peu soucieux de constituer l'Unité allemande. Or, comme sans la guerre de 1870, cette Unité serait restée à l'état de rêve utopique et que par elle seulement elle est devenue une réalité, Bismarck mit hors d'atteinte sa gloire de fondateur de l'Allemagne nouvelle, en revendiquant l'initiative de la guerre de 1870. Il a donc déclaré, dans le rapport par lequel il demande à l'Empereur des poursuites contre les auteurs de la publication (23 septembre 1888), que les documents établissent « que S. A. Royale savait déjà, le 13, QUE JE CONSIDÉRAIS LA GUERRE COMME NÉCESSAIRE, et que je ne serais retourné à Varzin qu'en donnant ma démission, SI CETTE GUERRE AVAIT ÉTÉ ÉVITÉE[2] ».

Le coup le plus sensible qu'il porta à sa légende de mensonge fut de restituer à la dépêche d'Ems le caractère officiel et volontairement provocateur qu'il lui avait d'abord contesté, et de nous donner raison sur le *grief unique* par lequel nous

1. Par exemple Thiers acceptant pour roi de France Napoléon III, proposant une guerre contre l'Angleterre en compagnie de l'Allemagne. Un journaliste de deuxième ordre serait inexcusable d'accepter ces billevesées; que dire de l'héritier d'un trône qui les note sur son journal?

2. Our Chancelor, t. I.

motivions la guerre. Dans ses *Pensées et Souvenirs*, il décrit la scène de la fabrication de la dépêche d'Ems et en fait un tableau égal aux plus terrifiantes réalités de Macbeth, d'un grandiose dramatique sous la simplicité des paroles, qui se fixera à jamais dans la mémoire de la postérité. Vanité ! — a-t-on dit de ces graves déclarations si intentionnellement multipliées. — Non ; elles ont été le calcul juste d'une raison maîtresse d'elle-même, fatiguée de voir d'autres s'approprier la récompense quand ils n'avaient pas été à la peine. Peut-être s'y était-il mêlé involontairement quelque impatience de la sottise publique. Il n'est pas bien sûr que, fatigué d'entendre tant de niais ou de fourbes répéter doctoralement, malgré l'évidence contraire, que la guerre a été préparée et cherchée par la France, il n'ait éprouvé quelque malin plaisir à leur crier : « Eh bien ! puisque vous vous obstinez à l'ignorer, je vous apprends que cette guerre a été mon œuvre propre ! »

Cependant il est un point sur lequel il persiste à n'être pas véridique. C'est sur l'origine et l'organisation de la candidature Hohenzollern. Il s'en tient à sa fable du premier moment, sans doute parce que la vérité eût été trop vilaine à révéler. Il y a même eu un accord entre lui et ses complices pour que l'Histoire ignorât toujours la vérité. Le principal serviteur de la machination, Bernhardi, s'il ne fut pas ostensiblement récompensé par Bismarck, reçut de Moltke une distinction flatteuse. Quand les Allemands entrèrent à

Paris, quatre cavaliers se détachèrent de la troupe et s'élancèrent à fond de train pour passer les premiers sous l'Arc de Triomphe; à leur tête était le lieutenant Bernhardi, du 14e hussards : il touchait la récompense que son père avait gagnée en organisant la candidature Hohenzollern et en amenant les Allemands à Paris. Les Mémoires de cet agent eussent dévoilé le mystère : la partie publiée ne contient sur sa mission en Espagne que les détails anecdotiques et pittoresques; la partie politique a été supprimée et, dit-on, ne verra jamais le jour. D'autre part, les papiers de Lothar Bucher, autre confident, ont été brûlés. Nous étions donc condamnés à ignorer les débuts de ce guet-apens si le prince Charles de Roumanie n'avait rendu à la vérité le service d'éclairer, d'une lueur qu'on n'éteindra plus, le seul recoin ténébreux de cette ténébreuse affaire. On m'a raconté qu'il avait été vivement incité à cette publication par la reine Augusta. Quelques historiens d'une invincible mauvaise foi, tels qu'Oncken, persistent dans les rengaines démodées. Mais les critiques sérieux tels qu'Ottokar Lorenz, Delbrück, Rathlef, Lenz, Schultze, ont eu le courage méritoire de s'affranchir du mensonge convenu.

II

Sur l'origine même du conflit, Ottokar Lorenz dit : « Considérée au point de vue du droit des

gens, la théorie de M. de Bismarck était à peine soutenable. Toutes les candidatures au trône qui se sont déroulées dans le XIXe siècle, en Espagne, en Portugal, ont été constamment l'objet de négociations internationales, et les Cobourg en Belgique comme les Danois en Grèce et les Hohenzollern en Roumanie, ont fourni d'indubitables exemples que de tels établissements dynastiques ont toujours été précédés d'une entente entre les puissances intéressées dans les négociations. Personne n'aurait pu nier que la prétention du gouvernement prussien de ne pas s'occuper d'une telle affaire se manifestait et devait paraître comme un principe nouveau dans l'histoire diplomatique. Le refus de ce gouvernement de faire connaître sa manière de voir sur cette question, sous prétexte qu'elle ne concernait pas l'État, augmentait les difficultés de la tâche de Benedetti, parce qu'il devait puiser, dans les assertions de M. de Thile, le soupçon qu'il se tramait quelque chose que l'on voulait dissimuler, du côté prussien [1]. »

Il apprécie non moins justement les péripéties du 13 : « Mais à la date du 13, Dieu soit loué! un esprit digne du grand Frédéric s'était déjà éveillé dans la nation allemande. On était non seulement résolu à se battre, mais on désirait écraser les Français et les anéantir. C'était l'esprit de 1813. Le grand homme d'État fit tout pour déterminer une lutte décisive, prompte et radi-

1. Ottokar Lorenz, p. 238-239.

cale, et pour empêcher qu'une paix boiteuse pût intervenir. Les historiens timorés ont coutume de ne rien dire, ou ne mentionnent que d'une façon très atténuée la décisive habileté diplomatique que Bismarck mit en œuvre pour attiser l'excitation belliqueuse en France. Tandis qu'il montrait par des résolutions hardies que les traditions de la politique prussienne, comme celle du « Grand Fritz », qui savait au besoin passer le Rubicon, n'étaient pas tombées dans l'oubli, ces historiens timorés lui font encore jouer le rôle de l'agneau que menace le loup sur le bord du ruisseau. Mais, heureusement, le tableau est fort changé le 13 juillet; et c'est Bismarck qui se trouve le loup sur le bord du ruisseau [1]. »

Hans Delbrück a très bien caractérisé la fin de non-recevoir sophistique de Bismarck : « Bismarck a cru couvrir son acte du voile d'une affaire privée de la famille Hohenzollern ; Sybel a accepté simplement cette fiction dans son ouvrage et a vivement reproché aux Français de ne pas consentir à l'accepter de même. Je crains qu'avec cette façon de narrer les faits nous ne puissions pas faire figure dans l'histoire du monde et que les Français se moquent de nous tout simplement [2]. » Rathlef juge sans hypocrisie la dépêche d'Ems : « Ceux qui admettent que les

1. Ottokar Lorenz : *Kaiser Wilhelm und die Begründung des Reichs*, p. 270-271.
2. Hans Delbrück : *Preussische Jahrbücher*, octobre 1895 p. 34.

affaires de leur pays soient dirigées par un Bismarck doivent aussi accepter, avec les grandes choses que l'Allemagne a reçues de lui, ce qu'ils ne peuvent pas justifier, ce qu'ils blâment peut-être au fond du cœur. Mais il y a dans cette circonstance une injustice faite à l'adversaire plus ou moins grande. Précisément pour la grande cause de l'Allemagne, nous ne pouvons que déplorer sérieusement l'ombre que projette sur elle la dépêche d'Ems; nous ne pouvons la nier et nous ne le voulons pas, et plus cette heure est considérable dans l'histoire de l'Allemagne, plus les Allemands et les Français y attachent d'importance, plus nous avons de motifs d'atténuer par un aveu honorable ce qu'il y a là de notre faute, non seulement parce que nous le devons à nos adversaires, mais parce que nous nous le devons à nous-mêmes. Et chacun de nous, qui ne se dérobe pas à cet aveu, travaille — d'autant mieux qu'il est plus haut placé — à contribuer pour sa faible part à retirer de la blessure l'aiguillon d'amertume qui menace la paix de l'Europe[1]. »

Johannes Scherr n'admet pas qu'on attribue aux Français seuls la responsabilité de la guerre. « Des gens que leur patriotisme pétrifie dans l'ignorance, ou que leur étroitesse d'esprit empêche de rien comprendre, peuvent seuls croire que la France seule, ou l'Empereur des Français sont responsables de la guerre. Sans

1. Rathlef. *La dépêche d'Ems*, Jahrbuch, année 1896, p. 458.

doute, le bonapartisme la désirait pour plusieurs motifs, et la vanité gauloise comme l'illusion chauvine des grandeurs y poussait aussi, mais la Prusse, agrandie jusqu'au Mein, n'en avait pas moins besoin et ne la désirait pas moins. Elle devait vouloir la guerre afin de remplir sa mission allemande, c'est-à-dire d'arriver à la prussification de toute l'Allemagne qu'elle voulait réaliser. La guerre était, par suite, dans ses causes originelles, une de ces nécessités historiques qui ont leur fondement dans la nature des hommes et dans l'existence des peuples, et dont toutes les phrases ronflantes des prôneurs de paix éternelle, de solidarité des peuples, ne changeront pas un iota. On sentait, de part et d'autre, très nettement, à Berlin comme à Paris, cette nécessité inéluctable et l'on ne pouvait par là considérer que comme une question de temps le recours aux arguments suprêmes[1]. » — « Sans l'action de M. de Bismarck, et nonobstant la dépêche d'Abeken, les négociations se seraient terminées à l'amiable, non seulement à cause des événements d'Ems, mais parce que l'on se montrait de divers côtés, en France, disposé à laisser l'épée au fourreau[2]. » Schultze, discutant pas à pas dans un remarquable écrit d'honnête homme et d'historien, les documents et faits incontestés, établit mieux que personne « que la candidature Hohenzollern a toujours eu le caractère anti-français que Bismarck lui a contesté et que,

1. Johannes Scherr, 1870-1871, p. 72.
2. Lenz : *Geschichte Bismarck*, p. 349-350.

s'il était non amical vis-à-vis de la France de poursuivre cette affaire en elle-même, la manière dont Bismarck le fit témoigne d'une intention préméditée d'en brusquer le dénoûment, et que, dans ces jours de juillet, Bismarck manœuvra résolument et obstinément pour amener la guerre, que l'affaire Hohenzollern a été un piège tendu à Napoléon pour l'abattre. La politique Hohenzollern a été pour Bismarck un moyen de poursuivre une politique d'action contre la France. Dans la conception de la candidature Hohenzollern, Bismarck a été l'agresseur qui sait bien dès le commencement que, selon toute prévision, cette affaire conduira à la rupture, et qui, dans la dernière phase, a amené cette rupture, d'une façon entièrement préméditée, et en toute connaissance de cause [1] ». Il n'existe plus en Europe un écrivain d'autorité, n'étant pas un vulgaire pamphlétaire dénué de probité et de bon sens qui s'approprierait le blasphème de Thiers contre la vérité : « Les auteurs de cette guerre désastreuse cherchent aujourd'hui à s'excuser, en disant que la Prusse voulait la guerre, l'avait préparée de longue main, et n'avait fait de tout cela qu'une occasion d'entrer en lutte. J'affirme, après avoir eu l'occasion de m'éclairer complètement à ce sujet, que c'est là un pur mensonge. »

1. Walter Schultze *die Thronkandidatur Hohenzollern und Graf Bismarck*, pp. 54-55.

III

Il ne serait cependant pas loyal de faire dire aux historiens et aux critiques allemands plus qu'ils n'ont dit. S'ils ont constaté que Bismarck avait voulu la guerre, ce n'est pas pour l'en blâmer, c'est pour lui en faire une gloire. Sans doute il a tout déterminé, tout provoqué, mais c'est en cela qu'a éclaté son génie ; son offensive tactique n'a été que le moyen de prévenir l'offensive stratégique préparée par Napoléon III ; il connaissait, par les révélations de Bernhardi, et par celles, plus sûres encore, de ses agents autrichiens ou italiens, les projets de triple alliance, débattus depuis 1869 entre les cabinets de Paris, de Vienne et de Florence. « A chaque pas en avant de la préparation à cette alliance correspond un pas nouveau fait par lui dans l'organisation de la candidature. Et c'est parce que le voyage de l'archiduc Albert à Paris, en mars 1870, lui a donné la conviction que la Prusse serait attaquée au printemps prochain, qu'il a envoyé Lothar Bucher à Madrid afin de brusquer l'événement et déconcerter, par son attaque soudaine, l'attaque préméditée pour laquelle tout était prêt, diplomatiquement et militairement[1]. »

Bismarck leur a lui-même fourni cette explication. « M. le député a mis en doute la théorie

1. Schultze, p. 54.

d'une guerre offensive faite dans un but de défense. Je pense néanmoins qu'une semblable défense au moyen de l'offensive est très fréquente et la plus efficace dans la plupart des cas, et que pour un pays placé dans une telle position centrale en Europe, qu'il a trois et même quatre frontières sur lesquelles il peut être attaqué, il est très utile de suivre l'exemple donné par Frédéric le Grand avant la guerre de Sept ans, lorsqu'au lieu d'attendre que le filet où il devait être enlacé s'étendît jusque sur sa tête, il le brisa en portant lui-même rapidement le premier coup. A mon sens, ceux-là fondent leurs calculs sur une politique bien inhabile et entraînant une grave responsabilité, qui admettent que l'Empire d'Allemagne, en certaines circonstances, vis-à-vis d'une attaque qui serait préparée contre lui, peut-être par une coalition supérieure en forces, peut-être par telle puissance isolément, pourrait attendre tranquillement que le meilleur moment d'attaquer et le plus propice semblât être venu pour son adversaire. En pareil cas, c'est le devoir du gouvernement, et la nation a le droit de le lui demander — que, si une guerre réellement ne peut être évitée, il choisisse lui-même pour la faire ce moment où, pour la nation, elle peut être faite avec les moindres sacrifices et le moindre danger. — Je pourrais citer encore, comme exemples, d'autres cas où il n'a pas été jugé bon pour l'État prussien d'attendre dans une position purement défensive le complet armement de ses adversaires, la complète réalisation de leurs

plans, mais où une prompte offensive a épargné au pays de très grands sacrifices, peut-être même la défaite. » (4 novembre 1871.) Cette justification ne manque pas de vraisemblance et elle a été adoptée par un certain nombre d'hommes d'État et d'écrivains anglais[1]. Plus tard, Bismarck, n'ayant plus besoin de cette thèse, l'a condamnée lui-même en termes rudes : « Figurez-vous, messieurs, ma situation si j'étais venu devant vous il y a un an, — et que je vous eusse dit : « Il nous faut faire la guerre; je ne « saurais, il est vrai, vous en donner une raison « bien précise, nous ne sommes ni attaqués, ni « offensés, mais la situation est dangereuse; « nous avons plusieurs puissantes armées pour « voisines; l'armée française se réorganise d'une « façon qui est réellement inquiétante, je vous « demande donc un emprunt de 200 millions de « thalers ou de 500 millions de marcks pour les « préparatifs de guerre. » N'auriez-vous pas été très disposés à envoyer tout d'abord chercher le médecin (*On rit*) pour faire examiner comment j'en étais arrivé, avec ma longue expérience politique, à pouvoir commettre cette ineptie colossale de me présenter ainsi devant vous et de dire : Il est possible qu'un jour, dans quelques années, nous soyons attaqués, c'est pourquoi nous devons dès à présent prendre les devants; tombons vite sur nos voisins et taillons-les en pièces avant qu'ils se soient complè-

1. On la retrouve notamment dans un excellent article de l'*Athenæum*.

tement relevés! — En quelque sorte, un suicide par la crainte de la mort. — Et cela au milieu d'une situation toute satisfaisante, toute paisible, où personne n'aurait su quel pouvait être réellement le *casus belli* [1]. » (9 février 1876.)

Il eût fallu, en effet, appeler un médecin si l'offensive tactique de Bismarck en 1870 avait été déterminée par la crainte d'une attaque de la France au printemps, car une telle crainte n'eût été qu'une folle hallucination. Bismarck était parfaitement informé des dispositions pacifiques de l'Empereur, surtout depuis que le plébiscite et l'interview de la *Gazette de Cologne* lui avaient appris, comme à toute l'Allemagne, que les miennes étaient encore plus certaines. Quels que fussent les sentiments belliqueux qu'à tort ou à raison on prêtait à l'Impératrice, il n'y avait pas à en tenir compte, car l'Empereur ne pouvait décider une guerre sans l'avis de son conseil, et l'Impératrice n'exerçait aucune influence sur les membres qui le composaient, tous notoirement dévoués à la paix. Les projets de triple alliance n'avaient qu'un caractère préventif, en quelque sorte académique, et n'ont jamais revêtu une forme pratiquement exécutoire. Le voyage de l'archiduc Albert à Paris n'avait pu inquiéter sérieusement Bismarck, car il n'ignorait pas combien mince était son influence sur la marche politique des affaires. Eût-il attaché quelque importance aux velléités de Beust, qu'il ne prit jamais

1. Discours de Bismarck, t. VI, p. 168.

au sérieux, il était rassuré contre elles par son entente avec Andrassy et les Hongrois, sans l'assentiment desquels aucune guerre n'était possible. Les dispositions de Victor-Emmanuel envers l'Empereur ne lui donnaient pas non plus d'ombrages. « L'alliance de l'Italie avec la France, disait-il d'après Hohenlohe, n'a pour le moment aucune valeur. Les Italiens ne marcheraient pas, même si Victor-Emmanuel, capable de tout pour de l'argent et des femmes, voulait conclure un traité[1]. » Nigra a écrit qu' « au moment où éclata la crise qui devait aboutir à la guerre entre la France et la Prusse, aucune négociation n'était engagée entre la France et l'Italie en vue d'une alliance entre les deux pays. Les projets d'alliance discutés confidentiellement en 1868 et 1869 entre les cours d'Italie, de France et d'Autriche-Hongrie étaient restés à l'état d'ébauche[2]. » Et leur reprise, leur achèvement étaient d'autant moins à redouter que ni le cabinet italien ni le cabinet français n'en soupçonnaient l'existence.

En outre, il ne suffisait pas, pour qu'une campagne contre la Prusse fût entamée, d'une alliance conclue entre Paris, Vienne et Florence; il en fallait une avec Munich et Stuttgart. Or, il n'existe nulle trace d'une négociation avec ces derniers cabinets, car on n'ignorait pas que si les ministres des États du Sud défendaient leurs États contre l'absorption prussienne, aucun d'eux

1. Voir *Mémoires de Hohenlohe*.
2. Bibliothèque universelle de Lausanne, mars 1895.

n'eût consenti à tramer une agression contre leur puissant voisin.

Quant à l'argument que la guerre était inévitable et que dès lors il y avait intérêt à la brusquer, il est sans portée. Qui dispose assez de l'avenir pour déclarer qu'un événement est inévitable? Que d'événements déclarés inévitables ne se sont jamais produits! Après les mariages espagnols, Palmerston déclarait inévitable une guerre avec la France, et l'on sait ce qu'il en a été. Le probable était, au contraire, que la consolidation du régime libéral aurait pour conséquence de faire tomber cette agitation créée par les anciens partis contre le développement unitaire de l'Allemagne. Je m'étais promis pour mon compte d'y travailler de toute ma force, et ainsi l'inévitable aurait été évité.

Cette explication d'une offensive tactique nécessitée par nos menaces, quelque spécieuse qu'elle paraisse, n'explique ni ne justifie la provocation incontestable de Bismarck. La véritable explication est autre; nos lecteurs la savent déjà, et je dois y revenir. Guillaume et Bismarck, assistés par deux organisateurs de premier ordre, Roon et Moltke, avaient résolu une dernière fois de terminer la conquête de l'Allemagne commencée par Frédéric. Le premier acte avait été la rupture de la Confédération germanique et l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne. La victoire de Sadowa n'avait assuré ce premier résultat qu'en compromettant le but final: des Allemands avaient vaincu des Allemands,

ce qui n'était pas de nature à faciliter leur réunion sous un même Empire ; le seul moyen de les réconcilier était de les associer à une victoire commune contre l'ennemi héréditaire. « Cette guerre, avait dit Guillaume en juillet 1866, sera suivie d'une autre. » Dès ce moment, le ravisseur des duchés et du Hanovre avait accepté la guerre contre la France comme une nécessité historique aussi inéluctable que celle contre l'Autriche. « J'étais convaincu, dit Bismarck[1], que l'abîme qu'avaient creusé, au cours de l'histoire, entre le sud et le nord de la patrie, la divergence de sentiments, de race et de dynastie et la différence du genre de vie, ne pouvait pas être plus heureusement comblé que par une guerre nationale contre le peuple voisin, notre séculaire agresseur. Je me souvenais que déjà, dans la courte période de 1813 à 1815, depuis Leipzig et Hanau jusqu'à Waterloo, c'était la lutte, livrée en commun et avec succès contre la France qui avait permis de faire disparaître une antinomie, je veux dire l'antithèse qui existait entre une politique docile d'États vassaux de la France de par la Confédération du Rhin et l'élan national allemand... Ces considérations politiques, touchant les États de l'Allemagne du Sud, pouvaient aussi s'appliquer *mutatis mutandis* à nos relations avec la population du Hanovre, de la Hesse, du Sleswig-Holstein[2]. » Depuis le succès, il est revenu maintes

1. *Souvenirs.*
2. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, p. 106-107.

fois sur la même assertion : « La guerre de 1870-71 était aussi une nécessité; sans avoir battu la France, nous n'aurions pas pu achever tranquillement la formation de l'Empire allemand. La France aurait trouvé plus tard des alliés, pour nous en empêcher[1]. » Ceci est de première importance pour qui veut bien saisir la raison vraie de la guerre de 1870 et je ne saurais trop y insister : sans la guerre avec la France, la question des États du Sud était insoluble ; ni le Roi, ni Bismarck ne voulaient et ne pouvaient les annexer de force et ils étaient sincères quand ils se défendaient de cette pensée; la résistance des populations se montrait telle qu'il était impossible de prévoir quand elle cesserait. Une diversion était inutile à Napoléon III, qui venait de constater à quelles profondeurs les racines de sa dynastie s'enfonçaient dans le sol national, et à ses ministres auxquels suffisait amplement la gloire d'opérer la transformation libérale des institutions de leur pays; au contraire, elle était indispensable à la Prusse : les populations du Sud surmenées, excédées d'un qui-vive militaire non interrompu, demandaient grâce; si la guerre n'éclatait pas, un adoucissement du fardeau militaire allait s'imposer ; un conflit entre la couronne et le Parlement et la nation devenait inévitable et dans des conditions plus difficiles que l'ancien, puisque le suffrage universel était entré en scène. Une victoire sur la France résolvait en un instant

1. Discours de Bismarck à Iéna, 31 juillet 1892.

la difficulté. Donc, à moins de piétiner indéfiniment sur place et de laisser ininterrompu le pont commencé sur le Mein, il fallait une guerre. En 1867, lors de la difficulté du Luxembourg, Bismarck eut la velléité de pousser l'affaire à fond et de cogner, comme il dit. Il ne se trouva pas assez prêt : il n'était sûr ni de la coopération des Etats du Sud ni de la complicité de la Russie. Il différa. En décembre 1869, la bonne volonté du Tsar était assurée, les arrangements militaires de Moltke terminés; la guerre fut résolue. Le difficile était de nous donner les apparences de l'agression, afin d'entraîner le Roi. Bismarck avait attendu tant qu'il avait espéré notre attaque; dès qu'il la jugea absolument écartée par mon arrivée au pouvoir (et dans ce sens j'ai indirectement contribué à l'explosion de la guerre), il organisa sa provocation. Tous les premiers mois de l'année 1870 furent employés à cette conspiration. Il songea d'abord à proclamer le Roi Empereur d'Allemagne, ce qu'on supposait ne pouvoir être toléré par la France, mais les gouvernements du Sud ne se prêtèrent pas à ce projet. Alors, en mars, il s'arrêta à la candidature prussienne en Espagne, qu'il savait devoir irriter notre nation plus que le titre d'Empereur d'Allemagne. Cette guerre a donc été *offensive* aussi bien stratégiquement que tactiquement.

IV

Toute cette controverse entre les Allemands et nous sur la responsabilité de la guerre est dominée et résolue par deux considérations générales.

D'où la guerre est-elle sortie ? De la candidature Hohenzollern, d'abord, puis de la divulgation faite par Bismarck du refus du Roi de recevoir notre ambassadeur. Pas de candidature Hohenzollern, pas de guerre. Même après la candidature Hohenzollern, pas de divulgation du refus du Roi, pas de guerre. Or, est-ce le gouvernement de l'Empereur qui a suscité la candidature Hohenzollern ? Est-ce le gouvernement de l'Empereur qui a divulgué le refus d'Ems?

Fût-il vrai que nous ayons été de maladroits diplomates, qu'au début nous ayons été trop raides et, à la fin, trop exigeants, toujours est-il que nous n'avons pas soulevé la candidature Hohenzollern, que si elle n'eût pas été organisée clandestinement par la Prusse, nos maladresses et nos exigences n'auraient pas eu prétexte ou occasion de se produire, et que la paix n'eût pas été troublée. Il n'est pas un être pensant en Europe qui ait la mauvaise foi de soutenir qu'en présence d'une candidature allemande en Espagne, nous dussions nous abstenir, nous résigner, ne rien dire. Or, toute parole entre la Prusse et nous était un danger, parce que toute

parole qui n'eût pas été prononcée très haut eût été sans dignité. Admettons que nous ayons mal prononcé cette parole que, de l'aveu unanime, nous devions prononcer à moins d'abdiquer : il reste incontestable que c'est la Prusse qui nous a contraints de parler, que, sans sa conspiration avec Prim, nous n'aurions pas rompu notre silence pacifique. Admettons encore que nous ayons eu tort de nous sentir atteints par la divulgation officielle et insultante du refus de recevoir notre ambassadeur : toujours est-il que si Bismarck n'avait pas proclamé ce refus dans l'Europe entière, comme l'Empereur n'avait pas donné à la demande de garanties la forme d'un ultimatum, la susceptibilité française n'aurait pas eu l'occasion de se surexciter et de s'emporter aux résolutions extrêmes. Ainsi, le fait primordial, la candidature, le fait final, la notification du refus de recevoir notre ambassadeur, ces deux faits d'où le choc est né, ces deux faits sans lesquels il n'y eût pas eu de guerre, sont imputables à la Prusse, non à la France.

Les ministres français eussent-ils guetté un prétexte de guerre, ils n'avaient pas à attendre cette candidature Hohenzollern qu'il n'était pas en leur pouvoir de susciter et qui eût pu ne se produire jamais; ils n'avaient qu'à étendre la main pour amener une explosion immédiate; ils n'avaient qu'à réclamer d'une façon un peu pressante, comme le cabinet de Pétersbourg les y conviait, l'exécution du traité de Prague relatif aux Danois du nord du Sleswig. « Si la France

était déterminée à se venger par une guerre contre la Prusse, disait Westmann, le substitut de Gortschakow, à l'ambassadeur anglais, elle pourrait malheureusement trouver un prétexte pour le faire, en mettant le gouvernement prussien en demeure d'exécuter les stipulations du traité de Prague relatives au Sleswig[1]. » Le 28 juin, Fleury, toujours obstiné à son idée, écrivait à Gramont : « Je ne désespère pas, au retour du grand-duc héritier et du Césarewich de leur voyage à Copenhague, de voir la question des duchés entrer dans une nouvelle phase. Il me serait facile, quand vous me l'ordonnerez, de reprendre la suite de cette affaire que j'avais conduite assez loin et que je n'ai abandonnée, lorsqu'elle était près d'aboutir, que sur les injonctions formelles de l'un de vos prédécesseurs. » Et refusant d'appuyer la demande de garanties le Tsar n'avait-il pas dit : « Sur le terrain du traité de Prague, je vous aurais suivis... » ? Qu'a fait le gouvernement français ? Il s'est interdit et il a interdit à son ambassadeur à Pétersbourg toute conversation sur le Sleswig. Il a mis le pied sur le tison allumé et écarté le prétexte de guerre qui était toujours à sa disposition.

La soudaineté même de l'explosion de la guerre démontre qu'elle n'a été ni voulue, ni cherchée, ni préméditée par nous. Bismarck sera encore ici mon autorité. On lui reprochait d'avoir, depuis longtemps, conçu la persécution

1. Buchanan à Granville, 11 juillet.

contre les catholiques dite le Kulturkampf. Il répondit : « De la rapidité du changement, l'orateur a conclu que l'intention de changer existait depuis longtemps déjà. Je ne comprends pas comment il est possible d'arriver à cette conclusion pour ainsi dire à rebours. C'est précisément, suivant moi, la rapidité du changement qui atteste l'amour de la paix dont le gouvernement est animé. Le changement s'explique simplement par le principe de la défense. Lorsqu'au milieu de travaux pacifiques, je suis attaqué tout à coup par un adversaire avec lequel j'espérais pouvoir vivre en paix, alors je dois réellement me défendre. Toute défense a quelque chose d'imprévu et de soudain[2]. » Cette formule résume le débat. La guerre a été imprévue et soudaine, parce qu'elle était toute de défense de notre part.

Il est vrai que notre déclaration solennelle de guerre à la tribune a précédé celle de Bismarck. L'explication est facile : se faire attaquer quand il le faut est un des secrets de l'art d'État. Certains diplomates ont dû leur renom à leur dextérité à provoquer les querelles opportunes ; ainsi Charles II d'Angleterre avait à son service Downing qu'il envoyait comme ambassadeur à la Haye chaque fois qu'il avait à se faire attaquer par les Provinces unies, et ce célèbre querelleur atteignait toujours son but. Bismarck, de tout temps, s'attribua à lui-même ce talent. Au milieu du conflit de la Prusse avec l'Électeur de Hesse,

1. Discours du 24 avril 1873.

le ministre des Affaires étrangères, Bernstorff, lui demandait : « Que faire ? — Si vous voulez la guerre, répondit Bismarck, nommez-moi votre sous-secrétaire d'État et je me fais fort de vous servir dans quatre semaines une guerre civile allemande de la meilleure qualité [1]. » Par sa dépêche d'Ems, il s'était montré supérieur encore au célèbre Downing : il nous avait réduits à prendre l'offensive qu'il désirait, car c'est l'offensé et non l'offenseur qui envoie le cartel. Nous n'avons donc pas été les agresseurs quoique ayant pris l'initiative des hostilités, car ainsi que l'écrivait Louis XIV à Saint-Géran, son ambassadeur à Berlin (13 février 1672) : « L'agression, selon l'usage reçu entre les nations, ne se règle point par l'attaque, mais par les injures qui ont nécessité de la faire. » Or, les injures qui ont nécessité de faire la guerre n'ont pas été lancées par nous. « La guerre est déclarée, écrivait le *Dagblad* de la Haye, c'est la Prusse qui l'a voulue. »

Personne n'a le droit d'accuser notre gouvernement d'avoir, de propos délibéré, sans motif, dans un intérêt personnel, pour satisfaire ses passions, pour étayer une dynastie, pour rendre un enfant populaire, et même par terreur de Rochefort[2], d'avoir arraché à l'improviste, par

1. *Empire libéral*, t. V, p. 548.

2. Rochefort : « J'ajouterai qu'aux Tuileries, la conviction de l'impératrice, alors toute-puissante, était que ma sortie de Sainte-Pélagie serait le signal d'une révolution qui emporterait l'Empire, et que cette crainte a été la cause principale de la déclaration d'une guerre étrangère qui, en

guet-apens, deux peuples de leurs foyers pacifiques et de les avoir précipités l'un sur l'autre[1]. La guerre a surpris l'Empereur et ses ministres dans des œuvres et des pensées de paix ; la candidature Hohenzollern n'a été ni un prétexte, ni même une occasion ; elle a été la cause unique du conflit, et si Bismarck ne s'était pas vengé par un outrage d'un désistement opéré à son insu et malgré lui, s'il ne nous avait point placés entre le déshonneur et le champ de bataille, nous n'aurions jamais commencé les hostilités[2].

Le véritable auteur de la guerre, celui qui l'a voulue, cherchée, préméditée, préparée, rendue inévitable à son heure, c'est Bismarck. On a souvent prêté à l'Impératrice ce mot : « Cette guerre est ma guerre[3]. » Si elle l'avait prononcé, elle se serait vantée, car cette guerre n'a pas été sa guerre, mais celle du chancelier prussien. Il avait réussi, comme en 1866, en obligeant l'adversaire à l'attaquer, à entraîner son

créant un dérivatif et en rétablissant le prestige impérial ruiné jusqu'aux moelles, pouvait seule retarder la culbute. » *Mémoires*.

1. Les histoires se sont multipliées, se répétant toutes les unes les autres, conformes en ceci qu'elles s'acharnaient toutes également à la critique injuste des actes du gouvernement de leur pays; en se donnant beaucoup moins de peine, ils auraient pu les défendre, les excuser, ou au moins les comprendre et ainsi ils se seraient assuré le mérite de l'originalité.

2. *La France et la Prusse devant l'histoire*, chez Amyot, 1874, 4e édition.

3. Gambetta avait prétendu que Lesourd avait répété ce propos de l'Impératrice. Lesourd a nié de l'avoir entendu.

roi hésitant, et, suivant son expression, « à faire sauter le fossé par sa rosse ». Il a amené sur le champ de bataille deux souverains pacifiques, qui, ni l'un ni l'autre, n'eussent voulu de la guerre. C'est le cas de répéter : Voilà ce que peut une volonté[1].

V

Maintenant que nous avons scruté jusque dans leurs moindres replis tous les faits particuliers, confondu la légende de mensonges qui les a enveloppés ou altérés, il nous reste à nous éle-

1. Rendons un témoignage plus reconnaissant aux hommes de cœur et de courage qui n'ont pas flatté la crédulité publique et ont su se placer au-dessus des partis pris de la haine. Un Suisse, Tallichet, au lendemain de notre défaite, a publié des articles excellents dans la *Revue de Lausanne*. L'historien Legrelle a défendu la cause nationale dans un beau livre. Il n'a pas tout dit parce qu'il n'a pas tout su, mais presque tout ce qu'il a dit est vrai. Et son témoignage est d'autant plus grave qu'il se déclare résolument contraire à la restauration de l'Empire et qu'il juge très sévèrement sa politique. Et l'illustre auteur de la *Cité antique*, Fustel de Coulanges, a refusé de l'attaquer. Thiers lui demanda d'écrire le récit de la guerre de 1870. A ce moment tout le monde répétait en France que la responsabilité de cette guerre retombait exclusivement sur Napoléon III et son entourage ; et l'intérêt de parti voulait que cette thèse prévalût. Fustel se mit immédiatement à l'œuvre, et quoiqu'il ne fût pas bonapartiste, il se convainquit que la guerre, obstinément souhaitée et préparée par la Prusse depuis 1815, avait pour auteur véritable M. de Bismarck : du coup, il dut renoncer à la tâche dont Thiers l'avait chargé dans une tout autre intention.

ver au-dessus des détails, à embrasser d'un coup d'œil à vol d'oiseau l'ensemble de l'événement et à résumer la conduite de notre Cabinet dans cette crise redoutable.

Le guet-apens avait été merveilleusement organisé. Aucun de nos agents ne l'ayant deviné, il nous réveilla en sursaut, en pleine illusion pacifique. Il y eut unanimité dans tous les partis et aussi dans le parti impérialiste à ne vouloir à aucun prix, dût la guerre en résulter, d'un Hohenzollern en Espagne. Une seule dissidence dans les désirs : les belliqueux souhaitaient que la candidature persistât pour que la guerre s'ensuivît, les pacifiques faisaient leurs efforts pour écarter la candidature et la guerre. Conformément à la tradition internationale constante, nous ne demandons rien au peuple qui allait élire ; nous nous adressons au chef de la famille à laquelle appartenait le candidat; nous interpellons sans fracas et verbalement le cabinet prussien. Bismarck s'étant confiné à Varzin afin d'être inabordable, son substitut Thile nous répond ironiquement : « Le gouvernement prussien ignore cette affaire, adressez-vous à l'Espagne. » Nous devinons le piège : on compte nous amuser jusqu'à ce que l'élection des Cortès, fixée au 20 juillet, nous ait placés en présence d'un fait accompli et mis aux mains avec l'Espagne. Nous déjouons cette ruse par la netteté et la résolution d'une déclaration publique à la tribune le 6 juillet. Notre déclaration ne devant pas recevoir de réponse officielle de Bismarck.

nous envoyons Benedetti à Ems auprès du Roi de Prusse ; nous l'appuyons par d'habiles négociations et, pour nous mettre tout à fait en sûreté du côté de l'Espagne, nous détachons Serrano du complot. Enfin nous faisons plus et mieux, nous mettons la candidature à néant par la suppression du candidat. Le prince Antoine, à l'insu de Bismarck, sous l'action d'Olozaga et de Strat encouragé par l'Empereur, retire la candidature de son fils. Bismarck, parti de Varzin pour aller à Ems obtenir du Roi la réunion du Parlement et la mobilisation, est terrassé par la nouvelle imprévue et s'arrête à Berlin : toutes ses fourberies sont devenues vaines, le *casus belli* lui échappe, c'est un échec colossal qui va le rendre la risée de l'Europe. Le sang seul pouvait le sauver de ce désastre : il notifie au Roi que s'il ne se décide pas à la guerre, il donne sa démission. Le Roi refuse de s'associer à ses fureurs et d'interrompre les conversations pacifiques avec Benedetti. Bismarck n'a plus qu'à se retirer à Varzin ; le monde va respirer. Mais voilà que Napoléon III lui-même, à qui était due cette victoire pacifique, a subi un affaissement de volonté, et que, sous la pression de la Cour et de la Droite, sans prendre le temps de réfléchir, sans consulter ses ministres, il rouvre l'affaire et ordonne à Gramont d'adresser au Roi une demande de garanties pour l'avenir. Les ministres, informés de cette demande, s'inquiètent ; ne pouvant la retirer puisqu'elle était un fait consommé au moment où ils en sont informés, ils croient écarter le péril en décidant que

quelle que soit la réponse du Roi de Prusse, ils l'accepteront et jugeront l'incident clos. L'Empereur et Gramont se rallient à ce pas en arrière. Que Bismarck ne sorte pas des voies normales de la diplomatie, qu'il fasse rejeter par son Roi une demande inconsidérée, et la paix est sauvée ! Mais si la paix était sauvée, Bismarck ne l'était pas. Il profite, en organisateur d'embûches, de l'occasion qu'on lui avait rendue, et au lieu d'un refus diplomatique, il annonce *urbi et orbi* aux journaux et aux gouvernements que le Roi a refusé de recevoir notre ambassadeur et rejeté les demandes de la France. On a dit qu'en répondant à cette injure par une déclaration de guerre, nous étions tombés dans un piège. Je ne m'explique pas en quoi aurait consisté ce piège. Il n'y a rien qui y ressemble : dans cette seconde partie de l'action de Bismarck, il nous en avait tendu un lorsqu'il essayait de nous fourvoyer dans une lutte avec l'Espagne. Mais ici, il ne nous en tend pas, il nous soufflette : un soufflet n'est pas un piège, c'est une brutalité contre laquelle aucune habileté ne vaut, qu'on subit ou qu'on rend.

Tandis que le ministre prussien avait mal commencé et mal fini, les ministres français avaient correctement commencé et correctement fini. Ni au début, ni à la fin, ils n'avaient saisi eux-mêmes la passion publique et porté à la tribune des faits qui devaient susciter une surexcitation dangereuse. C'était le télégraphe qui avait lancé dans l'Europe l'annonce de la candidature ; c'était l'interpellation conseillée par Thiers lui-même

qui avait porté à la Chambre l'émotion publique ; c'était le télégraphe, mis en mouvement par la communication provocatrice de Bismarck, qui avait jeté dans les rues de toutes les villes d'Europe la nouvelle du refus du Roi de recevoir notre ambassadeur. Les ministres français avaient subi le choc du torrent ; ils n'avaient point ouvert les écluses. Depuis le commencement de l'affaire, quoique battus par le flot ému de l'opinion, ils n'avaient cessé d'incliner aux concessions. Ils avaient fait une concession, lorsque se trouvant tout à coup en présence d'une candidature organisée ténébreusement, ils avaient négocié au lieu de déclarer tout de suite la guerre ; ils avaient fait une concession lorsque, renvoyés ironiquement de Caïphe à Pilate, du ministre au Roi, ils étaient allés au Roi, au lieu d'aller au champ de bataille ; ils avaient fait une concession lorsque, traînés par le Roi pendant plusieurs jours pour une réponse qui aurait dû être donnée en vingt-quatre heures, ils avaient attendu et patienté ; ils avaient fait une concession lorsque, recevant une renonciation signée par le père et non par le fils, ils avaient, malgré le précédent Augustenbourg, considéré la renonciation comme valable. Ils allaient faire une dernière concession en n'insistant pas sur la garantie pour l'avenir, demandée par l'Empereur sous l'effort du parti de la guerre. Pouvaient-ils encore plier la tête sous l'acte de « bravade provocante[1] » et offensante

1. Rathlef, *Jahrbuch*, p. 473.

de la dépêche d'Ems? De quels précédents se seraient-ils inspirés? Quand la France avait-elle subi de telles façons?

Louis XIV avait dit : « Tout ne m'est rien à l'égal de l'honneur. » Les hommes de la Révolution avaient hérité royalement de ce sentiment du grand roi. Le ministre Delessart a été mis en accusation par l'Assemblée législative pour avoir compromis la nation par une correspondance sans dignité. Un des considérants les plus énergiques du décret par lequel la même Assemblée déclara la guerre à François Ier, roi de Hongrie et de Bohême, après un rapport de Condorcet, « précieux monument de raison et de mesure », selon Thiers, est que « le refus de répondre aux dernières dépêches du Roi des Français, ne laissant pas d'espoir d'obtenir par la voie d'une négociation amiable le redressement des griefs de la France, équivalait à une déclaration de guerre ». La même Assemblée nous a enseigné comment un peuple fier répond au refus de recevoir son ambassadeur. Dumouriez demandant au Roi de Piémont, Victor-Amédée, de se montrer favorable à la France, lui envoie Semonville, notre agent diplomatique auprès de la République de Gênes, avec mission de proposer une alliance offensive et défensive, moyennant la promesse de la Lombardie. Le roi, lié à la Coalition et à l'émigration, dépêche au-devant de Semonville à Alexandrie le comte Solara, avec ordre de l'empêcher d'aller en avant, en employant toutefois des formes aimables. Le comte,

homme apte aux missions délicates, exécute ces instructions avec urbanité : il invite Semonville à dîner et comme c'était un vendredi et qu'il supposait qu'un jacobin ne fait jamais maigre, il a l'attention de lui offrir un dîner gras; mais il ne le laissa point poursuivre sa route vers Turin, lui refusa des chevaux de poste et l'obligea à retourner à Gênes. « L'offense faite à la France dans la personne de son représentant, dit Nicomede Bianchi, était trop évidente pour être palliée. » Dumouriez s'en plaignit avec irritation à l'Assemblée et conclut à une déclaration de guerre. De toutes parts s'élevèrent des acclamations. La guerre fut solennellement déclarée (15 septembre 1792). Plus tard, lors de la paix qui eut lieu entre la République et Victor-Amédée (15 mai 1796), une des principales conditions fut que le Roi désavouerait l'injure faite à l'ambassadeur à Alexandrie. Les procédés de Bismarck et du Roi à notre égard avaient été aussi impertinents et beaucoup plus publics que ceux de Victor-Amédée à l'égard de Semonville : ils exigeaient une réparation éclatante.

On a quelquefois opposé à notre conduite celle des ministres de l'Empire autoritaire lors de l'affaire du Luxembourg. Que n'étaient-ils encore au gouvernement! Tout eût été sauvé, car ils auraient, eux, tout supporté. On les calomnie par cette supposition, et ce qui le prouve, c'est l'adhésion empressée que le principal d'entre eux, Rouher, donna à nos décisions. Et en effet les différences entre les deux moments étaient

telles que, l'eussent-ils voulu, ils n'auraient pu, en 1870, suivre la même marche qu'en 1867. Ils avaient soulevé eux-mêmes l'affaire du Luxembourg et cette acquisition présentait un mince intérêt, simple trompe-l'œil, qui devait aider le ministre d'État à répondre aux députés de l'opposition. Il leur devenait par conséquent loisible d'avoir des condescendances auxquelles nous ne pouvions songer, nous qui n'avions pas suscité la difficulté Hohenzollern et qui défendions en Espagne un intérêt de sécurité et d'honneur de premier ordre. Le refus du Luxembourg constituait la première bravade patente de la Prusse; on avait eu pour se retourner et pour la supporter des facilités qui nous étaient interdites devant un affront plus retentissant et qu'eût suffi à rendre plus cruel le seul fait qu'il était le second. Enfin, en 1867, Bismarck craignait la guerre et ne la voulait pas, tandis qu'en 1870, il ne la craignait pas et la voulait. Si ses dispositions eussent été en 1867 ce qu'elles furent en 1870, tous les aplatissements de Rouher et de Moustier n'eussent pas sauvé la paix et il eût fallu dégaîner.

VI

La critique des entreprises suivies d'insuccès serait beaucoup moins écoutée s'il était possible de déterminer ce qu'aurait produit la conduite contraire. On a vu les effets de la défaite : a-t-on

réfléchi à ceux qu'aurait entraînés la platitude? Pouvions-nous oublier l'enseignement de 1840? Au milieu des négociations poursuivies à Londres entre les cinq grandes puissances, le ministre anglais Palmerston, annonce tout à coup, à notre ambassadeur, Guizot, qu'un traité de coopération contre Mehemet Ali, notre protégé, a été signé à notre insu, entre les quatre autres puissances et s'exécute avec autant de hâte qu'il a été conclu. La France se sent outragée. Rémusat écrit à Guizot : « Tel qu'il est, même réduit à une résolution précipitée, le procédé est intolérable, et le seul moyen de n'en être pas humilié, est de s'en montrer offensé. » Le ministère présidé par Thiers arme et convoque les Chambres; il propose au Roi une déclaration fière dans le discours du trône[1]. Le Roi ne l'accepte point, parce qu'elle était conçue dans la perspective de la guerre. Sans doute, dit-il avec Guizot, on a tenu peu de compte de l'amitié de la France. Elle en est blessée ; mais l'offense n'est pas de celles qui commandent et légitiment la guerre ; *s'il y avait eu une offense réelle, il faudrait tout sacrifier*, mais il y a eu manque d'égard, insouciance,

1. « Les événements qui se pressent pourraient amener des modifications graves. Les mesures prises jusqu'ici par mon gouvernement pourraient alors ne plus suffire. Il importe donc de les compléter par des mesures nouvelles pour lesquelles le concours des deux Chambres était nécessaire. J'ai dû les convoquer. Elles penseront comme moi que la France, qui n'a pas été la première à livrer le repos du monde à la fortune des armes, doit se tenir prête à agir le jour où elle croirait l'équilibre européen sérieusement menacé. »

mauvais procédé, non insulte politique, non affront; on n'a voulu ni nous tromper, ni nous défier; aucun grand intérêt n'est attaqué : l'acquisition de la Syrie à Mehemet Ali n'est pas une cause légitime de guerre[1]. — Écoutez en quels termes Thiers, après sa retraite, juge cette résignation de Guizot et du roi : « Je ne puis froidement discuter cette question, je ne puis rechercher, la rougeur m'en monterait au front, s'il y a eu mauvais procédé, outrage, je ne distingue pas[2]... Si la France recule, elle descend de son rang : cette monarchie que nous avons élevée de nos mains, je ne pourrais plus me trouver en présence des hommes qui nous accusent de n'être venus que pour l'amoindrir. Que pourrai-je répondre à ces ennemis, que vous connaissez bien, quand ils nous diront : « Ce gouvernement, nous ne savons pas ce qu'il a pu faire, mais il assiste à la plus grande humiliation que nous ayons subie. Mes collègues et moi nous sommes retirés le jour où nous n'avons pas pu pousser jusqu'à son terme naturel et nécessaire la grande résolution que nous avons prise, non pas de faire la guerre à l'Europe, mais d'exiger, dans un langage qui ne l'aurait pas offensée, la modification du traité, ou, je l'avoue, le mot est grave à prononcer, ou de déclarer la guerre (*Mouvement.*) Le ministère

1. Guizot, *Mémoires*, t. V, p. 390, et ses discours dans la discussion de l'adresse à la fin de 1850, à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés.
2. 25 novembre 1840.

anglais avait dit que la France, après avoir montré de la mauvaise humeur, se tairait et céderait. Quand je vois mon pays ainsi humilié, je ne puis contenir le sentiment qui m'oppresse et je m'écrie : « Quoi qu'il arrive, sachons être toujours ce qu'ont été nos pères et faisons que la France ne descende pas du rang qu'elle a toujours occupé en Europe[1]. » (*Vive adhésion à gauche... Acclamations prolongées.*) L'héritier même du trône, le duc d'Orléans, indigné, disait : « Il vaut mieux succomber sur les rives du Danube ou sur celles du Rhin que dans un ruisseau de la rue Saint-Denis. »

Les conséquences de cette prudence ou de cette pusillanimité de Louis-Philippe, qu'on se serve du terme qu'on préférera, lui furent fatales. Il resta debout encore, mais comme un arbre dont les racines sont pourries et, au moindre coup de vent un peu fort, il fut renversé. La nation irritée se crut déchue de son rang « et fut prête à ces résolutions désespérées que de pareilles impressions font naître chez un peuple orgueilleux, inquiet, irritable comme le nôtre[2] ». Alors se justifia cette prédiction de Tocqueville « qu'une paix sans gloire est une des voies qui conduisent à la révolution[3] ». Toute politique avec l'Angleterre devint difficile (l'aveu est de Guizot), « à cause du souvenir ardent et amer que ces événements avaient laissé dans le cœur du

1. 27 novembre 1840.
2. Tocqueville à Reeve, 7 novembre 1840.
3. Discours du 30 novembre 1840.

peuple et de l'armée[1] ». Le moindre incident était envenimé, grossi, dénaturé : une difficulté aussi microscopique que celle de l'indemnité Pritchard, un arrangement aussi irréprochable que celui sur le droit de visite, enfantaient des colères qui aujourd'hui nous étonnent; le gouvernement n'était pas haï, car la haine est encore un hommage: il était conspué. « Louis-Philippe, disait Chateaubriand, n'a pas besoin d'honneur; il est un sergent de ville. L'Europe peut lui cracher au visage, il s'essuie, remercie et montre sa patente de roi. » Le succès national des mariages espagnols ne le releva pas. Au dernier moment il n'osa pas même se défendre, ce qui lui eût été matériellement facile, et il tomba sur un incident qui, considéré en lui-même, ne devait pas dépasser les proportions d'un procès en police correctionnelle. Le socialiste Proudhon l'a constaté : « Une des causes qui ont perdu la dernière monarchie a été d'avoir résisté à l'instinct belliqueux du pays. On n'a pas encore pardonné à Louis-Philippe sa politique de la paix à tout prix; il n'a pas voulu périr sur un champ de bataille, il a péri dans un égout[2]. » L'ultra-pacifique Victor Hugo lui a aussi reproché de n'avoir pas aimé un peu la gloire, d'avoir été trop modeste pour la France; « de là des timidités excessives, importunes au peuple qui a le 14 juillet dans sa tradition civile, et Austerlitz

1. *Mémoires*, ch. XXXVI, p. 156.
2. *Paix et Guerre*, t. I, p. 97.

dans sa tradition militaire[1] ». — « Les intrus, a dit Louis Veuillot, ne voulaient pas de gloire, parce qu'ils ne voulaient point de difficultés. Ils périrent pour avoir évité toutes les difficultés, c'est-à-dire esquivé tous les devoirs[2]. » Berryer avait considéré l'humiliation imposée à la France en 1840 « comme l'affront le plus grand que l'on pût recevoir[3] ». Qu'aurait-il pensé si notre ambassadeur avait été éconduit pendant les négociations, et si l'on avait annoncé à l'Europe ce joli procédé? Quelles paroles d'indignation n'aurait-il pas fait entendre s'il y avait eu alors une dépêche d'Ems!

Dans notre cas, il n'y avait plus moyen d'équivoquer, de se réfugier derrière un manque d'égards qui ne serait pas une offense. L'offense était directe, palpable, sanglante, voulue. Palmerston avait certaines excuses à invoquer pour justifier son acte, notamment qu'il avait été précédé par une année de négociationsin fructueuses et que, si la signature avait été clandestine, sa préparation, sa possibilité, son imminence n'avaient pas été ignorées du gouvernement français. A l'acte de Bismarck aucune excuse. Palmerston ne cessait de se défendre d'avoir voulu outrager la France ou son gouvernement[4]; Bismarck avait

1. *Les Misérables*, t. VII, livre I.
2. *L'Univers* du 18 mai 1873.
3. Discours du 20 janvier 1841.
4. Guizot, *Mémoires*, ch. XXI. Palmerston disait : « Nous serions désolés qu'à propos des affaires d'Orient, vous vissiez quelque chose de blessant dans ce qui a été fait très naturellement, sans aucune intention blessante de notre

dit tout net à Loftus que « c'était ce qu'il se proposait. » Si un Napoléon, en présence d'un affront aussi grossier, avait montré une résignation qu'on n'avait pas pardonnée à Louis-Philippe devant une offense discutable, la nation l'aurait fait sauter en l'air. L'Empire était au bout du crédit de pusillanimité que notre pacificomanie lui avait ouvert. Il avait subi déjà deux humiliations amères : au Mexique, il avait reculé devant les sommations américaines ; au Luxembourg, devant celles des vainqueurs de Sadowa. Les sommations du gouvernement de Washington s'étaient perdues dans le bruit des objurgations de l'opposition française ; la reculade du Luxembourg, quoique couverte par l'ombre d'une négociation secrète, avait été beaucoup plus sensible à la fierté nationale ; elle avait créé cette irritation sourde que nous avions eu tant de peine à contenir lors de l'incident du Saint-Gothard, et qui venait d'éclater d'une manière si impérieuse à l'annonce de la candidature Hohenzollern. Une nouvelle répétition plus humiliée, parce que cette fois tout s'était passé en public, d'une défaite pareille, eût fait tomber l'Empire plus bas dans l'impossibilité de vivre que le gouvernement de Juillet après 1840.

Si l'Empereur avait dévoré l'affront, l'opposition aurait repris l'apostrophe de Berryer qui souleva l'assemblée tout entière : « Eh quoi, messieurs, il y a un pays au monde où les ambassadeurs entendent de telles paroles et où

part, et comme on avait fait dans des circonstances analogues. »

ils les écrivent... Non, ce n'est pas de la France qu'on a dit cela. Non, quoi que vous ayez fait, on n'a pas dit cela de la France, et ceux qui, aux jours de nos plus grands désastres, ceux qui, à Waterloo même, ont vu comment tombaient nos guerriers, n'ont pas dit cela de la France... Ce n'est pas d'elle qu'on a parlé. »

Thiers lui-même, qui n'avait pas laissé passer une session sans évoquer contre l'Empire le souvenir de Sadowa, eût repris ses propres discours contre un désastre d'honneur auprès duquel 1840 eût paru un triomphe; Gambetta eût fulminé des harangues autrement allumées que celles du procès Baudin; Jules Favre nous eût magnifiquement conspués et Jules Simon doucereusement déchirés; tous auraient fait des variations sur le mot prêté à Gortchakow : « L'homme de la Seine ne se tient en équilibre que par les soufflets que Bismarck lui donne sur les deux joues. » Aucun obstacle n'aurait plus contenu la subversion : les irréconciliables devenus les héros de l'indignation publique auraient fait de l'État leur proie, et l'armée, si on eût voulu l'acquérir contre eux, aurait confirmé les paroles d'un de ses chefs les plus illustres, le maréchal Niel : « Notre peuple est extrêmement sensible à l'outrage et le plus grand malheur qui pourrait lui arriver, ce serait de recevoir un outrage s'il était désarmé. Il renverserait tout autour de lui, il s'en prendrait au gouvernement et il aurait raison[1]. »

1. Discours du 20 mars 1860.

On a posé comme point de départ que la défaite était fatale. Aujourd'hui il est démontré que nos chances de victoire étaient considérables et que notre magnifique armée a déçu notre attente parce que, passant du commandement d'un chef qui avait la pierre à la vessie, à celui d'un autre qui l'avait au cœur, elle avait été laissée sans direction, flottant au gré des rencontres, navire sans pilote au milieu du roulis des batailles. Nos chances eussent-elles été moindres, nous n'avions pas le choix. Placés entre une guerre douteuse et une paix déshonorée, *bellum anceps an pax inhonesta,* nous étions obligés de nous prononcer pour la guerre : *nec dubitatum de bello.* « Pour les peuples comme pour les individus, il y a des circonstances où la voix de l'honneur doit parler plus haut que celle de la prudence[1]. » Et selon le Thiers des bons moments : « Il est des choses que, dût-on périr à l'instant même, on ne doit jamais souffrir[2]. » Les gouvernements ne succombent pas seulement aux revers; le déshonneur les détruit aussi; il y a les révolutions de la défaite, mais celles du mépris ne sont pas moins redoutables[3] : notre histoire,

1. Cavour à Arese, 28 février 1860.

2. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 219. Ceci est dit à propos d'une fière réponse de notre ministre Alquier, à une impertinence de Bernadotte.

3. « Le Gouvernement impérial a mis moins d'empressement qu'on ne l'avait cru à relever le gant que nos ennemis nous avaient jeté, et certainement si Napoléon III avait reculé, il serait tombé sous le mépris public aussi complètement qu'après Sedan. » D'Agreval, *Univers*, 29 déc. 1872.

en particulier, atteste que tout gouvernement qui s'est montré moins susceptible que la nation sur le point d'honneur, avait été, quoi qu'il fît d'ailleurs, irrévocablement condamné. *Intuta quæ indecora*, il n'y a pas de sécurité dans l'ignominie. « Pourquoi le siècle de Louis XV descendit-il si bas dans l'estime des contemporains? Parce que, sauf la bataille de Fontenoy et quelques vaillantises à Québec, la France fut continuellement humiliée. Les lâchetés de Louis XV retombèrent sur la tête de Louis XVI et l'abattirent[1]. » Un désastre militaire est un accident qui se répare. Quelle nation n'en a subi? La perte acceptée de l'honneur est une mort dont on ne revient pas. Depuis 1870 je me suis souvent imaginé à la tribune le 15 juillet, conseillant la résignation à l'outrage, et je me suis demandé comment j'aurais pu engager une nation sensible alors à l'honneur, confiante en l'invincibilité de son armée, à dévorer un procédé sans précédents et si manifestement insultant, comment j'aurais répondu aux huées de l'assemblée et au mépris de tous les hommes de cœur : je n'ai rien trouvé. Il n'était pas humainement possible, dans les circonstances au milieu desquelles nous délibérions, d'agir autrement que nous l'avons fait.

1. Chateaubriand, *Congrès de Vérone*.

VII

De Maistre croit la guerre divine; Proudhon dit qu'elle est « l'expression la plus incorruptible de notre conscience, l'acte qui, en définitive et malgré l'influence impure qui s'y mêle, nous honore le plus devant la création et devant l'Éternel[1] ». De toutes les fatalités contre lesquelles se débat la gémissante humanité, la guerre n'est pas la plus redoutable, et ses maux ne sont pas sans d'amples compensations. Comme les pionniers qui introduisent la lumière et l'air dans les forêts vierges à coups de hache, les grands capitaines, héros privilégiés de l'histoire, ouvrent par les armes le chemin à la civilisation, disciplinant les peuples inférieurs, balayant les peuples pourris. Où la guerre n'est pas redoutée, se forme dans les âmes une virilité, une hardiesse, un souffle fécondateur des inspirations sublimes; le génie éclôt au bruit des armes plus qu'à celui des fuseaux, des rouets ou des machines. Des hommes habitués à placer au sommet de toutes leurs pensées l'idée du sacrifice, de l'holocauste volontaire, surpassent, même pour les arts, le commerce, l'industrie, ceux qui s'absorbent dans les abjections plantureuses par lesquelles on remplit les rateliers. « Le repos engendre la couardise. Les sentiments généreux naissent du

3. *La Guerre et la Paix*, t. II, p. 384.

péril affronté, quand on n'a jamais à défendre la patrie, les idées d'honneur s'abâtardissent; une nation dégénère en une ignoble race, incapable de la générosité de la résistance et de l'énergie du sacrifice[1]. » — « Mieux vaut oser de puissantes choses, remporter de glorieux triomphes, fussent-ils entrecoupés d'échecs, que de prendre rang avec ces pauvres esprits qui ne jouissent ni ne souffrent beaucoup parce qu'ils vivent dans le gris crépuscule qui ne connaît ni la victoire, ni la défaite[2]. » Tout peuple qui, dépourvu de la notion du sacrifice, ne préfère pas la gloire de bien mourir à la honte de mal vivre est condamné à être asservi. On doit considérer comme déjà morte une nation au-dessus de laquelle surnage la lie sordide qui crie comme l'Athénien d'Aristophane : « Buvons à outrance et faisons joyeuse vie; rien n'est plus aimable que le ventre; le ventre, c'est ton père et ta mère. Vertus, ambassades, commandements, vaine gloire et vain bruit du pays des songes. » De même la grandeur est refusée à tout homme d'État qui ne met pas la guerre au nombre de ses moyens diplomatiques et qui, aux larmoyeurs, ne sait pas fièrement riposter : « Oui, j'aime la paix, mais je déteste encore plus l'affront et la honte. »

La guerre est divine en ce sens qu'elle est une des lois indestructibles de l'espèce humaine. Plus ou moins, d'une manière ou de l'autre, on s'est toujours battu, on se battra toujours. Au phy-

1. Chateaubriand, Congrès de Vérone.
2. Roosevelt, *La Vie intense.*

sique comme au moral, selon le philosophe du Portique : *Vivere est militare*, ou selon le suave stoïcien du cloître : *militia est vita hominis super terram*. Le rêve de la paix universelle est une utopie, et je ne suis pas certain qu'elle soit désirable. Les guerres civiles de la Grèce nous ont valu le siècle de Périclès; celles de Rome et de Florence les siècles d'Auguste et de Léon X. Dante n'aurait pas écrit la *Divine Comédie* dans les mollesses épicuriennes des Médicis, ni Michel-Ange peint la Chapelle Sixtine aux jours de quiétude de Benoit XIV; Montaigne a composé son chef-d'œuvre au milieu des fureurs de la guerre civile; le siècle de Louis XIV a été rempli par la gloire des lettres autant que par « le noble tumulte des batailles[1] » : Bossuet et Molière sont inséparables de Turenne et de Condé, et l'incomparable explosion littéraire, artistique, historique, scientifique du XIXe siècle est due aux enfants conçus pendant l'épopée grandiose de la Révolution et de l'Empire.

Vous aurez beau vous façonner aux humiliations, aux défis, aux outrages, et, lorsqu'on a souffleté une de vos joues, l'essuyer et offrir l'autre ; pour éviter la mort du champ de bataille, échapperez-vous aussi à celle du lit d'agonie? Il y a, à la porte de nos villes, des champs de carnage, nommés des cimetières, sur lesquels tombent plus de combattants que dans les guerres les plus meurtrières. Savez-vous, ô

1. Bossuet.

pauvres mères qui pâlissez à la pensée de la guerre, combien de vos enfants sont enlevés en Europe par la phtisie? Un million par an, sans parler des autres maladies impitoyables dont le nom seul terrifie votre amour. Et ne croyez pas que la mort de la guerre soit la seule à préférer les beaux et les jeunes, celle de la paix ne leur est pas plus clémente. Elle aussi, combien de nous l'ont éprouvé, se plaît à briser sur leur tige printanière les fleurs jeunes et riantes qui sont en train de s'ouvrir!

Où fuir la mort? N'étend-elle point partout et sur tous sa main féroce? Toute vie ne se soutient que par l'immolation d'autres vies. Nous dévorons en attendant que nous soyons dévorés. Pauvres hommes, que sommes-nous, si ce n'est des feuilles éphémères aussitôt remplacées que fanées sur une branche qui voit avec indifférence les unes succéder aux autres jusqu'à ce qu'elle se dessèche elle-même. Pourquoi? Pourquoi? Nous le saurons ce pourquoi lorsque, du haut de l'une de ces étoiles dont le rayon met maintenant un millier d'années à nous parvenir, nous apercevrons avec des yeux d'une pénétration accrue, au loin dans l'espace immense, comme un point à peine visible, le minuscule globe obscur, le soleil éteint dont nous avons l'infatuation de faire le centre de l'univers. Jusque là, soumettons-nous aux lois contre lesquelles nous nous révolterions en vain, et, puisque la guerre est une de ces lois, ne la maudissons pas. Acceptons-la comme la forme noble de la néces-

sité de mourir, comme celle qui conduit le plus sûrement à la renaissance ascendante du mieux. Ne cherchons pas toutefois l'enivrement de ses grandeurs : elles sont trop mêlées de calamités et de larmes ; employons au contraire toute la vigueur de notre pouvoir à en écarter le fléau, car elle est une douleur et à toute douleur il faut opposer, non seulement une compassion, mais une résistance. Seulement, quand la destinée nous l'impose comme un devoir, acceptons-la virilement, à tous risques, et ne la fuyons pas dans la lâcheté.

J'ai défendu de mon mieux la cause nationale, je ne m'arrêterai pas à une justification personnelle. J'ai exposé mes actes, donné leurs motifs ; au lecteur de juger. Il me suffira, quant au reste, d'indiquer le genre de justification que je repousse. Un très grand nombre de ceux qui ont conseillé, décrété ou défendu la guerre ont cru s'absoudre en disant : j'y étais contraire ; j'y ai néanmoins poussé, contribué ou consenti, soit pour ne pas exposer au hasard l'avenir de la cause libérale, soit par attachement à l'Empereur, soit pour céder aux volontés de l'opinion publique, soit pour ne pas rompre la solidarité ministérielle, soit par exagération de patriotisme. Je m'estimerais inexcusable si par ces considérations ou toutes autres, étrangères au conflit soulevé par la Prusse, j'avais consenti à une guerre qui, examinée en elle-même, indépendamment de toute vue accessoire, ne m'eût point paru juste, inévitable, impérieusement commandée par le

devoir national. Ni l'intérêt libéral, ni le désir de complaire à l'opinion publique, ou à l'Empereur, ni la crainte de paraître un patriote médiocre ou de me séparer de mes collègues, n'a pesé un instant sur mes résolutions. Je tiens ces explications atténuantes, que quelques-uns m'ont accordées, comme plus blessantes que les attaques déchaînées et je les repousse autant que des injures. Non, le 15 juillet, je n'ai pas porté à la tribune une opinion de complaisance, de faiblesse ou de résignation : mes paroles ont été l'expression d'une pensée réfléchie et toute personnelle. Si j'avais été opposé à la guerre, aucune considération ne m'eût décidé à l'approuver et à plus forte raison à la conseiller et à la défendre. En cette circonstance suprême, pas plus que dans toute autre, je n'ai obéi à une influence quelconque, directe ou indirecte, j'ai agi avec la plénitude de ma volonté.

Je me suis immédiatement décidé à écarter le Hohenzollern du trône d'Espagne, dût la guerre s'ensuivre. Dès que le retrait de la candidature eut sauvegardé l'intérêt français, j'ai intrépidement lutté pour la conservation de la paix, et j'aurais réussi sans la publication de la dépêche falsifiée. Dans le plus pacifique de mes discours j'avais dit : « Nous aussi nous sommes affamés de paix, mais nous voulons la paix dans l'honneur, la paix dans la dignité, la paix dans la force ! Si la paix était dans la faiblesse, dans l'humiliation, dans l'abaissement, je dirais sans hésiter : Mille fois plutôt la guerre [1]. » Après le

soufflet de Bismarck, la paix ne pouvait plus être que la paix dans la faiblesse, dans l'humiliation, dans l'abaissement, car « si un soufflet ne fait pas de mal, il tue[2] ». Alors je me suis infligé la plus atroce souffrance qu'un être humain ait connue en mettant mon nom au bas d'une déclaration de guerre afin que l'honneur de mon pays ne soit pas tué. Ce sacrifice m'a valu un long et effroyable débordement d'outrages et de calomnies et un impitoyable ostracisme. J'ai supporté cette épreuve avec une imperturbable sérénité, parce que je suis sûr de m'être dévoué à mon pays en honnête homme, en bon citoyen, sans aucune arrière-pensée personnelle d'aucun genre. Lorsque Prométhée, enchaîné sur son rocher, pour avoir servi les mortels, sent fondre sur lui la terrible tempête déchaînée par Jupiter, il invoque Thémis sa mère et l'Éther et s'écrie : « Auguste divinité et toi qui fais rouler sur le monde le flambeau de la lumière, vous voyez mes injustes tourments ! » Moi aussi, quelque peu que je sois, avec une fière humilité, j'ai invoqué la Justice et l'auguste divinité qui fait rouler sur le monde le flambeau de la lumière. Autour du misérable enchaîné dans les liens d'un inexorable airain, sont accourues, compatissantes et attendries, les douces Océanides. Autour de moi aussi des êtres bien-aimés, charme, fierté et force de mes jours, ont formé le chœur des douces Océanides; je les nomme tout bas en les bénissant.

1. 15 mars 1867.
2. Chateaubriand.

ÉCLAIRCISSEMENTS

I

INTERPELLATION COCHERY

Lettre de Gramont à Émile Ollivier. Paris, 25 avril 1874. — Mon cher Ollivier, vous avez fait appel à mes souvenirs à l'occasion d'un récit que vous teniez de M. Cochery au sujet de l'interpellation qui amena la déclaration du 6 juillet 1870. D'après ce récit, au moment où l'interpellation venait d'être décidée ou remise au Président de la Chambre, notre collègue Maurice Richard, causant avec moi au banc des ministres, aurait fait un signe à M. Cochery qui se serait alors avancé et m'aurait entretenu de son projet d'interpellation et du jour où il conviendrait au gouvernement d'en fixer la discussion. A quoi j'aurais répondu : « Mais pourquoi pas tout de suite? Je suis prêt. » M. Cochery m'aurait dit alors : « Oh ! non, ce n'est pas si pressé que cela. » Et il se serait retiré assez surpris de me voir si disposé à accepter sur l'heure une discussion de cette importance sans m'être concerté avec mes collègues. Mes souvenirs qui, comme vous le savez, ont l'avantage de s'appuyer presque toujours sur des notes quoti-

diennes, destinées à en fixer la matière, mes souvenirs sont absolument contraires au récit que je viens de reproduire. — Je n'ai jamais échangé un seul mot avec M. Cochery avant le 6 juillet, quelques instants après la réponse à son interpellation. Il m'aborda alors dans l'hémicycle et me dit à peu près ces mots : « Ah ! je ne vous ferai plus d'interpellation. » Ces paroles m'ont frappé et je les crois fidèlement reproduites. En tout cas, le sens en est certain. Quant à l'épisode de la conversation avec notre collègue Maurice Richard et de ma réponse à M. Cochery, sa mémoire le sert mal et l'entraîne dans une confusion que je regrette. Rien de cela n'est arrivé, absolument rien. Je le déclare formellement et avec certitude. Vous serez d'ailleurs le premier à en remarquer l'invraisemblance, vous qui savez que rien n'eût été plus contraire à mes idées et à mes habitudes que d'accepter sur l'heure une discussion de ce genre sans avoir préalablement concerté, avec mes collègues et avec l'Empereur, le langage à tenir. — Décidément, comme vous le disiez il y a quelques jours, *l'histoire vraie* ne sera pas connue de longtemps. Mille amitiés et tout à vous.

II

LA DÉCLARATION DU 6 JUILLET

— I. — *Récit de* l'Indépendance Belge : — « Après le dépôt de l'interpellation de M. Cochery, les ministres se réunirent vers cinq heures en conseil, au château de Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur; aucune résolution ne fut prise. L'in-

suffisance des renseignements reçus le 5 juillet, à cinq heures, fit décider qu'il y aurait une nouvelle séance au conseil après le dîner. Après délibération, il fut décidé que M. Émile Ollivier et M. le duc de Gramont rédigeraient un projet de déclaration qui serait examiné et discuté au conseil des ministres le lendemain matin 6 juillet. Pendant que le conseil des ministres était réuni sous la présidence de l'Empereur, dans la soirée du 5 juillet, M. le baron Jérôme David eut un long entretien avec l'Impératrice. Celle-ci, loin de partager la préoccupation silencieuse de l'Empereur, paraissait, au contraire, dès le 3 au soir, excessivement surexcitée; elle avait de fréquentes entrevues avec ses familiers et ses paroles étaient belliqueuses. Dès que l'Empereur fut resté seul, l'Impératrice s'empara de lui ; ils eurent ensemble un long entretien, qui se prolongea jusque vers une heure du matin, et à une partie duquel assista M. le baron Jérôme David. Le lendemain 6 juillet, les ministres se réunirent en conseil à la résidence impériale, à dix heures du matin, et quel ne fut pas leur étonnement lorsqu'ils virent, de prime abord, le changement d'attitude de l'Empereur. »

Ce récit a été reproduit presque universellement par tous les historiens. Or il est purement imaginaire et en voici les preuves matérielles : Il n'y a eu le 5 aucun conseil de ministres à aucune heure et il ne pouvait pas y en avoir un à 5 heures du soir puisqu'à cette heure-là Segris, le ministre des finances, prononçait un discours qui ne s'est terminé qu'à 6 h. 1/2 (voir le compte rendu officiel des séances); il n'y a eu le 5 qu'une conférence entre Gramont, l'Empereur et moi, à dix heures du matin. En outre Jérôme David n'a pas pu

avoir un entretien nocturne avec l'Impératrice, puisqu'il était ce jour-là dans la Gironde en vertu d'un congé régulier. Tertio, je n'ai pu dîner à Saint-Cloud et y rester le soir pour un second conseil puisque, ce soir-là, ainsi que le constate le *Journal officiel*, il y avait réception chez moi au ministère de la justice. Lord Lyons, dans une dépêche à Granville, raconte qu'il me vit chez moi et rapporte le langage que je lui ai tenu.

— II. — *Les deux projets de déclaration du 6 juillet avec les notes de Gramont.*

Premier projet — Nos informations confirment que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée. Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé et nous ne connaissons pas encore les détails vrais de cette négociation qui nous a été cachée. Aussi une discussion ne saurait-elle aboutir aujourd'hui à aucun résultat pratique et nous vous prions, Messieurs, de l'ajourner. Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir l'apparence d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation en plein exercice de sa souveraineté ; nous persisterons dans cette conduite, mais nous comptons sur la sagesse du peuple allemand et l'amitié de l'Espagne pour écarter un projet qui ne tend à rien moins qu'à détruire l'équilibre européen au détriment de nos intérêts.

Le second projet, que nous ne reproduisons pas puisqu'il est dans notre texte, ne diffère du premier qu'à partir de ces mots : « *Nous ne sommes sortis à l'égard des divers prétendants...* » Toute cette

partie jusqu'à la fin a été écrite séance tenante par M. É. Ollivier après discussion, lecture et corrections auxquelles tout le conseil prenait part. L'Empereur suggéra cette phrase : « *Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces de l'Europe et mette en péril les intérêts de la France.* » Émile Ollivier proposa d'ajouter : « *En plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint.* » L'Empereur accepta avec satisfaction. La fin fut discutée longtemps en conseil, et transcrite sur la minute par M. Émile Ollivier après avoir été acceptée et arrêtée unanimement par le Conseil.

— III. — *La déposition de Le Bœuf* : « Dans la matinée du 6, le Conseil des ministres délibéra quant à la réponse qui devait être faite à l'interpellation de M. Cochery. Le Conseil était partagé sur la formule, plusieurs membres, tout en reconnaissant que la rédaction qui leur était soumise était justifiée par les procédés de la Prusse, trouvaient la forme trop vive. — Qu'il me soit permis de dire que l'Empereur était de cet avis. On adoucit les termes mais, à notre arrivée à la Chambre, nous trouvâmes une grande animation parmi les députés. Nous nous laissâmes entraîner et la rédaction première ou une rédaction qui s'en approchait fut lue à la tribune. C'est là du moins ce que je crois me rappeler. »

Les impossibilités morales et matérielles d'un tel récit apparaissent à la moindre réflexion. Un souverain aussi pénétré du sentiment de sa dignité qu'était Napoléon III n'aurait pas supporté que

ses ministres eussent altéré, sans son aveu, un document officiel arrêté en Conseil avec son concours et son approbation. S'ils avaient commis cette coupable irrévérence, il les eût renvoyés. D'ailleurs, comment s'y seraient-ils pris? Partis de Saint-Cloud isolément, ils n'avaient pas eu la possibilité matérielle de se réunir de nouveau et de délibérer avant l'ouverture de la Chambre à deux heures. Ils s'y étaient rendus de leur ministère respectif, l'un après l'autre. Gramont, arrivé le dernier, était monté à la tribune aussitôt après son entrée dans la salle des séances; il n'avait pas eu le temps de s'entretenir avec ses collègues ou avec un député quelconque, et dès lors, comme il l'a dit justement, moins que tout autre il avait pu se laisser entraîner par une surexcitation qu'il ignorait[1]. Enfin, ce n'est pas la première rédaction qui avait été vive, tandis que la seconde en conseil avait été plus modérée. La première rédaction apportée par Gramont était très modérée : elle parut trop faible pour la circonstance et fut à l'unanimité modifiée dans sa seconde partie, afin de la faire plus énergique.

Aucun doute n'est possible sur la matérialité de ces faits, car Gramont avait entre les mains l'original même sur lequel les modifications avaient été faites en conseil, et cet original était en tout point conforme au texte lu publiquement. Aussi nos collègues furent-ils unanimes à rafraîchir la mémoire du Maréchal et à lui signaler l'erreur de sa déposition. Il n'y a pas persisté. Il écrivit à Gramont :

« Devant les affirmations de mes anciens col-

1. *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 50

lègues, je dois faire céder mes souvenirs personnels. Je me réserve cependant de vous entretenir, à notre prochaine rencontre, de l'ensemble des circonstances sur lesquelles ces souvenirs étaient basés. »

— IV. — *Exemples de déclarations semblables à la nôtre.* — Quelque correcte qu'ait été la conduite d'un vaincu, elle est critiquée et les prophètes d'après l'événement lui reprochent de n'avoir pas suivi la conduite opposée, quoique probablement il en fût advenu pire. Notre déclaration si bruyamment acclamée dans le Parlement et au dehors, et qu'on eût continué à célébrer comme un acte mémorable si elle avait été suivie de la victoire, est devenue, par l'effet de nos malheurs, « l'acte irréfléchi et téméraire de ministres inexpérimentés ». Même parmi ceux qui la louèrent le plus fort, c'est à qui la condamnerait le plus sévèrement. En réalité, aucun acte n'a été plus réfléchi et ne suppose une plus sérieuse connaissance des précédents diplomatiques.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. D'autres s'étaient trouvés dans la situation difficile d'où nous essayions de sortir, et, avant de nous décider, nous avions recherché comment ils s'en étaient tirés. Voici ce que leur exemple nous avait appris. En 1829, Canning, résolu de contre-balancer l'intervention absolutiste de la France en Espagne par une intervention libérale en Portugal, n'avait rien à attendre de négociations avec notre cabinet: il monte à la tribune et annonce publiquement son projet. Les adversaires de Canning se récrièrent : « Il a jeté le gant à la France, la guerre est certaine. » Il répondit : « Si j'avais été moins expli-

cite, nous aurions eu la guerre, tandis que nous l'avons évitée, grâce à mes franches déclarations. »

En 1840, Thiers est décidé à empêcher la déchéance prononcée par la Porte contre Mehemet Ali. Que fait-il? Il déclare, dans une célèbre note rendue aussitôt publique, que la déchéance du vice-roi d'Égypte, mise à exécution, serait aux yeux de la France une atteinte à l'équilibre général de l'Europe, que, disposée à prendre part à tout arrangement acceptable qui aurait pour base la double garantie de l'existence du Sultan et du Vice-Roi d'Égypte, la France ne pourrait consentir à la mise à exécution de l'acte de déchéance prononcé à Constantinople. Les auteurs de cette déclaration ne se méprennent pas sur sa portée : « Nous avons entendu, dit Rémusat, le ministre de l'intérieur du cabinet Thiers, jeter un cas de guerre à l'Europe en disant que si l'Égypte était attaquée nous étions prêts à la défendre (1). — C'est la guerre, s'écrie effaré le parti de la peur. L'Europe rejettera cette hautaine sommation. » Elle y fit droit et rassura la France sur l'existence de Mehemet Ali.

En 1844, une sentinelle française ayant été attaquée à Taïti dans la nuit du 2 au 3 mars, en représailles, le capitaine d'Aubigny fait arrêter le missionnaire anglais Pritchard, et déclare que ses propriétés répondent de tout dommage occasionné à nos valeurs par les indigènes insurgés et que, si le sang français vient à couler, chaque goutte en rejaillira sur sa tête. On ne touche pas impunément à ce qui appartient à la religion. A cette nouvelle, une véritable fureur saisit l'opinion

1. Discours du 2 décembre 1840.

publique anglaise. Robert Peel, malgré son flegme habituel et ses dispositions favorables envers nous, partage l'émotion générale, et avant d'avoir provoqué nos explications, sans attendre aucun éclaircissement, se lève au banc de la Trésorerie et il s'écrie : « Je n'hésite pas à déclarer qu'un outrage grossier, accompagné d'une grossière injure, a été commis contre l'Angleterre dans la personne de son agent, je pense que le gouvernement français fera la réparation que l'Angleterre a le droit de demander. » Cette déclaration a-t-elle amené la guerre? Elle l'a empêchée. Guizot averti reconnut que dans l'arrestation de Pritchard il y avait eu des procédés et des paroles qui choquaient l'équité, l'humanité et les convenances; il en exprima des regrets, et il consentit à réparer le tort matériel par une indemnité en argent (1).

Lors des contestations de l'Angleterre avec les États-Unis, à propos du navire l'*Alabama*, Gladstone, persuadé qu'un gouvernement s'honore en reconnaissant ses torts, autorisa ses plénipotentiaires à exprimer dans le traité de Washington ses regrets des incursions de l'*Alabama* et des autres vaisseaux sortis des ports britanniques, ainsi que des déprédations qu'ils avaient commises. Mais voilà que les États-Unis, enhardis par cette concession qui avait cependant coûté beaucoup à l'orgueil anglais, ne se contentent pas de la réparation morale et de l'indemnité matérielle des dommages directs, ils expriment la volonté d'obtenir la réparation même des dommages indirects, ce qui entraînait des conséquences incalculables. Alors le pacifique Gladstone se redresse et déclare

1. Discours du 25 janvier 1845.

résolument au Parlement « que les créances présentées par le gouvernement des États-Unis sont de telle nature qu'aucune nation dont les yeux sont ouverts ou qui est douée de toute son intelligence, ne saurait les admettre, même à la dernière extrémité. » (Février 1872.) Sur ces paroles, les consolidés baissent d'un 1/2, les Américains déclarent que le langage du premier ministre a été injurieux pour le gouvernement et le peuple américains. Cependant, quand ils ont bien crié, ils se calment et, avertis qu'ils ont à opter entre la guerre et l'abandon d'une prétention insoutenable, ils renoncent à leur prétention.

Dans les premiers jours de 1888, Bismarck, inquiet de mouvements de troupes en Russie, craignit une attaque prochaine contre l'Autriche. Quel moyen emploie-t-il pour l'empêcher? Il déclare publiquement qu'il ne tolérera pas une agression contre l'Autriche; et afin que la Russie n'en doute pas, il fait publier simultanément à Berlin et à Vienne un traité d'alliance conclu en octobre 1879 entre l'Empereur Guillaume et l'Empereur François-Joseph, dont le premier article disait : « Si, contrairement à ce qu'il y a lieu d'espérer et contrairement au sincère désir des deux hautes parties contractantes, l'un des deux empires venait à être attaqué par la Russie, les deux hautes parties contractantes sont tenues de se prêter réciproquement secours avec la totalité de la puissance militaire de leur empire. » Le Tsar ne fut certainement pas satisfait, il ne jugea cependant pas que cette publication, quoique désagréable, excédât les avertissements permis et il ne troubla pas la paix.

Que dire des outrecuidants qui, le prenant de haut, ont vu dans notre déclaration du 6 juillet,

conforme à tant de précédents, une preuve de notre inexpérience et de notre ignorance diplomatique? Je les renvoie à l'école.

III

L'EMPEREUR ET LE BŒUF

Lettre du duc de Gramont à l'Empereur du 24 juillet 1872.

— I. — Sire, Votre Majesté m'a habitué à trouver chez elle une bienveillance constante et un esprit de justice qui a résisté à toutes les épreuves. C'est cette habitude qui m'engage à m'adresser à Votre Majesté en cette occasion. Vous avez sans doute lu, Sire, l'article du *Figaro*, où M. de Saint-Genest, justement fier de l'honneur que vous lui avez fait d'entrer en rapports avec lui, raconte sa conversation avec M. le comte de la Chapelle, chargé par l'Empereur de lui remettre une brochure militaire. Peut-être l'Empereur aura-t-il remarqué le passage suivant : « En me remettant la brochure, M. le comte de *** m'a fait comprendre que l'Empereur, *ne voulant pas laisser accuser ses ministres*, ne permettait pas de tout dire. Il m'a confirmé dans la pensée que j'avais toujours eue que, loin d'avoir voulu la guerre, l'Empereur y avait été entraîné malgré lui, et que là où l'opinion imbécile avait vu une fourberie, il y avait eu *un souverain trompé comme le reste de la nation* »... M. de la Chapelle est votre mandataire, Sire, puisqu'il vient de votre part trouver M. de Saint-Genest. Aux yeux du public, il lui parle en votre nom, et

que lui dit-il? — « Que, ne voulant pas laisser accuser vos ministres, vous ne permettez pas de tout dire », ce qui signifie que si vous permettiez de tout dire, la culpabilité de vos ministres éclaterait au grand jour. Dans des cas comme celui-ci, on ne peut parler que pour soi et je suis obligé de déclarer, Sire, qu'il me serait impossible, en ce qui me concerne personnellement, d'accepter le bénéfice de cette *défense de tout dire*, si en vérité (ce dont je doute) M. de la Ch. est autorisé par l'Empereur. L'Empereur tout d'abord ne désirait pas la guerre; c'est vrai et je l'ai écrit moi-même, mais si l'Empereur a été trompé plus tard comme la nation entière, il faut ou n'en pas parler ou dire franchement par qui. J'attends la réponse de l'Empereur avec une extrême confiance, car Votre Majesté comprendra qu'il s'agit ici de quelque chose de plus sérieux que d'un article de journal. Il s'agit pour moi de savoir si je connais ou si je ne connais pas les sentiments de Votre Majesté à mon égard. Je sais fort bien qu'il y a des personnes qui croient servir la cause de l'Empereur en parlant comme ce comte de ***, je sais qu'à la librairie Amyot, on vend à bas prix, parmi les opuscules de propagande, un petit livre d'un M. Dréolle où je suis appelé menteur et trompeur; j'aurais pu réclamer contre cette maladresse autorisée, et je ne l'ai pas fait, tant je dédaigne les mouvements de cette espèce de gens; mais aujourd'hui qu'un de ces messieurs parle au nom de l'Empereur, et qu'un autre de ces messieurs publie sa conversation, je me sens blessé et j'en appelle à mon souverain, qui lui, du moins, ne peut ignorer mon caractère, qui doit savoir que je l'ai servi avec honneur, dévouement, fidélité et que je ne l'ai jamais trompé.

— II. — *Réponse de l'Empereur. — 30 juillet 1872.* — Chislehurst. — Mon cher duc, je m'étonne que vous me rendiez responsable d'articles de journaux. J'ai envoyé une brochure en effet à M. de Genest, mais je n'avais chargé M. de la Chapelle d'aucune communication verbale. L'écrivain a donc accompagné le reçu de la brochure des commentaires qu'il lui a plu d'ajouter. A cela je ne puis rien. D'ailleurs, tout en regrettant les paroles prêtées à M. de la Chapelle, je comprends très bien qu'il ait pu les exprimer et voici pourquoi : Je lui avais montré une note du maréchal Le Bœuf du mois de juillet 1870, où le maréchal me disait ces propres paroles : *Nous sommes plus forts que les Prussiens sur le pied de paix comme sur le pied de guerre.* Il m'avait beaucoup engagé à publier cette note, je m'y suis refusé. Il avait donc raison de dire que l'Empereur, ne voulant pas laisser accuser ses ministres, ne permettait pas de tout dire. — Vous voyez donc, mon cher duc, que tout cela ne vous regarde en rien, et d'ailleurs, comme je vous l'avais dit en commençant, je n'avais chargé M. de la Chapelle que de remettre la brochure sans commentaires. Recevez l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

— III. — *Lettres du Maréchal Le Bœuf à Émile Ollivier.* — Après la défaite Le Bœuf est devenu naturellement le bouc émissaire par lequel le parti bonapartiste a essayé de couvrir la responsabilité militaire de l'Empereur et d'accréditer la légende mensongère que notre défaite tenait uniquement au défaut de préparation et on l'avait représenté lors de la mort de l'Empereur se préci-

pitant sur le cercueil de l'Empereur en s'écriant : pardon, Sire ! Le Bœuf dément ce propos.

Sur le chiffre exact des troupes promises par Le Bœuf à l'Empereur voici ce qu'il m'a écrit : « Je n'ai jamais parlé de 400 000 hommes au conseil et à l'Empereur; j'ai dit : nous pourrions à la rigueur mobiliser 350 000 hommes grâce au maréchal Niel, mais pour qu'il n'y ait pas de déceptions, ne comptez que sur 300 000 en 15 jours pour les troupes prises à l'intérieur. » (Voir brochure sur Sedan, page 4, où l'Empereur reconnaît qu'il n'avait compté que sur 300 000 hommes.)

Extrait des *Nouvelles de l'Yonne*, du 26 juin 1873.

— Paris, 23 janvier — Mon cher ami. J'arrive d'Angleterre; je ne vous parle pas de ma douleur. Vous connaissez trop mon caractère pour croire aux paroles que l'on m'attribue (*Pardon, Sire, pardon*) devant le cercueil de l'Empereur; et vous me connaissez aussi trop pour penser qu'il me convienne de répondre aux journaux et à leur on-dit.

Croyez, cher ami, à tous mes meilleurs sentiments.

MARÉCHAL LE BŒUF.

Le journal ajoutait qu'il apprit d'une brochure sous presse que le Maréchal Le Bœuf ne *pouvait pas* demander pardon à l'Empereur, ni l'Empereur, se fût-il dressé vivant de son cercueil, lui rien pardonner, le Maréchal Le Bœuf *n'ayant jamais promis pour les débuts de la guerre que le contingent de soldats qu'on lui pouvait demander et qu'il a réellement donné.*

IV

L'EMPEREUR ET THIERS. — TÉMOIGNAGE DE LA DUCHESSE DE MOUCHY ET DU DUC DE MASSA

La duchesse de Mouchy a raconté quelquefois cette anecdote; mais un preneur de notes reproduisant fidèlement ce qu'il a entendu, c'est un miracle sur lequel on ne peut compter. On a représenté Thiers comme venant lui-même chez la duchesse, l'envoyant à Saint-Cloud, attendant son retour avec une anxiété fiévreuse et trompant son attente par l'examen des bibelots du salon. Il faut ne pas avoir connu Thiers pour ajouter foi à de telles sornettes. Le fait d'une démarche indirecte de Thiers auprès de l'Empereur a été confessé par Thiers lui-même dans son discours du 20 juin 1871 : « Quoique étranger au prince qui régnait, — car à l'égard des gouvernements, je puis être étranger, je ne saurais être ennemi, — *j'ai fait dire* au prince qui gouvernait qu'on le trompait, qu'il était dans l'illusion et qu'on n'était pas prêt. » Ainsi, le fait d'une démarche indirecte faite au nom de Thiers résulte de ce discours. Sur les auteurs de cette démarche, nul doute. Ceux-ci ont confirmé l'indication discrète de Thiers. A la suite de l'article du *Figaro*, Philippe de Massa a écrit à la duchesse : « Chère Duchesse, nous voici bien inutilement mis en cause dans *le Figaro* ! Si je me rappelle bien l'incident, voici ce qui s'est passé : M. Thiers, que j'ai rencontré rue de Morny chez ma belle-sœur où il allait tous les dimanches, m'a dit qu'il désirait faire savoir à l'Empereur que ses renseignements

particuliers ne lui assuraient pas qu'on fût aussi prêt pour la guerre qu'on pouvait le croire à la Cour, mais que si cette guerre s'engageait, l'Empereur pouvait compter sur son patriotisme pour voter les crédits et s'associer aux efforts du gouvernement. Il me semble lui avoir dit que vous étiez à Saint-Cloud et que je m'adresserais à vous pour faire parvenir ce renseignement.

« Si je ne me trompe pas, j'ai été à Saint-Cloud où je n'avais pas pris mon tour de service à cause de mon grand deuil (ma mère étant morte le 30 mai 1870). Vous avez transmis la commission à l'Impératrice et j'ai été chargé de remercier beaucoup M. Thiers en lui assurant que, ni elle, ni l'Empereur n'avaient jamais douté du patriotisme de l'historien du Consulat et de l'Empire. A moins que je n'aie la berlue, il me semble que M. Thiers n'était pas si pressé, et je suis très certain de n'être pas allé le chercher place Saint-Georges pour l'amener chez vous regarder vos bibelots, pendant que vous couriez à Saint-Cloud. Je n'ai pas l'intention de relever la fantaisie de ce récit. Je ne serais obligé de le faire qu'au cas où Barthélemy Saint-Hilaire interviendrait et me mettrait en demeure de déclarer que je n'ai jamais été demander à l'Empereur un portefeuille pour son ancien patron ! ! !... J'espère que non. Sinon, je dirai ce qui précède, à moins que vous n'ayez des souvenirs plus précis ou plus en harmonie que ne sont les miens avec ceux du signataire de l'article du *Figaro*.

« Voyons, que diable, on ne va pas faire de moi un homme politique? J'ai résisté à cela toute ma vie, et je reconnais avec modestie que je n'ai jamais eu de disposition pour l'emploi de courrier de cabinet. Donc, à moins d'une interpellation

adverse, il est convenu que je me tiens coi. — Votre, etc.

« MASSA. »

La duchesse a répondu : « Mon cher monsieur de Massa, j'ai été aussi surprise que vous en trouvant nos noms dans *le Figaro* de ce matin, je ne puis m'imaginer qui a écrit cet article. Vos souvenirs sont parfaitement exacts sous certains rapports, et la visite de M. Thiers chez moi est une invention. Mais vous vous rappellerez que vous êtes venu boulevard de Courcelles de la part de M. Thiers, en me demandant d'aller immédiatement à Saint-Cloud. Ma conversation avec l'Empereur est absolument vraie, quant au fond; j'ignore toute la partie qui a rapport à l'inauguration de la magistrature en 1849; il ne m'en a pas dit un mot. — Je n'ai vu ce jour-là que l'Empereur. Il ne s'agissait pas de le prévenir que M. Thiers ne croyait pas l'armée prête, mais de lui dire, de la part de M. Thiers, *que la guerre avec la Prusse était le rêve de sa vie*, qu'il croyait avoir assez d'influence sur la Chambre pour lui faire voter les crédits, et qu'il mettait son patriotisme au service de l'Empereur. C'est à cela que l'Empereur a répondu la phrase que vous citez : « Dites à M. Thiers que, dans le ministère ou sur les bancs de l'opposition, je compte sur le patriotisme de l'historien du Consulat et de l'Empire. » Vous vous souviendrez également que vous êtes venu chercher la réponse le jour même chez moi; et le lendemain ou à peu après, M. Thiers faisait son fameux discours contre la guerre. — Nous n'avons pas parlé ouvertement d'un ministère, mais toute la question était là : la réponse de l'Empereur le prouve. Je trouve inutile de rec-

tifier les erreurs du *Figaro*, et je doute que M. Barthélemy Saint-Hilaire intervienne dans une affaire qui est de l'histoire ancienne. J'ai souvent dit à l'Empereur que je regrettais qu'il n'ait pas compromis M. Thiers en le prenant au mot. Recevez, etc... »

Le seul point sérieux de dissentiment entre Philippe de Massa et la duchesse est que, d'après Ph. de Massa, Thiers aurait fait dire à l'Empereur que ses renseignements particuliers ne lui assuraient pas qu'on fût aussi prêt pour la guerre qu'on pouvait le croire à la Cour. On voit que cette version de Ph. de Massa ne confirme que très partiellement celle de Thiers, beaucoup plus absolue, puisqu'il aurait fait dire, non pas qu'on n'était pas aussi prêt, mais qu'on ne l'était pas du tout, qu'on trompait l'Empereur, qu'il était dans l'illusion. Il n'est pas possible d'être un plus parfait homme d'honneur que Philippe de Massa. Cependant, après y avoir bien pensé, je crois que quelque sincère qu'il soit, sa version est le résultat d'une transposition de souvenirs. Thiers, après les événements, a tellement répété avoir annoncé que nous n'étions pas prêts que Ph. de Massa a pu croire qu'il le lui avait dit avant. Il eût été alors le seul auquel cette confidence aurait été réservée, car tous ceux auxquels Thiers prétend l'avoir faite, comme tous ceux auxquels il aurait dû la faire ont contesté qu'il l'eût faite.

Plus tard, Ph. de Massa, dans ses très intéressants et très spirituels souvenirs, a raconté tout cela sans se nommer. « Il est à ma connaissance que, pendant les négociations poursuivies pour obtenir des garanties contre une reprise éventuelle de cette candidature, déjà suscitée en 1869, M. Thiers,

quoiqu'il considérât comme suffisante la renonciation transmise par le père du prétendant, désira faire officieusement savoir à l'Empereur que si, malgré tout, la guerre ne pouvait pas être évitée, il appuierait à la tribune la demande des crédits militaires afin qu'ils fussent, comme il était désirable, votés à l'unanimité. En remerciant M. Thiers de sa communication et de ses intentions, l'Empereur lui fit répondre qu'il n'avait jamais douté du patriotisme de l'historien du Consulat et de l'Empire. » Celui-ci, malgré son expérience et sa finesse, ne semblait donc pas croire tout d'abord à la duplicité, hautement avouée aujourd'hui, de l'homme d'État prussien, d'autant plus décidé à humilier la France, afin de rendre la guerre inévitable, que les armées allemandes étaient plus prêtes et qu'à sa connaissance la nôtre l'était moins. Il y a dans cette version une erreur dommageable à Thiers, car si celui-ci a admis la possibilité de la guerre avant la renonciation, il l'a toujours repoussée après. Philippe de Massa a rectifié ce récit par la lettre qu'il a eu l'obligeance de m'adresser : « Absolument sûr de mes souvenirs — sans pouvoir préciser exactement la date sinon que c'était un dimanche de juillet et avant la renonciation du prétendant, — M. Thiers me dit et ses paroles commençaient ainsi : *Je voudrais faire savoir confidentiellement à l'Empereur que mes renseignements personnels me portent à croire qu'on n'est pas aussi prêt qu'on le dit en haut lieu*, mais cependant, si la guerre ne peut pas être évitée, j'appuierai à la tribune la demande des crédits militaires, afin qu'ils soient, comme cela est désirable, votés à l'unanimité. — C'est le début de cette confidence, dont je tenais à rétablir ainsi les termes soulignés. On en

a conclu que M. Thiers voulait être ministre, on l'a dit, et c'est pour ne pas être obligé de démentir les *intermédiaires* que je ne me suis pas nommé dans mon livre. Votre dévoué. » (28 juin 1907.)

Je suis convaincu, comme Ph. de Massa, que cette démarche de Thiers n'avait pas pour objet d'obtenir un ministère.

V

LE RAPPORT WERTHER. — 12 JUILLET

On pourrait faire une longue liste des comptes rendus de conversations qui, même écrits de bonne foi, ont été argués d'inexactitude par ceux auxquels on les attribuait. Ainsi Cavour racontait, dans une lettre écrite pendant le Congrès de Paris à Rattazzi, une conversation de Clarendon, qui l'aurait engagé à chercher un conflit avec l'Autriche, lui promettant dans ce cas le concours matériel de l'Angleterre. Après la mort de Cavour, cette lettre fut publiée. Clarendon démentit aussitôt le langage que Cavour lui avait prêté (Chambre des Lords du 17 février 1862), et, sans que personne contestât la témérité de Cavour, personne ne douta de l'exactitude de la rectification de Clarendon. L'imagination surexcitée de Cavour avait grossi un propos dans le sens de son désir. Aussi est-il de principe en diplomatie « qu'on ne peut considérer le récit d'une conversation d'un ministre étranger envoyé par un ambassadeur à son gouvernement comme un document authentique, sujet à discussion, qu'autant que l'ambassadeur a communiqué sa

dépêche au ministre étranger et demandé si son compte rendu lui seyait [1] ».

Au moment le plus aigu de la crise de 1840, dans un échange d'idées avec Bulwer, le chargé d'affaires anglais lui tint des propos équivalant à une déclaration de guerre. Bulwer, qui était à la fois un homme d'esprit et un homme d'honneur, ne voulut pas envoyer à Londres le récit d'un entretien aussi grave sans l'avoir soumis à Thiers. Il vint donc lui lire sa dépêche. — « N'envoyez pas votre dépêche, » lui dit Thiers, sentant qu'il s'était avancé un peu à la légère. Bulwer garda pour lui le secret de l'intempérance ministérielle.

Il est de règle en diplomatie que tout compte rendu d'une conversation fait par un agent étranger n'a un caractère d'authenticité et d'irréfragabilité que s'il a été soumis préalablement à celui dont on rapporte les paroles.

Dans aucun cas il n'est plus utile de se rappeler cette règle qu'à propos du rapport Werther rédigé en toute hâte, puisqu'il nous a quittés à 4 heures et que le rapport est parti à cinq. Il est confus, embrouillé, rend mal compte de la physionomie de l'entretien et contient des erreurs graves. J'ai été stupéfait en lisant que « s'il ne croyait pas pouvoir se charger de soumettre au Roi notre suggestion, nous serions obligés de prier Benedetti de soulever cette question et que nous lui demandions de télégraphier notre conversation ». Werther a mal compris, et c'est faux de toute fausseté. Outre l'inexactitude grave que je viens de relever, il en est d'autres moindres, mais néanmoins importantes. Gramont n'avait point séparé l'Empereur de la France.

1. Guizot, discours du 5 février 1847.

Parfois je n'ai pas été éloigné de croire que ce rapport n'a pas été publié conformément à son texte, qu'il a été arrangé. Le Chancelier est coutumier de ces procédés. En 1866, afin d'animer les soldats prussiens, il avait fait fabriquer un ordre du jour de Benedeck, très injurieux, tandis que le véritable était très modéré. Cependant je n'ai aucune raison de faire de cette conjecture personnelle une affirmation historique et je ne m'y arrête pas. Le rapport eût-il été publié tel qu'il a été écrit, il n'en resterait pas moins dépourvu de toute autorité contre nous.

Le tort primitif est que Werther n'aurait pas dû faire un rapport diplomatique officiel d'un entretien d'où ne pouvait pas résulter une négociation; il n'y avait lieu qu'à une lettre toute confidentielle au Roi. Néanmoins, il est impossible de tirer même de ce rapport mal fait, inexact, la preuve que nous avons demandé une lettre d'excuses. Voici en effet ce qu'on y lit : « Le duc craignait qu'un dissentiment durable persistât entre nos deux pays : le germe doit en être étouffé. Dans notre façon d'agir nous n'avions pas observé un procédé amical vis-à-vis de la France, et toutes les autres grandes puissances étaient de son avis à sa connaissance. *Il déclarait sincèrement qu'il ne voulait aucune guerre, mais des relations bonnes et amicales avec la Prusse*, et comme il savait que je poursuivais le même but, nous devions en conséquence examiner ensemble s'il n'y avait pas un moyen d'exercer une action salutaire *et il s'en remit à mon appréciation* (und stelle meiner Ervägung anheim) de juger si une lettre du Roi à l'Empereur ne serait pas le moyen opportun ; il en appelait pour cela *au cœur chevaleresque de Votre Majesté, qui lui*

donnerait certainement à cet égard la juste inspiration. Il pouvait être dit dans cette lettre que lorsque Votre Majesté avait autorisé le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, elle n'avait pu croire blesser par là les intérêts et la dignité de la nation française ; le Roi s'associerait à la renonciation du prince de Hohenzollern, exprimant le vœu et le désir que tout motif de discorde soit dissipé entre nos deux gouvernements. » Il est donc impossible de tirer de ce rapport honnêtement la preuve que Gramont et moi avons demandé une lettre d'excuses.

La légende mensongère qui s'est formée à ce sujet a passé par trois phases successives. Le rapport de Werther parle d'une lettre sans la qualifier et en expliquant qu'elle avait été suggérée et non demandée ; 2° Bismarck, dans sa dépêche du 18 juillet, dans laquelle il attaque notre conduite, qualifie la lettre de lettre d'excuses, mais il ne dit pas qu'elle a été demandée : « Les deux ministres *exprimèrent l'espoir* que S. M. le Roi écrirait à l'Empereur Napoléon une lettre d'excuses dont la publication serait de nature à apaiser les esprits excités en France. » Exprimer l'espoir, ce n'est pas demander, c'est précisément suggérer. 3° Enfin les historiens allemands, copiés servilement par nos historiens, ont adopté une troisième version : Gramont a demandé une lettre d'excuses. Gramont a publiquement, dans une circulaire, démenti cette version : « Je n'ai point demandé que le Roi écrivît une lettre d'excuses. » (24 juillet 1870.) Un Français, un ambassadeur, placé entre une affirmation de son ministre et celle d'ennemis, manquait à son devoir de patriote, de fonctionnaire et de collaborateur en adoptant, en accréditant, en propa-

geant la version mensongère de l'ennemi. C'est ce qu'a fait Benedetti dans son écrit apologétique dirigé contre Gramont. Rien n'est plus étrange que la manière dont il écarte l'objection qui se présente naturellement à l'esprit : « Si on avait adressé une demande pareille, vous en eussiez été informé dans les instructions qui vous ont été envoyées le 12 à 7 heures du soir. » Pour justifier un mensonge, il en invente un autre : « La demande avait été faite, mais elle avait été abandonnée, et c'est pourquoi on lui a laissé ignoré et la demande et l'abandon. » Or, n'ayant pas demandé, on n'avait pas eu à abandonner. Et pourquoi ces travestissements de la vérité? Pour faire un piédestal à sa vanité dans le malheur public. « Werther, dit-il, avait rendu compte directement à son souverain de la conversation tenue le 12 avec MM. de Gramont et Émile Ollivier. Expédié par le train-poste de cinq heures, ce rapport arriva à Ems avant midi. Le Roi fut impressionné de la plus déplorable des exigences et des appréciations nouvelles et inattendues que Werther attribuait à ses interlocuteurs; et c'est à partir de ce moment que tout a été compromis. » Aucune de ces affirmations ne supporte l'examen. D'abord il résulte du memorandum d'Ems que le Roi considérait *son dernier mot comme dit* le matin, avant l'arrivée possible du rapport de Werther. C'est en effet le matin qu'il avait catégoriquement refusé toute assurance pour l'avenir; une pierre commémorative a été posée au lieu où il a dit ce dernier mot. Ce n'est donc pas l'arrivée du rapport qui aurait tout compromis : tout était déjà, depuis le matin, fini, compromis irrévocablement. Si le refus de recevoir Benedetti et le rejet de nos demandes avait été déterminé par les

exigences et appréciations nouvelles et inattendues transmises par Werther, c'est sur cette circonstance, par laquelle nous nous étions mis dans notre tort, qu'il eût motivé son refus. Je ne puis consentir, aurait-il dit, à discuter plus longtemps avec des ministres dont les exigences croissent heure par heure et qui ont l'insolence d'exiger une amende honorable quelques instants après m'avoir demandé des garanties. Pas un mot de cet incident n'est dit dans le memorandum de Radziwill. Il n'y est pas dit un mot des exigences nouvelles et inattendues révélées par un rapport qui serait arrivé à midi, et certes le Roi n'avait pas intérêt à le cacher, car cette révélation eût enflammé les colères allemandes. Que s'était-il d'ailleurs produit de nouveau de la part du Roi entre la conversation du matin et l'arrivée du rapport Werther? Un seul fait : le Roi avait annoncé à Benedetti qu'il l'appellerait auprès de lui pour lui communiquer la décision des princes Hohenzollern, qu'il n'avait point encore reçue. Après le rapport de Werther, le Roi, au lieu de l'appeler auprès de lui, lui avait envoyé un aide de camp qui, dans les termes les plus courtois, lui avait fait connaître ce que le Roi croyait inutile de lui communiquer de sa propre bouche. Sur le fond même, rien n'était changé, ni gagné, ni perdu, sur ce qui s'était dit le matin; il ne s'agissait que d'une question de protocole tout à fait secondaire. Et ce changement coïncidait avec l'arrivée du rapport Werther, mais n'en avait pas été la conséquence. C'était l'effet de l'ultimatum notifié dès le 12 au soir au Roi par Bismarck, renouvelé par lui en plusieurs dépêches dans la matinée du 13, et accentué par les deux ministres de l'intérieur et des finances, qui arrivaient à Ems

en même temps que le rapport Werther. Ce rapport n'eût-il pas existé, la conduite du Roi n'eût pas été différente, dès qu'il était décidé à subir les exigences de Bismarck plutôt qu'à se séparer de lui.

VI

THIERS ET LA RÉUNION DES MINISTRES DANS UN BUREAU. 13 JUILLET

Naturellement, Thiers a grossièrement travesti ce fait si simple, de même qu'il a travesti tous les faits relatifs à la guerre, sur lesquels il s'est expliqué. Voici le récit d'un des ministres qu'il met en scène. Ce récit a un accent qui en démontre la sincérité; Segris d'ailleurs, n'était, pas plus qu'aucun autre de mes collègues, d'humeur à se prêter, dans un intérêt quelconque, à la falsification de la vérité.

Émile Segris à Émile Ollivier : La Garenne, 28 juin 1878. — ...« Comment sera-t-il possible d'écrire un jour l'histoire avec vérité, alors que les faits les plus simples et qui datent en quelque sorte d'hier, sont parfois amplifiés et dénaturés dans un intérêt de mise en scène personnel au point d'en altérer le véritable caractère !

« Ainsi, dans sa déposition devant la Commission d'enquête parlementaire, à la date du 17 septembre 1871, M. Thiers, parlant d'une réunion qu'il eut avec quelques-uns des ministres, en juillet 1870, dans l'un des bureaux de la Chambre, s'exprime en ces termes : « Nous les réunîmes dans un bureau, « et là je passai plus de deux heures à les entretenir.

« Jamais, je crois, je n'ai fait plus d'efforts pour « convaincre les hommes. Je parlai avec une véhé- « mence extraordinaire; j'étais haletant, baigné de « sueur...! Je dis à ces ministres que, s'ils hési- « taient, ils perdraient la dynastie, ce qui ne me « regardait point, mais ce qui les regardait spécia- « lement, eux chargés de la défendre, mais qu'ils « perdraient aussi la France, ce qui était bien « plus grave et que, pour ma part, je n'en doutais « point. »

« Voici maintenant le fait tel qu'il s'est passé réellement, reproduit avec la plus exacte vérité : M. Thiers, rencontrant un des ministres dans l'un des couloirs de la Chambre, peu d'instants avant la séance, lui avait exprimé le désir de causer avec lui et quelques-uns de ses collègues dans l'un des bureaux. Quatre ou cinq ministres, avertis successivement et sans autre concert préalable que le fait d'une rencontre accidentelle, se rendirent de suite au bureau indiqué; savoir : MM. Mège, Maurice Richard, Louvet, Segris et Chevandier de Valdrôme. Là M. Thiers leur dit : « J'ai voulu causer avec vous. Les circons- « tances sont graves... On veut vous entraîner à « la guerre... le moment n'est pas encore venu... « La Prusse assurément s'est mise gravement dans « son tort... Vous n'avez pas d'alliances... La « guerre mettra l'Europe en feu et contre vous... « Le moment n'est pas encore venu ».

« La conversation se renferma absolument dans ces termes. Ces propositions furent dites et redites lentement et à diverses reprises et écoutées avec l'attention due à la position de celui qui parlait. Il n'y eut aucune discussion. L'entretien dura à peine un quart d'heure. M. Thiers sortit du bureau

avec l'un des ministres présents, qui le remercia de ce qu'il avait bien voulu dire, et rentra à la Chambre. L'entretien ne dura point deux heures ; M. Thiers ne fit point d'efforts extraordinaires pour persuader des hommes qui, presque tous, tenaient à éviter la guerre (1); il ne parla point avec véhémence, n'était ni haletant, ni baigné de sueur, et jamais il ne fit entendre aux ministres présents ces phrases — évidemment arrangées après coup — que, s'ils hésitaient, ils perdraient la dynastie, ce qui ne regardait spécialement que ceux chargés de la défendre; mais qu'ils perdraient aussi la France, ce qui était bien plus grave et que, pour sa part, il n'en doutait point.

« Tout cela n'est que de la mise en scène. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, dans cette réunion presque intime et dans le huis clos d'un bureau, pas un mot ne fut dit devant M. Thiers tendant à faire soupçonner que la France ne fût pas prête. C'était cependant bien le cas de ne pas laisser dans l'ombre un argument aussi décisif. Lorsqu'après les premiers revers, et pour la première fois, dans la séance du 12 août, M Thiers déclara devant la Chambre « qu'il n'y avait pas un ministre qui ne l'ait entendu répéter avec passion : Je suis convaincu que nous ne sommes pas prêts », il fut averti que s'il prétendait l'avoir dit aux ministres réunis par lui dans le bureau, il recevrait un démenti unanime. M. Thiers nous devait cependant bien et se devait à lui-même de nous faire connaître cette conviction que nous n'étions pas prêts, lui qui devant la Cham-

1. — Voir la déposition du Maréchal Le Bœuf, p. 46 et 47 de l'Enquête parlementaire.

bre nous avait énergiquement affirmé que les forces formidables attribuées à la Prusse n'étaient que de la fantasmagorie; qu'en 1866 elle n'avait pu porter en Bohême, où était le théâtre décisif des événements, plus de 336.000 hommes environ; qui nous disait peu de jours avant la guerre : Savez-vous pourquoi l'Europe vous respecte ? C'est qu'elle sait que vous êtes forts; et qui, parlant du maréchal Le Bœuf, nous disait encore : Nous avons un Maréchal, Ministre de la Guerre, qui sait compter lui, et c'est ce qui me rassure, etc. A tel point qu'étant écartée l'idée de conflagration générale et le défaut d'alliances, dont il paraissait surtout préoccupé, on était amené à conclure que la question réduite à un duel isolé entre la France et la Prusse, se présentait sous un tout autre jour.

« Aussi dans la séance du 12 août 1872, M. Thiers s'exprimait-il ainsi : « Il se manifeste « aujourd'hui dans le monde un étonnement cruel « et à la fois consolant pour nous; cruel et conso- « lant parce qu'on est surpris que la France ait pu « être vaincue. Quand la France était battue par la « coalition européenne, tout le monde trouvait sa « grandeur et son honneur sauvés, mais aujour- « d'hui elle est aux prises avec une seule puissance « et l'Europe est profondément étonnée des événements qui se sont accomplis. Savez-vous quelle « est, non pas l'excuse, la France n'en a pas besoin, « mais l'explication qu'on donne dans le monde « pour les échecs que nous avons essuyés? C'est « que la France n'était pas prête. Eh bien, Mes- « sieurs, je puis vous avouer que, lorsqu'il y a « quelques jours, je vous suppliais de réfléchir « avant de déclarer la guerre, il y avait une chose « que je ne disais pas, parce que je ne pouvais

« pas la dire : C'est que la France n'était pas « prête. »

« Oui, mais dans ce bureau où, avant la guerre, vous aviez réuni quatre ou cinq ministres, où vous pouviez tout dire, pourquoi ne l'avez-vous pas dit ?

« Voilà l'exacte vérité sur le fait de cette réunion.

« Vous remarquerez, mon cher et ancien Collègue, que ce que M. Thiers a dit dans le bureau se retrouve dans le discours qu'il a prononcé le 15 juillet à la Chambre. Je vous renouvelle, cher et ancien Collègue, l'assurance de mes sentiments affectueusement dévoués. »

De Maurice Richard à Émile Ollivier (*14 mai 1872*). Conférence avec M. Thiers. « Pendant une séance, je ne sais plus la date, M. Thiers a entraîné dans la petite pièce près du bureau plusieurs de nos collègues, Louvet, Segris, Parieu. Je suivis avec Mège. Il n'y en avait pas d'autres, du moins, je le crois. M. Thiers nous parla de la guerre, nous disant qu'il y était hostile, et nous apprenant que si nous la déclarions, il cesserait de soutenir le ministère, et nous combattrait. Il ne nous a jamais dit que nous n'étions pas prêts, il ne nous a donné aucun chiffre. Ce fut une conversation pour nous assurer que nous devrions penser comme lui, mais jamais il ne nous a dit : « Vous n'êtes pas prêts ! » Il ne nous en a donné aucune preuve. Ce souvenir est certain pour moi ; à tel point qu'un jour, après notre chute, M. Thiers à la tribune ayant prétendu nous avoir prouvé que nous n'étions pas prêts, j'insistai vivement auprès de Segris, mon voisin, pour qu'il

le démentit : on crut mieux faire en ne parlant pas. Mège se souvient comme moi de cette conférence. »

Louvet à Émile Ollivier, Saumur, 30 mai 1872. — « La conférence avec Thiers dont Gramont parle dans son livre a eu lieu effectivement deux ou trois jours avant le 15 juillet. C'était vers 4 heures du soir, Thiers m'exprima son désir de causer avec nous de l'affaire Hohenzollern et il me pria de réunir ceux de mes collègues du cabinet qui pourraient se trouver sous ma main. J'emmenai dans le local de la commission n° 1 Segris, Maurice Richard et Mège, seuls ministres présents à la séance. Là, M. Thiers nous développa durant une demi-heure toutes les raisons politiques qui lui faisaient envisager la guerre comme une calamité et un péril, mais il ne dit pas un mot de notre état d'infériorité militaire vis-à-vis de la Prusse. Il parla seul ; nous ne pouvions entrer en discussion avec lui. Je sais qu'il a dit depuis ce temps qu'il nous avait prévenus des forces redoutables et éminemment supérieures de la Prusse : cette allégation est en tout point contraire à la vérité. »

VII

LE DÉCOURAGEMENT DE BISMARCK APRÈS LA RENONCIATION

1. *Pensées et Souvenirs.* Bismarck, p. 102. « Bismarck a dit à Ferrières à Jules Favre : J'ai conseillé une politique vous donnant satisfaction, ce qui a eu lieu. Quand j'ai appris que, *d'après mon*

avis, le Roi avait obtenu de son cousin la renonciation à sa candidature, j'ai écrit à ma femme que tout était fini et que j'allais la rejoindre à la campagne. Grande a été ma surprise, quand j'ai su au contraire que tout allait commencer. Il n'y a donc pas eu de notre côté d'hostilité systématique ; c'est le gouvernement français qui a voulu la guerre ; il a pris pour prétexte l'humiliation à imposer au Roi, que celui-ci ne pouvait subir. Une telle résolution, prise par des hommes comme M. de Gramont et M. Ollivier ! Le premier n'a jamais été que le plus médiocre des diplomates : Napoléon III le jugeait ainsi ! Quant à M. Ollivier, c'est un orateur et non un homme d'État. » — *Jules Favre. Gouvernement de la défense nationale.* Bismarck raconta la même histoire à Thiers qui naturellement l'accueillit puisqu'elle était hostile à l'Empire et la reproduisit dans sa déposition devant la commission d'enquête : « M. de Bismarck, avec sa sûreté de coup d'œil accoutumée, voyant que le terrain était mal choisi pour se mesurer avec la France si on en avait eu envie (et on ne l'avait pas alors), conseilla d'abandonner les Hohenzollern, ce qui fut accepté sur-le-champ par le roi de Prusse. »

Benedetti, dans sa déposition, a également pris pour son compte l'invention de Bismarck : « *Déposition de Benedetti. Un membre :* Il est très difficile d'admettre que M. de Bismarck, si instruit, si pénétrant, ait négocié secrètement la candidature du prince de Hohenzollern sans arrière-pensée. C'était ou pour faire reculer la France, ou pour la défier. — *Benedetti* : M. de Bismarck a peut-être fait ce calcul d'abord ; mais à la dernière heure, il a jugé l'expédient insuffisant ou inopportun et il y a renoncé ; au lieu de maintenir la can-

didature du prince de Hohenzollern, il l'a retirée. »

Nous venons de voir cette assertion de Bismarck démentie par lui-même : il juge cette retraite imposée comme une humiliation pire que celle d'Olmütz, dans son rapport officiel au Roi de janvier 1888. Et, ce qui est encore plus probant, le Roi dans sa lettre du 11 juillet à la Reine constate que Bismarck persistait dans la candidature : « *Bismarck ist innerlich gewiss noch für den Candidaten.* » Donc il n'en avait pas conseillé l'abandon. Je n'insiste que pour prouver une fois de plus la puissance de mensonge de Bismarck et la haineuse crédulité de nos hommes d'État, de nos diplomates et de nos historiens.

A sa confidence mensongère à Jules Favre, il me plaît cependant de répondre un mot : si M. de Gramont était, comme il le dit, un médiocre diplomate et M. Ollivier un orateur et non un homme d'État, il faut avouer que, du 6 au 12, ils furent quelque chose de plus et de mieux, puisqu'ils lui ont infligé la première grande défaite qu'il ait essuyé dans sa vie.

VIII

ERREUR DES MÉMOIRES D'ABEKEN SUR LE 13 JUILLET

On a publié les mémoires dA'beken dans lesquels on aurait pu espérer trouver des renseignements très intéressants et très précis, surtout, sur les incidents de la journée du 13 à Ems. Malheureusement, les quelques faits vrais qu'ils

contiennent sont tellement embrouillés, confus et transposés, que ces mémoires ne sont qu'une source d'erreurs. Ainsi, il place l'arrivée à Ems du rapport de Werther sur l'entrevue avec Gramont, au 12 juillet, et c'est le 13 seulement qu'il aurait été communiqué au Roi, après une conversation avec Eulenbourg, arrivé de Berlin. Cela plonge l'honnête Schultze dans une profonde perplexité, car il ne s'explique pas comment le rapport, arrivé le 12, n'a été communiqué au Roi par Eulenbourg et Abeken que le 13... Voici comment il se tire d'affaire : la conversation entre Eulenbourg et Abeken sur la convenance de présenter le rapport de Werther au Roi n'aurait eu lieu que trop tard dans la soirée du 12, et l'on n'aurait pas voulu gâter au Roi sa promenade dans la matinée du 13[1]. Ce fut ainsi que la rencontre du Roi et de Benedetti aurait eu lieu avant que le souverain eût connaissance du rapport de Werther. Si Schultze avait connu les dates avec exactitude, il se serait épargné la peine de fabriquer cette belle explication. En effet, le 12, à aucune heure de la journée, ni le matin, ni le soir, contrairement à l'affirmation des mémoires d'Abeken, n'étaient arrivés à Ems, ni le rapport de Werther, ni Eulenbourg. Le rapport de Werther, parti de Paris le 12 à 5 heures du soir, n'était parvenu à Ems que le 13 à 8 h. 57, et Eulenbourg, parti de Berlin le 12, à 8 h. 30 du soir, n'était arrivé à Ems que le 13 à 11 h. 15

Conclusion : Défiez-vous de tous les mémoires allemands, plus encore qu'il ne faut se défier de tous les mémoires posthumes en général.

1. Schultze, *die Thronkandidatur Hohenzollern*, p 30.

IX

RENCONTRE DE COMMINGES-GUITAUT AVEC LE MINISTRE PRUSSIEN

Mon récit est la transcription textuelle d'une note que Comminges-Guitaut a eu l'obligeance de me remettre le 27 juin 1880, et qui était conforme aux indications que Gramont avait données d'après les dépêches officielles (p. 230). Ce récit nous est très favorable en ce qu'il établit que ces mots, *la guerre est déclarée*, caractérisation de l'acte de Bismarck, ont été prononcés pour la première fois par un agent prussien.

Dans les notes de Darimon sur la guerre de 1870, à la page 118, on lit : « M. le comte de Comminges-Guitaut, avec qui j'ai eu des occasions fréquentes de m'entretenir chez un ami commun, M. Besson, ancien conseiller d'État de l'Empire, m'a raconté le fait d'une façon toute différente. Je lui dis un jour : C'est vous qui avez envoyé au gouvernement le texte du télégramme de M. de Bismarck? — Oui, me répondit-il. — Pourriez-vous me dire comment ce texte est arrivé entre vos mains? — Volontiers. J'étais allé au palais fédéral pour rendre visite au président et m'entretenir avec lui des affaires pendantes. Pendant que j'étais là survint l'ambassadeur de la Confédération du Nord, je me retirai par discrétion. Mais j'avais à peine gagné l'antichambre que j'entendis, par la porte restée ouverte, le diplomate prussien lire au président le texte du fameux télégramme. Depuis, j'appris que ce télé-

gramme était publié dans le *Bund*, et c'est de cette façon que j'ai pu l'envoyer à M. de Gramont. — Ainsi l'ambassadeur allemand ne vous a pas communiqué le télégramme directement? — Non; quand je revis le Président de la Confédération suisse, il me reprocha ce qu'il appelait une indiscrétion. Elle était pourtant bien involontaire. C'est pour obvier aux conséquences de l'envoi de la dépêche à Paris que fut rédigé l'article du journal de Genève.

La sottise de cette invention ressort d'elle-même Ce n'est que dans les notes d'un personnage tel que Darimon qu'un chef d'État laisse sa porte ouverte quand un diplomate vient lui communiquer un document de cette importance, et qu'un diplomate honorable s'arrête dans l'antichambre pour écouter ce qui se dit dans un cabinet dont la porte est restée ouverte. Je n'avais pas à interroger Comminges-Guitaut, heureusement encore en vie, pour être certain que cette anecdote était fausse de tous points : j'avais d'ailleurs entre les mains sa note explicite du 27 juin 1880. Je crus cependant utile de lui communiquer ce récit, qui ne l'avait guère ému, car il ne le connaissait pas. Sa réponse fut ce que je la supposais d'avance : « 24 juin 1888. Mon cher Monsieur Ollivier, les propos que me prête M. Darimon à la page 118 de ses notes sur la guerre de 1870 sont complètement inexacts : je ne les ai jamais tenus. La vérité est dans la note que je vous ai remise le 27 juin 1880, » etc.

La parole de Comminges-Guitaut n'a pas besoin de garant et elle se suffit à elle-même pour mieux confondre la falsification; cependant je ne juge pas inutile de reproduire l'article du journal de Genève, témoignage de la personne qui avait assisté à la

rencontre des deux diplomates, et qui a un accent de sincérité convaincant. « C'était le 14 juillet 1870, entre onze heures et midi. J'étais au palais fédéral pour assister aux débats des Chambres réunies. — Eh bien! me dit un député, c'est la guerre. Avez vous lu le *Bund*? — Non, qu'y a-t-il? — Lisez les dépêches : le roi Guillaume a fermé sa porte à M. Benedetti. Je voulus me rendre à la salle de lecture pour y lire le *Bund*, mais en route je rencontrai M. le ministre de la Confédération de l'Allemagne du Nord, qui sortait du cabinet du président de la Confédération et avec lequel j'échangeai quelques propos sur la nouvelle du jour et sur les probabilités de la guerre, *à son avis certaine*. Nous causions au premier étage en face du grand escalier. Tout à coup nous vîmes le ministre de France, M. de Comminges-Guitaut, qui montait. Le ministre allemand s'élança au-devant de lui pour lui serrer la main pendant qu'il le pouvait encore, avant qu'ils ne deviennent officiellement ennemis. — Eh! quoi! dit M. de Comminges-Guitaut, y a-t-il quelque incident nouveau? — Oui, *voilà le télégramme que j'ai été chargé de communiquer au président de la Confédération*. — Or ce télégramme était précisément celui qui a fait tant de bruit; M. le ministre allemand l'avait reçu chiffré, et, comme le dit M. de Gramont, il était venu le communiquer au président, avec la traduction en regard. M. de Comminges en prit connaissance, échangea encore quelques paroles d'un air indifférent, puis les deux diplomates se quittèrent et je me dis que j'avais assisté à une séance historique. »

X

LES CONSEILS DU 13 AU 14.

Louvet a conté que dans la séance du Conseil du 13 on examina si la double demande envoyée la veille en dehors du Conseil devait être maintenue, que 8 voix se prononcèrent pour le maintien et 4 contre. C'est une erreur complète. Le conseil n'avait pas de temps à perdre pour discuter s'il maintiendrait ou non une demande qui, à l'heure où il était réuni, était présentée au roi de Prusse. Si la question eût été posée dans ces termes, il n'y aurait pas eu seulement 4 voix contre le maintien, il y en aurait eu 6, car aux voix que citait Louvet, la sienne, celle de Parieu, de Segris et de Plichon, il lui fallait ajouter celle de Chevandier aussi pacifique que les précédents et la mienne qui ne pouvait être douteuse après l'article que le matin même avait publié Robert Mittchell sur mon inspiration. La seule question posée au conseil fut celle de savoir les conséquences que nous ferions produire à une demande qu'il n'était plus en notre pouvoir de retenir, et c'est sur ce point que les opinions se divisèrent et que 4 voix, celles-là belliqueuses, décidèrent de maintenir à la demande de garantie un caractère d'ultimatum et de se préparer aux conséquences qui pourraient résulter de cette exigence en rappelant immédiatement les réserves. 8 autres au contraire, celles-là pacifiques, votèrent qu'il fallait ne pas donner à la demande un caractère d'ultimatum et ne pas compromettre les chances de paix par un rappel des réserves. L'erreur de

Louvet est de faire des voix pacifiques des voix belliqueuses, et des voix belliqueuses des voix pacifiques. Si le 13 au matin la solution belliqueuse l'avait emporté dans le cabinet par 8 voix contre 4, les réserves eussent été rappelées et aucun des incidents de la journée ne se serait produit : il n'y aurait eu, ni la scène de Le Bœuf, ni l'interpellation de Jérôme David, ni l'article de Cassagnac du soir nous appelant le ministère de la honte

XI

CONSEIL DU 14 AU SOIR — PLICHON ET LE BŒUF

— I. — Plichon a été le seul de nos collègues qui ait été envoyé à l'Assemblée nationale. Comme la guerre y serait certainement anathématisée à tout instant, il pouvait s'y trouver dans une situation difficile. Cette préocupation motiva ma lettre suivante : « 14 février 1871, Moncalieri. — Cher ami, Gramont me communique vos appréhensions. Mon avis est que vous évitiez autant que possible d'entrer dans tout débat. Tant que l'Empereur est prisonnier et que la France est prisonnière, nous ne pouvons pas tout dire ; ne pouvant pas tout dire, il est mieux de ne rien dire. Quant à moi, si j'étais dans l'Assemblée, je conserverais l'attitude prise après notre chute, et je dirais : « Il y a deux responsabilités : la responsabilité légale et la responsabilité historique. La responsabilité légale ne peut pas nous atteindre, puisque nous avons tout communiqué à la Chambre et tout

conduit avec son concours, quoique la Constitution nous donnât le droit de déclarer la guerre. Quant à la responsabilité historique, l'heure n'est point encore venue de la débattre. Si cependant vous êtes obligé de vous expliquer, soyez fier, hautain, imperturbable, affirmez que nous avons tout tenté pour éviter la guerre, dégagez-vous de toute responsabilité dans la chose militaire, mais notre action ainsi limitée, ne désavouez rien, ne baissez pas la tête devant la défaite et dites à la Prusse ce que Cappaneo dit dans Dante sous la pluie de feu qui le brûle : « Non avrai vendetta allegra. Tu « peux me brûler, tu peux te venger, mais tu n'auras « pas la joie de la vengeance, je n'inclinerai pas la « tête. » J'ai la nausée de tous ces malheureux qui nous ont poussés, approuvés, et qui aujourd'hui se dérobent ou renient leurs actes ou leurs sentiments. Ne soyons pas ainsi et répétons fièrement : Non avrai vendetta allegra. »

Dans une autre lettre, craignant, comme il en avait le droit, qu'il désavouât la demande de garanties, je lui écrivis une lettre où je la défendais par de détestables raisons afin d'empêcher le vilain spectacle de ministres vaincus qui se déchirent entre eux. Du reste, à ce moment-là, c'est l'attitude que j'avais prise vis-à-vis de tout le monde : attaquer la demande de garanties, c'était donner des arguments à l'ennemi intérieur et à l'ennemi extérieur et je ne croyais pas que ce fût le moment de raconter à la passion haineuse ce qu'il serait plus tard nécessaire d'apprendre à l'histoire. Plichon, malgré sa réserve, crut un moment possible de se dégager de la responsabilité commune du ministère. Il en résulta une correspondance que je rétablis sans commentaires.

Émile Ollivier à Plichon, 1er janvier 1886. — « Mon cher Plichon, vous venez de dire à l'Assemblée (29 décembre) que vous n'étiez pas présent à la séance du Conseil des ministres dans laquelle la guerre a été décidée. C'est inexact. La guerre a été votée à *l'unanimité* dans un Conseil auquel l'Impératrice assistait, le 15 juillet au matin, à Saint-Cloud. Vous étiez présent comme tous vos collègues et vous avez voté comme eux. Le Conseil auquel vous n'avez pas assisté, ainsi que Segris et Louvet, parce qu'il avait été réuni à l'improviste et que la convocation ne vous avait pas trouvé chez vous, est celui du 14 juillet dans la soirée. Mais on n'a rien arrêté définitivement dans ce Conseil, précisément parce que nous n'étions pas au complet, et nos décisions officielles et irrévocables n'ont été prises que le lendemain matin, en présence de tous. Vous n'auriez pas été l'homme loyal que vous êtes si vous aviez consenti à couvrir de votre nom une déclaration de guerre résolue en dehors de vous et que vous condamniez. Votre mémoire vous calomnie. Vous avez tort de croire que vous avez besoin d'être amnistié pour votre conduite en 1870. Quant à moi, je ne cesserai de la revendiquer comme un titre de patriotisme et d'honneur, et j'aime mieux rester toute ma vie hors des affaires publiques que d'y rentrer par un triste désaveu de notre juste cause. »

Plichon à Émile Ollivier, 5 janvier 1886. — « Mon cher Ollivier, je reçois à l'instant à Paris la lettre que vous m'avez adressée à Bailleul à la date du 1er janvier. Je m'empresse d'y répondre. Ce n'est pas ma mémoire, c'est la vôtre qui n'est pas fidèle; quelques explications l'établiront. J'ai

affirmé à la Chambre que je n'assistais pas au Conseil des ministres quand la guerre y *a été décidée*, et il n'y a rien de plus exact. Mes souvenirs à cet égard sont des plus précis. La guerre a été décidée et les ordres de *mobilisation ont été donnés dans un Conseil tenu à Saint-Cloud dans la soirée du 14 juillet*. Le même jour, nous avions eu, antérieurement, deux Conseils : l'un le matin, l'autre l'après-midi, exclusivement consacrés à délibérer sur la question de paix ou de guerre. Nous étions l'un et l'autre énergiquement intervenus en faveur de la paix, qui avait enfin prévalu; un message de paix allait être porté au Corps législatif, lorsque, m'y étant rendu vers... heures pour y assister à la discussion du ministère des travaux publics, qui était à l'ordre du jour, et retenir la Chambre en séance, j'appris qu'elle avait été levée. Je portai aussitôt ce renseignement au Conseil, dont la contrariété fut grande d'être obligé de remettre son *message* au lendemain. Je rentrai épuisé et énervé au ministère des travaux publics. Madame Plichon exigea de moi que j'allasse avec elle prendre l'air au bois de Boulogne, après le dîner. En revenant de ma promenade, je passai à la Chancellerie, pour vous remercier d'avoir si chaleureusement et si efficacement défendu la paix. L'huissier de service fut étonné de me voir et me dit que vous aviez été mandé à Saint-Cloud et qu'il pensait que tous les ministres y avaient été appelés comme vous. En rentrant à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, je trouvai en effet une convocation et je partis aussitôt pour Saint-Cloud, où j'arrivai vers 11 heures 1/2, au moment où le Conseil allait se séparer. Introduit dans la salle du Conseil, je fus fort étonné *d'y voir l'Impératrice*. Vous prîtes

aussitôt la parole, pour me dire qu'on avait reçu dans la soirée de tous nos agents à l'étranger des télégrammes desquels il résultait que M. de Bismarck donnait un caractère offensant pour la France au refus du roi de Prusse de recevoir notre ambassadeur; qu'on ne pouvait supporter un semblable outrage, *que la guerre avait été décidée et les ordres de mobilisation donnés*; que l'Empereur devant prendre le commandement de l'armée, l'Impératrice allait devenir régente, qu'à ce titre *on avait jugé utile de l'appeler au Conseil* et qu'elle continuerait à assister désormais à ces séances. Vous me remîtes en même temps un certain nombre de télégrammes pour que j'en prisse communication. A cette nouvelle je fus stupéfait et ne pus prononcer une parole. La séance fut levée, on avait remis au Conseil du lendemain la *rédaction définitive du message de guerre, déjà en grande partie préparé avant mon arrivée*. Je rentrai bouleversé au ministère, d'autant plus bouleversé que j'avais les craintes les plus sérieuses sur l'issue de la guerre, craintes que, dans une conversation particulière, j'avais cru de mon devoir de faire connaître à l'Empereur. Dans ma nuit sans sommeil, je me demandai si je devais rester dans le Cabinet ou me retirer; je compris que, quel que fût mon sentiment personnel à l'endroit de la guerre, mon devoir m'obligeait de rester, quelque grandes que fussent les responsabilités auxquelles cette résolution m'exposait. Au Conseil du lendemain, qui se réunit *aux Tuileries* et non à Saint-Cloud, comme vous le dites, vous annonçâtes à MM. Segris et Louvet ce qui s'était passé la veille au soir à Saint-Cloud; ils s'inclinèrent devant le *fait accompli* et les termes du message de *guerre à porter aux Chambres*

furent arrêtés. Voilà, mon cher ami, la vérité tout entière, elle est incontestable. Je suis incapable, en vue d'une popularité de mauvais aloi que je méprise, de trahir ou même de masquer la vérité; je ne l'ai jamais fait dans le passé et je suis bien résolu à ne le faire jamais dans l'avenir. J'ai été plusieurs fois député, sans avoir donné la moindre explication au sujet de ma situation particulière dans le conseil à propos de la guerre. Si je l'ai fait dans la séance du 28 septembre dernier, c'est que nous sommes déjà assez loin des événements et que si je suis incapable de chercher à me soustraire aux responsabilités qui m'incombent, il ne m'est pas permis, dans l'intérêt de mes enfants, d'accepter celles qui ne m'appartiennent pas. Je me suis toujours appliqué à défendre tous mes collègues dans la mesure de la vérité et, dans ce que j'ai dit ces jours derniers à la Chambre, on ne saurait rien trouver qui les accuse. Ils ont apprécié, d'une manière différente de la mienne, une situation qui légitimait une déclaration de guerre. En ce qui me touche, j'ai pensé que, tout en reconnaissant que la guerre avait une juste cause, *il valait mieux ne pas l'engager*. Je suis tenté de croire que ce n'est pas dans l'*Officiel* que vous avez lu ce que j'ai dit à la Chambre, car il me semble que vous eussiez interprété différemment le mot amnistié que j'ai prononcé. Vous donnez à cette expression une portée qui n'a jamais existé dans ma pensée et qu'elle n'a pas davantage dans le texte. Bien à vous. »

Émile Ollivier à Plichon, 9 janvier 1886. — « Mon cher Plichon, vous embrouillez tous les faits. Le 14 juillet il n'y a pas eu trois conseils, l'un le matin, l'autre l'après-midi, le troisième dans la

soirée. Il n'y en a eu que deux : le premier aux Tuileries pendant la séance de la Chambre, qui a duré de une heure à six heures environ; le second à Saint-Cloud, dans la soirée, vous, Segris et Louvet absents. Le matin, il n'y avait eu qu'une conversation entre ministres à la Chancellerie. Le 15 juillet, le Conseil se tint à Saint-Cloud à neuf heures. La veille, il n'avait été exceptionnellement réuni dans la journée aux Tuileries que parce que, la Chambre étant en séance, les ministres ne pouvaient s'éloigner de Paris. Il n'y avait plus la même raison le lendemain matin pour que l'Empereur quittât sa résidence, et l'on se conforma à l'habitude, comme on l'avait fait la veille dans la soirée. L'Impératrice assistait au Conseil et aucun des ministres n'y manquait. Je ne retrouve pas tout cela dans des souvenirs plus ou moins sûrs, mais dans des notes prises au moment même et confirmées par les témoignages de la plupart de nos collègues. Mais quelque chose de plus certain que des notes et des témoignages, c'est un document officiel, et c'est par un document de cette nature que votre version est réfutée. Le 14 au soir, dites-vous, la guerre fut décidée et *les ordres de mobilisation donnés*. Non. L'ordre de mobilisation n'a pas été donné le 14 au soir, en votre absence. Il avait été transmis *avant*, par dépêche télégraphique de 4 heures 40. Le Maréchal, dès que le Conseil eut pris cette décision dans sa séance de l'après-midi, se rendit au Ministère de la guerre pour la transmettre immédiatement, pendant que nous continuâmes à délibérer. Ce n'était pas, du reste, un prélude de guerre, c'était une mesure de prudence contre l'agression dont nous étions l'objet. Dans la soirée du 14, *aucun autre acte n'a été accompli.*

« Les ministres présents ont décidé en principe que la France devait répondre par la guerre à un outrage dont les rapports de nos agents ne nous permettaient plus de douter ; et qu'une déclaration dans ce sens serait préparée par le duc de Gramont et moi pour être soumise à la délibération du Conseil le lendemain avant d'être portée aux Chambres. Lors donc que nous nous sommes trouvés réunis le 15 au matin, la situation était entière, il n'y avait *aucun fait accompli*, en dehors de la mobilisation ordonnée par le Conseil à 4 heures 40. Les ministres qui, la veille au soir, avaient été d'avis de la guerre, éclairés par leurs réflexions de la nuit, pouvaient revenir à la paix. Rien ne s'opposait à ce que ceux qui avaient été absents exposassent leur opinion. Le Conseil n'a pas consisté, comme vous paraissez le supposer, en une communication cavalière faite par moi à Segris et à Louvet d'un fait accompli la veille au soir. Tout s'y passa avec une solennité particulière. Gramont commença par exposer les faits et lire la déclaration que nous avions rédigée. Alors Chevandier demanda la parole et dit : « Je demande à voter le premier parce « qu'ayant énergiquement soutenu la paix, je tiens à « déclarer le premier qu'en présence de l'outrage qui « nous est fait, nous sommes obligés à la guerre. » (Lorsque j'écrivis cette lettre, je n'avais pas sous les yeux les paroles exactes de Chevandier. Je les ai retrouvées écrites sous sa dictée en 1874 ; je les ai données dans mon livre.) « Après lui chacun vota à voix haute, vous comme les autres, et la déclaration fut adoptée à l'unanimité et lue ensuite à la Chambre en présence de tous les ministres. Vous pensiez, dites-vous, tout en reconnaissant que la guerre avait une juste cause, qu'il valait mieux ne

pas l'engager. En vérité, ce n'est pas le 29 décembre 1885 qu'il fallait exposer cette opinion, mais bien le 15 juillet 1870 au matin. Vos collègues auraient peut-être été convaincus par vos raisons. Vous n'avez pas été de ceux de nos collègues qui ont souhaité la guerre, vous avez énergiquement appuyé ceux qui, jusqu'au dernier moment, ont tenté de la conjurer. Mais, quand vous avez eu à choisir entre la guerre et le déshonneur, avec désespoir, mais virilement, vous avez opté comme nous tous pour la guerre. Il n'y a là rien qui ne soit honorable et dont vos enfants puissent être embarrassés. Le coupable de la guerre est Bismarck et non pas nous; elle nous a été imposée. J'ai communiqué la lettre que je vous ai écrite le 1er janvier à Maurice Richard et au Maréchal Le Bœuf et je vous envoie copie de leurs réponses. Bien à vous. »

La lettre de Maurice Richard n'avait pas d'intérêt; voici celle du Maréchal dont j'envoyais à Plichon copie.

Le Maréchal Le Bœuf à Émile Ollivier. Au Mancel, le 6 janvier 1886. — Mon cher Ollivier, mes souvenirs sont conformes aux vôtres. Dans la journée du 14 juillet 1870, le Conseil, en séance plénière aux Tuileries, a voté à l'unanimité le rappel immédiat des réservistes. C'était la réponse aux préparatifs de guerre faits en Prusse. Dans la soirée du 14, le Conseil, réuni à Saint-Cloud vers 10 heures, s'est borné à maintenir l'ordre de rappel des réservistes après une nouvelle discussion de cette mesure. Trois de nos collègues, Messieurs Plichon, Segris et Louvet, qui n'avaient pu être prévenus à temps de cette réunion ordonnée à l'improviste, n'étaient pas présents. Ce n'est

que dans une séance ultérieure, celle-ci plénière, que la guerre a été acceptée à l'unanimité. — Notre honorable ami Plichon commet donc une erreur, lorsqu'il reporte cette dernière résolution à la séance supplémentaire du 14 au soir. L'erreur sera rectifiée par l'historique que vous préparez. Votre lettre en prend acte près de Plichon; il n'y a rien de plus à faire. Votre bien affectionné. »

Plichon à Émile Ollivier, Paris le 7 janvier 1886. — « Mon cher ami, je suis incapable de vous écrire moi-même. Je viens d'être pris de douleurs hépatiques qui m'ont complètement anéanti. Pour vous répondre, je me vois forcé d'emprunter la main de mon secrétaire, auquel je dicte ces lignes. Le seul point qui semble nous diviser est celui-ci : La guerre a-t-elle été décidée dans la soirée du 14 juillet 1870, au Conseil tenu à Saint-Cloud, ou seulement dans la journée du 15? Vous résolvez vous-même la question dans votre dernière lettre. Vous y dites que la guerre a été décidée dans la soirée du 14, en ajoutant toutefois qu'elle n'a été décidée qu'*en principe*. Ce n'est pas avec cette restriction que vous m'avez annoncé la résolution déjà prise dans le Conseil du 14, réuni en majorité, lorsque j'y suis arrivé. Vous m'avez dit : « La guerre est décidée et les ordres de mobi-« lisation ont été donnés. » Et du reste, je ne saisis pas la nuance : une guerre est décidée ou elle ne l'est pas, qu'elle le soit ou non *en principe*, peu importe, et elle était si bien décidée le 14 au soir, que (vos souvenirs sont ici d'accord avec les miens) le Conseil vous a chargé de préparer, de concert avec le duc de Gramont, une déclaration dans le sens de la guerre pour être portée aux Chambres après que le texte en aurait été définitivement arrêté dans le Conseil du lendemain. Je

ne puis donc que maintenir tous les détails relatés dans ma première lettre et en confirmer la parfaite exactitude. Avant de vous l'adresser, j'ai tenu à la lire à Mme Plichon et à mon vieil et excellent ami M. Kolb-Bernard. Je tenais M. Kolb au courant, jour par jour, de tous les incidents de cette douloureuse époque. J'avais été heureux d'annoncer à Mme Plichon le maintien de la paix en rentrant, le 14, vers 6 heures et demie, au ministère des travaux publics, après la séance du Conseil de l'après-midi. Elle m'avait accompagné à la chancellerie après notre promenade au bois de Boulogne. Elle avait attendu, anxieuse, mon retour de Saint-Cloud dans la nuit. Les impressions de cette journée ne sont pas sorties de sa mémoire. Eh bien, Mme Plichon et M. Kolb-Bernard ont reconnu tous deux l'exactitude des faits, tels que je me les rappelais moi-même, et dont j'ai tenu note à l'époque. Bien à vous. »

Emile Ollivier à Plichon, 20 janvier 1886. — Mon cher Plichon. Non, lorsque vous êtes arrivé le 14 au soir à Saint-Cloud, je ne vous ai pas dit : « La « guerre a été décidée et les ordres de mobilisation « ont été donnés. » Et vraiment l'on croirait que vous n'avez pas lu ma lettre si catégorique à ce sujet. Je n'avais pas à vous apprendre que les ordres de mobilisation avaient été donnés, puisqu'ils l'avaient été en votre présence, quelques heures auparavant, dans le Conseil tenu l'après-midi aux Tuileries. Sans doute la guerre avait été jugée inévitable par les ministres présents le 14 au soir, mais elle n'avait été décidée qu'*en principe*, ce qui veut dire qu'il n'y avait eu aucune manifestation *extérieure officielle, irrévocable*, d'une décision qui dès lors

restait provisoire. Cette décision provisoire n'obligeait évidemment pas ceux qui y avaient participé; elle n'engageait pas même sans retour ceux qui l'avaient prise, puisqu'aucun acte extérieur, irrévocable n'ayant été accompli, ils pouvaient encore, après la réflexion de la nuit, revenir à un autre avis. Ainsi donc, le 15 au matin, la situation était entière encore pour tout le monde. Rien n'empêchait le Conseil, au lieu d'arrêter *définitivement* la déclaration de Gramont, de la rejeter, et si vous ne l'avez pas proposé, c'est que cela ne vous a pas convenu. Vous en aviez la liberté. Puisque vous avez consulté les souvenirs de Mme Plichon, elle a dû vous dire avec quelle conviction patriotique elle croyait la guerre inévitable. Je vous ai amicalement exposé des faits dont je suis certain. Pour cette fois je m'en tiens là. Mais si vous reproduisiez publiquement votre version, je serais obligé d'y opposer celle de mes collègues et la mienne, et je n'ai aucun doute sur le jugement de l'opinion publique. Bien à vous. »

Plichon à Émile Ollivier. Paris le 23 janvier 1886. — « Mon cher Ollivier. Cette réponse est la dernière : il est inutile de prolonger une discussion qui ne peut aboutir à aucun résultat. Je maintiens de la manière la plus complète toutes les affirmations de mes lettres antérieures ; je ne veux ajouter qu'un mot : Vous me dites que le 15 au matin la situation était entière: du côté de la Chambre, oui; du côté de l'Europe, c'est possible; du côté du Cabinet, non !... Le Cabinet, en très grande majorité, avait décidé la guerre dans la soirée du 14. Je ne pouvais avoir aucun espoir de le faire revenir sur sa détermination. — Je n'avais que deux partis à

prendre, ou me retirer ou accepter la solidarité du Cabinet. J'ai cru que mon devoir était d'accepter cette solidarité et je l'ai acceptée. Je n'ai plus rien à ajouter. Bien à vous. »

Plichon finissait sa correspondance sur une supposition blessante pour ses collègues. Pourquoi n'avait-il aucun espoir de les faire revenir sur leur détermination? C'est qu'apparemment il n'avait aucune bonne raison à donner. Il lui restait dans tous les cas le devoir de ne pas se rendre solidaire de leur décision, s'il la jugeait funeste à son pays. Quant au fait matériel du lieu où s'est tenu le Conseil du 15 au matin, le *Journal Officiel* du 16, racontant les événements de la veille, le constate. « Les ministres se sont réunis aujourd'hui en Conseil, au palais de Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur. » L'heure aujourd'hui incontestée, puisqu'elle est officiellement constatée, de l'envoi du rappel des réserves achève de détruire les affirmations de Plichon. Cet envoi a eu lieu le 14 à 8 heures 40 du soir. Il est donc évident que ce n'est pas dans un Conseil tenu à 10 heures du soir que cette mesure a été adoptée, mais qu'elle a été la mise en exécution d'une délibération du Conseil prise dans l'après-midi de cette même journée.

Dès lors, le récit de Plichon, sur la séance du Conseil du 14 au soir, doit être tenu comme aussi inexact que celui de Louvet sur celle du 13 au matin. J'avais préparé une dernière lettre à cette réponse de Plichon lorsque Maurice Richard me pria de clore ce débat pénible qui contristait beaucoup Plichon et pourrait amener, en se prolongeant, une rupture entre nous. Plichon m'inspirait trop d'estime et trop d'amitié pour que je

ne me rendisse pas à la prière de Maurice Richard.

II. — Le maréchal Le Bœuf qui, dans sa déposition, a si inexactement reproduit les incidents du Conseil des ministres du 6 juillet, est encore plus inexact en ce qui concerne les séances du 14. Il dit : « Le 13 juillet, au Conseil des ministres, dans lequel j'avais demandé inutilement l'autorisation d'expédier mes ordres de mobilisation, j'annonçai ma retraite. L'Empereur le sut et décida qu'il y aurait, le lendemain 14, Conseil pour discuter spécialement la question de mobilisation. » Cela est inexact. L'Empereur avait fixé en effet un Conseil des ministres, le 14, au soir à Saint-Cloud, à 7 heures, non pas à cause de la menace de démission du maréchal Le Bœuf, mais pour prendre un parti sur la situation générale, et ce Conseil fut avancé et transporté aux Tuileries à cause des nouvelles venues de Berlin dans la matinée.

Le Maréchal raconte ainsi la réunion qui eut lieu dans la soirée du 14 à Saint-Cloud : « A dix heures du soir, le Conseil était assemblé et la discussion fut ouverte. A onze heures, il était à peu près décidé que la mobilisation serait ajournée et que l'on ferait de nouveaux efforts pour terminer la question diplomatiquement. Nous en étions là, lorsqu'on vint apporter une dépêche au ministre des Affaires étrangères. Cette dépêche fut lue au sein du Conseil ; je ne peux en dire les termes, mes souvenirs ne sont pas assez précis ; mais cette dépêche était de telle nature qu'il y eut réaction dans le Conseil ; on décida que les ordres de mobilisation seraient maintenus. » Tout cela est encore inexact, il y eut plutôt conversation que délibération entre nous et, dans cette conversation, il n'y eut pas passage d'une opinion à une autre. Du premier

moment jusqu'au dernier, tous les membres présents furent d'accord que, en présence du soufflet que nous venions de recevoir, il n'y avait plus à délibérer et que la guerre s'imposait. Il est vrai que dans la soirée on vint remettre à Gramont, des Affaires étrangères, une dépêche : c'était celle par laquelle Cadore annonçait de Munich la communication officielle du ministre prussien, dont Guitaud nous avait déjà informés de Berne. Cette dépêche ne rendit pas belliqueuses des dispositions pacifiques, elle ne fit que confirmer les dispositions belliqueuses que nous avions adoptées sans variation ni dissidence, depuis le premier moment de notre réunion.

III. — Gramont est inexact dans son livre et dans sa déposition lorsqu'il dit que nous fîmes l'abandon d'une demande de Congrès à la nouvelle que l'armée prussienne se dirigeait vers la frontière et s'y concentrait avec une rapidité merveilleuse. Nous aurions été des gens bien ignorants si nous avions cru à une pareille nouvelle. La mobilisation d'une armée ne s'opère pas clandestinement et nous en eussions été officiellement avertis à la fois par notre ministre et notre attaché militaire à Berlin. Or, dans la soirée du 14, nous ne reçûmes aucun avertissement de ce genre ni de l'un ni de l'autre et la mobilisation prussienne ne commença que le 16. Nous ne fûmes pas non plus influencés par une communication, que Gramont reçut de Vienne par une voie indirecte, du langage tenu la veille par M. de Bismarck à l'ambassadeur d'Angleterre. Je ne me souviens pas que Gramont nous ait fait une pareille communication et, en effet, on comprend peu comment il aurait pu avoir le 14, de Vienne, le récit d'une conversation de Loftus le 13. Ce qu'il nous lut, ce sont les dépêches de

Lesourd du 13 nous racontant ce que Loftus lui avait dit du langage de Bismarck. Mais il n'y avait pas là de quoi nous surprendre et surtout rien qui fût de nature à modifier la demande d'un Congrès si cette demande, à la réflexion, n'avait pas cessé de nous paraître honorable.

XII

CŒUR LÉGER

Littré définit ainsi le mot léger dans le sens où je l'ai employé : 4° *Qui n'accable pas par un poids moral;* et à titre d'exemple, ce passage de la lettre 8e de Pascal à Mlle de Roannez: « Sachez, dit-il (Jésus-Christ), que mon joug est doux et *léger* (Mathieu, XI, 29, 30), il n'est léger qu'à lui et à sa force divine. » A ces exemples de Littré, on en peut ajouter un très grand nombre. En voici un, particulièrement adapté à la circonstance : Lerminier (*Lettres à un Berlinois*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1832) : « Si la guerre éclate, il faudra bien que la France s'y résigne et la soutienne; elle ira au combat la tête haute, *le cœur léger*, la conscience nette, elle retrouvera ses plaisirs militaires en défendant la plus juste des causes. »

Lamartine (*Confidences*) : « Après que ma mère avait prié, on eût dit qu'elle avait déposé un fardeau de tristesse et d'adoration et qu'elle marchait plus *légèrement*. »

Victor Hugo (*La prière pour tous*) :

Lorsque vers Dieu pour moi ta voix s'est envolée,
Je me sens plus *léger*, et ce fardeau de peines,
De fautes et d'erreurs qu'en gémissant je traîne,
Ta prière en chantant l'emporte dans sa main !

Lamennais (*Les paroles d'un croyant*, XVIII) : « Quand vous avez prié, ne sentez-vous pas votre cœur plus léger ? »

« Son âme sereine et haute (de Jésus) se trouvait *légère* sous le poids des préoccupations qui l'assiégeaient. (Renan, *Vie de Jésus*, ch. XX.)

Ce sens du mot *léger* se retrouve dans tous les temps et dans toutes les littératures : Sénèque (*Consolation à Marcia*, XXIII) : « Facilius est ad superos iter est animis cito ab humana conversatione divissis : minus cuim fœcis *pouderisque* traxerunt... *et leviores* ad originem suam revolant. »

Dante (*Purgatoire*, cantique XI, v, 35) : « Si che, mondi *e lievi* Possan uscire alle stellate ruote. »

Joinville met les paroles suivantes dans la bouche de saint Louis mourant : « Si tu as aucune mesaise de cœur, dis le tantôt a ton confesseur, *tu le porteras plus légèrement.* »

Henri IV à la comtesse de Gramont (XXI d'octobre 1588) : « Bonsoir, mon cœur, je m'en vais dormir, *mon âme plus légère* de soin que je n'ai fait depuis vingt jours. »

Fénelon écrivait au chevalier Destouches (1er décembre 1714) : « C'est à Cambrai qu'on est sain, sobre et léger. »

Marie-Thérèse à sa fille Marie-Antoinette (5 novembre 1777) : « Je vous suis bien obligée de ce que vous me dites de votre santé et de Lassone (son médecin), j'ai *le cœur bien léger* sur ce point en vous sentant en de si bonnes mains. »

Dickens (*David Copperfield*, t. II, ch. IX) : « Je n'hésitai pas plus longtemps, je me sentais *le cœur plus léger*, quoique très pénétré de l'immense importance de ma tâche. »

Ouïda (*Ariane*) : « J'aurais dû reprendre mon tra-

vail *le cœur plus léger*, mais je ne le pouvais pas. »

« Yvon reçut la bénédiction de son père, embrassa ses sœurs et partit *le cœur léger*. » (Laboulaye, *Contes bleus*.)

« Demain sera le dernier jour de labeur. Je pourrai après-demain, *le cœur léger*, accompagner Votre Seigneurie à Bar. » (Sienkiewicz, *Par le fer et par le feu*, p. 270.)

Que d'autres citations je pourrais ajouter à celles-ci, que j'ai notées au hasard de mes lectures, mais j'en ai déjà trop dit pour une chose aussi évidente. Ceux qui ont cru m'affliger en me jetant cette expression à la tête ont perdu leur temps. N'eusséje pas dit ce mot, ils en auraient fabriqué un autre et m'auraient poursuivi de même. Que de fois Bismarck n'a-t-il pas protesté contre cette maxime qu'on lui prêtait : La force prime le droit! Et cependant il n'est pas de jour que l'on n'accole à son nom ce non sens qu'il a tant de fois désavoué. Je ne me suis arrêté à cette misère que par coquetterie de doyen de l'Académie française, afin de prouver que, même dans les heures les plus terribles, je n'ai pas démérité de notre langue.

XIII

C'EST MA GUERRE

La Volonté nationale, feuille de province qui passe pour l'organe accrédité du prince Napoléon, raconte de l'Impératrice ce qui suit : « Il y a bien peu de temps, un de nos diplomates les plus distingués,

qui représente la France en Orient et qui eut, en 1870, la triste mission de remettre à M. de Bismarck la déclaration de guerre, faisait devant quelques amis le récit d'une entrevue qu'il eut avec l'ex-Impératrice, à son retour de Berlin. Il la trouva radieuse, confiante, reconnaissant hautement et avec orgueil que c'était elle qui, dans l'intérêt de son fils, avait déterminé son mari à chercher la revanche de Sadowa. Mais le mot caractéristique de l'entrevue fut celui-ci : « C'est ma « guerre, enfin ! » s'écria l'ex-Majesté. »

Le diplomate indiqué dans cet article, Lesourd, écrivit à son ancien chef de Berlin : « Mon cher Monsieur Benedetti. Rentré hier soir à Paris, après une courte absence, je lis dans *le Français* du 5 avril un article extrait du journal *la Volonté nationale*, rapportant l'entretien que j'ai eu, à Saint-Cloud, avec l'Impératrice, à mon retour de Berlin, le samedi 23 juillet 1870. Ce récit est absolument inexact. L'Impératrice n'a pas tenu, en ma présence, le langage, ni le propos final qu'on lui prête. Il me semblerait inutile et même fâcheux de recourir à un démenti par la voie de la presse, mais je souhaiterais qu'à l'occasion l'Impératrice sût que je désavoue entièrement le récit de fantaisie qu'on s'est plu à m'attribuer. Aidez-moi, si vous le pouvez, à réaliser mon désir et agréez l'expression de mon sincère et bien respectueux attachement.

« GEORGES LESOURD. »

Paris, 9 avril 1874.

XIV

SOUVENIRS DE ROBERT MITCHELL

Robert Mitchell, qui a toujours défendu avec tant de cœur la cause française depuis 1870, publie, dans *le Gaulois* du 16 mai 1909, les souvenirs suivants que je crois intéressant de reproduire :

M. Cochery, qui appartenait à la gauche républicaine, rédigeait une demande d'interpellation qui mettait le ministère en demeure de répondre « aux insolents défis de l'Allemagne »; M. de Kératry, également républicain, s'écriait dramatiquement à la tribune :

— Pendant que nous chantons, les Prussiens chargent leurs canons.

Enfin, M. Émile Ollivier rappelle que Gambetta me reprocha, en termes presque violents, mes sentiments antibelliqueux.

Voici l'incident :

La veille, j'avais publié, dans *le Constitutionnel*, un article sur la renonciation du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, qui se terminait ainsi :

« Nous sommes satisfaits, c'est une victoire qui ne coûte ni une larme, ni une goutte de sang. »

Le lendemain, dans la salle des pas-perdus, au Palais-Bourbon, Gambetta m'aborda et me cria :

— Vous êtes satisfait ! Satisfait, c'est une expression scélérate.

Le même jour, quelqu'un me reconnut sur les boulevards, et me nomma à haute voix. La foule

me hua; on prenait et l'on achetait, dans les kiosques, des numéros du *Constitutionnel*, — qui ne s'était jamais tant vendu; — on les trempait dans le ruisseau et on me les jetait à la figure.

Je dus me réfugier au Café Riche, où je rencontrai Victorien Sardou, qui n'hésita pas à me blâmer.

— Pourquoi, me dit-il, vous obstiner à braver l'opinion publique? Croyez-moi, j'ai le sentiment que nous entrerons en Prusse *comme dans du beurre*.

Je reproduis cette conversation telle que je la retrouve consignée dans mes notes.

Émile de Girardin m'écrivait :

« L'occasion est unique, inespérée; si l'Empire la laisse échapper, il est perdu. »

Et il publiait ceci dans son journal :

« Si les Prussiens ont l'audace d'entrer chez nous, nous leur ferons repasser la frontière à coups de pied dans le dos. »

Tous les soirs, le boulevard était encombré de « patriotes » qui hurlaient : *A Berlin! A Berlin!*

Et, quoi qu'on en ait dit, ce n'étaient pas des agents provocateurs, des « blouses blanches » qui se livraient à ces manifestations guerrières, c'étaient des gens de toutes classes, de toutes professions.

*
* *

On croyait à la victoire de nos armes. Seul, l'Empereur était soucieux, et la proclamation qu'il adressait au peuple, après la déclaration de guerre, trahissait les craintes qui oppressaient son âme.

Le général Faverot de Kerbrech m'a rappelé à

ce sujet un souvenir personnel, qui figurera certainement dans ses mémoires, si jamais on les publie.

Il était de service à Saint-Cloud; le colonel Stoffel se présente et, immédiatement, on l'introduit chez l'Empereur.

Il arrivait de Berlin. Quelques instants après, le souverain fait appeler le général Faverot de Kerbrech et lui fait connaître que Stoffel est plein de confiance dans l'issue de la guerre.

— Les Allemands ne sont pas prêts, — déclare le colonel. — Si nous ne perdons pas de temps, nous en aurons facilement raison.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE XIV

Pages.

AVANT-PROPOS. 1

CHAPITRE PREMIER

LE GUET-APENS HOHENZOLLERN ÉCLATE — SON EFFET EN FRANCE ET EN EUROPE

§ 1. — La divulgation prématurée du complot compromet les menées de Prim. — Il se ressaisit et essaie d'enjôler Mercier. — Attitude et langage excellents de notre ambassadeur. — Lettre de Prim à Olozaga 9

2. — La nouvelle éclate à Paris comme une bombe (3 juillet 1870). — Dépêche de Mercier l'annonçant. — Gramont va l'apprendre à l'Empereur. — Surprise de l'Empereur. — Lettre de Gramont à Émile Ollivier. — Désespoir d'Émile Ollivier. — Le gouvernement de l'Empereur va s'efforcer d'écarter la candidature. 20

§ 3. — Prim répond à nos protestations en convoquant les Cortès au 20 juillet pour l'élection du prince Léopold. A Berlin, Thile répond aux protestations de Lesourd que le gouvernement prussien ne sait rien de la question et il se dérobe. — Campagne de presse organisée par Bismarck 29

Pages.

§ 4. — Explosion unanime de l'indignation française. — Doudan, Jules Favre, Jules Simon, Thiers, Gambetta. — L'opinion des hommes d'État étrangers est semblable à celle des hommes d'État français. 35

§ 5. — La presse française. — Cet état de l'opinion ne décharge que la responsabilité de l'Empereur 40

CHAPITRE II

LES PRINCIPES DU DROIT INTERNATIONAL — LE CABINET DÉCIDE DE LES APPLIQUER A LA CANDIDATURE

§ 1. — Toute grande puissance s'interdit d'acquérir pour un membre de sa famille, sans le consentement de l'Europe, un trône vacant. Exemples nombreux. — Un gouvernement étranger a donc toujours le droit d'exclure un candidat appartenant à une famille régnante. — C'est à cette famille et non à la nation qui élit que doit s'adresser la protestation 54

§ 2. — Ces règles s'imposaient envers l'Espagne plus que partout ailleurs et au prince Léopold plus qu'à tout autre prince. — Prussianisme dynastique de ce prince 63

§ 3. — La France avait donc raison de s'émouvoir. . 70

§ 4. — Résolution du Cabinet français de restreindre la querelle à la candidature Hohenzollern et d'écarter tous les griefs anciens. — Fausse allégation des Allemands sur les motifs personnels de l'Empereur et surtout de l'Impératrice de repousser la candidature. 77

CHAPITRE III

PREMIER MOMENT : DÉCLARATION MINISTÉRIELLE DU 6 JUILLET

Pages.

§ 1. — Le Cabinet et l'Empereur cherchent les moyens d'empêcher l'élection du prince de Hohenzollern. — Difficultés terribles d'agir à cause de la date si prochaine du 20 juillet fixée par Prim pour l'élection de Léopold. — Impossibilité de réunir une conférence et aussi de négocier avec la Prusse. — Nous nous décidons, puisque nous ne pouvons traiter avec personne, à parler du haut de la tribune. — Nombreux exemples qui nous encouragent 83

§ 2. — Cochery, sur le conseil de Thiers, demande à interpeller le gouvernement (5 juillet). — Nous acceptons l'interpellation 92

§ 3. — Nous demandons à Le Bœuf si l'armée est prête. — Affirmation confiante du maréchal que si nous agissions sans perte de temps, nous pouvions vaincre 96

§ 4. — Nous examinons la question des alliances. — L'Empereur nous fait espérer celles de l'Autriche et de l'Italie 101

§ 5. — Rédaction de la déclaration. — Émile Ollivier la corrige. — Sa lecture à la Chambre (6 juillet). — La Gauche affecte d'y voir une déclaration de guerre. — Émile Ollivier en rétablit le véritable sens 107

§ 6. — Enthousiasme universel qu'excite la déclaration. — *Le Gaulois*, *l'Opinion nationale*, *le Moniteur universel*, *le Figaro*, *l'Univers*, *les Débats*, *le Correspondant* attestent cet enthousiasme. — Les journaux anglais font de même. . . 115

Pages.

§ 7. — Le ministère ne fait que redoubler d'efforts pour la paix. — Pressé par les manœuvres de Prim, il travaille de tous côtés à les déjouer. Démarche de l'Empereur auprès de Serrano 126

§ 8. — Démarche de Gramont auprès des puissances. — Démarche d'Olozaga auprès des princes de Hohenzollern. 134

§ 9. — A la Chambre, la Gauche gêne notre action pacifique. — Au Sénat, excitation belliqueuse. — État d'effervescence du public parisien. — Langage belliqueux du *Pays*, de *la Liberté*, du *Moniteur universel* 142

CHAPITRE IV

SUITE DU PREMIER MOMENT — NÉGOCIATIONS AVEC LES PUISSANCES ET AVEC SERRANO

§ 1. — La Russie nous montre peu d'empressement. — Beust nous paye de paroles. — L'Italie est circonspecte. — Les États du Sud sont malveillants. — Le Cabinet anglais ne nous accorde pas l'aide qu'il aurait pu nous donner. 151

§ 2. — Nos démarches à Berlin et à Madrid sont sans succès. — Cependant la négociation personnelle de l'Empereur et de Serrano a un résultat. — Serrano expédie son neveu Lopez Dominguez auprès des Hohenzollern . . 160

CHAPITRE V

SUITE DU PREMIER MOMENT — LA NÉGOCIATION A EMS

§ 1. — Nous sommes contraints, par l'attitude de Thile, d'envoyer Benedetti négocier à Ems. — Portrait de Benedetti 168

Pages.

§ 2. — Bismarck voit avec colère Benedetti accueilli par le Roi. — Efficacité de la négociation avec le Roi. — Le Roi ne veut pas imposer la renonciation au prince de Hohenzollern, mais il essaye de l'obtenir par insinuation. — Nos instructions à Benedetti. — Elles demandent toutes la même chose. 172

§ 3. — Entrevues de Benedetti et du Roi. 180

§ 4. — Les atermoiements du Roi nous font croire à sa duplicité. — L'Empereur prend avec Le Bœuf des mesures pour la guerre. 188

§ 5. — Démarche de Thiers auprès du marquis de Massa et de la duchesse de Mouchy pour offrir son concours à l'Empereur (10 juillet). — L'Empereur n'accueille pas cette démarche comme il l'aurait dû. 191

§ 6. — Le Roi continue à faire espérer à Benedetti le désistement du prince, mais sans vouloir l'ordonner. 195

§ 7. — A la Chambre, Emmanuel Arago reconnaît que notre déclaration n'était pas une déclaration de guerre. — La Droite devient de plus en plus belliqueuse. — Benedetti conduit sa négociation à Ems avec beaucoup de souplesse. — Le Roi s'engage officiellement en envoyant Werther à Paris 198

CHAPITRE VI

SECOND MOMENT — LA RENONCIATION — 12 JUILLET

§ 1. — Strat, l'envoyé d'Olozaga, se rend à Sigmaringen. — Il obtient du prince Antoine qu'il renonce pour son fils. — Le prince Léopold résiste. — Strat passe outre et fait expédier par le prince Antoine trois télégrammes : à Prim, à Olozaga, aux journaux de Berlin,

Pages.

annonçant la renonciation (11 juillet). — L'envoyé de Prim, qui venait offrir officiellement la couronne au prince Léopold, réclame un désistement officiel de ce prince. — Léopold refuse encore. — Scènes violentes entre le père et le fils. — Celui-ci se soumet et remet à l'amiral sa renonciation 206

§ 2. — Courroux dont Bismarck a poursuivi les auteurs de cette renonciation 213

§ 3. — Désespoir de Bismarck. — Il offre au Roi sa démission. — Le Roi persiste à accepter le désistement de Léopold et à terminer l'affaire 216

CHAPITRE VII

LA DEMANDE DE GARANTIES — 12 JUILLET

1. — L'Empereur apprend le désistement pendant le Conseil des ministres et il nous le cache. — Émile Ollivier l'apprend à son tour en se rendant à la Chambre. — Olozaga vient l'y rejoindre et lui confirme la nouvelle. — Émile Ollivier la communique aux députés. Sa joie. — Mécontentement du parti de la guerre. — Clément Duvernois demande à interpeller le Cabinet sur les garanties qu'il stipulera pour l'avenir. — L'Empereur voudrait qu'Émile Ollivier présentât à la Chambre la renonciation comme l'œuvre du roi de Prusse. — Émile Ollivier croit plus sage d'attendre. — Il voit l'Empereur qui lui avoue que le roi de Prusse n'est pour rien dans le désistement. — L'Empereur, tout à la paix, promet à Émile Ollivier qu'on ne fera rien avant le Conseil du lendemain 13. 227

§ 2. — Gramont reçoit par Olozaga le télégramme du

Pages.

prince Antoine. — Il est frappé de ses lacunes. — Dans son entrevue avec Werther, il essaye d'obtenir de celui-ci l'aveu que le Roi y a contribué. — Werther le nie énergiquement. — Explication de la prétendue lettre d'excuses demandée par Gramont et Emile Ollivier au Roi. 242

§ 3. — L'Empereur trouve à Saint-Cloud la Cour très surexcitée. — Elle lui fait ressortir l'insuffisance de la renonciation. — L'Empereur oublie sa promesse de ne rien faire jusqu'au lendemain. — Il décide avec Gramont seul, sans aucun autre ministre présent, d'envoyer une demande de garanties. — Elle est expédiée par Gramont à 7 heures du soir. — Cette demande est l'œuvre de la Droite. — Elle manque de motifs sérieux. — Gramont à son retour à Saint-Cloud se convainc, par une conversation avec Lyons, de l'opportunité de cette demande. 252

§ 4. — Émile Ollivier apprend par hasard la demande de garanties. — Sur ces entrefaites, l'Empereur ordonne à Gramont d'accentuer cette demande. — Émile Ollivier conseille au contraire de l'atténuer et de la restreindre au présent au lieu de l'étendre à l'avenir. . 265

§ 5. — Émile Ollivier se demande s'il ne doit pas donner sa démission. — Il en est violemment tenté. — Il se décide à rester au pouvoir afin de ne pas nuire à la cause de son pays et de neutraliser les effets de la demande de garanties 272

CHAPITRE VIII

QUATRIÈME MOMENT — LE SOUFFLET DE BISMARCK

Pages.

§ 1. — Benedetti reçoit l'ordre de demander des garanties. — Il le désapprouve. — Il manque à son devoir d'ambassadeur en n'envoyant pas ses objections à son ministre. — Au contraire, il met du zèle à obéir. — Abordé par le Roi à la promenade, il le presse de donner des garanties. — Le Roi accueille mal ses instances et reste très courtois (13 juillet). 275

§ 2. — A Paris, un article pacifique du *Constitutionnel* affirme les résolutions pacifiques d'Émile Ollivier. — Le Bœuf, furieux de la demande de garanties, exige l'appel des réserves. — Ce serait la déclaration de guerre immédiate. — Émile Ollivier, appuyé par sept de ses collègues, la fait repousser et décider que si la demande de garanties est rejetée par le Roi, ce ne sera pas un *casus belli*. — Cette résolution se traduit par une déclaration à lire à la Chambre le jour même. . . 284

3. — Scène violente de Le Bœuf. — Attitude impolie de l'Impératrice. — Gambetta dit à Mitchell : « Votre satisfaction est scélérate. » — Mécontentement par lequel la Chambre accueille notre déclaration. — Conférence de Thiers avec Mège, Richard, Louvet, Segris, Chevandier. — Thiers redoute surtout une conflagration générale. — Attitude belliqueuse du Sénat 291

§ 4. — Bismarck somme le Roi de ne plus recevoir Benedetti. — Le Roi de lui-même y est disposé. — Le rapport de Werther n'est pour rien dans sa résolution. — Benedetti ignore

Pages.

ce rapport. — Le Roi lui fait dire par son aide de camp qu'une lettre du prince Antoine a confirmé le désistement. — Benedetti insiste pour les garanties. — Le Roi par trois fois lui refuse une nouvelle audience. — Télégramme d'Abeken à Bismarck. — Le Roi fait rédiger deux rapports par Radziwill. — Le télégramme d'Abeken envenime le récit et autorise Bismarck à une divulgation perfide des faits. 301

§ 5. — Bismarck cherche avec colère le moyen de raviver la querelle. — Le rapport de Werther ne le lui fournit pas. 310

§ 6. — Bismarck ne trouve pas non plus dans notre déclaration du 13 à la Chambre le prétexte de guerre qu'il cherche. — La dépêche d'Abeken ne le lui fournit pas davantage, mais il la remanie et le télégramme ainsi falsifié devient un outrage insupportable pour la France, un soufflet (13 juillet). . . 322

§ 7. — Bismarck fait afficher et publier dans les journaux le télégramme ainsi arrangé. — Toute l'Allemagne, la presse, le Roi de Prusse, le ministre de Prusse à Berne considèrent, après cette publication, la guerre comme inévitable 332

§ 8. — Le ministère français continue à travailler à la paix. — Article furibond de Cassagnac contre le Cabinet. — Conseils belliqueux de *l'Univers*, de la *Gazette de France*, de Girardin, d'Albuféra. — Mon raisonnement en faveur de la paix. — Gramont continue à demander des garanties à Benedetti. — Les puissances le désapprouvent 337

§ 9. — Des nouvelles propices à la paix nous arrivent de l'Espagne. — Gramont reçoit de Benedetti une dépêche disant que le Roi approuve. — Il veut encore davantage. — Je

Pages.

rétablis la situation avec Mitchell en lui déclarant l'incident fini. — La Droite organise une coalition contre nous avec la Gauche. — Gambetta et Clément Duvernois en sont l'âme 347

§ 10. — Émile Ollivier se croit sûr de la paix, le 14 au matin. — Gramont lui annonce le soufflet de Bismarck. — Conseil des ministres aux Tuileries à midi et demi. — Les ministres s'efforcent, par tous les moyens, d'arriver à une solution pacifique. Impossibilité absolue de méconnaître le caractère outrageant de la publication allemande. Cependant on se décide à un appel à un congrès. 354

§ 11. — Réprobation qu'excite cet appel. — Le Conseil est convoqué à Saint-Cloud. — Quatre ministres ne peuvent y assister. — On n'y prend aucune décision définitive, mais la guerre y est reconnue inévitable à la suite de dépêches de Berne et de Munich prouvant que l'Allemagne informe les puissances étrangères du refus du Roi de recevoir Benedetti. — L'appel au congrès est abandonné. 369

§ 12. — Lyons prévoit l'impossibilité pour nous de supporter l'outrage prussien. — Manifestations spontanées et violentes de l'opinion. — Benedetti s'offre à une nouvelle impertinence en se faisant recevoir par le Roi à la gare d'Ems. 382

CHAPITRE IX

CINQUIÈME MOMENT — NOTRE RÉPONSE AU SOUFFLET DE BISMARCK

§ 1. — L'Empereur et tous les ministres sans exception décident la guerre. 391

Pages.

§ 2. — Malgré le droit que nous en donne la Constitution, nous ne voulons pas déclarer la guerre sans l'assentiment des Chambres. — Entrevue avec Benedetti 394

§ 3. — Émile Ollivier lit la déclaration à la Chambre des députés. — Acclamations générales, sauf de 16 députés de la gauche. — Discours de Thiers. — Il trouve que nous avons eu raison de ne pas tolérer la candidature Hohenzollern, mais que nous avons tort de faire la guerre sur une *circonstance futile*. . . . 397

§ 4. — Thiers lui-même, en d'autres circonstances, a blâmé l'appui qu'un discours tel que le sien donne à l'étranger. — Réponse d'Émile Ollivier. — Le cœur léger 409

§ 5. — La Chambre toute belliqueuse accepte avec impatience de nouvelles explications d'Émile Ollivier sur le bon droit de la France . . . 423

§ 6. — Thiers fait un nouveau discours. — Il attaque justement la demande de garanties, mais il répète que cette occasion de venger Sadowa n'est pas propice 433

§ 7. — Réfutation du discours de Thiers. — Gramont proteste noblement. — Kératry de même. — Buffet et J. Favre demandent la communication des dépêches de nos agents. — Une commission est nommée à l'effet de les examiner 443

§ 8. — Émile Ollivier n'assiste pas dans la Commission aux communications qu'y fait Gramont. Erreur très innocente de Gramont sur une de ces dépêches. — Explication facile de cette erreur. — Exploitation calomnieuse et révoltante qu'en ont faite les hommes de parti 450

§ 9. — Guyot-Montpayroux se prononce pour la guerre — Discours équivoque de Gambetta. — Il réclame la communication à la Chambre

Pages.

des dépêches. — Protestations de d'Albuféra. — Impossibilité diplomatique de cette communication publique. — Vote de la guerre. — La Chambre était maîtresse d'empêcher la guerre en ne votant pas les crédits. Une majorité imposante la décide . . 462

§ 10. — La déclaration de guerre lue par Gramont au Sénat n'y suscite que des acclamations. — Démarche du Sénat à Saint-Cloud organisée par Rouher. — Discours compromettant de Rouher 478

11. — Explication de l'attitude antipatriotique de l'opposition. — Thiers n'a averti aucun ministre, bien qu'il ait dit le contraire, qu'il ne croyait pas l'armée prête 485

§ 12. — Gambetta, en réalité belliqueux, n'a pas osé se séparer de son parti. — Le peuple de Paris et de la province se montre au contraire ardent patriote. 491

§ 13. — Le gouvernement français notifie la déclaration de guerre à la Prusse dans la pensée que cette déclaration sera suivie d'une entrée en campagne immédiate. 498

§ 14. — Le roi de Prusse rentre à Berlin. — Ovations belliqueuses qui l'accueillent partout. — Conversation de Lesourd et de Bismarck. — Crédulité lamentable de notre agent. — Bismarck réunit le Reichstag le 29 juillet. — Son discours. — Ses mensonges. — Unanimité patriotique du Reichstag 501

CHAPITRE X

CONCLUSION ET RÉSUMÉ

§ 1. — Les historiens qui représentent Bismarck comme innocent de la guerre, le diminuent. — Ceux qui lui en restituent la prémédita-

Pages.

tion le grandissent. — Les aveux de Bismarck confirment ces derniers 516
§ 2. — Ottokar Lorenz, Delbrück, Schurr, Schultze, tous les historiens sérieux reportent à Bismarck la responsabilité de la guerre . . . 522
§ 3. — Thèse des historiens allemands que si Bismarck a voulu la guerre, c'est que la France la préparait elle-même. — Inanité de cette thèse. — La Prusse seule avait besoin de la guerre pour faire son unité 528
§ 4. — Bismarck seul a organisé la candidature Hohenzollern et falsifié la dépêche d'Ems sans laquelle il n'y eût pas eu de guerre 537
§ 5. — Résumé de la conduite du gouvernement français. — Autant elle est correcte et loyale, autant celle du gouvernement prussien est provocatrice et déloyale. — Impossibilité, pour le gouvernement français, de supporter l'outrage prussien. 543
§ 6. — Ce qui serait arrivé si la France avait supporté l'outrage prussien. 550
§ 7. — Justification de la guerre. — Émile Ollivier a agi en connaissance de cause et uniquement dans l'intérêt de sa patrie 560

ÉCLAIRCISSEMENTS

§ 1. — Interpellation Cochery 567
§ 2. — La déclaration du 6 juillet. 568
§ 3. — L'Empereur et Le Bœuf. 577
§ 4. — L'Empereur et Thiers. — Témoignage de la duchesse de Mouchy et du duc de Massa. . . 580
§ 5. — Le rapport Werther. 12 juillet. 586
§ 6. — Thiers et la réunion des ministres dans un bureau. 13 juillet 592
§ 7. — Découragement de Bismarck après la renonciation. 597

Pages.
§ 8. — Erreur des mémoires d'Abeken sur le 13 juillet. 599
§ 9. — Rencontre de Comminges-Guitaut avec le ministre prussien. 600
§ 10. — Les Conseils du 13 au 14 603
§ 11. — Conseil du 14 au soir. — Plichon et Le Bœuf.
§ 12. — Le cœur léger 620
§ 13. — C'est ma guerre 622
§ 14. — Souvenirs de Robert Mitchell 624

Paris. — Typ. Ph. Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 2182.